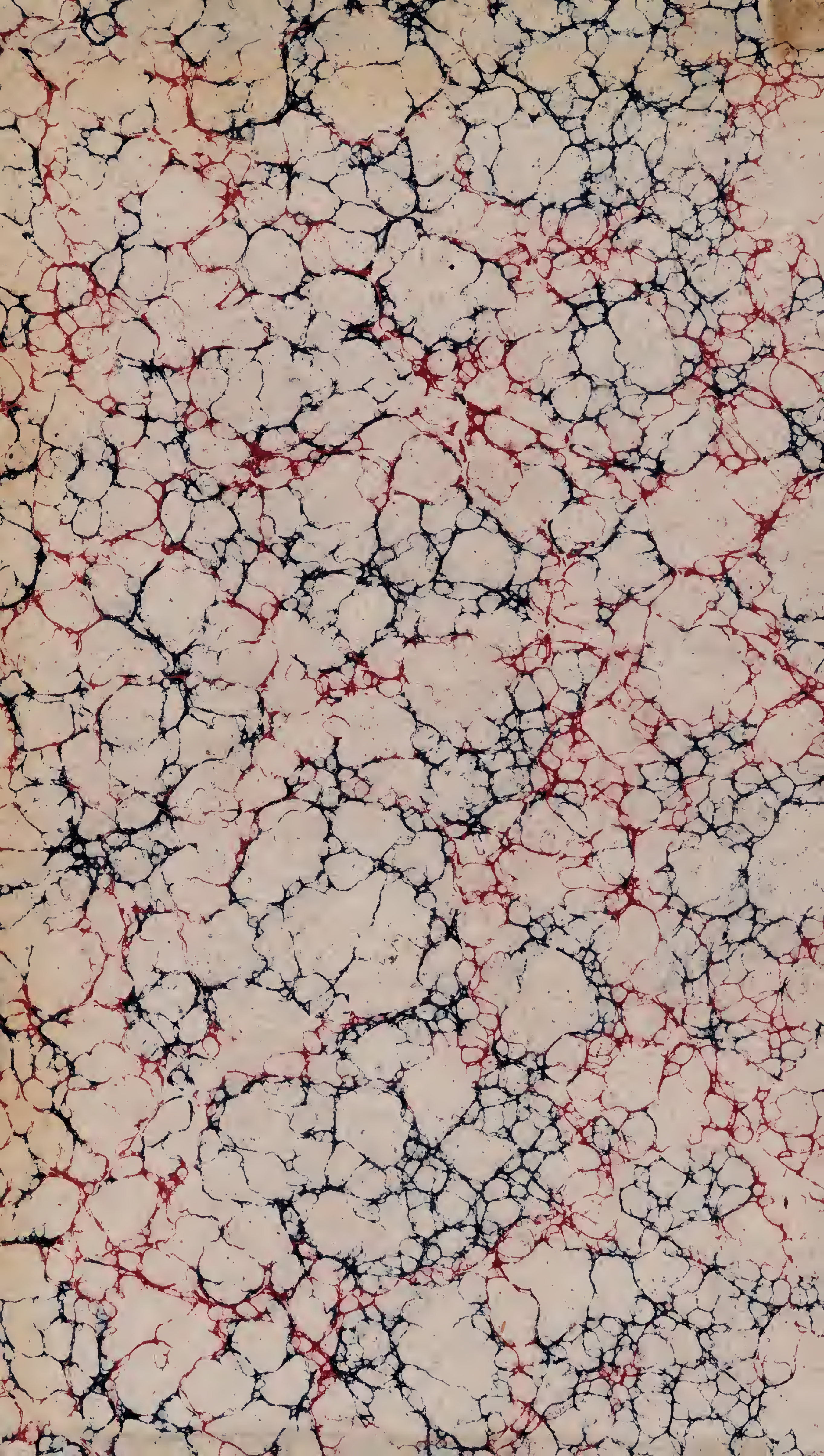
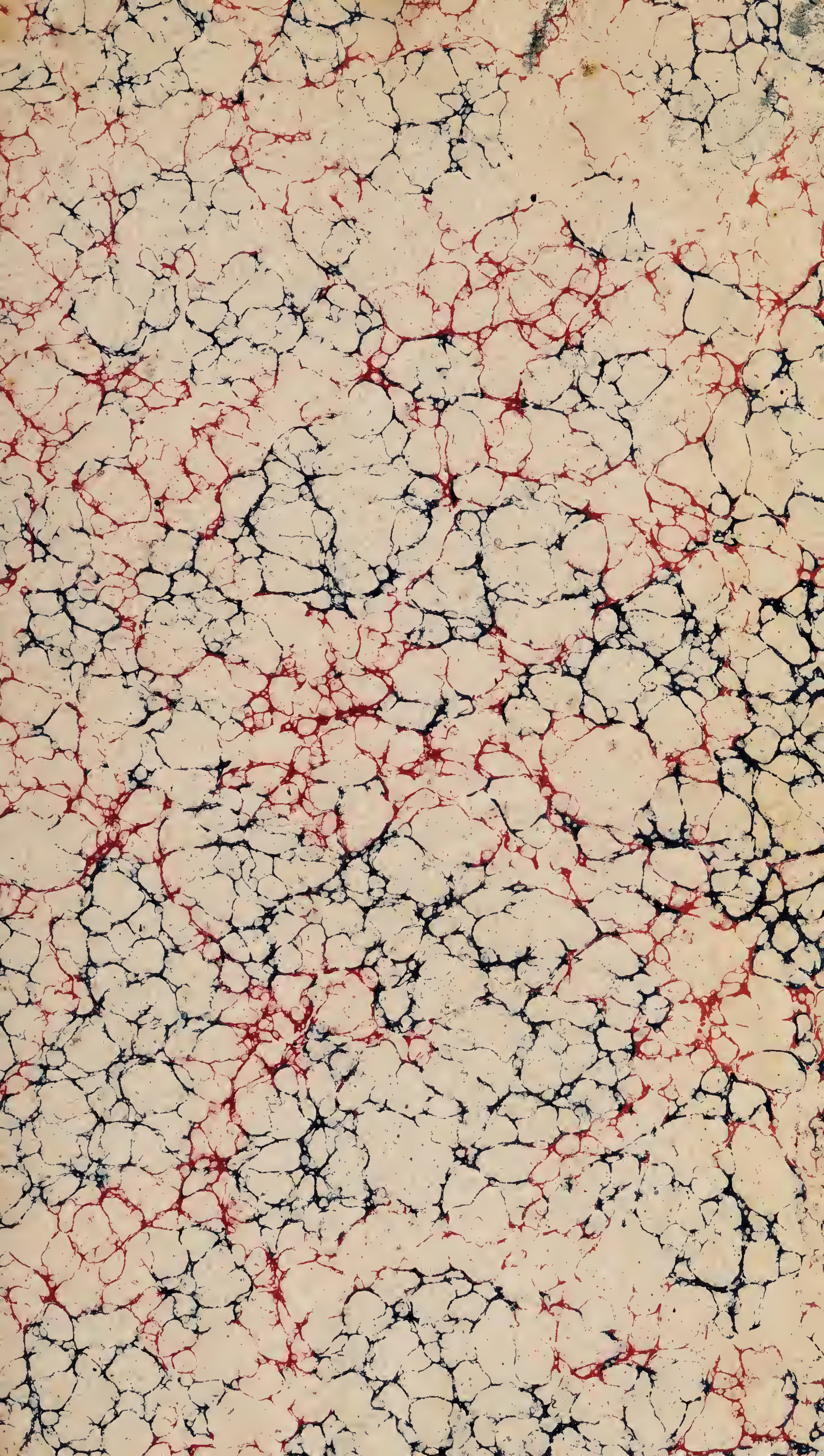




TRAITÉ
COMPLET
DE CHIRURGIE.
TOME PREMIER.

TRAITÉ COMPLET DE CHIRURGIE,

CONTENANT des OBSERVATIONS & des RÉFLEXIONS ſur toutes les Maladies Chirurgicales, & ſur la manière de les traiter.

Par M. GUILLAUME MAUQUEST DE LA MOTTE, Chirurgien-Juré à Valognes, & Chirurgien de l'Hôpital des Troupes du Roi, en Baſſe-Normandie, établi audit lieu.

TROISIEME ÉDITION,

Revue, corrigée & augmentée de Notes critiques, par M. SABATIER, Profeſſeur Royal en Anatomie, Chirurgien-Major en ſurvivance de l'Hôtel Royal des Invalides, *&c. &c.*

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez D'HOURY, Imprimeur-Libraire de Mgr. le Duc D'ORLÉANS, rue Vieille-Bouclerie, au Saint-Eſprit.

M. DCC. LXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.





PRÉFACE.

COMME il n'y a rien dans le Monde que l'on ne puiſſe envisager ſous des faces différentes, on ne doit pas s'étonner que les Auteurs anciens & modernes qui ont traité de la Chirurgie, l'ayent regardée ſous divers aſpects, par rapport aux différentes idées qu'ils s'en ſont formées.

Qu'on liſe, par exemple, les Préfaces que les Sieurs *Verduc* & *Dionis* ont jugé à propos de mettre au-devant de leurs Traités de Chirurgie, l'on entendra dire au premier (fondé ſur un paſſage d'*Hippocrate*, où ce grand Médecin prétend que la Médecine & la Chirurgie ſont inſéparables de la Philoſophie) qu'il eſt tout-à-fait ſurpris que la Chirurgie ſoit demeurée ſi imparfaite, pendant que la Philoſophie a fait de grands progrès dans le ſiécle précédent.

Le second Auteur, d'un sentiment tout opposé au premier, nous dit que la Chirurgie ne seroit jamais parvenue au point de perfection où on la voit aujourd'hui, si l'on faisoit encore les Opérations avec la même cruauté & les mêmes instrumens dont les Anciens se servoient : *Et connoîtrions-nous l'Homme*, continue cet Auteur, *& tous les ressorts de notre admirable machine, si l'on s'en étoit tenu aux seules lumières qu'en avoient les* Dulaurens, *les* Riolans, *les* Bartholins, *& plusieurs autres, qui ont passé dans leurs temps pour être les plus habiles ?*

Il paroît par-là que ces deux Auteurs modernes ont regardé le même Art bien différemment ; & il semble d'abord qu'il soit presqu'impossible de les concilier sur cet article ; cependant dès que l'on considère que le premier de ces Auteurs étoit plus Philosophe que Chirurgien, on conçoit aisément qu'il auroit désiré que la Théorie Chirurgicale eût alors parfaitement quadré au Systême de sa Physique Cartésienne, & qu'elle se fût défaite de ses anciens termes de *facultés spécifiques*, de *qualités occultes*, & d'autres semblables façons de s'exprimer, qui ne signifient rien, & qui expliquent les

choſes par les choſes mêmes, ſans donner à un eſprit ſolide aucune lumière qui puiſſe lui cauſer la moindre ſatisfaction.

On s'apperçoit au contraire que le ſecond Auteur étant plus Chirurgien que Philoſophe, reconnoît que la Chirurgie-Pratique, qui lui étoit mieux connue qu'au précédent, s'étoit beaucoup perfectionnée, à l'occaſion des découvertes que l'on a faites en ces derniers temps, de la circulation du ſang, de la conduite du chyle, de la ſtructure des viſcères, & des différentes filtrations qui s'y font, de la méchanique des muſcles, & de la manière dont s'exécutent leurs mouvemens, des vaiſſeaux lymphatiques, de la ſtructure & de l'uſage des glandes: Découvertes qui ont donné lieu aux Chirurgiens ſenſés & appliqués à leur Profeſſion, d'opérer plus ſûrement, & ſur des indications mieux fondées & plus lumineuſes, que n'avoient fait leurs Prédéceſſeurs.

Or, il eſt certain que ces Auteurs, quoiqu'oppoſés en apparence, n'ont pas laiſſé de parler juſte chacun en leur manière; parce qu'il faut convenir que ſi la Chirurgie n'étoit exercée que par des gens dont l'eſprit auroit été cultivé par

l'étude des Humanités, de la Dialectique, de la Physique, & de la Méchanique, l'on auroit partout un plus grand nombre d'habiles Chirurgiens qu'il ne s'en trouve, même dans les plus grandes Villes, où la plûpart de ceux qui exercent cette Profession, n'ayant qu'un génie borné, lourd & pesant, s'en tiennent à la routine ordinaire. Destitués de toute émulation pour acquérir de nouvelles connoissances, ils sont incapables de réfléchir sur les faits qui leur tombent entre les mains, & d'inventer de nouveau moyens de soulager & de guérir plus promptement & plus agréablement les malades.

Je sçai qu'il y a des génies si heureusement nés pour les Arts auxquels ils se dévouent, qu'il leur est facile de s'y former d'eux-mêmes, pour ainsi parler; mais outre que ces génies sont rares, il est sûr que s'ils étoient cultivés par l'étude de la littérature & de la philosophie, ils feroient encore beaucoup plus de progrès dans la Chirurgie. Dans l'exercice d'une Profession aussi honnête, ils donneroient, à la faveur d'une bonne éducation, des marques de leur probité & de leur politesse, ce qui augmenteroit considérablement l'estime que l'on

doit avoir pour un Art ſi utile, & pour ſes Miniſtres.

Pour moi, ſans avoir la ridicule vanité de me mettre au rang de ces parfaits Chirurgiens, que j'honore & révère, d'autant plus que je me ſens moins disposé à les atteindre, je ne ſçaurois pourtant, m'empêcher de déclarer ici, que j'ai à rendre au Seigneur des actions de graces particulières, de ce qu'au défaut d'une éducation auſſi favorable que j'aurois pu la deſirer, & privé de ce génie ſupérieur qu'il réſerve pour un très-petit nombre, par une prédilection toute ſpéciale, il a bien voulu m'inſpirer un ſi vif empreſſement à m'inſtruire de la Profeſſion dont j'ai fait choix, que je n'ai manqué aucune occaſion d'augmenter mes connoiſſances, & de m'y perfectionner autant qu'il m'a été poſſible. Les dons de la fortune ne m'ayant pas permis de m'établir dans aucune des grandes Villes du Royaume, je me ſuis mis en état, après avoir fait mon apprentiſſage de Chirurgie, & avoir travaillé pendant cinq années conſécutives dans l'Hôtel-Dieu de Paris, de faire ma demeure à *Valognes*, petite Ville de la Baſſe-Normandie, où j'ai eu le bonheur d'exercer, ſelon les occaſions, les trois parties de

la Médecine-Pratique, qui ſont la Diète, la Chirurgie & la Pharmacie, durant quarante-cinq années, avec plus de ſuccès que je ne l'euſſe oſé eſpérer; & ayant été appellé dans les Hôpitaux du Roi, pour avoir ſoin des malades & des bleſſés que l'on y tranſportoit de l'Armée, qui étoit employée aux travaux ordonnés pour mettre le Port de la Hogue en état de défenſe, & à garder les Côtes maritimes de la Province, j'ai eu le bonheur de m'en acquitter, conjointement avec les Chirurgiens-Majors, à la ſatisfaction des Généraux qui commandoient les Troupes, tels qu'ont été Meſſieurs les Maréchaux *de Bellefond*, *de Choiſeul & de Joyeuſe*; & Meſſieurs *de Matignon*, *de Maupertuis*, *du Roſen*, *de la Hoguette*, *& de Monçaut*, Lieutenans Généraux. Je me trouve encore actuellement chargé de donner mes ſoins à l'Hôpital des Garniſons de la Hogue & de Tathiou.

Après une ſi longue pratique Chirurgicale, perſuadé que celui qui ne travaille que pour ſa propre utilité, eſt réputé coupable d'enfouir ſes talens; je me ſuis cru obligé de rendre compte au Public de mes réuſſites, en publiant les Obſervations & les Réflexions qui m'ont

fourni la matière de ce Cours complet de Chirurgie, dans lequel j'eſpère pouvoir donner aux jeunes Chirurgiens quelques lumières, qui ne leur ſeront pas inutiles pour les former à la Pratique. Je leur parle ſuccintement des Principes de leur Art, & je leur donne, touchant la ſtructure du Corps Humain, ce qu'ils en doivent néceſſairement ſçavoir pour bien exercer leur profeſſion. Je me ſuis diſpenſé, autant que j'ai pu, de me ſervir de ces mots barbares qui engagent de jeunes gens à parler Grec dans le temps qu'ils ſçavent à peine parler leur Langue naturelle.

Je ne leur impoſe aucune loi ſur la manière d'opérer, ne me croyant pas aſſez autoriſé pour donner des loix & des préceptes. Je leur dis nuement & ſimplement, non ce qu'il faut faire, mais ce que j'ai fait pour traiter toutes ſortes de Tumeurs, de Plaies, d'Ulcères, de Fractures, de Diſlocations, & quelques autres Maladies qui ſont du reſſort de la Chirurgie, dans la vue de les mener à une heureuſe fin qui eſt la guériſon.

Enfin, je ne croirai pas devoir regretter le temps que j'ai employé à rédiger ces Obſervations & ces Réflexions, ſi

ce corps de Chirurgie-Pratique peut, en l'état où il eſt, procurer quelque avantage aux jeunes Chirurgiens, étant perſuadé que ceux qui ont du ſçavoir & de l'expérience, n'ont pas beſoin de mes inſtructions.



APPROBATION en forme de Certificat des Maîtres Chirurgiens-Jurés de Valognes.

NOUS soussignés, Maîtres-Chirurgiens-Jurés à Valognes, certifions avoir lu le Livre intitulé : *Traité Complet de Chirurgie*, ou *les Œuvres de Chirurgie de* M. Guillaume-Mauquest de la Motte, *Chirurgien de l'Hôpital de l'Armée de-Basse Normandie, Maître-Chirurgien-Juré, & Apothicaire à Valognes* : dans lequel nous n'avons rien trouvé dont nous n'ayons une parfaite connoissance, non-seulement pour avoir été spectateurs de la plus grande partie des Observations qui en font le principal objet, auxquelles nous avons contribué de nos conseils & de nos mains, mais étant convaincus du reste par des témoignages, qui nous en ont assûré la vérité d'une manière à ne le pouvoir révoquer en doute.

Si parmi la quantité de Chirurgiens, tant anciens que modernes, de ceux qui ont donné des Traités de Chirurgie au Public, il y en a très-peu qui ayent écrit leurs Observations, l'on peut dire que Monsieur *de la Motte* est le premier qui entre ceux-ci en ait fait un Traité général de Chirurgie, avec le plus d'ordre & le plus régulier qui ait paru jusqu'à nous ; dans lequel encore ne se satisfait-il pas de ses Observations ; mais il y joint des Réflexions, qui achevent d'applanir toutes les difficultés qu'un jeune Chirurgien pourroit trouver dans l'Observation dont la Réflexion est la suite ; ce qui doit donner une idée de ce Livre telle qu'il mérite, par l'utilité que le Public en peut recevoir. Fait à *Valognes*, ce 15 Mars 1719.

Signés, MM. FREMONT, DESROSIERS père, HANOUEL, DESROSIERS fils.

APPROBATION de feu M. DEVAUX, *Chirurgien Juré de Paris, & ancien Prévôt de ſa Compagnie.*

PARMI le grand nombre de Traités de Chirurgie-Pratique, que nous ont donnés les Anciens & les Modernes, M. DE LA MOTTE, Chirurgien Juré à Valognes, fait voir par celui qu'il veut bien rendre public, que l'on pouvoit encore donner à une matière ſi ſouvent traitée, les graces de la nouveauté, en joignant ſur chaque article l'Obſervation & la Réflexion ; & par-là il fait un préſent également utile aux Chirurgiens qui commencent, & à ceux qui ſont les mieux inſtruits dans cette pratique. C'eſt le jugement que je crois devoir porter du Manuſcrit que l'Auteur m'a fait mettre entre les mains, après en avoir fait la lecture avec autant de plaiſir que d'application. A Paris, ce neuvième jour de Juillet 1720. DEVAUX.

LETTRE de M. PETIT, *Docteur en Médecine, & Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, à* M. DE LA MOTTE, *Maître Chirurgien de Valognes.*

MONSIEUR,

J'AI parcouru vos Œuvres de Chirurgie, que M. votre fils m'a apportées de votre part, & dont je vous rends mille graces. Inſtruire les gens par Obſervations, c'eſt les inſtruire, pour ainſi dire, par figures, & par de vives peintures qui repréſentent au naturel les maladies, & qui mettent tout-d'un-coup, par la méthode aſſurée que vous y joignez, les jeunes gens au fait de la Pratique, & de la curation de ces maladies,

Auſſi-tôt que j'aurai fini les expériences auxquelles je me ſuis livré cet hyver, je lirai ce Traité avec exactitude, parce que, ſuivant ce que j'en ai déjà vu, j'eſpère d'y trouver bien des faits de Pratique qui nous manquent. Je ſuis de tout mon cœur, MONSIEUR, Vôtre très-humble & tres-obéiſſant ſerviteur, PETIT.

A Paris, le 23 Février 1722.

LETTRE de M. de SAINT-ANDRÉ, *Docteur en Médecine, à Coutances, à* M. DE LA MOTTE.

MONSIEUR,

Il n'eſt point ſurprenant pour ceux qui ſont à portée de connoître ce que vous valez, de voir des maladies conduites avec la prudence & la bonne méthode que vous y obſervez pour parvenir à une heureuſe fin. Les Obſervations rares & particulières, qui ſe trouvent répandues parmi la quantité dont les trois Tomes de votre Chirurgie complette eſt compoſée, perſuadent aſſez de la vérité de ce que je dis; & l'étendue de votre connoiſſance, qui ſe remarque dans vos Conſultations, de même que les Réponſes qui vous ont été faites par les premiers Maîtres de l'Art, tant de Paris que d'ailleurs, en ſont de sûrs garans. Fâché de n'être pas votre voiſin, pour avoir le plaiſir de vous voir ſouvent, je vous prie de me donner de temps en temps de vos nouvelles, & de ce que vous ferez de plus particulier. Je ſuis excité à vous faire cette priere, par le plaiſir qu'il y a pour un homme qui aime ſa profeſſion, d'entretenir commerce avec un Chirurgien de votre capacité & de votre mérite. La Tumeur que vous me dites, Monſieur, avoir été trouvée au-deſſous du crâne, & attachée à la dure-mère par un principe de la groſſeur du petit doigt, & de la longueur d'un demi-pouce, laquelle étoit un corps de la groſſeur d'un

œuf de coq-d'inde, ou d'oye, de la figure d'une morille, composée d'une chair molasse, baveuse & de peu de consistance, & qui étoit recouverte d'une pellicule mince & délicate; cette tumeur, dis-je, est très-singulière, aussi-bien que les raisons que vous y ajoutez. Il s'en est cependant trouvé encore de plus extraordinaires, de pétrifications de quelque portion du cerveau, & de pierres qui se sont formées dans les ventricules, & même d'animaux qu'on y a trouvés encore vivans; ce qui n'ôte rien pourtant à l'Observation dont vous me parlez, à l'égard de sa rareté, tant par la figure & la substance de cette tumeur, que par sa grosseur, & il se trouvera peu d'exemples de cette nature dans les auteurs. Croyez-moi toujours avec une estime particulière, MONSIEUR, votre très-humble, &c. DE S. ANDRÉ.

A Coutances, ce 11 Février 1723.

LETTRE de M. DOUÉ, *Chirurgien-Juré, à Lausanne, en Suisse, envoyée à M.* COUTIER, *Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.*

Pour M. DE LA MOTTE, *Chirurgien à Valognes, & Chirurgien de l'Hôpital des Troupes de Basse-Normandie, établi audit lieu.*

MONSIEUR,

Je vous prie de me pardonner la liberté que je prens de vous écrire, n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, ni celui de vous connoître, que par vos Ouvrages que vous venez de donner au Public, pour lesquels je témoigne toute la reconnoissance dont je peux être capable. La profonde érudition, la longue & heureuse pratique que vous avez acquise, vous ont engagé par les motifs de la plus solide charité, à laisser à la postérité des Traités complets, que l'on ne pouvoit



DES
PRINCIPES
DE
CHIRURGIE.



CHAPITRE PREMIER.

De la Médecine pratique.

PAR le mot de Médecine pratique, l'on entend la Médecine en général, qui consiste en la Diète, la Chirurgie & la Pharmacie. Un seul Médecin exerçoit ces trois parties dans les premiers temps ; mais leur vaste étendue a fait connoître à nos Anciens, qu'il n'étoit pas possible qu'une seule personne pût les exercer toutes avec l'application qu'elles méritent, tant la vie est courte. Outre que les Médecins qui ont de la réputation dans les grandes Villes, sont si fort employés du matin au soir, à voir des malades, qu'il leur est impossible de faire les opérations de Chirurgie, de panser les

bleſſés & les malades, & de préparer les remèdes. C'eſt ce qui a donné lieu au partage de la Médecine, qui commença chez les Grecs dans l'état floriſſant de la Ville d'Athènes, & qui ſe continua dans la ville de Rome, lorſqu'elle parvint, ſous Auguſte, au plus haut point de ſa ſplendeur.

Ce ſont donc là les principales raiſons qui ont engagé les Médecins, de temps preſque immémorial, à ſe déſiſter de l'exercice de la Chirurgie & de la Pharmacie. Sans compter la quantité de choſes qu'il faut ſçavoir, pour bien exercer une ſeule des trois parties qui compoſent la Médecine pratique, & que tout le temps qu'on y peut donner, ſuffit à peine pour s'en bien acquitter.

En effet, à quel dégré de ſcience ne faut-il pas qu'un Médecin ſoit parvenu, pour bien connoître la ſtructure du Corps humain, toutes les maladies dont il peut être attaqué, les remèdes qui conviennent ſéparément à chacune des indiſpoſitions qui peuvent tomber entre ſes mains; pour obtenir & mériter, à juſte titre, le nom de Médecin, dont pluſieurs ſe parent ſouvent fort mal-à-propos.

Il n'eſt pas plus facile à un Apothicaire, pour être bon Artiſte, de ſçavoir la compoſition d'un ſi grand nombre de ſimples & de médicamens compoſés, que doit fournir la Pharmacie Galénique & Chymique, de ſçavoir bien la manipulation des formules Galéniques, & artiſtement faire toute les longues & pénibles opérations qui nous fourniſſent les remèdes de la Chymie uſuelle.

Enfin la Chirurgie, qui eſt la partie dont je prétends précíſément parler dans ce chapitre &

dans tout ce livre, ne rencontre pas de moindres difficultés dans sa pratique; quoique sa théorie soit toute comprise sous quatre points essentiels qui sont de sçavoir ce que c'est que Chirurgie, quel est son sujet, quelle est sa fin, & par quel ordre on doit l'apprendre.

La Chirurgie est une partie de la Médecine pratique, qui s'exécute par l'application de la main sur le corps humain, pour conserver & établir sa santé.

Le propre sujet de la Chirurgie est le corps humain, puisque c'est en sa faveur qu'elle a été inventée, que c'est sur lui qu'elle s'exerce, & qu'il doit être soumis au Chirurgien pour être guéri.

L'on apprend la Chirurgie par l'étude des principes de cet art, par celle du corps humain, & des maladies qui demandent pour leur guérison l'opération chirurgicale. Elle est partagée en théorie ou science, & en Chirurgie pratique, qui est un art des plus utiles: la première consiste à sçavoir les causes, les signes, le prognostic, & la cure des maladies chirurgicales, entreprise sur de bonnes indications; & la seconde dépend de la parfaite dextérité à mettre en exécution ce que les préceptes enseignent; elle est appellée Chirurgie pratique, & on ne peut y exceller qu'après avoir travaillé sous de bons maîtres, dans les hôpitaux des plus grosses villes, & dans ceux des armées pendant un long-temps; supposant dans celui qui veut s'en instruire toute l'attache & l'assiduité qu'il faut apporter pour bien réussir dans une profession si importante; sans quoi l'on ne peut être qu'un très-mauvais Opérateur, puisque l'on n'acquiert l'habitude de bien opérer,

qu'après avoir beaucoup vû pratiquer, & pratiqué soi-même.

C'est aussi une nécessité que le Chirurgien ait une parfaite connoissance des choses naturelles, non-naturelles, & contre-nature.

Les choses naturelles sont au nombre de sept; sçavoir, les élemens, les tempéramens, les humeurs, les parties, les facultés, les actions & les esprits.

Les choses non-naturelles au nombre de six; sont l'air, le boire & le manger, le travail & le repos, la veille & le sommeil, la réplétion & l'inanition, & les passions de l'ame.

Les choses contre-nature sont la maladie, la cause de maladie, & le symptôme ou accident de maladie.

La maladie est une mauvaise disposition qui arrive au corps, & qui de soi blesse l'action. Il y en a de trois sortes; sçavoir, de simple, comme la fiévre; de composée, comme l'abscès, ou la tumeur contre-nature, qui est une maladie composée de trois genres de maladies assemblées dans une même grandeur, qui sont l'intempérie, la mauvaise conformation, & la solution de contiuuité: enfin de compliquée, qui est celle en laquelle deux maladies se trouvent en même-temps, comme une fracture avecplaie.

La cause de maladie est tout ce qui peut y donner occasion, ou dont s'ensuit un mauvais effet, puisqu'il n'est point d'effet sans cause: ce qui fait dire avec beaucoup de raison, ôtez la cause, l'effet sera détruit.

Le symptôme ou accident de maladie est tout ce qui accompagne la maladie, de la même manière que l'ombre fait le corps, comme la perte de sang & la douleur, qui sont inséparables de la moindre plaie.

Il y a cinq maladies que le Chirurgien doit connoître préférablement aux autres ; ce ſont les tumeurs contre-nature, les plaies, les fractures, les diſlocations & les ulceres, qu'il connoît d'abord par la vûe & par l'attouchement, & enſuite par la raiſon, au moyen de leurs differences, de leur cauſe, de leurs ſignes diagnoſtics, de leurs ſignes prognoſtics, & des indications qu'elles propoſent pour leur curation, comme je le ferai voir par la ſuite dans chaque chapitre qui aura du rapport aux maladies dont je parlerai, & dont je ne dis rien ici pour éviter les répétitions.

Quoique la vûe & l'attouchement ſoient ſouvent les plus fideles témoins que le Chirurgien puiſſe conſulter pour connoître une maladie, il ne doit pourtant pas négliger de faire une ſerieuſe attention aux ſignes, tant préſens que précédens, qui lui feront connoître ce qu'il ne peut voir, entre leſquels s'il y en a qui peuvent ſe rapporter à d'autre maladies, il y en a auſſi pluſieurs qui ne laiſſent aucun doute du mal préſent qui ne ſe montre pas. Le Chirurgien s'étant ſoigneuſement inſtruit de ces ſignes, ſera en état de faire un bon ou un mauvais prognoſtic de la maladie ; d'autant que le paſſé & le préſent, joints à ſa vue & à ſon attouchement, lui feront connoître ce qui doit arriver dans la ſuite, & lui ſuggéreront l'indication de ce qu'il doit faire ; à moins qu'une contre-indication n'y forme un obſtacle, en lui faiſant comprendre que ce que l'indication propoſe, augmenteroit la maladie, au lieu de ſoulager le malade, ſoit par le défaut de ſes forces qui le met hors d'état de pouvoir ſoutenir l'opération, ou à cauſe du lieu qu'occupe

la maladie qui jetteroit le malade dans un peril évident, comme je le ferai voir dans la ſuite, après avoir dit ce que c'eſt qu'opération.

L'opération de Chirurgie eſt l'application de la main aſſurée, adroite & experimentée du Chirurgien, conduite avec jugement & raiſon ſur quelque partie ou en quelqu'endroit que ce ſoit du corps humain, pour prévenir un plus grand mal, & lui rendre la ſanté autant qu'il eſt poſſible.

Les anciens Chirurgiens, ainſi que les modernes, ont compris les opérations de Chirurgie, ſous le nombre de trois; ſçavoir, la Synthèſe, la Diérèſe, & l'Exérèſe; quelques-uns y ont ajouté la Prothèſe.

La Synthèſe eſt une opération de Chirurgie, au moyen de laquelle on réunit les parties du corps humain, qui ſont diviſées & ſéparées contre l'ordre naturel.

La Diérèſe eſt une opération de Chirurgie, par laquelle on diviſe les parties du corps humain, qui ſe trouvent jointes & unies, ſoit en venant au monde, ou par accident, contre le cours ordinaire de la nature.

L'Exérèſe eſt une opération de Chirurgie, par laquelle on tire & on fait ſortir du corps les choſes étrangères, ſoit qu'elles y ſoient engendrées, ou qu'elles y ayent été pouſſées de dehors.

La Prothèſe eſt une opération de Chirurgie, qui applique & donne au corps un inſtrument externe, pour ſuppléer au défaut d'une partie qui lui manque ou qu'il aura perdue.

Mais comme cette quatrième opération eſt plutôt l'objet de divers artiſans, que d'un véritable Chirurgien, comme de mettre une jam-

be de bois, une main à reſſort, un œil d'émail, ou tout autre choſe convenable, je ne dirai rien davantage de cette opération; au lieu que je parlerai des trois autres, plutôt ſuivant le rapport qu'elles auront à la maladie dont j'aurai à traiter, que dans le deſſein d'en confirmer la vérité, qui eſt ſuffiſamment établie; les plus grands maîtres continuant de les admettre, & de s'en ſervir dans les éxamens qu'ils font à leurs Aſpirans. Ces trois moyens généraux ſe trouvent preſque dans chaque opération particuliere. Pour ſe convaincre de cétte verité, il ſuffit de faire attention à la Saignée, qui paroît la moindre de toutes les opérations chirurgicales, parce qu'elle eſt la plus commune, & l'on trouvera qu'elle renferme ſeule ces trois opérations en entier: car quand un Chirurgien fait une ſaignée, il ſépare ce qui eſt uni, il évacue ce qui doit être évacué, & il réunit enſuite ce qui eſt diviſé; enſorte que la ſynthèſe, la diérèſe, & l'éxérèſe ſe rencontrent dans cette opération, qui eſt néanmoins la plus ſimple & la plus ordinaire de la Chirurgie. Il en eſt de même de toutes les autres opérations plus ou moins conſidérables.

Puis que ces trois moyens généraux d'opérer ſe trouvent réunis dans preſque toutes les opérations particulières qui ſe font dans la Chirurgie, leurs diviſions & ſubdiviſions ne peuvent par conſéquent qu'embarraſſer la mémoire des commençans, ſans leur être d'une grande utilité: c'eſt ce qui me fait paſſer ſi légérement ſur cet article, & renvoyer aux Auteurs qui ſe ſont beaucoup étendus ſur ces minuties, ceux qui en voudront ſçavoir davantage; me contentant de dire ici qu'il y a preſqu'autant de

ſortes d'opérations particulières qui s'exécutent par ces trois moyens généraux d'opérer, qu'il y a de ſortes de malades qui demandent l'opération; & pour en convenir il ſuffit d'obſerver, que celle que l'on pratique aux abſcès ou aux tumeurs, eſt appellée ouverture; celle que l'on fait pour tirer la pierre hors de la veſſie, eſt nommée lithotomie; que l'ouverture du crâne eſt appellée le trépan; celle de la poitrine l'empyême; que celle que l'on fait au bas-ventre & au ſcrotum avec le trocart, pour vuider les eaux qui y ſont contenues, s'appelle la ponction; que la caſtration ſe fait au teſticule, à l'artère ouverte une inciſion & une ligature, ou l'application du bouton de vitriol, qui portent le nom de la maladie qui eſt l'anévryſme; l'amputation aux extrémités; l'arrachement aux dents ou aux ongles, & quantité d'autres opérations qui ſe trouveront traitées par ordre chacune en particulier, & qui, à la difference de celles que les Auteurs qui m'ont précédé ont admiſes, ne ſe rapportent qu'à la ſeule dont elles portent le nom: de manière qu'un jeune Chirurgien trouvera beaucoup de facilité à les exécuter, pourvû qu'il ait pris toutes les précautions convenables pour bien connoître l'opération, qu'il doit pratiquer, comment il la doit faire, & qu'il ait tout ce qui eſt néceſſaire avant, pendant & après l'opération, auſſi-bien qu'une parfaite connoiſſance des parties dont le corps humain eſt compoſé, ſans laquelle il ne peut réuſſir en aucune opération, ſi ce n'eſt par haſard ou par une routine aveugle, toujours périlleuſe.

On appelle partie du corps humain, tout ce qui entre en ſa compoſition. Pluſieurs parties peuvent être ſéparées du corps ſans qu'il périſſe.

CHAPITRE II.

De l'Anatomie du Corps Humain en général.

LEs parties du Corps ſe diviſent en ſimples ou ſimilaires, & en diſſimilaires, ou organiques. Les ſimples ſuivant les Anciens, ſont au nombre de dix; ſçavoir, la peau, la chair, la veine, l'artère, le nerf, la membrane, la fibre, le ligament, le cartilage, & l'os; quoiqu'à le prendre ſtrictement il ne doive y avoir que la ſeule fibre qui doive être appellée partie ſimple, puiſqu'elle entre dans la compoſition de toutes les autres, & qu'il n'y en a aucune qui entre dans la ſienne, au moins qui ſoit viſible.

Le parties diſſimilaires ou organiques ont des degrés differens, tels ſont le muſcle, le doigt, la main, & le bras. Ces différentes parties font chacune en particulier des actions différentes, qui concourent toutes au mouvement de l'appréhenſion.

Le Corps humain ſe diviſe en tronc & en branches, ou en trois ventres, & en ſes extrémités. Ce que l'on appelle le tronc, eſt compoſé de la tête, de la poitrine, & du bas-ventre, qui ſe nomment auſſi les trois ventres principaux, ſçavoir le ſupérieur, le moyen, & l'inférieur : le ſupérieur eſt la tête, le moyen eſt la poitrine, & l'inférieur eſt le bas-ventre ou l'abdomen.

Il y a quatre extrémités, deux ſupérieures qui ſont les bras, & deux inférieures qui ſont les cuiſſes & les jambes.

Quoique l'on entende par le mot de ventre une capacité propre à contenir pluſieurs parties, l'inférieur, qui s'étend depuis le diaphragme juſqu'aux aînes & à l'os pubis, retient ce nom préférablement aux deux autres, parce qu'il contient un plus grand nombre de viſcères. Il ſe diviſe en parties antérieures, & en parties poſtérieures.

L'antérieure ſe diviſe en trois régions : la ſupérieure ſe nomme Epigaſtrique, la moyenne Ombilicale, & l'inférieur Hypogaſtrique ; chacune de ces trois régions ſe ſubdiviſe en trois parties, ſçavoir une moyenne & deux latérales.

La première, qui eſt l'Epigaſtrique, commence au cartilage xiphoïde, & finit à deux travers de doigt au deſſus de l'ombilic, dont la partie moyenne retient le nom d'Epigaſtre, & les latèrales ſont appellées les Hypochondres. L'Epigaſtre contient l'eſtomac ou le ventricule, le pancréas, & une partie du colon. L'Hypochondre droit contient le grand lobe du foie, la véſicule du fiel, & la portion du colon qui touche à cette véſicule, qui lui imprime une couleur jaune & ſafranée en cet endroit : le gauche contient une portion du ventricule, la veine & l'artère ſplénique, une portion du colon, & la rate.

La ſeconde, eſt la partie moyenne ou la région Ombilicale ; elle commence où finit la première, & ſe termine à deux doigts ou environ de l'ombilic. Le milieu retient le nom du tout qui eſt l'ombilic, qui renferme la plus grande partie de l'inteſtin Jejunum & du Méſen-

tère. Le lombe droit contient une partie du colon, le rein droit, les veines & artères mésentériques & émulgentes; & le gauche le rein gauche, avec une portion du colon, les veines & artères émulgentes : au dessus de chaque rein on remarque une espèce de corps glanduleux, que l'on nomme capsule atrabilaire, dont l'usage n'est pas encore bien connu. On observe aussi sur les replis du Mésentère, les artères & veines mésaraïques, & les veines lactées qui servent à conduire le chyle à son réservoir, & delà au canal thorachique, qui se décharge dans la veine soûclavière gauche, où le chyle se mêle avec le sang, dont il suit le cours dans toute l'étendue du corps, où il devient de nouveau sang; au moyen de quoi la masse des humeurs est sans cesse réparée, à mesure qu'elle se dissipe par l'insensible transpiration, ou par d'autres évacuations tant naturelles qu'accidentelles.

La troisième, l'Hypogastrique, commence où finit la précédente région, & descend jusques à l'os pubis. Son milieu s'appelle l'Hypogastre, & ses côtés les Îles : sous l'Hypogastre sont contenus le rectum, l'iléum, la vessie, & la matrice aux femmes; du côté droit est le cœcum, & du côté gauche une portion du colon.

La partie inférieure de la région Hypogastrique se divise aussi en trois, qui sont, sa partie moyenne que l'on nomme le pénil, & ses deux latérales qui sont nommées les aînes, où l'on voit paroître quatre sortes de tumeurs, nommées bubons; sçavoir, le bubon ou l'apostême simple, le pestilentiel, dans le temps que regne la contagion, le bubon vénérien, & le bubonocéle.

La partie poſtérieure du ventre s'étend depuis les dernières côtes juſques à l'extrémité de l'os ſacrum ; dans cette étendue ſe trouvent les lombes ou le rable & les feſſes qui ſont diviſées par une raye où eſt ſitué l'anus. Il eſt abſolument néceſſaire aux Chirurgiens de ſe former une idée juſte de ces différentes régions, & des viſcères qui ſont contenus ſous chacune, afin de pouvoir déſigner plus préciſement dans leurs rapports en Juſtice, quels ſont ceux de ces viſcères qui ſont intéreſſés dans les playes pénétrantes, qui ſont à cet égard plus ou moins dangereuſes, & par-là mettre les Magiſtrats en état de prononcer ſur chaque délit particulier un Jugement plus équitable.

Le ventre inférieur eſt encore diviſé en parties contenantes, & en parties contenues. Les parties contenantes ſont communes & propres : les communes ſont les tégumens, appellés l'épiderme, le derme, le pannicule graiſſeux, le pannicule charnu, & la membrane commune des muſcles, ſelon les Anciens ; mais que les Anatomiſtes modernes ont réduit aux trois premiers, prétendant que le pannicule charnu, & la membrane commune des muſcles, n'ont jamais été qu'en idée, puiſqu'on ne peut les démontrer. Il faut donc s'en tenir à trois tégumens, qui ſont l'Epiderme, la Peau & la Graiſſe. L'Epiderme ou la Surpeau eſt une membrane très-déliée, qui ſe remarque aux ampoules que cauſe la brûlure. Elle eſt deſtinée à couvrir la peau, à empêcher la ſortie des humeurs par les extrémités des vaiſſeaux qui s'y terminent, & à émouſſer le ſentiment du toucher, quoiqu'elle ſoit inſenſible, parce qu'il n'entre aucun vaiſſeau dans ſa compoſition, ni

veine, ni artère, ni nerf. La Peau est la plus grande membrane du corps, qui se peut étendre & se resserrer, comme presque toutes les autres membranes. Elle est attachée dans presque toute son étendue aux parties qu'elle touche, & percée d'une infinité de petits trous, pour faciliter la transpiration, qui se fait au moyen d'un nombre innombrable de petites glandes qui répondent à ses pores, & qui séparent l'humeur qui fournit à cette transpiration. Entre les usages que l'on donne à la Peau, ceux d'envelopper toutes les parties du corps, d'être l'organe du toucher, & de servir d'émonctoire ou d'égout aux humeurs qui sortent par les sueurs ou par la transpiration, sont les principaux.

La Graisse, qui est le troisième des tégumens communs, est une substance de moyenne consistance, qui est formée de la partie onctueuse & huileuse du sang renfermée dans des cellules membraneuses. Il y en a de plusieurs sortes, qui ont des usages différens, il ne s'en trouve point à de certaines parties, comme au cerveau, aux lèvres, à la verge, au scrotum, ni aux testicules, parce que sa présence auroit gêné ces différentes parties dans leur action. Elle sert de nourriture aux vipères pendant tout l'hiver, aux limaçons & à plusieurs autres insectes, de même qu'à plusieurs animaux, comme à la marmotte & aux ours.

Les parties contenantes propres du bas-ventre sont les Muscles de l'abdomen, & le Péritoine. Les Muscles sont au nombre de dix, cinq de chaque côté; le premier est appellé le grand oblique descendant & externe; les autres sont le petit oblique ascendant & interne, le transverse, le droit, & le pyramidal. Quand ce der-

nier ne se trouve pas, comme il arrive quelquefois, il n'y en a que huit, quatre de chaque côté. Les deux obliques & le transverse sont percés à leur partie moyenne, pour laisser passer les vaisseaux ombilicaux ; & à leur partie inférieure, pour laisser sortir aux hommes les vaisseaux spermatiqués qui vont aux testicules, & les ligaments ronds aux femmes qui partent de la matrice Le muscle droit est divisé par des intersections tendineuses, qui le partagent en plusieurs muscles dont le nombre n'est pas toujours égal ; les uns en ayant trois, les autres quatre, cinq, & même davantage. L'usage de ces muscles est de comprimer l'abdomen en différentes manières, selon le besoin.

Le Péritoine est une membrane double, molle & déliée, qui renferme tous les viscères du bas-ventre en général, & se replie sur chacun d'eux : sa superficie interne est lisse & polie ; l'externe au contraire est fibreuse & inégale, afin de se mieux unir aux muscles qui y sont adhérens. Il a deux allongemens, qui forment de chaque côté un canal propre à laisser passer les vaisseaux spermatiques qui vont dans les hommes aux testicules, & les ligamens ronds chez les femmes.

Le Nombril est un nœud qui se fait de la réunion des vaisseaux ombilicaux, que l'on coupe à l'enfant, après les avoir liés aussi-tôt qu'il est né ; ces vaisseaux sont la veine ombilicale & les artères ombilicales qui se dessechent & deviennent inutiles après la naissance de l'enfant, & l'ouraque qui paroît suspendre le fond de la vessie, de peur que venant à s'affaisser, l'homme ne fût obligé d'uriner trop souvent.

Quoique la situation des parties qui sont con-

tenues dans le ventre inférieur, ait été aſſignée dans la diviſion & la ſubdiviſion qui vient d'être faite de ſes trois régions ; il faut pourtant encore, pour pouvoir bien traiter les playes qui arrivent à ces différens viſcères, en connoître la compoſition & les uſages : c'eſt ce qui m'oblige à reprendre la choſe de plus loin, pour en donner une parfaite connoiſſance.

Les parties contenues dans le bas-ventre ſont l'épiploon, le ventricule, les inteſtins, le méſentère, le foie, la véſicule du fiel, la rate, les reins, le pancréas, la veſſie, & la matrice aux femmes, la groſſe artère nommée Aorte, les vaiſſeaux ſpléniques, les méſentèriques, la veine-cave, la veine-porte, & toutes les diſtributions de ces principaux vaiſſeaux.

L'Epiploon eſt une membrane graiſſeuſe, qui nage ſur les inteſtins, & qui s'étend depuis le fond du ventricule, auquel elle eſt attachée, juſqu'au nombril : & quand elle ſe dérange de ſa ſituation, en ſe chargeant d'une grande quantité de graiſſe, elle deſcend juſques au bas du ventre & dans les aînes, où elle cauſe une tumeur que l'on nomme épiplocèle, & rend même les femmes ſtériles quand elle ſe gliſſe entre la veſſie & la matrice, comme Hippocrate nous l'a enſeigné dans ſes aphoriſmes. Sa figure repréſente une gibecière. Outre que l'Epiploon eſt attaché au fond de l'eſtomac, il l'eſt encore à la rate par ſa membrane externe, de même qu'à l'inteſtin colon, & aux lombes d'où il ſemble prendre naiſſance. L'on prétend que ſon uſage eſt d'échauffer le fond du ventricule & les inteſtins grêles, & d'aider par ſa chaleur à faire la digeſtion.

Depuis la bouche jusqu'à l'anus il y a un canal membraneux, long & continu, composé des mêmes plans de fibres dans toute son étendue, mais qui s'élargit & s'étrécit dans son progrès en différens endroits; ce qui changeant sa figure, lui fait prendre différens noms. La première portion de ce canal s'appelle l'Œsophage, qui s'étend depuis la racine de la langue jusqu'au dessous du diaphragme, où venant à s'élargir considérablement, il prend la figure d'une cornemuse, & est nommé l'Estomac, qui a un peu plus ou moins de volume dans les différens sujets. Il est composé de trois membranes qui sont une commune & deux propres; la membrane commune ou l'extérieure, est moins épaisse que les deux propres qu'elle renferme; la seconde, qui est celle du milieu, est composée de fibres droites, obliques & transversales, capables de se beaucoup étendre & de s'étrécir, à proportion des alimens qui y sont reçus, & qui s'y dissolvent par le moyen d'un suc qu'y dégorgent les petites glandes qui tapissent la troisième tunique; en sorte que les alimens ainsi dissous & liquéfiés s'engagent dans l'ouverture inférieure de l'estomac, nommée pylore, & passent dans la première portion du conduit intestinal, nommée duodénum.

Le Ventricule est plus convexe du côté des intestins, & plus applati du côté du diaphragme. On y remarque deux orifices, dont le supérieur situé un peu à gauche, reçoit les alimens; & l'inférieure placé au côté droit, est appellé pylore ou portier, parce que c'est lui qui en permet la sortie.

Les Intestins sont des corps longs, ronds & creux,

voit attendre que de plusieurs grands Maîtres, qui se seroient communiqué leurs sentimens. On auroit peine à croire qu'un si grand nombre de Maladies presque désespérées ; & plusieurs autres Maladies à-peu-près semblables, auroient été conduites par une même main, & par des remèdes si heureux, si l'on ne reconnoissoit dans votre Ouvrage une grandre modestie ; & une probité à toute épreuve : Heureux les malades qui tomboient entre vos mains ; encore plus heureux vous, Monsieur, car leur mort entre d'autres mains, auroit fini leurs peines ; & leur guérison entre les vôtres faisoit toute vôtre consolation & votre joie. Mais ce qui m'a le plus surpris, ce sont les deux fractures compliquées qui sont le sujet de l'Observation 85, & la Réflexion où deux grandes portions du *Tibia* ont été enlevées, & les malades guéris sans aucune incommodité ; & sans que la matière qui devoit faire l'allongement osseux, pour renouer les deux parties des os éloignés, ait été détruite par la suppuration qui se faisoit entre le jambier externe, l'extenseur du gros orteil, l'extenseur des quatre doigts, le jambier postérieur, la longue tête du profond, & le fléchisseur du gros orteil. Ce sont des coups de Maître que l'on n'ose pas espérer ; & M. *Doucet* n'avoit-il pas raison de proposer l'amputation, que vous avez si heureusement différée, que les malades ont été guéris sans ce dernier secours ? Vôtre Livre, Monsieur, paroît ici en trois Tomes *in*-12, quoiqu'il m'ait été indiqué en un gros *in*-4°. par M. *Coutier*, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine de Paris, demeurant rue des Noyers, homme d'un grand mérite, & qui me fait la grace de m'aimer, & de me vouloir du bien. Il me parle aussi d'Observations sur les Accouchemens ; qui doivent apparemment faire une quatrième partie de vôtre Ouvrage ; mais auroit-on imprimé votre Livre sous deux formes en si peu de temps ; celui-ci se vend à Paris au Palais chez *Huart*, & l'Approbation de M. *Devaux* est du 9 Juillet 1720. La forme ne fait rien au mérite ; qu'il soit en un *in*-4°. ou en un *in*-12°. Quoi qu'il en soit ; je ne serai pas content que je n'aie cette quatrième Partie ; en cas que vous l'ayez faite, parce qu'elle n'est pas moins utile que ce qui est fait ; & j'espère que vos Observations seront raisonnées d'une autre manière que celles de M. *Mau-*

riceau, où il y a, à mon avis, un grand nombre d'inutilités, ainsi que dans son Traité d'Anatomie sur les parties de la génération du Sexe, quoiqu'habile homme d'ailleurs. Enfin Monsieur, quand nous aurons cet Ouvrage de vous, nous aurons une Chirurgie la plus complette & la plus judicieusement écrite qui ait encore paru. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve dans votre âge avancé afin que vous puissiez avoir la consolation de voir faire à M. votre fils des progrès aussi heureux en Médecine que vous en avez faits en Chirurgie. Pardonnez moi la liberté que je prens de vous écrire, n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, & accordez moi la grace de vous assûrer que je suis, avec un profond respect, MONSIEUR, Votre très-humble & très-obéissant serviteur, DOUÉ, Chirurgien-Juré.

A Lausanne, en Suisse, ce 15 Octobre 1722.

LETTRE de M. COUTIER, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, à M.* DE LA MOTTE.

MONSIEUR,

LE récit au naturel que j'ai fait à M. DOUÉ, de vos Ouvrages de Chirurgie, quoique je ne les aie lus qu'en passant, & même avec précipitation, parce que celui qui me les avoit prêtés ne pouvoit s'en passer, par le plaisir qu'il prenoit à les relire, m'en fait d'autant plus, que je l'ai mis dans le goût de les avoir : c'est un homme de bon goût, de bon sens & d'esprit, habile dans le manuel des Opérations, & sçachant l'Anatomie à fond ; de quoi je puis d'autant mieux répondre, que j'ai été un fidèle témoin de toutes les peines qu'il s'est données pour l'apprendre : c'est en effet le fondement de la Chirurgie comme de la Médecine ; c'est ce qui assûre le raisonnement, & donne des moyens sûrs &

certains pour tout entreprendre ſans témérité. Vos Ouvrages, Monſieur, font foi de ce que j'avance; le ſtyle y eſt ſi conforme à la nature du ſujet, qu'on eſt frappé d'y voir un ſens lumineux confondu ſi modeſtement avec une expreſſion commune; de ſorte que l'on eſt ſurpris de ſe trouver ému, dans le temps même qu'il ſemble qu'on n'y trouve rien que d'ordinaire. Qu'il eſt avantageux, Monſieur, de ſçavoir s'occuper tout enſemble à la modération & au travail, non à ces travaux qui épuiſent le corps & qui diſſipent l'eſprit, mais à ceux qui, ſans nuire à la liberté des réflexions, nous font trouver des moyens sûrs & certains d'aſsûrer la vie des hommes dans les Opérations les plus dangereuſes. Il faut eſpérer que de ſi beaux commencemens nous donneront des idées nouvelles pour d'autres Ouvrages, & que vous laſſerez plutôt les Libraires d'imprimer, que vous d'écrire. Jamais la Chirurgie n'a été mieux traitée, & l'honneur que vous lui faites vous donnera à jamais une gloire immortelle, & à moi d'être, MONSIEUR, Votre très-humble, &c. COUTIER, D. M. P.

A Paris, le 20 Novembre 1722.



AVERTISSEMENT
Sur cette troisiéme Edition.

Un Traitè de Chirurgie publié pour la première fois en 1722, & dont la ſeconde édition parut dix ans après, augmentée de quelques Obſervations nouvelles que l'Auteur encore vivant, mais parvenu à un âge extrêmement avancé, avoit communiquées à la perſonne qui ſe chargea de le faire réimprimer, ſembleroit ne pas mériter d'être mis ſous les yeux du Public, après les découvertes ſans nombre dont l'induſtrie & la ſagacité des Chirurgiens de nos jours ont enrichi la théorie & la pratique de l'Art qu'ils exercent. Mais celui de M. de la Motte n'a point vieilli, & ſon utilité eſt toujours la même, parce que les raiſonnemens qu'il contient ſont fondés ſur l'expérience, & que les préceptes y ſont déduits ou confirmés par l'obſervation. Il eſt fâcheux que l'Auteur qui a joui d'une réputation fort brillante pendant une longue

ſuite d'années, n'ait pas embraſſé dans ce Traité toutes les parties de ſon Art ſur leſquelles il devoit cependant avoir des connoiſſances très-étendues. On y cherche en vain ce qui concerne les affections des yeux, le Bec de lievre, le Polipe des narines, l'Anevriſme, les Hernies, &c. &c. maladies très-communes, que ceux qui commencent à pratiquer la Chirurgie n'ont pas moins d'intérêt à connoître que les autres. Il auroit été facile de ſuppléer à ces omiſſions, en ajoutant à ce Traité des articles ſuffiſamment étendus ſur ces différens objets, mais il ſeroit beaucoup plus volumineux, & moins à la portée des Etudians auxquels il eſt principalement deſtiné, & ce n'eût point été l'ouvrage de M. de la Motte. La ſeule choſe qu'on ſe ſoit permiſe dans cette nouvelle édition, a été de changer quelques expreſſions, & quelques tournures de phraſes qui n'ont pas paru préſenter un ſens aſſez clair, & d'ajouter un fort petit nombre de Notes, dans leſquelles on a quelquefois rectifié le juge-

ment de l'Auteur. Les idées ont ſi fort changé depuis le tems auquel il écrivoit ; les connoiſſances ſe ſont multipliées à un tel point, qu'il n'eſt pas extraordinaire qu'il ſe ſoit trouvé quelque choſe à reprendre dans un Traité auſſi long. Cependant on n'a uſé de ce droit que chacun a ſur les Ouvrages rendus publics, qu'avec la ſobriété & la modération qu'exige la haute conſidération que M. de la Motte s'eſt juſtement acquiſe par ſon ſçavoir, ſa candeur & ſa probité.



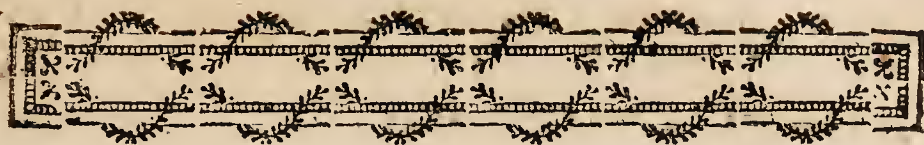


TABLE
DES CHAPITRES, PARAGRAPHES, &c.

Contenus dans le premier Volume.

Fin de la Table du premier Volume.

De l'Imprimerie de D'HOURY.

creux, qui s'étendent depuis l'orifice inférieur de l'estomac jusqu'à l'anus ; leur canal, qui est fort varié, tant par ses différens contours, que par les noms qu'on leur donne, est destiné à recevoir le chyle & les excrémens. Ils sont situés dans la cavité du ventre inférieur, duquel ils remplissent la plus grande partie, depuis le ventricule jusqu'à l'os pubis, & sont couverts de l'épiploon, & attachés aux lombes par le moyen du mesentère qui les lie ensemble ; de manière que les grêles sont au milieu, & les gros forment une espèce de cercle tout au-tour. Les grêles sont au nombre de trois, le duodénum, le jéjunum & l'iléum. Il y a aussi trois gros, le cœcum, le colon, & le rectum. Ils ont trois tuniques, comme l'estomac, qui ne diffèrent que très-peu les unes des autres, sinon que celles des grêles sont plus déliées, & celles des gros plus épaisses. Ils ont un mouvement qui leur est naturel, appellé péristaltique ou vermiculaire, qui se fait par la contraction de leurs fibres de haut en bas, dans l'ordre naturel, tant pour exprimer le chyle qui est contenu au-dedans, & le faire couler dans les veines lactées, que pour pousser les excrémens en bas, & ensuite au dehors. Le mouvement contraire est appellé antipéristaltique, qui arrive dans la colique nommée volvulus, ou dans l'étranglement de l'intestin, lequel arrive quelquefois dans les hernies, ou par quelqu'autre obstacle que ce soit, capable de boucher le conduit intestinal.

Le premier des intestins grêles est le Duodénum, ainsi appellé parce qu'on lui donne douze travers de doigt de longueur. On trouve à son extrémité, proche le jéjunum, deux

trous qui ſont les extrémités de deux canaux, dont l'un s'appelle cholidoque, & l'autre pancréatique : le premier décharge la bile qui vient du foie & de la véſicule du fiel, dans cet inteſtin ; & l'autre ſe vuide dans le même inteſtin du ſuc qu'il tire du pancréas. La rencontre de ces deux ſucs dans le conduit inteſtinal, donne lieu, ſi l'on en croit Sylvius Deleboé, à une fermentation qui accélére l'excrétion de la bile & en conſéquence celle des excrémens groſſiers, auſſi-bien que la perfection du chyle, & ſon entrée dans les conduits laiteux. Le même Auteur a auſſi établi ſur cette fermentation ſon explication des retours des fiévres intermittentes, d'une manière fort ingénieuſe, mais qui ne laiſſe pas d'avoir ſes difficultés.

Le ſecond des inteſtins grêles eſt le Jéjunum, qui eſt ainſi nommé, parce qu'il eſt toujours moins plein que les autres, à cauſe de la quantité des veines lactées qui y abordent, & qui portent le chyle au réſervoir du chyle. Il commence à l'extrémité du duodénum, & finit où l'Iléum commence.

Le troiſième des inteſtins grêles eſt l'Iléum, ainſi dit parce qu'il occupe le vuide que forment les os des Îles. Il différe du jéjunum par ſa couleur, qui eſt un peu plus noire. Il a auſſi moins de veines lactées, & va ſe terminer au quatrième inteſtin appellé cœcum. Il eſt plus long que tous les autres enſemble : c'eſt lui qui fait pour l'ordinaire la hernie que l'on nomme enterocèle. Il eſt auſſi le ſiége du repli inteſtinal, appellé *volvulus* ou *miſerere ;* maladie qui cauſe le reflux des excrémens, que l'on eſt forcé de rendre par la bouche, à cauſe de l'étran-

glement occasionné par le repli des tuniques de cet inteſtin, qui intercepte le cours des matières ſtercorales du côté de l'anus.

Le premier des gros boyaux eſt le Cœcum, ainſi dit parce que c'eſt une manière de poche qui n'a qu'une ouverture pour entrée & pour ſortie. Il eſt ſitué dans l'hypocondre droit, au-deſſous du rein, où il eſt étroitement attaché au péritoine. Il a un appendice en forme d'un ver oblong, que Bartholin a pris pour le cœcum. On trouve dans le canal de cet appendice des portions de ce que l'on avale, qui s'y réſervent pendant un très-long-tems.

Le Colon eſt le ſecond & le plus ample des gros inteſtins. Il eſt ainſi appellé parce que l'on eſtime que c'eſt dans ce boyau que les douleurs de la colique ſe font ſentir le plus ſouvent; dénomination qui n'eſt pas ſolidement fondée, parce qu'une humeur âcre ou autrement dégénérée, capable d'irriter la tunique intérieure du conduit inteſtinal, peut faire une impreſſion plus fâcheuſe encore ſur la tunique des inteſtins grêles qui eſt délicate, que ſur celle du colon dont le tiſſu eſt plus groſſier, & par conſéquent moins ſenſible. Cet inteſtin commence à la fin du cœcum, vers le rein droit auquel il eſt attaché, & remontant ſous la partie cave du foie, il touche la véſicule du fiel, qui lui communique ſa couleur jaune; après quoi il paſſe ſous l'eſtomac, s'attache à la rate & au rein gauche, & deſcend en formant la figure d'une S capitale juſqu'au-deſſous de l'os ſacrum, & ſe termine au dernier inteſtin nommé rectum. Il a à ſon commencement une valvule circulaire, pour laiſſer paſſer les excrémens, & empêcher qu'ils ne remontent, non plus que les vents, ni les la-

vemens, si ce n'est à l'occasion de quelque obstruction capable de leur faire forcer cette digue.

Le troisième & le dernier des gros boyaux est le Rectum, qui est ainsi nommé à cause qu'il descend droit de l'os sacrum à l'anus, où il finit. Il est plus charnu & plus épais qu'aucun autre intestin, entouré de beaucoup de graisse, & fortement attaché au col de la vessie aux hommes, & à celui de la matrice aux femmes. Son extrémité, qui se nomme l'anus ou le fondement, a trois muscles, sçavoir un sphincter & deux releveurs.

Le Mésentère est une double membrane, située dans le milieu du ventre, d'une figure à peu près circulaire. Il a environ quatre travers de doigt de diamètre, & trois aulnes de circonférence, autour de laquelle les intestins sont attachés, en se plissant beaucoup, pour se trouver d'une longueur convenable à leur attache. On remarque entre ses deux membranes, peu de tems après que l'animal a mangé, les veines lactées, par où passe le chyle des intestins, pour être porté au réservoir de Pecquet, qui se trouve entre les deux tendons du diaphragme. On y observe aussi des vaisseaux lymphatiques, les veines & les artères méséraïques, & un grand nombre de petites glandes, qui se grossissent considérablement à l'occasion des obstructions, qui s'y forment par un chyle mal conditionné, & sur-tout dans les sujets qui sont attaqués des écrouelles ou du scorbut, ainsi qu'aux enfans du premier âge, à qui les nourrices donnent prématurément de la bouillie souvent mal préparée & en plus grande quantité qu'ils n'en peuvent digérer; ce qui leur engendre des

vers, des coliques, des vomiſſemens, différentes fièvres, & le fond d'une mauvaiſe conſtitution, dont ils ſe reſſentent aſſez ſouvent durant tout le cours de leur vie.

Le Foie eſt un viſcère d'une grandeur conſidérable, qui eſt ſitué dans l'hypocondre droit ſous le diaphragme dont il eſt peu éloigné. Il eſt enveloppé d'une membrane mince & déliée qui lui eſt propre; ſa figure eſt aſſez ſemblable à un pied de bœuf. Il eſt convexe du côté du diaphragme, & concave du côté du ventricule; c'eſt dans cette concavité qu'eſt attachée la véſicule du fiel, qui eſt une petite poche contenant une portion de bile, qui ſe dégorge par le canal cyſtique dans le canal cholidoque, qui la verſe dans l'inteſtin duodénum, lorſque le chyle y paſſe vers la fin de la digeſtion qui s'en eſt faite dans l'eſtomac.

Le Foie eſt diviſé en deux lobes, dont le plus grand qui eſt rond, eſt à droite, & l'autre qui eſt étroit & pointu, eſt à gauche; l'on y en trouve un troiſième qu'on appelle le petit lobe du foie, ſitué en ſa partie poſtérieure, qui eſt en effet fort petit. Le foie eſt attaché par deux ligamens, dont l'un le tient ſuſpendu au diaphragme; le ſecond, qui vient de ſa tunique, l'attache au cartilage xiphoïde. Sa couleur la plus ordinaire eſt un rouge-brun. Sa compoſition ou ſa ſubſtance n'eſt qu'un aſſemblage d'une infinité de petites glandes, qui reçoivent chacune trois rameaux, un de la veine-cave, un de la veine-porte, & un du vaiſſeau biliaire. Outre ces vaiſſeaux, l'on y en trouve beaucoup de lymphatiques. Son uſage eſt de ſéparer la bile du ſang, & de la verſer dans le duo-

dénum par le canal hépatique, & dans la véſicule du fiel par différens conduits. Quoiqu'il reçoive deux petits nerfs, ils n'entrent point dans ſa compoſition, ce qui fait qu'il eſt ſans ſentiment; ils ſe perdent dans ſa tunique, qu'ils forment en s'élargiſſant.

La Rate eſt ſituée dans l'hypocondre gauche ſous le diaphragme, entre les côtes & le ventricule, ſa partie latérale & poſtérieure étant appuyée ſur les dernières des fauſſes côtes. Quoique ſa grandeur ſoit très-différente, la plus ordinaire eſt d'un demi-pied de long, de trois travers de doigt de large, & d'un pouce d'épaiſſeur, ayant la figure d'une langue de bœuf. Elle eſt convexe du côté des côtes, & concave du côté qu'elle reçoit ſes vaiſſeaux. Elle eſt attachée au péritoine, au rein gauche, à l'épiploon par des ligamens membraneux, & à l'eſtomac par des conduits nommés vaiſſeaux courts. Elle reçoit des nerfs de l'intercoſtal, des veines de la porte, & des artères de la cœliaque. Ces vaiſſeaux venant à ſe diviſer en un nombre infini; ſous une même enveloppe, vont ſe rendre dans des cellules, d'où le ſang eſt reporté par la veine ſplénique dans la veine-porte. Son uſage n'eſt pas encore bien connu, parce qu'on n'y trouve point de conduits excréteurs, au moyen deſquels il ſe décharge aucun ſuc pour être dépoſé ailleurs; cependant on peut croire que la quantité d'eſprits animaux qui ſont portés à ce viſcère par des nerfs conſidérables, atténuent le ſang, & le diſpoſent à être plus aiſément ſéparé de la bile dans le foie, d'où la veine-porte le doit faire paſſer dans la veine-cave, pour circuler enſuite dans toute la maſſe.

Le Pancréas eſt un compoſé de quantité de glandes conglomérées, renfermées dans une même membrane; il eſt ſitué ſous le ventricule, vers la première vertèbre des lombes. Sa plus conſidérable partie ſe trouve ſous l'hypocondre gauche; il eſt fortement attaché au péritoine, & ſa grandeur la plus ordinaire eſt de huit à dix travers de doigt de long ſur deux de largeur & un d'épaiſſeur. On croit qu'il ſert à ſéparer un ſuc acide, qui eſt porté par ſon canal dans le duodénum, pour des uſages qui ſont aſſez bien imaginés; mais qui ne ſont pas mieux démontrés que beaucoup d'autres conjectures, dont les traités d'anatomie ſont remplis.

Les Reins ſont des corps charnus, ſemblables par leur figure à une féve d'aricot, d'une conſiſtance beaucoup plus dure que celle du Foie. Il y en a deux, ſitués dans la région lombaire, un de chaque côté, à droite & à gauche: ils ſont attachés à la veine-cave & à la groſſe artère, par les veines & artères émulgentes, environ à quatre doigts de diſtance. Le droit eſt plus bas que le gauche. Leur groſſeur qui eſt médiocre, eſt ſouvent inégale, étant même d'un volume différent l'un de l'autre; leur longueur la plus ordinaire eſt de quatre à cinq travers de doigt, leur largeur de trois, & leur épaiſſeur de deux. Leur ſuperficie eſt liſſe & polie; leur couleur eſt d'un rouge obſcur. Ils ſont couverts du péritoine, & ont une membrane propre qui les couvre, & qui retient les glandes dont ils ſont compoſés dans leur ordre & dans leur aſſemblage. Ils reçoivent chacun deux nerfs, & une groſſe ar-

tère qui leur porte le ſang avec la ſéroſité qui s'en ſépare dans leurs glandes, & qui eſt enſuite reporté par l'émulgente dans la veine-cave. Le baſſinet, qui eſt une petite cavité au-dedans du rein, eſt fait de l'extrémité de l'urètère, dans lequel tombe la ſéroſité par de petits corps mamillaires, qui l'y verſent goutte à goutte, après qu'elle a été ſéparée par les glandes, & elle eſt conduite dans la veſſie par les uretères, qui ſont deux canaux, un de chaque côté, qui en ſortant des reins vont ſe terminer à la veſſie, aſſez près de ſon col, en perçant ſes tuniques à quelque diſtance l'un de l'autre. Leur groſſeur ordinaire eſt comme celle du tuyau d'une plume à écrire. C'eſt dans les uretères qu'eſt le ſiége des douleurs que ſouffrent ceux qui ſont affligés de la néphrétique, à cauſe des nerfs qu'ils reçoivent dans leur compoſition, qui les rendent très-ſenſibles à l'impreſſion des petites pierres charriées par ces conduits, qui les traverſent & vont des reins à la veſſie.

La Veſſie eſt une partie membraneuſe, qui forme une cavité propre à contenir une certaine quantité d'urine, & même des pierres d'une groſſeur conſidérable, qui s'y engendrent aſſez ſouvent; ſa figure eſt ronde & oblongue; ſa capacité eſt proportionnée aux ſujets où elle ſe trouve. La veſſie, comme toutes les parties membraneuſes, a beaucoup de facilité à s'étendre & ſe reſſerrer. Elle eſt compoſée de trois membranes, y comprenant la commune qui lui vient du péritoine. La première des propres eſt épaiſſe, dure & ſolide, compoſée de fibres charnues qui l'obligent à ſe contrac-

ter pour l'expulſion de l'urine. La ſeconde des propres qui eſt l'interne, eſt la plus mince, & d'un ſentiment vif & exquis ; elle eſt pleine de rides, pour en faciliter la dilatation & la contraction, & enduite d'une eſpèce de mucoſité, pour empêcher l'action des ſels de l'urine. Le fond de la veſſie eſt ſa partie la plus ample ; il eſt placé aux hommes ſur le rectum, & aux femmes ſur la matrice ; il s'étrécit peu à peu pour venir ſe terminer à un col, qui eſt la partie la plus étroite & la plus charnue de cet organe ; il eſt beaucoup plus long, plus tortueux, & moins large aux hommes qu'aux femmes ; il a un petit muſcle appellé Sphincter, qui ſert à ouvrir & à fermer ſon orifice. Elle eſt attachée au nombril par l'ouraque ; & ſon col tient à l'inteſtin droit aux hommes, & aux femmes au col de la matrice. Son uſage eſt de recevoir & de contenir l'urine qui lui eſt apportée par les uretères, de lui ſervir de réſervoir, & de s'en décharger dans l'urètre par ſon col, qui s'ouvre & ſe ferme ſe lonle beſoin.

Il y a deux gros vaiſſeaux contenus dans le bas-ventre, qui ſont l'aorte ou la groſſe artère, & la veine-cave. Après que l'aorte a donné ſept artères au bas-ventre, & qu'elle eſt parvenue à l'os ſacrum, elle ſe porte ſur la veine-cave, & ſe partage en deux groſſes artères nommées iliaques, leſquelles ſe diviſent chacune en deux, qui en donnent encore pluſieurs autres, pour enſuite continuer leur progrès le long des cuiſſes où elles ſe nomment crurales ; d'où elles ſe diſtribuent aux jambes & juſqu'aux extrémités, pour porter le ſang, qui eſt enſuite rapporté par la même quantité

de veines jusqu'aux cuisses & au dedans du bas-ventre. Ces veines ont les mêmes noms que les artères, comme on le verra dans la suite, en parlant de la veine-cave ascendante.

Il y a deux Testicules, qui sont situés chez l'homme hors du bas-ventre, dans le scrotum, qui est une bourse pendante au-dessous de la verge. Cette bourse est formée de deux membranes, qu'on nomme communes, parce qu'elles enferment les deux testicules. Outre ces deux membranes qui leur sont communes, ils en ont chacun trois propres, qui sont l'érythroïde, l'élytroïde & l'albuginée. Au-dessous de cette membrane est le testicule, dont la substance est blanche & molle, composée de quantité de petits vaisseaux séminaires, d'artères, de veines, de nerfs & de vaisseaux lymphatiques; ensorte que toute sa substance n'est qu'un peloton de vaisseaux repliés les uns sur les autres, desquels ceux qu'on appelle déférens, prennent leur origine par l'entremise de l'epididyme, qui est comme un petit testicule couché sur le grand. Ils ont deux muscles que l'on nomme crémasters, qui les tiennent suspendus. L'usage des testicules est de séparer la semence, qui est ensuite portée dans les prostates, &c.

Les Testicules se trouvent quelquefois aux enfans, jusques dans un âge un peu avancé, renfermés au dessus de l'aîne, dans l'intervalle des anneaux des muscles de l'epigastre; mais la nature qui se fortifie en avançant vers l'âge de puberté, les chasse enfin jusques dans le scrotum; & c'est à quoi les Chirurgiens doivent prendre garde de ne se pas tromper,

en prenant un testicule dans cette situation, pour une tumeur contre nature, ce qui n'est pas sans exemple.

La Verge est placée à la partie inférieure & externe du bas-ventre; elle est attachée à l'os pubis. Sa substance se divise en parties contenantes, & en parties contenues; les contenantes qui sont l'épiderme & la peau, lui servent d'enveloppe; les contenues sont les vaisseaux, les muscles, le gland, les deux corps caverneux & l'urètre. Sa peau, non plus que celle du scrotum, n'a point de graisse; ce qui arrive parce que les glandules de cette partie ne sont pas disposées de manière à pouvoir filtrer ce suc huileux. Elle reçoit des nerfs qui se répandent dans sa substance, & jusqu'à la peau, & qui la rendent très-sensible. Elle a quatre muscles, pour faire ses mouvemens, deux érecteurs & deux éjaculateurs, & les deux corps caverneux qui forment la plus considérable portion de cet organe, dont le volume n'est pas égal dans tous les sujets.

L'Urètre est un canal nerveux, lequel s'étend depuis le col de la vessie jusqu'à l'extrémité de la verge, qui s'appelle le gland, à cause de la ressemblance qu'elle a avec ce fruit.

La Matrice est située dans l'hypogastre entre le rectum & la vessie, dans une cavité formée par les os sacrum, ilium, ischium, & pubis, nommée le bassin de l'hypogastre. Sa grandeur ainsi que son épaisseur sont fort différentes. Sa figure oblongue & applatie représente assez dans sa totalité une poire de bon-chrétien, plus petite que grosse. D'une base

large, qui eſt ſon fond, elle diminue peu à peu, pour prendre la forme d'un col qui ſe termine par une eſpèce de gland, dont l'extrémité a la figure aſſez approchante de celui de l'homme, & percé de la même manière ; ſa ſubſtance eſt membraneuſe. Elle eſt en premier lieu couverte du péritoine, dont elle emprunte ſa première membrane. Sa membrane propre eſt tiſſue de trois ſortes de fibres ; ſçavoir, de droites, de tranſverſales, d'obliques ; ce qui la rend capable de dilatation & de contraction. Elle eſt attachée par ſon col, qui eſt couvert du péritoine, à la veſſie & à l'os pubis par devant, & par derrière au rectum & à l'os ſacrum. Son fond a quatre ligamens, deux deſquels ſe nomment ligamens larges, à cauſe de leur ſtructure membraneuſe qui s'étend ſur la face interne de l'os ilium. Ces ligamens ſont des productions du péritoine, qui viennent des lombes, & vont s'inſérer aux parties latérales du fond de la matrice. C'eſt ſur ces ligamens qu'on voit placés des corps véſiculaires, plus ou moins gros, à deux bons travers de doigt & à côté du fond de la matrice : les nciens les ont appellés les teſticules des femmes, & la plûpart des modernes prétendent que ce ſont des ovaires, qui fourniſſent les petits œufs, par le moyen deſquels, ſelon eux, la génération ſe fait dans l'homme, comme chez les volatiles.

Les deux autres ligamens de la matrice ſe nomment ronds, à cauſe de leur figure ronde. Ils prennent leur origine des côtés du fond de la matrice, vers ſes cornes, & traverſant les anneaux qui ſont aux aponévroſes des muſcles

de l'abdomen, ils paſſent par les aînes, & vont ſe perdre en s'élargiſſant, en forme de patte d'oïe, dans la partie interne des cuiſſes. La matrice, reçoit des nerfs de pluſieurs endroits, qui forment la relation qu'elle a avec toutes les parties du corps; ce qui la rend ſi ſuſceptible de plaiſir & de douleur; & les artères qu'elle reçoit, donnent lieu à ces prodigieuſes pertes de ſang, auxquelles les femmes ſe trouvent ſouvent expoſées. Elle a des veines à proportion, pour reprendre le ſang qu'elle reçoit des artères. Son orifice externe eſt compoſé de pluſieurs parties, comme ſont le pénil, au-deſſus duquel eſt le mont de vénus, qui eſt ſitué ſur la partie antérieure des os pubis; les grandes lèvres, qui ſont faites de la peau redoublée, & qui ſont un peu plus allongées aux unes qu'aux autres; les nymphes, qui couvrent le clitoris; le conduit de l'urine, les caruncules, & enfin le col de la matrice ou le vagin, qui eſt un canal long & rond, ſitué entre l'orifice interne & l'externe. Il eſt compoſé de deux membranes; l'une qui eſt exterieure & charnue attache la matrice à la veſſie & au rectum; & l'autre intérieure, qui eſt plus blanche que la précédente, nerveuſe, & ridée orbiculairement; ce qui la fait reſſembler au palais d'un bœuf. Comme elle ſe peut dilater & retrécir, ainſi que toutes les parties membraneuſes, l'on ne peut préciſément aſſigner ſa grandeur, parce que la nature varie dans les dimenſions de ce canal, auſſi-bien que dans celles de la verge de l'homme. La prétendue membrane hymen eſt une idée ſans fondement, & lorſqu'elle ſe trouve, c'eſt contre l'ordre naturel; ainſi cette membrane préconiſée par différens anatomiſtes,

comme un ſigne certain de la virginité du ſexe, n'eſt qu'une pure illuſion.

La Poitrine eſt compriſe dans ſa totalité depuis les clavicules juſqu'au diaphragme ; elle eſt bornée en devant par le ſternum, en arrière par les vertébres du dos, & aux côtés, par les côtes : la partie antérieure ſe nomme la poitrine, & la poſtérieure le dos. Sa figure eſt preſque ovale; ſon uſage eſt de renfermer le cœur, les poumons, & les vaiſſeaux de leur dépendance. Elle ſe diviſe en parties contenantes, & en parties contenues. Les parties contenantes ſont communes & propres : les communes ſont les mêmes dont nous avons parlé, qui enveloppent tout le reſte du corps : les propres ſont de quatre ſortes ; glanduleuſes, comme les mammelles ; cartilagineuſes, comme le ſternum ; oſſeuſes, comme les vertèbres du dos, les côtes, les omoplates & les clavicules ; ou charnues, comme les muſcles pectoraux, intercoſtaux & autres. Les parties contenues dans la poitrine, ſont la plevre & le médiaſtin, les viſcères & les vaiſſeaux : les viſcères ſont le cœur avec le pericarde, les poûmons, une partie de la trachée-artère & de l'éſophage : les vaiſſeaux ſont les nerfs, la groſſe artère & ſes diſtributions, la veine-cave, & le canal thorachique.

Chaque perſonne, ſoit homme ou femme, a deux Mammelles ; à la différence que celles des hommes n'ayant point de glandes, ſont pour l'ordinaire fort plates, & que celles des femmes en étant entièrement compoſées, ne ſont groſſes qu'à proportion de la quantité & de la groſſeur de ces glandes, & plus ou moins encore ſelon qu'elles ſont plus ou moins remplies de lait : elles ſont ſituées au milieu

de la poitrine, l'une à droite & l'autre à gauche, directement ſur les muſcles pectoraux.

Leur uſage le plus vrai-ſemblable eſt de donner du lait pour nourrir les enfans; elles fourniſſent dans la jeuneſſe un grand ornement aux femmes curieuſes de leur beauté. Leur figure eſt ronde, & forme deux demi-globes au-devant de la poitrine, qui ne conſervent pas long-temps leur régularité chez les femmes qui ont des enfans, & même chez les filles ſeulement juſqu'à un certain âge. Sur la partie de ces demi-globes, la plus éminente, s'élève un bouton aſſez ſemblable à une fraiſe, que l'on nomme le mammellon, qui eſt petit & vermeil dans les premiers temps; & c'eſt au travers de ce mammellon, que la ſuction de l'enfant fait paſſer le lait dont il ſe nourrit.

La Plevre eſt une membrane qui revêt toute la capacité de la poitrine, dont elle emprunte par conſéquent ſa figure & ſa grandeur. Elle renferme toutes les parties qui ſont contenues dans cette cavité, ſe replie ſur les viſcères qui s'y trouvent, & les recouvre en particulier. Sa ſubſtance eſt membraneuſe; ſa partie interne eſt liſſe & polie, & l'externe eſt fortement attachée au périoſte des côtes, & aux autres parties qu'elle couvre, à meſure qu'elle s'éloigne des vertèbres du dos, où elle a ſa principale attache: Elle ſe replie pour venir ſe terminer au ſternum, où ſa duplicature forme le médiaſtin, qui ſépare la poitrine en deux parties; ce qui fait que les humeurs qui ſont épanchées d'un côté, ne ſe communiquent pas à l'autre. Il ſe forme quelquefois des abſcès ou une hydropiſie dans cette duplicature.

Le Péricarde eſt une membrane épaiſſe, qui contient une certaine quantité d'eau claire, & qui renferme le cœur dans ſa cavité; cette eau rend ſes mouvemens plus faciles. Il eſt attaché au médiaſtin, à l'épine du dos par ſa baſe, & par ſa pointe au centre nerveux du diaphragme : ſon uſage eſt de ſervir d'enveloppe au cœur.

Le Cœur eſt un muſcle d'une figure pyramidale, ſemblable à celle d'une pomme de pin, qui d'une baſe large, qui eſt ſa partie ſupérieure, va finir en pointe par ſa partie inférieure. Son corps eſt rond, relevé par-devant, & applati par derrière; figure néanmoins qu'il ne garde pas dans ſon mouvement de contraction & de dilatation. Sa baſe eſt ſituée au milieu de la poitrine entre les poumons, & ſa pointe incline du côté gauche, qui eſt le lieu où l'on ſent le mieux ſon battement. Il eſt fortement attaché par ſa baſe au médiaſtin; place à laquelle il ſe trouve ſuſpendu & affermi par quatre gros vaiſſeaux, deux deſquels entrent dans ſes ventricules, & deux en ſortent; le reſte de ſon corps n'eſt adhérent à aucune partie, afin d'avoir ſon mouvement libre, qui eſt involontaire. Sa ſubſtance charnue, eſt ſemblable à celle des autres muſcles, excepté qu'elle eſt plus dure. Il eſt compoſé de deux ſortes de fibres; dont les unes ſont extérieures, qui vont de la baſe vers la pointe, & remontent de la pointe vers la baſe en ligne ſpirale; & les autres intérieures, qui ſont droites, & font la même route, de la baſe à la pointe, & de la pointe à la baſe, où elles ont également leur inſertion. Il eſt recouvert, ainſi que les autres muſcles, d'une membrane qui lui eſt très-adhérente, & que la plévre

plevre lui fournit. Ses deux ventricules ſont ſéparés par une paroi charnue, nommée ſeptum médium. Il reçoit des nerfs de la huitième paire, des veines & des artères particulières que l'on appelle coronaires. L'on trouve à ſa baſe deux petites bourſes, que l'on appelle les oreillettes du cœur, qui ſont des appendices membraneuſes faites du redoublement des vaiſſeaux. Elles ſont placées la droite à l'embouchure de la veine-cave, & la gauche à celle de la veine des poumons; de manière qu'elles ne paroiſſent faire qu'un même corps avec ces vaiſſeaux. Ces oreillettes ſont proportionnées aux vaiſſeaux ſur leſquels elles ſont ſituées, & aux deux ventricules du cœur, dont le droit eſt plus grand que le gauche. L'uſage du ventricule droit eſt de recevoir le ſang qui eſt verſé de la veine-cave dans l'oreillette droite, & de le pouſſer enſuite par la contraction de ſes fibres dans l'artère du poumon; après quoi il eſt porté par la veine du poumon dans le ventricule gauche, qui en ſe contractant le pouſſe avec impétuoſité dans la groſſe artère, afin qu'elle en faſſe la diſtribution dans toutes les parties du corps.

L'on remarque à l'entrée de la veine-cave dans le ventricule droit, trois valvules membraneuſes, qu'on nomme triglochines, à cauſe de leur figure triangulaire, leſquelles ſont ouvertes de dehors en dedans, afin de laiſſer librement paſſer le ſang de cette veine dans le cœur, & empêcher qu'il n'en reſſorte. A l'orifice de l'artère des poumons, qui ſort de ce même ventricule, il y a trois valvules, qu'on appelle Sigmoïdes, ou paniers de pigeon, à cauſe de leur reſſemblance; ce ſont de petites membranes ſituées à côté les unes des autres,

qui ſont ouvertes de dedans en dehors, pour laiſſer ſortir le ſang du ventricule droit dans l'artère du poumon, & en empêcher le retour. La veine des poumons ayant repris le ſang qui a été porté par l'artère des poumons, le rapporte dans l'oreillette gauche du cœur, qui eſt formée de l'extrémité de cette veine, d'où il tombe comme par meſure dans le ventricule gauche. Elle y porte auſſi avec ce ſang les parties les plus ſubtiles de l'air qui paſſent des extrémités de la trachée-artère dans ſon tronc, d'où ce ſang ſort enſuite par l'aorte ou la grande artère, qui eſt celle qui donne naiſſance à toutes les autres artères du corps, excepté à celle du poumon. On remarque à l'entrée de cette veine, deux valvules ſemblables à celles de la veine-cave; on les appelle Mitrales, par la reſſemblance qu'elles ont à la mitre d'un evêque; & la groſſe artère en a trois pareilles à celles de l'artère du poumon, qui ſe nomment Sigmoïdes, à cauſe de la reſſemblance qu'elles ont à la lettre grecque ſigma, ou paniers de pigeon, par la même raiſon, & qui ont le même uſage; celles-ci laiſſent ſortir le ſang ſans en permettre le retour, comme les autres en permettent l'entrée ſans le laiſſer ſortir. L'uſage de la groſſe artère eſt de diſtribuer à toutes les parties du corps le ſang qu'elle a reçu du cœur.

Les poumons ſont compoſés d'une quantité de petites véſicules membraneuſes, entaſſées les unes ſur les autres, entrelaſſées de rameaux d'artères & de veines, & qui ſont formées par les extrémités de la tunique interne de la trachéartère, & ſe terminent toutes à la membrane qui les enveloppe. Les poumons ſont ſitués dans

la capacité de la poitrine, qu'ils remplissent toute entière, avec le cœur & le péricarde, au tems de leur dilatation. Ils ressemblent beaucoup par derrière à un pied de bœuf; ils sont convexes en dehors vers les côtes, & caves en dedans, pour faire une place au cœur. Ils sont divisés en partie droite & en partie gauche par le médiastin; ils sont attachés au col par la trachée-artère, & au cœur par l'artère & la veine des poumons. Leur couleur est pour l'ordinaire d'un rouge-pâle, marbré de bleu; cette couleur est produite par la quantité de veines & d'autres gros vaisseaux qui rampent sur leur surface, aussi-bien que dans leur profondeur. Ils sont recouverts d'une membrane fort épaisse qui vient de la plevre.

La trachée-artère est un conduit qui va du larynx aux poûmons. Elle est située le long de la partie antérieure du col; & en entrant dans la poitrine, elle se sépare en deux branches qui pénètrent de chaque côté dans chaque lobe du poumon, & qui se divisent ensuite à l'infini. Quoique les cartilages de la trachée-artère paroissent ronds & annulaires, ils sont néanmoins membraneux par derrière, ce qui leur donne la figure de la lettre C; au moyen de quoi ils peuvent se resserrer plus exactement dans l'expiration. On a crû que cette partie membraneuse de la trachée-artère, lui étoit nécessaire pour faciliter la déglutition, parce que l'on s'imaginoit que l'œsophage étoit dans l'homme exactement collé à cette portion membraneuse & postérieure de l'âpre-artère; mais depuis que les anatomistes modernes, & le célébre M. Winslow, entr'autres, ont découvert que l'œsophage n'est point immédiatement

appliqué à cette portion membraneuſe, mais qu'il deſcend un peu à côté, toute ſpécieuſe que fût cette opinion, on l'a connue d'autant moins fondée, que l'on voit dans les oiſeaux que la trachée-artère, qui eſt immédiatement collée dans tout ſon progrès ſur le canal de l'œſophage, ne nuit point à la déglutition dans ces animaux, quoique ſes cartilages ſoient exactement annulaires depuis le larynx juſqu'à leurs dernières diviſions.

Les cartilages de la trachée-artère changent de figure dès qu'ils ſont entrés dans la ſubſtance des poumons, où ils ſont entièrement cartilagineux, & forment un anneau régulier. L'uſage de ce canal eſt de conduire l'air dans les poumons.

Le larynx, qui eſt le commencement de la trachée-artère, eſt ſitué en la partie antérieure du col. Sa figure eſt ronde; il avance par devant, pour ne point incommoder l'œſophage, ſur lequel il eſt placé : c'eſt cette éminence, ſur-tout remarquable aux perſonnes exténuées, que le vulgaire appelle la pomme d'Adam. Son uſage eſt d'être le principal organe de la voix, & de faciliter le paſſage de l'air. Il ſe meut au temps de la déglutition; de ſorte que lorſque l'œſophage s'abbaiſſe pour recevoir l'aliment, le larynx s'éléve pour le comprimer, & en faciliter la deſcente. Il eſt formé par cinq cartilages, que l'on nomme Thyroïde, Cricoïde, Aryténoïdes, & Epiglotte; ces cartilages s'endurciſſent à meſure qu'on vieillit. Le larynx a quatorze muſcles qui le dilatent, & le reſſerrent dans le beſoin; ſept de chaque côté, deux communs, & cinq propres. Les deux communs, ſont le bronchique & l'hyothyroïdien; le premier des propres eſt le Cri-

cothyroïdien ; les deux qui l'ouvrent ſont le Cricoarytenoïdien poſtérieur & le Cricoarytenoïdien lateral. Il eſt tapiſſé de deux membranes ; une extérieure, qui eſt la continuité de celle qui couvre extérieurement la trachée artère ; & l'autre intérieure, qui eſt la même qui tapiſſe toute la bouche, & qui couvre intérieurement le pharinx, le larinx & la trachée-artère.

Il y a quatre groſſes glandes au-deſſus & au-dedans du larinx. Les deux ſupérieures ſont appellées Amigdales, ſituées à chaque côté de la luette, proche la racine de la langue. Il s'y fait quelquefois des abſcès qui cauſent beaucoup d'incommodité au malade, parce qu'il ne peut avaler ni reſpirer qu'avec beaucoup de peine. Les deux inférieures ſont appellées Thyroïdes ; elles ſont ſituées au-deſſous du larinx : ces glandes ſéparent une humidité qui ſert à enduire le larinx. La fonction du larinx eſt d'être toujours ouvert, à cauſe de la reſpiration, ſi ce n'eſt quand l'aliment ou la boiſſon viennent à paſſer dans l'œſophage ; car pour lors l'Epiglotte, qui eſt le cinquième des cartilages qui le forment, le ferme ſi exactement, qu'il ne peut y rien entrer, à moins que par un mouvement forcé, ſoit de rire ou autrement, la glotte ne s'entr'ouvre ; ce qui cauſe une toux, qui devient de plus en plus facheuſe, juſqu'à ce que le corps qui s'eſt détourné fortuitement dans cette mauvaiſe route, ſoit repouſſé au dehors ; car la membrane qui couvre la trachée-artère, eſt d'un ſentiment ſi exquis, qu'elle ne peut admettre que le paſſage de l'air. Cette Epiglotte a un reſſort qui la tient toujours ouverte ; mais dont le mouvement eſt ſi doux, qu'il

cede aux moindres choſes qui viennent à paſſer par-deſſus, pour couler dans l'œſophage ; juſqu'à la ſalive même, qui ſe décharge dans la bouche par les canaux excréteurs des glandes ſalivales.

Au derrière du Larynx eſt ſitué le Pharynx, qui eſt l'orifice de l'œſophage ; il paroît aſſez reſſembler à un entonnoir : on le voit au fond de la bouche, quand on eſt obligé de la faire ouvrir, pour quelque néceſſité que ce ſoit. Il a ſept muſcles qui lui font faire ſes mouvemens de dilatation & de contraction, pour accomplir la déglutition qui eſt ſon action. De ces muſcles il y en a un circulaire, qui eſt l'œſophagien ; & trois de chaque côté, dont le premier eſt le Céphalopharingien, qui le tire en haut ; le ſecond eſt le Ptérigopharingien qui le tire en haut & à côté ; & le troiſième eſt le Stilopharingien qui le tire directement à côté. Son uſage eſt de recevoir l'aliment, & de le conduire dans l'œſophage, qui eſt le canal qui commence où finit le Pharynx. Il eſt ſitué ſous la trachée-artère. Il perce le diaphragme, & ſe termine à l'orifice ſupérieur du ventricule, dans lequel il décharge l'aliment. Il eſt compoſé de trois membranes, comme les inteſtins, deſquels il fait le commencement, & dont le canal, après de longs détours, ſe termine au fondement, comme il a été dit.

La Tête eſt cette éminence qui eſt compriſe depuis le vertex juſqu'à la premiere vertèbre du col. Sa figure naturelle eſt ronde, oblongue, & un peu applatie par les côtés. Sa grandeur eſt indéterminée, elle doit néanmoins être proportionnée à celle du corps. La tête ſe diviſe en deux parties, ſavoir le crane & la face. Le crane ſe diviſe en trois ; la première eſt

appellée ſinciput ou le devant de la tête ; la ſeconde le vertex, qui en eſt le ſommet ; & la troiſième l'occiput, ou le derrière. Il y en a qui y comprennent les tempes.

La Tête ſe diviſe, comme les autres ventres, en parties contenantes, & en parties contenues : les parties contenantes ſont communes, & propres ; les communes ſont le cuir chevelu différent des autres ; les propres ſont le péricrane, le perioſte, le crane, la dure & la piemere : les parties contenues ſont le cerveau & le cervelet. Quoique les cheveux ſoient regardés comme des parties inutiles, ils font changer de nom néanmoins au lieu duquel ils ſortent, que l'on nomme le cuir chevelu & le font différer des parties contenantes communes qui ſe rencontrent ailleurs. Le Péricrane, qui eſt la première des parties contenantes propres, eſt une membrane d'un ſentiment très-exquis, déliée & molle, qui entoure le crane, excepté à l'endroit des muſcles crotaphites, par-deſſus leſquels elle paſſe, pour aller s'inſérer vers la pomette. Le Périoſte eſt une membrane très-déliée & fort ſenſible, qui eſt ſous le péricrane, & qui recouvre immédiatement le crane, ainſi que tous les autres os, à l'exception des dents. Elle eſt tellement adhérente au crane, qu'on ne l'en peut ſéparer qu'avec peine. Ces membranes étant levées, le crane paroît à nud. Il eſt compoſé de huit os, ſavoir le coronal, les pariétaux, & l'occipital, qui ſont ſéparés par des ſutures ; ſçavoir, celui du front ou coronal, des pariétaux par la ſuture coronale ; celui du derrière de la tête, d'avec les pariétaux par la ſuture lambdoïde, & les deux pariétaux par la ſuture ſagittale, qui ſe conduit

de la coronale à la lambdoïde, & qui eſt ſituée à l'endroit appellé le vertex. Les quatre autres os ſont les deux temporaux, le ſphénoïde, & l'ethmoïde. Comme c'eſt une néceſſité de ſcier le crane pour voir le cerveau, il faut le ſcier le plus bas qu'il eſt poſſible, & avoir beaucoup d'attention à n'arracher pas la dure-mere, qui lui eſt fortement attachée par une quantité de fibres, non-ſeulement à l'endroit des ſutures, dans leſquelles elles s'inſinuent, & que même elles doivent traverſer pour ſe communiquer au périoſte, mais auſſi à quantité d'endroits du crane, après la levée duquel on voit ſortir de petites gouttes de ſang, qui ſont la preuve de ſon adhérence. Le crane étant levé on voit la dure-mere, à laquelle on remarque une grande quantité de vaiſſeaux, tant artères que veines, dont les principaux ſont à l'endroit des tempes. Elle couvre & enveloppe toute la ſubſtance du cerveau & du cervelet. Elle eſt double depuis le cervelet juſqu'au devant de la tête ou du coronal, où elle va s'attacher à une petite apophiſe appellée Criſta-galli. Ce redoublement, qui s'appelle la Faulx, à cauſe de ſa reſſemblance avec cet inſtrument (ce qu'on remarque après l'avoir détachée & levée) ſépare le cerveau en partie droite & en partie gauche. Elle eſt auſſi double ſous la ſuture lambdoïde, pour ſéparer le cerveau d'avec le cervelet. L'on y remarque quatre ſinus principaux, qui ſervent à reporter le ſang que les vaiſſeaux déchargent dans les ſinus, qui ſont remplis de petites brides, d'eſpace en eſpace, pour en ralentir le mouvement. On dit que la dure-mere eſt d'un ſentiment exquis; de quoi je ne me ſuis pas apperçu dans les perſonnes que j'ai trépanées, auxquelles j'ai été

obligé, par des raiſons de néceſſité, d'ouvrir cette membrane, comme je le rapporterai dans mes Obſervations. Son mouvement, qui eſt très-ſenſible, lui eſt communiqué par les artères conſidérables qu'elle reçoit; les uns prétendent que c'eſt elle qui le communique au cerveau qui n'en a point; les autres au contraire, que c'eſt le cerveau qui le lui communique: mais il eſt certain que la ſubſtance médullaire du cerveau qui n'a point de mouvement par elle-même, ne ſçauroit communiquer ce qu'elle n'a pas.

La Dure-mere étant levée, l'on voit la Pie-mere, qui eſt une membrane très-fine & très-déliée, qui paroît ſi adhérente au cerveau, qu'on ne l'en ſépare qu'avec quelque ſorte de peine. Elle ſe gliſſe dans toutes ſes anfractuoſités, où elle conduit les veines & les artères, c'eſt-là l'uſage qu'on lui donne, & cet uſage eſt tout évident.

Quand on a levé ces deux membranes, on voit paroître le cerveau & le cervelet, qui ſont ſéparés l'un de l'autre par la duplicature de la dure-mere, ainſi que le cerveau, en partie droite & en partie gauche: la figure du cerveau ſuit celle du crane, qui en eſt comme le moule. Son uſage eſt d'être l'organe des fonctions de l'ame, & de filtrer l'eſprit animal, qui eſt la matière de l'ame ſenſitive, par laquelle nous ſentons & nous nous mouvons. Il eſt compoſé de deux ſubſtances; l'une, qui eſt la plus extérieure, eſt nommée la Corticale, ou la Cendrée; & l'autre, ſituée plus profondément, eſt appellée la Médullaire, ou le corps calleux. Je n'entrerai point dans le détail du reſte de ſa compoſition, je me contenterai de dire ſeulement qu'il en ſort dix paires de nerfs; la première s'appelle les Olfactifs, la ſeconde les Optiques, la

troisième les Moteurs des yeux, la quatrième les Pathétiques, la cinquième (1) les Ophtalmiques, la sixième les Gustatifs, la septième les Auditifs, la huitième celle que l'on appelle Vague, à cause qu'elle se distribue à tous les principaux viscères, la neuvième va à la Langue, & la dixième se distribue au même organe, & lui donne la sensation à l'égard du goût. Le reste s'apprend par la démonstration, quand on a un sujet propre.

La moëlle de l'epine à qui l'on donne ce nom à cause du canal que forment les vertèbres du dos, qui ont chacune à leur partie postérieure une apophyse en forme d'épine, & dans la cavité duquel elle est contenue, n'est qu'un allongement du cerveau; sa substance est néanmoins plus dure que celle de ce viscère. Elle est enveloppée de trois tuniques, dont une lui est propre, & les deux autres viennent de la dure & de la pie-mere. Elle donne naissance dans son étendue à trente paires de nerfs, non compris les dix paires du cerveau. Ces

(1) La cinquième paire des nerfs du cerveau s'appelle la paire des nerfs trijumeaux, parce que chacun de ces nerfs se divise, avant de sortir du crâne, en trois branches connues sous les noms d'ophtalmique, de maxillaire supérieure & de maxillaire inférieure. Les nerfs de la sixième paire sont les moteurs externes. Ceux de la dixième sont les sous-occipitaux, & ne vont pas à la langue. Il y a dans tout ce chapitre un grand nombre de fautes qu'il est inutile de relever, parce que les notions anatomiques qui y sont répandues, ne peuvent suffire à personne, & que ceux qui auront étudié cette partie fondamentale de la Chirurgie dans de meilleures sources, les appercevront aisément.

nerfs de la moëlle de l'épine ſont l'organe du ſentiment & du mouvement des extrémités qui perdent l'un & l'autre par leur obſtruction.

La face contient les organes des cinq ſens, qui ſont la vue, l'ouie, l'odorat, le goût, & le toucher. Les parties qui accompliſſent ces cinq ſenſations, ſont l'œil, l'oreille, le nez, la langue, & la peau. A l'égard de la peau, qui eſt l'organe de toucher, elle eſt égale à celle de toutes les autres parties dont nous avons parlé, ſi ce n'eſt qu'elle eſt un peu plus déliée, & pour l'ordinaire d'un coloris plus vif. Elle ſe diviſe en deux parties, dont l'une eſt ſupérieure, que l'on nomme le front, & l'autre inférieure, qui couvre toutes les parties depuis les ſourcils juſqu'au menton. Les mouvemens du front ſe font par le moyen de deux muſcles qui s'appellent frontaux; il y en a auſſi deux nommés occipitaux. Lorſque ces muſcles agiſſent, ils font remuer le front, & le derrière de la tête. La face, eu égard à ſa compoſition, ſe diviſe en parties contenantes & en parties contenues: les parties contenantes ſont communes & propres; les communes ſont les tégumens communs au reſte du corps; les propres ſont les muſcles & les os: les parties contenues ſont les organes des quatre ſens, de la vue, du goût, de l'odorat, & de l'ouie.

L'œil eſt l'organe de la vue; il eſt ſitué dans une cavité oſſeuſe que l'on nomme l'orbite; ſa figure eſt ronde & oblongue, ayant ſa baſe en dehors, & ſa pointe en dedans. L'œil ſe diviſe en parties internes, & en parties externes, qui ſont les paupières, les ſour-

cils, les cils, & les angles. Les paupières, qui ſont pour couvrir les yeux, ſont composées de la peau au dehors, & en dedans d'une membrane liſſe & polie. Chaque paupière a deux muſcles, l'un pour la lever, & l'autre pour l'abbaiſſer. Les ſourcils ſont des poils qui ſont rangés autour de l'orbite, en demi-cercle. Les cils ſont des poils d'une ordonnance régulière, qui ſont comme plantés ſur les bords des paupières, & qui ſe jettent en dehors. Les angles ſont les endroits où la paupière de deſſus & celle de deſſous ſe joignent à côté du globe de l'œil; celui du côté du nez eſt appellé le grand angle; & celui qui eſt du côte des tempes eſt appellé le petit angle.

La glande lacrimale eſt ſituée au-deſſus de l'œil, proche le petite angle. La réunion de la membrane des paupières, que quelques-uns prennent mal-à-propos pour une glande ſituée dans le grand angle, eſt percée haut & bas d'un petit trou: on appelle ces deux petites ouvertures points lacrimaux, qui ſont l'entrée d'un petit ſac membraneux qui s'appelle ſac lacrimal. Ce ſac eſt l'entrée du canal où paſſe la ſéroſité qui ſe décharge dans la cavité du nez par le conduit nazal; & cette ſéroſité ſort par ce coin de l'œil, lorſqu'il ſe fait obſtruction au canal, ce qui donne lieu à la fiſtule lacrimale.

Les parties internes de l'œil ſont la graiſſe, le globe, les muſcles, les vaiſſeaux, les membranes, & les humeurs. Il y a quantité de graiſſe dans la cavité de l'orbite, qu'il faut ôter, pour voir les ſix muſcles qui lui font faire ſes mouvemens, qui ſont quatre droits, & deux obliques; le premier des droits eſt appellé, le releveur; le ſecond, l'abbaiſſeur; le troi-

ſième, l'adducteur; & le quatrième l'abducteur; le premier des obliques s'appelle le grand oblique, & le ſecond le petit oblique; ils font faire à l'œil tous ſes mouvemens. Les membranes de l'œil ſont au nombre de ſix; quatre communes, & deux propres: les communes ſont la conjonctive, elle eſt très-blanche; la ſeconde eſt la Cornée, parce qu'elle eſt claire comme de la corne, & tranſparente; la troiſième eſt l'uvée, parce qu'elle reſſemble à un grain de raiſin; la quatrième eſt la rétine, parce qu'elle reſſemble à un rets; la cinquième eſt la vitrée, parce qu'elle renferme l'humeur ainſi nommée; & la ſixième eſt l'arachnoïde ou toile d'araignée, à cauſe qu'elle en a la figure. Les humeurs ſont renfermées dans ces ſix membranes; ſçavoir, l'aqueuſe, la vitrée, & la criſtalline; l'aqueuſe, parce qu'elle eſt fluide comme de l'eau; la vitrée, parce qu'elle reſſemble à du verre fondu; & le criſtalline, à cauſe qu'elle eſt tranſparente comme du criſtal.

L'oreille, qui eſt l'organe de l'ouie, ſe diviſe en externe, & en interne; l'oreille externe eſt toute cartilagineuſe; elle a la figure d'un van, étant convexe par dehors, & cave par dedans. Cette oreille externe a pluſieurs parties qui ſe nomment différemment; ſon uſage eſt de recevoir les ſons, & de les conduire dans l'oreille interne. Le premier conduit eſt celui qui eſt au fond de l'oreille externe; il eſt tortueux, oblique, & étroit, revêtu d'une membrane parſemée d'une quantité de petites glandes qui fourniſſent un excrément dans ſon fond, que l'on eſt obligé de nettoyer. Je ne parlerai point du tympan, non plus que

des trois petits os, ni des autres parties qu'on obſerve dans l'intérieur de l'oreille ; ce détail me paroiſſant fort inutile pour la pratique chirurgicale.

Au-deſſous de l'oreille il y a de groſſes glandes appellées Parotides, dont l'uſage eſt de ſéparer la ſalive, ſelon les uns, & ſelon les autres de ſervir d'émonctoires au cerveau ; quoiqu'il en ſoit, ces glandes ſont ſujettes à de grands & très-fâcheux abſcès, qui quelquefois ménent au tombeau ceux qui en ſont attaqués, à moins que l'on n'ait beaucoup d'attention à les traiter méthodiquement, & à ne pas trop différer à les ouvrir, même avant leur parfaite maturité.

Le nez eſt aſſez apparent. On le diviſe en pluſieurs parties : la ſupérieure, qui eſt entre les yeux, s'appelle la racine du nez ; celle de deſſous qui eſt oſſeuſe s'appelle le dos du nez ; & la partie qui eſt au-deſſous, eſt mobile, pointue & cartilagineuſe ; les parties latérales ſe nomment les aîles ; & la charnue, qui ſépare les deux narines, eſt la colomne du nez.

Le nez eſt compoſé de la peau, de muſcles, de tuniques, de vaiſſeaux, de cartilages, d'os, & de cavités ; la peau eſt déliée, fine, & peu garnie de graiſſe, parce que ſa trop grande quantité auroit été fort nuiſible Le nez a ſept muſcles, un commun, & ſix propres ; le commun eſt une portion de l'orbiculaire des lèvres ; les ſix propres, ſont deux dilatateurs, & un qui reſſerre de chaque côté. Les vaiſſeaux qui arroſent la membrane interne du nez, ſont des artères qui viennent de la carotide, des veines qui vont à la jugulaire, & des nerfs de la

cinquième paire. Il y a des canaux excrétoires, dont le premier est le nazal, qui est fait, comme il a été dit ci-devant par la réunion des deux points lacrimaux qui passent par le trou de l'os *unguis*, qui est le conduit par où passe la plus grande partie des liqueurs qui arrosent l'œil, pour couler dans le nez, & de-là par les fentes nazales dans la bouche; il est revêtu au dedans d'une membrane très-fine, qui est d'un sentiment très-exquis & délicat, & le propre organe de l'odorat.

La bouche est cette ouverture qui est au-dessous du nez, & que tout le monde connoît par ce nom, dont les lèvres sont la partie externe, & font la circonférence; il y en a deux, l'une supérieure, l'autre inférieure, composées d'une chair musculeuse, & couvertes d'une membrane fort déliée, qui est continue à celle de la bouche : elles font leurs mouvemens par le moyen de treize muscles, cinq communs, & huit propres, dont quatre de chaque côté; l'incisif, le canin, le triangulaire & le quarré; les communs sont deux de chaque côté, le zygomatique, le buccinateur & l'orbiculaire. Les parties qui y sont renfermées sont les gencives, les dents, le palais, la luette & la langue. Les gencives sont une chair particulière, dure, & qui n'est que peu ou point sensible; elle recouvre les alvéoles, qui sont de petites cellules osseuses dans lesquelles sont plantées les dents, & elle sert à les y affermir. Le palais est la partie supérieure de la bouche; il est un peu concave, & revêtu d'une membrane épaisse & ridée, qui est toute parsemée de glandes qui se continuent jusqu'aux amigdales. La luette est une petite éminence piramidale, située à l'extrémité

du palais, qui pend ſur la racine de la langue ; elle a quatre muſcles pour faire ſes mouvemens, quelques obſcurs & peu utiles qu'ils puiſſent être, qui ſont les périſtaphilins, deux, de chaque côté; ſçavoir, un interne & l'autre externe; elle ſe gonfle, & s'enflame ſouvent à un tel point, qu'on eſt obligé d'en faire l'amputation. Les deux glandes qui ſont à côté s'appellent amigdales, par la reſſemblance qu'elles ont à des amandes.

La Langue eſt ſituée dans la bouche ſous la voute du palais; elle eſt faite de manière qu'elle peut être conduite par tous les endroits de la bouche, puiſque d'une baſe large, elle va ſe terminer en une eſpèce de pointe arrondie. Il entre des membranes, des chairs, des muſcles, des ligamens & des glandes dans ſa compoſition : elle eſt recouverte d'une membrane aſſez forte, ſous laquelle il y a une ſubſtance viſqueuſe un peu épaiſſe, & percée comme un crible : ſa chair eſt particulière, ne s'en trouvant point d'égale dans le reſte du corps; elle eſt entièrement muſculeuſe & fibreuſe ; ſes fibres vont ſur toutes ſortes de lignes. Elle a des nerfs de la neuvième paire; ſes artères viennent des carotides, & ſes veines vont ſe rendre aux jugulaires. Quoique toute ſa ſubſtance ſoit fibreuſe, elle a encore huit muſcles pour faire ſes mouvemens, dont quatre de chaque côté ; ſçavoir, le génioglоſſe, le ſtiloglоſſe, le baſioglоſſe, & le cératoglоſſe.

Comme les muſcles ſont les organes du mouvement de toutes les parties du corps en général, c'eſt une néceſſité que le Chirurgien en ait une parfaite connoiſſance; & pour y parvenir il faut qu'il ſçache leur nom, leur définition

nition, leurs parties, leurs différences, leur nombre, & leurs attaches, tant fixes que mobiles.

Le nom de Muſcle eſt dérivé du mot latin *Muſculus*, qui ſignifie un petit Rat; parce qu'étant écorché, & ayant les pieds coupés, cet animal reſſemble à la plûpart des muſcles diſſéqués. On diſtingue trois parties au muſcle, qui ſont ſa tête, ſon ventre, & ſa queuë: on nomme la tête ſon origine, ou pour mieux dire, ſon attache fixe, parce qu'en donnant aux muſcles des origines tirées des autres parties, c'eſt parler improprement; nulle partie du corps n'étant engendrée d'une autre partie, attendu que les rudimens de tous les organes qui compoſent le corps, ſont formés des particules de la ſemence, dès la première conformation, par un arrangement primitif, que la nature ſçait leur donner.

Le ventre du muſcle eſt appellé ſon corps, & la queuë en eſt le tendon.

On définit le muſcle, une partie organique & diſſimilaire, compoſée de nerfs, de veines, d'artères, de chair fibreuſe, de ligamens, & d'une membrane propre: c'eſt l'organe du mouvement volontaire.

Les parties du muſcle ſont de deux ſortes, ſimples, & compoſées; les ſimples ſont ſix; ſçavoir, la chair, la veine, l'artère, le nerf, le ligament, & la membrane propre; les compoſées ſont la tête, le ventre, & la queuë. La tête eſt membraneuſe, ou nerveuſe; le ventre eſt en ſa plus grande partie charnu, & la queuë eſt le tendon ou l'aponévroſe: l'aponévroſe eſt une partie qui s'étend en forme de membrane,

à la différence du tendon qui se réunit en manière de corde. Et pour en sçavoir plus précisément la composition, c'est que le nerf y entre pour y porter les esprits, l'artère pour y porter le sang & la nourriture, la veine pour rapporter le résidu du sang, les chairs pour remplir le vuide qui se rencontre entre les fibres nerveuses, & faciliter le gonflement qui arrive à son ventre au tems de son extension ou de sa fléxion ; & la membrane pour tenir toutes ces différentes parties liées & unies ensemble, sans quoi elles seroient très-sujettes à se déranger.

Les muscles différent les uns des autres, en ce qu'il y en a qui sont nerveux & membraneux, comme le diaphragme, le muscle droit de l'épigastre, & l'un des fléchisseurs de la jambe ; les autres non, comme les lombricaux : de leur substance, les uns sont charnus, comme ceux de la langne ; les autres membraneux, comme le fascia-lata : de leur origine, ou plutôt de leur attache fixe ; les uns sont attachés aux os, aux cartilages aux membranes ; d'autres sont attachés à plusieurs parties, comme ceux de la bouche : d'autres de leur insertion ou de leur attache mobile ; les uns s'insérent aux os, les autres aux cartilages, comme ceux qui meuvent les bras, & les paupières. Les uns ont une tête, un ventre & un tendon ; les aûtres n'ont que le ventre, sans presque de tendon ; les autres en ont deux, & d'autres n'en ont point, comme ceux des lèvres : de ceux qui ont des tendons, les uns en ont de très-courts, & les autres de très-longs, entre lesquels il y en a de moyens.

Le nombre des muscles n'est pas très-assuré ;

ſelon la plus commune opinion il eſt de quatre cent trente quatre.

Il ne ſuffit pas au Chirurgien d'avoir une parfaite connoiſſance du muſcle, de ſon uſage, de ſa définition, de ſes parties, de ſes différences & de leur nombre, il faut auſſi qu'il connoiſſe l'action d'un chacun en particulier, & pour y parvenir, qu'il commence par ceux de la tête & de ſes parties, entre leſquelles la mâchoire inférieure doit être la première. Elle fait ſes mouvemens par le moyen de douze muſcles, ſix de chaque côté, quatre deſquels ſont pour la fermer, & deux pour l'ouvrir. Le premier de ceux qui la ferment eſt le crotaphite ou le temporal, qui a ſon attache fixe à la partie inférieure & latérale de l'os coronal à la partie inférieure & moyenne de l'os pariètal, & à la ſupérieure de l'os pétreux; puis paſſant par-deſſous l'apophiſe zygomatique, il va prendre ſon attache mobile, par un tendon court, fort & nerveux, à l'apophiſe coronoïde de la mâchoire inférieure. Ce muſcle reçoit des nerfs de la troiſième & de la cinquième paire; les carotides lui fourniſſent des artères, & ſes veines ſe déchargent dans les jugulaires : les fibres de ce muſcle vont de la circonférence au centre; ce qui doit être une des raiſons pour leſquelles il faut éviter d'y faire des inciſions tranſverſales. Le ſecond eſt le ptérigoïdien extérieur; le troiſième eſt le maſſéter; le quatrième eſt le ptérigoïdien interne; le cinquième, qui eſt le premier des deux qui l'ouvrent, eſt le peaucier; & le ſixième, qui en eſt le ſecond & le dernier de tous, eſt le digaſtrique, ainſi nommé à cauſe qu'il a deux ventres. Cette

mâchoire n'avoit besoin que de ces deux muscles, joints à son propre poids, pour l'ouvrir; mais au contraire, de quatre pour la fermer, & aider à son action, qui est de mâcher & broyer les alimens, afin de les réduire dans l'état où ils doivent être avant que de tomber dans le ventricule, pour y être ensuite divisés & dissous par les sucs qui y sont sans cesse versés, & enfin rendus capables d'être réduits en chyle.

L'os hyoïde est l'unique de tout le corps qui n'est point articulé avec aucun autre os; néanmoins il fait plusieurs mouvemens, au moyen de dix muscles, cinq de chaque côté, dont le premier est le géniohyoïdien qui le tire en haut, le second le mylohyoïdien qui le tire en haut & à côté, le troisième est le stilohyoïdien, qui le tire directement à côté, le quatrième est le coracohyoïdien qui le tire en bas & vers le côté, & le cinquième est le est le sternohyoïdien qui le tire en bas.

La tête fait tous ses mouvemens par le moyen de quatorze muscles, sept de chaque côté, desquels il y en a un qui l'abbaisse, quatre qui la relèvent, & deux qui la font mouvoir circulairement. Le premier, qui est celui qui l'abbaisse, est le sterno-cleido-mastoïdien, le second, qui est le premier de ceux qui la relèvent, est le splenius, le troisième est le complexus, le quatrième est le grand droit, le cinquième est le petit droit, le sixième, qui est le premier de ceux qui meuvent la tête demi-circulairement, est le grand oblique, & le septième & dernier de la tête est le petit oblique.

Le cou a huit muscles pour ses mouve-

mens, qui ſont ceux de fléxion & d'extenſion. Il y a deux paires de fléchiſſeurs, & deux paires d'extenſeurs; le premier des fléchiſſeurs, eſt le ſcalène; le ſecond, eſt le long; le troiſième, qui eſt le premier des extenſeurs, eſt l'épineux; & le quatrième, qui eſt le ſecond des extenſeurs, eſt le tranſverſal.

L'omoplate ſe meut de haut en bas, par devant & par derrière, au moyen de quatre muſcles propres; qui ſont le releveur, qui le porte en haut: le trapèze, qui lui fait faire différens mouvemens, comme de le porter tantôt en haut, tantôt en arrière, & tantôt en bas. Enfin, il eſt porté en devant par le petit pectoral, & en arrière par le rhomboïde.

L'extremité ſupérieure ſe diviſe en trois parties, qui ſont le bras, l'avant-bras, & la main. Le bras eſt ce qui ſe trouve entre l'épaule & le coude; l'avant-bras s'étend depuis le coude juſqu'au poignet; & la main comprend ce qui eſt depuis le poignet juſqu'au bout des doigts.

Le bras fait cinq mouvemens par le moyen de neuf muſcles; deux le lèvent, qui ſont le deltoïde & le ſus-épineux: deux l'abbaiſſent, qui ſont le très-l'arge & le grand rond; deux le tirent en devant, qui ſont le grand pectoral & le coraco-brachial; deux le tirent en arrière, qui ſont le ſous-épineux & le petit rond; & le ſous-ſcapulaire l'approche des côtes: quand toutes ces muſcles agiſſent ſucceſſivement, ils le font tourner en rond.

L'avant-bras ſe diviſe en deux, ſçavoir le coude & le rayon, qui font des mouvemens différens par des muſcles qui leur ſont particuliers. Le coude n'a que le mouvement de fléxion & d'extenſion; il eſt fléchi par deux

muſcles, qui ſont le biceps & le brachial interne; & il s'étend par le moyen de quatre muſcles, qui ſont le long, le court, le brachial externe, & l'anconæus.

Le rayon fait deux ſortes de mouvemens, qui ſont ceux de pronation, & de ſupination; la pronation ſe fait quand le dedans de la main ſe tourne en bas, & la ſupination quand elle ſe tourne en-deſſus : ces deux ſortes de mouvemens ſont faits par quatre muſcles, deux pour la pronation, qui ſont le rond & le quarré, & deux autres pour la ſupination, qui ſont le long & le court.

La main, qui eſt la troiſième partie de l'extrémité ſupérieure, commence à l'extrémité du poignet où finit l'avant-bras, & ſe termine aux extrémités des doigts : la partie interne ſe nomme la paume de la main, & l'externe le deſſus de la main; elle ſe diviſe en carpe, métacarpe, & en doigts. Les doigts ſont cinq, tous différens en longueur & groſſeur; ſçavoir, le pouce, l'index, celui du milieu, l'annulaire & l'auriculaire.

Le carpe fait deux mouvemens, celui de fléxion & celui d'extenſion, par le moyen de pluſieurs muſcles qui paſſent par le ligament annulaire, qu'on appelle ainſi, parce qu'il entoure le poignet, comme feroit un bracelet, pour empêcher les tendons des muſcles de s'écarter les uns des autres dans leurs mouvemens, & pour joindre & unir les deux os de l'avant-bras enſemble; le premier des fléchiſſeurs, eſt le cubital interne; le ſecond, eſt le radial interne : le troiſième, eſt le palmaire. Les extenſeurs ſont le cubital externe, & le radial externe : comme ce dernier eſt preſque

toujours double, quelques-uns le diviſent en deux, qu'ils appellent le long & le court.

Les doigts font les mouvemens de fléxion & d'extenſion, d'abduction & d'adduction, par le ſecours de vingt-trois muſcles, dont il y en a treize communs & dix propres; les communs ſont ceux qui ſervent à tous les doigts, qui ſont le ſublime, le profond, l'extenſeur commun, les quatre lumbricaux, & les ſix intéroſſeux; les propres ſont ceux qui ſont particuliers à quelques doigts; ſçavoir, cinq pour le pouce, trois pour l'index, & les deux autres pour le petit doigt: le thénar & l'antithénar ſont une eſpèce de muſcles fort charnus, qui par leur union fourniſſent le fond de la main pour former ce que l'on appelle le gobelet de Diogène.

Les muſcles de la poitrine qui ſervent à la reſpiration ſont au nombre de cinquante-ſept, deſquels il y en a trente pour la dilater, quinze de chaque côté, qui ſont le ſoûclavier, le grand dentelé, les deux dentelés poſtérieurs, & onze intercoſtaux externes : vingt-ſix la reſſerrent, treize de chaque côté, qui ſont le triangulaire, le ſacrolombaire, & onze intercoſſtaux; le dernier eſt le diaphragme, qui eſt commun à l'un & à l'autre de ces mouvemens. L'uſage de ces deux mouvemens de la poitrine eſt de recevoir l'air dans les poumons lorſqu'elle ſe dilate, & de le pouſſer au dehors quand elle ſe reſſerre; c'eſt ce que l'on appelle l'inſpiration, & l'expiration, dont ſe forme la reſpiration, qui commence quand nous naiſſons, & qui ne finit qu'avec la vie.

Le diaphragme qui eſt autrement appellé *Septum tranſverſum*, c'eſt-à-dire, mur mi-

toyen, parce qu'il ſépare la poitrine d'avec le bas-ventre, eſt un double muſcle, diſtingué de tous les autres du corps, tant par ſa ſituation & par ſa figure, que par ſon action; ſa figure approche fort de celle d'une raie, dont la queue eſt attachée à la première des vertèbres des lombes; ſa grandeur eſt égale à celle du thorax, étant attaché ſous le cartilage xyphoïde, & circulairement à toutes les extrémités des cartilages des fauſſes côtes, où il prend la figure d'une voûte mouvante entre le ventre moyen & l'inférieur; il eſt recouvert de deux membranes, dont celle du côté de la poitrine lui vient de la plévre, & celle du côté du bas-ventre du péritoine; il a trois ouvertures conſidérables, l'une à droite, par où paſſe la veine-cave, l'autre à gauche, par où deſcend l'œſophage, & la troiſième eſt entre ſes deux origines, par où deſcend la groſſe artère. Il reçoit de plus des nerfs, des artères & des veines. Sa ſubſtance eſt charnue dans ſa circonférence, & membraneuſe dans ſon milieu, qui eſt ce que l'on nomme le centre nerveux; comme il eſt l'organe de la reſpiration, ſon mouvement eſt mixte, parce qu'il eſt en partie involontaire.

Le dos & les lombes ont ſix muſcles, qui leur ſont communs, pour les étendre, les fléchir, & les faire pancher vers les côtés; on les attribue plutôt aux lombes qu'au dos, quoi qu'il y en ait quatre qui montent & qui s'attachent à toutes les vertèbres du dos. Quatre de ces muſcles font l'extenſion, & deux la fléxion; le premier des extenſeurs, eſt le ſacré; le ſecond, eſt le demi-épineux; le fléchiſſeur eſt le triangulaire. Tout ce qui eſt ſitué au-deſſous

de l'os des îles eſt appellé l'extrémité inférieure, dont les trois parties ſont la cuiſſe, la jambe, & le pied.

La cuiſſe eſt une partie groſſe, graſſe, longue & ronde; qui commence à l'endroit où elle eſt articulée avec les os des îles, qui eſt ſa partie ſupérieure, & finit au genou par ſon inférieure.

La jambe commence au genou, & finit à l'articulation du pied; & le pied eſt tout ce qui eſt compris ſous les malléoles juſqu'à l'extrémité des doigts; il ſe diviſe en tarſe, en métatarſe, & en doigts ou orteils.

La cuiſſe fait cinq mouvemens par le moyen de quinze muſcles; le premier mouvement eſt celui de fléxion, qui ſe fait par trois muſcles, qui ſont le pſoas, l'iliaque, & le pectinæus; le ſecond eſt celui d'extenſion, qui ſe fait par les trois feſſiers; le troiſième, qui eſt celui d'adduction, ſe fait par le triceps ou garde-pucelage; le quatrième, qui eſt celui d'adduction par le piramidal, le quarré & les deux gémeaux; & le cinquième, celui de rotation, par les deux obturateurs, l'interne & l'externe.

La jambe fait quatre mouvemens, dont le premier eſt celui d'extenſion par le moyen de quatre muſcles, qui ſont le droit, le vaſte interne, le vaſte externe, & le crural; le ſecond, qui eſt celui de fléxion, par trois muſcles, qui ſont le biceps, le demi-nerveux, & le demi-membraneux; le troiſième, qui eſt celui d'adduction, par deux muſcles, qui ſont le couturier & le grêle; & le quatrième, qui eſt celui d'abduction, par deux autres, qui ſont le faſcia-lata & le poplité.

Le pied n'a que deux mouvemens principaux, qui ſont celui de fléxion & celui d'extenſion; celui de fléxion eſt fait par deux muſcles, le jambier & l'éperonier; il fait celui d'extenſion par ſept muſcles, qui ſont les deux gémeaux, le ſolaire, le plantaire, le jambier extérieur, & les deux péroniers poſtérieurs; quoique le pied faſſe les mouvemens d'adduction & d'abduction, il n'a point de muſcles propres à cet effet, mais bien au moyen d'un extenſeur & d'un fléchiſſeur de chaque côté, qui font mouvoir le pied de la ſorte, pour ſatisfaire la volonté, ſelon le beſoin que l'on en a.

Les orteils ou doigts du pied ont vingt-deux muſcles pour faire leurs mouvemens; deſquels il y en a ſeize communs, qui ſont deux extenſeurs, deux fléchiſſeurs, huit adducteurs, & quatre abducteurs: Il y en a ſix propres, quatre deſquels ſont pour le gros orteil, un pour le ſecond orteil, & le ſixième pour le petit. Le premier des extenſeurs eſt appellé l'extenſeur commun, le ſecond eſt le pédiæus; le premier des fléchiſſeurs eſt le ſublime, le ſecond eſt le profond; les quatre qui ſuivent ſont les lombricaux, & les huit autres ſont les inter-oſſeux, dont quatre ſont internes, & quatre externes.

Le gros orteil fait quatre mouvemens, qui ſont de fléxion, d'extenſion d'adduction, & d'abduction, par le moyen de quatre muſcles qui ſout le fléchiſſeur, l'extenſeur, le thénar & l'anti-thénar. Le propre du ſecond orteil eſt l'adducteur & le propre du petit doigt eſt l'hypothénar ou l'abducteur.



CHAPITRE III.

De la Chylification, & Sanguification.

QUAND le Chirurgien s'eſt acquis une parfaite connoiſſance du corps humain & des parties qui le compoſent, réfléchiſſant enſuite ſur la ſtructure de cette machine animée, il n'a pas de peine à concevoir que cet aſſemblage de tant de différens organes ne ſubſiſte & ne ſe ſoûtient que par la circulation du ſang & des liqueurs, qui roulent ſans ceſſe dans une infinité de canaux qui communiquent les uns avec les autres; & que la ſource de ces liqueurs ſeroit bientôt tarie, tant par l'inſenſible tranſpiration qui s'en fait ſans interruption, que par d'autres évacutions & excrétions ſenſibles; de manière qu'il faut néceſſairement que ce qui s'en diſſipe ſoit réparé par de nouveau ſang; & ce ſang étant formé du chyle, il faut qu'une continuelle chylification donne lieu ſans relâche à la génération d'un nouveau ſang, qui répare la perte qui s'en fait dans le cours d'une circulation qui ne peut ceſſer ſans que l'animal périſſe. Il eſt donc abſolument néceſſaire au Chirurgien de ſçavoir ce que c'eſt que ce chyle, de quelle manière il eſt formé, & comment il ſe convertit en ſang pour fournir à cette réparation ſi utile à la conſervation du corps humain, qui eſt ſon ſujet, afin de pouvoir, après cela mieux connoître les altérations qui peuvent faire dégénérer ce chyle

& ce ſang, & cauſer toutes les maladies auxquelles l'homme eſt expoſé durant tout le cours de ſa vie.

La membrane interne du ventricule ſe trouvant irritée par une humeur acide, ſoit qu'elle puiſſe y être reſtée après la digeſtion des alimens pris auparavant, ou qu'elle y ſoit inceſſamment dégorgée par les glandes de l'eſtomac, cette irritation, dis-je, d'un ſuc acide, cauſe ce que l'on appelle chez l'homme le ſentiment de la faim, qui nous ſollicite à prendre des alimens ſolides, leſquels étant broyés dans la bouche par les dents, & détrempés par la ſalive, que les conduits excréteurs des glandes parotides & maxillaires y déchargent continuellement, ſont pouſſés par la langue dans l'œſophage, où ils ſont encore arroſés par le ſuc que ſéparent les glandes dont ſa membrane interne eſt revêtue, & ils ſont enſuite conduits dans l'eſtomac, où ces alimens broyés de la ſorte ſont de nouveau détrempés & diſſouts par les ſucs qui y ſont apportés du dehors, comme eſt la boiſſon que l'on prend en quantité, & tout ce qui ſe trouve de liquide dans les alimens. Tout cet aſſemblage ſe trouvant ſerré dans l'eſtomac par le mouvement du diaphragme, & des muſcles de l'abdomen, & échauffé par le foie, la rate, & les autres viſcères qui l'environnent ; la portion des alimens que le levain ſtomacal a rendue plus diſſoute & plus liquéfiée, ſe trouve contrainte de ſortir par le pylore ; mais n'étant encore qu'un chyle imparfait, elle achève d'acquérir ſa dernière perfection dans le duodénum, qui eſt le premier des inteſtins qui ſe rencontre à la ſortie du ventricule, où ſe déchargent les ſucs

biliaire & pancréatique, qui le changent de manière qu'il se fait un extrait de la partie la plus fine & la plus atténuée de ce chyle; qui continuant à couler dans les intestins, est succée par des veines que l'on appelle lactées, à cause de la blancheur du suc qu'elles charient, lesquelles se conduisant dans la doublure du mésentère, & se réunissant les unes aux autres, vont enfin se terminer au réservoir de Pecquet, situé sur les vertèbres des lombes, entre les deux tendons du diaphragme; c'est-là que ces veines vont décharger ce chyle, lequel passe de ce réservoir dans le canal thorachique, qui monte le long de l'aorte, entre les côtes & la plévre, & va se décharger du chyle dans la veine soûclavière gauche, d'où il passe dans la veine-cave descendante, & est ensuite versé dans le ventricule droit du cœur; où se mêlant ainsi avec le sang, il entretient son mouvement circulaire, & devient en même-temps du nouveau sang.

La circulation, qui n'est autre chose qu'un mouvement continuel, par lequel le sang est porté du centre qui est le cœur, à la circonférence qui comprend toutes les autres parties jusqu'aux extrémités, auxquelles il porte le chyle, dont il est chargé, pour servir de nourriture aux parties, & réparer, comme je l'ai dit, la dissipation qu'elles souffrent sans cesse, soit à l'occasion des mouvemens que l'on est obligé de faire, ou par la seule transpiration; le sang, dis-je, après avoir fourni ce qui convient pour la nourriture, l'accroissement ou l'entretien de ces parties, est reçu par des veines, dont les racines se grossissant successivement, se réunissent enfin dans deux

gros troncs que l'on nomme veines-caves supérieure & inférieure, qui reportent au cœur le sang qu'elles ont puisé des artères.

Or, pour mieux entendre ce continuel mouvement du sang, qui se fait du centre à la circonférence, & de la circonférence au centre, il faut sçavoir que le sang étant poussé par la contraction du ventricule gauche du Cœur, sort avec impétuosité par la grande artère, qui se divise en deux troncs bien-tôt après sa sortie, dont le premier qui est appellé l'aorte ascendante, se subdivise en plusieurs branches dont les unes vont au cerveau, qui sont les carotides & les cervicales, dont les principales branches pénétrent au dedans du crâne, pour aller se distribuer à tout le cerveau par les petites glandes, dont les esprits sont séparés; après quoi le sang qui n'a pas été employé à la nourriture des parties, de même que celui des autres branches de ces mêmes artères qui a été porté aux parties extérieures de la tête & du col, est reporté par les veines : & les autres sont les axillaires, qui vont passer sous les aisselles, & ensuite se distribuer le long des bras jusqu'à l'extrêmité des doigts.

Le second tronc, qui est nommé la crosse, à cause de la figure qu'il prend en se recourbant pour descendre en bas, & former l'aorte descendante, est situé sur l'épine du dos : de ce tronc sortent les artères émulgentes, les spermatiques & plusieurs autres rameaux, jusqu'à l'os sacrum, où l'aorte venant à passer par-dessus la veine-cave, sous laquelle elle étoit auparavant placée, se divise en deux branches considérables, qui forment les iliaques, lesquelles s'étendent jusqu'aux aînes, puis con-

tinuant leur progrès, paſſent juſqu'aux cuiſſes, où elles prennent le nom de crurales, & donnent enſuite autant de rameaux qu'il en faut à tout cet organe, dont le principal tronc va paſſer par la partie interne & poſtérieure du jarret, & diſtribue ſes diviſions à la jambe & juſqu'au pied, où elles ſe terminent, & continuent à ſe ſubdiviſer dans une auſſi grande quantité de petits vaiſſeaux, qu'il en eſt néceſſaire pour porter la nourriture à toutes les parties inférieures, de la même manière que font les axillaires aux parties ſupérieures.

Après que cette diſtribution d'artères a été faite à la cuiſſe, à la jambe, & au pied, & que toutes les parties qui compoſent ces organes ont reçu la nourriture qui leur convient, le ſang eſt reporté au cœur par le moyen des veines, dont les extrémités reçoivent le ſang, comme je l'ai dit des artères; non pas directement, mais après avoir paſſé par pluſieurs petites glandes ou cellules, qui ſéparent du reſte du ſang la partie la plus convenable pour la nourriture, de la même manière qu'elle y a été diſtribuée; à la différence que l'artère ſe diviſe en un nombre infini de rameaux juſqu'à ce qu'ils ſoient devenus imperceptibles, à meſure qu'ils s'éloignent de leur principe; au lieu que les veines, d'imperceptibles qu'elles ſont à leur naiſſance, deviennent capillaires, & continuant de ſe réunir, à meſure qu'elles s'éloignent des extrémités des bras & des jambes, elles forment l'axillaire & la crurale, enſuite les iliaques, & enfin la cave deſcendante & aſcendante; & toutes ces veines prennent enfin le nom ſeul de veine-cave, laquelle ainſi réunie ſe décharge du ſang qu'elle

contient dans l'oreillette droite du cœur, d'où il paſſe dans le ventricule du même côté, lorſqu'il ſe dilate, pour être pouſſé par l'artère du poumon dans toute l'étendue de ce viſcère, afin d'y recevoir l'air, & de s'en charger, pour être porté enſuite par la veine du poumon dans l'oreillette gauche du cœur, & verſé après dans le ventricule gauche, lorſqu'il ſe dilate, lequel dans ſa contraction le lance avec impétuoſité dans la groſſe artère, pour continuer ainſi ſon mouvement pendant tout le temps de la vie.

Et comme la bonne ou la mauvaiſe qualité de ce ſang établiſſent la ſanté ou la maladie, & que ſa trop grande quantité ou ſa diſette ſont auſſi très-préjudiciables à l'animal, il eſt ſouvent d'une néceſſité abſolue de corriger la mauvaiſe qualité de cette liqueur par le régime & par les purgatifs, de diminuer ſa trop grande quantité par la ſaignée, ou de l'augmenter par l'uſage des alimens propres à en réparer la perte.



CHAPITRE IV.

De la Saignée, & d'autres Remèdes dépendants de la Chirurgie.

LA SAIGNÉE est définie une opération de Chirurgie, par laquelle le sang est évacué, ou bien c'est une incision de veine ou d'artère, faite avec art, dans l'intention de procurer la santé; & l'on peut dire que c'est un des plus grands remèdes & un des plus prompts secours que l'on puisse employer dans la Médecine & dans la Chirurgie, lorsqu'il est fait à propos.

Les principales intentions pour lesquelles ont met la saignée en pratique, sont tantôt pour faire une dérivation ou une (1) diversion, pour soulager un malade qui est atteint de quelque douleur violente, ou pour remédier à la plénitude, ou pour dégager une partie qui est accablée par un grand dépôt, ou lorsqu'un malade

(1) Le terme de diversion est pris ici pour celui de révulsion. L'Auteur ne parle point d'une des principales intentions pour lesquelles on pratique la saignée; c'est-à-dire de la spoliation. Cet effet est celui par lequel le sang est dépouillé de sa partie rouge, de ce principe qui donne aux parties solides du corps, le ton, la force, l'élasticité, la vigueur dont elles ont besoin pour exercer leurs fonctions. Il faut consulter à ce sujet le troisième Chapitre du Traité des effets & de l'usage de la saignée de M. Quesnay.

ſouffre une violente oppreſſion. On ouvre différentes veines, ſelon la différente nature du mal auquel on veut remédier. Généralement parlant, on ouvre les veines des parties ſupérieures, pour les maux qui ſont ſitués au-deſſus du diaphragme, & les inférieures, lorſque la maladie attaque les parties du bas-ventre, & principalement la matrice, le foie, la rate, l'eſtomac, les reins, les inteſtins, & le méſentère. La principale indication que l'on doit avoir en faiſant la ſaignée, c'eſt d'examiner ſi le malade a des forces ſuffiſantes pour la ſupporter.

Les conditions néceſſaires au Chirurgien pour bien faire cette opération, ſont d'être jeune, clairvoyant & ambidextre; il faut de plus qu'il ait diſpoſé tout ce qui convient avant, pendant & après l'opération; la ſaignée, quoique fréquente & commune, ne demandant pas moins de précaution que les opérations les plus conſidérables. Avant que d'opérer, il faut qu'il ait la bande, la compreſſe, de l'eau, & quelque liqueur ſpiritueuſe en cas que le malade ſe trouve foible. Pendant l'opération, il faut commencer par donner au malade une ſituation commode, tant pour lui que pour l'Opérateur, qui ſe ſert, ſelon qu'il eſt plus à propos, de la lumière naturelle, ou de l'artificielle. Les perſonnes qui ſupportent mal la ſaignée ſoit par crainte, ſoit par foibleſſe, doivent être ſaignées couchées à plat ſur leur lit; ſans quoi l'on auroit de la peine à leur tirer une raiſonnable quantité de ſang, avant qu'elles tombaſſent en foibleſſe. Il faut encore que le Chirurgien ait un Serviteur pour l'éclairer, un vaiſſeau pour recevoir le ſang, ſa lancette, & ſon bandage tout diſpoſé.

Il doit de plus sçavoir qu'au pli du bras il y a plusieurs veines que l'on peut saigner, qui sont la céphalique, la basilique, la médiane, & la cubitale; & à la main la salvatelle, qui est entre le doigt annulaire & l'auriculaire; sans compter plusieurs branches de communication, qui se trouvent tout le long du bras, que l'on peut ouvrir au défaut des veines principales.

Au-dessus des malléoles, en la partie inférieure & interne de la jambe, est la saphène; & en la partie extérieure est la poplitée. Il y a plusieurs autres rameaux qui régnent en la partie inférieure & antérieure de la jambe, sur le pied, & jusqu'aux orteils, que le Chirurgien peut aussi ouvrir, ayant soin d'éviter, quand il ouvre la saphène au-dessus de la malléole interne, de piquer le périoste; & quand il ouvre d'autres rameaux sur le pied, de piquer quelqu'un des tendons extenseurs des orteils. A l'égard du bras, il y a le tendon du biceps à craindre, qui est situé sous la médiane; car s'il vient par malheur à être piqué, le malade est aussi-tôt (1) atteint d'une

(1) Des expériences nombreuses ont enfin appris que les tendons n'ont point de sensibilité, & que les accidens qu'on croyoit dépendre de leur lésion, viennent de celle des nerfs dont les gros troncs ont une marche constante qui permet de les éviter, mais dont les ramifications plus ou moins nombreuses, ont une position & une manière de se distribuer fort différente dans les différens sujets. Ces accidens ne commencent pas toujours à l'instant de la blessure. Le malade ressent, il est vrai, dans ce moment une douleur extrêmement vive, mais qui ne tarde pas à se dissiper en tout ou en partie. Ce n'est qu'au bout de

douleur très-vive, qui se communique du lieu de la piqûre jusqu'au haut du bras, & du haut du bras jusqu'à l'extrémité des doigts : ce qui occasionne ensuite des convulsions très-violentes, accompagnées d'un énorme dépôt, non-seulement sur la partie blessée, mais sur tout le bras, qui menace de mortification. Le

---

deux ou trois jours qu'elle se renouvelle avec violence, & qu'elle se trouve accompagnée de gonflement, de tension, de fièvre, d'insomnie ; le mal s'étend, & s'il a son siége au pli du bras, & qu'il soit la suite d'une saignée malheureuse, il se porte le long de l'avant-bras & de la main jusqu'aux doigts, & le long du bras jusqu'à l'aisselle, & quelquefois au-delà : on a vû l'inflammation gagner le côté de la poitrine, descendre le long de la partie latérale du bas-ventre, & de la hanche du même côté, & ne se borner qu'au haut de la cuisse. Les dépôts & la gangrène en sont la suite la plus ordinaire. La méthode prescrite par l'Auteur est sans doute fort bonne pour les prévenir ou pour y remédier ; elle étoit même la seule qui fût connue dans le temps où il écrivoit ; mais M. Foubert en a imaginé une autre dont les succès ont été attestés par un assez grand nombre de Praticiens éclairés, & dont j'ai vû moi-même des effets trop marqués pour douter de son efficacité ; elle consiste à introduire profondément dans l'ouverture de la saignée, ou de la plaie, qui pour l'ordinaire se renouvelle après avoir été presqu'entièrement agglutinée, un morceau de trochisque eschareotique ou de trochisque de minium. Ce caustique brûle le nerf duquel les symptômes dépendent, & après avoir causé une douleur des plus aiguës pendant les trois ou quatre heures qui suivent son application, il les fait cesser comme par enchantement. Il se forme une douce suppuration autour de l'escare qu'il a produite, & l'inflammation qui avoit commencé à s'étendre plus ou moins, se dissipe bientôt par résolution.

remède le plus propre que l'on y peut apporter, eſt de couler dans la plaie quelques gouttes d'eſprit de térébenthine, avec une embrocation d'huile roſat & de camomille ; les fomentations émollientes, avec une partie de lait de vache ; & s'il y a beaucoup d'inflammation, une compreſſe trempée dans l'oxycrat, ſont les remèdes les meilleurs, & dont on ſe peut ſervir le plus utilement & le plus promptement dans ces ſortes d'accidens ; & s'il s'y forme des abſcès, il faut les ouvrir ſans délai quand on n'a pas pû les prévenir par le moyen des ſaignées révulſives, ſouvent réitérées, par le régime, & l'uſage des tempérans & abſorbans, donnés intérieurement. On peut lire utilement, à ce ſujet, dans les rélations d'*Ambroiſe Paré*, la manière dont ſe conduiſit cet excellent Chirurgien, lorſque le malheur arriva au Roi Charles IX, d'avoir ce tendon piqué dans une ſaignée ; guériſon qui racheta la vie dans la ſuite à ce Chirurgien, lors du maſſacre de la St Barthélemi, où il fut le ſeul que le Roi voulut bien excepter de la proſcription générale, comme le rapporte *Varillas*. Si le tendon qui eſt ſous la médiane eſt à craindre, l'artère qui eſt ſous la baſilique ne l'eſt pas moins ; ce qui oblige le Chirurgien qui a une ſaignée à faire à cette veine, de s'aſſurer auparavant par le tact, de la ſituation de cette artère, ſi elle eſt aſſez proche pour craindre de l'effleurer ; ce qui eſt une choſe qui n'eſt pas moins à craindre que de l'ouvrir, par le danger qu'il ne ſe forme enſuite un anévriſme, qui ſeroit une éminence qui commenceroit à paroître, & qui augmenteroit peu à peu juſqu'à un tel excès, que l'on ſeroit obligé de faire

l'opération ; ce qui doit porter un Chirurgien prudent à éviter, autant qu'il peut, d'ouvrir cette veine, lorſque l'artère en eſt fort proche: mais s'il eſt obligé de l'ouvrir, faute d'autre veine, & que le malheur lui arrive d'ouvrir cette branche d'artère, il faut qu'il tire du ſang juſqu'à défaillance, en cas qu'il n'apperçoive pas de tumeur autour de la piqûre ; car lors qu'il s'extravaſe du ſang ſous les tégumens (ce que l'on connoît par l'enflure qui ſe fait autour de l'ouverture de la ſaignée) il faut ôter au plutôt (1) la ligature, & faire une ſai-

---

(1) Lorſque l'une des artères du bras eſt ouverte dans la ſaignée, ou le ſang ſort librement par la plaie des tégumens, ou il s'infiltre dans le tiſſu cellulaire du voiſinage. Dans le premier cas, il faut ſerrer la ligature pour modérer la vîteſſe avec laquelle le ſang s'écoule, & néanmoins en tirer une aſſez grande quantité pour que le malade tombe en ſyncope, ou du moins pour qu'il ſoit ſuffiſamment affoibli. Enſuite on ſerre la ligature avec plus de force, ou, ce qui vaut mieux, on fait comprimer le bras par un aide auquel on recommande d'appuyer avec l'extrémité des doigts ſur le trajet de l'artère brachiale afin de ſuppléer au défaut du tourniquet, qu'on n'a pas ordinairement ſous la main, lorſque ces ſortes d'accidens arrivent. Cela fait, on applique ſur la plaie un morceau de papier mâché, comme le veut l'Auteur, ou un morceau d'agaric, ou une pelote de charpie fine, & l'on met par-deſſus les compreſſes graduées, & le reſte. Dans le ſecond cas, c'eſt-à-dire, quand le ſang s'enfiltre dans le tiſſu cellulaire, bien loin d'ôter au plutôt la ligature, il faut la ſerrer davantage, puis appuyer avec l'extrémité du pouce ſur l'ouverture de la ſaignée juſqu'à ce qu'on ait eu le temps d'appeller à ſon ſecours une perſonne intelligente & forte, qui faſſe compreſſion ſur le trajet de l'artère brachiale, comme dans le cas précédent. Les

gnée révulſive jusqu'à défaillance, de l'autre bras; tant afin de prévenir un dépôt capable de faire bientôt tomber le bras bleſſé en gangrène, que pour donner lieu au ſang de s'arrêter avec plus de facilité par un bandage convenable. Il faut en faiſant ce bandage obſerver de mettre ſur la plaie une petite pelote de papier mâché, qui s'accommode mieux au pli du coude que la pièce de monnoie dont la plûpart ſe ſervent, & par-deſſus des compreſſes graduées, & une longue bande tant ſoit peu plus large qu'à l'ordinaire; on doit tenir le bleſſé dans un grand repos, dans un régime éxact, & ne lever cet appareil qu'après plusieurs jours. En ſe comportant ainſi, l'on a vû aſſez ſouvent l'artère ſe réunir heureuſement. La plûpart des Médecins eſtiment que les saignées des artères feroient de meilleurs & de plus prompts effets que celles des veines, ſi l'on pouvoit arrêter avec facilité le ſang qui en ſort abondamment & rapidement; ce qui fait que l'on ouvre quelquefois les artères temporales, ſous leſquelles l'os temporal fournit un appui ſolide au bandage qu'on y applique,

---

progrès de la tumeur une fois arrêtés par ce moyen, on met l'appareil qui vient d'être indiqué avec la précaution de n'appliquer les premières pièces qu'après avoir affaiſſé le tiſſu cellulaire interpoſé entre la plaie de l'artère & celle des tégumens, par une preſſion plus forte du pouce ſur le lieu bleſſé, ſans quoi l'appareil ne portant pas immédiatement ſur l'ouverture de l'artère, le ſang continueroit d'en ſortir & de s'infiltrer dans le tiſſu cellulaire de la partie, juſqu'à ce qu'elle devînt incapable d'une plus grande extenſion.

au moyen duquel on maîtrise le sang avec facilité, ce qu'on ne peut pas faire en ouvrant d'autres artères qui sont plus éloignées de ces corps solides, propres à fournir un point d'appui.

La saignée est quelquefois si facile à faire, qu'il semble que ce soit prodiguer le nom d'opération que de l'en qualifier : aussi toutes sortes de gens prennent-ils la liberté de l'exercer, sans avoir autrement appris à la faire, qu'en voyant saigner quelques malades dans les hôpitaux, & la font si bien qu'il est rare que quelqu'un s'en plaigne parce qu'ils ne font que des saignées faciles, les faisant sur le bas peuple qui n'est composé pour la plûpart que de gens de travail, qui ont des vaisseaux apparens. Les plus expérimentés Chirurgiens n'en jugent pas de même, lorsqu'ils ont à faire des saignées difficiles, sur des gens distingués, parce que ces saignées leur sont aussi pénibles, & sujettes à leur donner d'aussi cuisans chagrins, que les opérations du plus grand éclat, & il m'est arrivé en mon particulier de suer dans le plus grand froid de l'hyver, en faisant ces sortes de saignées, plus fortement que je n'aurois fait en faisant des opérations d'une très-grande importance.

OBSERVATION I.

Au mois d'Avril 1715, un jeune homme & une jeune fille vinrent me trouver, pour me demander quelque reméde pour appaiser une douleur de dents des plus violentes, dont ils étoient tourmentés, & qui leur ôtoit absolument le sommeil depuis plusieurs jours. Par

l'examen que je fis de leurs dents, je n'en trouvai aucune qui fût gâtée ni cariée, étant au contraire toutes bonnes & belles; je n'attribuai ces douleurs qu'à une fluxion à laquelle je crus ne pouvoir apporter de reméde plus prompt que la ſaignée, qui fût auſſi celui auquel je me déterminai d'autant plus volontiers qu'ils en avoient éprouvé inutilement quantité d'autres avant que de venir chez moi: l'effet en fût ſi heureux qu'ils s'endormirent tous deux dans le fauteuil où ils étoient aſſis pendant que leur ſang couloit, & qu'au moment qu'ils furent retournés chez eux ils dormirent pendant un long eſpace de temps, ſans qu'ils reſſentiſſent aucune douleur à leur reveil. Je l'ai éprouvé en quantité d'autres, ſans néanmoins que je donne la ſaignée pour un reméde immanquable, mais pour un des meilleurs qu'il y ait.

Observation II.

Au mois de Novembre 1716, un autre jeune homme & une fille vinrent me demander un pareil ſecours. Par l'examen que je voulus faire de leurs dents, la cauſe de leurs douleurs fut facile à découvrir, puiſque dès qu'ils eurent la bouche ouverte, j'apperçus une dent entre les autres qui étoit très-noire & toute gâtée, je n'eus pas d'autre avis à leur donner que de la faire arracher, à quoi le garçon ſe ſoûmit à l'inſtant, ce que je ne voulus faire qu'après lui avoir tiré trois palettes de ſang, pour quoi je remis le reſte au lendemain. Il paſſa une nuit très-fâcheuſe, mais dont il fut quitte dès que ſa dent fut arrachée: au contraire de la fille qui préféra la

douleur de sa dent, quelque fâcheuse qu'elle fût, à celle de se la faire arracher; s'étant pourtant à la fin déterminée au même remède, mais l'ayant fait sans autre précaution, sa joue se tuméfia ensuite à l'excès, avec une échymose qui en occupoit une partie, & jusqu'à la gorge; elle en fut quitte pour quelques embrocations d'huile rosat, & une compresse trempée dans l'eau-de-vie appliquée dessus.

Réflexion.

Il est peu de personnes qui n'éprouvent les fâcheuses douleurs que causent les dents, soit à l'occasion de quelque humeur âcre, qui venant à tomber dans leur alvéole, picote & irrite la membrane dont elles sont revêtues jusqu'au haut de la gencive, & le petit ligament qui les tient attachées au fond de cette alvéole par leur extrémité ou racine, qui étant l'un & l'autre des parties membraneuses, & d'un sentiment vif & très-délicat, se trouvent irritées à proportion que cette humeur est âcre & corrosive, jusqu'à ce qu'elle soit évacuée ou adoucie par l'abord d'une nouvelle serosité plus douce, enfin par l'extraction d'une dent gâtée, cariée, ou pourrie.

L'on voit par cette différence, qu'il y a plusieurs causes qui font souffrir ces violentes douleurs; puisque l'une est une humeur âcre & corrosive, qui se répand en même-temps sur plusieurs dents, qui peuvent être guéries par quantité de remèdes topiques, tels que sont les embrocations de plusieurs huiles, dont celle de pavot est très bonne, des cataplasmes anodyns, ou des emplâtres; mais de tous ces re-

mèdes celui qui m'a le mieux réussi, a été le laudanum ou l'opium applati de la grandeur d'une obole, mis sur un emplâtre de diapalme, que je laisse déborder de deux lignes ou environ, afin qu'il adhére à la partie sur laquelle il est appliqué, qui est sur l'artère proche la cavité de l'oreille, à l'endroit où le battement est le plus sensible. Il y a peu de ces douleurs qu'un tel emplâtre n'appaise, sinon il faut avoir recours à la saignée. Outre l'expérience que j'ai de ses bons effets, c'est que la raison en est évidente, puisque la sérosité que cause la douleur ne peut venir que du sang, & que par conséquent rien n'est plus capable d'en diminuer le cours, que de diminuer la quantité de ce sang, comme il arriva à ce jeune homme & à cette jeune fille, qui sont le sujet de la pre-première Observation.

Il n'en est pas de même quand la dent est gâtée par quelque petit trou, comme celui qui arrive au bois à l'occasion d'un ver, ou qu'elle est cariée ou pourrie ; l'unique remède est de l'arracher, de crainte qu'elle ne gâte ses voisines, ce que l'on évite par ce moyen, aussi-bien que la récidive des douleurs, parce que la cause étant prochaine, l'effet ne peut être éloigné ; mais toujours avant que de le faire, il est bon de se faire tirer du sang, pour prévenir par cette précaution le mal qui en peut arriver, comme ces deux Observations le font voir.

Si l'arrachement de la dent est absolument nécessaire, lorsqu'elle est gâtée par les raisons que je viens d'alléguer, cette opération est très-préjudiciable, lorsque la douleur est occasionnée par une humeur âcre qui irrite la mem-

brane & le tendon, parce qu'outre le danger où l'on s'expoſe d'augmenter le mal, on a le chagrin de voir une belle dent hors de ſa bouche, ce qui n'eſt pas une perte indifférente; enſorte que ſi ce malheur arrive, il ne faut point héſiter à la remettre en ſa place, puiſquelle reprend aiſément, pourvû qu'on ait ſoin de l'y conſerver les premiers jours : j'en ai pluſieurs expériences, entr'autres celle d'un Gentilhomme de cette Ville, qui en ayant eu une arrachée de la ſorte, & la trouvant belle, ſe la fit remettre à l'inſtant, & elle reprit ſa place, & ſe réunit parfaitement bien. Il eſpéroit que le petit ligament ou nerf qui la tient dans le fond de l'alvéole, étant rompu, il auroit dû être exempt d'y ſouffrir de la douleur dans la ſuite. Il y fut trompé, puiſque quelques années après il en reſſentit de ſi cruelles, qu'il prit le parti de la faire arracher pour une bonne fois; ce qui ne put être exécuté qu'après pluſieurs repriſes, & en entraînant une portion de la mâchoire inférieure avec elle, d'où s'enſuivirent des douleurs outrées. Je conſeillerois néanmoins d'en faire autant, dans l'eſpérance que les ſuites n'en ſeroient pas également fâcheuſes, par le contraire que j'ai vu arriver à d'autres; car encore une fois ce n'eſt pas la dent qui fait mal, elle eſt d'elle-même inſenſible, ainſi que tous les os du corps, mais c'eſt, comme j'ai déjà dit, l'irritation d'une humeur âcre, qui vient d'ailleurs quand la dent n'eſt point gâtée, ou qui s'aigrit & ſe corrompt dans la dent même, lorſqu'elle eſt gâtée; qui picote & irrite la membrane dont elle eſt revêtue dans ſon alvéole juſqu'au haut de la gencive, la partie qui ſe découvre à la vûe étant

absolument insensible; ce qui se prouve parfaitement bien par la cautérisation que souffrent celles qui sont creuses, qui se fait avec un fer rouge, sans que celui auquel on fait cette opération se plaigne d'une grande douleur. Il n'est pas difficile de comprendre la raison du désordre qui arriva à l'arrachement de la dent de ce Gentilhomme; la membrane ayant souffert quelque déperdition d'une partie de sa substance, & la partie de l'avéole s'en étant trouvée dépouillée, la dent se réunit à cette portion d'os découvert, qui ne firent plus qu'un corps; ce qui fut cause qu'on ne put arracher cette dent, sans emporter avec elle une portion de l'alvéole. Si la saignée est un excellent remède pour appaiser les grandes douleurs de dents, elle n'est pas d'un moindre secours pour les douleurs de côté.

Observation III.

Au mois de Juin 1685, un Particulier m'envoya prier de venir le voir; je le trouvai si violemment oppressé, qu'à peine me pouvoit-il dire deux paroles de suite, avec un pouls foible & enfoncé à l'excès. Comme il jouissoit d'une parfaite santé le jour précédent, & qu'il avoit beaucoup d'embonpoint, je ne doutai pas qu'une excessive quantité de sang remplissant trop non-seulement les vaisseaux du poumon, mais aussi ceux de la plèvre & de toute la poitrine en général, ne causât son oppression; ce qui me détermina, malgré la foiblesse de son pouls, à lui tirer autant de sang que ses forces le pourroient permettre: plus le sang sortoit, plus le battement du pouls augmentoit; de manière

qu'après en avoir tiré environ deux palettes, le ſang qui ne ſortoit que foiblement prit une telle vigueur, qu'il jailliſſoit à quatre pas loin, & le pouls augmentoit à proportion; enſorte qu'après en avoir tiré ſix palettes, la douleur de côté diſparut entièrement, ſans que le malade en eût aucun reſte.

La ſaignée en bien des occaſions m'a été d'un grand ſecours, & je la regarde comme un remède que la raiſon indique, & que l'expérience confirme être le meilleur de tous ceux que l'on peut employer dans toutes les maladies de poitrine, ſurtout quand il y a de l'oppreſſion; mais je ſçais par expérience que des douleurs de colique qui avoient réſiſté à tous les remèdes ordinaires, comme les lavemens purgatifs, déterſifs, anodyns, juleps, fomentations, bains & purgations, ont ſouvent cédé à la ſaignée.

Observation IV.

Au mois d'Avril 1686, une femme malade du Bourg de St Pierrre ayant été avertie que j'étois au bourg, m'envoya prier de l'aller voir; j'y allai, & je trouvai cette pauvre femme dans les plus cruelles douleurs de colique que l'on puiſſe ſouffrir, juſqu'à ſe ſouhaiter la mort pour en être délivrée. Comme le Chirurgien du lieu me fît un fidèle rapport de ce qu'il lui avoit fait, & qu'il n'avoit rien oublié de ce qui auroit dû la ſoulager, ſans y avoir réuſſi, je me déterminai à lui faire une ſaignée. A meſure que le ſang ſortoit, les douleurs qu'elle reſſentoit dans le ventre ſe calmoient, & finirent abſolument bientôt après que je lui eus

fait le bandage, ſans aucun retour, ſinon longtems après; mais elle en fut une ſeconde fois délivrée par le même remède, que lui fit le Chirurgien dès qu'il s'apperçut de la diſpoſition qu'il y avoit à la récidive.

Le Cuiſinier de la Maiſon de Saint Pierre, fut guéri par le même remède que je lui fis, après que Meſſieurs Berot & Doucet, Docteurs en Médecine, très-expérimentés, y eurent employé juſqu'au laudanum, qui calmoit la fougue du mal pour un jour & une nuit; mais il revint toujours juſqu'à ce qu'il eût été ſaigné & purgé enſuite, après quoi il ſe rétablit dans ſa première ſanté. S'il n'eſt pas extraordinaire de voir les violentes douleurs céder à la ſaignée, il paroît qu'il le doit être beaucoup, qu'elle ſoit capable de fortifier des perſonnes foibles, à ne pouvoir ſe remuer ſans s'expoſer à une perte abſolue de connoiſſance.

Observation V.

Au mois de Novembre 1687, la Nourrice de M. le Comte de Saint-Pierre étant fort malade, je fus prié de l'aller voir; je la trouvai dans une ſi grande foibleſſe, qu'elle perdoit connoiſſance quand on vouloit lui lever ſeulement la tête pour prendre un bouillon, & cela depuis trois jours. Comme c'étoit une femme qui, quoiqu'âgée, étoit d'un bon tempérament, & & qui avoit beaucoup d'embonpoint, je n'héſitai pas à la ſaigner ſur le champ, dès qu'elle fut revenue de la première foibleſſe dans laquelle elle tomba, en la mettant dans une ſituation convenable pour être ſaignée; je lui tirai trois palettes de ſang, ſans qu'elle eût la moin-

dre foiblesse : son pouls au contraire reprit une nouvelle vigueur ; & cette femme, de foible qu'elle étoit, se trouva au moyen d'une seconde saignée, plus forte qu'auparavant.

Réflexion.

Il n'est pas surprenant de voir une oppression violente accompagnée de douleur de côté, céder à une ou à plusieurs saignées ; mais il l'est beaucoup de voir qu'elle fortifie des personnes réduites dans les plus grandes foiblesses, quoique d'un âge avancé, puisque ce ne peut être alors que l'excessive quantité de sang, qui en remplissant par trop toutes les parties de la poitrine, l'empêche de se dilater dans l'inspiration, autant qu'il est nécessaire pour recevoir l'air qui lui convient, dans une quantité capable de rafraîchir les poumons & toute la masse du sang ; que même les poumons étant par trop remplis pésent sur le diaphragme, & l'empêchent par conséquent de se mouvoir avec facilité : tous accidens qui se trouvent détruits par la saignée, qui en désemplissant la poitrine, rend aux humeurs & aux parties leur première liberté, qui consiste dans un mouvement facile, comme il arriva à ce malade.

Si le sang est capable par sa trop grande quantité, de causer un si grand mal, quand la bile vient à excéder sa juste proportion, ou qu'elle dégénére de sa bonne qualité ; comme elle s'écoule sans cesse dans le premier des intestins par le conduit cholidoque, & qu'elle continue sa route dans tous les autres, elle s'y attache, les picotte, les irrite, & leur cause des douleurs si excessives, qu'elles font craindre non-

seulement

ſeulement la perte de la moitié du corps, qui tombe ſouvent en paralyſie, mais même la mort du malade. Trop d'exemples confirment la vérité de ce que j'avance, pour le révoquer en doute; & ceux que je rapporte faiſant voir que ces douleurs après avoir réſiſté à tous les remèdes que l'on avoit prudemment & méthodiquement employés, ſans aucun ſuccès, ont cédé à la ſaignée, ſont une preuve évidente qu'elles étoient cauſées par l'humeur bilieuſe, qui s'étant évacuée avec le ſang, les douleurs ceſſérent à l'inſtant.

Si la ſaignée eſt un merveilleux remède pour ſoulager le mal de dents, rendre la liberté de la reſpiration à ceux qui ſont très-oppreſſés, & appaiſer les plus violentes douleurs de la colique, & que ce ne ſoit pas un remède moins propre à calmer l'agitation où ſe trouve l'eſprit par un grand accès de fièvre, elle n'eſt pas moins avantageuſe pour rétablir les forces abattues. Le tout conſiſte à faire un juſte diſcernement de l'un d'avec l'autre de ces accidens; car un homme qui ſe trouve foible, ſans avoir rien ſouffert qui puiſſe y avoir donné occaſion, tel que pourroit être un grand & long cours de ventre, une grande hémorrhagie, ou toute autre ſorte d'évacuation conſidérable, ou enfin une longue & fâcheuſe maladie, une telle foibleſſe qui procéde viſiblement d'inanition ne demande pas la ſaignée; mais ceux dont je prétends parler, qui ne ſont foibles que par l'oppreſſion & par l'accablement d'une trop grande quantité d'humeurs, ſont reſtaurés par ce remède, comme il arriva à cette vieille femme, au moment que je l'eus ſaignée, quoique contre le gré des aſſiſtans;

qui peu inſtruits de la différence qu'on doit faire des forces épuiſées par quelque grande évacuation ou maladie, d'avec celles qui ſont opprimées ſous le poids d'une trop grande quantité d'humeurs, condamnent à tort & à travers ce que l'expérience la plus conſommée indique de faire, & ne ſe rendent même qu'avec peine aux ſuccès les plus heureux, tant la prévention jette les hommes dans l'aveuglement.

La ſaignée me fourniroit une matière trop ample, ſi j'entreprenois d'en rapporter tous les avantages; je citerois les violentes & fâcheuſes douleurs de tête dont pluſieurs Dames ont été délivrées par la ſaignée du pied; & quand cette ſaignée n'a pas eu la réuſſite que j'en attendois, celle de la jugulaire a terminé des douleurs très invétérées. Je dirois enfin que celle de la ſalvatelle m'a réuſſi plus d'une fois, pour guérir la fièvre quarte, ſans compter une infinité d'autres circonſtances où j'ai eu lieu d'être content de l'avoir employée.

On ſaignoit autre fois juſqu'à extinction de chaleur naturelle; aujourd'hui un grand nombre de Charlatans & d'Empiriques, de Chymiſtes, & même de Médecins dogmatiques, banniſſent abſolument la ſaignée, pour ſe diſtinguer des autres, en amuſant les malades par leurs remèdes prétendus ſpécifiques, par leurs élixirs, leurs quinteſſences philoſophiques, & d'autres ſemblables colifichets, que des noms fameux font regarder par les ſots comme de grands arcanes. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on bannît de la Médecine la forfanterie qui la deshonore, que l'on ſubſtituât en ſa place la bonne foi, & qu'un vrai zéle de guérir les

malades prévalût sur cette avide cupidité d'acquérir des richesses, indépendamment des bons ou des mauvais succès des maladies, & que l'on s'en tînt aux remèdes, dont l'efficacité connue par la vénérable antiquité, est de jour en jour confirmée par l'expérience : comme la saignée que les Médecins sincères & dépouillés de prévention & d'intérêt reconnoissent convenir à toutes sortes de maladies, pourvû qu'elle soit sagement prescrite, tant par rapport à l'indication générale, vers laquelle on doit tendre pour les guérir, qu'aux forces des malades, & à la violence des accidens; ce que l'on reconnoît sur-tout dans le traitement des maladies chirurgicales, comme sont les tumeurs, les plaies, les ulcères, les fractures & dislocations, dans la cure desquelles il faut être aveugle pour ne pas voir que la saignée est un remède merveilleux, pour prévenir les accidens qui accompagnent ces maux, ou qui leur succédent, & pour les calmer quand il sont arrivés.

Il y a des fluxions invétérées, pour lesquelles la saignée négligée dans les commencemens, n'a été d'aucune utilité dans la suite, & auxquelles l'application & l'usage réitéré pendant un certain espace de temps d'un remède qu'on appelle vésicatoire, peut être d'un grand secours.

---

§. I.

Des Vésicatoires.

Quoiqu'on appelle Vésicatoire tout ce qui peut exciter des ampoules à la peau, tels que

ſont de certains ſimples, comme le pied-de-lion & d'autres, l'on entend en Chirurgie par véſicatoire, l'emplâtre ſeul où il entre des mouches cantharides, qui étant miſes ſur une portion de vieux levain amolli avec le vinaigre, étendu ſur un linge, & appliqué à l'endroit que l'on trouve à propos, ainſi qu'avec pluſieurs autres ſortes d'onguents, ou d'emplâtres, même avec la térébenthine ſeule, ou ſur l'emplâtre de diapalme, étendu ſur un morceau de cuir, on le laiſſe pendant un tems qui lui permette de faire ſon effet : le trop long ſéjour de ce remède appliqué ſur une partie, n'eſt d'aucun danger, parce que les veſſies venant à ſe former, empêchent qu'il n'agiſſe trop profondément; & ſi on l'y laiſſe trop peu de temps, il n'agit pas aſſez pour produire l'effet qu'on en eſpère.

Si l'on veut en continuer l'uſage, il faut mettre des cantharides en poudre, les mêler avec de la poudre d'hermodactes, (1) & en

---

(1) L'on ne ſe ſert plus du mêlange des poudres de cantharides & d'hermodactes pour faire durer la ſuppuration que l'application d'un emplâtre véſicatoire en quelque partie du corps que ce ſoit, a fait naître. On panſe l'excoriation avec un digeſtif composé d'onguent de la mère & de baſilicum auquel on ajoute vingt grains de cantharides en poudre ſubtile ſur chaque once. Il faut une ſorte d'expérience pour y réuſſir. Lorſque l'excoriation eſt pâle, qu'elle rend peu & paroît ſe ſécher, on augmente la doſe des cantharides : ſi au contraire elle eſt trop animée & qu'elle excite des douleurs plus vives qu'à l'ordinaire, on diminue cette doſe, en ajoutant un peu de baſilicum ou de beurre frais, à l'onguent dont on a coutume de ſe ſervir. Avec ces précautions, on

ſinapiſer l'endroit où elles ont été appliquées en premier lieu ; & cela tous les jours, à moins que l'inflammation ne causât une tenſion ſi exceſſive, que l'on fût obligé pour la diminuer, ou pour la guérir entièrement, d'appliquer deſſus un linge enduit d'onguent blanc de rhaſis, qui guérit en très-peu de tems le mal occaſionné par les cantharides.

Il faut pourtant obſerver que quand on ſe ſert de ce remède pendant long-temps, afin de détruire un mal invétéré, ou une fluxion ſur les yeux, le nez, la bouche, le viſage, ou ſur quelqu'autre partie, il peut ſurvenir une ardeur d'urine, qui cauſe ſouvent beaucoup de peine en la rendant : le remède pour prévenir & empêcher cet accident, eſt de prendre deux verres de lait doux chaque jour. L'on verra dans la ſuite que leur uſage produit de très-bons effets lorſqu'elles ſont employées à propos, ſans qu'elles cauſent cet accident.

---

peut entretenir l'écoulement d'un véſicatoire auſſi long-tems qu'il eſt néceſſaire. C'eſt un moyen aſſez bon pour épargner la délicateſſe des perſonnes, qui ayant beſoin d'un cautère, ne veulent pourtant pas s'y ſoumettre. Cependant ſon uſage long-temps continué a l'inconvénient d'introduire chaque jour dans la maſſe du ſang une certaine quantité de particules de cantharides, dont l'âcreté peut devenir très-nuiſible en quelques circonſtances, effets que l'on n'a pas à craindre du cautère.



§. II.

Du Cautère.

Lorsqu'il faut attirer les humeurs de plus loin, & les laiſſer couler pendant un plus long temps, il faut avoir recours au Cautère, qui eſt un remède dont on ne peut ſe diſpenſer quelquefois de ſe ſervir, après avoir employé inutilement tous les autres. Le cautère eſt une compoſition qui brûle la peau, & y fait un eſcare, qui après qu'elle s'eſt détachée, laiſſe une place pour y mettre un pois, ſoit que ce ſoit une graine, de la cire, de l'iris, ou autre matière, avec un emplâtre par-deſſus, & un bandage qui tienne le tout dans un état ferme & ſtable.

L'on faiſoit autrefois un uſage plus familier du cautère, que l'on ne fait à préſent, ainſi que de la ſaignée, & de quelques autres évacuatifs, ſoit que l'expérience ait fait connoître que le meilleur de tous les remèdes, eſt ſouvent celui de n'en point faire, ou que les remèdes, comme toute autre choſe, ſoient aſſujettis à la mode & au caprice de ceux qui en approuvent ou qui en mépriſent l'uſage, ou qui s'en laſſent. Pour moi je les conſeille dans la néceſſité, & jamais par précaution. de crainte d'en faire contracter une habitude dont on ne puiſſe plus ſe paſſer.

Il y a des cautères actuels, & des potentiels; & comme j'en fais la différence ailleurs, je n'en dirai pas davantage pour le préſent.

§. III.

Du Séton.

LE Séton eſt une eſpèce de ficelle de coton, que l'on enfile dans une aiguille à trois quarts, avec laquelle on perce la peau que l'on tient pincée entre les deux doigts. Il y a des pincettes faites exprès pour l'appliquer, qui ſont plattes & percées par le milieu; mais le doigt, comme je le dis, eſt tout auſſi bon. Il y en a qui font rougir l'aiguille, pour qu'elle faſſe une eſcare en paſſant, & que la ſuppuration en ſoit plus copieuſe; l'on imbibe ce fil ou cette ficelle avec de l'huile, ou du ſuppuratif, ou du populéum, avant de le paſſer.

Le lieu le plus ordinaire où l'on applique le ſéton eſt à la nuque, quoiqu'il n'y ait aucune partie où l'on ne puiſſe le faire paſſer ſans difficulté, pourvû qu'il ne touche aucun nerf, tendon, ligament, ou vaiſſeau conſidérable. C'eſt un remède dont on ſe ſert pour des maladies invétérées, comme douleurs de tête, vertiges, ou autres ſemblables, ou un ulcère qui a une entrée & une ſortie que l'on veut faire ſuppurer, incarner, & cicatriſer dans la ſuite.

§ IV.

Des Ventouſes & de l'uſage des Cantharides.

LA Ventouſe au contraire eſt employée dans les maux imprévus qui prennent ſubitement,

comme dans l'apoplexie, le carus dormant, la léthargie, & d'autres affections soporeuses. Ce sont des vaisseaux de verre, dont le fond est plus large que l'entrée, qui s'appliquent sur la peau avec un peu de filasse, ou une bougie allumée au dedans, afin de la faire élever. L'on allume un peu de bougie, que l'on jette au dedans de cette ventouse, que l'on applique à l'instant sur la peau; de manière qu'en la pressant un peu, elle se trouve attachée par l'élévation de la peau, qui se fait dans le moment : si l'on veut qu'elle s'élève davantage, l'on met une serviette par-dessus; & quand on veut détacher la ventouse, il faut lui donner de l'air, en introduisant une élévatoire ou spatule, à un endroit de sa circonférence, ou en rabaissant la peau avec le doigt; l'on en applique deux, trois, & même quatre, si l'on veut; le lieu le plus ordinaire est sur les épaules, qui est celui d'élection; celui de nécessité est l'endroit où le Médecin le trouve à propos. Il y en a de deux sortes, de séches, qui sont celles dont je viens de parler, & d'autres sur l'impression desquelles on fait des scarifications avec la pointe de la lancette, après quoi on réapplique la ventouse comme auparavant. Elle se remplit de sang, que l'on retire quand on croit qu'il y en a assez, après quoi l'on fomente les scarifications avec le vinaigre & le sel. Il faut que le malade soit bien absorbé, s'il ne répond pas à l'effet de ce remède. Je l'ai fait en trois occasions toujours fort inutilement, à trois différens malades qui étoient tombés dans une forte apopléxie qui les fit périr. Je fis revenir le dernier un moment par la ligature des jambes, faite en leur partie moyenne, avec

des bandelettes de fil fort, que je ſerrai de mon mieux; ce qui eſt la plus violente douleur que l'on puiſſe exercer ſur un malade, pour le faire revenir ou dire quelque parole, ou enfin donner quelque marque de connoiſſance. Ce fut par où je jugeai l'apopléxie, qui arriva ſubitement à une Demoiſelle avec laquelle je dînois, abſolument mortelle, & ſans eſpérance de retour, quand je vis que cette perſonne étoit inſenſible à cette ligature; auſſi en mourut-elle. Il n'y a point de véſicatoire, de cautère, de ſéton, ni de ventouſe, dont je n'aye éprouvé les effets; mais j'en ai eu ſi peu de ſatisfaction, que je ne m'en ſers guéres, que quand le Médecin l'ordonne, non plus que des ſangſuës, deſquelles je n'ai jamais vû aucun effet bien avantageux; mais deux ou trois pertes de ſang qu'elles ont cauſé à des Dames qui s'en étoient ſervi, par le conſeil d'une Sage-femme, pour appaiſer les douleurs que cauſoient les hémorrhoïdes à ces nouvelles accouchées, auxquelles je me ſuis trouvé réduit, dans l'extrême néceſſité, d'appliquer le vitriol romain dans du coton; tous les autres aſtringens s'étant trouvés ſans aucun effet pour arrêter le ſang, à la ſortie duquel ces ſangſuës avoient donné occaſion; mais comme les obſervations touchent plus que tout ce qu'on peut dire, j'en vais rapporter, à mon ordinaire, quelqu'unes ſur chacun de ces remèdes, pour en juſtifier l'effet.

OBSERVATION VI.

Au mois d'Octobre 1687, on me pria de voir une fille qui étoit attaquée d'une fluxion,

ſur tout le viſage, depuis pluſieurs années, qui la rendoit tout-à-fait difforme, quoique ſa mère n'eût rien épargné pour ſa guériſon quand elle me vint conſulter. Après que je me fus informé de tout ce qu'on avoit fait pour la guérir, & que j'eus appris que les lavemens, les ſaignées du bras & du pied, les purgations, les bains, & beaucoup de remèdes topiques avoient été inutilement adminiſtrés, quoi qu'avec méthode & fort à propos, je ne pûs lui rien conſeiller de plus efficace que l'application d'un emplâtre véſicatoire entre les deux épaules, de la grandeur du fond de la main, & entretenu pendant un temps aſſez long pour en retirer l'utilité que j'en pouvois eſpérer, à quoi elle conſentit; & je l'appliquai ſur le champ. Il ne ſe paſſa pas un mois qu'on ne s'apperçût du bon effet de ce remède; enſorte qu'elle ſe trouva parfaitement guérie après ſix mois d'un uſage continuel de ces véſicatoires, entretenus au moyen d'une nouvelle addition de cantharides pulvériſées avec des hermodactes, dont je ſinapiſois de temps en temps l'endroit excorié, afin d'en continuer l'effet, qui conſiſtoit dans l'évacuation d'une quantité de ſéroſités âcres, qui par leur dépôt ſur le viſage de cette jeune fille, entretenoient cette fâcheuſe indiſpoſition, dont on ne peut douter qu'elles ne fuſſent l'unique cauſe, puiſque dès que le cours en fut intercepté, par l'application de ce véſicatoire, elle ſe trouva guérie.

J'eus ſoin pendant l'uſage de ce remède, de faire prendre tous les matins & tous les ſoirs un verre de lait doux à cette jeune fille, afin d'empêcher par ce moyen que ce véſicatoire, en portant une acrimonie violente ſur les

parties baſſes, ne donnât occaſion à une ardeur, ou même à une rétention d'urine, que l'on prévient par ce moyen, & dont cette jeune fille ne ſouffrit aucune atteinte, quelque long-temps que je continuaſſe ce remède : au contraire, cette précaution n'ayant pas été obſervée dans celui qui ſuit, il s'en trouva fort mal.

OBSERVATION VII.

Au mois de Juillet 1699, un Laboureur de la Paroiſſe d'Ivetot, affligé depuis long-temps d'une ſciatique, après avoir fait tous les remèdes que des gens de toute eſpèce lui avoient conſeillés, s'aviſa de venir à moi. M'ayant fait le rapport de tous ceux dont il avoit uſé ſans aucun ſuccès, je lui fis un grand emplâtre de levain, du plus vieux, avec de très-fort vinaigre, & une bonne quantité de cantharides en poudre deſſus, que je lui appliquai ſur l'articulation du fémur avec l'iſchion, pour y reſter juſqu'au lendemain, & lui recommandai de prendre un verre de lait de trois en trois heures, juſqu'au matin que j'irois lui relever cet emplâtre.

Je me rendis de grand matin auprès de ce malade, que je trouvai bien ſoulagé de ſes violentes douleurs de ſciatique, mais tourmenté à l'excès d'une retention d'urine des plus complettes, accompagnée d'une érection de la verge ſi violente, qu'il en reſſentoit une grande douleur. Je n'en allai pas chercher la cauſe plus loin que dans la négligence qu'il avoit eue de prendre du lait doux, comme je lui avois dit ; je lui en fis boire ſur le champ, & levai l'emplâtre de véſicatoire, qui, à en

juger par la conséquence dont étoient les ampoules, devoit avoir fait un effet terrible; j'ouvris celles qui ne l'étoient pas, je mis dessus des feuilles de choux chauffées & enduites de graisse blanche, j'en fis user de la sorte pendant trois jours, après lesquels ce malade se trouva parfaitement guéri de la sciatique & de l'ulcération que l'emplâtre avoit faite; mais comme il étoit resté de l'inflammation à la partie, qui lui causoit une vive douleur, je lui mis dessus un linge enduit d'onguent blanc de rhasis, qui le soulagea beaucoup, & la seconde application de ce remède le guérit entièrement.

Quand les vésicatoires n'ont pas eu le succès qu'on en peut attendre, soit à cause que l'humeur qui cause la maladie est si profondément située, que la qualité du remède n'y peut atteindre, & que c'est une nécessité d'en employer un qui pénétre plus profondément, ou que la nature de l'humeur peccante est trop épaisse, l'on trouvera dans le secours du cautère de quoi suppléer à l'usage des vésicatoires.

OBSERVATION VIII.

Au mois de Juin 1695, un enfant âgé de neuf à dix ans, étant tourmenté d'une fluxion des plus violentes au dedans de la bouche, & sur tout le visage, qui lui rendoit les lèvres tuméfiées de la grosseur du pouce, les yeux & le nez à proportion. Après lui avoir fait les remèdes généraux, & appliqué l'emplâtre vésicatoire, que je fis entretenir fort long-temps, sans m'être apperçu d'aucun effet, je lui appli-

quai un cautère à la nuque. Il ne l'eut pas un mois, sans qu'on s'apperçût d'un changement considérable de bien en mieux, & dont il fut parfaitement guéri, après l'avoir conservé une année, après quoi je le laissai sécher. Il ne s'est aucunement senti de cette énorme fluxion depuis ce temps-là.

Souvent lorsque ni les vésicatoires, ni le cautère n'ont réussi, le séton produit un meilleur effet, en attirant (1) de plus loin les humeurs, & pénétrant au-delà des précédens remèdes, comme il arriva en deux occasions que je vais rapporter.

OBSERVATION IX.

Au mois de Mai mil sept cent deux, un Bourgeois de Cherbourg, après avoir souffert à la tête une des plus affreuses maladies, il lui en resta une espèce de vertige ou tournoyement des plus incommodes à un homme qui, comme lui, étoit obligé de monter souvent à cheval. Comme je l'avois traité dans cette grande maladie, & remis en l'état qu'il étoit, sans l'avoir pû entièrement guérir, Messieurs les Mousquetaires étant venus en cette Ville, l'année suivante, je priai M. Puzos de vouloir bien le venir voir avec moi, lequel après l'avoir examiné, & avoir sçu qu'outre les

(1) Le séton n'attire pas les humeurs de plus loin que les vésicatoires, & le cautère ne pénétre pas au-delà du lieu où ces deux moyens étendent leur action ; mais il produit une suppuration plus abondante, & c'est pour cette raison qu'il a plus d'efficacité.

remèdes généraux que j'avois employés dans le dessein de le rétablir, j'y avois fait succéder les bains, les eaux minérales, les vésicatoires, & enfin le cautère, le tout sans autre effet; M. Puzos, dis-je, me conseilla d'y appliquer le séton, ce que je fis dans le moment; il s'en trouva bien soulagé, mais sans être absolument guéri: & environ dix huit à vingt mois après, il mourut, & fut par-là tiré d'une vie plus onéreuse que souhaitable. J'en appliquai un au Receveur du Domaine de cette Ville, pour le faire entièrement revenir d'une espèce d'engourdissement, dont il s'étoit toujours senti atteint depuis un accès d'apopléxie, dans lequel il étoit tombé, & d'où je le tirai au moyen des ligatures de ruban de fil au milieu des jambes, serrées de toute ma force, avec l'eau jettée au le visage, en aspersion. Ce séton réussit merveilleusement bien, & le guérit entièrement: ce que n'avoient pû faire les vésicatoires ni le cautère, dont l'usage avoit été continué près d'une année.

OBSERVATION X.

Au mois de Février 1699, une Demoiselle de qualité tomba dans un assoupissement, qui inquiéta si fort Madame sa mère, qu'elle m'envoya prier à minuit de me rendre à l'instant auprès d'elle. Je trouvai cette jeune Demoiselle facile à éveiller, répondant à toutes les demandes qu'on lui vouloit faire; mais qui s'assoupissoit dès le moment qu'elle avoit cessé de parler. Je lui fis recevoir un lavement, & la saignai deux heures après qu'elle l'eût rendu. Il étoit environ quatre heures du matin,

& elle étoit dans ce continuel assoupissement depuis cinq à six heures du soir. Messieurs Doucet, Quirteville, & De Launay, Docteurs en Médecine, arriverent à la pointe du jour. Ils approuvèrent ce que j'avois fait, & lui ordonnèrent l'émétique en lavement; ils lui en firent donner quatre grains, avec une once de manne: le tout opéroit à souhait, mais le mal alloit de mal en pire. Ces Messieurs m'ordonnèrent de lui appliquer des ventouses, & de les scarifier ensuite; ce que j'exécutai, & les fomentai avec la saumure de vinaigre & de gros sel, sans avoir pû la faire revenir, non plus que par la ligature des bras & des jambes. Elle mourut enfin, comme j'en ai vû mourir deux autres de la même maladie, causée par une quantité de sérosités, dont toute la substance du cerveau étoit tellement remplie, que le mouvement s'en trouvoit intercepté; ce qui étoit un obstacle à la séparation des esprits, sans le secours desquels l'on ne peut vivre. Cette cause que je rapporte, fut trouvée vraie dans l'ouverture de leurs cadavres, comme je le dirai dans la suite de ces Observations.

CHAPITRE V.

Des Tumeurs en général.

ON appelle en Chirurgie Tumeur contre-nature, une éminence au corps, qui interesse ou blesse l'action de quelque partie. C'est, dans

le langage des Anciens, une maladie composée de trois genres de maladie assemblés en une même grandeur ; sçavoir, intempérie, mauvaise conformation, & solution de continuité : l'intempérie est un excès d'une des quatre qualités, qui sont la chaleur, la froideur, la sécheresse, & l'humidité : la mauvaise conformation est lorsque la figure de la partie est changée : & la solution de continuité est quand l'humeur est sortie de son lieu ordinaire pour en occuper un autre ; ce qu'elle ne peut faire sans diviser & séparer les parties entre lesquelles elle se trouve épanchée.

Il y a, selon les Anciens, quatre sortes d'humeurs, qui sont le sang, la bile, la pituite, & la mélancolie, qui chacune en leur particulier peuvent former une tumeur, autrement dite apostême, laquelle avec le nom que lui donne l'humeur qui la produit, est encore caractérisée par des accidens qui sont annexés à chacune de ces humeurs en particulier, qui en font la différence ; comme le sang, qui fait le phlegmon ; la bile, qui produit l'érésipèle ; la pituite, qui cause l'œdême ; & la mélancolie, qui forme le skirrhe. Pour juger que c'est un phlegmon, il est nécessaire que la tumeur se déclare en fort peu de temps, & qu'elle soit accompagnée de douleur, rougeur & chaleur ; que la peau de la partie malade soit tendue, & que le battement de l'artère s'y fasse vivement sentir ; qui est ce qu'on appelle dans la définition de cette tumeur, tension & pulsation. Quoique l'érésipèle soit définie dans les auteurs, par les termes d'une tumeur avec une douleur picquante, & une rougeur citrée qui céde au toucher, l'on peut la définir plus

à

à propos une maladie de la peau ſans tenſion ni pulſation, qui ſouvent s'étend, ou quitte le lieu où elle a commencé à ſe faire ſentir. L'œdême ſe reconnoît par la tumeur qui ne cauſe aucune douleur, accompagnée d'une molleſſe qui cède au toucher, duquel l'impreſſion reſte comme elle feroit dans de la pâte, qui ne revient au niveau de l'autre qu'avec un peu de temps; & la partie qui ſouffre cette maladie, conſerve ſa couleur naturelle. Il faut qu'une tumeur ſoit dure & ſans ſentiment, pour être appellée un skirrhe.

Ces tumeurs qui ſont appellées vraies, quand elles ſont cauſées par une de ces humeurs ſimples & ſans aucun mélange, dont on doit juger par les accidens qui accompagnent, peuvent dégénérer en autant de manières, que ces humeurs peuvent changer ou décheoir de leur intégrité naturelle; en ſorte que le ſang qui a donné occaſion à un phlegmon, quand il a été pur & en trop grande quantité, étant déchu de cette bonne qualité, cauſe le phyma, le phygethlon, l'anthrax, le bubon, & d'autres tumeurs d'une mauvaiſe qualité, qui peuvent dégénérer juſqu'à la gangrène, & même au ſphacèle. L'éréſipèle forme les herpes miliaires, qui ſont pluſieurs petites puſtules ſemblables au grain de millet, ou même les herpes rongeantes. L'œdême forme les écrouelles, du moins les auteurs qui en ont écrit le prétendent, & le skirrhe produit le cancer, loſque l'humeur mélancolique devient atrabilaire.

Il y a des Chirurgiens qui établiſſent des cauſes générales, & ſpéciales des Tumeurs. Les générales ſont la fluxion & la congeſtion. La première de ces cauſes ne ſe peut admettre

depuis la découverte de la circulation du ſang; car loin de cela, toute l'habitude du corps n'eſt jamais dans une ſituation plus parfaite, & ne jouit d'une meilleure ſanté, que lorſqu'il eſt dans la plus grande fluxion, je veux dire, lorſque le ſang & les humeurs circulent dans tous les vaiſſeaux dans une entière liberté, & avec beaucoup de vîteſſe; mais cette expreſſion étoit pardonnable aux Anciens, qui n'ayant aucune idée du mouvement circulaire du ſang & des humeurs, s'imaginoient, lorſqu'il arrivoit un phlegmon, que la nature plus chargée de ſang & d'humeurs qu'à l'ordinaire, avoit l'intelligence de faire un violent effort, pour envoyer rapidement ſur une partie foible, l'humeur ſuperflue, dans la vûe de ſe défaire d'un fardeau qui lui étoit à charge; mais comme cette intelligence de la nature n'eſt plus ſoûtenable, ſi l'on retient encore le terme de fluxion, c'eſt ſeulement pour faire entendre que les accidens du phlegmon ſont plus prompts & plus vifs, que ceux des autres tumeurs, qui ſont toutes généralement cauſées par congeſtion, c'eſt-à-dire, par le ſéjour d'une humeur dans un endroit du corps, par quelque cauſe que ce ſoit.

La fluxion donc, ſelon les Anciens, eſt une tumeur qui ſe forme bruſquement, & en peu de temps ſur une partie. Ces auteurs prétendoient qu'il y avoit pluſieurs cauſes qui produiſoient la fluxion, dont les principales étoient la force de la partie qui envoie l'humeur, & la foibleſſe de celle qui reçoit la quantité des humeurs dont la nature eſt accablée. La congeſtion, ſelon eux, étoit un amas qui ſe faiſoit peu à peu, comme il arrive à l'œdême, à la différence du phlegmon; ce qui eſt la

diſtinction que l'on peut faire de ces deux tumeurs. Les cauſes ſpéciales des Tumeurs, ſelon les mêmes, étoient primitives, antécédentes, & conjointes ; les primitives étoient les coups, les chûtes, ou autres choſes ſemblables : les antécédentes étoient la quantité exceſſive des humeurs ; & les conjointes étoient les humeurs aſſemblées dans un lieu particulier, pour former un apoſtème.

Les ſignes des tumeurs ſont faciles à connoître par ce que j'en viens de dire, ainſi que leurs différences, tant des vraies que des fauſſes : à quoi il faut avoir une grande attention, pour les ſçavoir traiter avec méthode, & particulièrement celles qui ſe forment dans les principales cavités, qui ſont la poitrine, le bas-ventre, la cavité du crâne, & la propre ſubſtance du cerveau ; car il n'y a aucune partie dans toute l'habitude du corps qui en ſoit exempte ; ce qui fait que l'on doit examiner tous ces ſignes avec application, ſans en négliger aucun, parce que c'eſt par leur moyen qu'un Chirurgien peut connoître ce qui ſe paſſe dans ces cavités ; ce qui eſt juſtifié dans la ſuite par pluſieurs Obſervations.

Les apoſtèmes ou tumeurs ont leur quatre temps, comme toutes les autres maladies, qui ſont le commencement, l'augmentation, l'état, & la fin. Il faut néceſſairement ſçavoir diſtinguer ces quatre temps différens, puiſque c'eſt de leur parfaite connoiſſance que dépend l'uſage que l'on doit faire des remèdes, & le moyen de les appliquer à propos, pour conduire la tumeur à une heureuſe fin, qui eſt la guériſon. Ces remèdes ſont les répercuſſifs, les émolliens, les maturatifs, & les réſolutifs,

qui doivent être employés dans le commencement, dans l'augmentation, & dans l'état, pour parvenir à une heureuſe guériſon, après l'évacuation du pus ou de la matière qui faiſoit la maladie.

L'intention générale que doit avoir le Chirurgien dans la cure des apoſtèmes, eſt l'évacuation de l'humeur morbifique, ſoit par réſolution, ou par ſuppuration. La réſolution de cette humeur ſe fait au moyen des remèdes réſolutifs, ſecondés d'une nature forte & vigoureuſe, leſquels la ſubtiliſent, & la font tranſpirer au travers des pores de la peau ſans aucune ouverture apparente ; ou bien cette humeur s'étant changée en pus, s'évacue par une ouverture, qui ſe fait à la peau par les remèdes ou par la lancette : par les remèdes, au lieu où la matière ſe trouve le plus de diſpoſition à la pénétrer ; & par la lancette, au plus bas lieu où eſt la partie la plus déclive de la tumeur, ſe gardant bien d'intéreſſer aucuns vaiſſeaux conſidérables, comme il y en a ſous les aiſſelles ou aux aînes, auſſi-bien que les tendons, en ſuivant toûjours la rectitude des fibres, des muſcles, & même de la peau en certains endroits, comme au front.

C'étoit une illuſion aux anciens de ne pas laiſſer ſortir tout le pus que contient un apoſtème, en une ſeule fois, ſous le prétexte mal fondé d'une trop grande perte d'eſprits, puiſque ce qui en reſte, eſt un corps étranger qui eſt plus nuiſible qu'utile à la nature ; & en fait de corps étrangers on doit les évacuer dans leur totalité, comme je l'ai toujours fait avec un heureux ſuccès.

Gui de Chauliac a eu grande raiſon de commencer ſon traité général de Chirurgie, par

celui des tumeurs; puiſque c'eſt une maladie qui peut ſurvenir aux plaies, aux ulcères, aux fractures, aux diſlocations, & enfin à toutes ſortes de maladies, tant ſimples & ſans malignité, qu'aux fièvres putrides & peſtilentielles, qui ſouvent même en ſont les cauſes, puiſqu'il ſurvient aux malades des tumeurs critiques ou ſymptômatiques. C'eſt ce que les Obſervations qui ſurviennent juſtifieront; & je ferai voir que toutes les tumeurs, de quelque nature qu'elles ſoient, ſont produites par une ſeule cauſe, qui eſt l'obſtruction; car tant que les liqueurs circulent dans leurs conduits ſans aucun obſtacle, nous jouiſſons d'une ſanté parfaite.

CHAPITRE IV.

Des Tumeurs en général, avec une idée de leur cauſe, différente de celle des Anciens.

C'EST en vain que les Auteurs, tant Anciens que Modernes, ont enchéri les uns ſur les autres, en étendant les Principes de la Chirurgie juſqu'à l'excès, ſous prétexte de les rendre d'une plus grande utilité; puiſqu'en les multipliant ſans néceſſité, ils les ont rendus plus propres à embarraſſer la mémoire des jeunes Chirurgiens, qu'à leur être d'aucun ſecours; les principes les moins étendus, étant ſuffiſans pour les mener à la Chirurgie la meilleure & la plus efficace.

Auſſi ces grands réformateurs, après de longs

verbiages, se sont-ils tous suivis dans la définition des tumeurs, en disant que c'est une maladie composée de trois genres de maladies assemblées en une même grandeur ; sçavoir, intempérie, mauvaise conformation, & solution de continuité : mais en cela même ils se sont trompés, puisqu'il ne se remarque pour l'ordinaire à l'œdême, ni au skirrhe, aucune intempérie, l'une ni l'autre de ces Tumeurs n'altérant en rien la couleur de la peau, que l'éréſipèle pure & simple ne change point la figure de la partie qu'elle attaque ; & même qu'on ne peut pas dire qu'il y ait de solution de continuité manifeste, puisqu'il n'y a que la raison qui le persuade.

Ces mêmes Auteurs n'en ont pas plus solidement établi les causes, quand ils ont dit qu'elles sont générales, & spéciales (les générales sont, selon ces Anciens, la fluxion & la congestion) & que l'abscès fait par fluxion se forme très-promptement, comme le phlegmon & l'éréſipèle ; ce qui arrive, selon eux, lorsqu'une partie supérieure se décharge sur une inférieure, joint à la force de la partie, qui envoie l'humeur, & la foiblesse de celle qui la reçoit. Or, quand il se forme une tumeur sur le sommet de la tête, quelle peut être en cet endroit la partie supérieure qui se décharge sur l'inférieure, non plus que la force de la partie qui envoie, & la foiblesse de celle qui reçoit, puisque la tumeur étant alors au lieu le plus éminent du corps, ni l'un ni l'autre ne peuvent s'y rencontrer ? cependant on y voit arriver assez souvent des tumeurs, & j'ai eu occasion d'en traiter quelques unes situées en cet endroit, comme je le fais voir par celle-ci.

La congestion, selon les Anciens, est quand un abscès se forme peu à peu, & très-lentement, comme il arrive à l'œdème & au skirrhe, sans aucun sentiment douloureux.

Les causes spéciales des tumeurs ou des abscès, selon ces mêmes Auteurs, sont primitives, antécédentes, & conjointes; primitives, comme coups, chûtes, ou autres accidens de cette nature; antécédentes, qui sont la quantité d'humeurs surabondantes dans toute l'habitude du corps; & les causes conjointes sont ces mêmes humeurs qui s'assemblent en quelque partie du corps.

Il est évident que les chûtes ou les coups que l'on reçoit, peuvent aussi-bien causer des tumeurs, que la quantité d'humeurs dont le corps abonde; mais qu'une matière assemblée dans un lieu particulier soit la cause conjointe de la tumeur, comme ils se le sont imaginés, c'est ce que je ne puis comprendre, puisque cet assemblage est bien plutôt l'effet de la tumeur, qu'il n'en est la cause.

Ces mêmes Auteurs admettent aussi les causes qui sont en usage chez les Philosophes; sçavoir, l'efficiente, la matérielle, la formelle, & la finale; quoique la raison & l'expérience fassent voir que la seule & véritable cause d'une tumeur, est l'obstruction, qui peut venir du dehors, & du dedans; du dehors, comme par un coup, une extension violente de quelque partie, ou quelqu'autre violent effort, tout cela ne pouvant se faire que les vaisseaux ne souffrent une violente compression ou distension. La cause d'une tumeur est intérieure, lorsque les vaisseaux, ou plutôt les vésicules (par le moyen desquelles le sang en sortant de l'ex-

trémité des artères, eſt porté dans les racines ou le commencement des veines) ſe trouvant plus ſerrées ou plus tendues qu'à l'ordinaire, par quelque cauſe que ce ſoit, forment une barrière à ce ſang, qui s'y arrête, qui étend, dilate, ou rompt ces véſicules, & ſe répand enſuite, ſoit entre les tégumens, les interſtices des muſcles, ou ailleurs.

Quand cette obſtruction ſe fait bruſquement & en peu de temps, il n'eſt pas difficile de comprendre de quelle manière, & comment elle cauſe tous les accidens qui l'accompagnent; puiſqu'il n'eſt pas poſſible que les tégumens, ſous leſquels le ſang s'extravaſe de la ſorte, conſervent leur niveau, & qu'il faut au contraire qu'ils ſoient élevés & tendus en peu de temps; que cette tenſion prompte, cauſée par la diviſion qui ſe fait au moyen de ce ſang extravaſé dans ces parties, cauſe la douleur & l'inflammation en conſéquence dans le lieu où la douleur ſe fait ſentir, comme on le remarque par la couleur rouge qui y paroît à l'inſtant; & que les membranes contre leſquelles l'artère exerce ſon battement, n'en ſoient bleſſées; ce qui cauſe une tumeur faite de ſang, que les Auteurs appellent phlegmon. Il s'en forme de toutes les eſpèces; ſçavoir, de dures, de molles, de grandes, de moyennes, de petites, de ſuperficielles, & de profondes; les unes ſe manifeſtent à la vûe, & les autres ne peuvent être miſes en évidence que par les ſignes, les accidens, les ſymptômes & la conjecture; les unes ſont ſans aucun riſque, & les autres entraînent un danger évident après elles, la moindre tendant à eſtropier celui qui en eſt atteint, lorſqu'elle eſt ſituée ſur la jointure, ou pro-

che d'une partie conſidérable, & ſouvent la mort, lorſqu'elle attaque un des principaux viſcères.

Au contraire, quand cette obſtruction eſt peu conſidérable, & que le ſang ou la lymphe ne s'extravaſent que très-lentement, enſorte que les parties s'y diſpoſant, ne groſſiſſent que peu à peu, celui auquel elle arrive ne ſouffre d'autre mal que la tenſion des tégumens, & l'impuiſſance où ſe trouve la partie malade d'accomplir l'action à laquelle la nature l'a deſtinée; ce que l'on appelle œdême quand elle eſt molle, ou skirrhe quand elle eſt dure & ſans ſentiment.

Quoique les Auteurs aient prétendu, en expliquant les cauſes des tumeurs ou des abſcès qui ſe formoient par congeſtion, qu'il n'y avoit que les humeurs froides, telles que ſont la pituite ou la mélancolie, qui fourniſſoient la matière de ces abſcès, & que la preuve qu'ils en donnoient étoit le défaut d'une douleur vive & piquante, mais ſeulement une tenſive & aggravante; ils n'ont pas laiſſé de ſe tromper groſſièrement, puiſque le différent ſentiment de douleur qui accompagne les différentes tumeurs, ne vient (comme je l'ai dit) que par l'obſtruction plus ou moins conſidérable, qui arrive également à celle qui eſt cauſée par le ſang, comme à celle qui eſt produite par la lymphe, ou par la pituite; toute la différence conſiſtant en ce que la tumeur ſanguine ſe fait promptement, & l'autre lentement, parce que les vaiſſeaux lymphatiques ont moins de mouvement que ceux qui contiennent le ſang; d'où il arrive que la tumeur œdémateuſe, qui eſt cauſée par une pituite pure & ſimple, ſe fait

lentement, comme nous le remarquons à tous les dépôts phlegmatiques, qui ſe font non-ſeulement à la tête, dans la poitrine, & dans la capacité du bas-ventre, mais encore dans toutes les autres parties du corps, & même généralement dans toute l'habitude, ſans que le malade ſe plaigne de ſouffrir d'autre douleur, que la tenſion & la péſanteur.

Ce qui ſe remarque encore au skirrhe, qui eſt défini, ſuivant ces mêmes Auteurs, une tumeur dure & ſans ſentiment, faite & formée par l'humeur mélancolique pure & ſimple. Or, un skirrhe dur & ſans ſentiment, formé par l'humeur mélancolique pure & ſimple, eſt une choſe très-difficile à éxaminer, auſſi-bien qu'un skirrhe cauſé par l'humeur mélancolique; & je ſuis encore moins perſuadé que l'humeur pituiteuſe ſoit cauſe des loupes, qui ſe trouvent remplies de diverſes matières, connues ſous les noms de mélicéris, athérome & ſtéatome; c'eſt-à-dire, d'une matière qui reſſemble au miel, au ſuif, & à la bouillie, qui ſont celles que j'ai traitées & guéries, ſuivant que mes Obſervations le juſtifieront, & même une autre pleine de chairs molaſſes & glanduleuſes, & de membranes minces, n'ayant que très-peu de conſiſtance. Car comment pouvoir comprendre qu'une humeur, où la lymphe ou la pituite dominent, puiſſe produire ces ſortes de tumeurs, puiſque nous pouvons les attribuer au chyle & au ſang? Car qu'y a-t-il de plus facile que de faire voir, que l'humeur qui remplit une loupe, ayant acquis la couleur & la conſiſtence de miel, eſt un ſang ſorti de ſon vaiſſeau, ſur lequel la nature agit pour le convertir en pus? comme je ferai voir qu'il arrive

lorſqu'il y a un épanchement de ſang dans la poitrine, ayant eu tout le temps d'en faire des remarques juſtes. Et d'un autre côté, quelle apparence y a-t-il de mettre au nombre des tumeurs froides, une tumeur remplie d'une eſpèce de lie-de-vin, qui a acquis une conſiſtance ſolide & la couleur rouge, & de la comprendre ſous le nom de l'œdême, de même que celles qui ſe trouvent remplies d'une matière ſemblable à la bouillie, au ſuif, ou plutôt au fromage, & d'une couleur blanche, qui ſont faites d'un vrai chyle, qui s'y ſépare par le moyen des glandes de cette partie, auſſi-bien que les loupes, dans leſquelles ce chyle s'aigrit & ſe caille, dont le plus liquide ou le ſérum ſe diſſipe, ſoit à cauſe de la chaleur de la partie malade ou de la tranſpiration qui s'y fait, après quoi la portion caſéeuſe s'endurcit plus ou moins, d'où dépend la différence qui ſe trouve entre la bouillie & le fromage; l'un & l'autre étant l'effet d'une même cauſe, comme le ſang celui de la matière ſemblable au miel ou à la lie-de-vin, ſans que la lymphe, non-plus que la pituite y aient aucune part, comme le diſent nos Auteurs?

Si l'expérience juſtifie que les loupes, de quelque nature qu'elles ſoient, ſont l'effet de l'obſtruction qui arrive aux vaiſſeaux qui portent le ſang de l'artère dans la veine, cette même expérience ne prouve-t-elle pas auſſi évidemment, que le ſkirrhe n'eſt produit que par cette même cauſe, & non par l'humeur mélancolique, qui n'eſt que dans l'imagination de ceux qui l'ont inventée, ſans qu'elle puiſſe ſe démontrer, quoique ces mêmes Auteurs conviennent qu'il peut ſuccéder au phlegmon, comme je le juſtifie-

rai dans la ſuite, ayant traité de ces ſortes de tumeurs qui étoient faites d'un ſang extravaſé, duquel les Chirurgiens, par l'uſage des remédes réſolutifs, avoient fait tranſpirer la portion la plus fluide, après quoi il étoit reſté une tumeur dure & ſans ſentiment ?

Quelle apparence y a-t-il donc qu'une humeur qu'on ne connoît que par la raiſon, puiſſe donner occaſion à une telle maladie, non plus qu'à celle qu'on appelle vulgairement écrouelles, que le ſçavant Fabrice d'Aquapendante comprend auſſi ſous le genre de cette humeur mélancolique, quoiqu'il y en ait quantité qui viennent à ſuppuration, & même d'un pus blanc, égal, uni & ſans mauvaiſe odeur, qui ſont toutes les qualités que doit avoir un pus pour être louable; ſans que pour cette belle & bonne qualité apparente, elles ſoient en effet moins fâcheuſes pour les perſonnes qui en ſont attaquées, en ce qu'elles occupent de certaines parties par prédilection, telles que ſont la gorge, les aînes & les aiſſelles, parce qu'elles ſont plus glanduleuſes que tout le reſte du corps, & que les glandes ſont plus diſpoſées à recevoir cette mauvaiſe impreſſion, & c'eſt auſſi pour cette raiſon qu'elles s'y fixent plutôt qu'ailleurs; maladie, au reſte, d'autant plus cruelle & dangereuſe, qu'elle n'obéit ſouvent à aucun remède, réſiſtant tellement à tous ceux dont on ſe ſert, que l'on eſt obligé de ne faire autre choſe que de panſer les ulcères avec les remédes les plus communs ?

Il faut donc convenir que le ſang eſt la principale cauſe des loupes, du ſkirrhe & des écrouelles; & que la différence de l'humeur dont les loupes ſont formées & remplies, ainſi

que le skirrhe & les écrouelles, & plusieurs autres maladies de cette nature, auxquelles les Auteurs ont donné pour cause la pituite, ou l'humeur mélancolique, ne viennent que de l'altération qui arrive au sang, par le mêlange de différens sucs, & de quantité d'humeurs, ou par la transpiration des parties les plus subtiles, dont le résidu ou le plus grossier forme le skirrhe : sans néanmoins que je prétende faire changer la face de ces anciens préceptes; mais seulement donner à connoître l'idée que j'ai de la cause des tumeurs ou abscès, que je fais consister dans la seule obstruction, laissant la liberté à un chacun d'en penser comme il le jugera à propos.

Les accidens qui accompagnent les tumeurs dans leurs commencemens, indiquent les remédes dont le Chirurgien doit se servir pour les traiter avec méthode, menant à suppuration celles qui semblent être disposées à se terminer par cette voie, & venant ensuite à l'évacuation du pus, qui s'accomplit ou par l'insensible transpiration, ou par l'ouverture au moyen de la lancette, qui se doit toujours faire suivant la rectitude des fibres, & en la partie la plus déclive de l'abscès, pour éviter les sacs ou clapiers, qui pourroient en retarder la guérison.



CHAPITRE VII.

Des Tumeurs en Particulier.

DU PHLEGMON.

Quoique l'intention générale que le Chirurgien doit avoir pour parvenir à la guérison des Tumeurs, consiste dans l'évacuation du pus, il ne faut pas pour remplir cette intention, que dans le traitement de toutes les tumeurs il se serve indifféremment des remédes qui l'aident ou l'avancent ; mais qu'au contraire, il emploie les remédes suivant les tems marqués à chaque tumeur ; tels que sont les répercussifs dans leur commencement, les résolutifs dans leur progrès, les maturatifs dans leur état, & les incarnatifs & les cicatrisans dans leur fin : sans même que cette régle soit générale ; mais la pratique fait connoître les abscès auxquels on doit employer les répercussifs, & ceux auxquels on doit s'en abstenir, comme sont ceux qui arrivent aux aînes, ou qui succédent aux maladies critiques. Les Observations qui suivent feront voir de quelle manière je les ai traitées, pour les conduire à une heureuse fin, qui est la guérison.

Observation XI.

Au mois d'Avril 1684, je fus mandé pour aller voir la fille d'un Officier des Traites-

Foraines de cette Ville, âgé de deux ans & quelques mois, qui avoit une très-grosse tumeur sur le pariétal gauche, à l'occasion d'une violente chûte qu'elle avoit faite, par la faute de celle qui en avoit soin. Comme je m'assurai, par la fluctuation que je remarquai d'abord, qu'il y avoit un épanchement considérable sous les tégumens, je ne balançai pas à en proposer l'ouverture, & à marquer la prompte nécessité qu'il y avoit de la faire, de crainte que les vaisseaux, dont le sang se dégorgeoit sans cesse, n'augmentassent cette tumeur à l'excès, & que l'os ne se trouvât découvert. Quelque confiance que le père & la mère de cet enfant eussent en moi, ils souhaitèrent y joindre l'avis de M. des Cruttes, très-habile Chirurgien; mais comme il étoit éloigné de trois lieues, ils me prièrent d'attendre jusqu'au lendemain matin, supposé que ce retardement ne fut pas d'une trop dangereuse conséquence pour la malade. Comme j'ai toujours beaucoup aimé à rendre raison de mes actions, & à travailler devant des personnes capables d'en juger, je les assurai que l'on pouvoit différer cette ouverture; & en attendant, je rasai la tête & mis sur la tumeur une compresse pliée en plusieurs doubles, & trempée dans l'eau-de-vie, avec un bandage convenable, jusqu'à ce que ce Chirurgien fut arrivé, qui dès qu'il eut vû & touché la tumeur, convint sans rien sçavoir de ce que j'avois proposé, de la nécessité absolue qu'il y avoit de donner issue au sang qui étoit contenu sous ces tégumens, pour prévenir un plus grand mal, ce que j'exécutai sur le champ; ensorte qu'ayant vuidé tout le sang qui étoit sous le cuir chevelu, la tumeur disparut à l'instant. Nous remarquâmes que

l'os étoit découvert de la grandeur d'un denier ou environ ; mais ſans y faire d'autre attention, je mis la quantité de charpie ſeulement néceſſaire, pour (à l'aide d'une main continuellement appliquée deſſus) pouvoir arrêter le ſang qui exudoit, tant des vaiſſeaux qui avoient laiſſé échapper celui qui avoit formé la tumeur, que de ceux que j'avois ouverts en faiſant l'inciſion, qui fut faite au plus bas lieu de la tumeur : le lendemain je ne panſai la plaie qu'avec un plumaceau plat, trempé dans l'eau-de-vie, ſans en avoir introduit aucun dedans, avec une compreſſe égale à la première, n'ayant autre intention (malgré cette légére portion d'os découvert) que d'en procurer la réunion, à quoi je parvins en peu de jours.

Observation XII.

Au mois de Février 1685, l'on me fit voir la fille d'un Gantier de cette Ville, âgée de deux à trois ans, à laquelle je trouvai une tumeur à la tête, qui occupoit non-ſeulement toute la circonférence du pariétal gauche, mais qui s'étendoit beaucoup au-delà, à l'occaſion d'une chûte qu'elle avoit faite lorſque ſa grande ſœur la tenant ſur le bras, l'avoit laiſſée tomber d'aſſez haut ſur une pierre pointue; ce qui cauſa cette tumeur à l'inſtant, mais qui ayant été cachée pendant dix à douze jours, que ſa ſœur mettoit deſſus ce qu'elle pouvoit de linges trempés dans l'eau-de-vie, dans l'eſpérance de la guérir, ſans que ſon père & ſa mère s'en apperçûſſent, juſqu'à ce que voyant que cet enfant s'affoibliſſoit journellement, la mère voulant en chercher la cauſe, l'eût bientôt trouvée. La choſe

chose m'ayant été fidellement rapportée en présence de M. des Roziers le père, mon ancien, je fis mon appareil, & j'ouvris la tumeur, d'où il sortit beaucoup de pus blanc d'une bonne consistance & sans odeur; mais comme je trouvai le pariétal découvert, sur lequel le pus avoit séjourné, & que ç'auroit été inutilement que j'aurois prétendu tenter la réunion de cet abscès, avant que cet os se fût exfolié, j'accrus l'ouverture jusqu'aux extrémités de la dilacération que je trouvai aux tégumens, & la fis cruciale; j'appliquai un plumaceau trempé dans l'eau-de-vie sur l'os, & tamponai le tout avec des bourdonnets autant durs que je pûs les faire, afin de tenir la plaie ouverte, jusqu'à ce que l'exfoliation de l'os fût finie, ce qui arriva le vingtième jour. La grandeur de l'exfoliation excédoit celle d'une pièce d'un écu; mais elle étoit très-mince : après quoi l'ulcère fut bientôt incarné & cicatrisé, ne l'ayant plus pansé qu'avec de la simple charpie séche.

Réflexion.

La Tête est le lieu de tout le corps où l'ouverture des artères est le moins à craindre, & par conséquent celle des veines; il falloit que des vaisseaux considérables fussent ouverts, pour avoir formé en aussi peu de temps une tumeur aussi grosse qu'étoit celle de cette première enfant, la servante m'ayant assuré qu'en un moment elle avoit paru de la grosseur dont je la trouvai, sans qu'elle se fût apperçûe qu'il y eût eu d'augmentation, quelque soin qu'elle eût pris à l'instant, de la presser avec ses mains le plus qu'elle avoit pû; & il n'y

a point de doute qu'elle ſeroit devenue encore plus conſidérable, ſi les tégumens avoient pû s'étendre davantage. Je n'eus d'autre intention que de procurer au plutôt l'évacuation de la matière épanchée, qui s'accorda parfaitement avec celle de cet ancien Maître, dans l'appréhenſion qu'un plus long ſéjour n'eût altéré l'os, comme il arriva à cette autre, & qu'au lieu d'être guérie en ſept ou huit jours, comme elle le fut, il auroit fallu plus d'un mois. Le peu de peine que le ſang eut à s'arrêter, tant celui qui ſortoit du fond de la plaie, que des vaiſſeaux qui s'étoient trouvés ouverts dans le progrès de l'inciſion que je fis, par la ſeule application de la main de la ſervante ſur l'appareil pendant un peu de temps, fait bien voir que les vaiſſeaux de cette partie ſont faciles à arrêter, à cauſe du point d'appui que donne le crâne à la compreſſion; cette main & le crâne, qui ſont deux corps ſolides, étant tout ce qui convient pour exécuter heureuſement la choſe.

Mais comment ceux qui ne veulent point convenir que le ſang extravaſé & ſorti de ſon vaiſſeau ſe puiſſe convertir en pus, s'accommoderont-ils de cette ſeconde Obſervation? On ne ſçauroit diſconvenir, à moins qu'on ne voulût aſſurer qu'il n'eſt pas jour à midi, n'étant pas moins probable que le ſang qui étoit épanché, & dont je procurai l'évacuation par l'ouverture que je fis de la tumeur de la première, ſe ſeroit très-sûrement changé en pus dans la ſuite d'un plus long ſéjour, que c'eût ſans doute été du ſang, & non du pus que j'aurois fait ſortir de cette ſeconde, ſi j'euſſe ouvert la tumeur dans un temps auſſi

court & aussi promptement que je fis à la première; ils en croiront ce qui leur plaira, & moi ce que je crois devoir en penser. Je m'étendrois davantage sur ces deux Observations ; mais comme j'en ai plusieurs autres qui y ont du rapport, quoique d'une autre nature, je me renferme dans le dessein de faire voir par cet exemple, que c'est le sang sorti des vaisseaux qui forme souvent les tumeurs ; que ce sang se convertit en pus (1) dans la suite, contre le sentiment de plusieurs Auteurs qui ont écrit le contraire ; & que les causes de cet épanchement sont, comme je l'ai dit, internes & externes. Cet exemple doit donner une juste idée de ce que j'avance, étant une preuve constante que ces

(1) L'opinion dans laquelle est l'Auteur, que le sang épanché, se convertit en pus, lorsqu'il séjourne dans l'épaisseur de nos parties, est contraire à la raison & à l'expérience. A la raison, parce que ce sang n'étant plus soumis à l'action des forces vitales, n'est susceptible d'aucun autre changement que celui qu'il pourroit subir dans un lieu chaud, & à l'abri de l'action de l'air ; & qu'assurément rien ne peut en faire du pus. A l'expérience, parce que nous tirons tous les jours des parties contuses, du sang qui a séjourné très-long-temps, & qui n'est point du tout altéré. Il faut pourtant convenir pour sa justification, que l'on voit quelquefois sortir des endroits qui ont souffert de fortes contusions, du pus de la couleur de la lie-de-vin, & qui paroîtroit n'être autre chose que du sang altéré, corrompu, dégénéré ; mais ce pus n'a pas été formé par le sang épanché. C'est l'inflammation suite de la contusion, ou peut-être de la pression que l'épanchement forme sur les parties voisines qui l'a fait naître, & la couleur étrangère sous laquelle il se montre, vient de son mêlange avec la matière de l'épanchement.

choſes ſe paſſent de la ſorte dans les tumeurs qui ſe forment en très-peu de temps, & qui ſont accompagnées des accidens que j'ai rapportés.

Observation XIII.

Un Charpentier de cette Ville, dans le mois de Juillet de l'année 1689, vint me faire voir une tumeur qu'il avoit à la tête depuis trois à quatre jours, qui occupoit une partie du coronal & du pariétal du côté gauche, ſi grande, qu'à peine ma main en pouvoit marquer la circonférence ; elle étoit accompagnée d'une douleur vive, & d'un battement très-fâcheux; je lui raſai la tête, & lui appliquai un emplâtre de diachylon, d'une grandeur convenable à cette tumeur, ſur le milieu de laquelle je mis de la grandeur d'un écu des onguens d'althœa & ſuppuratif mêlés enſemble. Je laiſſai cet appareil deux jours ſans y toucher ; je ſaignai le malade le même ſoir : ayant levé l'emplâtre le troiſième jour, je trouvai que la tumeur étoit beaucoup augmentée; j'appliquai de nouveau le même emplâtre, & le laiſſai deux autres jours, parce que le lendemain il me vint dire que les douleurs étoient conſidérablement diminuées, & qu'il avoit mieux repoſé la nuit précédente, qu'il n'avoit fait depuis que ce mal avoit commencé. Je trouvai à la levée de l'emplâtre une élévation conſidérable avec beaucoup de moleſſe & une fluctuation fort ſenſible; j'ouvris la tumeur, il en ſortit du pus en quantité, & d'une qualité fort louable; je mis un ſeul bourdonnet très-mou le long de l'ouverture, un plumaceau plat, & un nouvel emplâtre de diachylon

par dessus, le lendemain un bourdonnet de pareille consistance, mais bien moindre, couvert d'un mondificatif; le cinquième jour cet abscès fut entièrement guéri, & l'ouverture presque cicatrisée.

L'on m'a fait voir une quantité d'enfans qui avoient de petites tumeurs, qui toutes occupoient différentes parties de la tête, depuis le devant jusqu'à la nuque, & depuis une oreille jusqu'à l'autre, dont la plus grande partie étoient causées par des galles, auxquelles ils sont très-sujets dans cette grande jeunesse, & qui leur font si peu de douleur, que celles auxquelles le soin de ces enfans est commis, ne s'en apperçoivent souvent que par l'éminence ou grosseur qu'elles trouvent en les peignant ou les brossant; ce qui fait que je les ai souvent trouvées en état d'être ouvertes à la première vûe, & je n'ai pris d'autres mesures que de les ouvrir à l'instant; & quand je ne les trouve pas en état, un jour ou deux de retardement les y mettent, sans qu'il soit besoin de se servir d'aucuns onguens, ou tout au plus d'un emplâtre de diachylon, avec un tant soit peu de suppuratif au milieu, que je leur applique sur la petite tumeur, après avoir coupé ou rasé les cheveux. Il n'est presque pas nécessaire de les panser pour les guérir, quand une fois le petit abscès est ouvert; mais ces règles, quelques générales qu'elles soient, trouvent toujours quelque exception, comme l'Observation suivante le justifie.

OBSERVATION XIV.

Au mois de Mars 1689, M. le Greffier de

l'Election me fit voir une tumeur qu'il avoit à la tempe gauche, à peu près de la grosseur d'une noix, qui étoit dure, rouge, & accompagnée d'un battement insupportable, avec une douleur si vive & si piquante, qu'il ne reposoit ni jour ni nuit : je lui fis à l'instant un cataplasme anodyn avec la mie de pain blanc, le lait doux, les jaunes d'œufs, le safran, & l'huile de camomille ; j'en étendis sur un linge, & l'appliquai sur l'endroit douloureux & aux environs : comme il étoit fort échauffé, je lui fis donner un lavement avec le petit-lait & le miel violat ; je le saignai le lendemain, & continuai pendant quelques jours ce cataplasme adoucissant, mais fort inutilement, les douleurs augmentant plutôt que de céder ; ce qui me fit changer ce cataplasme en un autre fait avec les oignons de lys cuits sous la braise, avec le vieux levain, & les onguens d'althœa, & suppuratif. La douleur ne faisant qu'augmenter, les sieurs des Roziers le père & des Cruttes y furent appellés, qui tous deux se trouvèrent également surpris de voir une tumeur aussi petite en apparence, résister de la sorte aux remèdes les plus propres à mener les tumeurs à suppuration ; ils me conseillèrent de substituer les oignons de lys aux rouges, cuits & incorporés avec les autres drogues ; le tout avec aussi peu de succès, sans que la tumeur changeât que par l'augmentation de la douleur, dont ce pauvre malade étoit si épuisé, que nous commençâmes à craindre pour sa vie, n'ayant depuis trois semaines entières ni dormi, ni pris d'autre nourriture qu'un peu de bouillon & de gelée de viande. Enfin, ne trouvant aucun secours dans l'usage si long-

temps continué de ces remèdes, je proposai à ces Messieurs le seul emplâtre de diachylon avec les gommes, & parties égales d'onguents d'althœa, & suppuratif; ils en convinrent : je n'en eus pas appliqué deux fois, que soit que la matière eût commencé à se disposer à la suppuration par les remèdes précédens, ou par la vertu des parties subtiles des gommes ou ramollissantes des autres drogues qui entrent dans cet emplâtre & dans ces onguens, les douleurs furent moins vives, le malade commença à reposer pendant qnelques heures; & ayant remarqué un peu de mollesse & de fluctuation, quoique très-petite, l'avis de ces Messieurs & le mien fut d'en venir à l'ouverture; le malade se trouva aussi-tôt dans une agréable tranquillité pendant deux ou trois jours, après lesquels les douleurs se firent ressentir plus fortes qu'elles n'avoient encore été. Pendant trois à quatre jours nous nous servîmes constamment des mêmes remèdes : la suppuration, qui étoit presque cessée, & qui d'un pus blanc, n'étoit plus que d'une sérosité roussâtre, commença à devenir belle; l'inflammation cessa avec les douleurs, & l'abscès fut mondifié & cicatrisé en huit ou dix jours.

Réflexion.

Ces Observations font connoître qu'il est aussi avantageux de n'interrompre pas la coction de l'humeur qui est sortie de ses vaisseaux, non plus que les parties qui sont disposées à la suppuration, qu'il est nécessaire de connoître le temps juste auquel cette suppuration est dans son état parfait, afin d'en procurer l'évacuation

plus ſûrement, & que le malade en ſoit plutôt guéri; rien n'y étant plus oppoſé que d'en précipiter l'ouverture, parce que le peu de ſuppuration qui ſe fait d'abord, contribue merveilleuſement bien, en ſervant comme d'une eſpèce de levain, à faire ſuppurer le reſte de l'humeur : ce qui prouve qu'il eſt quelquefois beaucoup plus avantageux d'attendre un ou pluſieurs jours à faire l'ouverture de certains abſcès, que de les ouvrir trop tôt, parce que ſouvent les douleurs ceſſent pour un temps, qui eſt quelquefois bien court, pour ſe faire ſentir plus vivement qu'avant l'ouverture; à quoi l'on ne ſe trompe pas, quand avant de l'ouvrir, l'on obſerve ſi les douleurs ſont entièrement ou à peu-près ceſſées, comme il arriva à l'abſcès qui fait le ſujet de la première obſervation, où la tumeur ne fut ouverte qu'après que les douleurs furent preſqu'abſolument ceſſées; ce qui contribua à ſa prompte guériſon, quoique ſa maladie fût vingt fois plus grande que celle de ce dernier, qui, pour avoir été ouverte avant que la tumeur eût été autant molle qu'elle le devoit être, & lorſque l'ondulation étoit à peine ſenſible, en ſouffrit un ſi douloureux retour; ce que l'on auroit ſans doute évité, ſi nous avions attendu encore quelques jours que la ſuppuration eût été plus parfaite, la précipitation n'ayant lieu que lorſque les abſcès ſont ſi voiſins des os, que la crainte d'un ſi long ſéjour de la matière, n'en cauſe la dénudation, & enſuite la carie.

Il n'eſt pas ſurprenant que le dernier abſcès ait cauſé au malade de plus vives douleurs, que celle du premier : la différente ſituation de ces tumeurs, & la différence des parties qui s'y

trouvoient intéreſſées, en font aſſez juger ; mais il eſt très-ſurprenant que l'un ſoit venu ſi-tôt à ſuppuration, & que l'autre, quoi qu'infiniment moindre, y ait été ſi rebelle.

Je m'explique aſſez dans cette réflexion, pour perſuader que mon ſentiment n'eſt pas que le ſang ſeul ſoit la matière des tumeurs ; mais ſeulement que je le regarde comme le premier mobile, & qu'au moment qu'il eſt ſorti de ſes vaiſſeaux, & qu'il s'en extravaſe, il ſe convertit en pus ; & qu'enſuite venant à communiquer ſa mauvaiſe qualité aux parties voiſines, il tend à ſe les rendre ſemblables, principalement les parties molles, (ſans qu'il épargne les ſolides, puiſque la carie ſurvient quelquefois aux os après que le pus a détruit le périoſte, & qu'il a découvert les os, par le trop long ſéjour qu'il y a fait) ce qui ſe juſtifie par la déperdition de ſubſtance que nous trouvons à l'ouverture des abſcès, lorſque la ſuppuration a atteint ſa parfaite maturité, & qu'il ne ſe rencontre que la ſimple peau à ouvrir, dont l'ouverture ſe fait ſans qu'il ſe répande preſqu'aucune goutte de ſang. Au contraire, quand cette ouverture ſe fait avant ce temps-là, & qu'il faut approfondir dans les chairs, d'où il ſort une quantité de ſang, ce qui cauſe beaucoup de douleur au malade ; & les bords de l'ouverture, qui ſe trouvent d'une épaiſſeur conſidérable, ne guériſſent qu'après qu'il s'y eſt fait une nouvelle ſuppuration, comme il arrive à une plaie, qui eſt ſujette aux mêmes accidens ; ce qui fait bien voir que toutes les parties molles, auſſi bien que les liquides, ſe convertiſſent en pus également comme le ſang, mais particulièrement les tégumens.

OBSERVATION XV.

AU mois de Mars de l'année 1684, l'on me fit voir le fils d'un Cordonnier de cette Ville, qui souffroit une douleur d'oreille si fâcheuse, qu'il se cognoit la tête contre les pierres. Comme l'on avoit mis en usage tous les remèdes que l'on a coutume d'employer dans ces sortes de maladies, qui ne sont que trop fréquentes, je le saignai, je lui mis un petit morceau de lard gras dans le trou de l'oreille, & lui appliquai un cataplasme anodyn par-dessus, autant chaud qu'il le put souffrir; j'ordonnai qu'on eût à changer ce cataplasme de trois en trois heures, & toujours également chaud: il se trouva soulagé peu de temps après, & la nuit il sortit quelques gouttes d'un pus très-séreux, qui finit la maladie.

OBSERVATION XVI.

DANS le mois de Juin de l'année 1702, l'on amena chez moi une fille de la Paroisse d'Ivetot, qui avoit une tumeur des plus considérables au derrière de l'oreille du côté droit, dont le long séjour du pus avoit corrodé la membrane qui tapisse intérieurement le trou de l'oreille, & s'y étoit fait une issue qui laissoit échapper la partie la plus subtile du pus qui étoit contenu dans cet abscès: je ne me donnai que le temps de faire mon appareil; & après l'ouverture, j'y trouvai une portion considérable de l'os découvert, & le pus qui couloit entre cet os & le canal de l'oreille, qu'il perçoit.

L'os paroissant découvert, par la longueur du temps que le pus séjournoit dans cette tu-

meur, cela m'engagea à ouvrir les tégumens en forme de T, aussi loin que je les pûs dilater; je mis un plumaceau trempé dans l'eau-de-vie sur l'os découvert, & tamponai l'ouverture autant que je le pûs avec des bourdonnets fort durs, parce qu'à moins d'une grande tension, ces chairs qui sont abreuvées d'un mauvais suc, quelques contraintes qu'elles soient, s'augmentent & croissent plus qu'on ne veut, comme il arrivoit à celles-ci; ce qui me fit prendre le parti, pour les tenir en sujétion, de couvrir un plumaceau d'ægyptiac, que j'appliquai contre les chairs, & continuai le plumaceau plat trempé dans l'eau-de-vie sur l'os découvert, & les bourdonnets comme à l'ordinaire; l'exfoliation se fit en vingt-deux jours, qui fut très-considérable, tant à l'égard de son épaisseur, que de son étendue, qui étoit plus grande qu'une pièce d'un écu.

J'achevai le pansement avec le plumaceau couvert d'ægyptiac, que je continuai jusqu'à parfaite guérison, qui fut fort prompte, parce que cet onguent empêchoit les chairs de revenir trop promptement, de manière que la cicatrice regnoit toujours au-dessus; ce qui la fit avancer beaucoup plus vîte qu'elle n'auroit fait, si je m'en étois tenu à la seule charpie séche, parce que j'aurois été obligé de passer souvent la pierre infernale ou quelque autre caustique, ce que j'évitai par l'usage de cet onguent.

RÉFLEXION.

LA membrane qui tapisse le dedans du trou de l'oreille, est d'un sentiment si exquis, que lorsqu'il s'y forme un abscès, quelque petit qu'il

ſoit, le malade ſouffre de très cruelles douleurs, par la violence que le pus fait à cette membrane, pour la détacher du lieu auquel elle eſt intimément collée & unie, & par la difficulté que le pus trouve à ſe faire une iſſue, n'étant pas poſſible d'y porter la lancette pour en procurer l'évacuation. Les remèdes que l'on avoit fait à ce jeune garçon avant de me mander, pouvoient avoir déja diſpoſé la partie à ſe dilater pour donner paſſage au pus ; & ceux que je conſeillai, achevèrent l'ouvrage, en augmentant la vertu onctueuſe du lard, par la chaleur douce qui y fut portée au moyen de ce cataplaſme, dont la vapeur put auſſi contribuer à faire étendre la membrane, & dont le malade ſe trouva ſi ſoulagé, que l'ouverture que je fis enſuite, acheva la guériſon.

Il n'eſt guères de maladie plus commune que celle-ci, ni plus douloureuſe ; mais il eſt bien rare d'en voir une auſſi négligée, vû que le remède étoit très-facile à apporter à cette jeune fille qui me fut amenée, lorſqu'il n'y avoit qu'un prompt ſecours & un méthodique panſement qui la pût tirer d'affaire ; il eſt bien facile de juger des cruelles douleurs qu'elle avoit ſouffertes, avant d'être réduite à un ſi fâcheux état, par le progrès que le pus avoit fait, en découvrant l'os, & en ſe gliſſant ſous la membrane qui tapiſſe le dedans du trou de l'oreille, qu'il avoit corrodée & ouverte, pour ſe procurer une iſſue, dont il n'eut plus de beſoin dès que l'abſcès fut ouvert ; & le tout pour s'être mal à propos repoſée ſur les ſoins d'un homme d'un mince ſçavoir, qui manqua de faire périr cette jeune fille, que je tirai heureuſement du danger, où l'ignorance de ce particulier l'avoit jettée.

Ces deux Obſervations font bien voir ce que j'ai avancé dans les précédentes, quand j'ai dit qu'il eſt auſſi néceſſaire d'ouvrir de certaines tumeurs ſans attendre une parfaite ſuppuration, qu'il eſt nuiſible de le faire trop tard à d'autres, dans la crainte que le pus ne faſſe trop de ravage ; ce que je juſtifierai encore mieux dans les Oſervations ſuivantes.

Observation XVII.

Au mois de Mars de l'année 1694, une jeune Demoiſelle m'envoya prier de l'aller voir à ſa maiſon de compagne ; je la trouvai tourmentée de vives douleurs, qu'elle ſouffroit d'une fluxion qui lui occupoit entièrement l'œil droit, dont le globe étoit très-enflammé & rouge, avec une tumeur au grand angle, de la groſſeur d'une aveline, que je trouvai aſſez molle, & remplie d'une matière aſſez flottante, pour l'ouvrir dans le moment ; ce que je fis (après avoir preſſé cette tumeur, pour ſçavoir ſi le pus ne ſortiroit point du dedans de l'œil.) Il en ſortit un pus aſſez blanc, & je ne trouvai point de mauvais fond au moyen de mon ſtilet, ni aucune route qui le conduisît en avant. Je panſai d'abord la malade en premier appareil avec un petit bourdonnet, & un pareil plumaceau ſec, & emplâtre de diapalme par deſſus ; & le lendemain je trempai ce petit bourdonnet & le plumaceau dans l'eau-de-vie camphrée, avec un peu (1) d'alun ; ce que je continuai

(1) On ne voit pas ce qui peut avoir déterminé à panſer le fond de cet abſcès avec des remèdes auſſi puiſſamment deſſicatifs & aſtringens que l'eau-de-vie

pendant quatre jours, avec une compresse pliée en quatre, trempée dans les eaux de Roses & de plantain, dans lesquelles j'avois dissous des trochisques blancs de Rhasis, dont je me servis dès le premier jour, & que je continuai jusqu'à ce que la fluxion fût considérablement diminuée : après quoi cette Demoiselle se fit apporter chez moi, où j'achevai de la guérir, ce qui ne fut pas aussi promptement que je l'aurois souhaité, dans la crainte que l'ouverture, quoique très-petite, ne restât que très-fistuleuse, & qu'il ne s'ensuivît un larmoïement continuel, auquel j'avois vû quelque disposition dès le commencement. Je réussis enfin, & l'ouverture après un assez long temps fut entièrement cicatrisée, ensorte qu'il ne lui en reste rien de fâcheux, à moins que cette Demoiselle ne s'expose au grand vent; & même sans cela, mais rarement, son œil est baigné d'eau, & il rougit un peu; ce qui peut arriver à ceux qui n'ont jamais souffert aucune incommodité à l'œil; & cette personne en est

camphrée & l'alun, dans lesquels l'Auteur a trempé les bourdonnets dès le lendemain de l'opération. Ne devoit-il pas craindre qu'en s'opposant à la suppuration & au dégorgement, l'inflammation de l'œil ne fît du progrès, au lieu de se calmer, comme cela devoit naturellement arriver après l'ouverture de l'abscès? L'événement semble avoir confirmé ce jugement. Il a fallu employer long-temps les plus puissans dessicatifs, tant internes qu'externes, pour dissiper les craintes que cette maladie donnoit. Il eût, ce semble, été plus convenable de panser avec de la charpie séche, jusqu'au temps où les chairs étant devenues mollasses, on fût obligé d'avoir recours à l'onguent ægyptiac.

quitte pour l'essuyer une seule fois, ce qui est le moindre accident qu'elle avoit à craindre d'un mal si dangereux.

OBSERVATION XVIII.

AU mois d'Août *1696*, Monsieur Doucet, Docteur en Médecine, m'envoya la fille d'un Laboureur de la Paroisse de Montaigu, qui avoit une tumeur de la grosseur d'une des plus grosses avelines, au grand coin de l'œil, avec une grosse fluxion, dont tout l'œil du côté droit étoit occupé, & il me fit dire qu'il viendroit dans la journée, afin de conférer ensemble sur le traitement que nous pourrions lui faire. Quand il fut venu, je lui fis voir, en pressant la tumeur, la communication qu'elle avoit avec l'œil, le danger où le long séjour de cette matière l'exposoit, la nécessité où j'étois de l'ouvrir, & combien il étoit désagréable à un Chirurgien d'avoir une telle maladie à traiter, à cause des suites fâcheuses qui étoient à craindre, & qui paroissoient inévitables, persuadé que j'étois que la fistule étoit faite & formée par l'écoulement du pus de l'abscès dans l'œil, & des larmes qui en couloient sans cesse; preuves constantes de l'obstruction que souffroit le conduit nazal, & de l'extrême dilatation du sac lacrymal, dont s'ensuivroit la dénudation de l'os, en attendant qu'il y eût une ouverture ailleurs, qui ne s'étoit pas faite à cause de la voie facile que ce pus & les larmes avoient trouvé par le dedans de l'œil, qui cesseroit au moins en sa plus grande partie, dès que ces liqueurs trouveroient une autre route.

Comme ce n'étoit pas assez que de prévoir

ce qui devoit arriver après l'ouverture, & que c'étoit une néceſſité de la faire, pour parvenir à la guériſon, je l'ouvris enfin ; il en ſortit un pus très-ſéreux, ſans preſque de conſiſtance, & de la ſéroſité enſuite ; je fis couler mon ſtilet ſans peine au travers d'une chair fongueuſe & ſans conſiſtance, juſques ſur l'os ; je panſai la petite plaie avec un bourdonnet & un plumaceau ſec, proportionné à l'ouverture de l'abſcès ; je trempai une petite compreſſe graduée dans de l'eau de roſes & de plantain, avec la grande compreſſe doublée en quatre, & trempée dans la même eau, que j'appliquai, & le bandage par-deſſus : la fluxion de l'œil ceſſa ; mais l'ouverture reſta fiſtuleuſe, comme je l'avois prévu ; je la traitai enſuite, & je la guéris, comme je le dirai en ſon lieu.

RÉFLEXION.

RIEN n'étoit plus à craindre pour cette jeune Demoiſelle, quand je la vis la première fois, que les ſuites de cette fâcheuſe maladie, qui venant à dégénérer en fiſtule, ne ſe pouvoit guérir que par une des plus délicates opérations de la Chirurgie. La violente fluxion qui intéreſſoit tout l'œil, & la groſſeur de cette tumeur, par rapport au lieu qu'elle occupoit, me faiſoient également de la peine, quoique le pus qui y étoit contenu, n'eût point de communication avec l'œil, comme je m'en aſſurai en preſſant ſur la tumeur ; mais l'œil étoit toujours rempli d'eau, dont le cours étoit en quelque façon intercepté par l'obſtruction du conduit nazal, cauſée par l'inflammation de toutes ces parties. Cette crainte fut néanmoins
diminuée

diminuée par le peu de temps qu'il y avoit que cette maladie avoit commencé : quoique le fond, que je découvris après l'avoir ouverte, fût fort mauvais, mon appréhension ne cessa entièrement qu'après que l'ouverture fut cicatrisée ; ce qui arriva long-temps après avoir employé tous les remèdes les plus dessicatifs, tant internes qu'externes ; internes, comme tisanes, potions, pilules ; externes, comme révulsifs, qui fut un cautère à la nuque : & cela sans obtenir de tous ces remèdes l'effet que j'en attendois, parce que le fond étoit une chair molle & baveuse, entretenue par l'abord continuel des sérosités qui arrosent l'œil. Je m'avisai enfin de me servir d'un petit bourdonnet couvert d'onguent ægyptiac, avec l'emplâtre divin par dessus : ce fut de tous les remèdes celui qui me réussit le mieux, en tenant les chairs sujettes ; de manière que la cicatrice se fit sans qu'il soit resté d'autre incommodité à la malade, que quelque peu de sérosités dont l'œil se trouve quelquefois humecté ; ce qui est une marque que l'obstruction qui reste au conduit nazal, ne doit être que très-peu de chose, puisque ce larmoïement est si peu considérable, que cet œil ne paroît en rien différent de l'autre, qui est beau & bon, & qui n'a jamais souffert aucune incommodité.

Cette Demoiselle prévenue d'une crainte mal fondée, résolut d'aller à Paris, dans le dessein de faire ce qu'il conviendroit pour sa guérison parfaite ; mais ayant été assez heureuse pour s'être adressée à un homme d'honneur, il l'assûra que le remède empireroit le mal, & qu'étant mieux qu'elle n'auroit pû espérer, & aussi-bien que si elle eût été traitée à Paris, que sans dé-

penſer de l'argent mal à propos, elle n'avoit qu'à s'en retourner. Ce fut un vrai bonheur pour cette Demoiſelle ; car l'on peut dire avec vérité qu'il y a un nombre infini de très-honnêtes & de très-habiles Chirurgiens à Paris ; mais auſſi que c'eſt la Ville du monde où il y a de plus grands fripons, & où la charlatanerie triomphe davantage, par la bonne réception qu'on lui fait, tant elle elle y eſt bien traitée ; ce que je juſtifie en quantité d'endroits de mon Livre des Accouchemens.

L'on peut dire qu'autant que cette Demoiſelle fut heureuſe que cet abſcès fut ſitôt ouvert, autant cette autre jeune fille eut de malheur d'avoir tant différé, parce que la matière par un trop long ſéjour, avoit corrodé les parties, découvert l'os, cauſé une obſtruction au conduit nazal, & détruit entièrement l'œconomie que la nature a diſpoſée ſi à propos pour faire couler les ſéroſités qui ſont ſans ceſſe diſtribuées à l'œil, par cette quantité de petits canaux qui s'y terminent, pour entretenir ſon mouvement dans une entière liberté, & couler enſuite ſur d'autres, dont la préſence ne leur eſt pas moins utile, qui néanmoins s'en trouvent privées par un obſtacle qu'on ne peut vaincre, ni en rétablir le cours, que par une opération, qui, comme je l'ai dit, eſt des plus délicates de la Chirurgie, ſans que celui qui l'entreprend, quelqu'adroit & verſé qu'il y ſoit, puiſſe s'aſſurer de réuſſir : ce qui fait que pluſieurs perſonnes qui ſont affligées de cette maladie, préférent l'incommodité qu'elles ont à la ſouffrir, aux riſques d'éprouver le remède. Je traitai cette jeune fille, & la guéris par l'opération que je lui fis, comme je le dirai en ſon lieu.

Observation XIX.

Au mois de Septembre de l'année 1693, une femme de cette Ville me vint montrer une tumeur qui s'étoit formée depuis quelques jours au milieu du palais, de la grosseur d'une des plus grosse noix, qui lui causoit de si grandes douleurs, qu'elle en avoit le visage tout enflé; comme les os qui sont en ce lieu & qui font partie de la mâchoire supérieure, ne sont que des lames spongieuses, faciles à s'abreuver, pour peu que le pus y fasse d'impression, j'ouvris cette tumeur dans le moment, & il en sortit un pus assez blanc; je fis rincer la bouche à la malade avec de l'eau-de-vie & de l'eau, partie égale: & quand il ne parut plus de sang, ce qui fut bientôt après, je mis du miel rosat avec mon doigt dessus & au dedans de l'ouverture; le visage fut désenflé le lendemain, & elle fut entièrement guérie trois jours après.

Observation XX.

Au mois de Mai 1704, une Dame de cette Ville m'envoya prier de venir la voir, pour lui dire mon avis sur une douleur très-vive qu'elle sentoit au palais, inclinant un peu plus du côté droit que directement au milieu, où elle sentoit une petite éminence depuis deux jours. Comme je ne jugeai pas cette tumeur (après l'avoir examinée avec attention) en état d'être ouverte, je fis mettre des figues renversées entre la langue & le palais de cette Dame, & lui conseillai de les y tenir autant qu'elle pourroit jusqu'au lendemain matin, que j'y retour-

nai ; & ayant trouvé que la tumeur étoit en voie de ſuppuration, je l'ouvris ; il en ſortit une petite cuillerée de pus avec un peu plus de ſang ; je ne fis autre choſe à l'égard du panſement que ce que j'avois fait à la précédente, qui fut de laver ſa bouche avec de l'eau, de l'eau-de-vie & du miel : elle ſe trouva très-ſoulagée dès le même jour, & entièrement guérie deux jours après.

OBSERVATION XXI.

Au mois de Mars 1707, une Demoiſelle m'envoya demander un emplâtre, pour la ſoulager d'une douleur de dents inſupportable, qui la tourmentoit depuis le jour précédent. J'allai lui en porter un ; mais avant que de lui appliquer, comme je voyois que cette Demoiſelle avoit la joue & les lèvres fort tuméfiées, ainſi que les gencives, je lui demandai à me laiſſer examiner cette enflûre, où ayant trouvé un endroit des gencives plus élevé que le reſte, je ne doutai pas qu'il n'y eût dans cet endroit du pus aſſemblé ; ce que j'aſſurai à la Demoiſelle, ainſi qu'une guériſon prochaine dès que j'en aurois procuré l'iſſue au moyen d'un petit coup de lancette que j'y donnai, par où il ſortit une petite cuillerée d'un pus bien blanc ; ce qui fut ſuivi d'une guériſon ſubite, par la douleur qui ceſſa à l'inſtant. Je lui fis rincer la bouche avec un peu d'eau-de-vie, & elle n'eut beſoin ni d'emplâtre, ni d'aucun autre ſecours.

OBSERVATION XXII.

Au mois de Février 1709, je vis une femme

de cette Ville, qui étoit tourmentée d'une douleur de dents des plus violentes, qui lui avoit fait enfler tout le visage & les gencives, mais sur-tout celles d'en-bas, où je trouvai vers la dent canine du côté gauche une tumeur assez grosse; persuadé qu'il y avoit pus contenu en cet endroit, dont l'évacuation pouvoit guérir sur le champ la malade, je lui en proposai l'ouverture; mais quelque confiance qu'elle eût en moi, elle n'y voulut point consentir, quoique je lui eusse dit le danger qu'il y avoit que le pus venant à couler le long de la dent dans l'alvéole, ne pénétrât au travers de la substance spongieuse de l'os de la mâchoire inférieure, pour former un abscès au dehors, qui feroit une fistule, dont elle seroit heureuse d'être délivrée par la perte de sa dent, comme je l'avois vû arriver plusieurs fois pour de pareils entêtemens. Elle s'en tint à sa première résolution, & ne voulut en aucune manière se laisser ouvrir ce petit abscès : mais elle eut lieu de s'en repentir; car tout ce que j'avois prédit arriva, & le pus, après avoir tenu cette route, forma un petit abscès en la partie latérale & inférieure de la mâchoire, dont il s'ensuivit une fistule qui ne fut guérie qu'après que je lui eûs arraché la dent, comme je lui avois prédit, lorsqu'elle persévéra dans son opiniâtreté; mais ce ne fut qu'une année & demie, après qu'elle eut employé tous les remèdes qu'on lui avoit conseillés avant ce dernier, qu'elle ne voulut faire, à cause de sa grossesse, qu'après être hors de ses couches. La fistule, qui étoit formée il y avoit plus de quinze mois, fut guérie aussi-tôt sans y avoir mis autre chose qu'un petit emplâtre d'onguent divin.

RÉFLEXION.

Il n'y a point d'abſcès où la matière ſe faſſe en moins de temps, ni qui demande à être plutôt évacué, qu'à ceux qui viennent au palais, autour des mâchoires, ou gencives. La chaleur & l'humidité du lieu perſuadent autant la vérité du premier, que la matière ſpongieuſe des os des mâchoires, ſi faciles à s'abreuver, & ſi difficiles à guérir, font connoître la néceſſité du ſecond, quoique les dattes & les figues renverſées du dedans en dehors, ſoient preſque les ſeuls remèdes que l'on puiſſe employer pour avancer la ſuppuration en ces parties; ſuppoſé que la violence des douleurs engageaſſent à y en faire, ce qui arrive rarement; & quoiqu'il ſoit à propos que le pus d'un abſcès ſoit formé avant que de l'ouvrir, il y a néanmoins beaucoup plus à craindre d'ouvrir ceux-ci trop tard, qu'un peu trop tôt; parce que comme ce pus ſeroit long-temps à percer le palais ſans le ſecours de la lancette, & qu'il trouveroit plus de facilité à ſe répandre entre ces os fort tendres, dont il s'enſuivroit un ulcère très-long à guérir, par la difficulté qu'il y a à deſſécher ces os, dont même la déperdition eſt d'autant plus à craindre, que la difficulté de parler ſuit & accompagne cette fâcheuſe maladie, & reſte même ſouvent après la guériſon. Comme auſſi quelquefois une portion des os de la mâchoire, ſoit ſupérieure ou inférieure, avec un nombre de dents, tombent & défigurent entièrement le viſage; accidens qui marquent aſſez la néceſſité où l'on eſt de faire attention à ces maladies, quelques légeres

qu'elles paroiſſent dans leur commencement, afin d'éviter le danger qu'un trop long retardement fait craindre, comme ces deux Obſervations le juſtifient, où l'on peut remarquer que cette Demoiſelle, par la déférence qu'elle eut à mon avis, fut guérie ſur le champ; au lieu que l'autre, pour l'avoir mépriſé, ne le fut que plus de dix-huit mois enſuite, & après avoir ſouffert beaucoup de douleurs, une fiſtule fort déſagréable à voir au lieu où elle étoit placée, & la perte d'une belle & bonne dent au-devant de la bouche, qu'elle auroit conſervée en ſuivant mon conſeil.

Monſieur Foucault de Magny, Intendant à Caën, n'auroit pas encouru un moindre riſque s'il avoit négligé de ſe faire ouvrir un pareil abſcès, ſuivant l'avis que je lui en ai donné, à quoi il ne faiſoit aucune attention, non plus que ceux qui le voyoient avant moi, & qui fut guéri au moment que l'ouverture fut faite, & le pus évacué; ainſi que quantité d'autres, auxquels j'ai procuré une guériſon auſſi prompte, en leur faiſant le même remède: ce qui eſt d'autant moins à craindre, que les gencives n'étant qu'une chair glanduleuſe, en la compoſition de laquelle il n'entre point de nerfs, ſont ſans ſentiment; ce qui fait que cette ouverture ne cauſe aucune douleur, & que l'on ne s'y oppoſe que par entêtement, ou par une crainte mal fondée.

OBSERVATION XXIII.

Au mois d'Août de l'année *1696*, une fille de la Paroiſſe de Tamerville me fit voir une tumeur qu'elle avoit au viſage, ſituée un peu au-deſſous & à côté de la pommette de la joue

droite ; mais comme elle étoit encore bien dure, je lui mis un emplâtre de diachylon avec les gommes ; cette tumeur, quoique petite, s'ouvrit plutôt que je ne l'aurois cru, & l'os se trouva découvert ; je la pensai avec de l'eau-de-vie, dans laquelle je mis un peu de myrrhe & d'aloès, où je trempai un petit plumaceau, j'appliquai l'emplâtre d'onguent divin par-dessus. Ce petit ulcère fut très-long-temps ouvert ; & lorsque je méditois d'y appliquer un bouton de feu, il se trouva heureusement guéri ; ce qui fut, selon toute apparence, après que la nature eut peu à peu fourni une chair solide au-dessus de la portion de l'os de la mâchoire qui se trouva bon, & qu'elle eut poussé au-dehors par la suppuration celle qui étoit mauvaise ; ce qui se fit imperceptiblement & dans le temps que j'y pensois le moins : il lui en resta une fosse en cet endroit de la joue, autour de laquelle la peau s'étoit attachée, mais qui ne causoit pas une grande difformité.

OBSERVATION XXIV.

Au mois de Juillet 1706, une femme de cette Ville me consulta sur une tumeur qu'elle avoit au-dessous & à côté de la pommette de la joue droite, assez semblable à la précédente, à la différence néanmoins qu'elle lui causoit de vives douleurs. Je lui fis mettre dessus un cataplasme anodyn pendant quelques jours. Quelque soin que j'eusse de visiter cette femme, afin de donner une issue à la matière, dès que je me serois apperçu qu'il y en auroit eu de formée, je n'y pus être si attentif, que cette petite tumeur ne s'ouvrît d'elle-même plutôt

que je ne pensois ; mais comme cette ouverture étoit très-petite, & que je jugeai à propos de l'augmenter suffisamment, afin de pouvoir appliquer les remèdes convenables dans le fond de l'abscès, pour en procurer plutôt la guérison, je le fis dans le moment avec la pointe de ma lancette, au moyen de quoi je découvris une chair spongieuse qui formoit la petite tumeur ; & comme la matière qu'elle fournissoit, n'étoit qu'une sérosité sans consistance, je donnai toute mon attention à dessécher ce petit ulcère le plutôt qu'il me seroit possible. Pour y réussir, je fis une lotion avec l'eau de chaux & l'eau-de-vie, de chacune une once, & avec la couperose blanche & l'alun, de chacun demi-gros, dans laquelle je trempai un petit plumaceau, par-dessus lequel je mis l'emplâtre d'onguent divin ; pansement que je continuai très-long-temps, sans que la maladie changeât en aucune manière ; ce qui me détermina à y employer l'ægyptiac, duquel je couvrois le petit plumaceau, dont l'effet ne me satisfit pas aussi-bien qu'au premier abscès, en ce qu'il n'étoit pas assez fort pour contenir les chairs qui croissoient, malgré la vertu corrosive & dessicative de ce remède ; ce qui m'engagea à y passer souvent la pierre infernale, le tout fort inutilement, sans qu'avec mon stilet je trouvasse l'os aucunement découvert, quoique je fusse bien persuadé que ce petit mal, en apparence, n'étoit entretenu que par le vice de l'os. Enfin, cette jeune femme s'ennuyant d'être si long-temps entre mes mains, sans que je la pusse guérir, quoique je l'eusse fait voir à tous mes Confrères, que je l'eusse purgée à plusieurs fois, & que je lui eusse enfin fait arracher une bonne

& une mauvaise dent, qui étoit au-dessous de cet ulcère, elle alla chercher d'autres secours, qui fut du sieur de la M... qui ne manqua pas de dire que l'ouverture que j'avois faite, avoit produit tout ce mauvais effet, & étoit la cause de tout ce mal, qui ne finiroit pas, à moins qu'elle ne consentît qu'il y appliquât un bouton de feu, dont elle fut si allarmée, qu'elle revint à moi. Je l'exhortai à la patience, & lui donnai pour exemple cette autre fille. Elle prit son parti. Quand les chairs augmentoient, je lui passois la pierre infernale de temps en temps, avec un plumaceau sec par-dessus, & le plus souvent un emplâtre d'onguent divin seul. Elle se trouva enfin guérie, de même que la précédente, avec une petite fosse à la joue, autour de laquelle la peau s'attacha, mais sans causer aucune difformité au visage.

RÉFLEXION.

CETTE fille ne s'étoit point heurtée, n'avoit reçu aucun coup, & n'avoit jamais souffert aucune douleur au lieu où cet abscès se vint placer : les dents qui étoient au-dessous, étoient très-belles, & elle n'y avoit jamais eu mal ; ce qui fait croire que quelque humeur qui s'épancha entre le périoste & l'os, produisit ce mauvais effet, comme les douleurs vives qu'elle souffrit dès qu'il commença à se former, le persuadent. Elle fut heureuse qu'elles durèrent si peu, & que l'abscès se fût ouvert sitôt (ce qui ne doit s'être fait que par l'acrimonie de l'humeur, dont il étoit produit, qui dans la suite n'acquit même aucune consistance) & plus heureuse encore que cet abscès n'occupât point un

plus grand volume, & ne découvrît pas une plus grande portion de l'os sur lequel il étoit situé ; parce que cela auroit rendu la maladie, sinon incurable, au moins beaucoup plus longue à guérir.

Il y a apparence que la douleur de dents, que cette seconde malade souffrit avec tant de violence, donna occasion à la tumeur, vû qu'elle se forma directement sur le lieu où cette douleur se faisoit sentir, & qu'elle succéda à un abscès si fâcheux, qu'il lui causa une enflûre qui occupoit tout le côté du visage, & qui se termina par cette tumeur ; ce qui fut la raison qui me fit prendre le parti de lui arracher ces deux dents : & quoique cela ne produisît aucun effet pour la guérison du petit ulcère, au moins fut-elle exempte des douleurs qu'elle souffroit si souvent à leur occasion, & qui auroient pû attirer encore une nouvelle fluxion sur cette joue, & en augmenter le mal. Si le succès ne répondit pas à l'intention, elle n'en est pas moins juste : il est assez surprenant que cette maladie, si légère en apparence, ait résisté à tant de remèdes ; ce qui fait voir qu'il ne faut pas s'impatienter, comme fit cette jeune femme, en allant à mon insçu chercher d'autre secours. Je fus assez surpris d'apprendre qu'un homme qui passe pour bon Chirurgien, m'eût condamné d'avoir accru l'ouverture d'un abscès qui pouvoit à peine permettre l'entrée d'un stilet, pour donner issue à la matière, & découvrir le mal, afin d'y pouvoir porter les remèdes ; ne doutant point que s'il avoit vû la fille, il m'auroit condamné par une raison contraire, d'avoir laissé l'abscès

s'ouvrir de lui-même, au lieu de lui avoir donné du jour, comme j'aurois dû le faire; puisqu'en bonne pratique le Chirurgien doit toujours voir à découvert, autant qu'il est possible, le mal qu'il traite, sans quoi il péche contre la bonne méthode, & s'expose à faire de grandes fautes; mais il est plus aisé de condamner, qu'il n'est facile de faire mieux.

OBSERVATION XXV.

Au mois de Juillet 1685, j'allai voir un jeune homme de cette Ville, qui avoit une si grande inflammation aux amygdales & à la luette, qu'il ne pouvoit parler, ni avaler, qu'avec une grande peine. Je pris une poignée de morelle, autant de plaintain, de troêne, & de joubarbe, que je pilai, je les enveloppai dans un linge, & les lui appliquai autour du col. Je lui fis un gargarisme avec une cuillerée d'eau-de-vie, dans un verre d'eau de fontaine. Je lui donnai ensuite un lavement, & le saignai deux heures après. Je réitérai le soir & le lendemain la saignée, & en quatre jours il fut guéri.

OBSERVATION XXVI.

Au mois d'Août 1694, je fus appellé pour voir un jeune homme, que je trouvai tellement incommodé d'une inflammation des amygdales & de la luette, qu'il ne pouvoit en parlant se faire entendre, ni avaler même les liquides, sans souffrir une si grande peine, qu'il n'y avoit que ceux qui le voyoient qui pussent

en être persuadés. Comme il y avoit déjà quelques jours qu'il étoit en cet état, il avoit fait les remèdes familiers, qui sont un torchon d'écuelle bien gras, rempli de braise chaude, & mis autour du cou, & il avoit pris de l'eau & du vinaigre en forme de gargarisme. Mais comme la maladie augmentoit tous les jours, malgré le continuel usage de ces remèdes, & qu'il n'avoit pas encore été saigné, je commençai par lui faire une très-grande saignée, je lui fis donner deux heures après un lavement, & quatre heures ensuite je réitérai la saignée. Je lui fis un cataplasme anodyn, que j'appliquai depuis une oreille jusqu'à l'autre, occupant une partie de la gorge & du menton, & lui fis bouillir du lait avec des racines de guimauve, que je lui fis tenir sans cesse dans la bouche: & comme les extrêmes douleurs qu'il souffroit en avalant, faisoient qu'il ne prenoit rien du tout, je lui fis entendre qu'après avoir pris la première gorgée d'un bouillon que je lui donnai, il devoit, sans faire attention à cette douleur, continuer d'avaler le reste sans relâche, parce qu'à la fin il ne sentiroit pas plus de douleur que pour une seule gorgée. Il me crut, & prit son parti, de manière qu'il avala le bouillon avec une peine extrême, mais avec un courage merveilleux, ce qu'il n'avoit pas fait depuis quatre jours. Il continua d'en prendre par raison, & moi à le saigner par nécessité, lui ayant tiré du sang jusqu'à huit fois en trois jours, dont la moindre saignée avoit été de trois palettes, & toutes les autres de quatre ou de cinq. Le quatrième jour ayant trouvé un peu de mollesse aux tumeurs, qui se remarquoient aux deux côtés de la luette, je con-

duisis ma lancette (1) dont la chasse étoit assurée avec la lame, jusqu'à ces gonflemens, au moyen du *Speculum Oris*; & j'ouvris un côté, d'où étant sorti du pus, j'en fis autant à l'autre, d'où il en sortit aussi. Je lui fis rincer la bouche avec de l'eau-de-vie camphrée, & y portai ensuite du miel rosat avec ma spatule. Ce pus, quoiqu'assez blanc, & en apparence d'une consistance louable, étoit accompagné d'une odeur insupportable. Le lendemain, les deux ouvertures se trouvèrent noires, & d'une odeur gangrèneuse & puante, à n'en pouvoir soutenir l'odeur, néanmoins le malade se trouva beaucoup soulagé. Je lui fis aussi-tôt gargariser sa bouche; il m'assura l'avoir fait plusieurs fois pendant la nuit avec de l'eau-de-vie camphrée. J'ajoutai un peu d'esprit de vitriol au miel rosat, que je lui appliquois dans toute l'ouverture, avec un linge accommodé au bout d'un petit bâton; & cela quatre fois le jour, & autant la nuit, l'ayant bien fait gargariser auparavant. Il n'eut plus de peine à avaler les liquides, & il commença dix jours après ces ouvertures, à prendre des solides: ces gargarismes & ces remèdes ayant détergé l'ulcère, rendirent les chairs

(1) On se sert avec plus d'avantage pour l'ouverture de ces sortes d'abscès d'un instrument de l'invention du célèbre M. Petit, appellé *Pharyngotome*, lequel est composé d'une espèce de lancette enfermée dans une gaîne applatie, d'où elle ne sort que lorsque l'on appuie sur une pièce de pouce qui se trouve à la partie la plus épaisse de cet instrument, & dans laquelle cette lame rentre d'elle-même, en vertu d'un ressort, lorsque l'on cesse d'appuyer. *Voyez* le Traité des Instrumens de de Garangeot, pag. 371. *Tome I.*

belles quand une fois celles qui étoient noires & puantes furent tombées; ensorte qu'il fut parfaitement guéri, & l'ulcère cicatrisé en trois semaines.

RÉFLEXION.

COMME la nature ne paroissoit pas vouloir rien pousser dehors, je me servis de ces herbes rafraîchissantes, comme d'un préservatif ou d'un défensif, pour empêcher que l'inflammation qui occupoit les parties intérieures, ne continuât son progrès le long de la gorge; & je lui fis user d'un gargarisme d'eau-de-vie & d'eau commune, afin que l'eau-de-vie, en ouvrant les pores, fît pénétrer l'eau plus avant; & comme la saignée est de tous les remèdes celui que l'on doit mettre le premier & le plutôt en usage aux inflammations qui arrivent en quelque lieu que ce soit, mais sur-tout à la gorge, parce que souvent elle est seule capable d'en délivrer le malade, comme je crois qu'elle fit à celui-ci (ne comptant les autres remèdes que je fis que pour très-peu de chose) c'est la raison qui me la fit alors réitérer tant de fois & si précipitamment; & je l'aurois réitérée encore davantage, si après la troisième, je n'avois pas trouvé un amandement considérable à ce premier malade.

Les raisons que j'avois de la pousser si vivement, étoient fondées sur des symptômes qui en faisoient bien connoître la nécessité: l'extrême difficulté de parler sans pouvoir se faire entendre, les cruelles douleurs que le malade souffroit, & la grande inflammation qui donnoit lieu à ces mauvais accidens, faisoient craindre qu'elle ne s'étendît plus loin,

& que venant à se communiquer aux muscles de la gorge, il ne se formât une esquinancie qui auroit sans doute suffoqué le malade : & comme la raison ne pouvoit fournir un plus prompt ni plus efficace remède que la saignée, tant pour prévenir ce dangereux mal, que pour empêcher l'augmentation de celui qui étoit déjà fait, & de ses accidens, c'est ce qui me la fit mettre si largement en pratique; & je l'aurois encore réitérée, si trois jours qu'il avoit été sans rien prendre, avant que je le visses, ne l'eussent tellement affoibli, que je n'osai en faire davantage : au reste, je n'aurois pas poussé la saignée si j'avois cru le malade incapable de la soutenir; mais comme il vaut mieux revenir foible au monde, que d'entrer avec beaucop de sang au tombeau, c'est ce qui me la fit prodiguer de la sorte en cette rencontre, quelque avare que j'en sois en d'autres occasions, L'esprit de vitriol dont je me servis avec le miel rosat, est le meilleur déтersif dont on puisse user, pour les pourritures qui viennent au-dedans de la bouche, de même que l'eau-de-vie camphrée en gargarisme; ce qui se prouve mieux par l'effet que ce malade en a ressenti, que par ce que j'en pourrois dire.

Observation XXVII.

Dans le mois de Septembre 1697, un homme de la Paroisse de Négreville, vint me prier de voir sa femme qui étoit réduite à l'extrémité, à cause d'un grand mal de gorge qu'elle souffroit depuis trois jours. Je la trouvai sans pouvoir parler qu'avec une très-grande peine, n'en

n'en ayant pas moins à respirer, & dans une impuissance absolue de pouvoir rien prendre, parce qu'au premier effort qu'elle faisoit pour avaler, tout lui revenoit par le nez; & sa gorge étoit également dure & enflammée depuis le milieu de la langue jusqu'aux clavicules, avec la douleur la plus cruelle que l'on pût souffrir. Je commençai par lui faire une grande saignée, qu'elle soutint à merveille, & ensuite un cataplasme avec des mauves, de la graine de lin, & des fleurs de camomille, bouillies ensemble, dont je tirai la pulpe par le tamis; & j'y joignis la farine de seigle & la graisse blanche, que je fis cuire dans la décoction de ces herbes, qui fut ce que la commodité du lieu me put fournir. J'en étendis sur un linge, dont je couvris l'endroit malade & les environs : je fis ensuite bouillir des fleurs de camomille dans du lait doux, pour en tenir le plus souvent & le plus long-temps qu'elle pourroit dans sa bouche. Je lui fis donner un lavement avec le petit lait & le miel, trois ou quatre heures après, & je fis renouveller le cataplasme de huit en huit heures. J'ordonnai qu'on lui r'ouvrît la veine (1) le soir, & qu'on lui tirât au moins la moitié autant de sang que j'en avois tiré le matin; ce que je trouvai le len-

(1) Cette seconde saignée a été faite un peu tard. Une inflammation aussi grave que celle dont il s'agit, auroit, ce semble, exigé qu'elle l'eût été plutôt, aussi-bien que la troisième. S'il est des occasions où l'on ne doive pas craindre de répandre le sang, c'est dans des maladies de cette espèce où le danger est imminent, lorsqu'on n'en arrête pas promptement les progrès.

demain fidellement exécuté; de plus, il avoit paſſé quelques gouttes de bouillon pendant la nuit, mais avec des peines inouies. Je réitérai la ſaignée, mais en moindre quantité, quoique je trouvaſſe ſon pouls aſſez vigoureux; mais la malade ne prenant preſque rien, & ne pouvant par conſéquent faire de réparation, je craignois qu'elle ne ſuccombât, ſuppoſé que cette obſtruction durât encore quelques jours, comme il pouvoit très-bien arriver. Je fis un nouveau cataplaſme, auquel j'ajoutai la racine de guimauve, le fénu-grec, & l'huile de lys, au lieu de graiſſe blanche, que je continuai d'appliquer comme j'avois fait, & laiſſai l'ordre de le changer de huit en huit heures. L'abſcès s'ouvrit le ſoir, & la malade fut délivrée des plus fâcheux accidens; de manière que je la trouvai le lendemain fort tranquille, ayant la reſpiration & la parole libres, mais encore une grande peine à avaler. Je lui fis prendre un grand bouillon, & lui conſeillai d'avaler le plus ſouvent qu'elle pourroit une cuillerée d'une tiſane faite avec l'orge, l'aigremoine & le miel, afin que comme la matière étoit continuellemement entraînée en bas, cette tiſane ſervît à déterger l'abſcès, n'y ayant pas moyen d'y appliquer d'autres remèdes.

OBSERVATION XXVIII.

DANS le mois de Juin de l'année 1703, un homme de la Paroiſſe d'Ivetot m'envoya prier de venir voir ſa femme, qui ſouffroit un très-grand mal de gorge depuis deux ou trois jours. Je trouvai qu'elle ne parloit, & ne reſpiroit qu'avec peine, ſe plaignant d'une grande dou-

leur à toute la gorge, qui l'empêchoit d'avaler quoi que ce ſoit. Je la ſaignai, & lui fis un cataplaſme anodyn, que je lui appliquai ſur toute la gorge, qui n'étoit que très-peu dure & enflammée, & je conſeillai qu'on lui donnât un lavement avec du petit lait & du miel : le lendemain au matin je la ſaignai une ſeconde fois ; je continuai de lui mettre du cataplaſme, & j'en laiſſai même, afin qu'on le renouvellât de huit en huit heures, comme l'on avoit fait le jour précédent. Le lendemain, qui étoit le troiſième jour que je la voyois, & le ſixième de ſa maladie, je la trouvai beaucoup mieux. Elle me dit qu'elle s'étoit endormie la nuit, ce qu'elle n'avoit pas fait depuis qu'elle étoit malade, & qu'à ſon reveil elle s'étoit trouvée la bouche pleine de pus, ce qui étoit une marque aſſurée que l'abſcès qui s'étoit formé dans la gorge s'étoit ouvert ; mais étant ſitué plus haut que n'étoit celui de cette femme précédente, une partie du pus s'étoit épanchée dans la bouche. Je lui fis auſſi une tiſane avec l'orge, l'aigremoine & le miel, dont je lui conſeillai de prendre quelques cuillerées très-fréquemment, afin de déterger l'abſcès, & aider à la formation des chairs & de la cicatrice.

RÉFLEXION.

SI jamais la Bronchotomie a eu lieu, ç'a été en cette occaſion, (1) où la reſpiration de

(1) Il ne ſuffit pas, pour que la bronchotomie ſoit indiquée, que la reſpiration ſoit aſſez difficile pour mettre le malade dans le danger de ſuffoquer ; il faut

cette femme étoit si difficile, qu'il sembloit à tous momens qu'elle alloit suffoquer : la cause n'en étoit que trop évidente ; une gorge dure, enflée, très-douloureuse à l'extérieur, & occupée d'un abscès au-dedans, étoit plus qu'il n'en falloit pour y donner occasion ; mais comme je n'en ai jamais vû mourir personne pendant cinq années que j'ai travaillé à l'Hôtel-Dieu de Paris, & depuis plus de trente années que j'exerce la Chirurgie dans une assez grande étendue de païs, dont il y en a vingt-cinq que le soin des soldats malades ou blessés, qui ont été conduits à l'Hôpital des troupes de Basse-Normandie, établi à Valognes, m'a été confié ; quoique j'en aie vû plusieurs à peu près aussi malades que celle-ci, c'est ce qui m'a ôté l'inclination de mettre cette opération en pratique, sans que je voie ni difficulté ni délicatesse à la faire ; mais quand cette pressante nécessité m'y auroit porté, le moyen de m'y déterminer, puisque l'inflammation (qui est si à craindre aux moindres plaies) occupoit d'une telle manière le lieu où j'aurois dû faire cette opération : & si, comme je le dis, l'inflammation cause d'assez grands accidens aux moindres plaies & aux ouvertures des abscès, pour exposer la partie à la mortification, & le malade au péril de la vie ; à quelles extrémités n'aurois-je pas réduit cette femme, si j'avois entrepris, pour la soulager, de

---

encore que l'inflammation n'occupe que le larynx & la partie supérieure de la trachée artère. Lorsqu'elle s'étend jusqu'au bas du col, & à bien plus forte raison quand les parties extérieures en sont attaquées comme elles l'étoient ici, cette opération est absolument impraticable.

mettre cette opération en pratique, qui est néanmoins l'occasion dans laquelle les Bronchotomistes la font ; supposé qu'ils la fassent dans le temps que la nécessité le requiert, ou dans une esquinancie, qui n'est pas une maladie moins dangereuse, puisque la difficulté de respirer qui l'accompagne, n'est causée que par l'inflammation des muscles intérieurs du larynx ou du pharynx, qui les gonfle de manière que le passage de l'air se trouve intercepté ; ce qui se prouve par la suppuration qui suit cette maladie, qui par conséquent peut être encore mieux guérie que celle-ci par l'usage des cataplasmes, & des remèdes émolliens, puisqu'elle est autant à la superficie, que celle dont je parle étoit profonde ; ce qui persuade par conséquent l'inutilité de cette opération, (1) & qu'en la faisant, le remède seroit pire que le mal, auquel la saignée est d'un merveil-

(1) On voit à la manière dont s'exprime l'Auteur, qu'il regarde la bronchotomie, comme une opération inutile dans tous les cas. Le raisonnement qu'il fait à l'occasion de l'esquinancie manque de justesse : plusieurs malades périssent avant le temps où l'inflammation auroit pû donner lieu à un abscès, soit parce que la respiration est totalement interceptée, soit parce que les poumons s'engorgent, en vertu de la difficulté avec laquelle cette fonction s'exécute. Or, la bronchotomie pratiquée de bonne heure peut prévenir l'un ou l'autre de ces événemens. On ne doit cependant y avoir recours que lorsqu'on y est déterminé par la violence des symptômes, & par l'inutilité des autres moyens, que l'art prescrit. Mais quand même il n'y auroit aucune espèce d'esquinancie qui pût l'éxiger, d'autres cas obligeroient de la pratiquer ; lors, par exemple, qu'un corps étranger engagé dans l'œsophage, de manière à ne pouvoir être

leux effet, tant pour diminuer l'inflammation, que pour détourner le dépôt que la nature est tout à fait disposée à faire sur cette partie ; remède que l'on peut réitérer autant que les forces du malade le permettent, pendant que le cataplasme aide à mûrir & digérer la matière, qui peut être ou qui est déjà assemblée, lequel peut aussi par sa chaleur douce, & ses parties émollientes, en procurer la transpiration.

Mais, me dira-t on, il n'est pas aisé de croire que ces remèdes puissent communiquer leur vertu à une partie couverte d'une si grande épaisseur de tégumens. Cette raison ne peut avoir lieu contre l'expérience, qui fait voir tous les jours les grands avantages que les femmes retirent de l'usage des fomentations émollientes, pour les inflamations de matrice, & de quelle utilité sont les bains à ceux ou celles qui sont tourmentés de violentes coliques ; puisqu'il y a encore plus de parties à traverser, la douleur que l'inflammation cause, consistant principalement dans la tension que les fibres souffrent ; & rien n'est plus capable de les ramollir que ces cataplasmes, bains & fomentations ; ce qui est une preuve

---

facilement poussé dans l'estomac ou retiré par la bouche, comprime la trachée-artère au point d'empêcher le malade de respirer ; lorsqu'un autre tombé dans la trachée-artère produit le même effet, comment rendre la respiration au malade, & le rappeller à la vie, sans ouvrir la trachée-artère ? Consultez à ce sujet les deux excellens mémoires de M. Louis, insérés dans le quatrième volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

évidente que ces cataplaſmes y ſont d'un grand ſecours ; & quoi qu'en apparence le lait ne puiſſe être porté ſur la partie malade, il peut par ſa vapeur douce, qui ſe communique le long de l'œſophage, contribuer à la digeſtion de l'humeur, & en avancer même la ſuppuration, en ramolliſſant les parties voiſines : & enfin, ce qui fait encore mieux voir l'efficacité de ces remèdes, c'eſt que la guériſon de la maladie en fut l'effet. Comme la perſonne qui fait le ſujet de la ſeconde Obſervation, n'avoit pas de ſi fâcheux accidens, auſſi ne lui preſcrivis-je pas beaucoup de remèdes, ſans leſquels néanmoins cette maladie auroit pû augmenter, puiſque la malade étoit attaquée des mêmes ſymptômes, quoi qu'un peu plus modérés. Ces inflammations de gorge ſont de toutes les maladies, celles que le Chirurgien doit le moins négliger, tâchant de ſe ſervir de remèdes qui, ſans dégoûter le malade, puiſſent néanmoins déterger & incarner l'abſcès après qu'il eſt ouvert, en les lui faiſant avaler ſouvent par gorgées, pour empêcher que la matière n'y ſéjourne, parce que dans la déglutition il ſe fait une compreſſion, qui fait couler la liqueur ſur l'ouverture, & exprime en même-tems le pus qui eſt contenu au-dedans, puiſqu'on ne peut y remédier autrement. Ce fut auſſi la conduite que j'obſervai en traitant ces deux femmes. Ces maladies, quelques violentes qu'elles ſoient, font néanmoins, pour l'ordinaire, plus de peur que de mal ; & comme tous les maux ont leurs différens ſymptômes, autant l'inflammation de la gorge cauſe de peine à avaler, autant

la maladie dont je vais parler nuit-elle à la mastication.

OBSERVATION XXIX.

Au mois de Septembre 1700, un Chapelier de cette Ville me fit voir son fils, qui souffroit un gonflement avec inflammation, & des douleurs violentes aux glandes de l'oreille, & jusqu'au-dessous du menton ; maladie que l'on nomme parotide. Comme les enfans sont fort sujets à cette maladie, celui-ci ne s'en plaignit que le quatrième jour, ou du moins l'on n'écouta ses plaintes que dans ce temps-là, & lorsqu'il ne put plus soutenir les violentes douleurs qu'il souffroit, ne pouvant remuer la mâchoire, sans augmenter sa douleur, ni avaler qu'avec beaucoup de peine. Je commençai par le saigner, & lui fis un cataplasme anodyn, que j'appliquai sur le lieu où l'inflammation se manifestoit, & l'y laissai jusqu'au lendemain matin, que j'y trouvai de l'élévation ; ce qui me fit ajouter un plumaceau couvert d'onguent d'althæa, & de suppuratif mêlés ensemble, de la grandeur d'un demi-écu, à l'endroit où la tumeur marquoit avoir plus de disposition à former l'abscès, qui étoit un peu au-dessous & à côté de l'oreille postérieurement. Je continuai pendant trois jours le même remède, & voyant que la tumeur augmentoit toujours, sans qu'il y eût aucune apparence de suppuration, n'y trouvant qu'une dureté égale, sans ondulation, j'y appliquai un emplâtre de grand diachylon, d'une grandeur convenable, & un plumaceau couvert de vieux levain bien aigre, avec le

ſuppuratif incorporés enſemble. Le jour qui ſuivit l'application de ce remède, je trouvai que la dureté s'étoit beaucoup amollie, & que la matière commençoit à ſe former. J'appliquai de nouveau le même remède pendant la nuit, & le matin il y avoit une plus grande élévation, & l'abſcès étant bien formé, je l'ouvris; il en ſortit environ une palette de pus bien blanc: le malade, qui juſqu'alors avoit ſouffert de continuelles douleurs, ſe trouva beaucoup ſoulagé. Je fis ſuppurer l'abſcès autant qu'il me fut poſſible, & continuai l'emplâtre diachylon; je mondifiai enſuite l'ulcère, & le malade ſe trouva guéri en quinze jours.

OBSERVATION XXX.

Au mois de Septembre 1704, la femme d'un Voiturier de cette Ville fut attaquée d'un friſſon des plus violens, qui dura pendant deux heures, auquel ſuccéda une fièvre des plus fortes, avec une douleur inſupportable aux glandes parotides, de la grandeur de la main, du côté droit. Tout le ſecours que je pûs lui donner, fut de la ſaigner pluſieurs fois, de lui faire prendre des lavemens, & bien boire de la tiſane faite avec l'orge, le chiendent & la régliſſe. Je lui appliquai ſur l'endroit douloureux un cataplaſme anodyn. Tous mes ſoins furent inutiles: la douleur étoit ſi cruelle, & la fièvre ſi violente, que cette malade tomba dans un délire outré. Je changeai le cataplaſme anodyn en un émollient & ſuppuratif, fait avec les feuilles de mauve, guimauve, branc-urſine & ſéneçon, la racine de guimauve, les fleurs de camomille & de mé-

lilot, les ſemences de lin & de fénu-grec, & la farine de ſeigle, que j'incorporai avec la pulpe de ces herbes, racines, fleurs & ſemences. Je fis cuire ces farines dans la décoction de ces herbes, & y ajoutai les huiles de lys & de roſes, que je réitérois de huit en huit heures. Ce cataplaſme appaiſa un peu la douleur, d'où je conclus que la matière commençoit à ſe former; ce qui me fit joindre à ce cataplaſme, afin de ſoutenir l'intention que j'avois, & ſeconder celle de la nature, du vieux levain bien aigre, du ſuppuratif, & de l'althæa, examinant d'un panſement à l'autre le progrès que cet abſcès faiſoit, & attendant avec impatience le moment que j'y trouverois les ſignes d'une ſuppuration, pour l'ouvrir auſſi-tôt; ne doutant pas que cette ouverture ne diminuât la violence de la fièvre, & ne la terminât en peu de temps; à quoi je ne pûs parvenir que le douzième jour. Il ſortit peu de matière d'abord, mais d'une puanteur ſi inſupportable, qu'à peine en pouvoit-on ſoutenir l'odeur. Je me ſervis dès ce premier appareil, de bourdonnets couverts d'un digeſtif où je fis entrer la poudre de myrrhe, d'aloès, & l'eau-de-vie; & je continuai le même cataplaſme par-deſſus les plumaceaux, afin d'aider à cuire & à digérer l'humeur qui étoit diſpoſée à la ſuppuration, comme il arriva peu à peu dans l'eſpace de ſept à huit jours, après quoi les douleurs ceſſerent; & à meſure que la fièvre ſe calmoit, l'odeur fâcheuſe diminuoit, & la ſuppuration devenoit plus louable, qui ne le fut néanmoins parfaitement, que lorſque la fièvre eut entièrement ceſſé: la malade guérit cependant en aſſez peu de temps.

Réflexion.

Cette maladie, qui eſt vulgairement appellée les *ovipeaux* ou *oripeaux*, doit être regardée comme une véritable parotide, à laquelle les enfans ſont fort ſujets, & qui ſe guérit ſouvent par la ſeule embrocation d'huile de lys & de camomille, ou en appliquant chaudement ſur le mal un linge en pluſieurs doubles, trempé dans l'eau-de-vie; & quelquefois même ſans y rien faire, ils ne laiſſent pas d'en être délivrés en deux jours. Ce ne fut pas la même choſe à l'égard de ce jeune garçon, qui étoit un corps mal habitué, & qui jouiſſoit d'une ſanté fort peu ſtable; ce qui empêcha la nature de ſe défaire de cette humeur maligne, qui ne la tenoit enchaînée de la ſorte par aucun autre moyen, que par l'abſcès, qui ſe fixa en cet endroit, & qui lui fut dans la ſuite d'un grand ſecours s'étant porté beaucoup mieux depuis ce temps-là.

Quoique la femme dont j'ai parlé, ait été beaucoup plus maltraitée, elle y avoit néanmoins beaucoup de rapport, en ce qu'elle ſortoit d'une longue & fâcheuſe maladie, dont elle n'étoit pas encore bien rétablie lorſque cet accident lui arriva, qui fut ſi ſubit, ſi prompt, & en même temps ſi terrible, qu'il ſembloit à tout moment que ce devoit être le dernier de ſa vie. Le friſſon, la groſſe fièvre qui ſuivit, & les cruelles douleurs qu'elle ſouffroit en cette partie, où la nature fit ce dépôt, & l'odeur inſupportable qui accompagnoit la matière, après qu'elle fut formée & qu'elle eut du jour, perſuadent également ſa mauvaiſe qualité; & il falloit

que la nature fût bien forte, pour s'en défaire par cette voie ; ce qui fait voir que les Anciens en ont parlé juſte, lorſqu'ils ont dit que ces parties étoient les égoûts du cerveau, puiſque la violence de la fièvre, & le délire dont la malade fut atteinte, juſtifient ſuffiſamment que c'étoit ce viſcère que cette humeur maligne avoit d'abord attaqué, & qui devint traitable lorſque la nature, aidée des remèdes, eut aſſez de force pour former le dépôt ſur le lieu le plus propre à le mener à ſuppuration.

OBSERVATION XXXI.

AU mois d'Octobre 1698, un Maître d'Inſtrumens de cette Ville m'amena ſon fils, qui avoit un abſcès au menton, dont la tumeur s'étendoit d'une oreille juſqu'à l'autre, & pendoit ſur la gorge comme un gros goëtre. Comme la matière de cet abſcès, par ſon long ſéjour, avoit acquis une parfaite maturité, je l'ouvris ſur le champ, au-deſſous du menton, donnant à l'ouverture l'étendue que je crus néceſſaire. Il en ſortit beaucoup de pus fort louable. Je le panſai avec un ſimple bourdonnet bien mou, un plumaceau, & un emplâtre de diapalme par-deſſus. Il fut guéri de ce grand abſcès en quatre ou cinq jours.

OBSERVATION XXXII.

DANS le même mois, un Rôtiſſeur de cette Ville m'envoya prier de voir ſon fils, qui avoit une tumeur qui commençoit près de la nuque du côté droit, & ſe terminoit à la nuque

du côté gauche, laiſſant environ trois doigts d'intervalle dans toute ſon étendue, & lui gonfloit la gorge, de manière qu'elle étoit à l'uni du menton. La molleſſe de la tumeur, & la fluctuation de la matière faiſoient aſſez connoître la quantité qu'il y en avoit dans cet abſcès; & ne voyant point d'autre moyen pour guérir ce malade, que l'évacuation de la matière, je pris le parti de l'ouvrir à l'inſtant. Je fis l'ouverture deux pouces à côté de la trachée-artère; je la commençai à deux pouces de la clavicule, & la continuai de bas en haut auſſi loin que je trouvai les tégumens dilatés, afin qu'il ne reſtât aucun vuide où la matière pût ſe réſerver; & j'étois dans le deſſein d'en faire autant de l'autre côté, ſuppoſé qu'elle ne fût pas entièrement vuidée par cette première ouverture; mais comme je vis qu'il n'y reſtoit rien, je le panſai avec un plumaceau plat, un autre par-deſſus, un emplâtre, & un bandage ſimplement contentif. Cette prodigieuſe dilacération, qui s'étoit faite par la quantité de pus qui étoit contenu ſous les tégumens, fut guérie ſi promptement, que je ne panſai le malade au plus que ſix jours.

Rélexion.

Ces deux abſcès, qui n'ont rien de particulier que leur vaſte étendue, ne devoient pas, ce ſemble, fournir la matière d'une Obſervation, ſi l'intention que je me ſuis propoſée en les ouvrant, & la manière dont je m'y comportai, ne méritoient quelque attention. J'aurois effectivement donné plus d'étendue à ces ouvertures, & les aurois faites avec moins de

ménagement, si j'avois eu à les faire en tout autre lieu qu'au col & au menton (1), où ces

(1) La conduite que l'Auteur a suivie en ces occasions, est généralement adoptée, lorsqu'il survient des abscès au visage & au col. On se contente d'y faire de très-petites ouvertures dans la vûe d'éviter la difformité, & cette manière d'opérer a presque toujours un heureux succès. Pour peu que le pus trouve de facilité à sortir du foyer qui le contient, il s'évacue en entier, les parties abreuvées se dégorgent, celles qui ont été dilacérées se rapprochent, & la guérison est prompte. Pourquoi ne feroit-on pas de même aux abscès qui arrivent par-tout ailleurs ? Y a-t-il dans la structure des parties du visage & du col, des raisons qui permettent de traiter les abscès qui s'y forment, autrement que ceux du tronc ou des extrémités ? Cependant on ouvre ces derniers dans une grande étendue, pour donner une libre issue au pus, & permettre d'y porter les médicamens convenables. On ne s'apperçoit pas que l'accès de l'air dans le foyer de l'abscès en devient plus facile, que la pourriture qui en est la suite arrive plus fréquemment, que la suppuration est plus abondante, la guérison plus longue, que le malade souffre plus & pendant plus long-temps, & que l'on éviteroit tous ces inconvéniens en attendant une maturité plus parfaite, & en n'ouvrant qu'autant qu'il est absolument nécessaire pour l'entière évacuation du pus. Les succès journaliers de la méthode suivant laquelle M. Foubert a conseillé de traiter les grands abscès du fondement, en donne la preuve la plus complette, & l'on pourroit également la trouver dans la réussite de certains topiques auxquels le vulgaire attribue la propriété de guérir les abscès sans avoir recours à l'instrument tranchant, mais qui n'ont d'autre mérite que celui de laisser agir la nature sans la troubler dans ses opérations. Il y a cependant des cas où il est à propos d'ouvrir les abscès par de grandes incisions; lors par exemple, qu'ils sont situés fort pro-

cicatrices ne ſont pas moins à éviter qu'au viſage ; ce qui fait qu'il faut avoir grand ſoin de faire l'ouverture de ces abſcès ſuivant la rectitude des fibres, afin qu'elles ſe puiſſent cacher dans les plis du menton ; & ſi on ne peut empêcher qu'elles ne paroiſſent, il faut que ce ſoit au moins d'une manière à ne cauſer aucun mauvais ſoupçon, telles qu'ont été celles-ci, où il ne paroiſſoit preſque rien, mais à quoi la manière dont je les panſai, contribua beaucoup ; c'eſt-à-dire, l'une avec des petits bourdonnets bien mous ; & l'autre avec un ſimple plumaceau plat, afin que la réunion s'en pût faire au plutôt ; car une ouverture promptement réunie, laiſſe une cicatrice beaucoup plus petite & plus régulière, que lorſqu'on la tient long-temps ouverte ; rien n'étant plus blamable que de tamponner une plaie, comme font quantité de Chirurgiens, qui imitent plutôt en cela la mauvaiſe pratique des Maîtres qui les ont inſtruits, qu'ils ne ſuivent ce que leur indiquent la raiſon & l'expérience, qui ſont également oppoſées à cette mauvaiſe méthode : ce que je dis ici ſeulement en paſſant, parce que je me réſerve d'en parler plus amplement dans le Chapitre des plaies.

---

fondément, lorſqu'ils occupent des parties aponévrotiques, lorſqu'ils ſont compliqués de la pourriture des tendons ou du tiſſu cellulaire, lorſqu'ils ſont accompagnés de carie, il eſt impoſſible de s'en diſpenſer. C'eſt au Chirurgien à diſcerner avec juſteſſe les circonſtances dans leſquelles il convient d'agir de l'une ou de l'autre manière, & il ne doit jamais ſe livrer à une routine aveugle, qu'il n'eſt que trop commun de décorer du beau nom d'expérience.

OBSERVATION XXXIII.

DANS le mois de Mai 1696, une Dame de qualité sentit une douleur sous l'aisselle, qui fut d'abord assez légère, mais qui augmenta beaucoup dans la suite. Comme ce lieu est rempli de glandes qui s'irritent, s'enflamment, se tuméfient, & s'abscèdent aisément, j'y trouvai une tumeur assez grosse & fort douloureuse, sur laquelle j'appliquai un cataplasme anodyn, afin d'y apporter quelque adoucissement; mais au contraire, elle s'augmenta de plus en plus; ce qui me fit croire qu'elle tendoit plutôt à la suppuration, qu'à la résolution, & me fit appliquer sur l'éminence de la tumeur un plumaceau couvert de suppuratif, de la grandeur d'un liard, & un emplâtre de diachylon par-dessus; cela étant le remède que j'ai toujours trouvé le plus efficace, pour aider à cuire & à digérer les matières épanchées ou arrêtées en quelque lieu, & les disposer à la suppuration, comme il arriva à cet abscès, que j'ouvris trois (1) jours ensuite, d'où il en sortit deux à trois cuillerées d'un pus fort blanc. Je le pansai avec un bourdonnet & un plumaceau de charpie

(1) Un abscès formé dans les glandes de l'aisselle, & qui ne contenoit que deux ou trois cuillerées de matière, ne méritoit pas d'être ouvert; il eût beaucoup mieux valu l'abandonner à la nature qui eût bien su s'en débarrasser. S'il est quelques abscès qu'on puisse se dispenser d'ouvrir, ce sont ceux-ci où la fonte n'est jamais complette, & où on a d'autant plus lieu de l'espérer, que la sortie du pus a été plus retardée.

charpie ſeche, & le ſoir l'un & l'autre couverts de ſuppuratif. Je continuai l'emplâtre de diachylon par-deſſus, juſqu'à parfaite guériſon, qui fut faite en ſept jours.

Observation XXXIV.

Dans le mois de Juillet 1698, une autre Dame fut attaquée d'une douleur très-vive, au-deſſous de l'aiſſelle. Comme l'année d'auparavant elle avoit eu une glande engorgée au même endroit, qui l'avoit beaucoup fait ſouffrir, & long-temps, malgré les ſecours que lui donnoient journellement pluſieurs Médecins & Chirurgiens des plus experts de Paris; & voyant que ce mal prenoit le même train, elle ſe trouva étrangement embarraſſée, ne comptant pas que dans le fond d'une Province, elle pût trouver perſonne qui fût capable de la ſoulager. La néceſſité forçant néanmoins la Dame à prendre ſon parti, j'y fus mandé; & la malade, avec un air qui marquoit peu de confiance, pour ne pas dire beaucoup de mépris, me montra une groſſe glande bien rouge & fort enflammée, qu'elle avoit ſous l'aiſſelle, & me demanda ce que je trouvois à propos de mettre deſſus, & ce que j'en penſois. Je lui dis que la ſeule intention que l'on devoit avoir en de telles maladies, étoit de les attirer à ſuppuration, & qu'à cet effet, j'y allois mettre un plumaceau couvert de ſuppuratif, avec un emplâtre de diachylon par-deſſus, qui opéreroit mieux, ſans doute, que les remèdes qu'elle y avoit faits juſqu'alors.

Je trouvai le ſoir que ce remède avoit bien opéré, & que la tumeur s'étoit fort augmentée

& amollie, ce qui me fit continuer le même remède le lendemain; & l'ayant trouvée le troisième jour au matin en état d'être ouverte, j'en fis l'ouverture; il en sortit bien une demie palette de pus. Je la pansai avec un bourdonnet, & un plumaceau de charpie sèche, avec l'emplâtre de diachylon par-dessus, & le soir le bourdonnet & le plumaceau couverts de suppuratif, & le même emplâtre, que je continuai six jours, qui fut le temps que cet abscès resta à se réunir, ayant laissé un peu de charpie sèche à mettre, avec l'emplâtre par-dessus, aux soins de la Femme de Chambre. Je quittai cette Dame bien guérie & bien contente.

RÉFLEXION.

CES Tumeurs, quoique médiocres, sont très-douloureuses & embarrassantes. Il y a des Chirurgiens qui tentent plutôt la résolution, en appliquant des linges en double, trempés dans l'eau de vie, l'esprit de vin ou d'autres remèdes de même qualité, que d'exciter la suppuration. Pour moi, je préfère toûjours cette dernière voie, persuadé que l'humeur qui fait cet amas, doit nécessairement avoir quelque chose de plus malin ou de plus grossier, que celle qui s'amasse dans un autre lieu, parce qu'il n'y a point d'endroit au corps, où la transpiration se fasse avec plus de facilité, ni si sensiblement que dans celui-là, à cause de la chaleur qui y est continuellement conservée; & ce qui persuade que l'humeur qui s'amasse en cet endroit, est plus grossière, c'est qu'ordinairement les glandes qui ont causé de la douleur, & qui se sont tuméfiées ensuite d'une

inflammation, reſtent long-temps gonflées & dures, quand elles n'abſcèdent point, & qu'elles ſont long-temps douloureuſes; enſorte que l'on appréhende toujours qu'il ne s'y forme un abſcès, comme il arriva à cette Dame, qui me dit que de ces Meſſieurs qui l'avoient traitée à Paris, il y en avoit dont le ſentiment étoit de faire ſuppurer l'abſcès, & les autres, de le réſoudre; que ce dernier l'avoit emporté; que ce n'étoit qu'en ſe retraçant l'idée des difficultés que ces Meſſieurs faiſoient naître entr'eux, que venoit ſon inquiétude; & que mon raiſonnement, oppoſé au leur, l'avoit engagée à y donner ſon conſentement, comptant qu'il falloit s'abandonner à tout événement, dans l'état extrême où elle ſe croyoit plongée, dont je la tirai avec un peu de ſuppuratif & de diachylon en dix jours; quoiqu'au rapport de la malade, il fut d'une plus grande conſéquence cette dernière fois, qu'il ne l'avoit été la première; ce qui lui faiſoit dire à toutes les Dames, qui venoient lui rendre viſite, qu'elle s'étoit crûe perdue dans le fond d'une Province, faute de ſecours, lorſqu'elle en avoit trouvé un plus avantageux qu'à Paris, parmi un grand nombre d'habiles gens, tant leurs ſentimens ſe trouvoient partagés.

Nous avons vû arriver à peu près pareille choſe en ce Pays, qui confirme aſſez la verité de l'Obſervation que je viens de rapporter, mais qui fut encore plus fâcheuſe, en la perſonne du Commandant de MM. les Mouſquetaires, lorſqu'ils furent envoyés pour aſſurer nos Côtes contre l'invaſion des Anglois & des Hollandois, dont nous étions menacés.

OBSERVATION XXXV.

Au mois d'Août 1705, le Commandant de la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, qui étoit en quartier en cette Ville, fut subitement saisi d'un grand froid, accompagné d'un violent frisson, qui fut suivi d'une grosse fièvre, avec une douleur sous l'aisselle, qui se tuméfia en très-peu de temps. Le Chirurgien qui avoit suivi cette Compagnie, donna toute son attention à appaiser la douleur, & à résoudre l'humeur qui en étoit la cause; mais loin que la maladie obéît à l'usage des remèdes, & au lieu de procurer du soulagement au malade, la tumeur & les symptômes ne faisoient qu'augmenter. Ce Chirurgien nous fit prier, M. De Frémont, des Rosiers frères, Hanoël, & moi, de voir son Malade, & de lui dire ce que nous pensions de sa maladie; après l'avoir examinée avec toute l'application que demandoit une maladie légère en apparence, mais considérable par rapport à la vive douleur qu'elle causoit à cet Officier, fort avancé en âge, notre sentiment fut d'attirer la tumeur à suppuration, pour ensuite procurer l'évacuation de la matière par une ouverture convenable; ce qui ne pouvoit tarder, en ce qu'il paroissoit déjà quelque légère fluctuation, mais encore trop profonde pour en faire l'ouverture, n'y ayant point d'endroit au corps où l'on doive plutôt attendre que la matière ait atteint la superficie des tégumens, non-seulement de peur de blesser quelqu'un des gros vaisseaux qui se trouvent en cet endroit, mais encore pour éviter qu'en approfondissant beaucoup, la

vive douleur qui accompagneroit cette ouverture, ne fût ſuivie d'une inflammation, qui en prolongeroit la cure. Ce Chirurgien, qui nous regardoit comme des Chirurgiens de Village, prit nos avis par manière d'acquit; mais au lieu d'en profiter, il préféra le ſentiment d'un autre, & ils firent enſemble une manœuvre toute différente de celle dont nous étions convenus. Dès le jour même ils ouvrirent la tumeur, dont il ſortit tant ſoit peu de matière; cette ouverture, qui fut auſſi profonde qu'il falloit pour parvenir au ſac de l'abſcès, cauſa une très-violente douleur, qui loin de ſoulager le malade, comme elle auroit fait ſi notre conſeil eût été ſuivi, augmenta au contraire la fièvre & l'inflammation, comme nous l'avions prévû; enſorte que nous fumes tous quatre priés de revenir: & pour excuſer la conduite de ce Chirurgien, nous dîmes qu'il avoit ſuivi le précepte de l'Art, qui ordonne que lorſqu'il y a du pus aſſemblé, il faut néceſſairement l'évacuer; nous rejettâmes la cauſe de l'augmentation de la douleur & de l'inflammation ſur la mauvaiſe diſpoſition du malade, & la nature de la maladie; enfin, nous tâchâmes de rétablir les choſes dans un meilleur état, au moyen des cataplaſmes anodyns, du plumaceau, & du petit bourdonnet, couverts de ſuppuratif; ce qui diminua bien-tôt ces fâcheux ſymptômes, & produiſit une belle ſuppuration, qui fut l'état où le Chirurgien en chef de cette compagnie, trouva le malade & la maladie, à ſon arrivée à Valognes, y étant venu en poſte par ordre exprès du Roi, pour avoir ſoin de ſon Commandant.

RÉFLEXION.

COMME je ne crois pas que les Obſervations que j'ai rapportées, ſoient ſuffiſantes pour bien convaincre du mauvais traitement qui fut fait au Commandant des Mouſquetaires, j'en ajoûte encore deux, pour ſoutenir, comme je l'ai avancé, que bien loin d'ouvrir une glande de deſſous l'aiſſelle, dès qu'on y trouve du pus, par une légère fluctuation, il faut au contraire abſolument attirer ce pus à la ſuperficie, pour éviter la douleur que cauſe l'ouverture prématurée d'une glande très-ſenſible, qui donne lieu à l'inflammation, & qui augmente le mal, au lieu de le diminuer, pendant que l'on guérit en peu de jours ces ſortes d'abſcès, lorſqu'on ne les ouvre pas, comme je l'ai obſervé quand l'occaſion s'en eſt préſentée.

OBSERVATION XXXVI.

AU mois de Juin 1722, une femme qui demeure à un quart de lieue de cette Ville, m'envoya prier de la venir voir; je la trouvai au lit, à cauſe d'une glande qu'elle avoit ſous l'aiſſelle, qui lui cauſoit depuis deux jours des douleurs très-vives. J'examinai ſa maladie, & je commençai par lui faire une grande ſaignée, pendant que je faiſois diſpoſer les choſes néceſſaires pour lui faire un cataplaſme anodyn, avec la mie de pain blanc, le lait, un jaune d'œuf, & une cuillerée d'huile d'olive, que j'étendis ſur un linge; je couvris de ſuppuratif un plumaceau de charpie de la grandeur d'un liard, que j'ap-

pliquai ſur la glande, le cataplaſme par-deſſus, que je continuai pendant quatre jours, durant leſquels les douleurs augmentoient de jour en jour, & impatientoient beaucoup la malade; mais ayant commencé enſuite à y trouver une légère fluctuation, je me ſervis au lieu de cataplaſme, d'un emplâtre de diachylon gommé, ſur le plumaceau couvert de ſuppuratif, pendant trois autres jours, & juſqu'à ce que la matière de cet abſcès ſe fît ſentir à la ſuperficie. Enfin, le quatrième jour, qui étoit le huitième depuis que je voyois cette femme, je fis l'ouverture de l'abſcès, après quoi elle ne ſentit point la moindre douleur; je la penſai pendant cinq autres jours avec le plumaceau, & un petit bourdonnet bien mollet, couvert de ſuppuratif, & l'emplâtre de diachylon par-deſſus. Je n'y mis enſuite que de la charpie ſèche, & l'emplâtre diapalme: de cette manière cette femme ſe trouvant parfaitement guérie, je la purgeai, plutôt pour déférer à l'uſage, que par une néceſſité bien réelle; vu qu'il pouvoit réſulter un bon effet de cette purgation, & qu'elle étoit incapable de faire du mal.

Observation XXXVII.

Au mois de Décembre 1723, comme j'étois pour accoucher une Dame de diſtinction à une lieue de Vire, un Gentilhomme qualifié, envoya prier la Dame ſa voiſine, de vouloir bien m'engager à l'aller voir: j'y conſentis volontiers, dès que la Dame m'en eut fait la propoſition, & me rendis auſſitôt auprès de ce Monſieur que je trouvai dans une impatience

extrême, causée par une glande au-dessous de l'aisselle, qui étoit tuméfiée, dure, très-douloureuse, & très-enflammée sur laquelle on lui avoit proposé de mettre plusieurs cataplasmes; mais étant persuadé que ces cataplasmes augmentoient son mal, il ne vouloit en souffrir aucun jusqu'à ce que je lui eusse fait comprendre que ces cataplasmes mettant les humeurs en mouvement, & la nature travaillant par leur secours à convertir ces humeurs en pus, il étoit impossible que ses douleurs n'augmentâssent; mais que c'étoit une marque assurée que la nature travailloit en même-temps à sa guérison, & que, sans se rebuter des remèdes, plus ils auroient d'effet, plus ils augmenteroient la douleur; ensorte que c'étoit une nécessité que les choses fussent ainsi, pour guérir plus promptement. Je le persuadai de manière, qu'il souffrit sans peine que je lui fisse un cataplasme pareil à celui de la femme précédente, avec un plumaceau couvert de suppuratif, pour le premier pansement; & je recommandai que l'on continuât cette manœuvre pendant deux jours, après lesquels je lui dis que je reviendrois: qu'il falloit qu'il s'armât de patience, afin de profiter du conseil que je lui donnois, qui étoit le seul moyen de se guérir en peu de temps. Etant retourné, comme je l'avois promis, je trouvai à propos, vû l'état de la maladie, de substituer au cataplasme l'emplâtre de diachylon gommé, & je continuai le plumaceau couvert de suppuratif encore trois jours; après quoi l'ayant visité pour la troisième fois, qui étoit le septième jour, je trouvai la glande en parfaite maturité, l'abscès bien formé, le-

quel j'ouvris, & je le panſai avec le bourdonnet & le plumaceau, couvert de ſuppuratif, avec le même emplâtre par deſſus ; j'en laiſſai au Valet-de-Chambre, pour panſer le Malade pendant deux jours, deux fois chaque jour, après leſquels j'y retournai, & trouvai tout en ſi bon état, que je n'y mis que de la charpie ſeche. Le Malade fut parfaitement guéri en dix jours, en comptant depuis celui que j'y avois été la première fois.

Réflexion.

Il ſeroit inutile de m'étendre davantage ſur de pareilles cures ; & je ſerois d'autant plus en état d'en faire un long étalage, que ces engorgemens de glandes ſont très-fréquens en ce pays. Je me contenterai donc de dire, que la précipitation à ouvrir des glandes qui s'abſcèdent, du moins celles où il n'y a aucune virulence maligne à craindre, eſt toujours à éviter, & qu'on ne perd rien pour attendre à ouvrir, non-ſeulement celles que nos Auteurs placent aux émonctoires, mais même celles de la gorge, & du ſein, à cauſe de la vive douleur qu'une ouverture prématurée occaſionne à ces parties, tant elles ſont ſenſibles ; ce qui eſt ſi vrai, qu'une femme de cette Ville ſe trouvant attaquée d'un engorgement des glandes du ſein, quelque temps après que je l'eus accouchée, & ayant été obligé de la quitter pour aller accoucher une Dame éloignée, l'un de mes Confrères, aux ſoins duquel je la laiſſai, lui ouvrit le ſein, d'un aſſez grand coup de lancette, au moment qu'une légère fluctuation d'un pus très-profond ſe fit

ſentir, qui ſortit avec beaucoup de ſang; mais cette ouverture fut accompagnée d'une douleur ſi vive, & ſi longue, qu'au lieu d'en recevoir le ſoulagement qu'on lui faiſoit eſpérer, pour l'engager à la ſouffrir, ſon ſein devint beaucoup plus tuméfié, & l'inflammation, qui étoit auparavant très-amortie, ſe fit reſſentir plus violente qu'elle n'avoit été depuis le commencement, & ſe répandit ſur toute la mammelle. La guériſon de cette Dame fut pour le moins auſſi longue que celle du Commandant des Mouſquetaires; cependant ces deux perſonnes auroient été guéries en ſept ou huit jours, ſi le Chirurgien des Mouſquetaires & mon Confrère euſſent attendu que l'abſcès ſe fût parfaitement formé, & que la matière eût paru à la ſuperficie, de manière qu'il n'y eût eu que les tégumens à ouvrir, comme je l'ai fait à tous ceux qui, en pareil cas, ſont tombés entre mes mains, comme je l'ai montré par ces Obſervations, auſſi bien que par pluſieurs autres que je cite dans mon Traité des Accouchemens.

Il eſt encore à remarquer, que le danger qui accompagne l'ouverture prématurée des glandes d'au-deſſous de l'aiſſelle, ne conſiſte pas tout dans ce que j'en ai dit; elle traîne un beaucoup plus grand danger après elle, que ne fait celle du ſein, par la néceſſité à laquelle le Chirurgien eſt réduit de pouſſer la lancette profondément, pour atteindre juſqu'au pus; parce qu'à celle du ſein, il ne peut, en ſuivant cette mauvaiſe méthode, qu'augmenter la douleur, à laquelle ſuccède bien-tôt l'inflammation, & la dureté; tous accidens qui obligent non-ſeulement d'en revenir à un nouveau

panſement, qui conſiſte dans les remèdes anodyns, émolliens, ſuppuratifs, mondificatifs, & cicatriſans; mais la différence de celle d'au-deſſous de l'aiſſelle eſt infiniment plus conſidérable; puiſqu'en éxerçant une auſſi mauvaiſe manœuvre, & faiſant une ouverture de la ſorte, le Chirurgien eſt obligé de pouſſer la lancette fort avant, pour parvenir juſqu'au pus; & que dans le progrès de cette ouverture, il riſque d'atteindre ou le gros tronc, ou un rameau de l'artère axillaire; ce qui mettra le Malade en danger de la vie, ſuppoſé même qu'il ne la perde pas. C'eſt une raiſon qui mérite une très-ſérieuſe réflexion; car quiconque ſait & a une connoiſſance parfaite du faiſceau des vaiſſeaux, qui en ſortant du tronc de l'artère axillaire, paſſent ſous la cavité de l'aiſſelle, & de la manière que ces vaiſſeaux ſe diſtribuent, n'oſera entreprendre, ſans trembler, d'y faire une ouverture, pour peu profonde qu'elle doive être, à moins que l'ignorance, & la témérité qui en eſt une fidelle compagne, n'y ſoient de concert; ce que l'on évitera, en obſervant la méthode que j'ai ſuivie à l'égard des malades que j'ai traités.

OBSERVATION XXXVIII.

AU mois de Mai *1686*, un homme du Bourg de S. Pierre m'envoya prier de l'aller voir. Je lui trouvai le bras droit atteint d'une très-grande inflammation, depuis l'épaule juſqu'au coude, avec tumeur & dureté, des douleurs très-vives, & un battement très-ſenſible. Comme je ne doutai pas, dès le premier coup d'œil, que ce ne fût une diſpoſition à un grand abſcès, ſans que je viſſe de lieu particulier, où la matière fût diſ-

posée à s'assembler, je commençai par le saigner de l'autre bras, afin de détourner l'énorme dépôt qui se faisoit sur cette partie, & je conseillai qu'on lui fît le lendemain une seconde saignée. Je lui fis ensuite un cataplasme avec les farines de seigles, de féves & d'orge, dans lequel je jettai, sur la fin de la cuite, un grand verre de vinaigre, avec quelques cuillerées d'huile rosat, afin d'empêcher qu'il ne fût trop adhérent. J'en étendis sur un linge assez grand pour embrasser toute la partie malade, & enjoignis de le renouveller le soir, & deux fois le lendemain ; après quoi je promis de revenir. J'usai de ce remède (1) répercussif, & j'ordonnai ces deux saignées, pour tâcher, au cas que je ne pûsse pas détourner absolument ce dépôt, d'en diminuer au moins la quantité. Mon intention, quelque bonne qu'elle fût, n'ayant pas eû son effet, je fis bouillir des

---

(1) Un cataplasme fait avec la farine de féves, de seigle & d'orge auquel on ajoute sur la fin un verre de vinaigre & quelques cuillerées d'huile rosat, n'est pas un remède répercussif ; on pourroit plutôt le regarder comme émollient & résolutif. Mais si l'intention de l'Auteur étoit d'occasionner une répercussion, il s'est éloigné du but qu'il devoit se proposer. Il ne convient de répercuter que les inflammations commençantes, légères, dont la cause n'est point intérieure, & c'est ce qu'on ne peut certainement pas dire de celle-ci qui s'étendoit depuis l'épaule jusqu'au coude, avec tumeur, dureté, des douleurs très-vives, & un battement fort sensible. Il falloit chercher à en diminuer la force par les saignées, le régime, & les applications émollientes auxquelles l'Auteur a effectivement eu recours, mais par où il auroit dû commencer.

feuilles de mauve, de guimauve & de séneçon, avec des racines de guimauve, des fleurs de camomille & de mélilot, & avec des semences de lin & de fénu-grec, dont je tirai la pulpe sur un tamis, à laquelle j'ajoutai les farines de seigle & d'orge, que je fis cuire ensemble dans l'eau, où ces herbes, racines, fleurs & semences avoient bouilli, & j'ajoutai sur la fin quelques cuillerées d'huile de lys, & de camomille : j'étendis de ce cataplasme, l'appliquai, & enjoignis, comme la première fois, d'en renouveller l'application vers le soir, & les deux jours suivans, deux fois chaque jour, ne me proposant, comme je fis, de revenir que le quatrième jour suivant. Je trouvai la matière bien formée, dont tout le bras étoit également occupé, tant dans sa circonférence qu'en sa longueur, depuis l'épaule jusqu'au coude. Je l'ouvris dans la partie interne & inférieure, entre les extenseurs & les fléchisseurs de l'avant-bras, environ de la grandeur de quatre travers (1) de doigt : il en sortit une très-grande quantité de matière. J'avois peine à croire que ce grand délabrement se pût réunir, & que tout ce pus sortît par cette seule ouverture, sans y en faire quelqu'autre ; néanmoins tout alla de mieux en mieux, & l'abscès se

(1) Cette incision étoit trop grande ; elle l'auroit pû être de la moitié moins sur-tout si elle répondoit à la partie la plus déclive du dépôt. Lorsqu'il n'y a pas de complication, il suffit que le pus ait une issue libre. Une trop grande ouverture est non-seulement inutile, mais même nuisible. *Voyez* la note de la p. 158.

vuida si bien, qu'en moins de quinze jours le malade se trouva parfaitement guéri.

OBSERVATION XXXIX.

Au mois de Mai 1688, un Tailleur de pierre, de la Paroisse d'Ivetot, vint me faire voir une main, où il paroissoit un petit furoncle entre le doigt annulaire & celui du milieu, qui lui faisoit un peu de douleur, & une légère inflammation au-dessus de la main. Je lui mis un petit emplâtre, avec un peu de suppuratif au milieu, & lui conseillai de demeurer quelques jours en repos; mais ce peu de suppuratif ayant attiré la matière à la superficie, appaisé la douleur, & guéri à-peu-près la maladie, porta ce Tailleur à négliger mes avis; car, au lieu de demeurer tranquille, comme je lui avois recommandé, il alla travailler, & dès le soir sa main se trouva beaucoup plus enflammée qu'auparavant. Il mit dessus un linge en double, trempé dans l'eau & le vinaigre pendant la nuit. Il trouva au matin que l'inflammation s'étendoit jusqu'au coude, & tout l'avant-bras étoit dur, tendu & douloureux. On lui conseilla, au lieu d'eau & de vinaigre, de mettre dessus du son bouilli avec de l'eau: mais tous ces accidens étant encore augmentés, il fut obligé de revenir à moi; ce qu'il n'avoit osé faire les autres jours, à cause qu'il n'avoit pas suivi mon conseil. Je commençai par lui tirer du sang, & lui fis un cataplasme résolutif avec les farines de féves, d'orge & de seigle, que j'appliquai depuis le coude jusqu'au bout des doigts, qui étoient tous également com-

pris dans ce dépôt. Je me servis pendant trois jours de ce même cataplasme ; mais voyant que les accidens augmentoient, au lieu de diminuer, sur-tout l'enflûre & la douleur, je changeai ce cataplasme résolutif en un émollient, dont je me servis pendant trois autres jours ; & comme je vis que cette partie tuméfiée se préparoit à la suppuration, j'y ajoutai l'onguent d'althæa, & la fiente de pigeon ; ce qui disposa cet abscès à être ouvert. Mais comme la quantité de ce pus n'occupoit pas moins l'avant-bras que la main, & qu'il pouvoit causer un grand ravage sur les tendons dont la main est couverte, quoiqu'il y en ait aussi beaucoup à l'avant-bras, cette raison m'engagea à ouvrir l'abscès en trois différens endroits ; sçavoir, entre les deux doigts, où le mal avoit commencé ; au-dessus & au-dessous du poignet, dans la crainte que ce pus venant à séjourner trop long-temps sur ces tendons, dont l'action est si nécessaire, ce pauvre Artisan n'en demeurât estropié & hors d'état de gagner sa vie. Mon procédé eût un tel succès, que ce pauvre homme fut guéri en très-peu de jours.

Réflexion.

Ces deux abscès affligèrent deux hommes bien vieux, mais particulièrement le premier, qui étoit âgé de plus de soixante & dix ans ; ce qui me faisoit craindre pour sa vie, dans le doute qu'il pût résister à un si grand mal. Je fus néanmoins obligé de le saigner, dans le dessein de détourner au moins le grand orage qui le menaçoit, au cas que je ne pusse

pas l'empêcher, nonobstant quoi, il se forma un abscès si considérable, qu'il en sortit plus de trois à quatre livres de pus, lorsque je l'ouvris, & beaucoup encore dans la suite des pansemens, qui durèrent moins que je ne l'aurois pensé, par rapport à la grandeur du mal, & de la dilatation des tégumens, que cette quantité de matière avoit causée; de la même manière qu'il arriva à la gorge de cet enfant, qui fait le sujet de l'Observation précédente, en se coulant entre les tégumens & la membrane commune des muscles, qu'elle dilata de telle sorte, que ce ne fut que les angles ou les plis que forment tant l'épaule que le coude, qui en bornèrent l'écartement: de même qu'il arriva à cet autre, où la matière de l'abscès se fixa au pli de l'avant-bras. Celui-ci fut heureux dans son malheur, n'ayant eu que les doigts qui participassent à l'enflûre, à la douleur & à l'inflammation, sans qu'il s'y fît d'épanchement qui auroit fait un terrible ravage sur ces parties nerveuses & tendineuses, dont les jointures des phalanges sont si faciles à s'abreuver, ainsi que celles qui composent le carpe & le métacarpe, comme je l'ai vû arriver au sieur Basin, qui, du temps que je travaillois à l'Hôtel-Dieu, y étoit aussi Chirurgien externe, ensuite d'une légère piqûre d'aiguille à cadavre, qu'il reçut à la salle des morts, & à un autre Particulier que j'ai vû ici, à la prière d'une Dame de cette Ville, dont à l'un & à l'autre le pus avoit tellement abreuvé & séparé les jointures, qu'il n'y eut de remède que dans l'amputation du poignet. Ce fut là crainte d'un pareil accident qui m'engagea à faire trois ouvertures à cet abscès, afin

que

que le pus ayant son issue libre par ces trois différentes routes, il ne fit aucun séjour sur les parties nerveuses & tendineuses de l'avant-bras & de la main. Une seule auroit même été suffisante, comme elle le fut à ce bras & à la gorge de ces enfans, dont j'ai ci-devant parlé ; mais comme la chose ne se pouvoit faire sans risque, je pris le parti le plus sûr, & je pansai toutes ces ouvertures sans les tamponer, mais seulement avec des plumaceaux plats, couverts d'un onguent digestif ou suppuratif.

OBSERVATION XL.

DANS le mois de Septembre 1695, un Marchand de fer de cette Ville, me vint montrer une très-légère excoriation qu'il s'étoit faite au pouce de la main droite, le jour précédent, & qui lui causoit beaucoup de douleur. Je lui conseillai de ne rien négliger pour prévenir un mal, qui n'a pas quelquefois de suite fâcheuse, mais qui souvent se rend plus considérable lorsqu'il y survient inflammation, & dépôt en conséquence. Ce Marchand fit ce que je lui conseillai, qui fut premièrement, de garder un repos exact, & de tenir son bras dans une situation commode. Je le saignai dès le même jour : sa douleur ayant considérablement augmenté le soir, je lui fis un cataplasme anodyn, avec un plumaceau couvert de suppuratif, que je mis à l'endroit de l'excoriation ; ce que je réitérai le soir, sans que le malade eût un moment de relâche. J'appliquai ensuite l'emplâtre de mucilage, avec le suppuratif & l'althæa, sur un linge, dont je lui enveloppai le doigt ;

quelques heures après l'application de ce remède, il commença à se trouver un peu plus tranquille. Je réitérai le soir le même remède, & le lendemain je trouvai un peu d'élévation à ce doigt ; ce qui m'engagea à continuer la même manœuvre pendant deux jours, que l'abscès fut en état d'être ouvert. J'en fis au plutôt l'ouverture, dont le malade se trouva beaucoup soulagé. Je mis un petit bourdonnet dans cette ouverture, avec le même emplâtre, & onguent par-dessus ; le lendemain un petit plumaceau plat, couvert de suppuratif : il sortit des portions de membranes dans la suppuration : le tendon qui fut découvert, se recouvrit ; de manière que l'action du pouce ne souffrit aucune diminution, après que l'abscès fut guéri.

OBSERVATION XLI.

UN garçon Fourbisseur, dans le mois de Nov. 1700, me vint montrer le doigt indice de sa main droite, qui lui faisoit des douleurs excessives. Je mis sur son doigt un emplâtre de mucilage, & de mélilot mêlés ensemble. Il ne s'en trouva que plus mal ; j'y ajoutai l'althæa, qui ne réussit pas mieux, & ensuite un cataplasme anodyn, qu'il ne put souffrir. Je m'en tins enfin à une embrocation d'huile de lys & de camomille, & j'enveloppai son doigt avec une peau ou membrane de vieux oing. Les douleurs que ce pauvre homme souffroit, le mettoient au désespoir ; & comme il ne paroissoit à ce doigt qu'une chaleur excessive, avec un battement très-douloureux, & très-

peu d'enflûre, je crus ne pouvoir attribuer ces cruelles douleurs qu'à quelque légère portion de sérosité répandue en ce lieu-là, qui s'y étant aigrie & corrompue, produisoit ces fâcheux accidens, qui ne pouvoient être calmés que par l'évacuation de cette petite quantité de matière; ce qui me détermina à faire à l'extrémité du doigt & du tendon une ouverture que je poussai jusqu'à l'os, laquelle procura à ce pauvre malade un grand soulagement. Il ne sortoit que des humeurs érugineuses du fond de cette ouverture : l'os se découvrit & s'exfolia : les chairs se gonflèrent excessivement, & il fallut une longue suppuration pour les consommer, & y passer bien des fois la pierre infernale. Il guérit enfin, après trois mois d'un pansement continuel, où j'employai tout ce que je pus inventer de cataplasme, d'emplâtres, d'onguents & d'huiles, dont le dénombrement seroit ennuyeux, sans que je pusse dire lequel avoit le mieux opéré : l'extrémité de cette dernière phalange fut si difficile à exfolier, & l'ouverture à se réunir, que je ne pansai sur la fin qu'avec la seule teinture de myrrhe & d'aloès; d'où il résulte que c'est plutôt la qualité de la plaie qui en fait l'importance, que sa grandeur.

Réflexion.

Les Observations précédentes font voir qu'un abscès à l'extrémité d'un doigt, est une des maladies sujettes à la Chirurgie, des plus difficiles à traiter; car si le moins considérable est fort douloureux, à quelles douleurs un très-mauvais n'expose-t-il pas celui qui en est atteint, & quelle patience ne doit pas avoir le

Chirurgien qui le traite ? Outre qu'il n'y a ni honneur ni profit pour lui, mais au contraire, bien de la peine & du chagrin à essuyer, sans qu'il puisse y faire paroître sa dextérité, étant obligé de soutenir, sans se rebuter, les inégalités de cette humeur maligne & rebelle, qui paroît quelquefois pendant plusieurs jours, donner les plus belles espérances, lorsque tout à coup le malade retombe dans les plus vives douleurs ; c'est néanmoins à quoi l'un & l'autre doivent s'attendre, je veux dire le Chirurgien & le Malade, qui ne peuvent chanter victoire qu'après une entière & parfaite guérison. La cause d'un si grand mal est très-difficile à connoître, quoique ce ne soit le plus souvent que quelque goutte d'un suc séreux, qui s'échappe par l'extrémité de la gaine du tendon, ou du tendon même, soit entre les chairs & cette gaine, entre la gaine & le tendon, ou entre la gaine & le périoste, ou enfin, entre le périoste & l'os. Ce n'est pas la quantité de cette liqueur qui fait le mal, une seule goutte étant plus que suffisante pour donner occasion à tous les accidens qui tourmentent cruellement les malades ; non pas que je croie qu'il s'y mêle un acide étranger, comme le dit M. Verduc, après Musitan ; mais bien que cette humeur devient tellement acide & érugineuse, par le séjour qu'elle fait dans le lieu où elle s'extravase, que son action est plus corrosive & plus irritante que celle du réalgal, de l'arsenic, du sublimé, & des acides étrangers les plus actifs, parce que rien du déhors ne peut devenir pire, que ce que nous nourrissons chez nous-mêmes ; les douleurs de dents, celles de la goutte, ou celles des vio-

lens rhumatiſmes, ou même le mouvement impétueux d'une goutte-crampe, qui dure long-temps, le font bien voir, & en perſuadent ſuffiſamment ceux qui en ſont attaqués; enfin comme c'eſt le meilleur vin qui ſe tourne en vinaigre, quel dégré d'acrimonie toutes les humeurs de notre corps ne peuvent-elles pas contracter, dès qu'elles ſont dérangées & ſéqueſtrées dans un autre lieu que celui qui leur eſt deſtiné? Et ſi, comme je viens de dire, c'eſt le meilleur vin qui ſe change en vinaigre, c'eſt auſſi l'humeur qui éxude des parties nerveuſes & tendineuſes, qui doit s'aigrir davantage, puiſque c'eſt un réſidu du ſuc nerveux, beaucoup plus rempli d'eſprits qu'aucune autre liqueur du corps, comme cet exemple, trop ſouvent réitéré, le juſtifie, par les dangereux effets que l'épanchement de ce ſuc cauſe lorſqu'il s'aigrit; enſorte que l'on pourroit le comparer, par rapport à la douleur dont le malade eſt tourmenté, à une injection d'eſprit de nitre, de vitriol, ou d'eau-forte, tant elle eſt terrible, & dont la différence ſe fait ſenſiblement remarquer par l'abſcès qui arrive à l'extrémité du doigt, même entre les tégumens, & lorſqu'il n'y a que du ſang arrêté ou extravaſé, qui eſt la cauſe d'une petite ſuppuration, qui ne dure qu'un jour ou deux, & avec une douleur à peu près égale à celle que l'on ſouffriroit, s'il ſe faiſoit une pareille ſuppuration dans une autre partie, parce que le ſang n'étant pas autant chargé d'eſprits, que le réſidu du ſuc nerveux, n'eſt pas non-plus capable d'acquérir un tel dégré d'aigreur, ou une telle corroſion.

OBSERVATION XLII.

DANS le mois de Juin de l'année 1685, M. Doucet, Docteur en Médecine, me vint prier de voir avec lui un jeune garçon, en la Paroisse de Montaigu, âgé de dix-huit à dix-neuf ans, qui avoit un des plus grands abscès qui se voient : cet abscès s'étendoit depuis les dernières vertèbres du col, jusqu'au milieu de celles des lombes, du côté droit, ensorte que le muscle nommé le grand dorsal, s'y trouvoit entièrement intéressé : l'élévation qui se remarquoit en cette grande étendue, jointe à la fluctuation sensible, & à la tension des tégumens, faisant aisément juger de la quantité de matière qui étoit contenue dans cet abscès, me détermina bien-tôt à lui donner une issue, par l'ouverture que j'en fis, du consentement de M. Doucet; ce que j'éxécutai dès que mon appareil fut fait, & je proportionnai l'ouverture à la grandeur du mal. Je la fis au plus bas lieu, afin que cette quantité de matière qui s'y trouvoit renfermée, ayant une sortie libre, s'évacuât sans peine; où après en avoir fait sortir autant que je pûs, j'introduisis dans l'ouverture une tente (1) d'une grosseur convenable, sans néanmoins qu'elle la fermât si régu-

(1) On ne se sert plus de tentes dans ces occasions; les Praticiens leur ont substitué des mèches faites avec une bande de linge effilée des deux côtés, lesquelles remplissent la même intention qui est de tenir les bords de la plaie écartés l'un de l'autre, & de les empêcher de se réunir avant le temps, sans y causer une pression aussi douloureuse.

lièrement, que la matière n'eût pas la liberté de sortir à mesure qu'elle se formoit, de crainte que son séjour ne prolongeât la cure; ce qui me réussit si bien, que cet abscès fut mondifié & cicatrisé en moins de trois semaines, quelque grande que fût la dilacération des parties, par le trop long séjour de cette excessive quantité de matière, faute d'avoir été ouvert, dès qu'on auroit dû le faire, c'est-à-dire, long-temps avant que je visse le malade.

Observation XLIII.

Au mois d'Avril 1688, un Paticulier fut subitement attaqué d'une douleur de côté très-violente, qui s'étendoit depuis la troisième des vraies côtes inférieures, jusqu'à la dernière des fausses, au côté droit, avec une forte fièvre, une grande oppression, & une impossibilité absolue de rester couché sur un côté ni sur l'autre, étant obligé d'être toujours sur le dos, la tête & la poitrine fort élevées. Je commençai par le saigner du bras du côté opposé à sa douleur; & quoiqu'il ne parût rien à l'endroit douloureux, je ne laissai pas de faire bouillir du son de froment, avec de l'urine, en forme de cataplasme, que j'enfermai entre deux linges, & l'appliquai autant chaud que le malade put l'endurer; cela ne lui fut pas d'abord d'un grand secours: cependant j'en continuai l'usage, persuadé que si son effet n'étoit pas sensible, il ne laissoit pas d'en produire un bon, en ce que le mal n'augmentoit pas; ce qui me fit réitérer la saignée jusqu'à trois fois dans les deux premiers jours, avec

des lavemens, & un régime très-exact. La persévérance de cette douleur, qui ne cédoit aux remèdes généraux ni aux particuliers, me faisant craindre qu'il ne se formât un abscès au-dedans de la poitrine, m'obligea de faire encore deux saignées; après quoi une rougeur qui parut au-dehors, de la grandeur de la main, le cinquième jour, avec quelque peu d'élévation, me fit attendre un abscès à l'extérieur. J'appliquai sur cette élévation l'emplâtre de mucilage, & celui de diachylon avec les gommes, parties égales; la tumeur ayant augmenté, j'y joignis un plumaceau de la grandeur d'un démi écu, couvert de suppuratif, que je posai sur le milieu de la tumeur, avec le même emplâtre par-dessus. Je commençai à trouver une légere fluctuation le troisième jour, ce qui me fit continuer le même remède pendant deux autres jours, que l'abscès me parut en état d'être ouvert. Dix jours après que la douleur s'étoit fait sentir, j'ouvris la tumeur au lieu le plus apparent de l'abscès; le malade se coucha ensuite sur le côté sain, aussi-bien que sur le dos, & la fièvre, qui avoit diminué dès que la maladie s'étoit déclarée au-dehors, cessa entièrement après cette ouverture d'où il sortit un grand verre de pus, & qui en fournit encore beaucoup pendant les cinq à six jours suivans. Il diminua ensuite, & l'ouverture fut incarnée & cicatrisée en quinze jours.

RÉFLEXION.

CE fut un vrai bonheur que la matière qui formoit cet abscès au-dessous de ce muscle

très-large, ne découvrit pas les côtes par ſon long ſéjour ; ce qui fut cauſe qu'il fut ſi-tôt cicatriſé, vû la grande dilacération que la matière qui y étoit contenue avoit cauſée, qui en rendoit l'iſſue dangereuſe ; & il n'étoit devenu tel, que par l'eſpérance dans laquelle l'on entretenoit ce pauvre garçon, que la matière ſe feroit une voie, d'un jour à l'autre, par où elle s'évacueroit ſans le ſecours des inſtrumens, qu'il craignoit preſque autant que la mort, & auxquels il ne ſe feroit jamais ſoumis, ſans le pouvoir abſolu que M. Doucet prit ſur ſon eſprit ; entêtement qui manqua de lui coûter la vie, & dont néanmoins il ſe retira fort heureuſement & en beaucoup moins de temps que je ne l'aurois eſpéré.

Autant qu'il étoit aiſé de parler juſte à l'occaſion de ce premier abſcès, autant étoit-il difficile de décider à quoi devoient ſe terminer les violens accidens qui précédérent cet autre ; l'impoſſibilité de ſe tenir couché ſur un côté ni ſur l'autre, la néceſſité d'être ſans ceſſe ſur le dos, & la poitrine élevée, avec beaucoup d'oppreſſion, & une groſſe fièvre, étoient des ſignes qui menaçoient d'un abſcès au-dedans de la poitrine ; & s'il parut au-dehors, le malade en fut redevable à ſa forte & vigoureuſe conſtitution, à quoi pluſieurs ſaignées, & les topiques, purent auſſi beaucoup contribuer.

OBSERVATION XLIV.

AU mois d'Octobre 1686, un homme de diſtinction de cette Ville, m'envoya prier de voir une de ſes filles, âgée d'onze à douze

ans, qui avoit été surprise d'un grand frisson, auquel avoit succédé une forte fièvre, une grande oppression, & une douleur très-aiguë au côté droit, qui s'étendoit depuis le dessous de l'aisselle, jusqu'aux premières fausses côtes supérieures. Je la saignai deux fois en deux jours: la douleur, au lieu de céder à ces saignées, ou du moins de diminuer, s'irrita encore davantage, sans qu'il parût rien au-dehors, quoique j'y eusse fait appliquer, dès le premier jour, de l'avoine frite avec du vinaigre, & mise dans un sachet, & ensuite du son bouilli avec de l'urine, appliqué sur l'endroit douloureux. La malade ne pouvoit rester en d'autre situation que sur le côté de la douleur, ou sur le dos, jusqu'au huitième jour qu'elle se trouva prête de suffoquer, en se voulant asseoir, comme à son ordinaire, pour prendre un bouillon, tant la respiration se trouvoit embarrassée; ce qui me fit chercher avec soin la cause de ce nouvel accident: & étant persuadé qu'il ne pouvoit procéder que de l'épanchement du pus sur le diaphragme, je me déterminai à en procurer au plutôt l'évacuation par l'ouverture de la poitrine. Après avoir examiné si la nature n'auroit point d'elle-même fixé le lieu où l'on devoit la faire, j'apperçûs heureusement une petite éminence entre la seconde & la troisième des fausses côtes supérieures, qui étoit à peu près le lieu que j'aurois dû choisir, au défaut de cette indication. Je pinçai les tégumens d'un côté, mon Garçon en fit autant de l'autre, & je les coupai ensuite transversalement avec un bistouri, après quoi j'ouvris les muscles inter-

coſtaux, avec la lancette, ſans prendre d'autre meſure; il ſortit environ dix ou douze onces de pus d'une aſſez bonne conſiſtance, ſans mauvaiſe odeur. Je panſai la plaie avec une tente à tête attachée avec un fil fort, & je remplis le vuide des tégumens avec des bourdonnets. J'appliquai un plumaceau de charpie, & un emplâtre par-deſſus, avec un bandage contentif autour du corps, & un ſcapulaire pour le tenir. Je laiſſai la malade fort tranquille, avec la liberté de ſe mettre dans la ſituation qu'elle vouloit, juſqu'au lendemain, que je fis ſortir encore deux palettes de pus, ou environ. Je la panſai comme le jour précédent, à la différence que la tente étoit trempée dans le miel roſat, les bourdonnets & le plumaceau couverts de digeſtif, l'emplâtre diapalme par-deſſus, le bandage & le ſcapulaire; ce que je continuai juſqu'à parfaite guériſon, qui ſe manifeſta en moins de quinze jours, la matière ayant ceſſé de fournir de jour en jour, par le ſoin que j'eus d'en procurer l'évacuation, en faiſant retenir l'haleine de la malade, en lui bouchant le nez, & la faiſant efforcer, autant qu'il lui étoit poſſible, ſans avoir rien changé à ce panſement, ſinon de diminuer la tente chaque fois, & ſans m'être ſervi d'aucunes injections, n'ayant pas crû qu'il fût à propos d'en uſer.

Réflexion.

Il n'eſt pas facile, dans le commencement d'une maladie ſemblable à celle qui fait le ſujet de l'Obſervation précedente, non plus que de celle-ci, de décider au juſte de la partie

ſur laquelle la nature pourra ſe décharger de l'humeur maligne dont elle eſt opprimée, lorſque les accidens en ſont auſſi équivoques, que ceux dont ces deux malades étoient attaqués au commencement de leur maladie, dont l'événement fut très-différent, puiſque l'abſcès fut à l'un pouſſé au-dehors, & qu'à l'autre il reſta au-dedans; c'étoit une néceſſité que la reſpiration ſe trouvât intéreſſée dans l'une & dans l'autre maladie, parce que les muſcles intercoſtaux, & la plèvre s'y trouvoient également impliqués par droit de voiſinage; ce qui fait que cette membrane ne peut être atteinte d'inflammation, ſans qu'elle ſe communique bien-tôt à ces muſcles. Or, le ſigne qui fait le mieux connoître que l'abſcès ſe forme au-dehors, ou au-dedans, eſt celui qui s'eſt fait remarquer à ces deux malades, dont le premier, qui ſe trouvoit dans une impuiſſance abſolue de reſter couché ſur un côté, ni ſur l'autre pendant que l'humeur étoit errante, & ſans ſe fixer, demeura tranquille, & s'endormit ſur le côté gauche, dès que la matière fut pouſſée & fixée à l'extérieur, qui fut au côté droit; au contraire de l'autre malade, qui fut obligée d'être couchée ſur le côté douloureux, ſans pouvoir reſter un moment ſur le côté gauche, avant que l'abſcès ſe fût ouvert, & que la matière ſe fût épanchée, parce qu'auſſi-tôt qu'elle eſſayoit de prendre cette ſituation, la plèvre qui étoit remplie de matière, ſe trouvoit tiraillée, & lui cauſoit un ſentiment très-douloureux, par la communication qu'elle a avec le périoſte, qui recouvre les côtes, & avec les muſcles intercoſtaux; & après que

la plèvre se fut ouverte, & que la matière se fut épanchée sur le (1) diaphragme, elle ne put non plus se tenir assise que couchée sur le côté sain; mais par des raisons différentes, dont l'une étoit, qu'étant assise, la matière épanchée dans la capacité, tomboit sur le diaphragme, & par la pesanteur qu'elle y causoit, empêchoit son mouvement. Comme c'est l'organe de la respiration libre, il est aisé d'expliquer comment elle devenoit difficile, & que venant à se coucher sur le côté sain, cette matière pesant sur le mediastin, y causoit, de même qu'à la plèvre, un tiraillement qui donnoit occasion à des douleurs si vives, & à une oppression si violente, que la personne étoit forcée de se remettre aussi-tôt sur le côté malade, jusqu'à ce que j'eusse procuré une issue libre à cette matière, par l'opération que je lui fis, dont j'omets les circonstances, me réservant de les rapporter ailleurs; je me contente de dire ici, que la ma-

(1) Il paroît fort douteux que le pus se soit épanché dans la cavité de la poitrine, & sur le diaphragme. Cet événement est assez rare dans les abscès qui, comme celui-ci, ont leur siége dans l'épaisseur du tissu cellulaire de la plèvre, & de celui qui sépare les muscles intercostaux. L'Humeur se porte ordinairement en dehors où elle forme une tumeur plus ou moins saillante, accompagnée d'un empâtement assez étendu dans les tégumens du voisinage. La promptitude de la guérison qui a été achevée en quinze jours, en donne la preuve, que l'on trouveroit encore dans l'absence des signes qui annoncent que la poitrine est ouverte, tels que la sortie de l'air à chaque pansement, la toux, les frissons irréguliers, &c. &c.

tière qui ſortit étant louable, & ſans odeur, je m'abſtins d'y faire des injections, de l'inutilité deſquelles on fut convaincu dans la ſuite, puiſque je guéris la malade en très-peu de temps, par un panſement très-ſimple, qui eſt la pratique que je préfère à toute autre.

OBSERVATION XLV.

Au mois d'Octobre 1703, une jeune femme de Gourbeville, qui avoit eu un accouchement des plus fâcheux, fut ſurpriſe quatre jours après d'un grand friſſon, qui fut ſuivi d'une fièvre très-violente, d'une douleur au côté, & d'une grande oppreſſion, avec des ſueurs exceſſives, qui faiſoient eſpérer un ſoulagement d'autant plus conſidérable, que c'eſt le moyen dont la nature ſe ſert ordinairement pour tirer les accouchées de ces ſortes d'accidens; ce qui avoit empêché la malade & les aſſiſtans, de m'en donner avis que le ſeptième jour, où voyant que le mal empiroit ſans ceſſe, l'on me vint prier de la voir. J'y allai inceſſamment, & je trouvai la malade dans un plus fâcheux état qu'on ne me l'avoit pû dire, ayant une fluxion formée ſur la poitrine, à quoi je ne trouvai point un plus prompt remède, que de la ſaigner au bras; ce que je réiterai juſqu'à quatre fois, en trois jours, quoiqu'elle ſe purgeât parfaitement bien de ſes couches, cette violente maladie n'ayant ni ſupprimé ni diminué ſes vuidanges. Ces ſaignées lui faciliterent la reſpiration, mais une petite toux, ſuivie d'un crachement de pus aſſez conſidérable, me fit chercher du ſecours du côté des légers purgatifs, & dans l'uſage de

l'hydromel pour ſa boiſſon ordinaire, pendant plus de trois mois que dura cette maladie, dans l'intention qu'après avoir détourné le cours des humeurs, diminué la fièvre, & rendu la liberté à la reſpiration, par le moyen de la ſaignée, je puſſe par celui de la purgation, en diminuant la quantité du pus qui tomboit ſur les poumons, tâcher auſſi d'en détourner le cours, faciliter la ſortie de celui qui étoit aſſemblé dans ce viſcère, & déterger l'ulcère qui s'y étoit formé, après l'abſcès qui avoit ſuccédé à la fièvre; ce que j'eſpérois obtenir par l'uſage continué de l'hydromel, qui eſt le plus efficace de tous les remèdes pour les abſcès, les plaies, & les ulcères des poumons, pourvû que le malade s'en puiſſe accommoder, le goût du miel étant inſupportable à quelques-uns.

Cette malade paſſoit la journée aſſez tranquillement, & dormoit aſſez bien la nuit, juſques ſur les cinq à ſix heures du matin, qu'une petite toux la réveilloit, & qui augmentoit juſqu'à ce qu'il commençât à paroître un petit crachat purulent, qui venoit enſuite par gorgées, ſans qu'elle fît que peu ou point d'efforts, & à la quantité de dix à douze onces, quand elle le rendoit dans une écuelle; mais pour l'ordinaire, elle en rempliſſoit juſqu'à trois ſerviettes; après quoi la malade reſtoit tranquille juſqu'au lendemain à pareille heure, que la même choſe récidivoit; ce qui continua ainſi pendant trois mois, ſans qu'il y parût de diminution, quoique j'euſſe ſoin de la purger de temps en temps. Après cela, ce crachement de pus commença à diminuer; enſorte qu'un mois après, elle ſe trouva parfaitement guérie, ſans avoir uſé d'autre remède que de l'hydromel, qui détergea

ſi bien l'ulcère, lequel par la reſſemblance des accidens que *Pigray* dit avoir eſſuyés dans une maladie qu'il appelle vomique, doit en être une véritable, dont le kiſte a auſſi dû être (1) conſommé par le long uſage de cette boiſſon. La malade, après ſa guériſon, reſta ſi maigre, qu'elle pouvoit à peine ſe ſoutenir, quoiqu'elle eût toujours pris d'excellens conſommés, & tout ce qui pouvoit convenir pour ſoutenir ſes forces pendant une ſi ample & ſi fréquente évacuation, comme de petites ſoupes, de la gelée de viande, & d'autres alimens faciles à digérer : cependant comme elle étoit jeune, elle ſe rétablit aſſez promptement par l'uſage du lait, dont je lui fis prendre dans le commencement une chopine, avec moitié d'eau d'orge, & une cuillerée de ſucre en poudre. Je diminuai l'eau d'orge peu à peu, juſqu'à ce que le lait reſtât ſeul, qu'elle digéroit parfaitement bien, & cela pendant ſix ſemaines, ce qui la rétablit dans un fort bon état. Elle ne devint pourtant pas groſſe depuis ce temps-là, quoiqu'elle fût encore jeune, & qu'elle n'ait eu aucun reſſentiment de cette maladie, ayant la reſpiration fort libre, & ſe couchant également ſur les deux côtés; ce qu'elle ne pouvoit faire auparavant ſur le côté droit, étant

(1) L'hydromel eſt un remède déterſif excellent, & qui convient parfaitement dans les ſuppurations des parties intérieures ; mais il ne conſomme pas les kiſtes : ſi les parois de celui-ci ſe ſont rapprochés & conſolidés, c'eſt un événement fort heureux, uniquement dû à la nature, & dont il ſeroit très-difficile de rendre raiſon.

forcée

forcée d'être sans cesse sur le côté gauche, ou sur le dos.

OBSERVATION XLVI.

Au mois de Mars 1684, je fus mandé chez un Gentilhomme de distinction, pour voir un de ses Domestiques, que je trouvai au septième jour de sa maladie, qui étoit une grosse fièvre, laquelle n'avoit point discontinué depuis le premier jour, qu'elle avoit succédé à un grand frisson, à laquelle s'étoit joint une douleur de côté très-violente, une oppression très-forte, & une impossibilité absolue de se tenir couché ni assis sur le côté sain, étant prêt de suffoquer quand il vouloit prendre l'une ou l'autre de ces situations. Je fus d'abord persuadé que c'étoit un abscès, qui s'étoit formé entre les côtes & la plèvre, & que la plèvre s'étant ouverte, il s'étoit fait un épanchement de matière dans la capacité de la poitrine, qui causoit tous les accidens dont ce malade étoit atteint, & que sa guérison consistoit dans l'évacuation de cette matière. J'aurois fait incessamment une ouverture (1) à sa poitrine, pour donner

(1) Cette opération n'étoit point indiquée : les symptômes dont le malade étoit attaqué, dépendoient de l'engorgement du poumon, & non d'un épanchement dans l'intérieur de la poitrine. Les reproches auxquels l'Auteur se fût exposé, si son malade eût été plus docile, auroient été bien fondés. Quoique l'opération de l'empième ne soit pas extrêmement dangereuse par elle-même, on ne peut pas cependant dire qu'il n'y ait rien à craindre d'une large ouverture pratiquée à la poitrine. L'abscès que l'Auteur soupçonnoit avoir eû son sié-

issue à cette matière purulente, si le malade y eût été aussi disposé que moi ; mais ayant voulu différer jusqu'au lendemain, je fus obligé de condescendre à sa volonté. Entrant le jour suivant dans sa chambre, je fus extrêmement surpris de trouver un ruisseau de pus répandu sur le plancher, & de lui en voir sans cesse rendre de grandes & fréquentes gorgées, qui étoient précédées d'une toux assez médiocre. Ce pus étoit louable, bien conditionné, & sans mauvaise odeur ; ensorte que ce malade guérit sans mon secours. Je lui prescrivis un régime de vivre exact, & proportionné à la grandeur de son mal, qui consistoit en deux verres chaque jour de vulnéraires de Suisse, en forme de thé, avec une tisane pour sa boisson ordinaire, faite avec les capillaires, l'aigremoine, le plantain & le miel de Narbonne, dont il ne jugea pas à propos de prendre une seule goutte, & se guérit au contraire en bu-

---

ge dans l'épaisseur de la plèvre, & avoir rompu cette membrane, pour se répandre sur le diaphragme, s'étoit formé dans l'épaisseur du poumon, puisque dès le lendemain le malade rendoit une énorme quantité de pus par les crachats. C'étoit vraiement une vomique, un abscès au poumon, auquel il n'y avoit rien à faire que d'attendre l'événement. On ne peut être trop circonspect, lorsqu'il s'agit de décider s'il y a un épanchement de quelqu'espèce que ce soit, dans la poitrine, ou non. Les signes par lesquels on a dit pouvoir le reconnoître, ne sont rien moins que certains. Il est très-ordinaire de trouver un liquide étranger dans la poitrine de gens chez qui on ne soupçonnoit rien de semblable, & de n'en pas trouver dans les cas où tout sembloit prouver qu'il y en eût. Les signes d'épanchement dans la poitrine sont encore à étudier.

vant de bon vin, & du meilleur cidre, & mangeant tout ce qui étoit de ſon goût. Il ſe mocqua enſuite hautement de l'opération que je lui avois propoſée, du régime & de la boiſſon que je lui avois preſcrit; mais ce ne fut pas pour long-temps; car étant retombé ſix mois après dans les mêmes accidens, pour leſquels je fus appellé dès les premiers jours, sans qu'il voulût rien faire de ce que je lui conſeillai, pas même ſouffrir une ſaignée, je l'abandonnai à ſon mauvais ſort, & le cinquième jour il mourut.

OBSERVATION XLVII.

Au mois d'Octobre 1699, un teinturier de cette Ville fut attaqué d'un grand friſſon, qui fut ſuivi d'une groſſe fièvre, d'une douleur de côté très-preſſante, d'une grande difficulté de reſpirer, & d'un crachement de ſang, ſans qu'il pût ſe tenir couché dans une autre ſituation que ſur le dos, celle d'un côté ou de l'autre lui étant également interdite. Je le ſaignai deux fois chaque jour, les trois premiers de ſa maladie; le quatrième il eut une criſe des plus complettes par les ſueurs, qui me fit eſpérer une terminaiſon heureuſe, cette évacuation étant celle qui tire le plus promptement les malades d'affaire dans un cas pareil; ce qui n'arriva pourtant pas à celui-ci, car il devint plus oppreſſé qu'il n'étoit auparavant, & je fus obligé d'avoir de nouveau recours à la ſaignée, mais inutilement; de manière que le voyant ſur le point de périr, je m'apperçus d'une petite toux fort ſèche, qui me détermina à faire

bouillir ſur un réchaut de l'eau avec du ſucre, où j'ajoutai du vin, dont je lui donnois quelques cuillerées de temps en temps, afin de ſoutenir ſes forces languiſſantes, & de rappeller un peu la nature du grand aſſoupiſſement où elle ſe trouvoit, dans la penſée qu'elle pourroit faire quelqu'effort, & ſe décharger de l'humeur dont elle étoit ſi fort accablée ; ce qui arriva en aſſez peu de temps, par une grande gorgée d'un pus bien conditionné, qu'il rendit en touſſant. Je le fis aider à l'inſtant, à ſe tenir ſur ſon lit, & lui fis donner un plat pour cracher, qu'il remplit en peu de temps ; après quoi il demeura aſſez tranquille, ſans ſentir que très-peu d'oppreſſion & de douleur, juſqu'après minuit, que ces accidens récidivèrent, auxquels ſuccéda la toux, & un pareil crachement, mais en moindre quantité ; enſorte qu'il en fut entièrement délivré en ſept ou huit jours, pendant leſquels outre le régime de vivre très-exact, je lui donnois tous les jours deux verres de vulnéraires de Suiſſe, ſoir & matin, avec les capillaires, l'orge, l'aigremoine & le miel, dont je lui fis encore uſer pendant quelques ſemaines, après même que le crachement purulent eut diſcontinué. Je le purgeai enſuite, & lui fis prendre le lait de vache avec moitié d'eau d'orge pendant trois ſemaines ; grace à ſon bon tempéramment, à quoi ces remèdes exactement adminiſtrés purent contribuer, il ſe tira heureuſement de cet extrême maladie ; mais comme il étoit d'une profeſſion qui ne lui permettoit pas d'obſerver un régime convenable, pour ſe maintenir dans un bon état, il continua d'en uſer à ſon ordinaire, ſans ſe ménager, quoique cet accident

recommençât de temps en temps, & qu'il rendît pareille quantité de pus. Cette négligence dans un cas ſi important, le fit périr quelques années après.

RÉFLEXION.

IL paroît par les accidens que le premier de ces deux malades eſſuya, que l'abſcès qui s'étoit formé entre la plèvre & les côtes, s'étant rempli extraordinairement, la plèvre s'étoit ouverte, & que le pus s'étant épanché dans la capacité de la poitrine, fut pompé dans l'inſpiration, par la ſubſtance ſpongieuſe des poumons, & pouſſé enſuite (1) par le canal de l'âpre-artère dans la bouche du malade, par le moyen de la compreſſion que la toux cauſe aux poumons, conjointement avec le diaphragme & les autres muſcles de la poitrine; au moyen de quoi le pus de cet abſcès ſe vuidoit ainſi par une abondante expectoration.

Il ne me fut pas ſi aiſé de juger d'abord de quelle manière ſe termineroit la maladie de celui-ci, ni en quel endroit de la poitrine s'étoit

(1) Ce raiſonnement dont le but eſt de confirmer le jugement qui avoit été porté ſur la maladie dont il eſt queſtion, n'eſt point juſte. Lorſqu'il s'épanche du pus dans la poitrine, il ne peut enfiler la route des bronches, pour être rendue par les crachats, à moins que la ſurface des poumons ne ſoit excoriée profondément; encore dans ce cas-là même, n'en paſſe-t-il que très-peu par cette voie; mais ici où l'on ſuppoſe que l'abſcès s'étoit formé dans l'épaiſſeur de la plèvre, les poumons devoient être ſains, & n'offroient aucune iſſue au pus qui auroit été épanché.

formé l'abſcès qu'il rendit par gorgées, de même que le précédent avoit fait. Quoique les accidens de ces deux malades euſſent beaucoup de rapport, la néceſſité où celui-ci ſe trouvoit d'être toujours couché ſur le dos, ſans pouvoir reſter un ſeul moment ſur un côté ni ſur l'autre, étoit une preuve conſtante que l'inflammation occupoit toute la poitrine en général; mais la douleur particulière qu'il reſſentit au côté droit, me perſuada que la plèvre en devoit être le ſiége, & par ſon crachement de ſang, que le poumon n'y étoit pas moins intéreſſé, dont l'adhérence de ces parties, je veux dire du poumon avec la plèvre, formoit la poche où le pus s'amaſſoit, qui s'évacua pendant quelques jours, en telle ſorte qu'il ne s'en faiſoit point d'épanchement ſur le diaphragme; ce qui faiſoit que ce malade demeuroit aſſis ſans ſouffrir, à la différence de l'autre, qui ne pouvoit reſter dans cette ſituation, par la raiſon contraire.

Ces guériſons, qui n'ont été que pour un temps tant à l'un qu'à l'autre, parce que les lieux où ces abſcès s'étoient formés, ayant été toujours diſpoſés à recevoir de nouveaux dépôts, par l'impoſſibilité qu'il y a d'y porter les remèdes propres à en détruire le kiſte, & à déterger, mondifier & cicatriſer l'ulcère, ont à la fin, après pluſieurs récidives, cauſé la mort à ces malades, plus par le défaut de régime, tant dans leur manière de vivre & dans leur boiſſon, que par aucune autre raiſon; car il y a lieu de croire qu'ils auroient été abſolument guéris, s'ils avoient voulu ſuivre l'avis que je leur donnai, comme fit la femme dont j'ai parlé avant ces deux derniers ma-

lades, & comme je le rapporte dans une Observation de mon Traité des Accouchemens; car cette femme ne s'est jamais ressentie d'une pareille maladie depuis qu'elle en a été guérie, par la conduite qu'elle a tenue & tient encore dans son régime de vivre, depuis plus de quinze à dix-huit années; de même qu'un homme de cette Ville qui vivoit de son bien lequel ensuite d'une maladie pareille, accompagnée des mêmes accidens, eut un vomissement de pus pendant plusieurs jours, qui revenoit par des intervalles périodiques, dont il guérit parfaitement sans s'en être jamais senti pendant plus de quinze années qu'il a vécu depuis. Cet homme étant mort d'une fièvre continue, je fus prié de faire l'ouverture de son cadavre, en présence de M. Doucet qui l'avoit traité de cette fâcheuse maladie. Je trouvai une cicatrice à la plèvre (1) très-apparente, qui étoit une preuve constante que l'abscès s'étoit formé en cet endroit, ensuite d'une

(1) L'Auteur est toujours dans le principe qu'un abscès qui a son siége dans le tissu cellulaire de la plévre, & qui s'est épanché dans la poitrine, peut être évacué par les crachats. Il croit en avoir trouvé la preuve dans cette cicatrice très-apparente, qu'il dit avoir remarqué à la plévre, quinze ans après un vomissement de pus qui avoit duré quelque-tems. J'avoue de bonne foi que je ne comprend pas comment on pourrois distinguer une cicatrice qui n'intéresseroit que la plévre. Je ne vois pas non plus pourquoi le poumon n'auroit pas contracté d'adhérence avec elle en cet endroit, si cette membrane eût été véritablement ulcérée. D'ailleurs il me paroît impossible que du pus épanché dans la poitrine puisse sortir en entier par la voie des bronches & de la trachée-ar-

pleuréſie ſemblable à celle que ce premier malade avoit ſoufferte : & le lobe du poumon, qui avoit ſervi à pomper ce pus & à l'expulſer au-dehors, comme je l'ai déja dit, étoit ſans adhérence, mais beaucoup plus petit & tout différent en conſiſtance du lobe oppoſé.

Ce qui fait voir que ceux qui ſont échappés de pareille maladie, ſont abſolument obligés de ſe conſerver ſans faire aucune faute dans leur manière de vivre, qui doit être ſobre & bien réglée, s'ils veulent reſter encore quelque temps au monde, & que l'on ſe peut tirer des abſcès qui ſe forment au-dedans de la poitrine, ſans le ſecours de l'opération, qu'on ne doit jamais entreprendre qu'avec une mûre & ſérieuſe réfléxion, dans la crainte de la faire mal à propos & inutilement, & dont je donnerai d'autres éclairciſſemens dans la ſuite, au Traité des Plaies de la poitrine.

OBSERVATION XLVIII.

Au mois de Novembre de l'année 1703, un Menuiſier de cette Ville, me fit voir une tumeur qu'il avoit en la région épigaſtrique, à la partie moyenne de l'hypochondre gauche, laquelle lui cauſoit de très-violentes douleurs. J'y trouvai beaucoup de dureté, peu d'élévation, une rougeur livide, une grande chaleur & une forte pulſation. Quoique cette tumeur fût

tère, ſurtout quand les poumons ſont ſains à l'extérieur. Certainement le vomiſſement de pus dont le malade avoit été attaqué autrefois, étoit la ſuite d'un abſcès, d'une vomique au poumon, comme dans le cas précédent.

petite en apparence, je ne la trouvai pas indifférente, par rapport aux accidens qui l'accompagnoient, ce qui fit que pour ne pas l'irriter, en y appliquant les remèdes les plus propres à avancer la suppuration, je ne me servis que d'un cataplasme anodyn, auquel j'ajoutai l'onguent d'althæa, au lieu d'huile. Ce remède réussit de manière que la douleur qui jusqu'alors avoit augmenté, se fixa; ce qui me fit juger que la suppuration ne seroit pas long-temps à se faire, & me porta à continuer le même remède pendant trois autres jours, après lesquels j'appliquai sur le milieu de la tumeur un plumaceau de charpie, couvert de suppuratif, & le même cataplasme par-dessus pendant deux autres jours. Je connus ensuite par la fluctuation que le pus étoit formé, & qu'il en falloit procurer l'évacuation; j'ouvris la tumeur, & il en sortit une demi-palette de pus; je mis dans l'ouverture un petit bourdonnet de charpie sèche bien mollet; un plumaceau couvert de suppuratif, & le même cataplasme par-dessus. Le lendemain je couvris le bourdonnet de suppuratif, & j'appliquai le reste de l'appareil comme auparavant. La suppuration qui n'étoit pas d'abord d'une bonne qualité, en acquit une meilleure, ensorte que ce petit abscès fut consolidé & cicatrisé en douze jours, sans qu'il arrivât d'autre accident.

OBSERVATION XLIX.

AU mois de Février 1705, la femme d'un Boulanger de cette Ville, me fit voir une tumeur qu'elle avoit en la région ombilicale, avec douleur, rougeur, chaleur, tension & battement. Je ne doutai pas que cette tumeur se trouvant

accompagnée de tous ces accidens, ne fût un phlegmon considérable, qui tendoit à suppuration; & comme il y avoit déja plusieurs jours qu'elle s'étoit apperçue de cette maladie lorsqu'elle vint me consulter, après s'être servie de quantité de remédes suggerés par des commères, j'appliquai d'abord sur la tumeur un plumaceau plat, couvert de suppuratif, avec un emplâtre de diachylon & de mucilage par-dessus, que je continuai pendant quatre jours; après quoi les accidens s'étant trouvés considérablement diminués, & la matière s'étant manifestée par une fluctuation sensible, je lui donnai jour, au moyen d'une ouverture que je fis avec la lancette; il en sortit une palette de pus ou environ, ce qui étoit peu par rapport à l'étendue que formoit la tumeur; cela me fit continuer l'application du même emplâtre, & couvrir les bourdonnets & plumaceaux de suppuratif, afin de fondre & de faire suppurer le reste le plutôt qu'il seroit possible; mais, quelque soin que j'y prisse, je ne pûs empêcher le pus de couler sur la membrane commune des muscles, & de former un second abscès plus bas, sur lequel j'appliquai le cataplasme fait avec le vieux levain, l'oignon rouge cuit sous la braise, le fiente de pigeon, & le suppuratif, qui est celui que je connois le plus capable d'avancer la suppuration d'un abscès; ce cataplasme produisit en deux jours un si bon effet, que je trouvai l'abscès en état d'être ouvert, ce que je fis au plutôt; & comme ces deux abscès se communiquoient, quoique je ne l'eusse pû découvrir auparavant, le premier que j'avois ouvert, se desſécha en peu de jours, en sorte qu'il se trouva consolidé & cicatrisé bien avant le

dernier, lequel étant prêt d'en faire autant, je fus surpris de voir une grande disposition à un troisième, qui se déclara quelques jours ensuite à un demi-pied ou environ de distance & à côté du second. Il fallut donc l'attirer à suppuration comme les autres, à quoi je réussis dans l'espace de quinze jours, au moyen des cataplasmes anodyns, émolliens & maturatifs, des onguens, & des emplâtres, comme je l'avois fait aux précédens. Je l'ouvris ensuite, & le guéris en moins de temps qu'aucun des autres; je purgeai bien la malade ensuite, après quoi elle jouit d'une santé très-parfaite.

RÉFLEXION.

QUOIQU'IL semble que les petites tumeurs & même les médiocres qui se forment dans les tégumens, ne doivent entraîner après elles aucun symptôme fâcheux, il est néanmoins constant qu'il y a des endroits du corps où elles sont beaucoup plus douloureuses qu'aux autres; & que plus elles causent de douleur, plus elles peuvent devenir considérables, en ce que la douleur attire beaucoup d'humeurs sur la partie malade : & comme de toutes les parties du corps où j'ai vû & traité des abscès, je n'en ai point connu qui causent des douleurs plus violentes que ceux qui arrivent au bas-ventre; il n'y en a point aussi où les tumeurs soient plus à craindre, & la raison en est évidente.

Car c'est une nécessité qu'une partie qui souffre soit en repos, afin de la préserver d'un plus grand mal; ce qui a donné lieu à une espèce de Sentence qui dit : *Le bras en écharpe, & la jambe au lit;* ce qui ne se peut à l'égard

du ventre : c'eſt pourquoi celui qui eſt attaqué d'un abſcès en cette partie, ne peut ſe mettre à couvert d'une toux violente, non plus que d'une difficulté de reſpirer & d'aller à la ſelle ; fonctions qui ne peuvent s'éxécuter, que les muſcles du bas-ventre ne faſſent des mouvemens extraordinaires, ou celui qui leur eſt naturel. Comment donc pourroit-on préſerver les malades de ſouffrir des douleurs très-fâcheuſes, non-ſeulement à l'occaſion des grands abſcès, mais même à l'égard des moindres qui viennent s'y former ?

Outre ce mouvement continuel, auquel le malade qui a un abſcès dans les tégumens du ventre eſt expoſé, il y a encore un autre inconvénient à craindre, qui eſt, lorſque l'abſcès ſe forme entre la membrane commune & la membrane propre des muſcles, que la matière ne coule ou ne ſe gliſſe (malgré toutes les précautions que le Chirurgien peut prendre) dans l'interſtice de ces membranes, & ne forme pluſieurs abſcès, comme il arriva à cette femme, quoique j'euſſe ouvert celui dont elle fut premièrement attaquée, dès que j'y trouvai de la matière, & que j'euſſe eu toute l'attention poſſible à faire l'ouverture, de manière qu'il ne reſta aucun vuide en ſa partie déclive, pour éviter des ſuites que ma précaution ne pût prévenir.

C'eſt, ſelon l'expérience que j'en ai, après les jointures, l'endroit le plus fâcheux qu'il y a en tout le corps, & où il faut plus d'application pour diſtinguer au juſte ſi l'abſcès occupe les ſeuls tégumens, ou s'il eſt contenu dans la capacité ; ce qui n'eſt pas ſi aiſé à connoître, & où l'on a beſoin d'une expérience conſommée pour en juger ; encore n'eſt-on pas exempt de

s'y méprendre, comme les Obſervations qui ſuivent le juſtifieront.

Observation L.

Au mois d'Avril de l'année 1697, un Soldat du Régiment de Viantés, fut conduit à l'Hôpital, étant malade d'une douleur qui s'étendoit ſur toute la capacité de l'abdomen, ſi grande & ſi vive, qu'à peine pouvoit-il ſouffrir ſa chemiſe deſſus. Comme cette douleur étoit continuelle & ſans aucun intervalle, je n'en cherchai pas la cauſe ailleurs que dans une inflammation générale de toutes les parties, tant contenantes propres, que contenues de cette cavité. Les parties contenantes communes étant celles qui paroiſſent y avoir le moins de part, cela me fit commencer le traitement de cette grande maladie par la ſaignée, que je réitérai pluſieurs jours de ſuite, & une décoction émolliente & réſolutive avec les racines & les feuilles d'althæa, les feuilles de mauve, de branche-urſine, de bouillon-blanc, & de violette, les fleurs de camomille & de mélilot, & les ſemences de fenouil, de fénu-grec, & une poignée de ſon détrempé, lavé & exprimé, dont je lui faiſois donner trois demi-lavemens chaque jour, & un linge double trempé dans cette décoction, autant chaud que le malade le pouvoit ſouffrir, appliqué ſur tout le ventre, que je faiſois renouveller, ſans ceſſe dès qu'elle étoit refroidie, ou que le linge étoit ſec. Je continuai l'uſage de ces remèdes pendant dix jours, ſans les changer, quoique les douleurs devinſſent exceſſives & inſupportables; après quoi je m'apperçus d'une petite tumeur, qui

commençoit à paroître en la partie ſupérieure & latérale de la région hypogaſtrique du côté droit, avec un peu de rougeur, ſur laquelle j'appliquai le ſuppuratif, incorporé avec un oignon rouge cuit ſous la braiſe, & un peu de vieux levain étendu ſur un plumaceau, l'emplâtre diachylon par-deſſus, que j'y laiſſai juſqu'au lendemain; à la levée duquel je ſentis une ondulation, laquelle, quoique légère, me marqua ce que je devois faire; & dès que j'eus préparé l'appareil, je pinçai la peau d'un côté, & en fis faire autant à mon Garçon de l'autre; puis je coupai avec mon biſtouri droit tranſverſalement tout ce que je tenois pincé. Cette inciſion découvrit juſqu'à la membrane commune des muſcles, que j'ouvris enſuite avec toute la délicateſſe poſſible, & juſqu'au (1) péritoine que je perçai auſſi, par l'ouverture duquel il ſortit une quantité ſurprenante de matière :

---

(1) Le péritoine que l'Auteur dit avoir compris dans l'inciſion qu'il fit pour vuider cet abſcès, montre qu'il le croyoit placé dans la cavité intérieure du bas-ventre. Mais quelle apparence qu'il y eût ſon ſiége, la guériſon ayant été ſi prompte & n'ayant pas duré plus d'un mois; lorſqu'il ſe forme des abſcès dans quelqu'une des parties contenues dans le bas-ventre, & que le pus s'épanche dans cette capacité, il ne ſurvient point de tumeur extérieure, comme celle qui parut à la partie ſupérieure & latérale de la région hypogaſtrique du côté droit, & ſur laquelle l'inciſion fut pratiquée. L'on voit auſſi l'épiploon & les inteſtins ſe préſenter à l'ouverture des tégumens & du péritoine, ce qui n'eſt point arrivé dans le cas dont il s'agit. On peut donc aſſurer que l'abſcès étoit placé dans le tiſſu cellulaire du péritoine, ou peut-être même ſeulement entre les muſcles du bas-ventre.

j'en laissai couler autant qu'il pût en sortir, & l'excitai même à couler en pressant un peu le ventre ; après quoi je pansai l'abscès avec une tente à tête, faite de charpie assez mollette, attachée à un fil, & d'une grosseur proportionnée à l'ouverture ; ensorte néanmoins qu'elle laissât couler le pus à mesure qu'il s'y présentoit. J'appliquai ensuite un plumaceau, l'emplâtre diachylon, & par-dessus un bandage contentif pour tenir l'appareil. Ce Soldat fut très-mal pendant six à huit jours, après lesquels il commença à se mieux porter, & se rétablit dans la parfaite santé après un mois, que je l'envoyai joindre son Régiment.

OBSERVATION LI.

Au mois d'Octobre 1705, l'on me vint prier d'aller voir la femme d'un pauvre homme de journée, de la Paroisse de Négreville, qui après avoir eu un accouchement long & laborieux, souffrit une tension violente, avec d'extrêmes douleurs par toute la capacité du bas-ventre, à laquelle je fis aussi-tôt faire des fomentations avec les racines de guimauve, les semences de lin & de fénu-grec, les fleurs de camomille & de mélilot, les feuilles de mauve, de séneçon & de violettes, & du son de froment ; les racines écrasées, les semences concassées, & les herbes hâchées, de chacune une bonne poignée, mises dans deux sachets, que je piquai avec quelques pointes d'aiguille, afin d'empêcher ces drogues de s'amasser ensemble, je les mis dans une bassine, avec une suffisante quantité d'eau, que je fis bouillir une demi-heure ou environ, & les appliquai ensuite

l'un après l'autre, ſur tout le ventre autant chaud que la malade le pouvoit endurer, changeant celui qui étoit froid en celui qui étoit dans la baſſine & chaud, avec des lavemens, que je lui faiſois recevoir chaque jour, de la décoction dans laquelle ces ſachets avoient bouilli, & dont je ne faiſois remplir la ſeringue qu'à demi chaque fois.

Le continuel uſage de ces lavemens, & de ces ſachets, employés de la ſorte, firent diminuer la douleur & la tenſion qui occupoient tout le ventre, pour ſe terminer à une dureté très-ſenſible en la région hypogaſtrique, ſur laquelle j'appliquai, après ces fomentations, les emplâtres diachylon, de mucilage, & de mélilot ; mais voyant par les ſymptômes qui accompagnoient cette tumeur, que tout ſon penchant étoit du côté de la ſuppuration, ſans que la réſolution parût avoir lieu pour l'évacuation du pus qui ſe trouvoit formé en cet endroit, dont j'étois perſuadé par la fluctuation ſenſible que j'y trouvois, je me contentai d'appliquer deſſus l'emplâtre diachylon ſeul, avec un plumaceau couvert de ſuppuratif, qui acheva en peu de jours de former le pus, & le mettre en état d'être évacué ; ce que j'exécutai par l'ouverture de la lancette, en la partie la plus déclive de la tumeur, qui fut un peu au-deſſus des os pubis, entre l'aîne & la ligne blanche : il en ſortit du pus en quantité, dont la malade ſe ſentit très-ſoulagée. Je la panſai avec une tente de charpie ſèche, de même que le plumaceau, avec l'empâtre diachylon par-deſſus, & le lendemain je couvris la tente & le plumaceau de ſimple digeſtif. J'en laiſſai à la malade pour ſe panſer. Elle vint enſuite trois ou quatre fois chez

chez moi, où je ne changeai rien à ces premiers panſemens, voyant que cette plaie alloit de mieux en mieux, & je ne la vis plus que quand elle fut guérie.

RÉFLEXION.

LA fièvre étant ſurvenue à cette pauvre femme auſſi-tôt qu'elle fut accouchée, & l'évacuation des vuidanges ne s'étant faite qu'imparfaitement, donnèrent occaſion à cette violente tenſion, par un reflux qui ſe fit de cette humeur ſur toutes les parties du bas-ventre, lequel ſe termina par un abſcès en la partie inférieure & interne (1) de la région hypogaſtrique. Il eſt ſurprenant avec quelle facilité cet abſcès fut guéri, vû la conſéquence dont il étoit, & le peu de ſoin que cette femme eut à venir ſe faire panſer; ce ſont de ces graces que le ciel accorde à ces pauvres femmes de la campagne, qui ſe trouvent éloignées des ſecours néceſſaires, dont l'Obſervation qui ſuit eſt une preuve aſſurée. Comme il y avoit encore de la dureté, je continuai l'uſage du diachylon, afin qu'en tirant à ſuppuration, il pût la diſſoudre, comme il arriva en peu de jours: cette dureté n'étant pas ſeulement ſuperficielle, mais occupant auſſi le propre corps de la matrice; ce qui marquoit la néceſſité de me ſervir d'un remède dont la qualité fût autant capable de pénétrer

(1) L'abſcès dont il eſt parlé dans l'Obſervation qui précéde cette réflexion étoit de la même nature que l'autre, & n'avoit ſon ſiége que dans l'épaiſſeur des parties extérieures du bas-ventre, ſans communiquer avec cette cavité.

que celle du diachylon, à l'occaſion des gommes qui entrent dans ſa compoſition, qui eut tout l'effet que j'en pouvois eſpérer par la parfaite guériſon de cette malade, qui ſuivit avec la facilité que j'ai dit.

OBSERVATION LII.

LA femme de Preval du Teil étant accouchée d'un enfant à dix heures du matin, & la main d'un ſecond s'étant préſentée, la Sage-femme eſpéra inutilement juſqu'à ſept heures du ſoir de terminer cet accouchement : elle fut obligée de reclamer mon ſecours, & de m'envoyer chercher. Auſſi-tôt que je fus arrivé, je mis cette femme en ſituation ſur le travers de ſon lit, j'allai chercher les pieds de ce ſecond enfant, les empoignai, les attirai au paſſage, & je finis cet accouchement en un moment ; après quoi j'ordonnai les choſes néceſſaires, & laiſſai cette accouchée aux ſoins de la Sage-femme, & m'en retournai. Elle ſe porta fort bien juſqu'au cinquième jour, qu'elle vit ſon mari entrer bruſquement dans ſa maiſon, dont il ferma & barra la porte à pluſieurs hommes qui le pourſuivoient, & qui la vouloient caſſer, frappant contre cette porte avec violence.

Cette femme, ſans ſonger à l'état où elle étoit, ſe leva très-allarmée pour aller ſecourir ſon mari en cas de beſoin. La peur que cette pauvre femme eut, lui cauſa un tel dérangement, qu'elle fut ſaiſie d'un friſſon, qui ſe termina par une groſſe fièvre, ſuivie d'une ſuppreſſion totale de ſes vuidanges, avec tenſion par tout le ventre, & des douleurs beaucoup plus violentes que celles

quelle avoit souffertes dans son travail, pour quoi je fus prié de retourner la voir; & ayant trouvé les choses dans un si mauvais état, je commençai par lui faire des fomentations avec les mêmes racines, semences, fleurs & herbes, que celles desquelles je me servis dans l'Observation précédente, auxquelles j'ajoutai une partie de lait après qu'elles furent cuites; mais cette malade ne pouvant souffrir les sachets, à cause de leur pésanteur & de l'extrême sensibilité du ventre, je me contentai de faire tremper des serviettes dans la décoction, que je lui appliquai dessus, pliées en double seulement; & je lui fis donner des demi lavemens de cette même décoction, sans aucune addition de miel ni autre chose. Je la saignai plusieurs fois du bras : la violence des douleurs diminua un peu; mais elles persévérérent néanmoins pendant plus de quarante jours, que son ventre lui revint plus gros qu'il n'étoit avant son accouchement.

Comme l'éloignement du lieu ne me permettoit pas d'y faire des visites tous les jours, l'on me vint chercher en grande diligence un après-midi, ne croyant pas que je pûsse trouver cette pauvre femme en vie, de la terrible manière que les douleurs avoient recommencé à se faire sentir. Je fus surpris en arrivant de trouver un sceau de pus, qu'elle avoit vuidé par une ouverture qui s'étoit faite dans ces cruels efforts, à quatre doigts au-dessous & à côté du nombril, par laquelle étoit sorti & sortoit encore cette effroyable quantité de matière. Après que j'eus vû qu'il n'en sortoit plus, même en pressant le ventre, je la pansai avec une tente à tête attachée à un fil, couverte de suppuratif, un plumaceau couvert du

même onguent, & un emplâtre de diachylon par-dessus. Je laissai des tentes faites, & de quoi panser la malade. J'y retournai deux ou trois fois, sans changer rien au pansement, sinon de diminuer les tentes, & je ne lui donnai point d'autres secours. Elle guérit parfaitement & en peu de temps, & a eu plusieurs enfans depuis.

RÉFLEXION.

SI l'on ne veut pas admettre, pour cause de ce considérable abscès, l'obstruction apparente qui se fit à l'extrémité des vaisseaux qui se dégorgent au dedans de la matrice, par la subite contraction qu'elle souffrit, de même que toutes les parties du corps, en conséquence de la grande peur qu'eut cette femme; il sera fort aisé d'y faire intervenir les primitives, antécédentes & conjointes, puisqu'elles se déclarerent si évidemment d'elles-mêmes, dès que cette femme nouvellemen accouchée eût souffert la peur dont elle fut justement saisie, laquelle fut suivie de l'entière suppression de ses vuidanges, d'où se forma cet abscès dans le bas-ventre, qui fut l'endroit du corps où elles trouvérent plus de facilité à se rassembler.

Mais il est très-difficile de comprendre comment cette femme peut s'être tirée d'un si terrible accident, à moins que d'avoir recours à la raison alleguée dans la réflexion précédente. J'accorde bien quelque part aux lavemens & aux fomentations, d'avoir modéré la douleur, aidé à la préparation du pus, & au ramollissement des parties contenantes, communes & propres de l'abdomen, au lieu où s'est fait l'ouverture. Je ne refuse pas non plus aux saignées du bras

le ſecours qu'elles ont pû donner à la nature, en la déchargeant d'une portion de l'humeur qui ſe jettoit avec tant d'abondance ſur ces parties, & qu'elles n'aient même empêché que la quantité ne les ſuffoquât. Mais de voir & comprendre l'abondance de matière qui ſortit de ce bas-ventre, ſans qu'elle ait corrompu aucune des parties qui y ſont contenues pendant le long ſéjour qu'elle y avoit fait, & cette femme revenir ſi-tôt en bonne ſanté, c'eſt ce qui paroît ſurprenant.

Il ſemble qu'un abſcès de cette nature auroit exigé, pour parvenir à la guériſon, que je me fuſſe ſervi d'injections déterſives, ou autres convenables; c'eſt auſſi à quoi je n'aurois pas manqué, ſi l'abſcès eût été dans un kyſte, d'où les injections auroient pû reſſortir; mais il auroit été impoſſible que cela ſe fût fait, étant répandues dans toute la capacité de l'*abdomen*; enſorte que les injections auroient été plus nuiſibles qu'avantageuſes.

Je n'eus d'autre intention pour parvenir à la cure de cet abſcès, que d'évacuer le pus autant que j'en pouvois faire ſortir, faiſant conſiſter le panſement dans le ſeul uſage des tentes, plumaceaux & emplâtres, qui a été bien exécuté de cette manière, puiſque la guériſon s'en eſt enſuivie.

La nature me fut d'un grand ſecours en cette rencontre: quelque hardi que j'aye été à ouvrir des abſcès en l'abdomen, je doute ſi je l'euſſe été aſſez pour le tenter en celui-ci, de la manière qu'il étoit diſpoſé.

Quelque prodigieuſe que fût la quantité de matière que je trouvai ſortie quand j'arrivai, l'attention que j'eus à en faire encore ſortir

autant que je le pûs, fait assez voir le peu de cas que je fais de l'ancienne opinion, qui étoit de n'en faire sortir qu'une partie, quand il s'en trouvoit une aussi grande quantité qu'en cet abscès, par la crainte mal fondée de jetter le malade dans une syncope dangereuse, à l'occasion de la prétendue dissipation des esprits, qui se doit toujours faire dans une trop grande évacuation.

Si le pus doit être si chargé de parties spiritueuses, ce sont de ces esprits mauvais & nuisibles, desquels il est bon de se défaire le plutôt, & dans la plus grande quantité qu'il est possible; ceux qui restent n'étant bons qu'à gâter & corrompre les parties sur lesquelles ils séjournent, & sur-tout après que l'air s'y est communiqué, comme il a fait en cette occasion.

N'en disoit-on pas autant de l'eau contenue dans le ventre des hydropiques, dont nous tirons assez souvent depuis huit à dix pintes, mesure de Paris, jusqu'à quinze & dix-huit, & enfin autant qu'il y en a, sans que les malades qui souffrent ces évacuations, en réçoivent aucun préjudice, puisqu'au contraire c'est pour eux un poids accablant, dont l'entière évacuation les décharge absolument; ce qui me fait dire que le malade est d'autant plus soulagé, qu'il reste peu ou point de matière, de quelque nature qu'elle soit, dans quelque sorte d'amas que ce puisse être, étant toujours regardée comme un corps étranger, qui par conséquent doit être évacué, & le plutôt qu'il est possible.

OBSERVATION LIII.

Au mois d'Août 1691, la Servante d'un

Gentilhomme de cette Ville, souffrant une grande douleur au bas-venvre, me vint trouver, afin de lui faire les remèdes qui convenoient pour la soulager. Je trouvai une dureté accompagnée d'une grande inflammation, qui s'étendoit depuis l'aîne jusques vers l'ombilic, avec tension & pulsation; toutes marques d'un phlegmon. Je ne négligeai rien de ce que je crus nécessaire, par rapport à la conséquence de la maladie, & du lieu où elle étoit située, qui me paroissoit fort profond. Les remèdes généraux & particuliers y furent administrés, sans que j'y perdisse un moment : les humeurs se mirent très-vîte en mouvement, la suppuration se fit, & la tumeur s'ouvrit d'elle-même en deux jours, ce qui étoit plutôt que je n'aurois osé espérer; de sorte que l'on ne pouvoit pas dire que le séjour de la matière eût causé aucun désordre aux parties internes, vû qu'il n'y avoit que quatre à cinq jours qu'elle avoit commencé à se plaindre. Je fis vuider du pus autant que je le pûs, qui ne sortit pourtant qu'en petite quantité; mais je fus surpris, quelques jours ensuite, de voir sortir les matières fécales avec le pus, & même en quantité. L'accident étoit grand; j'appellai pour conseil M. de Frémont, notre Doyen, & M. Casaigne, Chirurgien Major du Régiment de Zurlauben, qui pour lors étoit en quartier en cette Ville, auxquels je fis voir la malade, avec la sortie de la matière fécale, qui étoit une marque très-sûre de l'ouverture de l'*iléum*. Nous convinmes de son régime de vivre, de sa boisson, & de lui faire user de quelques verrées de vulnéraires, des fomentations, onguents, & emplâtres, & même des injections, s'il en étoit nécessaire,

faisant tous trois le même prognostic, qui étoit qu'au cas que cette malade échapât de cette grande & fâcheuse maladie, ce qui étoit très-douteux, il resteroit (1) une fistule à l'endroit de l'ulcère, par où couleroient sans cesse ses matières fécales, jusqu'à la fin de sa vie. Je m'attendois tous les jours à sa mort; cependant tous les jours elle se portoit mieux, & le bouillon, avec son régime, qui étoit ténu & léger, passoit aussi toujours par cette ouverture; de manière que l'usage de l'*anus* fut aboli pendant quelque-temps.

Voyant que cette malade se soutenoit de la sorte, & que ces alimens liquides passoient si librement, & tenoient par-conséquent cet ulcère ouvert, ce qui le faisoit aller de mal en pis, j'abandonnai tout le régime & toute la méthode. Je fis vivre la malade de bouillie de froment, dont elle prenoit autant qu'un enfant de six mois, sans autre boisson, sinon dans une grande nécessité, quelques gorgées de lait doux; & pour pansement, un simple plumaceau de charpie trempé dans l'eau de chaux & l'eau-de vie, parties égales, dont je fomentois la plaie, & une compresse trempée dans cette même lotion, avec un bandage contentif par-dessus, pour tenir le tout en état.

---

(1) Le prognostic n'étoit point fondé. Lorsqu'un intestin vient à s'ouvrir à la suite d'un abscès tel que celui-ci, en vertu de la pourriture qui s'y est communiquée, il ne reste point de fistule, à moins que la perte de substance qu'il a souffert ne soit fort considérable, c'est ce dont il étoit impossible de juger au moment auquel les Consultans portèrent leur décision.

Avec cette méthode, toute (1) bizarre qu'elle fût, la malade se trouva guérie, & l'ulcère entièrement mondifié & cicatrisé en peu de jours; après quoi, je priai ces Messieurs de la venir voir encore une fois. Ce fut pour eux une vraie surprise, lorsqu'il la trouvèrent parfaitement guérie; m'assûrant l'un & l'autre,

---

(1) Ce n'est point une méthode bisarre que de donner aux malades dont les intestins ouverts laissent échapper les matières stercorales à travers la plaie extérieure, une quantité raisonnable d'alimens, lorsque les accidens sont calmés : c'est au contraire le meilleur moyen pour démêler la conduite qu'on doit tenir. Une diète trop austère, en dérobant à la plaie une partie des matières qui ont coutume de s'en écouler, la feroit cicatriser dans le cas même où il convient de la conserver ouverte, ou plutôt de la rendre fistuleuse. Ainsi il vaut mieux à tous égards se relâcher sur le régime. Si en tenant cette conduite, les excrémens reprennent d'eux-mêmes leur route naturelle, & qu'après s'être partagés quelque-tems entre la plaie & l'anus, ils passent totalement de ce dernier côté, c'est une preuve que l'intestin blessé n'est pas trop rétreci, & qu'il est en état de continuer ses fonctions; ainsi on n'a rien à craindre, & on peut laisser cicatriser la plaie. Si au contraire les excrémens continuent de s'y porter, & qu'il n'en passe point par l'anus, c'est un signe que l'intestin ouvert est rétreci, & qu'il est hors d'état de transmettre les matières stercorales à l'ordinaire. En ce cas, il faut avoir recours à un anus artificiel, que l'on forme aisément par l'introduction d'une grosse tente dans la plaie de l'intestin, laquelle tente sera renouvellée à chaque pansement, & soutenue de manière à ne se pas déplacer. Il faut étudier à ce sujet le Mémoire de M. Louis sur les hernies avec gangréne, troisième tome des Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

que s'ils ne l'avoient pas vûe & examinée ; comme ils avoient fait, lorſqu'ils y étoient venus avec moi, qu'ils s'en fuſſent tenus à mon rapport, quelque fidelle qu'il eût été, ils n'auroit pû croire que l'ulcère eût pû ſe cicatriſer, & qu'elle ſe fût ſi bien rétablie.

Nous convînmes tous que la cicatrice n'avoit pû ſe former, que par l'union du péritoine avec la partie de l'inteſtin qui étoit ouverte, lorſque l'ulcère s'étoit mondifié & détergé ; enſorte qu'au moyen de cette union, l'ouverture de l'inteſtin s'étoit trouvé guérie : après quoi, la malade ſe portant bien, s'eſt mariée, & a eû pluſieurs enfans, ſans avoir jamais ſenti la moindre incommodité d'un ſi grand mal.

RÉFLEXION.

CES expériences nous apprennent qu'il ne faut pas abſolument déſeſpérer des plus grands maux, ni s'attacher avec tant d'exactitude au ſentiment de nos anciens Auteurs, comme l'Obſervation précédente & celle-ci le peuvent confirmer ; mais qu'il faut travailler de tête, & tacher, en faiſant des épreuves, qu'elles ne ſoient pas préjudiciables, ni capables d'augmenter le mal, au lieu de le diminuer, en changeant, quand on le trouvera à propos, les règles générales pour ſuivre le mouvement de la nature, & lui aider du côté qu'elle paroit avoir ſon penchant, comme l'on verra dans la ſuite de ces Obſervations, que je l'ai fait en pluſieurs occaſions : car, que ne peut-on pas eſpérer de la nature dans un ſujet d'un bon tempérament, malgré les contre-indications, qui donnent lieu d'en juger autrement, étant ſûr

qu'en s'attachant religieusement aux règles en plusieurs occasions, on peut manquer de donner aux malades des secours très-utiles, & très-efficaces pour les tirer des plus grands maux, dont la cure dépend assez souvent d'une heureuse tentative.

Il n'est pas surprenant que je marque avoir été bien content, quand je trouvai cet abscès ouvert, par l'appréhension qu'une ouverture, faite par la lancette, n'eût exposé la malade à quelque danger : car, quelqu'expérimenté que soit le Chirurgien qui fait une opération semblable, & quelques mesures qu'il prenne dans l'éxécution, pour la bien faire, il est encore sujet à essuyer les mauvais jugemens du Public, & dans le cas dont il s'agit, des gens mal intentionnés n'auroient pas manqué, si j'avois fait l'ouverture de cet abscès, de me dire l'auteur de l'ouverture de l'intestin, comme de celle des tégumens ; ce qui ne m'a pas empêché, en pareille occasion, de faire ce que j'ai jugé nécessaire, quand j'ai connu que le salut du malade en dépendoit, comme l'Observation qui suit en est une preuve.

Observation LIV.

Au mois de Mars 1707, l'on me vint prier d'aller à Cherbourg, voir une Marchande, qui depuis neuf mois étoit retenue au lit, à cause des grandes douleurs & autres maux qui avoient succédé à une suppression de ses vuidanges, qui la réduisoient dans un état si fâcheux, qu'elle avoit son nez entre ses genoux, & que ses talons touchoient à ses fesses, sans avoir pû changer cette situation, quelque contrainte

qu'elle fût depuis un ſi long-temps ; & elle avoit même reçu ſes derniers Sacremens le jour que j'y arrivai.

Comme c'eſt dans ces extrêmes dangers qu'il faut que l'attention du Chirurgien ſe réveille, je commençai par m'informer des quatre Chirurgiens de la Ville qui l'avoient traitée, de tous les accidens dont elle avoit été atteinte ; & après avoir ſçu, par leur rapport, que la maladie, qui dans ſon commencement occupoit, pour l'ordinaire, toute la capacité du bas-ventre, ſe fixoit aſſez ſouvent entre la région hypogaſtrique & l'ombilicale, à une diſtance égale de la partie ſupérieure de l'aîne & du nombril ; je m'attachai à examiner exactement cet endroit, où malgré la difficulté de mettre cette femme en ſituation commode, pour bien faire cet examen, je m'apperçûs néanmoins d'une eſpèce d'ondulation, ſans toutefois que la couleur de la peau fut changée, ni qu'il y eût dureté ni tumeur. Cet ondulation ayant commencé à me faire eſpérer quelque choſe de plus, quoiqu'elle ne ſe découvrit en aucune façon à ces autres Meſſieurs, ou qu'il n'en voulûſſent pas convenir ; je fis tant, peu à peu, & avec la patience qui me convenoit, que je trouvai une ſituation commode, & je ne doutai plus d'un abſcès dans le bas-ventre, auquel, non-ſeulement le muſcle pſoas ſe trouvoit intéreſſé, mais auſſi l'iliaque & le pectinæus ; ce qui ſe juſtifioit par la néceſſité à laquelle cette malade étoit réduite de tenir ſans ceſſe ſa cuiſſe fléchie, qui eſt le véritable uſage & l'action que ces trois muſcles font faire à cette partie. Cet abſcès étoit la cauſe de tous ces accidens, dont l'on pouvoit eſpérer de dé-

livrer cette malade, par l'évacuation du pus, qui, à en juger par les apparences, ne se pouvoit faire qu'au moyen de la lancette, quelque délicat que fût le lieu où la nécessité le requéroit, dont on me laissa le soin & l'entreprise. Pour y parvenir, je fis un cataplasme avec le vieux levain, le suppuratif, l'althæa, la fiente de pigeon, & l'oignon rouge, cuit sous la braise, que j'y appliquai, & que j'y laissai jusqu'au lendemain, dans l'espérance qu'il se feroit quelque gonflement à la peau, par l'assemblage qui auroit dû se faire du pus en cet endroit, si ce que nos Anciens ont dit étoit exécuté à la lettre; mais je n'y trouvai aucun changement, ce qui me détermina à l'ouverture, que je fis en cette manière.

Je pinçai les tégumens, desquels je donnai un côté à tenir au sieur Tourraine, (l'un des Maîtres Chirurgiens du lieu) & je tins l'autre de mes deux doigts de la main gauche, & de la droite je coupai avec mon bistouri jusqu'au bas de ce que nous tenions pincé des tégumens; après quoi j'ouvris les muscles & le péritoine, avec le même instrument, & avec toute la délicatesse que le lieu pouvoit exiger; la malade étant tellement amaigrie, qu'il ne restoit que la seule membrane à ces muscles, en apparence, tant les chairs qui remplissent l'interstice de leurs fibres, étoient confondues avec le péritoine; ce qui étoit cause que ces muscles & le péritoine étoient unis de telle sorte, qu'ils ne paroissoient faire même qu'une seule partie: & je faisois suivre mon doigt de manière qu'il avançoit de concert avec l'instrument, jusqu'à ce qu'il fût arrivé au-dedans de la capacité, d'où il ne sortit rien du tout, non-

plus en pressant le ventre, en changeant la malade de situation, en lui faisant retenir son haleine, qu'en la laissant en repos.

On ne sçauroit exprimer la joie de ces anciens Maîtres, quand ils se crurent assûrés que j'avois pris un rat; car la chose étoit sçue dans la Ville avant que je fûsse sorti de la maison. Comme j'avois pris toutes les plus justes mesures que j'avois pû, dans une conjoncture aussi délicate qu'étoit celle dont il s'agissoit, je ne perdis point courage; je fis au contraire paroître une contenance assûrée, & beaucoup de fermeté, quoiqu'en secret, je fûsse un peu mortifié de ce contre-temps, ce qui me fit passer une mauvaise nuit; mais dont je fus récompensé le lendemain, lorsqu'à la levée de ce premier appareil, je vis sortir du pus en quantité, sans pouvoir comprendre en quel endroit il s'étoit niché, non-plus que l'obstacle qui s'étoit opposé à son issue le jour précédent. Je pansai l'ouverture avec une tente à tête, & un plumaceau plat par-dessus, l'un & l'autre couvert de suppuratif, un emplâtre, & un bandage contentif, pour tenir tout l'appareil.

Le pus continua de sortir tant qu'il y en eut, ce qui fut pendant un mois ou six semaines. J'y allois de temps en temps, afin que pendant l'usage des topiques, l'on pût employer les remèdes généraux; après quoi cette malade prétendue désespérée, revint en bonne santé, a depuis eu des enfans, & marche sans peine, quoiqu'elle paroisse pancher un peu du côté droit, auquel la maladie s'étoit fixée.

Réflexion.

La joie que Messieurs les Chirurgiens eurent, d'apprendre que dans l'ouverture de cet abscès, l'effet n'avoit pas répondu à mon attente, fut aussi parfaite, que leur mortification fut grande quand ils sçûrent le lendemain le succès de cette ouverture. A la vérité, la chose étoit si délicate, que j'ose dire, qu'il n'y avoit qu'un grand usage qui me mettoit au fait de sçavoir connoître les abscès les plus équivoques ; & quelque usage que j'en aie, c'est toujours pour moi une vraie peine, quand je me trouve obligé de faire une overture aux parois de l'*abdomen*, tant elle est délicate, en ce que l'intestin pousse, sans cesse contre le péritoine, auquel la moindre atteinte d'un instrument tranchant, peut causer un mal sans remède, comme il arriva à un Maître qui ne vit plus, lequel, dans une pareille ouverture, vît sortir les matières fécales liquides, telles qu'elles sont dans l'*iléon*, & mourir en langueur au bout de six mois, celui auquel ce malheur étoit arrivé.

Ce n'est pas seulement la crainte d'ouvrir l'intestin dans l'opération, dont le Chirurgien doit être occupé ; mais aussi de l'appréhension qu'il ne s'ouvre dans la suite, soit à l'occasion du mauvais tempérament du malade, de la corruption du pus, dans lequel cet intestin est continuellement plongé, ou enfin par l'acrimonie de ce même pus, qui fait ouvrir cet intestins d'abord, ou plusieurs jours ensuite ; mais pour lors cette ouverture met le Chirurgien à couvert de tout reproche, comme il m'arriva en la personne du fils de M. le Comte ....

que je ne pûs préſerver du même accident, qui parût dix jours après que j'eûs ouvert l'abſcès, qu'il avoit un peu au-deſſus de l'aîne, au côté droit; comme je le rapporterai en ſon lieu, où je parlerai de la nature de l'humeur qui donna occaſion à l'abſcès, dont cet accident fut la ſuite.

Pour reprendre le fil de celui dont il s'agit, le panſement de cet abſcès, après que je l'eûs ouvert, fut des plus ſimples, n'ayant employé que le ſeul ſuppuratif, tant pour couvrir la tente, que le plumaceau, avec l'emplâtre diapalme par-deſſus.

Ce pus, quelque long ſéjour qu'il eût fait dans ce lieu, n'y avoit acquis aucune corruption, ni mauvaiſe odeur, parce que l'air ne s'y pouvoit communiquer par aucun endroit, comme il arrive à un enfant mort au ventre de ſa mère depuis pluſieurs mois, pourvû que les membranes qui le contiennent avec ſes eaux, ne s'ouvrent point : non pas que ſes eaux, lui ſervant comme d'une ſaumure, le préſervent de corruption, comme dit M. Mauriceau, & que j'ai dit après lui, avant mes réflexions; mais parce que l'air ne s'y communique en aucune façon : rien n'étant plus sûr, que quand il ſeroit poſſible qu'un enfant fût ſans eaux au ventre de ſa mère, & qu'il viendroit à y mourir, étant renfermé dans ſes membranes, comme il y eſt, il s'y conſerveroit, comme s'il y en avoit quantité; puiſque ce n'eſt que l'introduction de l'air qui le rend ſuſceptible d'une corruption ſi prompte, comme nous le voyons arriver à un enfant arrêté au paſſage, & y mourir au temps du travail, pendant l'accouchement; car il s'y corrompt,

&

& pourrit en une demi-journée, ou en un jour, tout au plus.

Ce fut, en apparence, la conſervation de ce pus en bon état, qui empêcha l'inteſtin de s'ouvrir pendant le long-temps que durèrent les panſemens, & dont cette malade s'eſt tirée ſans aucun mauvais reſte, après neuf mois de maladie.

Observation LV.

Au mois de Juin 1727, un Domeſtique de Madame la Comteſſe de Caniſy, vint me conſulter ſur une douleur très-aiguë, dont il étoit tourmenté depuis plus de trois mois, ſituée ſur les trois dernières côtes inférieures, juſques environ trois travers de doigt au-deſſous, comprenant dans ſon étendue quatre à cinq pouces de circonférence, avec une impoſſibilité abſolue d'éternuer, bailler, touſſer, ni de pouſſer aucun ſoupir ni de ſatisfaire aux beſoins de la vie les plus preſſans, ayant une reſpiration courte, fréquente, & ſouvent ſuſpendue par l'oppreſſion.

J'examinai l'endroit douloureux avec attention, & je ſentis, par des attouchemens réitérés, une ondulation profonde, mais pourtant aſſez ſenſible pour aſſûrer au malade qu'il y avoit un abſcès fait & formé, qui ne demandoit qu'à être ouvert, pour donner iſſue à la matière qu'il contenoit.

Mais ce qui me ſurprit davantage, fut qu'ayant été traité pendant deux mois par deux anciens Chirurgiens, ni l'un ni l'autre ne lui aient fait appréhender cet accident, qui ſuccède preſque toujours aux longues douleurs, l'aſſûrant au

contraire, que c'étoit une dureté qui s'amolliroit avec le temps, par l'uſage continué de l'emplâtre diachylon, & de celui de ciguë, également incorporés.

Mais comme ce malade n'étoit venu que pour me demander conſeil, & qu'il demeuroit à trois lieues de notre Ville, il me pria d'écrire à Madame ſa Maîtreſſe l'état où il étoit; & comme pour bien juger de ſon mal, il étoit à propos d'en connoître la cauſe originelle, après l'avoir interrogé là-deſſus, il me dit qu'il ne connoiſſoit point d'autre cauſe de ſon mal, ſinon, que ſa Dame ayant fait l'année précédente, de Baſſe-Normandie en Baſſe-Bretagne, un voyage par des chemins de traverſe, où la voie du Carroſſe n'étoit pas praticable, elle s'étoit ſervie d'une Litière ſi mal agencée, qu'il fallut que quatre hommes forts, deux de chaque côté, la ſoûtinſſent dans les paſſages les plus difficiles; & que s'étant trouvé du côté où cette machine étoit le plus défectueuſe, il avoit ſouvent été obligé de ſoutenir ſeul, preſque tout le faix du Brancard, qui ſans ceſſe appuié ſur l'endroit douloureux, l'avoit tellement froiſſé, qu'il lui avoit depuis ce temps-là toujours été ſi ſenſible, qu'il n'avoit pû ſe coucher deſſus, juſqu'à ce que les douleurs euſſent augmenté au point, qu'il étoit au contraire toujours obligé d'être couché ſur l'endroit même, à cauſe de la douleur inſupportable qu'il reſſentoit, lorſqu'il ſe couchoit ſur le côté ſain, ne pouvant même qu'à peine ſe tenir directement ſur le dos, parce que la douleur le forçoit d'être toujours un peu plus panché ſur le côté malade, que régulièrement ſur le dos.

Tout ce que je jugeai de faire à propos pour lors, fut d'ajouter seulement un peu d'onguent suppuratif au mileu & un peu vers le bas de la tumeur, qui étoit l'endroit où la fluctuation se rendoit le plus sensible, & le diachylon par-dessus. Je lui donnai ce qu'il falloit de ces onguens, pour renouveller le plumaceau, jusqu'à ce qu'il eût reçû les ordres de sa Maîtresse, qu'il alla prendre chez elle; ses ordres furent de se rendre incessamment auprès de moi, pour que je fusse à portée de lui donner mes soins jusqu'à sa parfaite guérison.

Dès que le malade fut arrivé, je priai un de Messieurs nos Médecins, & Messieurs des Roziers, & Hanouel, de se rendre à sa chambre pour aviser ensemble à ce qu'il convenoit de lui faire, pour le soulager. J'avois disposé l'appareil; & comme la tumeur s'étoit beaucoup augmentée, & que la fluctuation de la matière s'étoit rendue très-sensible, nous nous déterminâmes unanimement à l'ouverture de l'abscès, que je fis avec (1) la lancette, que je conduisis en labourant le plus loin qu'il me fut possible, pour épargner au malade les coups de ciseaux, dont je fus pourtant obligé de me servir; en ce qu'après la sortie d'une quantité de pus ex-

(1) On ne se sert plus de lancette ni de cizeaux pour ouvrir les abscès. On a substitué avec raison l'usage du bistouri à celui de ces deux instrumens. La lancette n'est bonne qu'à faire la première ouverture qui ne peut être aisément aggrandie par son moyen. Les cizeaux qu'on employoit ensuite, coupent mal & avec beaucoup de douleur pour le malade. D'ailleurs ils contondent les bords de la plaie.

traordinaire, que fournirent la capacité du ventre, la partie charnue du diaphragme, l'interſtice des muſcles, & les tégumens intéreſſés dans cet abſcès, je trouvai, par l'introduction du doigt, la partie externe des deux dernières fauſſes côtes, très-cariée; ce qu'ayant fait remarquer à ces Meſſieurs, nous convînmes qu'il étoit néceſſaire de les découvrir, afin d'enlever plus sûrement cette carie, d'où dépendoit la cure radicale d'un ſi grand mal; ſans quoi, nous nous ſerions expoſés à laiſſer une fiſtule, après un long & ennuieux panſement.

Suivant cette idée, j'enlevai des tégumens de la grandeur de la main; ce qui facilita le panſement, & procura au malade une guériſon ſans retour. Dans la ſuite, j'appliquai ſur la carie un plumaceau trempé dans la teinture de myrrhe & d'aloès, par-deſſus un autre couvert de ſimple digeſtif, auſſi trempé dans la même teinture & couvrant le reſte de la plaie, & un emplâtre de diapalme par-deſſus; la compreſſe, le bandage contentif, & le ſcapulaire tenant le tout en état.

La carie des côtes s'enleva, les cartilages ſe recouvrirent, & la matière, que fourniſſoit le bas-ventre & partie du diaphragme qui ſe trouvoit intereſſée, ſe tarit. L'ulcère ſe trouva rempli, & tout cicatriſé en deux mois, d'un panſement régulier. Ainſi le malade ſe trouva bien guéri, quoique la cauſe éloignée de ſa maladie, & les déſordres cauſés à la partie malade, pûſſent en faire craindre de mauvaiſes ſuites.

Réflexion.

Quand je parle du pus ſorti de la capacité du bas-ventre, c'eſt non-ſeulement, parce que nous l'en voyions ſortir, mais auſſi parce que nous introduiſions le doigt au-dedans (1) de cette cavité, par l'ouverture que le pus y avoit faite dans ſon long ſéjour, ayant rongé le péritoine & les muſcles, auſſi-bien que les tégumens.

Si le malade étoit reſté entre les mains des Chirurgiens, auxquels il s'étoit livré d'abord, le pus auroit fait encore de plus grands déſordres; car ces Meſſieurs auroient laiſſé ouvrir l'abſcès de lui-même, malgré les ſignes tout évidens d'une parfaite ſuppuration.

Ce fut un grand bonheur que la face externe du diaphragme, qui avoit reçû quelque atteinte de l'acrimonie du pus, ne fut pas rongée dans toute ſon épaiſſeur; ce qui auroit ouvert l'entrée à la matière dans la poitrine, choſe que

(1) Rien ne prouve que le ventre fut ouvert. Si le doigt entroit dans une cavité fort profonde, cette cavité étoit celle que le pus avoit occupée, & qui ſans doute s'étoit formée dans le tiſſu cellulaire du péritoine. La carie des deux dernières fauſſes côtes, qui accompagnoit cette fâcheuſe maladie, n'exigeoit pas que l'on emportât un lambeau des tégumens de la largeur de la paume de la main. Il auroit ſuffi d'y faire une ouverture d'une grandeur raiſonnable, & d'en tenir les bords écartés à chaque pancement. La plaie ſe trouvant compliquée d'une perte de ſubſtance auſſi conſidérable, a dû être fort long-temps à ſe fermer, & laiſſer une cicatrice d'une grande étendue & fort gênante pour le malade.

nous appréhendions, à cauſe des accidens dont le malade ſe plaignoit : mais cela ne ſe trouva pas heureuſement ; ces accidens étant ſimplement les effets des irritations que ce muſcle avoit ſouffertes, étant ulcéré par la maligne impreſſion du pus.

Le grand délabrement que nous fîmes des tégumens, étoit néceſſaire pour la sûre & prompte guériſon du malade : car il ne faut jamais qu'une crainte ſervile empêche des Chirurgiens expérimentés, de faire en toute occaſion ce que l'Art demande, quand ils ont bien peſé les raiſons de s'y déterminer. Il ne faut pas auſſi qu'une brutale témérité les engage à faire de grandes inciſions, pour ſe montrer intrépides, qui eſt ce qu'on appelle ſe jouer du corps de ſes ſemblables, & ce qui ne laiſſe pas d'arriver, lors qu'entre pluſieurs Chirurgiens aſſemblés pour un malade, il s'en trouve quelqu'un de ces entreprenans, que rien n'étonne, & qui s'étant fait un nom par des ſuccès fortuits, ſemblent être autoriſés à primer par-tout, & à l'emporter de haute lutte ſur tous leurs Confrères, ſouvent au grand dommage de ceux qui tombent ſous leur main.

D'où j'infère combien il eſt avantageux dans une petite Ville, comme la nôtre, & par-tout ailleurs, que des Chirurgiens qui ſe trouvent ſouvent enſemble, comme nous faiſons ici, ſoient bien unis pour le bien du Public.

Auſſi, dans la maladie dont il s'agit, grande par l'ancienneté de ſa cauſe, par la violence de ſes accidens, grande encore plus par l'importance des organes qui s'y trouvoient intéreſſés, nous eûmes, mes Confrères & moi, une égale ſatisfaction d'avoir fait unanimement ce

qui étoit en nous, pour la guérison de ce malade, auquel il n'est resté aucune mauvaise suite d'un si grand mal.

Je n'ai pas eû la même satisfaction du traitement de la maladie qui suit, pour laquelle on pourroit dire que je travaillai envain, quelque soin que je me donnâsse pour parvenir à une heureuse fin.

Observation LVI.

Au mois d'Août 1727, la femme d'un Marchand de Laine de notre Ville, me fit prier de venir chez elle, pour me consulter sur une douleur vive qu'elle souffroit au défaut des côtes, qu'on lui disoit être le lieu où la rate étoit située, & qui étoit sur la fin du huitième mois de sa grossesse, ce qui rendoit son inquiétude encore mieux fondée.

J'allai chez elle, & la trouvai effectivement grosse de son premier enfant, & à un mois ou cinq semaines, au plus, près du terme de son accouchement.

Les douleurs qu'elle souffroit, étoient si vives & si continuelles, au-dessous des fausses côtes du côté gauche, qu'elle étoit obligée de marcher toute courbée, sans se pouvoir redresser. Aux demandes que je lui fis, pour me mieux mettre au fait de sa maladie, elle me dit que cette douleur s'étoit fait sentir dès le commencement de sa grossesse; qu'elle n'avoit eû d'abord que des douleurs légéres & passageres, qui s'étoient bien-tôt augmentées, jusqu'à devenir continuelles & aussi violentes quelles étoient; que ceux qui l'avoient traitée dans le commencement, lui avoient

fait entendre que la cauſe de ſon mal étoit un gonflement de rate, auquel on ne pouvoit faire que de petits remèdes, dans la circonſtance où elle ſe trouvoit; qu'il falloit gagner le temps de ſon terme, perſuadés que ſes couches la tireroient de ce triſte état; & qu'ils s'étoient après cela contentés de lui prêcher la patience, ſans lui faire d'autres remèdes, ce qui l'avoit déterminée à me conſulter.

Je lui propoſai de me permettre de toucher l'endroit de ſa douleur, ce qu'elle m'accorda volontiers, & j'y trouvai une tumeur conſidérable ſur les trois dernières fauſſés côtes inférieures, laquelle s'étendoit juſqu'à deux pouces au-deſſous, ou environ.

Comme c'étoit la première fois que je voyois cette malade, & que j'examinois ſa tumeur, ſous laquelle je remarquai l'ondulation d'un pus formé, mais profonde, je me contentai d'y appliquer un cataplaſme ſuppuratif & attractif, compoſé d'oignon rouge cuit ſous la braiſe, de vieux levain, de fiente de pigeon pulvériſée & paſſée gros au tamis, avec les onguens ſuppuratif & d'althæa, que j'étendis ſur un linge, & que je laiſſai juſqu'au lendemain, que je priai un Médecin, & un Chirurgien de mes Confreres, de ſe trouver chez la malade, pour conſulter avec moi ſur ſa maladie, & ſçavoir s'ils conviendroient du deſſein que j'avois formé d'ouvrir cette tumeur, pour raiſon de quoi, j'avois déjà préparé l'appareil. Ces Meſſieurs examinèrent la tumeur, & convinrent qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre, que d'exécuter le deſſein que j'avois formé.

Sur ce réſultat, je me mis en devoir de faire l'ouverture avec la lancette, que je plongeai dans la tumeur, à ſa partie inférieure, puis labourant avec ſon trenchant, j'étendis l'ouverture autant que je le crus néceſſaire, pour l'iſſue facile du pus d'un très-grand abſcès, dont il ſortit près de trois livres, d'une mauvaiſe conſiſtance, & d'une odeur inſupportable.

J'introduiſis enſuite mon doigt dans l'ouverture, au moyen de quoi je touchai le globe que formoit la matrice, où l'enfant étoit contenu avec ſes dépendances : puis pouſſant ce même doigt vers le haut, & le courbant enſuite, je ſentis le rein, ainſi que firent les Conſultans, afin qu'ils n'en euſſent aucun doute.

La plaie fut enſuite panſée avec de très-gros bourdonnets, qui n'étoient faits que de charpie ſimplement roulée, liée avec un fil double, & bien nouée ; les trois premiers trempés dans les jaunes & blancs d'œufs, battus avec l'huile roſat. Je ne me ſervis dans le commencement que de charpie groſſièrement roulée, afin de donner lieu au pus de ſortir ſans ceſſe, d'autant plus aiſément, que ces gros bourdonnets ne rempliſſoient pas exactement la cavité ; ce qui réuſſit fort bien, vû la quantité qu'il en ſortit.

Dans la ſuite du panſement, les plumaceaux furent couverts d'un digeſtif animé avec la poudre de myrrhe, d'aloès & de ſantal rouge, & de l'eau-de-vie, pour s'oppoſer à la pourriture, que la puanteur du pus faiſoit appréhender, mais qui ceſſa bien-tôt, le pus ſe montrant de la qualité requiſe, & ſa quantité diminuant à proportion, ainſi que les violentes

douleurs de la malade, qui lui permettoient de dormir jusqu'à six & sept heures.

Je me flattois que de si beau commencemens tendoient à une fin heureuse, lorsque deux jours après l'ouverture, la malade fut attaquée d'un très-violent frisson, suivi d'une forte fièvre; ce qui me la fit trouver, au pansement du soir, dans un état bien différent de celui du matin. Sa plaie étoit presque sans suppuration, la malade fort affoiblie, & tout le reste absolument changé.

Je lui fis donner un lavement, & lui tirai deux palettes de sang. Le lendemain matin, je la trouvai avec moins de fiévre, mais se plaignant qu'elle souffroit une douleur très-aiguë au côté droit du siége. Je crus que la nécessité d'être sans cesse couchée sur ce côté-là, pouvoit y avoir causé quelque excoriation; ce qui me porta à demander à la malade à voir cet endroit, où je trouvai un éréſipèle, qui s'étendoit non-seulement sur la fesse & sur la cuisse, mais encore depuis la hanche jusqu'au milieu de la jambe.

Tout ce que je pus faire dans cette fâcheuse conjoncture, fut de réitérer la saignée & d'appliquer des compresses en double, d'une grandeur suffisante, sur les parties enflammées, trempées dans le vin tiéde. L'éréſipèle se trouva le lendemain très-considérablement diminué, & disparut entièrement le quatrième jour; après quoi la plaie & la suppuration reprirent leur premier état pendant dix à douze autres jours, que le même accident se renouvella sur le côté de la plaie même, que le précédent avoit épargné; ce qui changea, d'un pansement à l'autre, la couleur vermeille de la plaie

en une couleur blafarde, & le pus blanc, égal & louable en une sérosité rouſſâtre & de mauvaiſe odeur. Une douleur poignante & un pouls foible & enfoncé, ſans un moment de repos, me faiſoient appréhender une mort prochaine, perſuadé que la communication de cet éréſipèle du dehors au dedans étoit infaillible, & que non-ſeulement la matrice & le rein étoient intéreſſés, mais encore le foie, les inteſtins, le méſentère, & tous les viſcères du bas-ventre.

Cependant, ſans perdre courage, je ſaignai encore la malade, lui fis donner quelques lavemens rafraîchiſſans, & un demi-gros de thériaque, avec un demi-gros de laudanum; ce qui réuſſit de manière, qu'après cinq jours ce cruel orage commença à ſe calmer, enſorte que le ſixième jour, l'éréſipèle diſparut entièrement; & deux jours après, elle commença à entrer en travail par de légères douleurs, qui augmentèrent en peu de temps, & que cette malade ſoutint à merveille juſqu'à l'accouchement, qui ſe termina deux heures après, par la venue d'un garçon fort & vigoureux, ſe portant parfaitement bien. La mère ſe trouva auſſi dans un état très-tranquille; ſes couches & ſa plaie allant également bien, ſans fièvre de lait, & ſans qu'il s'en portât à ſes mammelles ayant dormi toutes les nuits ſix à ſept heures, lorſqu'elle ſentit à l'articulation de l'os du tarſe avec la première phalange du gros orteil, une douleur aſſez vive, qui traverſa le calme où elle étoit, augmenta de plus en plus, rendit l'endroit douloureux, enflé & luiſant; vrais caractères d'une humeur goutteuſe, qui ne tourmenta pourtant la malade dans toute ſa fougue,

que pendant cinq ou six jours, sans avoir heureusement causé aucun changement, ni aux couches, ni à l'ulcère, qui continuèrent à bien aller; l'ulcère tendant à se cicatriser, à l'exception d'un petit sinus, malgré toute l'attention que j'eus à former un bon fond dans un endroit où je n'en trouvai aucun; ce qui me détermina à faire une incision depuis l'entrée du sinus, jusqu'à l'os des îles; & ne pouvant passer outre, je ne pus, par tous les moyens dont je m'avisai, donner à cette cure, si fort traversée, le sceau de sa guérison, & préserver la malade d'une fistule, dont il sort tantôt du pus, en médiocre quantité, & quelquefois une simple sérosité.

Cependant, pour n'avoir rien à me reprocher, j'eus la foiblesse de me servir d'un remède extraordinaire, dont on m'assuroit le succès infaillible. Tout ce qui est nouveau à l'art de plaire, & un remède qui a les graces de la nouveauté, est toujours publié comme immanquable.

Un Abbé de qualité, qui m'honore de sa bienveillance, me fit la grace de m'en envoyer. On nomme ce remède la boule du petit Prince, dont la principale vertu, entre toutes celles qu'on peut imaginer, est de guérir les fistules les plus invétérées.

Je n'oubliai rien, selon le Mémoire imprimé, pour faire réussir ce grand remède; mais après un très-long usage, sans succès, la malade elle-même s'en ennuya, & est restée avec sa fistule, ne jouissant pas d'une forte santé, dont elle n'est point étonnée, ayant toujours été valétudinaire.

Réflexion.

Ceux qui avoient traité cette maladie avant moi, l'avoient attribué à un gonflement de rate, joint à une grossesse : mais pour moi, après l'avoir examinée, & mes réfléxions faites, je crus que la cause de son mal étoit plus éloignée, & que la rate n'y avoit aucune part ; ce qui me porta à l'examiner encore plus précisément, pour en tirer les éclaircissemens qui suivent.

Elle me dit qu'elle étoit âgée de vingt-six à vingt-sept ans, & qu'elle se ressouvenoit qu'à l'âge de sept à huit ans, demeurant à la campagne, & menant avec sa sœur aînée les moutons de son père à l'herbe, un de ses moutons la heurta si rudement de sa tête à l'endroit malade, qu'il la jetta sur l'herbe sans connoissance, que la douleur fut si vive, que l'on fut obligé de la rapporter à la maison, n'ayant pû marcher, qu'elle en fut mal pendant un certain temps, & que depuis cette blessure, elle n'avoit pas été un seul jour sans ressentir quelque douleur au même endroit, plus ou moins considérable, & quelquefois très-vive.

Que peut-on inférer de ce récit, sinon qu'il peut s'être fait alors quelque épanchement de sang dans un endroit particulier, entre les dernières fausses côtes inférieures & la face interne de l'os des îles, qui renfermé dans un kiste, s'est conservé jusqu'au temps de la grossesse, sans avoir que peu ou point augmenté son volume, jusqu'à ce que celui de la matrice venant à s'augmenter, dans le cours de la grossesse, a pû causer quelqu'irritation en cet en-

droit, & occaſionner une nouvelle douleur & inflammation en conſéquence, qui a donné lieu à la formation de l'abſcès & à une grande ſuppuration, dont la tumeur s'étoit manifeſtée au dehors, & avoit produit tous les ſymptômes qui ont été ci-devant énoncés ?

La grande quantité de pus qui ſortit dès que l'abſcès fut ouvert, & ſon extrême puanteur, ſont une preuve convaincante, que le fond du mal avoit donné à l'os des îles & aux fauſſes-côtes de fâcheuſes atteintes ; mais la carie de la face interne de l'os des îles, étoit inacceſſible à l'action des remèdes, & à toute opération ; & ce fut avec beaucoup de raiſon que je craignis pour la vie de cette femme, à laquelle il eſt étonnant que dans le cours d'une ſi longue maladie, il ne ſoit pas ſurvenu d'autres accidens encore plus fâcheux, comme des vapeurs les plus terribles, des ſuffocations, & des convulſions ; ce qui fait conjecturer que la carie de l'os des îles, a été la ſeule cauſe qui s'eſt oppoſée à la parfaite guériſon d'un ſi grand mal, qui ne pouvoit être radicalement traité par aucun remède.

Enfin, s'il eſt vrai de dire que l'on peut appeller de grandes maladies, celles qui ſont rapportées dans les deux Obſervations précédentes, on peut appeller une maladie très-grande, celle dont je vais faire le détail, puiſque la malade en mourut.

OBSERVATION LVII.

AU mois d'Avril de l'année 1728, je fus mandé au Hameau d'Harouville, dépendant du Bourg de Saint-Pierre, pour faire la paracen-

thèſe à la femme d'un Notaire, qui étoit attaquée d'une hydropiſie aſcite, cauſée par une tumeur skirrheuſe qu'elle avoit au foie, qui rendoit le volume de ce viſcère, double de ce qu'il étoit dans l'état naturel, comme on le remarquoit, quand après lui avoit tiré onze ou douze pintes d'une eau verdâtre & mucilagineuſe, de la conſiſtance à-peu près du blanc d'œuf, non-ſeulement l'hypochondre dans lequel le foie eſt contenu, ne diminuoit point, mais continuoit ſon progrès, juſqu'à deux pouces de la crête de l'os des îles du même côté, avec une dureté qui ne cédoit aucunement au toucher; au lieu que le côté oppoſé ſe trouvoit vuide & très-mollet, après l'évacuation des eaux.

Après avoir fait cette opération, on me vint prier d'aller à une demie-lieue delà, pour voir la femme d'un Laboureur, qui étoit accouchée depuis ſix jours. Je trouvai une jeune femme, accouchée de ſon premier enfant, après un travail aſſez court & heureux, dont les vuidanges alloient aſſez bien, & dont la fougue du lait étoit calmée, & qui néanmoins ne dormoit point, ou très-peu, ſerrée du ventre, ayant une altération conſidérable, le pouls petit & profond, la reſpiration courte & fréquente, une toux ſéche, ne pouvant ſe tenir couchée ſur le dos, ſe plaignant d'une douleur ſous le ſein, mais ſupportable; ce qui m'obligea de demander à la malade à voir l'endroit où elle ſentoit cette douleur, qui étoit au-deſſous de la mammelle droite.

J'y trouvai une tumeur de la groſſeur de la moitié d'un œuf de poule, avec une légère ondulation, ſur laquelle j'appliquai un plumaceau, couvert d'onguent ſuppuratif, & un em-

plâtre de diachylon gommé par deſſus. Tous les ſymptômes dont elle étoit atteinte, après un accouchement qui s'étoit paſſé à l'ordinaire, me firent juger qu'il y avoit une cauſe plus éloignée, & très maligne, qui la mettoit dans un péril évident; ce que j'annonçai à ſon mari, qui n'en parut pas fort touché, quoiqu'il l'eût épouſée par inclination.

Ce que je pûs faire de plus, pour ſoulager cette pauvre femme, fut de lui ordonner un lavement, & de l'eau panée pour ſa boiſſon; après quoi je la quittai pour revenir chez moi, & laiſſai faire le reſte au Chirurgien ordinaire.

Deux jours après, l'on vint vers le ſoir me prier de revenir la voir le lendemain matin, le plutôt qu'il me ſeroit poſſible, je trouvai en arrivant qu'elle venoit de mourir. Son corps fut ouvert; & nous trouvâmes par l'ouverture, qu'il s'étoit formé un abſcès entre la plèvre & la cinquiéme & ſixiéme des vraies côtes inférieures, dont la matière avoit rongé la plèvre & les muſcles intercoſtaux, pour ſe répandre tant au-dedans de la capacité de la poitrine & ſur le diaphragme, que ſous les tégumens, où il formoit une médiocre tumeur, remplie d'un pus, dont l'odeur étoit inſupportable.

Le perioſte dont les côtes étoient recouvertes, étoit tout rongé, & les côtes même étoient profondément cariées, & même perforées, comme ſi l'on y avoit appliqué le trépan. Je n'ai pû ſçavoir quand, ni comment ce mal avoit commencé, ni ſi la défunte avoit eu quelque pleureſie, dont l'abſcès ait été la ſuite : quoiqu'il en ſoit, je ſuis perſuadé que ce funeſte événement n'a pas été l'effet de la groſſeſſe, ni de l'accouchement, & qu'il a eu

une

une cause plus éloignée, dont la profonde carie des côtes, est une preuve inconteſtable.

RÉFLEXION.

ON prétend, avec raiſon, qu'une hydropiſie telle qne je l'ai rapportée, au commencement de l'Obſervation, n'étoit pas guériſſable, étant cauſée par un ſquirre au foie, parce que pour détruire l'effet, il faut ôter la cauſe; cependant il faut conſidérer, qu'en tirant les eaux d'un hydropique, on le ſoulage à l'inſtant, d'un fardeau qui lui eſt onéreux, & qui le feroit périr beaucoup plutôt, ſans ce ſecours; ce qui eſt une raiſon valable de pratiquer cette opération, tant que le malade la peut ſoutenir, puiſqu'en la faiſant, ſi l'on n'obtient pas une guériſon radicale, on ſoulage au moins le malade, & on lui prolonge la vie pendant quelque temps : outre qu'il y a nombre d'exemples de malades, qui ayant ſouffert la ponction une ſeule fois, ont été abſolument guéris de la maladie; ce qui n'eſt pas une conſéquence pour la malade en queſtion, qui n'en pouvoit pas guérir que ſon ſquirre n'eût été guéri auparavant, quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence d'y réuſſir.

Pour ce qui eſt de l'abſcès, qui ſe manifeſta quelques jours après l'accouchement de la malade, je ne crois pas avoir rien à me reprocher de ne l'avoir pas ouvert ſur le champ. 1°. Parce que je n'étois appellé, dans l'abſence de ſon Chirurgien ordinaire, que pour donner mon avis, & que ce Chirurgien devoit revenir inceſſamment. 2°. Quand je lui aurois fait cette ouverture à l'heure même,

le désordre que la malignité de la matière, & son séjour avoient produit dans l'intérieur, n'auroit pas laissé de la faire périr de la même manière.

Ce qu'il y a de plus étonnant, est qu'un si grand abscès, qui avoit commencé à se former depuis long-temps, n'avoit point empêché que l'accouchement ne se fût fait à l'ordinaire, & que les symptômes d'une suppuration formée, n'aient parû qu'après l'accouchement, & la fougue du lait appaisée. C'est-là un de ces cas extraordinaires qui se présentent dans la pratique, & qu'on ne peut expliquer que par des conjectures fort incertaines.

Quoique mon dessein ait toûjours été de n'écrire que ce que j'ai vû & fait moi-même, sans me rendre garant des faits d'autrui, il y a pourtant des maladies si particulières, que l'on ne peut, sans faire tort au Public, n'en pas faire le détail, & les ensévelir dans l'oubli; ce seroit les soustraire à l'instruction de tous ceux de notre profession, qui en peuvent profiter. Je rapporterai donc celle-ci, quoique je n'y aie été appellé qu'en qualité de Consultant; mais elle a eu des accidens si extraordinaires, & si surprenans, que je m'applaudis d'y avoir été appellé par M. Hanouel, notre Confrère, qui étoit le Chirurgien ordinaire du malade, pour en être le témoin.

OBSERVATION LVIII.

EN l'année 1713, M. Hanouel, notre Confrère, fut mandé au Bourg de Sainte Croix, situé à deux lieues de cette Ville, pour voir un pauvre homme, nommé Lalande, qui étoit attaqué depuis plus de quarante jours d'une très-

fâcheuse maladie. On ne put lui faire aucune relation, sur laquelle il pût établir la cause de son mal, la misere du malade l'ayant obligé de se mettre entre les mains de ces personnes charitables, qui se font un plaisir de secourir de pauvres malades, qui sans elles seroient abandonnés à leur mauvais sort; souvent néanmoins par leur faute, parce qu'il n'y a point de Chirurgiens dans les Villes voisines, qui ne les secourussent volontiers, s'ils en étoient requis; ce que l'on peut bien assurer de tous ceux de notre Ville, dont pas un n'a jamais refusé de s'acquitter de satisfaire à ces œuvres charitables, quand elles lui ont été proposées.

Quoiqu'il en soit, M. Hanouel fut appellé vers ce pauvre homme, auquel il trouva un emphysème, si généralement répandu sur tout son corps, qu'il n'y avoit aucun endroit qui en fût exempt, & qui augmentoit considérablement son volume d'un jour à l'autre; le tout accompagné d'une douleur fixe au-dessous de l'angle inférieur de l'omoplate, où l'on distinguoit une éminence particulière, indépendante de l'emphysème universel, & que l'on appercevoit un peu au-dessus de l'enflûre générale sur laquelle M. Hanouel fit appliquer un cataplasme maturatif.

Ayant été averti de m'y trouver le lendemain, M. Hanouel, à la levée du cataplasme, sentit au tact une fluctuation profonde; & l'ayant pareillement touchée, convaincus l'un & l'autre de la matière qui étoit contenue sous cet endroit particulier, nous nous déterminâmes à l'instant à en faire l'ouverture avec la lancette, sans pincer les tégumens, qui étoient dans une grande

tenſion, & qui furent enſuite ſuffiſamment dilaté avec les ciſeaux ; & cela, à quatre travers de doigt au-deſſous du lieu où il avoit apperçû cette tumeur particulière. Il ſortit d'abord au moins trois livres d'un pus mal conditionné, & très infect. Après cette grande évacuation, il porta le doigt au-dedans de l'ouverture, & il en trouva une, qui s'étoit faite entre la ſixième & ſeptième des vraies côtes inférieures, qui étoient dénuées de leur perioſte. C'étoit cette ouverture qui donnoit paſſage à l'air, qui ſortant de la poitrine, s'inſinuoit ſous les tégumens, & par ſucceſſion de temps avoit cauſé cet emphyſème général.

Ce qui ſortit d'abord de matière, n'étoit rien encore, à proportion de ce qu'en fournit cet abſcès après le panſement, & durant toute la nuit ; en ſorte que l'on fut obligé de changer trois fois le malade, entre le premier & le ſecond panſement, n'étant pas moins trempé, que s'il eût été plongé dans un bain, malgré la tente, les bourdonnets, les plumaceaux, l'emplâtre & le bandage. Nonobſtant cette exorbitante évacuation, & l'exceſſive enflûre de l'emphyſème, le malade n'avoit pas la reſpiration fort contrainte.

Après que la poitrine de ce malade ſe fût vuidée de cette quantité de matière, la ſuppuration diminua peu à peu, de même que l'emphyſème ; de manière que par des panſemens réguliers & méthodiques, & le bon régime, autant que l'on put le lui faire obſerver, la charité des perſonnes pieuſes fourniſſant au plus néceſſaire, M. Hanouel eut le plaiſir d'avoir guéri ce pauvre homme de deux grandes maladies, parfaitement & ſans retour.

RÉFLEXION.

DEUX emphyſèmes conſidérables, l'un dans la nouvelle Anatomie de feu M. *Palſin* ; l'autre, inſéré par feu M. *Méry* dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, m'ont porté à faire trouver place à celui-ci, dont je n'avois pas voulu faire mention dans la première édition de ma Chirurgie ; trouvant une grande différence entre les abſcès, & ces énormes emphyſèmes. Je vais d'abord rapporter ce que dit M. *Méry*, de la cauſe de l'emphyſème, à l'occaſion de l'ouverture qu'il fit d'un cadavre, qui la lui mit en évidence. Voici ſes termes.

» Ayant fait (dit M. *Méry*) une inciſion » à la peau, & autres tégumens, qui cou» vroient l'endroit des côtes rompues, je re» marquai aux muſcles intercoſtaux, une ou» verture preſque imperceptible ſans aucune » échymoſe. Enfin, ayant ouvert la portion » ſupérieure, une petite portion de la mem» brane qui envelope le poumon y étoit unie » d'une part ; & de l'autre, elle étoit atta» chée à une partie des côtes rompues ; il ne » s'étoit cependant écoulé aucune goutte de » ſang du poumon dans la capacité de la » poitrine, ce qui me parut un fait fort ſin» gulier.

» Après cela (continue M. *Méry*) il eſt » aiſé de découvrir la route qu'a pris l'air, » pour former cet affreux emphyſème. En effet, » il eſt viſible, que du total de l'air qui en» troit par la trachée-artère dans le poumon, » pendant la dilatation de la poitrine, une par» tie a dû, dans le temps de ſon rétréciſſe-

» ment, en ſortir par le même canal, & l'autre
» s'échapper par des cellules du poumon, par
» l'ouverture de ſa propre membrane déchirée,
» ſortir par la petite plaie des muſcles inter-
» coſtaux, & s'inſinuer dans le tiſſu de la
» membrane véſiculaire, parce que la réſiſ-
» tance s'eſt trouvée plus foible que l'effort de
» l'air qui la pénétroit.

» Car il n'y a nul apparence qu'il s'y ſoit
» inſinué pendant la dilatation de la poitrine,
» parce qu'en ſe dilatant, elle ne peut forcer
» autant d'air à entrer dans le poumon, qu'il
» s'en trouve aux environs, dont elle prend la
» place, & qu'alors elle ſe donne au-dedans
» d'elle même autant de capacité, qu'elle oc-
» cupe d'eſpace au-dehors : ainſi l'air n'a pas
» pû s'inſinuer dans la membrane véſiculaire
» pendant la dilatation de la poitrine; ce n'eſt
» donc que pendant ſon rétréciſſement qu'il
» a pû pénétrer cette membrane, parce qu'il
» y eſt entré ſans cauſer de douleur au bleſſé,
» & que même il n'en ſentoit point en quel-
» qu'endroit de ſon corps qu'on preſſât la peau,
» ſous laquelle on faiſoit fuir l'air.

Il me ſeroit fort inutile de pouſſer ce rai-ſonnement plus loin que ce ſçavant Académi-cien; il me ſuffit de pouvoir expliquer le fait dont j'ai parlé dans l'Obſervation, par les mê-mes raiſons, & de faire voir que l'air ſorti par la plaie de celui-là, eſt ſorti par l'ouverture qui s'eſt trouvée entre les deux côtes de celui-ci; à la ſeule différence, que celui-ci eſt l'effet d'une cauſe interne, & l'autre d'une cauſe ex-térieure; que les côtes étoient rompues à celui-là, & qu'elles avoient ſeulement été découver-tes à celui-ci, par le long ſéjour du pus, joint

à l'acrimonie qu'il y avoit contractée, & que ce même pus âcre & corrosif pouvoit avoir entamé quelque légère portion de la membrane du poumon, qui avoit fourni la quantité d'air qui s'étoit glissé dans toutes les cellules de la peau en général, & dont elles étoient remplies par le défaut d'ouverture aux tégumens, qui ne lui permettoit pas de sortir au-dehors.

Ce qui me persuade que la membrane dont le poumon est recouvert, & qui lui sert d'enveloppe, étoit en son entier dans la jeune femme qui fait le sujet de l'Observation précédente, ou que les muscles intercostaux externes ont résisté à la quantité de matière qui se forma au-dedans de la poitrine, pendant le temps qu'elle y fut enfermée.

Desorte qu'il y a bien de l'apparence que le siége & le principe de cet abscès énorme, fut formé entre les muscles intercostaux internes & la plèvre, puisque les côtes se trouvèrent excoriées, & que ce même pus ayant ulcéré la plèvre, au lieu de s'épancher dans la poitrine, avoit produit ce même effet sur les muscles intercostaux tant internes qu'externes, pour se manifester comme il fit au-dessous des tégumens; mais sans aucun emphysème, puisqu'il n'y avoit aucune éminence ni enflûre, que celle que j'ai rapporté être de la grosseur de la moitié d'un œuf de poule, nonobstant l'ouverture qui se rencontroit à la poitrine, sans ouverture aux tégumens; ce qui fait voir qu'il n'en sortoit aucun air, & qu'autrement il se seroit fait un emphysème, comme au précédent blessé.

Si cette jeune femme avoit souffert avant sa grossesse une pleurésie ou quelque douleur au

côté, il n'auroit pas fallu chercher ailleurs la cause de son abscès; mais je ne pûs avoir connoissance d'autre symptôme que la petite toux dont elle avoit été tourmentée, tant avant que pendant sa grossesse & après son accouchement; ce qui fait conjecturer que l'abscès commençoit dès-lors à se former.

Le pansement de ce grand abscès fut très-simple; M. Hanouel ne s'étant servi que du seul digestif, pour couvrir la tente, les bourdonnets, & les plumaceaux, avec l'emplâtre comme au premier appareil, sans injections, & avec un régime tel quel, selon ses moyens: le malade n'a pas laissé de jouir, après cette cure, d'une assez bonne santé pendant dix à douze années; ce qui fait connoître que la Chirurgie a de merveilleux succès, quand elle est secondée par la nature.

OBSERVATION LIX.

Au mois de Mai de l'année 1693, un Archer de la Maréchaussée, étant à la foire de Caën, fit, en tirant la porte de sa chambre, une chûte du haut de l'escalier en bas, de la hauteur de seize marches. Il ressentit une si grande douleur en l'hypocondre droit, (partie sur laquelle porta tout son corps en tombant) qu'il fut quelque temps prêt de suffoquer. Une contusion avec échymose parut en cet endroit, de la grandeur de la main, laquelle se termina par résolution en huit ou dix jours de temps, au moyen d'une compresse trempée dans l'eau-de-vie, qu'on lui conseilla de tenir continuellement dessus. Il lui resta néanmoins une espèce de tension en cette partie, accompagnée d'une petite fièvre entre-

coupée de petits friſſons, & une perte d'appétit ſi abſolue, qu'en quinze jours il étoit déchu de ſon embonpoint d'une manière à ne le pas reconnoître ; ce qui l'obligea d'avoir recours à M. Delaunay, Docteur en Médecine, ſon beau-frère, qui vint avec lui chez moi me conſulter ſur cet accident, léger en apparence, mais que je trouvai grand en effet, tant par rapport au lieu & à la manière dont il étoit tombé, qu'aux accidens qui avoient paru au temps la chûte, & à ceux qui avoient continué depuis cet accident. Après le rapport qu'il m'en eut fait, pour m'inſtruire à fond de ſon état, & de l'effet que cette chûte pouvoit avoir cauſé, je fis tenir le malade ſur le dos, les génoux élevés, & les talons près des feſſes : je trouvai une dureté conſidérable qui occupoit tout l'hypocondre droit ; ce qui me perſuada que le foie étoit la ſeule partie qui eût ſouffert dans cette violente chûte, à laquelle une inflammation conſidérable avoit ſuccédé, qui avoit donné lieu à cet endurciſſement ; & que les accidens dont ce malade avoit été continuellement tourmenté, depuis ſa chûte, & qui continuoient, donnoient un juſte ſujet d'appréhender que le foie n'eût une grande diſpoſition à s'abſcèder, ſuppoſé qu'il n'y eût pas déjà d'abſcès formé ; & quoiqu'il ſemble qu'un abſcès ne doive pas ſe former, ſans cauſer des douleurs plus violentes que celles dont le malade s'étoit plaint, il falloit conſidérer que le foie, en la compoſition duquel il entre peu de nerfs, n'en devoit pas par conſéquent cauſer de ſi violentes ; enſorte que les accidens qui avoient paru, ſuffiſoient pour le faire ſoup-

çonner : ce qui me porta à lui conſeiller de ſe faire ſaigner deux ou trois fois d'un jour à l'autre, de prendre des lavemens faits avec le petit-lait tout ſimple, ou la décoction émolliente, ſans miel, avec un emplâtre de ciguë, & de diachylon gommé, parties égales, étendu ſur un cuir d'une grandeur propre à couvrir entièrement tout le lieu où la dureté ſe faiſoit ſentir, & de laiſſer cet emplâtre pendant huit ou dix jours, le renouvellant de deux jours l'un.

Dix jours après, je fus priés d'aller voir ce malade chez lui, avec M. de Launay. Je trouvai (ayant levé l'emplâtre) à l'extrémité de la ſeconde ou troiſième des fauſſes-côtes, une tumeur de la groſſeur d'une aveline, qui rétrogradoit dès que j'appuyois deſſus, mais qui reprenoit auſſitôt ſa même forme. Après avoir pendant plus d'une heure examiné cette alternative d'élévation & d'abaiſſement, je m'aſſurai que ce mouvement ſi varié ne pouvoit être l'effet que du flot de la matière d'un abſcès; que ce malade ne s'étant plaint d'aucune douleur depuis le temps de ſa chûte, ou peu après, & que ne s'appercevant d'aucun autre ſentiment douloureux, que d'une eſpèce de tenſion ou de péſanteur, c'étoit une marque aſſûrée, que le ſiége de l'abſcès étoit au foie, & que l'inflammation qui avoit précédé, l'avoit, ſelon toute apparence, rendu adhérent au péritoine; d'où il arrivoit que cette portion de pus qui procédoit de celui qui étoit contenu dans ce viſcère, ſe manifeſtoit par cette légère élévation de la ſurface des tégumens, & que la petite quantité qui y étoit contenue, rentroit au-

dedans à la moindre compreſſion que j'y faiſois : enſuite je remis l'emplâtre, après l'avoir rafraîchi.

Confirmé dans cette penſée par ce ſérieux examen, je fis connoître à Monſieur Delaunay & au malade, la néceſſité qu'il y avoit d'apporter un prompt remède à un mal ſi dangereux, & qu'il étoit à propos, pour ne rien déterminer légérement, d'aſſembler de ſçavans Médecins & des Chirurgiens expérimentés, qui examinaſſent de nouveau la maladie, & de cherher tous enſemble les moyens capables d'en empêcher le progrès, & la guérir, s'il étoit poſſible ; ce qui fut exécuté de la manière ſuivante.

Trois jours enſuite ſe trouverent chez ce malade Meſſieurs Doucet, Quetteville, Fortin, & Delaunay, Docteurs en Médecine, avec Meſſieurs des Roſiers & de Saint Martin peres, anciens Chirurgiens très-expérimentés, & moi. Comme j'étois le plus jeune, & que c'étoit ma pratique, je commençai par faire remarquer à ces Meſſieurs que ce malade ayant dîné pleinement, avec les autres circonſtances que j'ai rapportées ci-deſſus, étoit tombé ſur un eſcalier, de la hauteur de ſeize degrés. Je leur détaillai enſuite tout ce qui étoit arrivé au bleſſé depuis ſa chûte, juſqu'à l'examen plus ſérieux que j'en avois fait il y avoit trois jours, qui m'avoit donné lieu d'appercevoir enfin une petite tumeur ſur l'hypocondre droit, qui jointe aux circonſtances que je leur avois déſignées, me faiſoient ſoupçonner un abſcès au foie.

Comme il s'agiſſoit d'une maladie appartenante à la Chirurgie, Meſſieurs les Médecins prièrent Meſſieurs des Roſiers & de Saint

Martin de toucher & d'examiner la tumeur, laquelle, quoique petite, paroiſſoit beaucoup mieux que quand je l'avois découverte trois jours auparavant : ces Meſſieurs aſſûrerent n'y trouver aucune ondulation, ni même rien qui en approchât.

M. des Roſiers dit qu'abſolument il n'y avoit rien; mais que faiſant réflexion à la fidélité de mon rapport, tant de la chûte, des accidens dont elle avoit été ſuivie, qu'à l'état où le malade ſe trouvoit, il ne diſoit pas que dans la ſuite il ne s'y pût former un abſcès. Je rompis pour lors le ſilence que j'avois religieuſement gardé juſqu'à ce diſcours problématique, & je dis à M. des Roſiers qu'il me connoiſſoit trop bien, pour me croire capable de me laiſſer duper ; que tant qu'il avoit dit qu'il n'y avoit rien, c'étoit parler juſte & déciſivement ; qu'il falloit ſe déterminer ſoit à ſe tenir ſur la négative, ou à chanter la palinodie, & prendre l'affirmative en parlant net & ſans ambiguité; que pour moi je ſoûtenois ce que j'avois avancé d'abord, qu'il y avoit un abſcès fait & formé dans la ſubſtance du foie de ce malade, & cela auſſi certainement que j'avois cinq doigts à la main. Voilà, continuai-je, Meſſieurs, comme je parle, le temps décidera lequel de nous a le plus de raiſon; nous nous en allâmes tous enſemble. Monſieur Doucet, plus proche voiſin du malade qu'aucun des autres Médecins, étant prié de continuer à le voir, commença à ſe déſiller les yeux ſur cette petite éminence que je leur avois fait remarquer, qui de la groſſeur d'une aveline, qu'elle étoit pour lors, étoit devenue comme une groſſe noix, & il la toucha tant de fois, & à des temps

si différens, qu'il commença à s'appercevoir que j'avois raison, & conseilla que l'on vînt incessamment me prier de retourner, avec les Médecins & les Chirurgiens qui avoient été de la première Consultation. Les Médecins le firent volontiers, mais les Chirurgiens le refuserent. Je pris seulement un Garçon avec moi; & dès que j'eus fait l'appareil, je pinçai la peau d'un côté, pendant que ce Garçon en fit autant de l'autre. Je coupai avec le bistouri droit jusqu'au bas la portion des tégumens, que nous tenions pincée; & l'ayant ensuite lâchée, la portion de la matière qui formoit cette éminence, parut pousser celle du péritoine & des muscles au-devant d'elle; de manière qu'au moyen d'une légère ponction de lancette, que je traînai pour que l'ouverture fût proportionnée à celle de la peau, il sortit près d'une livre & demie de pus. Je pansai cet abscès avec une tente à tête de charpie séche, attachée d'un fil double, que je laissai pendre au-dehors, quelques bourdonnets à côté de cette tente, dans les tégumens seulement, un plumaceau plat, un emplâtre & un bandage contentif par-dessus le tout. Je continuai ce pansement en couvrant les tentes, bourdonnets & plumaceaux, d'un simple digestif, avec la térébenthine, le jaune d'œuf & le miel rosat, & une injection déterfive avec l'orge, le plantain, l'aigremoine & le miel rosat; & cela deux fois chaque jour, l'espace de vingt-deux jours, pendant lequel temps, il sortoit presqu'autant de pus à chaque pansement, jusqu'aux trois derniers jours que ce pus se tarit presqu'entièrement, & à proportion que les forces du

malade diminuerent. Il mourut enfin, & l'on connût par l'ouverture du cadavre, que je fis en présence des Médecins, que l'abſcès qui s'étoit formé au milieu du foie, dans ſa partie convéxe, avoit donné lieu à une déperdition de ſubſtance conſidérable, qui s'étoit convertie en pus; je tournois mon poing tout à l'aiſe dans la poche de l'abſcès, & le reſte du foie étoit ſi intimement attaché au peritoine, que la matière avoit trouvé plus de facilité à ſe faire une route du côté des muſcles & des tégumens, qu'à rompre les attaches qui uniſſoient ces parties; ſans quoi cette matière par ſon propre poids ſeroit tombée dans la capacité du bas-ventre, & auroit fait un abſcès à l'Aîne. Si ces Meſſieurs avoient examiné cette maladie avec autant d'attention que moi, quand ils y furent appellés la première fois, j'aurois ouvert cet abſcès dès ce moment, comme il étoit à propos; mais le malade n'en ſeroit pas moins mort.

RÉFLEXION.

CE ſeroit en vain que je répéterois la raiſon pour laquelle le foie eſt inſenſible; mais il paroît quelque neceſſité de dire que le ſang venant à paſſer ſucceſſivement dans ce viſcère, qui ſe trouve affecté d'une chaleur extraordinaire, il s'y aigrit & s'y corrompt en partie; que cette portion eſt portée avec le tout au cœur, qui ſe décharge de cette matière corrompue,& la répand ſur toutes les parties membraneuſes, qui s'en ſentant irritées, donnent occaſion au friſſon dont la chaleur eſt la ſuite,

de la même manière que l'abſcès & la ſuppuration le ſont de cette chaleur. Ce qui ſe juſtifie parfaitement bien dans le cours de cette maladie, à l'examiner dès ſon commencement, & en la ſuivant juſqu'à ſa fin; car entre pluſieurs accidens que l'on y peut remarquer, je n'en trouve pas un plus ſurprenant, que de voir une cavité au milieu de la ſubſtance de ce viſcère, d'une grandeur à y tourner le poing tout à l'aiſe, à l'endroit où cet abſcès s'étoit formé, ſans qu'il ſe ſoit ouvert un ſeul vaiſſeau, quelque conſidérable que fût la ſuppuration qui s'y fit, quoique ce viſcère en renferme une ſi prodigieuſe quantité, qu'il ne paroît pas poſſible d'en enlever la moindre portion ſans en ouvrir pluſieurs; outre cette multitude de glandes conglomerées dont il eſt formé, & dont il n'y en a aucune qui ne reçoive pluſieurs tuyaux, pour ſéparer la liqueur qui y doit être filtrée dans l'ordre naturel, qui s'étant trouvées détruites & conſommées dans cette grande déperdition de ſubſtance, qui auroit dû faire tomber ce malade dans une jauniſſe univerſelle de tout le corps, avec les urines & les matières fécales teintes de la même couleur, par le défaut de ſéparation de cette liqueur, ſans néanmoins que cela ſoit arrivé.

L'on peut, à la vérité, me dire que ce qui reſtoit du foie, devoit être plus que ſuffiſant pour faire cette ſéparation; mais quand on fera attention, que dès la première fois que j'examinai ce malade, je trouvai une grande dureté à l'hypochondre droit, que cette dureté ne pouvoit être autre choſe que le foie, & que rien n'eſt plus capable de priver les glandes de leur action, qu'une dureté de cette nature, qui

en resserrant par trop les tuyaux qu'elles contiennent, empêche la liqueur d'y couler, dont par conséquent il doit s'ensuivre une obstruction, laquelle, par le reflux de cette humeur arrêtée, doit donner occasion aux accidens dont je parle.

Quelque expérience que ces Messieurs les Chirurgiens pûssent avoir, il ne leur fut pas possible de se mettre au fait de cette maladie par le tact, qui néanmoins étoit l'unique moyen d'y réussir; & je puis dire qu'il n'y eut que la fermeté avec laquelle je soûtins ce que j'avois avancé, qui fit revenir Monsieur Doucet du doute où il étoit, & qu'il ne se rendit que quand il vit quelque chose de plus, quoiqu'il m'honorât de son entière confiance, parce que je ne l'ai jamais trompé, ce qui l'avoit fait se déclarer mon Protecteur & mon ami intime; aussi fut-il le premier à faire connoître la nécessité qu'il y avoit à me faire revenir, & il ne manqua pas d'être présent à l'ouverture, ainsi que les autres Médecins; mais MM. les Chirurgiens, mes Confrères & mes Anciens, refuserent d'être témoins du contraire de ce qu'ils avoient si absolument affirmé. L'ouverture ne s'en fit pas moins bien; si le succès n'en fut pas heureux, il faut s'en prendre à la maladie, qui d'elle-même, par rapport à la partie affligée, étoit absolument mortelle.

J'ai traité un Garde de Monsieur de Matignon, d'un abscès en l'hypocondre droit, au-dessus du foie, où il se fit une si grande déperdition de substance aux parties contenantes, communes & propres, que le foie se trouva découvert de la grandeur de la main, qui s'ulcera dans la suite; nonobstant quoi le malade

lade vécut plus d'un mois, sans qu'il s'ouvrît le moindre vaisseau : ces deux abscès ont été les plus grands de cette espèce qui me soient tombés entre les mains, & où j'ai le plus remarqué l'absolue insensibilité du foie; car ce Garde ne s'appercevoit pas que je le touchâsse, quoique je le fisse souvent exprès avec mes doigts ou mes instrumens.

OBSERVATION LX.

Au mois de Septembre 1711, on m'envoya chercher de la part d'une Dame de cette Ville, que j'avois accouchée plusieurs fois, & qui, dans la durée de ses couches, étoit sujette à une douleur qui se faisoit vivement sentir vers la partie cave du foie, environ le lieu où le *colon* touche la vésicule du fiel, précédée & suivie de petits frissons, & qui étoit très-sensible, pour peu que l'on touchât ou que l'on vînt à presser cet endroit, seulement du bout du doigt, dont elle étoit tourmentée pendant cinq à six jours, & ensuite délivrée par le vomissement, après quoi elle se portoit bien le reste du temps de ses couches, qui n'alloient que de bien en mieux. Cette douleur m'inquiéta la première fois qu'elle s'en plaignit, à cause de ce frisson; mais la malade me releva de mon inquiétude, en me disant qu'elle étoit sujette à sentir cette douleur qu'elle souffroit depuis l'âge de dix ans, qu'elle avoit commencé d'avoir ses menstrues; & que presque toutes les fois qu'elle les avoit eues depuis ce temps-là, elle avoit été atteinte de cette même douleur, précédée de ces petits frissons, dont elle avoit toujours été délivrée

par le vomissement ; ce qui me fit régarder cet accident pendant ses autres couches, comme une chose où la nature s'étoit assujettie, sans pouvoir s'en délivrer.

S'étant relevée d'une quatrième couche, & s'étant trouvée quinze jours après fort indisposée, elle m'envoya prier de la voir ; je la trouvai se plaignant de grandes lassitudes dans les bras & dans les jambes, & de violentes douleurs vers les lombes & les reins ; ce qui me porta à lui dire, que tous ces accidens survénans quelque-temps après ses couches, étoient des marques certaines que la nature, qui s'étoit oubliée jusqu'à ce temps-là, alloit reprendre son cours ordinaire ; qu'elle n'avoit qu'à prendre un lavement, & demeurer en repòs, ce qu'elle exécuta pendant la journée ; & quand j'allai la voir le lendemain, je trouvai que ma prédiction avoit eu son effet, & qu'elle avoit cette douleur précédée d'un leger frisson, qui commençoit à se faire sentir à la manière accoûtumée ; à la différence que ses menstrues cesserent, mais que cette douleur persévera, laquelle, au lieu de causer un vomissement, à l'ordinaire, fut suivie d'un léger cours de ventre ; & comme j'étois absent, l'on fit venir avec les Médecins, & un Maître Chirurgien de cette Ville, un autre Médecin d'une Ville prochaine, qui commençoit à ouvrir sa pensée, lorsque j'arrivai, sur l'état où il trouvoit cette malade, ce que c'étoit que sa maladie, où elle avoit son siége, & la cause de ses douleurs, disant,

Que sa maladie étoit une suite de ses couches, qu'il regarderoit le frisson qui avoit paru comme le présage ou l'avant-coureur d'un abscès, si la malade n'y avoit pas été sujette

depuis long-temps ; que le siége de sa douleur étoit au foie, & qu'elle marquoit un squirre formé à ce viscère ; & pour l'assûrer, il rapporta l'exemple d'un Paticulier qu'il avoit vû, auquel il s'en forma un, qui, pendant ce temps, lui causoit de cruelles douleurs, & de plus insupportables encore après qu'il fût formé.

Pour moi, je commençai par dire, *primò* Que la douleur, accompagnée de frisson, que la malade souffroit, quoique présage ou avant-coureur d'un abscès, étoit moins à appréhender chez cette personne, qu'à l'égard de toute autre, par rapport au temps qu'il y avoit, qu'elle en étoit tourmentée, sans qu'elle en eût ressenti de plus fâcheux effets ; qu'il y avoit cependant quelque différence entre les précédens accès de ces douleurs, & celui qu'elle souffroit actuellement ; puisque ces douleurs s'étoient ordinairement terminées par le vomissement, au lieu que le cours de ventre s'y trouvoit substitué. *Secundò* : Que les autres fois, ces symptômes disparoissoient avec les menstrues, ou les couches, & qu'à cette fois ils perseveroient. *Tertiò* : Qu'enfin, les plaintes que la malade faisoit lorsqu'on appuyoit le bout du doigt sur l'endroit douloureux, étoient une marque d'une douleur obstinée, qui par conséquent devoit occuper d'autres parties que le foie, & avoir une cause toute différente de celle sur laquelle M. le Médecin établissoit la maladie ; & que toutes ces circonstances méritoient une attention particulière.

Qu'à l'égard du siége de la douleur, que Monsieur le Docteur faisoit résider au foie,

c'étoit un viſcère dans la compoſition duquel il n'entre que peu de nerfs ; & comme il n'y a que les nerfs qui portent le ſentiment à une partie, le foie en recevant peu, il devoit être ſans ſentiment ; qu'il s'y en portoit un (1) petit, mais que ſans pénétrer ſa ſubſtance, il ſe diſtribuoit ſur ſa ſuperficie, en ſorte qu'il formoit en s'élargiſſant cette membrane ſi mince & déliée dont on le trouvoit recouvert, qui n'eſt capable, tout au plus, que de lui communiquer un ſentiment très-obſcur : ce que je prouvai par les deux Obſervations précédentes, & celle que je rapporte dans le Traité des Plaies ; ſuppoſé que la choſe eût beſoin de preuve, puiſqu'il n'y avoit que ce Monſieur qui fût perſuadé que le foie eſt ſenſible.

Et qu'enfin, ce prétendu ſquirre, auquel Monſieur le Médecin rapportoit la cauſe des douleurs que ſouffroit la malade, n'étoit pas plus ſoûtenable, puiſque pour le prouver, il ſuffiſoit de ſçavoir ce que c'étoit que le ſquirre, qui eſt une des quatre tumeurs vraies, accompagnée de dureté, & exempte de douleur. Comment donc, dis-je, alors, Monſieur peut-il avancer qu'une tumeur qu'il traite de

(1) On ne ſait ce que c'eſt que ce petit nerf, qui ſans pénétrer la ſubſtance du foie, ſe diſtribue à la ſuperficie de ce viſcère. Il eſt très-vrai que les abſcès qui ſe forment dans l'intérieur du foie ſont ordinairement peu douloureux, pendant que ceux qui naiſſent à ſon extérieur le ſont quelquefois beaucoup, & que cette différence doit être cauſée par la manière dont les nerfs s'y répandent ; mais leur diſtribution n'eſt pas aſſez connue pour que l'on puiſſe s'exprimer comme le fait l'Auteur.

ſquirreuſe, peut cauſer cette grande douleur au foie qui eſt inſenſible ?

Je remarquai en cette occaſion le peu de plaiſir qu'il y a à parler devant des gens prévenus. La compagnie étoit nombreuſe, ce Médecin n'eut autre choſe à me répliquer, ſinon que ce petit nerf faiſoit voir que le foie étoit ſenſible ; ce qui étoit moins me contredire, que jetter de la poudre aux yeux, & ſe tirer d'affaire par un faux-fuyant. Je lui dis pour toute réponſe, qu'ayant prévû cette difficulté, je l'avois levée en même temps.

Mes raiſons n'ayant pas été écoutées, & tous ceux qui étoient préſens auſſi-bien que la malade, s'étant prévenus mal à propos de ce prétendu ſquirre, qui étoit un véritable abſcès, je laiſſai cette Dame aux ſoins de ces Meſſieurs. Cet abſcès continua de cauſer des douleurs conſidérables pendant plus de deux ans, & groſſit juſqu'à ce que le kyſte qui le contenoit, ſe rompit ; après quoi il ſortit par les urines du pus qui étoit d'une puanteur inſupportable ; & cette évacuation fut en ſi grande quantité, & dura ſi long-temps qu'à la fin la Dame s'en eſt tirée, grace à la nature & à ſon bon tempéramment, malgré l'ignorance de tous ceux par qui elle fut traitée, dont aucun ne connut ſa maladie, & qui n'ont pourtant pas laiſſé de recevoir les complimens de la guériſon, comme ſi elle leur avoit été dûe.

Réflexion.

Ne ſemble-t-il pas, à examiner la première cauſe de cette maladie, & la manière dont elle s'eſt terminée, que la nature ne faiſoit pas moins

un amas vers la véſicule du fiel, d'une matière particulière, qu'elle en faiſoit dans les vaiſſeaux, depuis le temps que les menſtrues avoient ceſſé juſqu'au temps de leur retour; & que la même raiſon qui faiſoit ouvrir les vaiſſeaux, pour ſe décharger du ſuperflu par les parties baſſes, agiſſoit par le vomiſſement de la même manière, ſur le kyſte dans lequel cette tumeur étoit contenue, dans les premiers temps que ces différens amas avoient continué de ſe faire; & que cette évacuation s'étoit faite juſqu'à cette dernière fois, que cet amas n'ayant pû s'évacuer par la même voie, ſoit à cauſe que le lieu ſe trouva trop ſerré, dont s'enſuivit une obſtruction, ou par d'autres raiſons, qui firent que cette matière s'augmenta, auſſi-bien que le kyſte qui la contenoit, juſqu'à ce que ne pouvant ſouffrir une plus grande extenſion, il fut forcé de s'ouvrir, & de laiſſer échapper le pus qu'il contenoit au-dedans de la capacité du bas-ventre: ce pus, par ſon trop long ſéjour, avoit acquis une odeur ſi étrange, qu'à peine pouvoit-on reſter dans le corps de logis où étoit cette malade; ce qui n'auroit pas été, ſi elle avoit été traitée par des Chirurgiens qui euſſent eû quelque expérience, parce qu'ils n'auroient pas manqué d'appliquer des cataplames émolliens, & maturatifs, & d'autres remèdes (1)

(1) Il eſt plus que douteux que les topiques euſſent déterminé la matière de cet abſcès à ſe porter au dehors. Il étoit ſitué trop profondément pour qu'on pût l'eſpérer. Son entière évacuation par les urines, ne permet pas de croire qu'il eût ſon ſiége dans le foie; mais auſſi on ne peut dire poſitivement

propres à préparer la matière, & à la disposer à se produire au-dehors pour être évacuée, au moyen de l'ouverture qui se seroit faite, soit par l'effet des remèdes, ou par la lancette; évacuation qui auroit été suivie d'une cure radicale, de manière que la malade n'en auroit jamais dû appréhender le retour, non plus que celles qui font le sujet de plusieurs Observations que j'ai rapportées, tant dans ce Traité, que dans celui des Accouchemens; au lieu que cette cure n'étant que pailliative, la Dame a été sans cesse exposée aux dangers d'une récidive; ce qui ne seroit pas arrivé si ces Messieurs, au lieu d'observer si réligieusement le silence, eussent sçû ou voulu distinguer, lequel du Médecin ou de moi avoit raison; mais la crainte de me rendre la justice qui m'étoit dûe, qui sans doute auroit obligé la compagnie de m'applaudir, firent si bien, que pour avoir justement caracterisé la maladie, comme la suite le fit voir, je manquai d'être sifflé; ce qui fit que je ne vis plus cette Dame, ayant été appellé à d'autres, où mes raisons mieux goûtées eurent aussi un meilleur succès.

OBSERVATION LXI.

LE 9 Février 1725, la femme d'un Avocat de cette Ville, accoucha fort heureusement d'un enfant extraordinairement gros, de même que l'arrière-faix, qui néanmoins fut tiré bien

---

le lieu où il étoit situé. Les secours de la Chirurgie s'étendent rarement jusqu'à ces sortes de maladies, & c'est beaucoup trop présumer d'eux, que de penser qu'ils puissent y être utiles.

entier ; nonobstant quoi l'Accouchée se plaignit dans le moment, de souffrir une douleur vive & piquante vers l'aîne, du côté gauche. Cette douleur ayant résisté à tous les remèdes que l'on jugea à propos d'employer, dans l'intention de la dissiper, ou du moins de la diminuer, sans qu'il parût rien, sinon ce qui est fort ordinaire, à l'égard des vuidanges, qui coulerent autant bien, & aussi long-temps que la malade avoit coutume de les avoir avant cette dernière grossesse, sans avoir été accompagnées d'aucune mauvaise odeur, ni d'aucune autre accident; ensorte que six semaines après l'accouchement, la nature reprit son cours ordinaire dans la même quantité, & aussi long-temps qu'elle faisoit avant la grossesse. Cette malade s'étant mieux trouvée, sans être tout-à-fait guérie, mais ayant son ventre gonflé, se releva, & fut à l'Eglise. Cette disposition incertaine dura quelque temps, sans ressentir qu'une très-légère douleur au même endroit, jusqu'à la fin du mois de Mai, qu'elle augmenta, sans que par l'examen le plus exact l'on trouvât aucune dureté à l'endroit douloureux.

Je fus enfin prié, dans le mois de Juin, de voir cette malade, à laquelle je ne trouvai, non plus que ceux qui l'avoient vûe avant moi, rien sur quoi je pûsse appuyer mon jugement, quoique la douleur devînt de plus en plus fâcheuse ; mais ayant été prié avec instance d'en prendre soin, je remis au temps & à l'effet des remèdes que j'y appliquai, à me faire connoître cette maladie. J'y appliquai un emplâtre fait avec parties égales de diachylon gommé, de mucilage, & de mélilot, un plumaceau couvert de suppuratif &

d'althæa, de la grandeur d'un demi-écu, à l'endroit où la douleur, en touchant la partie malade se faisoit le plus vivement sentir; & quelques jours ensuite je trouvai, en touchant, une espèce de dureté au côté gauche du nombril, ou plutôt à une distance égale, ou à peu près, entre la crête de l'os des îles, & l'ombilic, de même qu'entre cette crête de l'os des îles, & les cartilages des dernières fausses côtes inférieures.

N'ayant touché le ventre de cette malade, que pendant qu'elle étoit couchée sur le dos, & m'ayant été dit qu'elle l'avoit extraordinairement grand étant de bout, & beaucoup plus qu'en cette situation, je la fis lever, afin de me mettre au fait de cette particularité, persuadé qu'elle me fourniroit quelqu'autre indice; car il étoit aisé de connoître qu'elle l'avoit grand : mais j'en rapportois plutôt la cause à la nature, joint aux grossesses précédentes, qu'à cet accident particulier, dont je fus éclairci au moment qu'étant levée, je mis la main à plat dessus; je fus étonné de lui trouver une hernie, non ombilicale, mais ventrale, qui étoit occasionnée par la division des deux muscles droits, en leur partie moyenne & inférieure, directement depuis la partie inférieure de la région ombilicale jusqu'aux os pubis, dans le progrès de laquelle se trouvoit aussi comprise celle des muscles pyramidaux, qui ayant facilité la dilatation du péritoine, avoit donné lieu à cette fâcheuse maladie, n'étant pas d'une grosseur moins considérable que celle des deux poings d'un homme, ou d'un moyen balon, laquelle, jusqu'à ce temps avoit été parfaitement ignorée, & qui me surprit d'autant plus, que j'aurois crû la chose impos-

ſible, ſi je ne l'avois pas vûe & touchée; & cette hernie, toute groſſe qu'elle étoit, s'effaçoit preſque entièrement dès que la femme étoit couchée ſur le dos.

La dureté en queſtion, qui fait le ſujet de cette hiſtoire, toute différente de cette hernie ventrale, ayant augmenté en groſſeur, accompagnée de picotemens ſi vifs, qu'ils égaloient des coups d'alêne, donna occaſion, par mon conſeil, à une aſſemblée de deux Médecins & de trois Chirurgiens, pour avoir leur avis ſur cette maladie, aſſez particulière dans ſon genre.

Comme le ſoin de la malade m'étoit confié, j'en fis le rapport au juſte : qui fut, que vû la ſituation de la douleur, le temps qu'elle avoit commencé à ſe faire ſentir, & celui auquel elle s'étoit fait mieux connoître, joint aux accidens qui l'accompagnoient, qui étoient la dureté, les picotemens, & les élancemens, qui donnoient occaſion à des douleurs vives, dont je tirois deux indications; l'une, du ſquirre, par ſa dureté; & l'autre, d'une tumeur humorale, par les accidens qui s'y faiſoient ſentir, & ſur tout, des douleurs vives, accompagnées de picotemens & d'élancemens, que la malade diſoit être ſemblables à des coups d'alêne; ce qui m'avoit ſuggeré deux indications, au ſujet des remèdes dont je m'étois ſervi juſqu'alors; dont l'une étoit de réſoudre & de ramollir; & l'autre d'aider à la ſuppuration, ſuppoſé que la nature continuât d'y marquer du penchant, comme il y avoit tout lieu de l'eſpérer, & que ces vûes ſe trouvoient parfaitement remplies dans l'uſage continué de l'emplâtre diachylon gommé, joint à ceux de mucilage, & de mé-

lilot, avec le plumaceau couvert de ſuppuratif & d'althæa, & appliqué ſur l'endroit le plus ſenſible de la tumeur ; dans l'eſpérance que ces remèdes, joints au temps, pourroient mettre la maladie en état d'en pouvoir mieux juger ; mais que ces remèdes ayant eû ſi peu de ſuccès, & vû la triſte ſituation où cette longue maladie réduiſoit la malade, auſſi-bien que l'accouchement, auquel on en pouvoit rapporter la cauſe, quoiqu'il ſe fût heureuſement terminé, l'on pouvoit conjecturer que quelques-unes des parties intégrantes de la matrice, telle que peut être la trompe, ou le teſticule de ce côté-là, ſoit l'un des deux en particulier, ou tous les deux enſemble, paroiſſent y avoir beaucoup de part, ne m'étant point apperçû dans les examens les plus précis que j'avois pû faire, d'aucune dureté ni douleur dans la partie intérieure de la région hypogaſtrique, mais ſeulement à l'endroit marqué.

Les avis ayant été partagés ſur cet expoſé, il fut réſolu de continuer les mêmes remèdes, dont l'uſage n'ayant pas eû un plus heureux ſuccès, & la maladie ayant au contraire toujours augmenté, la malade, par le conſeil que je lui donnai, fit prier ces mêmes Meſſieurs de revenir.

Ces Meſſieurs étant arrivés, je leur fis remarquer combien cette dureté avoit augmenté, & s'étoit étendue dans toutes ſes dimenſions, depuis le jour qu'ils l'avoient vûe, ſon origine, ſon progrès, ſon étendue, ſa conſiſtance, ſa figure, ſa ſituation ; enfin la concavité & la convexité qu'on pouvoit ſucceſſivement y remarquer, en appuyant l'extrémité des doigts entre le corps de cette dureté & les inteſtins,

ſur leſquels elle paroiſſoit être étendue, ſans aucune adhérence, non plus qu'à l'endroit des tégumens, de même que le ſentiment douloureux dont la malade ſe plaignoit en touchant au-deſſous de cette dureté, & entre elle & l'éminence de l'os des îles.

La choſe éprouvée par tous cés Meſſieurs, avec toute l'attention que demandoit une maladie de cette conſéquence, & les ayant priés, lorſqu'ils commencerent cet examen, de ne rien dire que je n'euſſe ouvert mon ſentiment; ce qu'ils m'accordèrent très-gracieuſement, leur diſant qu'après cela ils augmenteroient, diminueroient, & réformeroient ſur mon expoſé ce qu'ils jugeroient à propos.

Je leur dis enſuite que revenu de mon premier ſentiment, par le changement qui étoit arrivé à la partie malade, comme ils venoient de l'examiner, je concevois qu'aucune des parties de la matrice n'y avoit donné occaſion, & que j'étois convaincu que de tous les viſcères contenus au-dedans de l'*abdomen*, il n'y avoit que la rate ſeule qui avoit pû former cette dureté; qu'elle pouvoit avoir commencé pendant le temps de la groſſeſſe; mais que ce viſcère étant alors ſoutenu par la groſſeur tant de l'enfant que de ſes dépendances, qui rempliſſoient la capacité de l'*abdomen*, cela avoit empêché la rate de s'étendre plus loin; mais qu'après l'accouchement, s'étant trouvée libre, à meſure que la matrice s'étoit rétablie dans ſon état naturel, & les foibles ligamens qui retenoient la rate endurcie s'étant relâchés, à proportion que ſon poids augmentoit, cela avoit changé la ſituation de ce viſcère, qui s'étoit étendu, juſqu'à ce que ſa pointe eût trouvé l'os

pubis, pour lui servir d'appui; que cette partie étant susceptible d'endurcissement, il ne falloit pas s'étonner de celui que nous y remarquions; sans compter enfin la quantité de sang qu'elle reçoit, & le peu qui lui en convient, par rapport à l'usage qu'on lui donne; tout cela me portoit à croire qu'aucune autre partie que la rate, n'avoit été capable de former cette maladie, & qu'il ne me restoit qu'à sçavoir si c'étoit le sentiment de ces Messieurs. L'assemblée en convint, de manière que l'ancien des Médecins dit, que si je n'avois pas demandé à ouvrir mon sentiment avant tout autre, le sien eût été le même.

Enfin, après un avis si unanimement approuvé avec connoissance de cause, autant qu'il pouvoit l'être, l'ancien des Médecins & le plus jeune des Chirurgiens ayant quelques jours après examiné de nouveau cette maladie, sans y avoir rien trouvé de changé, dans sa situation, consistance, étendue, ni dans tout le reste, reclamerent pourtant contre leur avis, & ne prétendirent plus que ce fût la rate qui formoit cette dureté, sans avoir allegué aucune autre partie du bas-ventre, où ils voulussent placer le siége de cette tumeur, & sans qu'ils pussent disconvenir que ce viscère fût plus susceptible que tout autre d'endurcissement. Mais ç'auroit été inutilement que je me serois plus étendu pour soutenir mon opinion, qui paroissoit si plausible; car quoique je sois bien persuadé que nous pouvons nous tromper dans le jugement que nous faisons du siége d'une maladie, toutes les fois que nous ne voyons pas à découvert la partie qu'elle attaque; quoique nous soyons fondés sur les plus belles ap-

parences ; cependant quand on a tant fait que de donner son jugement, fondé sur des raisons aussi probables que celles que j'en avois alléguées, je ne comprends pas comment on peut s'en rétracter, à moins que d'y être engagé par d'autres raisons si fortes, qu'on ne puisse les révoquer en doute : Loin donc de dire, comme ce Médecin & ce Chirurgien firent, que ce n'étoit pas la rate, sans en pouvoir assigner une autre cause, n'auroient-ils pas mieux fait d'être sinceres ?

Je continuai pourtant de panser la malade comme auparavant, du consentement unanime des deux parties : mais ce furent nos divers sentimens qui engagerent la malade à envoyer notre Consultation à Paris, pour avoir l'avis des Maîtres de l'Art, ainsi qu'on les y nomme, prétendant que c'est à eux seuls, que les secrets de la Chirurgie sont révélés. Cependant nous n'eûmes pas le temps d'attendre la décision de ces Messieurs ; car l'abscès vint à suppuration, comme je l'avois prévû ; & n'ayant pas tardé à y remarquer de l'ondulation, quoique profonde & peu sensible d'abord, elle se manifesta peu de jours après, de manière que l'on fut obligé d'en venir à l'ouverture, après s'être servi du cataplasme maturatif & attractif, fait avec le vieux levain, l'oignon rouge cuit sous la braise, la fiente de pigeon, le suppuratif, & l'althæa, appliqué deux fois le jour, de la grandeur d'un écu, & l'emplâtre diachylon gommé par-dessus. Cette ondulation étant sensible, & confirmée par les Médecins & Chirurgiens, l'ouverture de l'abscès fut résolue, & je l'éxécutai en cette manière.

Je pinçai les tégumens, desquels je donnai

un côté à tenir à M. des Roziers l'aîné, pendant que je tenois l'autre de ma main gauche, & le biſtouri de la droite, avec lequel je coupai juſqu'au bas de ce que nous tenions pincé ; & après avoir lâché les tégumens, la membrane demeura à découvert, qui avec les muſcles & le péritoine, en cet endroit, aſſez proche de l'aîne, ont aſſez peu d'épaiſſeur; ce qui m'engagea à continuer l'inciſion avec le même inſtrument, non en le plongeant, comme l'on feroit une lancette en tout autre endroit, mais en coupant ſeulement, & faiſant ſuivre le doigt ; enſorte que cette ſeconde inciſion n'égaloit au plus que l'épaiſſeur d'un demi-écu, lorſque le pus commença à paroître, que je reçus dans une écuelle : après quoi j'introduiſis mon doigt dans l'ouverture, au moyen duquel je touchai le corps dur, ſitué au-deſſus decet abſcès, qui en étoit la partie concave; mais en pouſſant ce doigt autant haut qu'il me fut poſſible, encore ne le touchai-je que de ſon extrémité : Je le promenai autour d'une cavité conſidérable, qui étoit l'endroit où la matière étoit contenue, ſans avoir rencontré aucun inteſtin, comme je l'appréhendois, étant le lieu que l'*iléon* occupe d'ordinaire ; ce qui demande des précautions. Il ſortit environ une livre de pus, d'une aſſez mauvaiſe conſiſtance, & d'une odeur inſupportable. Je panſai l'abſcès avec une tente à tête, d'une groſſeur & longueur proportionnée à l'ouverture, & à ſon progrès, qui étoit de deux à trois travers de doigt, tant les tégumens étoient épais ; la malade, malgré la longueur de ſes ſouffrances, étant encore fort graſſe ; cette tente engagée dans un fil double, avec un plumaceau de charpie ſéche, & un em-

plâtre de diachylon gommé par-dessus : l'abscès suppura pendant trois mois, sans que la dureté diminuât, nonobstant les cataplasmes émolliens & résolutifs, que j'appliquai sans cesse, dont je continuai l'usage, de l'avis non-seulement de mes Confrères, mais aussi des plus excellens Maîtres de Paris, jusqu'à ce que la suppuration cessa d'elle-même entièrement ; & pour lors, sans autre conseil, j'abandonnai les cataplasmes, & substituai à leur place un emplâtre composé avec ceux de ciguë, diachylon gommé, & de mucilage, étendu sur le cuir, de même que je m'étois servi dans le commencement ; ce qui fut d'un si grand secours, que la dureté se dissipa absolument, & que la malade se trouva si parfaitement guérie en cinq mois, qu'elle ne s'en est depuis nullement ressentie. Bien entendu, que les remèdes internes ont toûjours secondé ceux du dehors, comme opiats, bols, tisanes, dessicatives, purgatives, & sudorifiques, potions, & juleps ; tous remèdes propres & convenables à la guérison d'une des plus grandes maladies, qu'il se puisse rencontrer dans la pratique de la Chirurgie.

RÉFLEXION.

J'AI dit avec beaucoup de raison, qu'il se rencontroit une double indication à suivre dans la cure de cette maladie, comme la suite l'a fait connoître ; dont l'une étoit de dissiper une dureté qui occupoit une partie considérable au-dedans de l'*abdomen*, que j'ai constamment crû être la rate ; & l'autre, de détruire une tumeur enkystée, puisque l'ouverture de cette tumeur, jointe à la longue & grande suppuration

ration s'en eſt enſuivie, n'a diminué en rien cette dureté, & qu'au contraire nous remarquions qu'elle augmentoit ſans ceſſe, & de manière, qu'étant parvenue juſqu'aux os pubis, ſur leſquels ſa pointe & ſon extrémité ſembloient s'appuyer, depuis un certain temps, dans la ſuite elle paroiſſoit ſe replier au-deſſous des muſcles pyramidaux, & des parties inférieures des muſcles droits, & paſſer du côté droit, dont ſa pointe occupoit un certain eſpace, aſſez conſidérable pour que chacun pût ſe convaincre de cet allongement ou augmentation, par ſoi-même, en la touchant : c'étoit la raiſon principale qui me perſuadoit que la partie endurcie, étoit la rate, en ce que ſon principe paroiſſoit à l'endroit de ce viſcère, de la largeur de trois doigts, ou environ, au-deſſous des fauſſes-côtes inférieures, & continuoit ſon progrès en diminuant juſqu'aux os pubis, où il paroiſſoit avoir moins de largeur, & que ce corps dur étoit éloigné des fauſſes côtes, de la largeur d'un pouce, ou environ ; il s'enfonçoit au-dedans de l'*abdomen*, quand on le preſſoit, ſans néanmoins qu'il parût ſitué en aucune manière au-deſſus du péritoine, ne changeant en rien la figure de l'*abdomen*, le côté ſain & le malade étant tous deux égaux. Comme j'avois tout le temps d'examiner cette dureté, commiſe à mes ſoins, c'étoient toutes ces remarques, jointes à ce que j'ai dit dans l'Obſervation des accidens qui accompagnoient la dureté, qui me perſuadoient d'autant plus que c'étoit la rate, que de toutes les parties qui ſont contenues dans le bas-ventre, il n'y en avoit aucune qui pût ſi aiſément prendre la figure de cette tumeur, qui ſembloit être étendue depuis le deſ-

ſous des fauſſes-côtes inférieures, juſqu'aux os pubis.

Nos différens ſentimens portèrent, comme je l'ai dit, la malade & les aſſiſtans à nous prier d'envoyer nos Conſultations à un des plus excellens Médecins, & à deux Chirurgiens des plus accrédités de Paris deſquels il nous vint deux réponſes, l'une du Médecin & de l'un des Chirurgiens, & l'autre d'un Chirurgien ſeul; mais comme j'avois ouvert l'abſcès pluſieurs jours avant que les réponſes fuſſent venues, elles ne nous furent d'aucun ſecours; & quand elles ſeroient venues plutôt, nous n'en aurions ni plus ni moins fait, tant elles avoient peu de rapport aux conſultations que nous avions envoyées, qui tant l'une que l'autre, rapportoient la maladie comme elle eſt détaillée dans l'Obſervation, mot pour mot, lûe, examinée & trouvée juſte par Meſſieurs les Médecins & Chirurgiens, dans laquelle il n'étoit point parlé du tout de la matrice; mais au contraire, je diſois que je ne m'étois apperçû, dans les examens les plus précis que j'avois faits de la maladie, d'aucune dureté, ni douleur dans la partie inférieure de la région hypogaſtrique, non plus que d'aucun écoulement. Voici cependant la manière dont s'expliquerent ces Meſſieurs dans leur réponſe, commençant par dire : Nous eſtimons que la tumeur occupe l'ovaire & la trompe du même côté, & que même le corps de la matrice eſt engorgé; la mauvaiſe odeur de cet écoulement paroît le prouver. La grandeur & l'eſpèce de la tumeur fait craindre qu'elle ne vienne à ſuppuration. La rate n'y eſt pas compriſe. Cette tumeur eſt enkiſtée; elle pourroit

même devenir adhérente au péritoine, si elle ne l'est pas déjà : alors si l'on peut découvrir la fluctuation en quelque endroit, il faudra la piquer avec le troicart. La qualité de la matière qui en sortira, indiquera le parti qu'il faudra prendre, &c.

Je ne puis m'empêcher de remarquer, qu'autant je fus piqué de cette réponse, quoique émanée de deux illustres Hommes, chacun dans leur espèce, autant je fus édifié d'un second Chirurgien, également dans l'estime générale comme ce premier, qui en réponse à ma Consultation, donna pour conseil de faire l'ouverture, d'une grandeur proportionnée à l'abscès.

C'est trop en dire pour une maladie, supposé qu'on en puisse trop dire à l'occasion de celle-ci, considérable par sa grandeur & ses circonstances, dans le dessein d'instruire les jeunes Chirurgiens, s'il leur arrive d'en voir de semblables.

Comme il m'a été fait deux objections sur cette Observation, auxquelles je me crois obligé de répondre, par l'estime particulière que j'ai pour l'excellent Chirurgien qui en est l'auteur, je vais les rapporter dans leur propre sens. 1°. Qu'étant revenu de mon premier sentiment, je ne dois pas être surpris que d'autres reviennent du leur. 2°. Qu'il n'est pas bien solidement prouvé que la rate y ait eu part, la tumeur & l'abscès ayant pû avoir leur siége au mésentère.

Lorsque j'ai dit mon sentiment dans la première assemblée, cette tumeur ne faisoit que de commencer à se manifester au tact, de la manière & à l'endroit de l'*abdomen*, que je le dis dans l'Observation, qui étant le lieu ou

environ où l'ovaire & la trompe sont situés, je doutai si l'une de ces parties, ou toutes les deux, ne pouvoient pas y avoir beaucoup de part; mais j'en fus détrompé dans la suite, par les raisons que je dis, dont tous les autres convinrent avec moi, & dont ils se dédirent quelques jours ensuite, sans apporter aucune raison, ni bonne, ni mauvaise, qui les eût pû porter à ce changement; lors qu'au contraire, j'en avois une très-forte, soutenue d'un raisonnement autant fort que juste.

Si l'on veut examiner avec attention les raisons qui m'ont porté à croire que c'étoit la rate, j'ose me persuader que l'on décidera plus en faveur de ce viscère, que de croire que le mésentère, non plus qu'aucun autre de tous les viscères qui sont contenus dans la capacité du ventre inférieur, soit capable de se métamorphoser de la sorte. 1°. La situation de la dureté au côté gauche; 2°. Sa longueur de six à sept pouces; 3°. Sa largeur, qui paroissoit être de trois à quatre travers de doigt vers son principe, au-dessous des dernières fausses côtes inférieures, & qui se terminoit sur les os pubis par une fin large de deux à trois travers de doigt; 4°. Son épaisseur, qu'on pouvoit juger d'un pouce ou environ, & couchée sur les intestins, & au-dessous du péritoine, comme il est porté plus au long dans l'Observation & la Consultation. Comment donc, & par quel moyen le mésentère, non plus qu'aucun autre viscère, pourra-t-il prendre cette figure, sinon la rate; y ayant plusieurs exemples de choses pareilles arrivées à ce viscère, qui non seulement peut s'étendre, s'épaissir, s'élargir, s'al-

longer, & s'endurcir; mais même devenir cartilagineux, comme je l'ai expliqué ci-devant. L'ouverture de l'abſcès a juſtifié que loin d'être contenu au-dedans du méſentère, il s'eſt formé dans un kyſte, lequel, à meſure qu'il a groſſi, en ſe rempliſſant de la quantité de pus qu'il contenoit, éloignoit les inteſtins, & par conſéquent le méſentère, de manière que je ne pûs les atteindre à la longueur de mon doigt, lorſque je l'introduiſis au-dedans du kiſte par l'ouverture; tout ce que je pûs faire étant d'en toucher le fond.

Voilà ce que j'ai l'honneur de répondre aux deux Objections qui m'ont été faites. Je ſouhaite, par le reſpect que j'ai pour la perſonne de celui qui me les a faites, qu'elles puiſſent être de ſon goût.

Observation LXII.

En l'année 1681, que je travaillois à l'Hôtel-Dieu, l'un des Garçons-d'Office de l'Apothicairerie, étant tombé dans une longue & fâcheuſe maladie, avec une dureté conſidérable, qui occupoit tout le côté gauche de l'*abdomen*, depuis le deſſous des fauſſes côtes juſqu'aux os *pubis*, & de la largeur d'environ un demi-pied, maladie qui le conduiſit au tombeau, ſon corps fut ouvert par M. *Rémy*, pour lors Commiſſionnaire de la Salle, & depuis Chirurgien de l'Hôpital de la Pitié. Il fut trouvé, par l'ouverture, que cette affreuſe dureté étoit la rate, laquelle, outre ſa longueur & largeur, telle que je l'ai dit, étoit épaiſſe de deux pouces; & dans l'intérieur de ce viſcère on trouva onze

pierres, de différente grosseur, de couleur d'un blanc-brun, & d'une substance très-légère.

OBSERVATION LXIII.

Au mois d'Avril de l'année 1686, Monsieur Doucet me pria d'aller voir un Tisserand de la Paroisse de Tamerville ; je trouvai un jeune homme, âgé d'environ vingt-deux ans, se plaignant d'une douleur qui occupoit la région des lombes, l'aîne & la fesse du côté droit ; elle étoit si violente qu'il ne pouvoit être en d'autre situation que sur le dos ; les genoux élevés, & les talons auprès des fesses ; & cela depuis plus de six semaines, pendant lequel temps on lui avoit appliqué, par l'ordre de MM. Doucet & Delaunay, tous les remèdes les plus propres pour appaiser ces grandes douleurs, comme cataplasmes, fomentations & autres. J'examinai avec beaucoup d'attention toutes les parties où il se plaignoit de sentir de la douleur, auxquelles je ne trouvai ni la couleur de la peau, ni la figure de la partie changée en aucune manière, mais une ondulation profonde à côté des vertèbres des lombes, entre l'extrémité de l'os des îles & la dernière des fausses côtes ; & m'en étant bien assuré, j'en rendis compte à M. Doucet, & lui marquai la nécessité qu'il y avoit de donner issue à la matière qui s'étoit formée en cet endroit, afin d'en procurer l'évacuation. Il en convint, & me donna son heure pour nous y trouver le lendemain matin, où j'exécutai ce que nous avions résolu, au moyen d'une ouverture longue de trois bons pouces, & aussi profonde que la portée de ma

lancette à abſcès pût être avant que de l'atteindre, dont la pointe fut toujours accompagnée de mon doigt, dans la crainte de bleſſer quelques-unes des parties voiſines. Il en ſortit plus de ſix livres de pus, d'une louable conſiſtance, & ſans aucune fâcheuſe odeur. Je remplis cette ouverture de gros bourdonnets de charpie ſéche, attachés avec un bon fil double, dont je laiſſai pendre les bouts au dehors, des plumaceaux de même, un emplâtre de diapalme pardeſſus, & un bandage de linge en double, d'une longueur & d'une largeur convenable pour tenir l'appareil en état. J'y retournai le ſoir; je trouvai qu'il étoit ſorti une telle quantité de pus, que ce malade, qui ſe ſentoit beaucoup ſoulagé par cette évacuation, baignoit dedans, tant ſon lit en étoit rempli, ſans s'en appercevoir. J'en fis ſortir encore une grande quantité en preſſant le ventre, & beaucoup plus encore en preſſant la jambe & la cuiſſe, ſans qu'aucune de ces parties paruſſent enflées. Je couvris ſeulement les bourdonnets & les plumaceaux d'un ſimple digeſtif, avec l'emplâtre de diapalme, & je pris les mêmes précautions que celles que j'avois obſervées au premier panſement.

Ce qui parut de ſurprenant eſt, que les Médecins ayant vû pluſieurs fois dans la ſuite, lors des panſemens, qu'après que le pus paroiſſoit entièrement évacué, tant par la compreſſion du ventre, que de la cuiſſe, qu'en preſſant depuis le pied juſqu'au genou, il en ſortoit encore en quantité; ce qui leur fit former le deſſein d'intercepter le cours de ce pus, dans le milieu de la route qu'il paroiſſoit tenir; &

pour y parvenir, ils me conseillèrent (1) de faire une ouverture en la partie inférieure & postérieure de la cuisse ou au jarret, ce que j'exécutai dans le moment en leur présence. J'ouvris les tégumens jusqu'à ce que j'eusse découvert les fléchisseurs de la jambe, entre lesquels je continuai cette ouverture avec la délicatesse & la précaution que cette partie demande, par rapport aux vaisseaux qui y passent, & spécialement l'artère crurale, jusqu'où je poussai cette ouverture, sans intéresser un seul des rameaux, non plus que le tronc, & sans trouver la route que tenoit ce pus pour se rendre à cet endroit, & sortir par cette ouverture, quoique la chose se passât sans cesse de la sorte, au moyen de cette compression, comme il nous paroissoit à tous. Je tentai la réunion de

(1) Ce conseil étoit très-mauvais, & l'événement l'a montré, puisqu'on ne trouva point de pus quoique l'incision ait été continuée jusques dans l'intervalle des muscles fléchisseurs de la jambe, au risque d'intéresser les gros vaisseaux qui s'y rencontrent. L'abondance avec laquelle le pus sortoit par l'ouverture pratiquée aux reins, lorsqu'on comprimoit le pied, la jambe & la cuisse de bas en haut, paroissoit indiquer qu'il venoit de ces parties; mais pour inciser au milieu des vaisseaux & des nerfs dont la lésion est fort à craindre, il faut plus que des probabilités. D'ailleurs, si l'abscès, logé sur le muscle psoas eût fusé le long de la cuisse, le pus auroit passé sous le ligament tendineux de Fallope; il se seroit porté dans la direction de l'artère crurale vers la partie antérieure & interne de la cuisse, & n'auroit pû se rendre vers le creux du jarret, qu'en produisant dans toute l'extrémité un délabrement dont on auroit trouvé des vestiges.

cette ouverture, qui se fit en peu de temps & sans aucune suppuration, au moyen du bandage incarnatif, qui en approchant les parties divisées, les réunit en peu de jours, sans que le malade en souffrît qu'un peu de douleur dans l'opération. Je continuai le pansement de la même manière, y ajoutant seulement les injections détersives, faites avec l'aigremoine, le plantain, les sommités de ronces, & le miel rosat, qui ressortoient fort bien.

Quelque soin que je prisse & quelqu'attention que j'eusse à guérir ce malade, je n'y pûs parvenir qu'après cinq mois de pansement, pendant lequel temps je le tins toujours dans un régime ponctuellement observé.

Réflexion.

L'endroit de la douleur, celui où le pus s'étoit répandu, & la situation que ce malade gardoit, sans en pouvoir souffrir aucune autre, faisoient voir sensiblement que le siége de cet abscès étoit dans le muscle psoas, sans que je puisse dire précisément d'où & comment venoit ce pus, de la manière qu'il sortoit, au moyen de cette compression que je faisois depuis le pied, le long de la jambe, de la cuisse & jusqu'aux lombes, puisque nous ne pûmes trouver, par l'ouverture faite au jarret, la route qu'il auroit dû tenir, dans l'intention d'en abréger le cours. Comme je ne mis que la seule eau-de-vie avec un bandage contentif à la dernière ouverture, elle se trouva réunie & consolidée en peu de jours. Cette excessive suppuration dura si long temps, qu'elle consomma non-seulement les chairs, mais même les

parties ſolides ; de manière que j'empoignois la cuiſſe de ce malade par le haut, d'une ſeule main, & qu'on le pouvoit appeller à bon droit un ſquelette vivant. Il ſe rétablit néanmoins ſi parfaitement en deux mois, qu'il ſe trouva plus gros & plus gras qu'il n'avoit jamais été.

Ce n'eſt qu'après avoir vû mourir un malade à l'Hôtel-Dieu, auquel on trouva un très-grand abſcès qui s'étoit formé dans le muſcles pſoas, & dont l'ouverture laiſſa échapper une très-grande quantité de pus dans la capacité de l'abdomen, à quoi l'on attribua la cauſe de ſa mort, lequel avoit ſouffert les mêmes accidens que celui qui fait le ſujet de cette Obſervation, ayant toujours eû les jambes pliés, ſans pouvoir étendre en aucune façon celle qui étoit du côté de l'abſcès, & l'autre que très-peu ; parce qu'en faiſant autrement, ce muſcle auroit été obligé de s'étendre, ce qu'il ne pouvoit faire dans l'état où il étoit.

M. Doucet me pria de voir ſon Fermier, en la Paroiſſe de Sainte Geneviève, qui après avoir ſouffert très-long-temps d'extrêmes douleurs dans la région des reins, des lombes, & juſqu'aux aînes, ſans en avoir averti ſon maître, ſur la croyance que c'étoit une ſciatique, s'apperçut dans la ſuite qu'il rendoit quantité de pus par les ſelles, ce qui obligea M. Doucet à m'y mener avec lui ; mais nous ne pûmes lui donner aucun ſecours, l'ayant trouvé réduit à la dernière foibleſſe, étant toujours couché ſur le dos, les talons auprès des feſſes, ce qui me fit juger que c'étoit un abſcès qui s'étoit formé dans le muſcle pſoas, & enſuite répandu dans la capacité de l'abdomen, d'où il avoit paſſé dans les inteſtins, & ſe vuidoit par les ſelles ; ce qui

ſe trouva vérifié quelques jours après par l'ouverture de ſon cadavre, ſans que je puſſe dire comment ce pus pénétroit l'inteſtin pour (1) y entrer, comme il le faiſoit, puiſque le malade en vuidoit une grande quantité par les ſelles, de la même manière qu'il s'eſt vû des malades vuider par les urines, des abſcès qui s'étoient formés dans la poitrine; ne voyant que la circulation qui puiſſe en donner quelque idée, & ne doutant pas qu'il n'en fût arrivé autant au malade dont je parle dans mon Obſervation, ſi j'euſſe tardé d'avantage à ouvrir ſon abſcès, vû la quantité de pus qui étoit contenu dans la capacité du ventre, & qui s'étoit épanché juſques dans les interſtices des muſcles de la cuiſſe & de la jambe. Ce pus étoit ſans odeur, parce que l'air ne s'y communiquoit par aucune ouverture ſenſible.

Le lieu où je fis cette ouverture fut d'élection, en ce qu'il n'y avoit point de tumeur particulière, & que la peau n'étoit changée ni altérée en aucun endroit. Mon doigt accompagna ma lancette, dont la ſeule pointe alloit devant pour lui frayer le chemin, dans la crainte d'intéreſſer l'inteſtin, ou quelqu'autre partie conſidérable, ce qui auroit été un très-grand mal.

---

(1) Ne pourroit-on pas dire, avec quelque vraiſemblance, que cette ouverture répondoit à la portion de l'inteſtin rectum, qui eſt logée dans le petit baſſin, & qui eſt entourée d'une grande quantité de tiſſu cellulaire. L'Auteur prévenu que le pus devoit avoir percé le péritoine, & s'être répandu dans la cavité du bas-ventre, pour paſſer enſuite dans les inteſtins, n'aura ſans doute pas été la chercher où elle étoit véritablement.

On doit prendre cette précaution aux ouvertures que l'on est obligé de faire au ventre, & souvent à la poitrine, quand la nécessité engage à les pousser jusques dans leur capacité, & cette précaution étoit encore plus nécessaire à l'ouverture que je fis au jarret, rien n'étant égal au danger que causeroit l'ouverture d'une artère aussi considérable qu'est celle qui passe en cet endroit, quelque mesure qu'on pût prendre pour arrêter le sang, puisque le seul cautère actuel pourroit en ce cas être employé, sans néaumoins être sûr de sauver le malade.

On ne doit aussi jamais négliger d'engager les bourdonnets dans un fil tors & fort, non-seulement lorsqu'il y a un danger apparent qu'ils ne se perdent dans l'ouverture des abscès qui pénétrent dans la capacité du ventre ou de la poitrine, mais aussi dans les parties où la cavité que forment les abscès est ample & profonde; rien n'étant plus dangereux que de laisser par inadvertance un bourdonnet dans le fond d'une capacité, parce que la plaie ou l'ouverture se guérit, & puis se r'ouvre, sans qu'on en puisse prévoir la cause qui se trouve quelquefois plutôt par hazard que de dessein prémédité, comme il m'est arrivé à une femme de la Paroisse de Gonneville, qui me fit voir son sein, qui s'étoit abscédé il y avoit environ quinze années, ensuite d'une couche, & cet abscès se renouvelloit & se guérissoit de temps en temps. En pressant à pleine main tout le corps de cette mammelle abscèdée, je fus surpris d'en voir sortir un corps étranger, que je crus d'abord un amas de pus qui par un long séjour se feroit endurci; mais étant venu à l'examiner, je trouvai que c'étoit un bourdonnet de charpie, dont le dessus étoit

imbibé de pus, mais le dedans s'étoit conſervé ſec & blanc, comme s'il venoit d'y être introduit ; ce qui me ſurprit fort, ainſi que pluſieurs perſonnnes qui le virent. Je conſeillai à la femme de laver ſeulement le lieu avec de l'eau-de-vie, ſans y mettre autre choſe, & lui dis qu'elle ſeroit guérie ſans retour, comme il arriva en fort peu de temps.

J'ai traité pluſieurs perſonnes qui avoient des abſcès aux reins, mais qui ne s'étant pas manifeſtés au-dehors, m'avoient obligé de m'en tenir aux ſeuls remèdes généraux, tant pour adoucir l'âcrimonie des ſels, que pour diſſiper l'inflammation, & déterminer le pus à ſe précipiter par les urines. Ces abſcès auſſi-bien que ceux de la veſſie, ne ſont pas faciles à connoître, par le rapport qu'il y a entre les accidens qu'ils cauſent lorſqu'ils établiſſent leur ſiége en l'une ou l'autre de ces deux parties, tant les douleurs qui les accompagnent ſont fantaſques, n'étant quelquefois que légères & paſſagères, & d'autres fois très-vives, piquantes, & accompagnées de difficulté d'uriner, lorſque quelques caillots de ſang ou de pus viennent s'engager dans le col de la veſſie, & d'autres fois de ſuppreſſion totale d'urine, lorſque tout le corps des reins eſt ſi vicié, qu'il ne ſe fait plus de ſéparation, & que leur uſage eſt ſi abſolument anéanti, qu'il ſe fait un reflux des ſéroſités dans la maſſe du ſang, qui la diſſout de telle ſorte, qu'elle fait néceſſairement périr le malade, comme je l'ai vû par l'ouverture de pluſieurs perſonnes qui étoient mortes, après avoir eſſuyé les terribles ſymptômes que cette maladie cauſe, dont j'ai rapporté pluſieurs Obſervations dans mon Traité des Accouchemens.

J'ai de plus vû un Gentilhomme de distinction auquel les reins se trouvèrent absolument tombés en pourriture, de manière qu'il ne rendoit pas une seule goutte d'urine ; ce qui fut la raison qui me fit prévoir sa mort prochaine, dès la première visite que je lui rendis, en ayant connu la cause, qui se vérifia après sa mort par l'ouverture de son cadavre ; cela m'a fait faire cette difference très-essentielle entre la suppression & la difficulté d'uriner, qui est, que dans la suppression le malade n'a nulle envie d'uriner, & cela parce que les reins ne faisant plus leur fonction, il n'en tombe aucune goutte dans la vessie, ce qui fait que le malade n'en a jamais d'envie, & que dans la rétention, la vessie s'en trouve pleine, sans se pouvoir vuider, soit à cause de quelque pierre, carnosité, caillot de sang, ou quelque portion de pus épaissi, ou enfin d'une violente inflammation qui force celui qui en est atteint, d'avoir recours à la sonde, pour se tirer du péril où cette maladie l'expose.

Les raisons que quelques Auteurs apportent, pour faire voir que la différence qu'il y a entre l'abscès des reins & celui de la vessie, consiste en ce que le pus qui sort avant l'urine, vient de l'abscès de la vessie, & que celui qui sort après vient des reins ; ces raisons, dis-je, sont contraires à l'expérience, qui fait voir que le pus vient toujours avec l'urine, mais plus ordinairement sur la fin, sans que cette remarque puisse faire discerner auquel des deux l'abscès a son siége ; parce qu'en venant des reins, les uretères se vuident du pus qu'ils contiennent, qui sort avec les dernières gouttes d'urine, comme il arrive à la vessie, quand il y a abscès, lors-

qu'elle vient à se resserrer, au moyen de ses fibres longitudinales, transverses, & obliques, pour faire sortir les dernières gouttes de l'urine, avec lesquelles le pus qui est niché au lieu où l'abscès s'est formé, est forcé de sortir. Au reste, ce pus se mêlant exactement avec l'urine, s'il n'est arrêté vers le sphincter de la vessie par sa pésanteur, il se précite au fond, & forme un sédiment, qui vient le dernier : mais il en arrive autant à celui des reins qu'à celui de la vessie; ce qui fait voir que s'il sort du pus avant l'urine, ce ne peut être que la suite d'une inflammation de la verge, ou d'une chaude-pisse, dont le siége étant en-deçà du sphincter de la vessie, & le long de l'urèthre, peut causer cet accident, sans que l'abscès de ces parties y ait aucune part.

Observation LXIV.

Au mois d'Avril 1686, la femme d'un Boulanger de cette Ville, m'envoya prier de venir la voir. Je la trouvai au lit travaillée des douleurs les plus excessives, qui s'étendoient depuis l'os sacrum jusqu'à l'os pubis; ce qui me fit examiner avec beaucoup d'attention, si par le tact je ne trouverois pas quelque endroit particulier qui fût le siége de cette maladie, quoique la malade me voulût persuader que je ne la trouverois qu'au fond du vagin, m'étant réservé de ne me rendre à son avis qu'au cas que ma recherche fût inutile; j'en fus dispensé, au moyen d'un endroit très douloureux, de la grandeur d'un demi-écu, au-dessous de l'os *sacrum*, & à côté du *coccyx*, où je trouvai une légère ondulation, qui me parut très-profonde.

M'en étant bien aſſûré, je fis mon appareil ſur le champ, & ouvris cet abſcès avec ma grande lancette, dont la longueur de la lame fut à peine ſuffiſante pour atteindre le pus; il en ſortit environ une palette, qui étoit d'une puanteur inſupportable. Je panſai cet abſcès avec une tente à tête, un plumaceau de charpie ſéche, & l'emplâtre diachylon par-deſſus. Le lendemain je couvris la tente & le plumaceau d'un ſimple digeſtif, avec le même emplâtre, & la malade fut guérie en huit ou dix jours.

RÉFLEXION.

S'IL y a quantité de maladies qui méritent beaucoup de réfléxion avant que d'en entreprendre la cure, il y en a auſſi beaucoup auxquelles un prompt ſecours eſt ſi néceſſaire, que pour peu de retardement qu'y apporte le Chirurgien, il rend cette maladie (quoique d'une aſſez petite conſéquence par elle-même) très-dangereuſe enſuite, ſouvent même incurable, & quelquefois mortelle; ce que je ſoutiendrois aiſément par quantité d'exemples, ſi les Chirurgiens expérimentés n'en étoient pas ſuffiſamment convaincus. Cette femme ſe ſeroit trouvée dans ce fâcheux inconvénient, ſi une lâche complaiſance m'avoit fait écouter les mauvaiſes raiſons qu'elle alléguoit pour différer mon opération, & m'avoit empêché d'ouvrir cet abſcès dès que je fus aſſûré que la ſuppuration étoit faite; car le ſéjour du pus auroit, ſans doute, cauſé une fiſtule borgne, en un lieu ſi avancé dans l'inteſtin droit, que l'opération de la fiſtule, abſolument inutile dans ce cas, auroit cauſé la mort à cette malade, (comme je l'a-

vois vû arriver en pareille occasion quelques mois auparavant), au lieu qu'en ouvrant d'abord l'abscès, elle fut parfaitement guérie en dix jours, tant ces parties sont disposées à se réunir, dès que la cause qui les divise est détruite.

L'extrême puanteur qui accompagnoit ce pus, étoit une marque qu'il y avoit long-temps qu'il s'y étoit assemblé; il y auroit été, sans doute, encore plus long-temps, si cette femme avoit pû résister davantage aux insupportables douleurs que lui causoit cet abscès; dont la violence alloit jusqu'au point de lui troubler l'esprit, & de la porter à des actions qui auroient passé en tout autre temps pour indécentes & extravagantes, mais qui étoient excusables en cette occasion.

Observation LXV.

Au mois de Septembre 1699, une très-vertueuse fille fut attaquée d'une tumeur, qui se forma à la grande lèvre de la vulve, du côté droit. Elle fit, pour l'attirer à suppuration, tout ce que quantité de femmes ont coutume de proposer en pareille occasion, à tort & à travers; ce qui réussit de manière que le pus se forma, & que la tumeur s'ouvrit; mais l'ouverture étoit si petite, que le pus, au lieu de s'évacuer entièrement, ne se vuida que de sa partie la plus liquide; ensorte que le plus grossier étant resté, cette tumeur ne fut pas long-temps à se renouveller par des douleurs plus vives qu'auparavant; ce qui l'obligea d'appeller un Médecin, qui conseilla les remèdes plus propres pour faire venir l'abscès à suppuration; cela réussit comme ceux que ces femmes avoient prescrits : à la différence que le Médecin ayant

fort à propos mis la saignée en pratique, dès qu'il fut appellé, & ensuite fait purger cette malade après l'ouverture de l'abscès, & l'évacuation de la plus grande partie de la matière, cela fut cause que le retour d'un troisième abscès ne fut pas si prompt; mais ayant commencé à se faire ressentir beaucoup plus vivement qu'il n'avoit encore fait, & se trouvant plus gros, on me vint prier d'y aller. L'abscès s'étoit ouvert le matin par une ouverture à peu près semblable aux deux précédentes; & n'ayant pû m'y rendre que le soir, je trouvai à peine le moyen d'introduire ma sonde, que je coulai le long du vagin dans une dilacération qui s'y étoit faite, de la profondeur d'environ trois bons travers de doigt, & depuis une extrémité de cette grande lèvre jusqu'à l'autre, cette ouverture occupant directement le milieu, que je dilatai avec ma sonde, pour y pouvoir aisément introduire mon conducteur, sur lequel je conduisis mes ciseaux, avec lesquels je fis une incision en haut & en bas, & ouvris entièrement ce que je trouvai dilaté à cette grande lèvre, jusqu'à ses extrémités, que je pansai ensuite avec des bourdonnets bien mollets, un plumaceau de charpie séche, & un emplâtre de diapalme par-dessus, une compresse ensuite, & le bandage en forme de T pour tenir le tout bien assujetti. Le lendemain je couvris les bourdonnets & le plumaceau d'un digestif, avec la térébenthine, le jaune d'œuf, & un peu de poudre de myrrhe & d'aloès. Je laissai le reste à la conduite d'une femme, à condition de diminuer les bourdonnets peu-à-peu, & selon que la nécessité le requerroit; ce qui

fut exécuté si à propos, que cet abscès fut parfaitement guéri en moins de trois semaines, & sans retour.

RÉFLEXION.

COMME j'ai dit qu'il n'y a aucune partie du corps qui ne puisse être atteinte de quelque tumeur, il n'y en a point aussi qui afflige davantage une fille ou une femme, que celles qui se forment en cette partie, tant à cause de la douleur qui les accompagne, que par rapport à la peine qu'elles font à la personne qui en est attaquée, par la nécessité où elle se trouve de s'exposer à la vûe & au toucher du Chirurgien, moins à la vérité, aux unes qu'aux autres; mais toujours très-chagrinantes à toutes, & particulièrement à une fille d'une grande dévotion, telle qu'étoit celle-ci, qui ne put se résoudre à la faire voir, qu'après une récidive aussi opiniâtre que fut celle de cet abscès, pour s'assûrer d'une guérison radicale, après avoir essuyé durant plus de cinq mois les douleurs les plus cruelles, & dont la continuation faisoit craindre des suites encore dangereuses, comme auroit été une fistule, (1) qui pouvoit fort

(1) Une fistule stercorale qui succéderoit à un abscès de cette nature, seroit une chose assez étrange. Il y a loin des lèvres des parties génitales, & même du tissu cellulaire du vagin, à l'intestin rectum, quoique ces deux parties soient contiguës. D'ailleurs, s'il est possible que des abscès situés au voisinage de l'intestin rectum, percent les tuniques de cet intestin pour s'y ouvrir & donner lieu à une fistule, il est in-

bien ſuccéder à ce long abſcès, donner occaſion à une iſſue involontaire des excrémens par la vulve, & rendre cette jeune perſonne à charge à tout le monde, incommode à elle-même, & par conſéquent réduite à traîner une vie languiſſante, plus triſte que la mort. Des raiſons ſi ſérieuſes, fortement repréſentées, la déterminèrent à ſe mettre entre mes mains, à quoi elle fut auſſi encouragée par les ſollicitations de ſon Directeur.

La cure radicale de cet abſcès, après ces deux palliatifs, fait bien voir la néceſſité qu'il y a d'ouvrir un abſcès, ſur-tout quand il ſe forme en ces parties, & combien cette ouverture eſt à préférer à celle qui ſe fait d'elle-même, par rapport aux fâcheuſes ſuites d'une telle négligence, & de les traiter par un panſement méthodique, afin d'en procurer une guériſon ſûre & certaine. Ce fut dans cette intention, que je recommandai à la femme qui eut la direction de ce panſement, d'avoir ſoin de diminuer les bourdonnets peu-à-peu, & que je joignis les poudres de myrrhe & d'aloès au digeſtif, afin de réſiſter à la corruption, & deſſécher ces parties humides, qui y ſont ſi ſujettes d'elles-mêmes, dont l'effet fut juſtifié par l'heureux ſuccès du traitement de cette maladie, & par ſa guériſon prompte & ſans récidive.

---

finiment plus ordinaire que cette maladie commence par l'inteſtin, pour ſe répandre enſuite dans le tiſſu cellulaire dont il eſt environné, & aller gagner les tégumens.

OBSERVATION LXVI.

Au mois de Décembre 1685, un homme de Tamerville m'envoya prier de venir le voir. Je le trouvai au lit, à cauſe d'une grande inflammation qu'il avoit à l'aîne du côté droit, accompagnée d'une douleur très-vive, & d'un battement très-incommode. Je lui tirai trois palettes de ſang, & lui fis appliquer ſur l'endroit douloureux un cataplaſme anodyn, fait avec le jaune d'œuf, la mie de pain, le lait, l'huile & le ſafran. Une tumeur ſuccéda à l'inflammation, ſur laquelle j'appliquai un plumaceau couvert de ſuppuratif, & par-deſſus l'emplâtre diachylon gommé. Deux jours enſuite ayant trouvé cette tumeur en état d'être ouverte, je l'ouvris, & panſai l'ouverture avec la charpie ſéche, dont je formai un petit bourdonnet, & un plumaceau par-deſſus. Le lendemain je couvris ce bourdonnet & ce plumaceau de ſuppuratif, & continuai l'emplâtre diachylon. Je laiſſai de quoi la panſer de la même manière, & je recommandai de diminuer tous les jours le bourdonnet : en dix jours elle fut parfaitement guérie.

RÉFLEXION.

LES abſcès qui ſe forment en ces parties, lorſqu'ils ſont ſans malignité, ſont d'autant moins difficiles à mener à ſuppuration, que ce n'eſt pour l'ordinaire que des glandes qui s'abreuvent, & produiſent l'abſcès. Ils n'en ſont toutefois pas moins importuns, puiſque ſouvent ils donnent occaſion à la fièvre, à l'in-

flammation & aux pulſations, par la douleur qu'ils cauſent ; accidens qui, pour l'ordinaire, ſe trouvent en même temps.

Le conſeil que les Anciens ont donné, lorſqu'ils ont recommandé avec tant de ſoin l'uſage des répercuſſifs au commencement du phlegmon, en quelque partie du corps qu'il ſe forme, ſi ce n'eſt au-deſſous des oreilles, des aiſſelles, des aines, où ils en défendent abſolument l'uſage; ce conſeil, dis-je, ne me fut pas difficile à ſuivre en cette occaſion, puiſque je ne m'en ſuis ſervi que trois ou quatre fois, lorſque je commençai à travailler; & ce fut avec ſi peu de ſuccès, que dès ce temps-là je réſolus de ne les plus employer, ſans que la raiſon que ces Anciens alléguent, en diſant, que ce ſont les émonctoires du cerveau, du cœur & du foie, m'y déterminât; parce que la prérogative qu'ils attribuent à ces glandes, ne quadre pas aux loix de la circulation, en ce que toutes les parties du corps ne ſont pas moins ſuſceptibles de quelque dépôt, que ces parties principales, & que ces prétendus émonctoires ſont plutôt des productions gratuites de l'imagination des anciens Auteurs, que des êtres réellement exiſtans dans l'œconomie animale; parce que ſi ces parties principales ſe pouvoient décharger de l'humeur qui les accable, elles ne ſeroient point ſuſceptibles d'abſcès; & comme c'eſt une choſe qui leur arrive ſouvent, il s'enſuit qu'elles n'ont point d'égoûts, tels que ces Anciens l'ont avancé, ne faiſant aucun doute, que s'il ſe forme plus ſouvent des abſcès en ces parties, appellées vulgairement émonctoires, qu'au reſte du corps, cela arrive ſeulement aux enfans, dont la grande jeuneſſe & l'hu-

midité de leur constitution, fait que la subs-tance spongieuse des glandes est plus disposée à s'abreuver, & à y former des abscès qu'en aucune autre partie du corps, & plus rarement aux adultes ; ce qui fait que si l'usage des répercussifs, dont parlent les Anciens, m'avoit reussi lorsque je m'en suis servi aux inflammations des bras & des jambes, je ne les employerois pas moins à ces prétendus émonctoires, lorsque l'occasion s'en présenteroit ; puisque selon les règles de la circulation, il est impossible que cette humeur puisse rétrograder, ni s'endurcir, comme ils se le sont imaginé, & que les Modernes n'ont tenu ce même langage, que faute de connoître la circulation, ou parce que la déférence aveugle qu'ils ont eue pour les Anciens, les a portés à se faire un scrupule de les contredire.

Observation LXVII.

Au mois de Septembre 1692, une femme de la Paroisse de Morville, m'envoya prier de venir la voir. Je la trouvai au lit, à cause d'une tumeur très-considérable, qui s'étoit formée sur l'articulation du *femur* avec l'*ischion*, ou le gros de la fesse, du côté droit. Comme l'ondulation m'assûra qu'il y avoit beaucoup de matière contenue, qui, quoique profonde, formoit une fusée vers l'*anus*, où cette malade avoit senti de grandes douleurs d'élancemens, qui s'étendoient même fort profondément au-delà ; je ne me donnai que le temps de faire mon appareil : après quoi j'ouvris cet abscès avec ma grande lancette, laquelle s'étant trouvée trop courte pour parvenir jusqu'au

pus, je fus obligé d'en aſſurer la lame avec la châſſe. Je continuai de la pouſſer directement, pour trouver le pus, tant il y avoit de chairs à pénétrer. Le pus ſortit en grande quantité, dès que l'ouverture fut faite; & pendant les dix à douze jours ſuivans, je la panſai avec des bourdonnets & des plumaceaux de charpie ſéche, & un emplâtre de diapalme par-deſſus, une compreſſe, & un bandage à quatre chefs, dont deux s'attachoient autour du corps, & les deux autres à la cuiſſe, pour tenir le tout en état. Je couvris le lendemain les bourdonnets & les plamaceaux d'un ſimple digeſtif, & le reſte comme la première fois. Cette femme, qui ſouffroit ſans diſcontinuer de très-grandes douleurs, depuis une année entière, qui étoit le temps que cet abſcès fut à ſe former, & dont elle étoit devenue boiteuſe, ſe trouva délivrée de tous ces accidens, par l'évacuation du pus qui y étoit contenu, & l'ulcère fut incarné, mondifié, & cicatriſé en moins d'un mois.

RÉFLEXION.

CE fut un vrai bonheur, que cette femme ne ſouffrît aucun reſte fâcheux d'un ſi grand abſcès, en cette partie; & cela par rapport au lieu où il étoit ſitué, qui s'étendoit depuis l'articulation du *fémur* avec l'*iſchion*, & toute la feſſe, juſqu'à l'*anus*, & même encore au-delà, & dont la profondeur de la matière devoit faire tout appréhender; puiſqu'il y avoit lieu de craindre que l'articulation du *fémur* avec l'*iſchion* n'y fût intéreſſée, cette jointure ayant beaucoup de diſpoſition à s'abreuver : outre que la malade étant boiteuſe depuis long-temps

on n'étoit pas plus ſûr que la matière n'eût fait impreſſion ſur l'inteſtin droit, cette femme ayant ſenti de grandes douleurs vers le fondement ; ce qui avoit occaſionné une fiſtule très-fâcheuſe, la matière étant fort profonde ; cela ſe juſtifioit encore par la ſortie du pus, qui paroiſſoit venir de ces parties en les comprimant ; & cette fiſtule n'auroit été guérie que par l'opération, ſuppoſé qu'elle eût été faiſable, vû la profondeur où elle auroit pû ſe former : tous inconvéniens dont cette malade fut tirée en très-peu de tems, par la ſeule évacuation du pus.

OBSERVATION LXVIII.

Au mois de Mars 1692, la fille d'un Avocat de cette Ville, ſe trouvant tourmentée depuis fort long-temps de très-violentes douleurs dans toute la feſſe droite, me fit prier de venir la voir. Je la ſaignai, & me ſervis, pour diminuer ces grandes douleurs, de tous les remèdes que je pûs imaginer, comme bains, fomentations, cataplaſmes, linimens, & enfin de tout ce qui me vint à la penſée; mais tout cela ſans y réuſſir, juſqu'à ce qu'après un certain temps, je m'apperçus d'une légère fluctuation, un peu au-deſſus de l'articulation du *fémur*, avec l'*iſchion*, en la partie inférieure de la face externe de l'os des îles, ſur laquelle j'appliquai auſſi-tôt le cataplaſme fait avec la farine de ſeigle, le vieux levain, les oignons rouges cuits ſous la braiſe, la fiente de pigeon, & les onguents d'althæa & ſuppuratif, que je continuai cinq jours, après leſquels, ayant jugé par l'ondulation, que la matière de cet abſcès s'étoit conſidérablement augmentée, je l'ouvris

avec la lancette ; ce qui fut tout ce que je pûs faire, tant la matière étoit profonde ; & je connus au moyen de mon doigt que j'introduisis dans l'ouverture, qu'une portion de l'os étoit découverte ; pourquoi je dilatai les chairs autant que je le jugeai nécessaire, afin de procurer l'exfoliation de l'os, supposé qu'il en fût besoin. Je tamponai la plaie avec des bourdonnets de charpie bien durs ; & dans la suite je mis un plumaceau plat, trempé dans la teinture d'aloès, sur la portion de l'os découvert, & je couvris les bourdonnets & le plumaceau d'un simple digestif, avec un emplâtre, une compresse, & un bandage à quatre chefs, pour tenir le tout en état : mais l'os s'étant recouvert en peu de jours, & ayant trouvé le fond de cet abscès parfaitement bon, je n'eus plus d'autre intention que de mondifier & cicatriser l'ulcère ; ce qui fut fait en moins d'un mois, quoique j'eusse appréhendé qu'il ne l'eût pas été en deux ou trois mois, sans que la malade s'en soit depuis ressentie.

RÉFLEXION.

Le lieu où je trouvai la matière, quand j'ouvris cet abscès, fait assez voir que l'abscès s'étoit formé entre l'os & le périoste, & que ce fut le périoste qui se trouva le plus intéressé, par la violence des douleurs que souffrit la malade. Cette matière en petite quantité dans son commencement, mais âcre & corrosive, ne manque jamais de produire les douleurs les plus vives, en quelque partie du corps que l'abscès se forme ; mais plus encore quand le périoste, qui est d'un sentiment très-exquis, s'y trouve in-

téressé, & que l'humeur qui en exude est en si petite quantité, que ce ne peut être qu'après un long espace de temps qu'il s'en forme assez, pour que le Chirurgien puisse s'appercevoir de la collection, & en proposer l'évacuation; encore faut-il qu'il sache faire un juste discernement des parties où cet amas se fait, entre le périoste & l'os, avant que de venir à l'ouverture; vû qu'il y a une grande différence entre l'épanchement d'un abscès si profond, & celui qui se forme à la phalange d'un doigt, qu'il faut ouvrir, sans attendre qu'il s'y soit amassé beaucoup de matière, parce que l'ouverture en est aisée, & sans aucun risque; au contraire du lieu où celui-ci s'étoit formé, dont je ne pûs procurer l'évacuation qu'après un temps assez long, afin qu'il y eût du pus en quantité suffisante; parce qu'autrement la douleur que cette ouverture auroit causée par sa grandeur, pour aller chercher ce pus jusqu'au lieu de son dépôt, auroit produit un autre mal qui n'auroit pas été moindre; puisqu'outre les tégumens, il y a aussi les trois muscles fessiers à percer; ce qui fut, comme j'ai dit, tout ce que la longueur de la lame de ma lancette put faire que d'y atteindre, & où je fus même obligé de me servir ensuite du bistouri, pour dilater l'ouverture, afin que je pusse voir le fond de cet abscès, & le traiter comme il convenoit, pour en obtenir une cure assurée, comme il arriva; mais qui auroit été en risque de ne pas être sans récidive, si par trop de précipitation, & pendant que les douleurs & l'inflammation subsistoient encore, j'eusse voulu ouvrir l'abscès, sans être bien sûr de l'endroit où le pus s'étoit assemblé.

OBSERVATION LXIX.

Au mois d'Avril 1688, un Menuiſier de cette Ville m'envoya prier de le venir voir, pour ſçavoir ce qu'il auroit à faire pour appaiſer une douleur très-vive qu'il reſſentoit au périnée, un peu plus du côté gauche qu'au milieu. J'y trouvai une petite tumeur, & une grande inflammation, accompagnée d'une difficulté d'uriner. Je commençai par lui tirer trois palettes de ſang; & enſuite je fis bouillir des feuilles, des fleurs, des ſemences, & des racines émollientes dans une ſuffiſante quantité d'eau, dans laquelle, étant d'une chaleur à la pouvoir ſupporter, je le fis aſſeoir pendant deux heures; après quoi je mis une partie de ces drogues dans un ſachet que j'appliquai ſur l'endroit douloureux; ce qui diminua la douleur conſidérablement, auſſi-bien que l'inflammation, & facilita le cours de l'urine. Le bon effet de ce remède m'engagea à le continuer pluſieurs jours, pendant leſquels ce mal alloit de mieux en mieux; enſorte que ſe trouvant aſſez bien, il ceſſa de s'en ſervir pendant quelques jours, après leſquels la douleur s'étant rendue plus vive qu'auparavant, il en reprit l'uſage, mais trop tard: car cette tumeur s'accrut tellement, qu'elle ne fut plus non-ſeulement en état de réſolution, mais qu'elle ferma ſi exactement le paſſage à l'urine, qu'il fallut avoir recours à la ſonde; ce qui me fit changer les émolliens, pour employer les maturatifs, en les augmentant par degrés pendant un aſſez long-temps, ſans néanmoins pouvoir faire venir cette tumeur à ſuppuration, qu'avec

beaucoup de peine, & après avoir essuyé les accidens les plus fâcheux, ayant été obligé de sonder ce malade pendant plusieurs jours, la suppression d'urine ayant résisté aux demi-bains & fomentations, dont je lui fis faire usage avec beaucoup moins de succès qu'auparavant; ensorte que je fus obligé de lui introduire la sonde, long-temps avant que de pouvoir amener cette petite tumeur à suppuration, tant la matière qui la formoit étoit rébelle; à laquelle enfin je donnai jour par l'ouverture, dès que je trouvai lieu de la faire, tant pour rendre le cours à l'urine, que pour prévenir les suites fâcheuses, auxquelles un plus long séjour de pus auroit pû donner occasion, comme je l'ai vû arriver à deux personnes de distinction, il n'en sortit pas une cuillerée de pus, & il étoit d'une mauvaise consistance. Je pansai ensuite cette petite ouverture, avec un bourdonnet de charpie séche, un plumaceau, & un emplâtre par-dessus, une compresse, & le bandage en T, pour tenir l'appareil. Le lendemain je couvris le bourdonnet & le plumaceau de suppuratif, & continuai jusqu'à parfaite guérison, qui ne finit de plus d'un mois après que la tumeur fut ouverte, que j'aurois cru devoir être guérie en moins de huit jours.

Réflexion.

Quoique cette tumeur, au lieu où elle étoit située, dût, en apparence, venir en peu de temps à suppuration, elle s'y trouva cependant très-rébelle, par la mauvaise qualité de l'humeur dont elle étoit formée, qui résistoit à l'effet des remèdes les mieux indiqués; & la

cure ne s'accomplit qu'enſuite d'un long & ennuyeux traitement, & après que le malade eut eſſuyé les accidens les plus fâcheux, cauſés, tant par la ſenſibilité des parties où cette tumeur étoit ſituée, que par la rétention d'urine; raiſons qui m'engagèrent à employer les remèdes les plus doux dans le commencement (pour tâcher d'étendre & d'amollir les tégumens ſous leſquels étoit cette tumeur, & de procurer par ce moyen la tranſpiration de la petite quantité d'humeur dont elle étoit formée) qui m'avoient fait d'abord bien eſpérer en diminuant tous les accidens qui l'accompagnoient; mais qui devinrent tellement rebelles ſur la fin, que je fus obligé de remettre les plus forts maturatifs en pratique, pour amener cet abſcès à ſuppuration; à quoi je ne pûs parvenir qu'avec beaucoup de temps & de peine. J'ouvris cet abſcès (1) auſſitôt que je fus aſſuré qu'il y avoit de la matière, de peur qu'un trop long ſéjour du pus ne donnât occaſion à une fiſtule (en

(1) La nature de cet abſcès a été entièrement méconnue. Le lieu qu'il occupoit, les ſymptômes qui l'ont accompagné, la difficulté avec laquelle il s'eſt guéri, tout montre que c'étoit un abſcès urineux, occaſionné par une légère crevaſſe au canal de l'urèthre. S'il n'a pas fait tous les progrès dont il étoit ſuſceptible, le malade en a été redevable à la rétention d'urine, qui a compliqué ſon état, & qui a obligé d'avoir recours à la ſonde, laquelle en détournant les urines du canal de l'urèthre, les a empêchées de ſe répandre en plus grande quantité dans le tiſſu cellulaire qui avoiſine ce canal. Cette maladie eſt aſſez fréquente, & cependant n'a pas été décrite avec l'attention qu'elle mérite.

se glissant vers le col de la vessie, & ses parties membraneuses) qui étoit encore plus à craindre que celle de l'*anus*, comme je l'ai vû arriver à ces deux Messieurs dont je parle, qui en moururent après de longues souffrances.

Observation LXX.

Au mois de Novembre 1693, on me manda pour voir la fille d'un Tailleur de cette Ville, à laquelle je trouvai un abscès en la partie supérieure & externe de la cuisse droite, qui étoit d'une extrême grosseur, par la quantité de matière qui y étoit contenue. Je l'ouvris; & comme je trouvai, après que j'en eus fait sortir le pus, que le grand *trochanter* étoit découvert, sans que ce pus eût causé aucun préjudice à l'articulation, quoiqu'il en fût assez proche, je dilatai l'ouverture autant que je le jugeai nécessaire, pour établir la guérison sur un bon fond, qui ne fut une chose ni prompte ni facile, ayant été obligé d'employer l'euphorbe & l'esprit de soufre plusieurs fois sur l'os, avant que d'y parvenir; l'esprit de vin, l'eau-de-vie, ni la teinture d'aloës n'y ayant pû rien faire, tant cette partie d'os est difficile à dessécher: je me servis ensuite de l'ægyptiac, dont je couvrois les plumaceaux pendant le reste du pansement, pour empêcher les chairs de revenir trop vîte, comme il arrive, sur-tout aux jeunes personnes, comme étoit celle-ci, qui mangeoit extrêmement; ce qui retardoit encore la guérison, qui fut par conséquent longue & difficile à obtenir.

RÉFLEXION.

Je n'ai guères traité d'abſcès ſi long à guérir, par la difficulté que j'eus à deſſécher la portion de l'os qui étoit découverte, & à empêcher le progrès des chairs baveuſes, dont je trouvois à tous les panſemens le fond de l'abſcès preſque rempli ; à quoi l'ægyptiac réuſſit parfaitement bien, pour tenir ces chairs en ſujétion, qui ne pulluloient que trop, malgré la vertu corroſive & deſſicative de cet onguent : c'étoit le remède qui me réuſſiſſoit le mieux, pour donner le temps aux autres topiques de produire leur effet ſur l'os; ſans quoi j'aurois été obligé de me ſervir du cautère actuel, que j'y aurois même appliqué, ſi la malade, prévenue d'une terreur panique inſurmontable, ne s'y fût abſolument oppoſée, par la crainte qu'elle avoit des douleurs qu'elle croyoit ſuivre néceſſairement l'application du feu ; ce qui n'eſt qu'une idée, parce que le fer rouge n'agit que ſur l'os découvert, qui eſt ſans ſentiment ; & ſi le feu actuel cauſoit de la douleur, ce ne pourroit être que ſur les parties voiſines de l'os, par la négligence, ou le peu d'adreſſe de celui qui en feroit l'application : ces difficultés ne ſe rencontrèrent dans le traitement de cette tumeur, que pour avoir été appellées trop tard, dans l'eſpérance que cet abſcès s'ouvriroit de lui-même, par l'effet des remèdes prétendus ſpécifiques, que chaque femme propoſoit à la malade ; & le pus auroit encore eu le temps de faire de plus grands ravages, en ſe gliſſant dans la jointure, qui s'en feroit abreuvée,

abreuvée, & auroit estropié cette jeune fille, sans le prompt secours que je lui donnai, en ouvrant cet abscès.

Observation LXXI.

Au mois de Septembre 1685, on me pria de voir un des Gardes de la Forêt, qui étoit attaqué d'une douleur des plus violentes, avec une rougeur qui s'étendoit depuis la partie supérieure & externe de la cuisse, jusqu'à l'inférieure; ce qu'ayant vû & examiné, je lui fis une copieuse saignée, & lui appliquai sur cette partie enflammée une compresse en quatre doubles, trempée dans une quantité d'eau tiède, où il y avoit une sixième partie de vinaigre; ayant chargé une personne de rafraîchir ou tremper cette compresse dans cet oxycrat tiède, au moins trois ou quatre fois jusqu'au lendemain, que je promis d'y retourner. Mon ordonnance fut ponctuellement éxécutée; mais revenant le lendemain, je ne trouvai point les douleurs diminuées; ce qui me fit réitérer la saignée, & conseiller aux assistans de continuer l'usage de ce remède. Je trouvai à ma troisième visite que les douleurs, au lieu de diminuer, avoient encore considérablement augmenté, quoique l'inflammation n'occupât plus que la partie moyenne & externe de la cuisse; mais comme cette inflammation, plus circonscripte, étoit accompagnée d'une continuelle pulsation, je ne doutai plus que l'abscès ne s'y formât actuellement; ce qui me fit changer l'oxycrat en un cataplasme anodyn, & ensuite en un maturatif, que je continuai pendant cinq à six jours; après lesquels ayant jugé, par la fluc-

tuation toute palpable, qu'il y avoit du pus, & même en quantité, j'ouvris la tumeur : la néceſſité m'engagea à faire une ouverture longue & profonde, par rapport à la quantité de pus, & à la profondeur de l'endroit où il s'étoit formé. Le malade fut guéri en quinze jours, ne m'étant ſervi que du ſimple digeſtif, & de l'emplâtre diapalme.

RÉFLEXION.

Je n'ai jamais trouvé que les répercuſſifs, recommandés par les Anciens, euſſent les effets qu'ils leur attribuent ; auſſi ne les employé-je que très-rarement, & lorſque je ſuis perſuadé que ce n'eſt qu'une inflammation des plus ſimples & très-ſuperficielle, qui ſe pourroit très-bien diſſiper ſans aucun remède : mais comme la plus grande partie des gens accuſeroient d'ignorance un Chirurgien qui ne leur propoſeroit pas quelque remède, on ne peut ſe diſpenſer d'en propoſer quelqu'un ; & comme je ſuis perſuadé que l'oxycrat ne fait ni bien ni mal, c'eſt celui que j'ordonne plus volontiers ; de manière que ſi je ne me ſers pas de répercuſſifs, pour diſſiper les inflammations qui ſurviennent en quelque partie du corps que ce ſoit, c'eſt plus parce que je les crois inutiles, que dans la crainte mal fondée de repouſſer l'humeur au-dedans, n'ayant jamais goûté les raiſons qu'on allègue pour ſoutenir ce ſentiment ; car ſi j'avois crû qu'ils fuſſent capables de produire ce que les Anciens en oſent promettre, je m'en ſervirois par-tout où je trouverois de l'inflammation ; mais au contraire, je préfére les fomentations émollientes, parce

que leurs parties douces & relâchantes amolliſſent les fibres tendues de la peau, en ouvrent les pores, & procurent par ce moyen la tranſpiration des humeurs, dont le ſéjour en un lieu où elles ne doivent pas être, cauſe de violentes douleurs ; effet dont les répercuſſifs des Anciens ne ſont point capables.

Comme après l'ouverture de cet abſcès, & l'évacuation du pus, il n'y avoit que la réunion de la plaie à procurer ; ce fut à quoi je m'appliquai le plus, & à quoi je réuſſis en peu de temps, comme je l'ai dit.

OBSERVATION LXXII.

Au mois de Juin de l'année 1689, un Gentilhomme fut atteint d'un abſcès qui ſe forma en la partie interne & inférieure de la cuiſſe gauche. Un autre Gentilhomme, qui pour lors étoit chez lui, m'ayant fait prier de lui aller parler, le malade ſe ſervit de cette occaſion (n'étant pas ſon Chirurgien) pour me faire voir cette tumeur. Je ne fis point de difficulté d'examiner ce mal, ſur lequel il n'y avoit rien d'appliqué, & j'y trouvai une ondulation aſſez évidente, pour aſſurer à ce Monſieur, qu'il y avoit dans cet abſcès quantité de pus, qui demandoit une prompte évacuation, s'il vouloit prévenir les fâcheux accidens dont il étoit menacé, par un plus long ſéjour du pus. La fermeté avec laquelle je lui parlai, lui fit ouvrir les yeux ſur la conduite de ſon Chirurgien, qui aſſuroit qu'il n'y avoit rien à craindre, & fit qu'il l'envoya prier, & Monſieur Doucet, de le venir voir le lendemain. Ils trouvèrent à propos d'ouvrir cet abſcès, où ils

assuroient qu'il n'y avoit point de pus formé deux jours auparavant, duquel néanmoins il sortit plus de deux livres de pus ; & comme son trop long séjour avoit corrodé le périoste, & découvert l'os, la guérison en fut longue & imparfaite, puisque la cicatrise se r'ouvrit après quelques mois ; ce qui obligea ce jeune Monsieur d'aller à Paris consulter Messieurs Bessier & Tribouleau, qui n'osèrent entreprendre de le guérir, à cause d'une fièvre lente dont il fut attaqué, par l'ennui que l'éloignement de son païs lui causoit : ce qui obligea ces Messieurs à lui conseiller de venir reprendre son air natal, comme il fit, où pour lors il fut commis à mes soins, lorsque cet abscès, à cause de son mauvais fond, se fut renouvellé.

Je priai Monsieur Doucet, & Messieurs des Rosiers & Fremont, Maîtres Chirurgiens, mes Anciens, de se trouver chez ce malade, en présence desquels je fis l'ouverture de l'abscès, qui étoit à sa quatrième récidive. Mais comme c'étoit une nécessité de dilater cette ouverture, de manière que je pusse voir & traiter à mon aise l'os découvert, pour conduire cet abscès jusques à une guérison sûre & parfaite, qui ne pouvoit s'accomplir sans exfoliation, je ne pûs faire les incisions, sans ouvrir plusieurs rameaux de la veine & de l'artère crurale, dont un rameau d'artère se trouva si considérable, que je fus obligé, pour arrêter le sang, de me servir du bouton de vitriol, duquel l'effet fut si heureux, qu'il ne me donna pas ensuite la moindre inquiétude. Je ne me servis que du seul plumaceau trempé dans l'esprit-de-vin, appliqué sur l'os, pour en procurer l'exfoliation ; mais elle fut si long-

temps à se faire, à cause de son épaisseur, que le malade ne fut en état de marcher que six mois après que j'en eus fait l'ouverture ; heureux encore qu'après le long séjour que la matière avoit fait si proche du genou, elle ne continua pas son progrès vers l'article, qui s'en seroit abreuvé, & dont ce gentilhomme auroit été estropié le reste de ses jours, par la faute du Chirurgien qui l'avoit traité d'abord, de n'avoir pas fait une ouverture capable de donner une issue libre à la matière.

RÉFLEXION.

LE lieu de cet abscès est un de ceux qui exigent le moins une prompte ouverture, à cause des parties considérables qui s'y trouvent, qui sont tendons & vaisseaux, en telle quantité, que toute l'attention que j'eus en faisant celle-ci, ne me put empêcher d'en ouvrir une branche considérable ; mais si ce danger est fort à craindre, celui de laisser croupir le pus trop long-temps n'est pas moins à éviter, puisque ce délai manqua de faire périr ce jeune Monsieur. Cette considération auroit néanmoins rendu le Chirurgien qui le traitoit excusable, s'il avoit allégué cette raison pour excuse ; cependant il ne se seroit pas rendu, si Monsieur Doucet, Docteur en Médecine, ne l'en eût fait convenir ; ce qui fait voir combien un juste milieu est nécessaire en cette occasion, qui est d'attendre que le pus soit formé en quantité raisonnable, avant que d'en tenter l'évacuation, afin de se metre à couvert des inconvéniens qu'on doit appréhender

en faisant cette ouverture trop tôt ; mais aussi on ne doit pas laisser croupir trop long-temps la matière, de peur qu'elle ne cause les mêmes accidens qu'essuya ce malade.

Ce seroit une belle instruction pour les jeunes Chirurgiens, de leur donner des règles sûres pour ouvrir les abscès bien à propos ; mais comme c'est une chose qui ne se peut prescrire avec précision, & qui est l'effet d'une pratique consommée, il est bon de leur faire observer que dans les parties charnues éloignées des os & des jointures, l'ouverture en doit être moins précipitée qu'ailleurs ; parce qu'en suivant cette maxime, la guérison en est plus prompte, & l'inflammation moins à craindre, par le peu de douleur que cause cette ouverture, qui n'intéresse que les tégumens ; au lieu que lorsqu'on la fait avant que le pus ait acquis sa parfaite maturité, elle cause beaucoup de douleur, parce que l'ouverture ne peut se faire sans couper une grande épaisseur de chairs, dont s'ensuivent l'inflammation, la fièvre, & même d'autres accidens encore plus à craindre ; ce qui fait voir combien une longue expérience est utile, puisque ce défaut se fait si bien remarquer dans cette Observation.

OBSERVATION LXXIII.

Au mois d'Octobre 1688, un Laboureur de la Paroisse d'Ivetot me fit prier de venir chez lui, pour voir un genou auquel il souffroit de grandes douleurs. Je le trouvai rouge & tuméfié, avec un battement continuel ; je lui conseillai d'y mettre un cataplasme anodyn ; ce qu'il fit pendant

quelques jours ; mais les accidens ayant augmenté, & la ſuppuration ſe faiſant appercevoir, au moyen de l'ondulation, j'y appliquai un plumaceau couvert de ſuppuratif, avec l'emplâtre *diachylon magnum* par-deſſus, que j'y laiſſai pendant deux jours, après leſquels je jugeai l'abſcès en état d'être ouvert ; ce que j'éxécutai d'abord avec la lancette, & j'achevai avec les ciſeaux, afin de rendre l'ouverture cruciale, dans laquelle je compris toute la portion des tégumens que je trouvai dilacérée. Je panſai cet abſcès pour la première fois avec des bourdonnets de charpie ſéche, dont je garnis toute l'ouverture, & le lendemain avec un plumaceau plat, couvert d'un ſimple digeſtif, & l'emplâtre diapalme par-deſſus. Il fut guéri en trois ſemaines, & l'ouverture parfaitement cicatriſée.

Observation LXXIV.

Au mois de Mai 1689, on me pria de voir un jeune garçon au Bourg de Saint Pierre, qui avoit un grand abſcès au genou droit, qui auroit dû être ouvert pluſieurs jours avant que je l'euſſe vû ; néanmoins il ne voulut pas que je lui ouvriſſe, quelques remontrances que je lui fiſſe, pour lui en perſuader la néceſſité. Il s'ouvrit huit ou dix jours enſuite ; mais cette ouverture ſe trouva ſi peu conſidérable, qu'il ne ſortoit que la portion du pus la plus liquide, & en petite quantité; ce qui donna occaſion à l'autre qui reſtoit de s'épancher autour de l'articulation, & entre la rotule & les os ſur leſquels elle eſt appuyée ; enſorte que l'opiniâtreté de ce pauvre garçon, fut cauſe qu'il s'y forma une an-

chylose, qui lui fit perdre le mouvement de la jambe, laquelle lui resta fléchie, & le rendit boiteux pour le reste de ses jours.

RÉFLEXION.

CES deux Observations font assez comprendre, qu'il faut ouvrir un abscès dès-lors qu'on apperçoit qu'il y a du pus formé dans la poche qui le contient; & comme il y a du danger à l'ouvrir trop tôt, il n'y en a pas moins à l'ouvrir trop tard, non-seulement pour les raisons que j'ai rapportées dans la Réflexion précédente, mais aussi pour celles que j'alléguerai dans celle-ci, & qui pourront encore se justifier dans la suite, où je dirai qu'à ouvrir l'abscès du genou trop tôt, l'on risque d'y attirer une inflammation des plus fâcheuses, par le danger qu'il y a de donner atteinte avec la lancette à l'aponèvrose des muscles extenseurs de la jambe, qui ne peut presque pas manquer d'en être blessée, tant elle est proche des tégumens, lorsqu'il n'y a encore que peu de matière assemblée; ce qui cause une douleur très-vive, qui attire l'inflammation & la fluxion, à laquelle succède la suppuration d'une humeur séreuse & âcre, capable d'occasionner un dépôt énorme sur la partie, & d'y causer une maladie égale à celle qui suit le trop long séjour de la matière, faute d'avoir été évacuée à temps, comme il arriva à ce jeune garçon par son entêtement.

Au lieu que l'autre n'avoit souffert qu'autant de temps qu'il en falloit, pour mener son abscès à une suppuration convenable pour en procurer l'évacuation par l'ouverture, que je

commençai avec la lancette, & que je finis avec les ciſeaux, en forme de cruciale ; & non comme faiſoit M. Petit, pendant que je travaillois à l'Hôtel-Dieu de Paris, qui enlevoit avec le biſtouri toute la ſuperficie de la tumeur : cette manière de pratiquer faiſant une trop grande déperdition de ſubſtance, ne peut être réparée que par une large cicatrice, & après un fort long panſement ; au contraire de cette ouverture faite en croix, dont les parties ſe rapprochent, enſorte qu'il ne reſte qu'une petite cicatrice en forme de croix, parce que les angles ſe réuniſſent, de manière que cette cicatrice n'incommode en aucune façon le malade, & qu'elle ne ſe r'ouvre jamais, outre que cette ouverture eſt guérie en très-peu de temps ; au lieu que l'autre eſt très-long-temps à guérir, encore le Chirurgien n'y parvient-il qu'avec beaucoup de peine, par la difficulté qu'il y a à ſe rendre maître des chairs, qui s'élèvent toujours au-deſſus de la cicatrice ; ce qui l'oblige à les conſommer ſans ceſſe, ſoit avec la pierre infernale, ou par quelqu'autre cauſtique, afin de les tenir en état d'être recouvertes par la peau ; encore cette cicatrice ſe r'ouvre-t-elle ſouvent. Je ne prétends pas pour cela blâmer la conduite de ce grand homme, qui a été un des plus excellens Chirurgiens de ſon temps, & qui n'en uſoit de la ſorte, que pour éviter un plus grand mal, qui eſt la pourriture qui ne manque jamais de ſe ſaiſir, dans cet Hôpital, du vuide qui reſte après l'ouverture des abſcès ; pourquoi l'on eſt forcé d'enlever tous les tégumens qui ſe trouvent dilatés par la matière ; mais je fais cette remarque, pour avertir les jeunes Chirurgiens qui auront travaillé

à l'Hôtel-Dieu, de ne pas suivre cette pratique dans les Provinces, comme je l'ai vû faire à quelques-uns, au grand dommage des malades ; ces dilacérations se réunissant merveilleusement bien ailleurs, comme l'expérience le fait voir tous les jours, dont ce malade est un des moindres exemples, puisqu'il fut parfaitement guéri en moins d'un mois, sans aucun retour, tant la cicatrice se trouva ferme & solide, par le soin que je pris de ne panser cet abscès, après que le sang en fut arrêté, qu'avec un simple plumaceau plat, couvert de digestif, sans bourdonnet, ni rien qui pût s'opposer à la réunion des parties qui se trouvoient dilatées après l'ouverture, à l'occasion du pus qui y étoit contenu, n'ayant autre intention que celle de les réunir autant qu'il me fut possible, à quoi j'ai toujours réussi, en tenant cette conduite.

OBSERVATION LXXV.

Au mois d'Avril 1695, je fus prié de voir un jeune homme de la Paroisse d'Ivetot, qui avoit un abscès qui s'étendoit depuis la partie supérieure & interne de la jambe droite jusqu'à l'inférieure, ou depuis le dessous du genou jusques au-dessous de la malléole, & dont l'ondulation considérable ne faisoit que trop connoître la quantité du pus qui y étoit contenu ; ce qui m'engagea à en procurer l'évacuation aussitôt que j'eus fait l'appareil ; au moyen de l'ouverture que j'y fis, l'os me parut découvert dans toute la longueur de cet abscès ; lorsqu'il en fut sorti une prodigieuse quantité de matière, qui s'y étoit formée depuis plus de deux mois. Ce premier appareil ne fut com-

posé que de charpie séche; après quoi je trempai les plumaceaux que j'appliquois sur l'os découvert, dans la teinture d'aloès, & je couvris les autres d'ægyptiac. L'éloignement du lieu ne me permettant pas de le voir tous les jours, mais seulement de temps en temps, je laissai à la mère du malade les choses nécessaires pour continuer les pansemens de la sorte, jusqu'à parfaite guérison, qui n'arriva que quatre mois après que j'eus ouvert l'abscès, pendant lequel temps il se fit une considérable exfoliation de la partie du tibia qui avoit été découverte, par le long séjour que cette matière avoit faite sur la surface de cet os, après en avoir corrodé & pourri le périoste.

Réflexion.

Voila les suites fâcheuses auxquelles une matière trop long-temps retenue, expose un malade; heureux encore de ce qu'étant parvenue à la partie inférieure de la jambe, elle ait trouvé des bornes qui l'ayent arrêtée, pouvant fort bien se glisser dans l'article qui s'en étant abreuvé, auroit estropié le malade pour le reste de sa vie; supposé même qu'il ne lui fût pas arrivé de perdre la jambe; ce qui fait voir l'attention que l'on doit avoir à procurer l'évacuation du pus dans un temps convenable, pour éviter un aussi long traitement que celui que ce jeune garçon fut obligé d'essuyer, & qu'il auroit évité s'il eût été secouru à propos, puisqu'il n'auroit pas été, selon toute apparence, plus de quinze ou vingt jours à guérir.

OBSERVATION LXXVI.

AU mois d'Octobre 1698, un Particulier m'envoya prier de venir chez lui. Je le trouvai au lit, à cause d'un abſcès qu'il avoit depuis ſix ſemaines ou environ en la partie interne, moyenne & inférieure de la jambe droite, que j'ouvris à l'inſtant. Il en ſortit beaucoup de pus, & quelques portions de membranes; après quoi je trouvai le tibia découvert environ de la grandeur d'un liard, auquel je ne fis d'autre attention, ſi ce n'eſt que j'ajoutai la poudre de myrrhe & d'aloès au digeſtif, dont je couvris les plumaceaux au ſecond appareil : l'os ſe recouvrit, ſans qu'il ſe fît d'exfoliation ſenſible; & l'abſcès fut incarné & cicatriſé en moins de ſix ſemaines, ſans aucun fâcheux retour.

RÉFLEXION.

IL eſt rare qu'en ce païs il ſe faſſe d'exfoliation ſenſible aux os découverts, à moins que la portion qui s'en découvre, ne ſoit d'une grande étendue, comme il eſt arrivé à celui qui fait le ſujet de l'Obſervation précédente; & quoique j'aie vû ſouvent, pendant que je travaillois à l'Hôtel-Dieu, l'os ſe recouvrir fort promptement & ſans peine, je fais une grande différence entre cette réunion & celle dont je parle; en ce que celle-là n'eſt qu'une mauvaiſe chair baveuſe & ſans conſiſtance, engendrée d'un mauvais ſuc, que l'on eſt ſans ceſſe obligé de détruire en deſſéchant la portion de l'os qui a été découvert, par les remèdes qui y conviennent, tels que l'eſprit-de-vin, l'huile de gayac,

la teinture de myrrhe & l'aloès ; ſans quoi on ne peut la conduire à guériſon, parce qu'elle ne ſe cicatriſe qu'après que la portion de l'os qui a ſouffert l'impreſſion de l'air, eſt exfoliée ; au contraire de celle-ci, qui ſe trouve dure, ferme, & d'une ſi bonne & ſi louable conſiſtance, que la cicatrice s'y fait aiſément, & ne ſe r'ouvre plus ; ce qui n'arriveroit pas, ſi elle étoit établie ſur un mauvais fond.

L'on voit par ces Obſervations, que la plûpart de ces abſcès ne ſont grands & mauvais, que par l'extrême négligence des malades qui, par une crainte mal fondée ou une timidité puérile, n'appellent le Chirurgien à leur ſecours qu'à l'extrémité, & lorſque la maladie eſt parvenue à ſon dernier période ; ce qui ſe remarque encore plus préciſément dans celui qui ſuit, dont l'effroyable grandeur étoit capable d'étonner les plus intrépides, & le tout pour n'avoir pas été ouvert dans le temps qu'il convenoit.

Observation LXXVII.

Au mois de Novembre 1687, je fus prié par le ſieur Deſchamps, Maître Chirurgien, de voir avec lui un Gentilhomme qui avoit un abſcès qui s'étendoit depuis le deſſus des deux malléoles juſques au-deſſous du talon, & qui lui cauſoit des douleurs ſi violentes, qu'outre la fièvre qui lui étoit ſurvenue, ſon eſprit s'en trouvoit beaucoup aliéné. Comme j'y trouvai de l'ondulation, & que je jugeai par-là qu'il y avoit du pus, quoiqu'en petite quantité, je conſeillai à ce Chirurgien d'y donner à l'inſtant une libre iſſue ; ce qui fut exécuté par une ouver-

ture qui fut faite si à propos, que le malade s'en trouva fort soulagé, & que les accidens diminuèrent considérablement pendant la nuit, ensorte que le matin il se trouva l'esprit sain, & sans fièvre; moment qu'il employa utilement, par mon conseil, à remplir les devoirs du Christianisme. Ce malade continua d'être mieux pendant quatre jours, que nous employâmes le plus utilement qu'il nous fut possible, tant à guérir le mal, que pour prévenir d'autres accidens, par la saignée, les lavemens, la tisane & le régime; le tout avec beaucoup d'exactitude, ainsi que les topiques convenables à la partie malade, que nous pansions avec le seul digestif, & le cataplasme émollient & résolutif; mais s'étant fait un nouveau dépôt, malgré tous ces remédes sagement administrés, nous ne pûmes empêcher qu'à l'occasion de ce nouveau dépôt, les accidens ne devinssent beaucoup plus fâcheux qu'ils ne l'avoient été auparavant; la fièvre devint plus violente, les vomissemens suivirent, avec de continuels mouvemens convulsifs, & le délyre s'augmenta à un tel point, que ne voyant plus rien à espérer, nous nous contentâmes pour le pansement, d'un seul cataplasme anodyn, dans le dessein d'appaiser la douleur autant qu'il étoit possible, tout ce qui sentoit le digestif ou l'onguent lui étant également insupportable; ce qui fit qu'il mourut avec plus de tranquillité, le quatorzième jour après que cet abscès eut commencé, qui fut le septième après que l'on m'y eut appellé.

Réflexion.

Il n'eſt pas ſurprenant que les parties nerveuſes & tendineuſes cauſent de cruelles douleurs, lorſqu'elles ſont irritées par la préſence d'une humeur âcre, avec inflammation; mais il l'eſt beaucoup de voir le genre nerveux irrité au point qu'il le fut chez ce Gentilhomme, la perte de la raiſon, & les convulſions qui ſuivirent, faiſant évidemment connoître l'extrême dérèglement que le ſéjour du pus avoit cauſé ſur le tendon d'Achille, ſans que l'uſage des remèdes, tant émolliens, anodyns, que confortatifs & corroboratifs, méthodiquement employés, non-ſeulement pour guérir le mal, mais auſſi pour en prévenir le retour, euſſent aucun ſuccès; ce qui fait voir que tout eſt à craindre dans un corps cacochyme, tel qu'étoit celui de ce Gentilhomme, dont le tempérament mélancolique & atrabilaire ſe fit parfaitement connoître, par la vive & maligne impreſſion que le ſéjour du pus avoit fait ſur le tendon, qui par le moyen des nerfs ſe communiqua juſqu'au cerveau, & dont ces accidens furent l'effet; l'abſcès n'y étant pas moins dangereux que les plaies, qui ſont jugées mortelles par les Anciens, dont cette Obſervation eſt une preuve très-conſtante.

Observation LXXVIII.

Au mois d'Octobre 1692, un homme diſtingué de Cherbourg m'envoya prier d'aller voir ſon fils, qui enſuite d'une longue & fâcheuſe maladie, étoit attaqué d'un grand mal

à une cuiſſe. Je lui trouvai un abſcès qui s'étendoit depuis la hanche juſqu'au genou & au jarret, faiſant preſque entièrement le tour de la cuiſſe. Après m'être aſſuré de la quantité de matière qui y étoit contenue, tant par l'ondulation toute palpable, que par la mauvaiſe conformation de la partie qui étoit étrangement tuméfiée, je fis mon appareil, & ouvris ce prodigieux abſcès en la partie externe, moyenne & inférieure de cette cuiſſe, en préſence de trois Maîtres Chirurgiens, qui n'avoient oſé en faire autant, par la crainte, diſoient-ils, que le malade n'expirât dans l'opération. Il en ſortit environ quatre à cinq livres de pus, d'une louable qualité & conſiſtance. Je remplis l'ouverture de bourdonnets bien mous, avec un plumaceau de charpie ſéche, & un emplâtre de diapalme par-deſſus, une compreſſe enſuite, & une bande pour tenir le tout en état. Le lendemain je couvris les bourdonnets & le plumaceau de ſimple digeſtif, avec le même emplâtre, & le reſte comme le jour précédent; ce qui réuſſit ſi bien, que l'ouverture de cet abſcès, tout grand qu'il étoit, fut réunie & cicatriſée, & ce jeune homme parfaitement guéri en moins de trois ſemaines.

RÉFLEXION.

SI la prompte guériſon d'un grand abſcès paroiſſoit ſurprenante, ce ſeroit la cure de celui-ci, non-ſeulement à cauſe de la nature de l'abſcès, qui étant ſurvenu à la fin d'une longue maladie, pouvoit, à bon droit, mériter le nom de critique; mais encore à cauſe de l'extrême dilacération que les tégumens

avoient

avoient soufferte, par la quantité de matière qui s'étoit amassée dans cet abscès, qui auroit dû en prolonger la guérison, & qui auroit semblé obliger d'y faire plusieurs ouvertures, pour en procurer l'évacuation par différens couloirs, qui néanmoins se fit sans peine & sans récidive, par cette seule incision, qui suffit pour procurer la réunion des parties dilacérées, laquelle se fit promptement par le seul bénéfice de la nature, dès-que le pus qui tenoit les parties divisées, fut évacué, sans que les compresses ni les bandages, appellés expulsifs, unissans & incarnatifs, y eussent aucune part; ce qui fait voir que la nature a de grandes ressources, lorsqu'elle est soutenue d'un tempérament, & sur-tout d'une belle jeunesse : au lieu qu'étant traversée dans un corps de mauvaise habitude, ou par l'âge avancé, à cause de la confusion & du dérangement que le mauvais tempérament produit dans les humeurs, & de la foiblesse que l'âge y introduit, le Chirurgien est souvent frustré de ses espérances dans le traitement des moindres maladies, & sujet à se tromper dans son prognostic : l'Observation qui précède celle-ci, aussi bien que celle qui suit, en sont une preuve.

OBSERVATION LXXIX.

Au mois d'Avril de l'année *1696*, un habitant de la Paroisse de Sauseménil m'envoya prier de venir le voir. Je le trouvai au lit, à cause d'un très grand abscès, qui avoit succédé à une longue & fâcheuse maladie, & qui s'étendoit depuis le pli de la fesse gauche, jusqu'à la malléole externe, & même jusqu'au talon, dont toute

l'étendue étoit ſi remplie de matière, que je réfléchis plus d'une fois à quoi je devois me déterminer avant que de prendre mon parti : mais comme les inſupportables douleurs que ce malade ſouffroit, ne me permirent pas de méditer long-temps, je ne me donnai que celui de faire aſſez de charpie, & diſpoſer les autres choſes néceſſaires pour panſer cet abſcès, après que je l'aurois ouvert : Et comme il étoit très-aiſé de juger qu'il y avoit une prodigieuſe quantité de matière dans la grande étendue que cet abſcès occupoit, tant par la groſſeur de la partie malade, que par l'inondation que ce pus y cauſoit, je crus qu'en ouvrant cette grande dilacération des tégumens, ſous leſquels la matière étoit contenue en leur partie ſupérieure, vers la circonférence des muſcles feſſiers, & proche la malléole, je veux dire, aux deux extrémités du ſac de l'abſcès, le milieu ſe pourroit conſolider, comme il m'eſt ſouvent arrivé en d'autres rencontres, ſans continuer le progrès de l'ouverture d'une extrémité à l'autre. Il ſortit plus de huit à dix livres de pus par ces deux ouvertures, dont le malade ſe trouva très-ſoulagé pendant ſept à huit jours, après leſquels, & lorſque je croyois que les choſes approchoient de leur fin, les douleurs revinrent de nouveau plus vives qu'auparant, à l'endroit que j'avois ménagé ſans le vouloir ouvrir ; ce qui m'engagea (après avoir temporiſé pendant pluſieurs jours, & avoir vû les douleurs augmenter ſans ceſſe) à détruire ce que j'avois épargné (1) juſqu'alors ; après quoi le ma-

(1) Il eſt clair que cette inciſion qui commençoit au-deſſous du muſcle feſſier, ſe continuoit le long

lade se trouva sans douleurs, mais réduit à garder le lit long-temps, pendant que cette terrible ouverture fut à s'incarner & à se cicatriser, quelque soin que je prisse pour enavancer la réunion.

RÉFLEXION.

JE n'avois guères vû d'abscès qui occupât une si longue & si large étendue ; & s'il étoit vrai, comme les Anciens l'ont dit, qu'il y eût du danger à tirer toute la matière d'un abscès, quand il y en a une si grande quantité, dans la crainte de faire tomber le malade en foiblesse, par la grande déperdition d'esprits, celui-ci en auroit dû souffrir une terrible, par rapport à la quantité du pus qui sortit ; & cependant il soutint cette grande évacuation, & ne s'en trouva que mieux, puisqu'il fut bien-tôt exempt des douleurs dont il avoit été cruellement tourmenté, & qui ne revinrent dans la suite, que par le mauvais régime que ce pauvre malade observoit, &

---

de la partie postérieure de la cuisse & de la jambe, jusqu'à la malléole externe. On est justement effrayé de l'étendue prodigieuse d'une pareille ouverture, & l'on a peine à se persuader qu'on n'eût pû l'épargner au malade en en pratiquant plusieurs, de distance en distance. L'Auteur ne dissimule pas qu'elle fut plus d'un an à se cicatriser, & que la jambe est restée moins fléxible que l'autre. Ce sont assurément les moindres des inconvéniens qui pouvoient en résulter ; car la suppuration énorme que cette ouverture a dû fournir, & l'impression que l'air a dû faire sur un aussi grand nombre de parties exposées à son action, auroient pû jetter le malade dans le plus grand danger.

par le séjour d'une portion de cette matière, qui étoit restée dans les replis des membranes, & dans le vuide qui se trouva au-dessous des tégumens que j'avois ménagés, sans les vouloir ouvrir, comme le lieu le plus difficile à produire la cicatrice, à cause du mouvement où cette partie est assujettie, comme la suite l'a fait connoître; cette matière s'y aigrit, ensorte que je fus forcé de les ouvrir entièrement, pour lui donner issue, après quoi le malade demeura tranquille, tant la cicatrice de cette affreuse ouverture fut long-temps à se faire, principalement au jarret; c'étoit la raison qui me le faisoit épargner avec tant de soin, & il n'y eut que les violentes douleurs que le malade souffroit, & leur longue durée, qui me purent déterminer à achever cette ouverture; & le tout par la négligence qu'eut ce malade à me consulter, lorsque l'abscès n'étoit encore qu'au pli de la fesse, & en la partie moyenne de la cuisse, dont le pus se glissa, par son long séjour, entre la membrane commune des muscles & les tégumens de la cuisse, jusqu'en la partie inférieure de la jambe, n'ayant rien trouvé dans ce long espace capable de s'opposer à son progrès; heureux encore que ce prodigieux dépôt n'étouffât point la chaleur naturelle, & ne fît pas tomber la partie en mortification, comme la grandeur de l'abscès le faisoit appréhender, ou tout au moins que les articulations des os de la cuisse avec ceux de la jambe, de même que celles de la jambe avec les os du pied, ne se fussent abreuvées; ce qui auroit estropié le malade pour le reste de ses jours; au lieu qu'il s'en est tiré heureusement avec le temps, sans aucun fâcheux accident,

ſinon que cette jambe eſt un peu plus roide, ou moins fléxible que l'autre, mais il n'en ſouffre aucune incommodité dans ſon travail.

Observation LXXX.

Dans le mois de Mai 1713, une Dame du voiſinage m'envoya un pauvre Laboureur de ſa Paroiſſe, auquel une piqûre d'épine entre le doigt annulaire & celui du milieu, avoit cauſé une inflammation qui fut ſuivie d'un abſcès, dont le pus, par ſon trop long ſéjour, avoit abreuvé l'article qui joint l'os du métacarpe, avec celui du milieu, & le pus de cet abſcès avoit gagné juſqu'à la ſeconde phalange de ce même doigt, qui s'en trouvoit auſſi abreuvé; ce qui me fit aſſûrer ce pauvre homme d'une prompte guériſon, s'il vouloit ſouffrir l'amputation de ce doigt, ſans quoi ce ſeroit l'abuſer inutilement que de continuer à le panſer; ce qu'il refuſa d'abord : mais après avoir été conſeillé, & pris une ferme réſolution, il vint le lendemain au matin me prier de mettre mon conſeil à exécution; je fis mon appareil, & lui ſéparai le doigt dans la jointure, avec mon biſtouri, entre l'os du métacarpe & la première phalange : je le panſai, & le guéris en moins de trois ſemaines.

Réflexion.

La ſéparation des jointures ne manque guères d'arriver à l'occaſion de ces ſortes d'abſcès, ſitués ſur les jointures de la main, quand le pus y ſéjourne trop long-temps. Il eſt donc du devoir du Chirurgien d'en procurer l'iſſue, avant qu'il ait

le temps de faire un tel ravage, comme je l'ai vû arriver nombre de fois; mais pour l'ordinaire par la négligence du malade, qui néglige de faire voir ſon mal à un Chirurgien expérimenté, & s'en tient mal à propos à ces femmes, qui paſſent pour avoir de merveilleux ſecrets pour guérir les maux des doigts mieux que les Chirurgiens, parce qu'elles ne ſe ſervent point du fer pour les ouvrir, qui, ſelon elles, eſt la choſe du monde la plus dangereuſe, & capable de cauſer les plus funeſtes accidens; quoique les plus fâcheux de ceux que l'on voit arriver ne ſoient, pour l'ordinaire, que les ſuites de leur impéritie & de leur ignorance, témoin l'abſcès qui fait le ſujet de cette Obſervation, lequel avoit été traité par une de ces charitables panſeuſes, qui manqua de faire perdre au malade, non-ſeulement la main, mais auſſi la vie, par le triſte état où cette longue & douloureuſe maladie l'avoit réduit lorſqu'il me fut adreſſé.

OBSERVATION LXXXI.

Au mois de Décembre 1701, un Gentilhomme du voiſinage de cette Ville, ayant eu un abſcès au doigt du milieu de la main gauche, qui avoit été long-temps panſé par une femme, vint enfin me faire voir ſon doigt, qui étoit dans un fort mauvais état, quoiqu'elle l'eût laiſſé percer : Voyant cela, je lui dis que le ſoin avec lequel ſon doigt avoit été panſé, avoit été ſi mal dirigé, que le pus qui s'étoit formé dans la gaîne du tendon, qui dans le commencement étoit en très-petite quantité, faute d'avoir eu une libre iſſue par une légère ouverture,

s'étoit accru, & avoit coulé le long de ce tendon, qu'il avoit pourri, aussi-bien que la gaîne, & fait tomber l'un & l'autre en suppuration; de manière qu'il lui en coûteroit le mouvement de ce doigt, qui resteroit toujours droit, & qui par-conséquent lui seroit plus à charge qu'utile; mais qu'à cela près, il seroit guéri en peu de temps. Il auroit souhaité que j'eusse pû rendre à son doigt la liberté de son action; chose qui étoit alors impossible, mais qui auroit été facile, s'il se fût adressé d'abord à un habile Chirurgien.

OBSERVATION LXXXII.

Au mois d'Août 1709, un homme de la Paroisse d'Aleaume s'étant piqué d'un chardon, en la partie moyenne & externe de la première phalange du doigt annulaire de la main droite, il y survint une si grande inflammation, que la main & l'avant-bras s'enflèrent jusqu'au coude, & la fusée s'étendit même jusqu'aux glandes de dessous l'aisselle, qui grossirent considérablement. Cette inflammation produisit un abscès des plus fâcheux, à l'endroit de la piqûre, lequel s'étendit le long de la main, & jusqu'au poignet, que cet homme vint me faire voir; mais quand je lui eus dit que le moyen le plus sûr de le guérir, & même d'empêcher un plus grand mal, étoit de l'ouvrir incessamment, il ne chercha que le moyen de s'en aller, pour se rendre à la maison de la bonne Dame qui travailloit charitablement à lui faire perdre son doigt, qui n'avoit pas manqué de l'avertir de n'y pas laisser mettre le fer, & qu'il falloit laisser

l'ouverture de son abſcès à la conduite de la nature & de ſes bons remèdes ; il ne ſe ferma qu'après que le tendon fût pourri, par la longue impreſſion du pus qui avoit conſumé toute ſa ſubſtance, au moyen de quoi ſon doigt reſta plié dans ſa main ; enſorte qu'il ne pouvoit ni tenir le ſoc de la charrue, ni enſemencer la terre ; ce qui l'obligea de revenir à moi lorſqu'il n'y eut plus d'autre ſecours à lui donner, que l'amputation de ce doigt inutile, & même préjudiciable dans toutes les actions où la néceſſité d'empoigner étoit abſolument requiſe : Vérité qu'il ne put comprendre qu'après en avoir fait les fâcheuſes épreuves, qui l'obligerent enfin de me venir prier de lui amputer ce doigt ; ce que je fis dès que j'eus préparé l'appareil néceſſaire. Il fut guéri en moins d'un mois, & exécuta enſuite toutes les actions de ſa main, comme s'il avoit eu tous ſes doigts.

RÉFLEXION.

VOILA le défaut des Dames prétendues charitables, qui ſous prétexte de s'occuper à des actions de piété, font ſouvent le contraire, ſans que d'auſſi triſtes épreuves que celle dont je viens de parler, & quantité d'autres, les faſſent revenir de l'erreur où elles ſe laiſſent ſouvent entraîner, par une préſomption de leur ſçavoir-faire, qui eſt diamétralement oppoſée aux véritables principes de la charité chrétienne, dont elles ſe parent fort mal-à-propos ; puiſque cette vertu ſi eſtimable doit tendre à faire tout le bien qu'on eſt capable d'opérer, & à éviter de faire du mal en voulant faire un bien qu'on n'eſt pas capable de produire. En uſer comme

font ces Dames prétendues charitables, c'eſt prendre le change, & transformer dans les plus condamnables de tous les vices, ſçavoir l'orgueil & la témérité, la plus recommandable de toutes les vertus, qui eſt la charité, puiſque c'eſt ſur elle que notre ſainte Religion eſt fondée.

Il eſt vrai qu'au deshonneur de notre Art, il y a des Chirurgiens qui, peu dignes d'exercer une profeſſion qui ne doit avoir que l'humanité pour principe, & n'ayant d'autres vûes que leur propre intérêt, ſont abſolument inſenſibles à la miſère des pauvres malades, laiſſant impitoyablement périr tous ceux dont ils ſont hors d'eſpérance de tirer quelque lucre; procédé cruel & barbare, qui autoriſe en quelque façon les entrepriſes téméraires de ces perſonnes qui publient hautement que l'humanité les engage à ſoulager des malheureux, qui ſont abandonnés de ceux que leur devoir & leur profeſſion devroient engager à leur donner gratuitement les ſecours qu'ils ont la dureté de leur refuſer.

Observation LXXXIII.

Au mois de Juin de l'année 1709, une Dame de diſtinction me pria de voir le Valet de ſon Meûnier, qui avoit été piqué d'une épine au-deſſus de la main, dont s'étoit enſuivie une inflammation, à laquelle avoit ſuccédé un abſcès très-conſidérable, que j'aurois ouvert d'abord, ſi le malade y avoit voulu conſentir; mais ce pauvre malheureux n'ayant jamais pû s'y réſoudre, quelques raiſons que je puſſe lui alléguer, pour lui faire appréhender les dangereuſes ſuites de ſon délai, il continua d'y

mettre des bouillies d'orge, avec le miel & la graiſſe blanche. Je le vis quelque-temps après ; je trouvai qu'au lieu de l'ouverture que je lui avois propoſée, le pus étant venu à ſe répandre, en avoit fait plus de dix, tant au-dedans qu'au-dehors de ſa main, dont toutes les jointures des os du métacarpe (tant celles qui ſoutiennent les premières phalanges des doigts & du pouce, que du côté que ces mêmes os ſont ſoutenus de ceux du carpe) étoient non-ſeulement abreuvées, mais abſolument ſéparées; ſans néanmoins qu'aucun de ces os paruſſent en état de ſortir. Comme je ne trouvois de remède à ce grand mal, que dans l'amputation de la main, & que ce malade y étoit encore moins diſpoſé, qu'il n'avoit été à ſouffrir l'ouverture que je lui avois propoſée, lorſqu'elle étoit utile, je ne pus lui rendre d'autre ſervice que celui de lui conſeiller de laiſſer agir la nature, & de tenir ſeulement ſa main dans la plus grande propreté qu'il lui ſeroit poſſible, au moyen d'un linge bien blanc, & de belle eau tiède pour la baſſiner deux fois chaque jour ; réſolution qu'il prit avec autant de plaiſir, qu'il avoit eu de répugnance à accepter les autres propoſitions que je lui avois faites; & il ſe trouva guéri avec le temps, ſans, comme je l'ai dit, qu'il ſortit aucun os de tous ceux qui ſe trouverent altérés par le long ſéjour du pus, dont ſa main regorgeoit en tant d'endroits; mais il ſouffrit une perte entière du mouvement de tous ſes doigts & de ſa main, qui lui eſt à préſent beaucoup plus à charge qu'utile.

RÉFLEXION.

VOILA les triſtes effets que produit l'entêtement d'un eſprit foible, qui préfére la ſouffrance des plus vives douleurs, pendant un très-long-temps, dont la perte d'un membre eſt la ſuite, à une ouverture faite d'un ſimple coup de lancette, qui ne dure qu'autant de temps qu'un Chirurgien eſt à la faire. Cette main perdue de la ſorte, ſe trouvant beaucoup plus à charge dans la ſuite à celui qui la ſouffre, que s'il ne l'avoit pas, rien n'étoit plus convenable que de s'en décharger par l'amputation, ſur-tout lorſque tous les doigts & le pouce même ſont privés de leur mouvement, cet organe n'étant alors qu'un fardeau incommode à ſupporter; mais comme ces hommes ruſtiques ne ſe rendent à aucune raiſon, c'eſt une néceſſité de les abandonner à leur malheureux ſort, comme je fis à celui-ci, qui a été depuis obligé de mandier ſon pain; ce qu'il ne feroit pas ſi ſa main étoit coupée, parce qu'il ſe ſerviroit de ſon moignon de manière à pouvoir gagner ſa vie, comme il le voit faire à d'autres en pareil cas.

OBSERVATION LXXXIV.

AU mois de Juillet de l'année 1692, une femme de la Paroiſſe de Tamerville, ayant ſouffert une contuſion violente, à l'occaſion d'une pierre qui lui tomba ſur le pied, il y ſurvint un abſcès aſſez conſidérable, qui ne s'ouvrit qu'après que le pus qui y étoit contenu, eut cauſé un très-grand ravage ſur les os du

tarse & du métatarse, avant que je fusse appellé ; ce qu'ils ne firent qu'après avoir connu la pressante nécessité qu'il y avoit de chercher du secours, puisqu'après cet abscès ouvert, & que j'en eus fait sortir une grande quantité de pus, je tirai l'os du métatarse qui soutenoit ceux du petit doigt du pied, & deux des os innominés. Cette femme fut un temps infini à guérir, pour ne m'avoir pas appellé dès le commencement de son mal, ou lorsque l'abscès se trouva en état d'être ouvert.

RÉFLEXION.

CETTE femme, après une aussi grande maladie, fut heureuse de conserver son pied, quoique réduite à boiter le reste de ses jours ; ce qu'elle auroit évité, si elle n'avoit pas négligé de chercher les remèdes propres à prévenir un tel accident, sans néanmoins que je prétende que le Chirurgien le plus éclairé & le plus expert, puisse empêcher qu'une contusion violente ne se termine par un abscès ; mais en ouvrant l'abscès en son temps, il peut empêcher que les articulations ne s'abreuvent, que les ligamens ne s'altèrent, & ne se pourrissent, & par conséquent que les os ne se séparent, comme il arriva à cette femme, qui de plus étoit d'une si mauvaise constitution, que les remèdes ne pouvoient avoir que peu d'effet chez elle, les maladies sur de tels sujets se rendant tellement rebelles, que plus on en fait, & moins ils opèrent ; ce qui ne doit pourtant pas empêcher de les mettre en pratique, parce que l'on voit quelquefois des malades que l'on coyoit déplorés, se tirer d'af-

faire, par l'attention obstinée que l'on apporte à les soulager.

Les autres abscès qui se forment en quelque partie du pied que ce soit, demandent à peu près les mêmes remèdes que ceux qui arrivent aux mains & aux doigts, par le rapport qu'il y a d'une de ces parties à l'autre.

Observation LXXXV.

Au mois d'Août 1727, M. le Marquis de..... me fit avertir de me rendre chez lui, pour voir Mademoiselle sa fille aînée, âgée de 13 à 14 ans, qui souffroit une maladie extraordinaire. Après que je fus arrivé, cette jeune Demoiselle me fit voir une excroissance charnue, applatie, d'un travers de doigt d'épaisseur, qu'elle avoit à l'anus, & qui le couvroit, à la marge duquel cette excroissance étoit attachée par un pédicule de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, qui contenoit les vaisseaux qui fournissoient à la nourriture & à l'accroissement de ce corps étranger.

Le père & la mère me demanderent ce que je pensois du mal de leur fille, & s'il y avoit apparence de réussir dans cette cure : je les assûrai que c'étoit une affaire de deux ou trois jours, & que l'excroissance seroit enlevée sans douleur, & sans effusion de sang. Je me serois même mis en devoir d'y procéder sur le champ, si la Demoiselle n'avoit désiré que l'opération fût remise au lendemain.

Le jour suivant, je préparai un fil ciré, dont j'entourai le pédicule, le plus près de sa racine qu'il me fut possible, & le serrai suffisamment ce premier jour, & plus fortement encore le

lendemain. Le troisième jour, l'excroissance tomba avec la ligature; & le quatrième jour, il n'en restoit aucun vestige, à la grande satisfaction de la malade, du père & de la mère.

RÉFLEXION.

CETTE excroissance étoit causée par l'extrémité d'une des petites branches de l'hémorrhoïdale, qui se trouvant trop remplie de sang, poussa peu-à-peu en (1) avant cette petite portion charnue, qui grossissoit à proportion qu'elle recevoit de la nourriture.

Cette cure, comme on le voit, étoit très-facile à faire; & son retardement ne fut prolongé, que faute d'avoir appellé un Chirurgien assez versé dans son art, pour se déterminer, au premier coup d'œil, sur ce qu'il y avoit à faire.

Ce n'avoit pas aussi été faute de Consultations, que l'on avoit laissé prendre à ce mal un accroissement considérable; mais les remèdes qu'on ordonna ne produisirent aucun effet: cependant un Chirurgien un peu versé dans la Pratique, auroit guéri avec autant de facilité que je le fis, cette excroissance qui se manifestoit pleinement à la vûe.

---

(1) Cette explication est assez défectuse; mais on auroit peine à lui en substituer une meilleure.



CHAPITRE VIII.

De la cause & du traitement des Loupes, des Ecrouelles, du Squirre, & des autres Tumeurs Phlegmoneuses.

QUOIQUE dans le Chapitre qui traite des Tumeurs en général, j'aye donné une idée des *Loupes*, des *Ecrouelles* & du *Squirre*, différente de celle que leur ont donnée les Auteurs qui en ont écrit avant moi, comme je le ferai voir dans la suite, quand je parlerai de ces maladies, je n'ai pas voulu en changer le nom, par la crainte que ce changement, au lieu de produire le bien que j'en espére, en faveur des Eléves en Chirurgie, ne causât au contraire quelque altération à la pratique qu'ils doivent observer dans la suite, & pendant le traitement, pour parvenir à une heureuse fin, qui est la cure ou la guérison ; ce qui se justifie parfaitement par le Phlegmon, qui est l'abscès non-seulement le plus commun, & le plus ordinaire dont les hommes soient affligés, n'y ayant aucune partie du corps en général où il n'établisse son siége, tant dans les parties internes, que dans les externes, lors même qu'il n'a pour cause qu'un sang pur & simple ; mais qui peut encore affliger ces mêmes parties bien différemment, par la quantité d'altérations dont il est susceptible, à l'occasion des différentes humeurs

qui peuvent ſe joindre & ſe mêler à ce ſang, lequel, outre les abſcès qu'il peut produire par ce différent mélange, tels que ſont le *phyma* le *phygethlon*, le charbon ou l'*anthrax*, la gangrène, le ſphacèle, & enfin la mort; outre, dis-je, ces abſcès, il n'eſt pas moins capable de donner naiſſance aux loupes, aux écrouelles, au ſquirre, & aux autres maladies de cette nature; & quoique ceux qui ont écrit avant moi, aient mis ces deux premières maladies ſous le genre de l'œdême, je me ſuis expliqué ſur les raiſons que j'ai eûes de les comprendre ſous celui du Phlegmon, quand j'ai parlé des Tumeurs en général, comme on le peut voir au Chapitre VI de ce Traité; & je juſtifie mon ſentiment là-deſſus, par les Obſervations ſuivantes.

---

§. I.

Des Loupes.

OBSERVATION LXXXVI.

AU mois de Septembre 1693, un Curé du voiſinage vint me conſulter ſur une loupe d'une prodigieuſe groſſeur, qu'il avoit au genou droit. Comme il étoit plus que ſeptuagénaire, je lui conſeillai de n'y pas toucher; il me crut, mais quelques années enſuite cette loupe s'étant ouverte d'elle-même, la matière qui en ſortoit, ſemblable à de la lie-de-vin bien épaiſſe, accompagnée d'une puanteur inſupportable, l'obligea de me revenir trouver pour ſçavoir ce qu'il

y avoit à faire. L'odeur cadavéreuse de la matière qui en sortoit, m'engagea à lui dire qu'il n'y avoit point de temps à perdre, & que c'étoit une nécessité d'ouvrir sa loupe dans toute son étendue, pour éviter un plus grand mal; à quoi il se résolut pour le lendemain matin. Je priai Monsieur de Fremont, mon Ancien, de vouloir bien être présent à cette opération, qui me parut grande par rapport à elle-même, mais encore plus par rapport au malade, qui nous promit cependant qu'il l'a souffriroit courageusement, par l'envie qu'il avoit de guérir.

Je commençai par faire l'incision cruciale aux tégumens seulement, dont je disséquai deux des quatre parties pour en séparer le kyste, & de la troisième environ la moitié; mais ce vieux homme se trouvant fort foible, je fus obligé de laisser le reste, qui étoit environ le tiers; je fis un gros bouton de vitriol, dont je garnis ce qui restoit du kyste, & tamponai le vuide qui restoit avec de la charpie séche, que je laissai deux fois vingt-quatre heures, sans y toucher; ce qui eut tout le succès que j'en pouvois attendre. Je pensai cette ouverture avec les plumaceaux couverts de suppuratif : l'escare tomba, les chairs devinrent belles, la plaie fut cicatrisée, & le malade guérit en beaucoup moins de temps que je ne l'aurois espéré.

RÉFLEXION.

Il est beaucoup plus difficile de détacher une loupe avec son kyste, quand elle est ulcérée & ouverte, que lorsqu'elle est entière, comme je l'éprouvai en cette occasion, puisque j'aurois enlevé ce kyste beaucoup plus vîte

& tout entier, en bien moins de temps que je n'en employai à en détacher une partie, ayant été forcé, par la foiblesse où se trouva le malade, de laisser le reste à l'action des remèdes, dont il se tira heureusement contre mon attente, & malgré son grand âge, dans la crainte où j'étois qu'une nature aussi foible n'ayant aucune ressource, ne se trouvât absolument épuisée, qui est de tous les accidens qui peuvent arriver à une aussi grande maladie, celui auquel l'on peut le moins apporter de remède. Les quatre angles que formoient les tégumens après l'ouverture, se rapprochèrent de manière que l'on ne remarquoit dans l'intervalle qu'une fort petite cicatrice, dont ce bon Prêtre n'a jamais souffert la moindre incommodité, dans les génuflexions qu'il étoit obligé de faire en faisant les fonctions sacerdotales, ayant encore vécu plus de douze années après, & n'étant mort qu'après quatre-vingt-cinq ans, sans avoir cessé de dire la Messe.

OBSERVATION LXXXVII.

AU mois de Mai 1695, un Particulier de la Paroisse de Teurteville me fit voir une fort grosse loupe qu'il avoit au genou, dont il étoit si incommodé, qu'il prit la résolution de se la faire amputer, & me pria très-instamment de déférer à cette opération le plutôt qu'il me seroit possible. Je tâchai, vû son grand âge, de lui ôter cette pensée, mais ce fut inutilement. Voyant donc sa ferme résolution, je lui promis de le satisfaire; & je l'exécutai, après l'avoir préparé avec quelques lavemens, saignées & médecines, en faisant une incision cruciale aux

tégumens dans toute l'étendue de la tumeur, ſans toucher en aucune façon au kyſte, que je diſſéquai enſuite, en donnant toute mon attention pour le tirer en entier ; ce que je nè pûs pourtant faire ſans qu'il en reſtât une petite portion dans l'angle inférieur & externe du genou, par où il ſortit un peu de l'humeur qui y étoit contenue, aſſez ſemblable à un miel clair. Cet homme, tout vieux qu'il étoit, ſoutint merveilleuſement bien la violence de cette opération pendant un certain temps : mais comme on ne peut s'empêcher d'être long, quand on veut détacher le kyſte entier, il s'affoiblit ſur la fin, ſans quoi j'aurois continué de détacher la portion qui reſtoit. Je remplis le vuide de plumaceaux de charpie ſéche, avec un emplâtre de diapalme, & une compreſſe par-deſſus, le tout ſoutenu par un bandage contentif. Je couvris le lendemain les plumaceaux de ſimple digeſtif, & enſuite de mondificatif, dans l'intention de mondifier & cicatriſer cette ouverture ; ce qui ſe faiſoit avec beaucoup de ſuccès, dans toute ſon étendue, à l'exception de l'endroit où il étoit reſté une portion du kyſte, où il s'élevoit ſans ceſſe des chairs baveuſes, d'une mauvaiſe qualité & conſiſtance, quoique j'y euſſe appliqué le vitriol de chypre & la pierre infernale à pluſieurs repriſes ; ce qui me détermina à y appliquer un plumaceau couvert de ſuppuratif, dans lequel j'avois incorporé un peu de ſublimé corroſif, ſubtilement pulvériſé. Je retournai ſix heures après voir ce malade ; je fus très-ſurpris (1) de

(1) La ſurpriſe de l'Auteur montre qu'il n'avoit pas encore employé le ſublimé corroſif, car il au-

trouver ce pauvre homme qui souffroit avec une grande tranquillité le douloureux effet de ce remède, qui alloit à un tel excès, qu'il en avoit les yeux enfoncés, les lèvres & la langue rôties, la bouche & les dents séches, le pouls petit, les forces abattues, & le visage tout retiré. J'ôtai au plus vîte ce plumaceau, & grattai avec ma spatule l'endroit où il étoit appliqué, où j'en mis un couvert de suppuratif à la place; je donnai un bouillon au malade, qu'il vomit; je lui fis donner un grand verre d'eau fraîche, qu'il ne vomit point, & quelque-temps après un petit verre de vin, & une heure ensuite un bouillon, qu'il garda; après quoi je le quittai avec autant d'assurance, que j'avois eu d'inquiétude pendant cinq heures que je demeurai auprès de lui. Le lendemain, je le trouvai assez tranquille, & il se porta bien dans la suite. Ce remède qui eut de si douloureux effets, eut d'ailleurs tout le

roit su que ce caustique agit toujours d'une manière extrêmement douloureuse, & qu'il produit souvent les mauvais effets qui se manifestèrent en cette occasion. Sans doute qu'au lieu de borner son action à la partie sur laquelle on l'applique, il s'en détache des particules qui pénétrent intérieurement, & qui vont se mêler avec les humeurs qui circulent dans nos vaisseaux : on ne peut donc être trop circonspect dans les cas où l'on croit être dans la nécessité de s'en servir, & l'on ne doit en mettre qu'une fort petite quantité à la fois. Il seroit beaucoup plus sage de ne jamais y avoir recours, & d'y substituer le feu dont on n'a rien à craindre. On peut consulter à ce sujet le Mémoire de M. Pibrac, sur l'usage du sublimé corrosif, inséré dans le quatrième volume de ceux de l'Académie Royale de Chirurgie.

ſuccès que j'en pouvois attendre pour conſommer cette portion du kyſte, dont le fond devint ſi bon, qu'il fut cicatriſé & guéri auſſi-tôt que le reſte; nonobſtant quoi j'ai fait ſerment de ne m'en ſervir jamais de la manière que je fis en cette occaſion.

Réflexion.

Il eſt plus ordinaire de voir des gens affligés de cette maladie, lorſqu'ils ſont avancés en âge, que des jeunes, à moins que l'ouvrage auquel ils ſont deſtinés, n'y donne occaſion; tels que ſont ceux qui frottent des planchers, ou des Religieux qui ſont obligés d'être ſouvent à genoux. Il y a beaucoup de ces loupes qui ſe paſſent, particulièrement quand elles ſont nouvelles, en les frottant ſouvent avec de l'eau-de-vie camphrée, ou avec de l'urine, dans laquelle l'on aura fait fondre un peu de ſel ammoniac. L'application d'une plaque de plomb, battue exprès pour en prendre la forme, & frottée de mercure, & quantité d'autres topiques ont ſouvent un heureux ſuccès. J'en ai vû guérir une fort groſſe à un Capucin, avec le ſon & les mauves cuites enſemble, & continuellement appliqués ſur la loupe, en forme de cataplaſme; mais celle-ci étoit trop ancienne, pour eſpérer de la guérir par aucun autre remède que par l'opération. Cette cure réuſſit plus ſûrement, lorſque l'on peut enlever le kyſte entier, que lorſque l'on ampute la loupe, en empoignant la ſuperficie avec une main, & que l'on coupe toute la circonférence, afin de l'enlever totalement avec le biſtouri, comme le faiſoit Monſieur Petit, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu,

ainſi qu'aux abſcès du genou, qui ſans doute l'auroit fait de cette manière, pour les raiſons que j'en ai rapportées ailleurs, dont la principale eſt l'air corrompu qui règne dans cet Hôpital ; au lieu que dans ce païs-ci, la pureté de l'air eſt très-favorable à la guériſon non-ſeulement de cette maladie, mais de toutes celles qui dépendent de la Chirurgie, dont ſouvent la ſuppuration eſt ſi médiocre, que les tégumens ſe réuniſſent volontiers ; ce qui fait qu'il ne reſte qu'une très-petite cicatrice en forme de croix, comme ſur le genou, où étoit cette loupe, qui ne ſe r'ouvre jamais, lorſqu'elle eſt guérie ; à la différence de celles qui ont été enlevées de l'autre manière, dont la grande perte de ſubſtance rend la cicatrice très-difficile à ſe former, & très-facile à ſe r'ouvrir, lorſque le malade vient à s'agenouiller, ou à faire quelqu'autre action ſemblable ; par la raiſon que le genou eſt ſouvent en mouvement, & que c'eſt une néceſſité, pour qu'une plaie ſe guériſſe, que la partie où elle eſt ſituée ſoit dans un continuel repos, ſans quoi la cicatrice ne ſe forme que très-difficilement. La loupe eſt, à la vérité, enlevée bien plus promptement, en agiſſant de cette manière, & le malade ſouffre beaucoup moins ; mais auſſi eſt-il récompenſé des peines qu'il a ſouffertes dans notre opération, par une cure infiniment plus prompte ; & il ne faut pour cela qu'une bonne réſolution, dont il n'y a perſonne qui ne ſoit capable, dès qu'une fille foible, âgée & délicate, comme celle qui ſuit, l'a ſoufferte courageuſement.

OBSERVATION LXXXVIII.

Au mois de Mars 1702, M. Doucet me mena avec lui voir une Demoiſelle, âgée d'environ quarante-cinq ans, qui avoit une loupe au genou gauche de la groſſeur de deux poings, dont elle étoit ſi incommodée depuis pluſieurs années, qu'elle ne pouvoit plus ſe mettre à genoux. Elle me la fit voir, déſirant ſçavoir ſi je pourrois lui donner quelqu'eſpérance de guériſon; ce que je lui promis, en cas qu'elle voulût bien ſoutenir les douleurs de l'opération, qui demandoit un peu de temps, mais auſſi que ſa guériſon en ſeroit plus prompte; à quoi elle conſentit volontiers. Sans autre préparation, & ſur le champ, j'apprêtai mon appareil, qui ne conſiſtoit qu'à faire de la charpie. Je mis cette Demoiſelle dans une ſituation commode pour opérer, & l'ayant expoſée à un beau jour, je fis une inciſion cruciale ſur la loupe, depuis ſa baſe d'un côté juſqu'à l'autre, aux ſeuls tégumens, ſans toucher au kyſte, que je conſervai dans ſon entier; je les ſéparai enſuite l'un de l'autre; je veux dire, les tégumens d'avec le kyſte, ménageant auſſi l'aponèvroſe des muſcles extenſeurs de la jambe, qui couvre la rotule, ſans l'intéreſſer en aucune manière, & j'enlevai cette loupe entière dans ſon kyſte. Je remplis de charpie ſéche le vuide qui ſe trouva entre les tégumens & cette aponèvroſe, pour tarir le peu de ſang qui en exudoit, aucuns vaiſſeaux conſidérables n'ayant été ouverts dans l'inciſion; ce qui fit que je couvris dès le ſoir les plumaceaux d'un ſimple digeſtif, & enſuite de mondificatif, pendant dix jours ſeulement,

y ayant fait succéder la charpie séche, qui acheva de guérir & cicatriser cette ouverture en moins d'un mois; ce qui retablit la tranquillité dans l'esprit de cette Demoiselle, qui craignoit que l'extraction de cette tumeur ne lui fût funeste, au lieu qu'elle n'en a souffert depuis ce temps-là aucune incommodité.

RÉFLEXION.

CETTE Demoiselle, qui étoit dévote, regardoit cette loupe comme quelque chose de si honteux pour elle, qu'à peine avoit-elle osé s'en découvrir à M. Doucet: il n'y eut que la grande incommodité qu'elle en souffroit, & le grand commerce que j'avois avec les femmes, par rapport aux accouchemens, qui la détermina à me consulter. Comme elle étoit d'un tempérament fort délicat, & assez déterminée dans ses résolutions, cela me porta à ne point différer l'opération, dès qu'elle y eut donné son consentement. Persuadée par mes raisons & par celles de M. Doucet, elle m'encouragea aussi beaucoup à faire de ma part tout ce qui dépendoit de mon ministère, qui eut tout le succès que nous en pouvions attendre, en ce que le kyste se conserva tout entier, sans avoir souffert la moindre atteinte. Je l'ouvris ensuite, il étoit plein d'une matière semblable à la lie-de-vin, d'une consistance plus épaisse que liquide; ensorte que cette consistance, jointe à la dureté ou à l'épaisseur du kyste, me fit aussi finir plus promptement & plus heureusement l'opération.

Au reste, si cette Observation fait connoître l'avantage qu'il y a de tirer une loupe avec son

kyste dans son entier, la précédente fait voir combien la moindre partie restée en retarde la guérison, & quels accidens le malade eut à essuyer, par l'usage d'un remède dont j'ignorois alors le pernicieux effet. Je sçavois pourtant bien que l'arsenic renfermoit des soufres (1) qui venant à se développer & à se mêler dans le sang, pourroient causer de fâcheux symptômes; mais je n'aurois jamais pensé que les drogues qui entrent dans la composition du sublimé corrosif, fussent encore (2) pires, étant appliquées au dehors; ce qui apprend bien qu'il faut être réservé dans l'emploi qu'on fait de ces sortes de remèdes, & combien le malade & le Chirurgien sont heureux, lorsque la loupe se peut tirer toute entière avec son kyste; mais comme l'on ne peut pas toujours faire ce que l'on veut, on est forcé dans de certaines con-

(1) Les Chimistes, du temps de l'Auteur, regardoient l'arsenic comme une combinaison de soufre, & d'une matière saline quelconque. On sait aujourd'hui que cette substance ne contient point de soufre, & qu'elle est le résultat de l'union d'une terre métallique d'une nature particulière, avec un principe salin & même acide. Il n'y a de soufre que dans les arsenics artificiels connus sous les noms d'*arsenic jaune* & *rouge*, qui sont formés l'un & l'autre d'un mélange de soufre & d'arsenic blanc, sous des proportions différentes.

(2) Ce ne sont pas les substances qui entrent dans la composition du sublimé corrosif, qui rendent son usage si pernicieux; c'est leur union intime, leur combinaison qui se fait au moyen de la sublimation. On sait que cette préparation est un sel mercuriel fait avec le mercure & l'acide marin, tellement joints ensemble, que la quantité d'acide soit la plus grande possible.

jonctures, de se contenter de faire ce que l'on peut.

OBSERVATION LXXXIX.

Au mois d'Avril 1700, M. des Rosiers mon Confrère, me pria de voir avec lui l'enfant de son Fermier, âgé de huit ou neuf ans, qui avoit une fort grosse loupe, qui s'étendoit depuis les parotides, jusqu'à l'acromion & à la clavicule, & presque depuis la nuque jusqu'au milieu de la gorge, & qui s'étoit accrue en si peu de temps, que tout étoit à craindre d'un plus long délai; ce qui nous fit prendre le parti, après une mûre délibération faite entre les Sieurs de Fremont, notre Doyen, des Rosiers, Hanouel & moi, malgré le danger apparent par rapport à la mollesse de la matière qui étoit contenue au-dedans, de faire l'amputation de cette prodigieuse (1) loupe, quelque risque que nous y pussions envisager, celui de laisser cet enfant sans secours, surpassant encore tout ce que nous craignions de l'opération.

Après nous être munis de quantité de char-

(1) La promptitude avec laquelle cette tumeur s'étoit formée, auroit dû détromper l'Auteur sur le caractère qu'il lui attribue. Les loupes ne viennent pas en aussi peu de temps, & ne font pas des progrès aussi rapides. L'événement prouve qu'il n'étoit question ici que d'un abscès par congestion, puisque la guérison fut si prompte. Si cette tumeur eût été du genre des loupes, elle auroit eû un kyste, & l'on n'en parle pas. La séparation de ce kyste auroit retardé la cure qui se fit pour ainsi dire à vûe d'œil; ainsi on ne peut douter que cette maladie ne fût un véritable abscès.

pie, de boutons de vitriol, & des autres aſtringens les plus convenables, & nous être diſpoſés à tout évênement, Monſieur des Roſiers ouvrit la loupe dans toute ſon étendue, par une inciſion cruciale, ſans néanmoins atteindre juſqu'aux extrémités des tégumens dilatés, mais ſeulement autant qu'il falloit pour ſe donner du jour, & faciliter le panſement. Il en ſortit une prodigieuſe quantité de matière, qui avoit la conſiſtance & la couleur d'un miel clair & tant ſoit peu grumelé, ſans qu'il y eût aucun vaiſſeau conſidérable qui donnât beaucoup de ſang; ce qui nous fit panſer ce ſac très-dilaté avec des gros tampons de charpie ſéche, des plumaceaux, un emplâtre de diapalme par-deſſus la compreſſe, & un bandage contentif, que nous laiſſâmes pendant trente heures, ſans qu'il y parût aucune humidité, tant ces vaiſſeaux donnoient peu; après quoi nous pansâmes cette plaie avec des plumaceaux plats, couverts d'un ſimple digeſtif. Il n'eſt pas croyable en combien peu de temps ce jeune enfant fut guéri, ſans en avoir eu aucune incommodité dans la ſuite, ſans s'être trouvé foible dans l'opération, & ſans fièvre pendant la cure, tant il y a de plaiſir de travailler dans un païs, où la bonté du climat, & le tempérament du malade ſont de concert à procurer la guériſon.

RÉFLEXION.

IL ne faut pas croire que l'on puiſſe toujours enlever le kyſte, dans lequel les loupes s'engendrent, & cela pour deux raiſons. 1°.

C'est qu'il y a des endroits sur le corps où la chose est impossible, à cause de la quantité de vaisseaux qui arrosent les tégumens, & dont l'ouverture peut étrangement troubler le Chirurgien dans son opération ; le col est une partie où cet obstacle peut avoir lieu. 2°. La délicatesse d'un kyste qui ne s'est formé que depuis peu de temps, rend la chose impossible, deux circonstances qui se rencontroient dans le fait que je viens de rapporter ; car cette loupe n'auroit pas acquis en peu de temps un si grand volume, si la membrane ou le kyste dans lequel elle étoit contenue, avoit eu une consistance capable de donner à l'humeur des bornes plus étroites : & en ce cas-là l'augmentation de la loupe ne se fait que peu à peu, comme il arriva à celle du genou, dont j'ai parlé dans l'Observation précédente ; mais en récompense, ce tendre ou foible kyste se fond & se détache aisément dans la suppuration, d'une manière à ne causer aucun retardement à la guérison de la plaie, comme on peut l'observer en celle-ci ; à la différence de la précédente, où il fut absolument nécessaire de consommer la portion qui étoit restée, pour former une bonne cicatrice.

Quoique nous croyions que les précautions que nous avions prises, fussent nécessaires, leur inutilité dans cette occasion ne doit pas empêcher de les prendre en pareil cas : cela fait voir seulement que l'expérience s'oppose quelquefois à la raison ; car cette tumeur croissant à vue d'œil, pour ainsi dire, qui n'auroit pas aussi crû que quelque vaisseau considérable n'eût fourni à ce prompt accroissement, qui

étoit toute la difficulté qui s'oppoſoit à l'ouverture de cette loupe, où toutefois il ne s'en trouva aucun ? Mais qu'eſt-il néceſſaire d'un ſi grand vaiſſeau pour faire un tel amas, puiſque la moindre artériole eſt plus que ſuffiſante pour produire cet effet, lorſqu'elle ſe dégorge ſans ceſſe, & encore plus quand il y en a pluſieurs; ce qui me fait conclure qu'il n'y a point de loupe, quelque conſidérable, & en quelque partie qu'elle ſoit, qui ne puiſſe être emportée par l'opération; & que c'eſt mal à propos que l'on objecte, pour s'en abſtenir, les prétendus gros vaiſſeaux qui la peuvent entretenir, puiſque nous n'en avons trouvé aucun à celle-ci, quoique la choſe parût infaillible, par rapport à la groſſeur qu'elle avoit acquiſe en ſi peu de temps: mais ſuppoſé qu'il s'en trouve, la ligature, le bouton de vitriol, ou enfin le cautère actuel ne ſont-ils pas plus que ſuffiſans pour arrêter l'hémorrhagie, & ſatisfaire au beſoin que l'on peut avoir de leur ſecours en cette occaſion.

Je conviens de ma témérité en cette rencontre; porté à parler comme j'ai fait, à l'occaſion de cette effrayante loupe, vû ſa nature, ſa ſituation, & le terrible progrès qu'elle avoit fait, dans le peu de temps qu'elle avoit commencé à ſe faire ſentir; & je ſuis revenu de mon erreur, par l'avis qu'un excellent & très-expérimenté Maître Chirurgien de Paris a eu la bonté de me donner, à l'occaſion d'une loupe ſituée au même endroit, ou environ, dont l'opération, qui conſiſtoit dans l'amputation, fut conclue contre ſon avis, & commencée en ſa préſence; mais dont les ſuites furent ſi funeſtes,

que la jeune Demoiſelle mourut dans l'opération, ou ſans qu'on eût pû l'achever; ce qui prouve bien qu'il n'y a point de règles ſi générales, qu'elles n'ayent leur exception.

OBSERVATION XC.

Au mois d'Octobre 1712, un Prêtre de la Paroiſſe de Digoville vint me conſulter ſur une loupe qu'il avoit à la tête, à côté de ſa couronne, groſſe comme un œuf de poule, & me demander quel moyen il y auroit de la lui ôter; je lui propoſai l'ouverture de cette tumeur & l'extirpation de ſon kyſte; ce qu'il convint d'éxécuter deux jours enſuite. Pour exécuter notre projet, je raſai les environs de cette loupe, ſur laquelle je fis une inciſion en croix, depuis la baſe d'un côté juſqu'à l'autre, ſans toucher au kyſte, que je découvris enſuite, en détachant les quatre angles; & ſans me ſervir d'autre inſtrument que de mes doigts, je le tirai tout entier; je remplis enſuite le vuide avec de la charpie ſéche, un plumaceau, & un emplâtre par-deſſus. Le lendemain je couvris le plumaceau de ſimple digeſtif; je continuai le panſement pendant cinq jours, après leſquels je ne mis plus que de la charpie ſéche, & le malade s'en retourna chez lui, auquel j'enjoignis de continuer l'uſage de cette chapie juſqu'à ce que la cicatrice fût faite; ce qui arriva peu de jours après. Il fut guéri ſans avoir ſouffert la moindre douleur depuis que l'inciſion eut été faite, & il avoua que celle qu'il avoit ſoufferte dans l'opération, n'avoit pas été conſidérable.

Reflexion.

La longueur du temps que ces loupes ſont à ſe former à la tête, fait que le kyſte qui les contient, s'endurcit, de manière qu'elles ſont très-faciles à enlever toutes entières, particulièrement quand elles ont acquis un volume ſemblable à celui qu'avoit celle de cet Eccléſiaſtique. Les loupes de la tête renferment chez elles à peu près les mêmes matières que partout ailleurs : la matière de celle-ci étoit comme de la lie-de-vin. J'en ôtai une quelque temps après à un Gentilhomme, dont la matière reſſembloit à du ſuif ; & une autre à une Dame qui étoit comme du miel fort épais & endurci.

Comme les tégumens de la tête ne ſont pas d'un ſentiment fort exquis, que la loupe n'eſt pas pour l'ordinaire fort groſſe, & que le malade ne voit pas ce que le Chirurgien fait, il eſt beaucoup plus le maître de l'enlever en ce lieu-là, que quand elle occupe une autre partie ; & la guériſon eſt auſſi plus facile, toute l'attention ne devant être, dans le panſement, qu'à ſe ſervir de la charpie ſéche, afin de tenir les chairs tellement ſujettes, que la cicatrice ſe puiſſe faire promptement ; à quoi le trop long uſage des onguens, qui les fait trop croître, eſt fort oppoſé, parce que l'on eſt dans la néceſſité de les conſommer pour former la cicatrice ; ce que l'on évite en ſuivant cette méthode.

OBSERVATION XCI.

Au mois de Juin 1710, un Curé du voisinage me fit prier par le Chirurgien du lieu, de venir le voir conjointement avec lui. Il me montra une loupe grosse comme un œuf d'oye ou environ, située au milieu du sternum, de laquelle il étoit sorti, par une petite ouverture qui s'étoit faite en sa partie inférieure, une matière semblable à du lait caillé, ou à du fromage frais; & m'ayant demandé par quel moyen il pourroit guérir de cette loupe qui l'incommodoit depuis long-temps, je lui fis entendre que la chose étoit facile en ouvrant la tumeur; ce que je fis sur le champ. Je divisai d'abord les tégumens, sans toucher au kyste qui renfermoit cette matière, duquel je les détachai assez promptement, & tirai cette loupe toute entière avec son kyste: elle étoit, comme j'ai dit, déja ouverte. Je mis un plumaceau de charpie séche dans cette ouverture, un emplâtre, une compresse par dessus & un bandage contentif, avec un scapulaire. Le lendemain je couvris le plumaceau d'un simple digestif. Je laissai le reste à faire au Chirurgien ordinaire, & le malade fut très-promptement guéri.

Dans le mois de Décembre 1726, ce même Curé vint de nouveau me consulter, pour une pareille loupe qu'il avoit au dos, située au côté droit de l'épine, environ à la sixième vertèbre. Je lui fis l'opération, & il en sortit pareille quantité de matière, semblable à celle de la précédente. Je le pansai de même, & le guéris de la même manière, & aussi proptement.

RÉFLEXION.

RÉFLEXION.

Ce kyſte, nonobſtant ce qui étoit ſorti de matière, ſemblable à du fromage frais, quoi qu'en quantité, & depuis pluſieurs jours, en étoit encore aſſez rempli, & ſon volume n'étoit pas beaucoup diminué; ce qui fait voir qu'il étoit entretenu par une matière particulière, de laquelle, par la différence des ſucs qui la compoſoient, réſultoit cette forme de fromage, ne pouvant pas me perſuader que cette matière fût du chyle, qui venant à ſe ſéparer, comme il fait aux mammelles, en peut être la première cauſe; ſans que je puiſſe pourtant me défaire abſolument de cette penſée, ne connoiſſant aucune liqueur au corps qui puiſſe faire un changement ſemblable : ce qui ſeroit le moyen d'ôter aux glandes des mammelles leur fonction particulière de ſéparer le chyle du ſang pour en former le lait, dès que l'on trouveroit une liqueur qui pourroit convertir le ſang en fromage, comme il s'eſt rencontré dans cette loupe & en d'autres; puiſqu'on ne peut pas dire que ces loupes ſoient faites & formées d'une autre liqueur, que du ſang, auſſi-bien que celles qui ſont remplies d'une matière ſemblable à de la lie-de-vin ou à du miel, dont la cauſe eſt moins difficile à expliquer que celle du fromage.

Je craignois que l'ouverture qui s'étoit faite à ce kyſte, ne m'empêchât de le pouvoir ſéparer & le tirer aiſément; mais ne s'en étant point, comme je l'ai dit, trouvé moins plein qu'auparavant, cela fit qu'il n'en étoit pas plus mou ni plus flétri; enſorteque je le ſéparai en très-

peu de temps, ſans que le malade ſe plaignît d'avoir ſouffert que peu de douleur; & il m'aſſura, ainſi que le Chirurgien, qu'il étoit ſorti au moins quatre fois plus de cette matière caſéeuſe, que le kyſte n'en contenoit lorſque je l'enlevai. A parler naturellement, j'aurois cru cette matière chyleuſe, ou fort approchante de cette qualité, à cauſe de la proximité du ſein, ſi je n'euſſe pas vû pareille choſe arriver quelque-temps enſuite, au genou d'une femme qui fait le ſujet de l'Obſervation ſuivante.

OBSERVATION XCII.

Au mois de Juillet 1711, une femme, qui étoit depuis long-temps preſque hors d'état de marcher, cauſe d'une fort groſſe loupe qu'elle avoit au genou droit, me vint trouver, pour ſçavoir ſi je ne pourrois pas la délivrer de cette tumeur ſi incommode; ce que je lui promis, & que j'éxécutai deux jours après, en ouvrant cette loupe par une inciſion cruciale, que je fis d'une extrémité à l'autre, & juſqu'à ſon kyſte, ſans l'intéreſſer aucunement. Je le ſéparai enſuite des tégumens aſſez promptement, après quoi je tirai la loupe entière dans ſon kyſte. Je remplis le vuide de charpie ſéche en gros tampons, avec un plumaceau par-deſſus, un emplâtre de diapalme, une compreſſe, & une bande, pour contenir cet appareil; & le lendemain je couvris les plumaceaux plats de ſimple digeſtif, ſans bourdonnets ni tampons, dont je couvris la plaie pendant dix à douze jours; je n'y mis après cela que la charpie ſéche, & avant que les chairs ſe fuſ-

ſent beaucoup accrues ; ce qui donna occaſion aux angles de ſe réunir ſi bien, qu'il n'y eut qu'une très-petite cicatrice, & à la malade d'être promptement guérie, ſans avoir ſouffert que très-peu de douleur pendant & après l'opération. La matière qui étoit contenue au-dedans du kyſte qui formoit cette loupe, reſſembloit à du fromage frais, ou à du ſuif mou & grumelé, avec une eſpèce de ſéroſité blanchâtre, imitant le petit-lait.

RÉFLEXION.

QUOIQU'UNE choſe répétée paroiſſe plus ennuyeuſe qu'utile, je ne puis m'empêcher de dire que la grande déperdition de la peau du genou, que cette femme eût été obligé de ſouffrir, en enlevant cette groſſe loupe par l'entière inciſion de ſa baſe, auroit été très difficile à réparer par une cicatrice, qui n'auroit pû être formée qu'après une longue ſuite de panſemens, & encore jamais ſans retour ; ce fut cette raiſon qui me fit tenter ce moyen, à la vérité beaucoup plus long à exécuter, mais infiniment plus prompt à guérir, dont les ſuites ne laiſſent rien à craindre, & dont la cicatrice eſt peu conſidérable, comme l'expérience le fit voir à l'égard de cette femme ; joint à l'attention que j'eus de ne me ſervir d'aucuns onguents, dès que je vis les chairs aſſez élevées pour former la cicatrice, je ne me ſervis que de charpie ſéche ; ce qui me diſpenſa d'y paſſer ſans ceſſe la pierre infernale, ou quelqu'autre cauſtique pour réprimer les chairs luxurieuſes ; ce que l'on eſt obligé de faire fréquemment

& pendant un long - temps, lorſque l'on ampute la loupe par une inciſion en ſa baſe, avec la portion de la peau du genou qui la couvre.

La cauſe des loupes eſt la ſuite d'une légère obſtruction, qui ſe fait aux vaiſſeaux qui paſſent au lieu où elles ſe forment, qui, d'imperceptible qu'elle eſt dans ſon commencement par le léger épanchement qui s'y fait, augmente peu à peu, mais ſi lentement, qu'à peine le malade s'en peut-il appercevoir, tant elle change peu la figure de la partie, juſqu'à ce qu'elle ait acquis une certaine groſſeur, ne cauſant pour l'ordinaire que très-peu, ou point du tout de douleur; ce qui fait qu'on s'en met ſi peu en peine, qu'on la porte quelquefois juſqu'à trente & quarante ans, & même le reſte de la vie, ſans s'embarraſſer de la faire guérir; & même je n'aurois jamais touché à pluſieurs, que j'ai heureuſement guéries, ſi par hazard elles ne ſe fuſſent ouvertes & ulcérées; ce qui rend la membrane dans laquelle elle ſe forme, ſi dure, qu'il eſt facile de l'enlever toute entière, comme je le fis à cette femme qui la portoit depuis très-long-temps; au lieu qu'elle eſt très-difficile à enlever dans ſon kyſte, quand elle eſt nouvelle : il eſt même impoſſible de ſéparer le kiſte des tégumens lorſqu'il n'y a que peu d'années qu'elle commence à ſe former; mais en récompenſe ſon kyſte ne cauſe alors aucun retardement à la guériſon, parce qu'étant encore tendre & délicat, il ſe fond en ſuppuration, comme font ſouvent les membranes qui ſe rencontrent aux parties du corps où un abſcès vient à ſe former.

Je ne puis comprendre la raiſon qu'ont eue nos Anciens, de mettre les loupes ſous le genre de l'œdême ; puiſque ſelon eux, l'œdême eſt cauſé par la pituite, & que la pituite eſt une ſéroſité pure & ſimple. Comment donc pouvoient-ils prétendre que l'humeur ſéreuſe s'épaiſſiſſe, & ſe transforme en toutes les différentes matières dont les loupes ſont ordinairement remplies ? Et pourquoi ſe ſont-ils embarraſſés dans une route oblique, qui ne nous peut jetter que dans des difficultés inſurmontables, lorſque nous en avons une droite, qui nous mène directement au but, & nous développe cette vérité avec toute ſorte de vraiſemblance ? A-t-on vû de l'eau pure & ſimple, par quelque addition, changer ſa conſiſtance & ſa couleur naturelle, pour prendre celle du miel, de la lie-de-vin, du ſuif, ou du fromage, comme nous voyons le ſang ſe métamorphoſer en toutes ces matières, & prendre toutes ces formes, lorſqu'au moyen d'une plaie il s'eſt extravaſé dans la poitrine, où il ne cauſe d'abord aucune douleur ſenſible, mais ſeulement une péſanteur ſur le diaphragme ; d'où s'enſuit une difficulté de reſpirer, qui feroit périr le malade s'il n'étoit ſecouru à propos, au moyen de la ſonde creuſe, pour vuider ce ſang extravaſé, qui dans le commencement eſt rouge & vermeil, enſuite d'un rouge-brun, après comme de la lie-de-vin, & qui, par un plus long ſéjour, devient de la couleur du miel, pour enſuite blanchir comme du lait. Or, dès le moment que le ſang ſe change de la ſorte, comme l'expérience le juſtifie, l'ayant vû arriver

plusieurs fois, & comme tous les Praticiens qui ont eu de pareilles plaies à panser, en conviendront; ne peut-on pas dire que c'est un défaut d'expérience ou de réfléxion, qui leur a fait avancer que c'est l'œdême ou la pituite qui est la cause des loupes; n'ayant pour toute raison à alléguer, que le défaut de douleur qui les accommpagne, pour appuyer leur opinion? Mais comme j'ai fait voir que l'abscès que l'on nomme Phlegmon, peut aussi bien se former, sans douleur, qu'avec douleur, selon que l'obstruction qui l'a causé est plus ou moins considérable; cela me fait dire que quoique la loupe soit long-temps à se former, & sans causer beaucoup de douleur, elle ne doit pas pour cela être comprise sous le genre de l'œdême, mais bien sous celui du phlegmon, parce que les accidens qui l'accompagnent, favorisent beaucoup plus sa dépendance du sang, que du phlegme.

Ce n'est pas que j'ignore que la Physique expérimentale & la Chirurgie nous peuvent fournir des exemples de ces changemens, par les différens mélanges; comme, par exemple, lorsque l'on rougit le syrop violat, par l'addition d'un peu d'esprit de vitriol : la teinture de roses devient noire, par l'addition des yeux d'écrevisses : l'extrait de benjoin, & celui de storax tiré avec l'esprit-de-vin, de rouge qu'il est, devient blanc comme du lait, en versant de l'eau dessus; mais l'eau pure & simple ne change point, à la différence de toutes ces autres liqueurs qui sont composées; ce que ne doit point faire aussi la pituite pure & simple. Mais le sang est susceptible de tous ces changemens,

étant composé (1) de différens principes, & par conséquent plus capable que la pituite, de former les loupes. Il me seroit facile d'alléguer encore d'autres raisons, pour soutenir ce que j'avance, si celles que j'ai déduites, n'étoient pas suffisantes pour l'établir; de même que celles que j'alléguerai encore, pour faire voir que si les Anciens se sont mépris en voulant comprendre les loupes sous le genre de l'œdême, ils ne se sont pas moins éloignés du vraisemblable, lorsqu'ils y ont ajoûté les écrouelles, comme je vais le faire voir dans les Observations suivantes.

---

§. II.

Des Ecrouelles.

OBSERVATION CXIII.

AU mois d'Aoust 1699, je fus mandé chez M. le Comte de.... pour voir M. son fils, avec M. Berot, Docteur en Médecine, & M. Lafoley, Maître Chirurgien. Ce jeune homme

---

(1) C'est assez mal-à-propos que l'Auteur se donne tant de peine, pour prouver que les loupes ont plus de rapport avec le phlegmon qu'avec l'œdême. Ce genre de tumeurs différe également de l'un & de l'autre, & fait une classe absolument à part. Il est sans doute utile de ranger les maladies sous certains genres principaux, & cet ordre est favorable en ce qu'il soulage la mémoire, & facilite l'intelligence; mais aussi, il peut donner de fausses idées; & la discussion dans laquelle on entre ici, en est une preuve.

avoit un abſcès au bas-ventre, dont la tumeur commençoit un peu au-deſſus de l'aîne, & s'étendoit juſqu'au nombril, avec douleur, chaleur, rougeur, tenſion & pulſation; toutes marques d'un phlegmon, mais dont je doutai beaucoup, quand je ſçûs que cette tumeur avoit commencé à paroître il y avoit plus de ſix mois, mais qu'il n'y en avoit tout au plus qu'un qu'elle avoit changé, & qu'elle étoit de la manière que nous la voyons. Comme je n'y trouvai qu'une fluctuation peu ſenſible, & que tous les accidens qui l'accompagnoient, en faiſoient eſpérer une prompte maturation, nous convînmes d'appliquer ſur cette tumeur un cataplaſme compoſé des plus forts maturatifs, afin de la faire ſuppurer le plutôt qu'il ſeroit poſſible; ce qui n'arriva pourtant que dix jours après, qu'y ayant trouvé une ondulation ſenſible, jointe à un peu d'élévation, & les autres accidens fort modérés, nous réſolûmes l'ouverture, que je fis, aidé des ſecours de M Laſoley, ſi à propos, que le malade n'en ſouffrit que très peu. Nous ne nous ſervîmes que de charpie ſéche dans le premier panſement, qui fut d'une tente, d'un plumaceau, & d'un emplâtre de diapalme, & le lendemain d'un digeſtif compoſé avec le vin d'Eſpagne & le ſantal rouge, joint à la térébenthine & au jaune d'œuf. Le malade ne ſouffrit aucune douleur à l'endroit de l'ouverture, ni ailleurs.

J'allois le voir de deux jours l'un, parce que M. Laſoley étant plus voiſin que moi, voulut bien ſe charger des panſemens. Je fus ſurpris lorſqu'en arrivant le dixième jour, j'appris que les matières fécales, ſortoient par la

plaie, mais comme il sembloit se former un pareil abscès du côté opposé, & que je fus obligé d'en ouvrir un au bras ce même jour, nous demeurâmes calmes sur l'événement de cette maladie, qui ne nous laissoit douter en aucune manière de sa cause, dont le principal siége (1) étoit le mésentère, qui étoit tout farci de glandes grosses & dures : cette maladie se répandit en peu de temps par tout le corps, sans qu'aucune partie en fût exempte; ensorte que ce malade périt en assez peu de temps, dont il fut heureux, puisqu'il n'y avoit pas plus de remède à sa maladie, qu'il y en a à quantité d'autres qui affligent pareillement beaucoup de monde.

RÉFLEXION.

JE fus d'autant plus heureux d'avoir des personnes sçavantes & de probité, pour éclairer mes actions, & être témoins de cette ouverture, que je l'aurois faite de même si j'avois été seul; parce que l'on en auroit fait venir d'autres, pendant la longueur de cette maladie, qui sans doute auroient plutôt rejetté la cause de la mort de ce Gentilhomme sur l'accident qui leur auroit sauté aux yeux, que sur la vé-

(1) Lorsque l'Auteur dit que cette maladie avoit son siège au mésentère, il n'entend pas que l'abscès énorme dont il vient d'être parlé y fût situé. Son intention est de faire connoître que ce jeune homme étoit scrophuleux, & que les écrouelles qui affectent souvent les glandes du mésentère, étoient la cause de son état.

ritable cauſe, qui ſe manifeſtoit ſi bien d'elle-même, mais que nous n'oſions nommer qu'entre nous ; ce qui fait voir que ſouvent les précautions ne gâtent rien, en fait de maladies de cette nature ; & qu'il vaut mieux partager la gloire de les guérir, avec quelqu'un de ſes Confrères, que d'en vouloir jouir ſeul, par un entêtement mal fondé. J'en ai vû pluſieurs, qui auroient dû être mortifiés, par des coups hardis, contre toute raiſon, en s'oppoſant même par entêtement aux avis les mieux fondés, qui n'étant point mortifiés d'être ainſi tombés le nés en terre, ſe vantoient encore de leur mauvaiſe action ; ce que, graces au Ciel, on ne voit point parmi nous, qui travaillons de concert dans cette Ville, au grand ſoulagement des malades.

OBSERVATION XCIV.

AU mois de Novembre 1689, un Tiſſerand de cette Ville, ayant depuis long-temps quantité de glandes gonflées, qui s'étendoient depuis la parotide d'un côté, juſqu'à l'autre, & depuis le menton, juſqu'auprès du *ſternum*, dont la plûpart avoient des ſinus au-deſſous des tégumens, qui communiquoient les uns avec les autres, & dans leſquels il croupiſſoit quelque portion de matière, qui, ſelon les apparences, s'y aigriſſoit par ſon ſéjour, d'une manière à faire ſouffrir à ce pauvre malade des douleurs inſupportables, pour leſquelles il ne vouloit pas chercher du ſecours chez les Chirurgiens, parce que, ſelon le commun peuple, dès qu'ils y mettent le fer, la maladie devient incurable ; mais comme les douleurs que ce malade ſouffroit, augmentoient tous les

jours, ſans faire attention à ces avis donnés par des perſonnes charitables, il vint me trouver. Après que j'eus examiné tous les ſinus que formoient ces glandes, j'y donnai jour par pluſieurs coups de ciſeaux, & j'ouvris ſi bien toutes les ſinuoſités, que je ne laiſſai aucun eſpace dans lequel il pût ſéjourner une ſeule goutte de pus; je baſſinai bien toutes ces ouvertures avec une légère eau phagédénique un peu chaude, & j'appliquai une compreſſe en double, trempée dans cette eau, ſur tous ces ulcères, & un ſeche par-deſſus, pour ſervir de bandage contentif. Le malade ſe trouva auſſi-tôt exempt de douleur, & fut parfaitement guéri en aſſez peu de temps, ſans s'être depuis jamais ſenti de cette fâcheuſe maladie.

RÉFLEXION.

C'EST bien mal-à-propos que le commun peuple, & même des perſonnes d'aſſez bon ſens, prétendent que rien n'eſt plus à craindre, que de commettre aux Chirurgiens la cure des abſcès qui viennent ſous la gorge, ou à quelque autre partie, quand l'humeur ſcrophuleuſe peut y avoir part, à cauſe du fer qu'ils emploient pour les ouvrir, eſtimant que cette application eſt oppoſée à leur guériſon, & qu'elle rend même cette maladie incurable. Mais au contraire, rien n'eſt plus néceſſaire que d'ouvrir ces glandes; puiſqu'après qu'elles ont été un temps infini à s'abſcéder, le pus qui y ſéjourne n'y peut cauſer que du déſordre, par l'éroſion de toutes les parties qui ſouffrent ſon impreſſion: de manière que s'il y a un remède qui puiſſe arrêter le progrès de cette humeur corroſive, c'eſt

l'ouverture des glandes abſcédées, & de tous les endroits du corps où ce dangereux mal peut ſe fixer; parce que cette ouverture ſe fait plus promptement avec l'inſtrument, que lorſque l'on donne le temps au pus (1) de corroder les tégumens : car l'ouverture qui ſe fait par la nature, ne vuidant le pus que lorſqu'il a long-temps ſéjourné dans les ſinus de ces glandes, il a eu tout le temps de ronger les chairs juſqu'aux os; enſorte qu'ils ſe trouvent ſouvent découverts, & même cariés, & que l'ouverture ne peut ſe guérir qu'après des exfoliations, qui en retardent infiniment la guériſon.

Ce ſeroit en vain que je prétendrois combattre des ſentimens, qui ſont ſi oppoſés à la raiſon & à l'expérince; mais je crois qu'il n'eſt pas inutile de rapporter cette Obſervation, pour faire voir aux perſonnes raiſonnables, que l'ouverture de ces glandes eſt abſolument néceſſaire pour donner iſſue au pus; ſans quoi l'on ne peut jamais guérir ces tumeurs. Et comme l'évacuation du pus, qui eſt renfermé, ſoit dans les glandes ou dans d'autres parties, ne ſe

(1) Il eſt certain que les abſcès ſcrophuleux, dont l'étendue eſt conſidérable; ceux qui avoiſinent les os, les ligamens, les articulations; ceux qui ſont ſitués près des grandes cavités ou même des conduits excréteurs que le pus ne pourroit altérer, ſans que l'organiſation de la partie ne fût dérangée ou même détruite, doivent être ouverts promptement : mais ceux qui n'occupent que des parties glanduleuſes, ne doivent pas l'être de ſi bonne heure; car la préſence du pus, loin d'être nuiſible, en facilite le dégorgement & la fonte.

peut faire que par l'art, ou par la nature ; par l'art, c'eſt-à-dire, avec la lancette & ſur le champ ; ou par la nature, en laiſſant cet abſcès s'ouvrir de lui-même, ce qui n'arrive qu'après un long-temps : N'eſt-ce pas une forte raiſon de préférer l'ouverture faite par le fer, à celle que l'on attend du ſeul ſecours de la nature, qui agit fort lentement, & qui ne procure l'ouverture de ces abſcès, qu'après que les os ſont découverts, & dont la guériſon eſt retardée juſqu'à leur exfoliation ? Accidens que l'on peut prévenir, en donnant iſſue à la matière, dès que le Chirurgien eſt aſſuré qu'elle eſt formée.

Si ceux qui prétendent que l'ouverture de ces tumeurs par l'inſtrument tranchant, eſt toûjours préjudiciable, étoient capables de ſe rendre à la raiſon, il ſuffiroit de les inſtruire de cette maladie, qui eſt une corruption introduite dans le ſang, qui en détruit entièrement l'œconomie, qui en change la conſiſtance, qui en rompt les fibres, & qui enfin le rend ſouvent incapable de profiter d'aucun remède, tant pour le purifier lorſqu'il eſt ainſi altéré, que pour lui redonner ſa bonne conſiſtance ; enſorte que ce ſang, ainſi dégénéré, attaque indifféremment toutes les parties du corps qui ſont expoſées à ſouffrir ſes impreſſions, qui durent quelquefois autant que la vie, cauſant en différentes parties des fiſtules & des caries aux os, dont il ſort quantité d'eſquilles, & quelquefois de conſidérables portions de ces mêmes os, qui jettent les vertèbres du dos hors de leurs cavités, auſſi-bien que celles du cou & des lombes, une ou pluſieurs phalanges des doigts des pieds & des mains, & quelquefois même ces os tombant en entier, les malades reſtent dans l'im-

puiſſance de marcher ; & tout cela n'arrive que parce que cette matière ayant trop ſéjourné ſur toutes ces parties, où elle s'eſt aſſemblée, elle s'eſt enſuite inſenſiblement gliſſée entre les jointures des os, les a diviſées & ſéparées, & qu'après les avoir découverts dans toute leur étendue, elle a donné lieu aux eſquilles qui s'en ſont détachées, & à leur corruption totale ; le tout par le fatal entêtement où l'on eſt de ne pas mettre ces maladies entre les mains des Chirurgiens, qui les traitant dans leur commencement, pourroient ſouvent en prévenir les mauvaiſes ſuites : heureux cependant quelquefois que l'on ſoit à leur égard dans ce préjugé, parce que ſans conſidérer que c'eſt la nature qui péche, on les accuſe pour l'ordinaire d'avoir donné occaſion à cette maladie, par leur manœuvre prétendue mauvaiſe ; comme ſi un Chirurgien, quelque méchant & ignorant qu'il pût être, étoit capable par une négligence affectée, de rendre un mal auſſi pernicieux que celui-là ; c'eſt néanmoins l'erreur où tombent les plus grands eſprits, & qui leur fait faire cette injuſtice aux plus habiles Chirurgiens, leſquels, après avoir long-temps panſé ces ſortes de tumeurs, & avoir corrigé toute la malignité qu'elles contiennent, par une longue ſuite de remèdes, ont le déſagrément de voir que l'impatience des malades, mêmes de leurs amis, procure à des Empiriques, auxquels on les confie, l'honneur d'une guériſon, qui n'eſt due véritablement qu'au bon état où le premier traitement les avoit mis. Les Obſervations que j'aurois lieu de faire, à l'occaſion des perſonnes que jai traitées de cette maladie, juſtifieroient que je n'avance rien que de très-

véritable; mais comme cette maladie eſt aſſez commune, pour que chacun en ſoit pleinement inſtruit, j'en rapporterai ſeulement quelques-unes, pour faire voir que ſi l'on peut quelquefois laiſſer certaines de ces tumeurs aux ſoins de la nature, il y en a d'autres auſſi que l'on eſt obligé d'ouvrir, comme cela eſt juſtifié par l'Obſervation précédente, & confirmé par la ſuivante.

OBSERVATION XCV.

Au mois de Mars 1686, l'on me vint prier d'aller voir un enfant, âgé de trois mois qui avoit une cuiſſe fort tuméfiée. Je trouvai, en la touchant, une ondulation peu conſidérable, ſans que cet enfant ſouffrît que peu ou point de douleur; ce qui m'engagea à y appliquer un grand emplâtre, fait avec parties égales de grand diachylon, & des emplâtres de mélilot & de mucilages, étendus ſur un linge, que j'y laiſſai pendant trois jours, après leſquels je le renouvellai, & le continuai pendant douze jours, & juſqu'à ce que j'euſſe apperçû une élévation aſſez conſidérable en la partie extérieure & moyenne de cette cuiſſe, pour procurer l'évacuation du pus qui y étoit contenu, par l'ouverture que je fis à l'inſtant, qui donna iſſue à une grande quantité de matière. Je panſai cette plaie avec des bourdonnets & un plumaceau de charpie ſéche, un emplâtre de diapalme, une compreſſe, & une bande pour contenir le tout. Le lendemain je couvris les bourdonnets & le plumaceau d'un ſimple digeſtif, quoique le pus fût blanc, égal, & ſans mauvaiſe odeur, qui ſont les qualités d'un pus

louable, & que je ne négligeaſſe rien pour incarner & cicatriſer cet abſcès, juſqu'à purger fréquemment ſa mère, qui étoit ſa nourrice. Il fut plus de deux années à guérir; encore eſt-il reſté boiteux. Heureux de s'en être tiré à ce prix, & ſans aucun autre mauvais reſte, ayant toûjours joui d'une ſanté parfaite depuis ce temps-là.

RÉFLEXION.

CET enfant ne pouvoit avoir contracté cette maladie à un âge ſi peu avancé, que par un vice que lui avoit communiqué ſa mère, qui étoit ſa nourrice, quoiqu'elle fût d'une famille fort ſaine; ce que l'on ne pouvoit pas aſſurer du côté du père. Je fus ſupris quand je trouvai un enfant de cet âge attaqué d'un ſi grand abſcès, & je fus en même temps perſuadé qu'il finiroit ſes jours en peu de temps, ne comptant pas qu'ils pût ſoutenir l'ouverture d'un abſcès de cette conſéquence, ſans mourir. Ce fut cette raiſon qui me fit ſervir de cet emplâtre, afin de raſſembler la matière répandue dans toute la cuiſſe en un ſeul endroit; & comme il n'y en avoit point de plus commode que la partie externe de ce membre, tant pour la ſenſibilité & pour le panſement, que pour le danger de l'ouverture, ce fut le lieu que je choiſis par préférence pour appliquer cet emplâtre: à quoi je réuſſis, ayant fait élever les tégumes d'une manière à pouvoir ouvrir l'abſcès, comme je le fis, ſans aucun danger, & je conduiſis ma lancette en labourant autant que je le jugeai à propos, afin de n'être pas obligé de me ſervir de ciſeaux.

Le

Le pus qui étoit blanc, égal & ſans mauvaiſe odeur, qui ſont les qualités qui peuvent faire eſpérer une guériſon prompte & heureuſe, ne remplit pas en cette occaſion ces bonnes eſpérances, puiſque ſans s'altérer davantage, l'enfant perſévéra dans cet état pendant plus d'une année, quoique j'euſſe ſoin de purger la nourrice, qui étoit ſa mère, que je fus obligé à la fin de faire changer; ce qui donna lieu à la ſanté du malade de ſe rétablir dans la ſuite, mais avec beaucoup de temps : d'où il réſulte évidemment que le principe de cette maladie en dépendoit, & qu'il ne pouvoit guérir qu'il ne changeât de nature, inconvénient qui peut arriver à l'âge le plus tendre, comme au plus avancé.

OBSERVATION XCVI.

Au mois de Septembre 1688, un homme âgé de ſoixante & ſix ans, qui étoit obligé de garder le lit depuis cinq à ſix années, me fit prier de venir le voir. Je trouvai ce pauvre vieillard affligé d'une quantité d'ulcères partout ſon corps, ſans qu'aucune partie en fût exempte, leſquels avoient ſuccédé à quantité d'autres, depuis que cette fâcheuſe maladie avoit commencé, dont il s'étoit fait panſer, dans le commencement, avec beaucoup d'exactitude, par un Chirurgien, qui ouvrit ces petits abſcès, lorſqu'ils étoient en ſuppuration; mais voyant que ce ſoin ne l'avançoit en rien, il avoit pris le parti de les laiſſer ouvrir d'eux-mêmes, ſe contentant de les tenir propres; il les lavoit pluſieurs fois chaque jour avec de l'eau tiède, & mettoit un linge blanc par-

deſſus : mais le malade ne ſe trouvoit ni pire ni mieux, que lorſqu'il employoit un Chirurgien & des onguens. Tout ce que je pus faire pour ſon ſervice, dans cette occaſion, fut de l'exhorter à prendre patience (1).

RÉFLEXION.

IL eſt triſte pour un Chirurgien d'être obligé de prêcher la patience, ſans pouvoir propoſer aucun remède, propre à procurer à un pauvre malade le moindre ſoulagement.

La maladie dont ce pauvre vieux homme

---

(1) On ne doit jamais manquer d'exhorter les malades à la patience, lorſque les maux dont ils ſont tourmentés, durent depuis long-temps, & qu'on ne ſait pas quand ils pourront en être délivrés. Mais n'y avoit-il plus rien à faire pour celui dont il eſt queſtion ? Ne pouvoit-on pas lui preſcrire des remèdes internes, avec quelque eſpèrance de ſuccès ? Il me ſemble qu'on auroit dû tenter les bains, les mercuriaux, les antiſcorbutiques, l'uſage interne du lait, celui des nourritures végétales ; qu'il auroit été utile de lui ouvrir un ou deux cautères, que le changement d'air auroit pû en apporter dans ſa ſituation : en un mot, qu'il y avoit une infinité de choſes à faire auxquelles on n'a pas ſeulement ſongé. La prévention dans laquelle on étoit que cet homme périroit promptement, fut peut-être la cauſe de l'inaction dans laquelle on reſta vis-à-vis de lui ; mais le dépériſſement dans lequel tombent les malades, n'eſt pas une raiſon pour les abandonner. On en voit tous les jours qui ſe tirent d'affaire dans des cas où l'on n'auroit pas oſé s'en flatter, & celui-ci en eſt une preuve bien convaincante, puiſqu'après être reſté encore quatre années dans le même état, il s'eſt parfaitement rétabli.

fut attaqué, commença par quelques glandes aux bras, puis aux jambes, dont peu-à-peu toute l'habitude du corps se trouva également affligée; & à mesure que quelques unes se guérissoient, après que le Chirurgien les avoit ouvertes, & qu'elles avoient suppuré un très-long-temps, il en revenoit d'autres; ce qui avoit successivement continué pendant six années lorsque je le vis: & cette alternative de guérisons & de récidives continua encore quatre années ensuite, ce qui faisoit le nombre de dix; après lesquels ce pauvre malade se les trouva parfaitement guéri, & si bien rétabli du pitoyable état où je l'avois vû, qu'au lieu qu'il auroit dû paroître fort changé & exténué, par rapport à ce qu'il avoit souffert, il avoit un bon visage, & paroissoit être beaucoup moins âgé qu'il n'étoit.

Je crois bien que les glandes que le Chirurgien ouvroit dans le commencement de cette maladie, pouvoient être plutôt guéries que celles qu'il laissa dans la suite aux soins de la nature; mais puisqu'il n'en étoit pas mieux, il fit, ce me semble, aussi-bien de n'y rien faire, excepté de les tenir propres avec l'eau tiède & le linge blanc, jusqu'à parfaite guérison, que je n'aurois pas crû devoir arriver dans le temps que je le vis, comptant au contraire que cette longue succession d'abscès le feroit mourir. Cette guérison ne pouvoit se faire à moins que le sang, dans ce long espace de temps, ne se fût déchargé de l'humeur maligne dont il étoit empreint; & cela par le moyen de cette quantité d'ulcères, qui servoient au sang comme de filtres pour le dépurer; ensorte qu'étant rétabli dans son premier état, il se

trouva propre à fournir une nouvelle nourriture, aussi bonne qu'elle avoit été précédemment mauvaise; ce qui fit recouvrer à ce pauvre homme une aussi parfaite santé, que son âge avancé pouvoit le permettre.

Il est probable que les différens âges des sujets qui ont donné lieu à ces deux Observations, avoient pû en quelque façon contribuer à leurs maladies; parce que la grande jeunesse de l'un, & l'âge avancé de l'autre ne pûrent, qu'après un très-long-temps, prendre le dessus de l'humeur viciée, qui s'étoit glissée dans leur sang, & qui en ayant corrompu la bonne économie, se trouva, après un espace de temps, si bien détruite, que leur sang, après s'être débarrassé des mauvais levains qui retardoient son mouvement circulaire, reprit sa première fluidité; de manière que ces deux malades se rétablirent dans leur parfaite santé.

OBSERVATION XCVII.

UN jeune homme, âgé de dix sept à dix-huit ans, aussi fort & vigoureux qu'on le peut être à cet âge, & d'un tempérament sanguin, après avoir joui jusqu'alors d'une santé parfaite, s'apperçut de quelque foiblesse dans le bras gauche, où la fléxion & l'extension du coude se conservoient; mais l'élévation du bras pour mettre la main au chapeau, ou pour faire quelqu'autre action semblable, diminuoient de jour en jour, & se perdit entièrement. Ce jeune homme qui jusqu'alors avoit regardé cet accident comme une chose indifférente, voyant qu'il devenoit très-sérieux, me vint consulter dans le mois d'Août 1713. Comme je m'informai plus à

fond de la cause qui pouvoit avoir donné lieu à un effet si extraordinaire, il me dit qu'il y avoit quelques mois qu'il avoit fait une chûte de cheval; mais qu'il n'avoit senti aucune douleur à son occasion, & qu'il n'étoit pas même tombé du côté de son bras malade. Il ne me parut aucun dérangement à l'articulation de l'humerus avec l'omoplate, & il ne ressentoit aucune douleur en maniant cet article, qui devoit néanmoins être le siége de la maladie; & comme l'action de cette articulation étoit totalement abolie, je dis au père & à la mère que la chose étant de la dernière importance, ils eussent à prier Messieurs les Médecins, & les Maîtres Chirurgiens mes Confrères, de nous trouver ensemble pour conférer sur les moyens les plus propres à rétablir cette action perdue, s'il étoit possible; ce qui fut fait à heure marquée, suivant que je l'avois proposé. Comme c'étoit ma pratique, je fis remarquer à ces Messieurs, que la maladie étoit assez évidente; que la cause en étoit un relâchement (1) de l'aponè-

(1) Il étoit fort difficile de déterminer la cause de cette impuissance de mouvoir le bras chez un jeune homme vigoureux, qui n'avoit éprouvé aucun accident, dont la santé n'étoit point dérangée, & chez qui l'on n'observoit nul changement dans la partie malade; mais quelle raison a pû déterminer l'Auteur à penser que c'étoit un relâchement dans les aponèvroses du bras, une luxation incomplète? C'étoit se livrer trop manifestement à l'envie de conjecturer; car cette maladie pouvoit provenir de vingt autres causes. On convient pourtant, d'après cette idée, d'appliquer un bandage qui fut tout au moins inutile, & de mettre sur la partie des topi-

vroſe des muſcles du bras, qui au lieu de retenir la tête de l'os du bras dans la cavité de l'os de l'épaule, la laiſſoit échapper trop peu pour que cette tête de l'os tombât ſous l'aiſſelle, & fît une diſlocation complète, mais aſſez pour en faire une incomplète par ce relâchement; que ſans examiner ſi la chûte du cheval y avoit contribué ou non, il ſuffiſoit que la choſe exiſtât; & qu'il n'y avoit pour tout remède qu'à tendre à reſſerrer les parties relâchées, & leur rendre leur reſſort; que c'étoit l'unique moyen de retenir l'os bien affermi dans ſa place, ſans quoi ce jeune homme ſeroit eſtropié pour jamais; & que pour accomplir cette intention, nous n'avions que le bandage, & les fomentations aſtringentes & confortatives; que ces fomentations devoient être faites avec les roſes, les balauſtes, l'écorce de grenade, la tige de plantain, avec ſa ſemence, les noix de cyprès, & l'alun, dans le gros vin rouge, le tout mis au bain-marie; qu'il falloit prendre enſuite de cette décoction ou fomentation, la faire chauffer dans un vaiſſeau propre, & étant chaude, y tremper une compreſſe en quatre doubles, & l'appliquer ſur l'épaule; mettre un bouchon en façon de

---

ques aſtringens & réſolutifs, dont l'effet ne fût pas avantageux. Les anodyns, les relâchans euſſent été beaucoup meilleurs; & lorſqu'on vit ſe former le premier abſcès qui vint à l'épaule, on auroit dû penſer que cette maladie venoit d'un vice de la maſſe du ſang, & chercher de bonne heure à le corriger, au lieu que l'on n'a commencé à employer les remèdes internes, que lorſqu'elle eut fait beaucoup de progrès.

pelotte, trempé dans la même fomentation, ſous l'aiſſelle ; & puis avec une bande longue d'environ cinq aunes, & de quatre doigts de largeur, faire le bandage nommé *ſpica*, ſi bien affermi, que le malade eût ſon bras en écharpe, ſans pouvoir le remuer, afin que les parties ſe puſſent rétablir en leur premier état..

Ma propoſition ayant été approuvée par l'aſſemblée, avec l'addition de quelques herbes aromatiques, & de l'eau de chaux, cela fut auſſi-tôt exécuté ; je renouvellois ce bandage & ces fomentations, de cinq en cinq jours, avec beaucoup d'exactitude, & je continuai ce panſement pendant cinq ſemaines : le dernier bandage que j'appliquai ſe trouvant un peu ſerré, je le laiſſai juſqu'au temps ordinaire, quoique le bras en parût un peu gonflé juſqu'à la main ; mais comme je voyois ce malade avec ſoin, qu'il n'y avoit rien qui ne fût ſelon l'ordre, & qu'il étoit à propos que ce bandage fût plutôt un peu ſerré, que lâche, je le laiſſai dans le même état juſqu'à la fin de la cinquième ſemaine, que n'ayant plus de fomentation, & voyant que ce remède n'avoit produit aucun effet, ce jeune homme aima mieux avoir la liberté de ſon bras, que d'être réduit dans une telle contrainte ; enſorte qu'il en diſcontinua l'uſage.

Il parut une petite tumeur à l'épaule au-deſſus du muſcle ſus-épineux, qui n'étoit point compris ſous le bandage : Cette petite tumeur groſſit avec le temps ; & comme je m'apperçûs, par la fluctuation, qu'il y avoit du pus, j'en conſeillai l'ouverture ; à quoi le malade ne ſe ſoumit qu'après en avoir conçu la néceſſité, en ce que l'application de l'emplâtre diachylon, du

ſuppuratif, & de pluſieurs autres remèdes, n'avoit été d'aucun effet. Il en ſortit un pus bien formé & égal : je le panſai avec attention, ſans le pouvoir guérir de plus de deux mois, & après qu'il s'en fût formé un autre, & tant par tout le corps dans la ſuite, qu'après en avoir ouvert pluſieurs, ce fut une néceſſité de l'abandonner à ſon malheureux ſort, & aux ſoins d'une femme entendue, qui tenoit nettes & propres toutes les ouvertures ou ulcères qui ſe firent au col, au dos, aux reins, au ventre, aux genoux, aux malléoles, & ſi généralement par tout le corps, qu'aucune partie n'en fut exempte, quelquefois avec des tumeurs groſſes, rouges & douloureuſes au poſſible; & d'autres fois ſans qu'il s'en apperçût, ſi ce n'étoit par l'enflûre de la partie; ſans qu'il pût trouver aucun ſoulagement dans le long uſage que je lui fis faire de tous les remèdes, tant purgatifs, apéritifs, deſſicatifs, que ſudorifiques. Il n'y avoit plus que la ſalivation, que j'eus deſſein de lui donner, & dont je ne fus détourné que par la grande foibleſſe que lui cauſoit la quantité de pus, qui étoit ſorti de tous les abſcès dont il avoit été attaqué; ce que je me promis pourtant d'exécuter, ſuppoſé que dans la ſuite il fût en état de ſupporter encore cette évacuation.

Je ne puis m'empêcher de dire ici qu'un Officier de la Maiſon du Roi, ayant vû l'état fâcheux où étoit ce jeune homme, en fut ſi vivement touché, qu'il réſolut de mettre en pratique, en ſa faveur, un remède qu'il tenoit d'une Dame qui ne manquoit pas une écrouelle; diſant que ſi je l'aſſurois que ce fût des écrouelles dont ce malade étoit affligé, il le guériroit ſans

retour; que cette Dame ne l'avoit confié qu'à Madame de M. . . . . & à lui; mais comme ſous le ſceau de la Confeſſion. J'eus trop d'envie de voir l'effet de ce remède, auquel je n'avois pourtant aucune foi, pour ne lui pas dire que l'humeur qui fourniſſoit cette pépinière d'abſcès, pouvoit bien être ſcrophuleuſe; & je me réſolus d'en attendre la fin, avant que de dire ce que j'en penſois.

Il n'épargna rien pour bien adminiſtrer les remèdes qu'il avoit promis de mettre en uſage; mais après avoir employé un très-long-temps à faire à ce malade quantité de remèdes fort violens, dont l'émétique ſouvent réitéré étoit la baſe, ce malade reſta beaucoup plus mal qu'il n'étoit auparavant, quoique cet Officier ſi zélé n'eût rien omis pour faire réuſſir ſes remèdes; ce qui le fit convenir que cette maladie n'en avoit encore pû trouver, non plus que la goutte: ſans que l'on doive néanmoins déſeſpérer qu'on ne puiſſe trouver à l'avenir, ce que l'on a juſqu'à préſent inutilement cherché.

RÉFLEXION.

QUELQUES ſurprenans que ſoient les effets que cette terrible maladie peut produire, il ne s'eſt peut-être pas vû rien d'égal à ce que je rapporte ici. C'eſt un jeune homme, qui dans l'âge le plus vigoureux de la vie, s'apperçoit, ſans ſentir à ſon bras la moindre douleur, que les ligamens s'allongeoient preſque imperceptiblement, enſorte que l'action de cet organe diminuoit peu-à-peu, & ſe perdit entièrement dans la ſuite; & cela ſans que l'uſage des remèdes les plus propres, & le bandage le plus

convenable que l'on puiſſe employer, y fuſſent d'aucun ſecours, non plus que tous les remèdes dont je me ſervis, tant par l'avis de pluſieurs Médecins & Chirurgiens, que de mon chef. L'exactitude avec laquelle je panſai les premiers abſcès, n'en procura pas plutôt la guériſon; & dès que l'un ſe guériſſoit, celui qui avoit été guéri auparavant ſe r'ouvroit, ou bien il s'en formoit pluſieurs autres en différentes parties, dont aucune, depuis la tête juſqu'aux pieds, n'en fut exempte; quelques-uns, accompagnés de tous les accidens qui font différer le vrai phlegmon d'avec les autres tumeurs; & d'autres, ſans que le malade s'en apperçût, ſi ce n'étoit par le changement qu'il cauſoit à la partie; quoique ce fût toujours la même cauſe qui les produisît.

Comme j'ai fait remarquer dans l'Obſervation, que la ligature étant un peu ſerrée, le bras s'enfla, mais d'une enflûre qui n'étoit pas fort incommode, puiſqu'elle n'obligea pas à lâcher le bandage, & que le muſcle ſus-épineux ſur lequel ce premier abſcès ſe forma, n'étoit en aucune façon compris deſſous; cependant, quelque faux-frère inſinua malicieuſement au père & à la mère, que ç'avoit été ce bandage trop ſerré qui avoit donné occaſion à ce premier abſcès, dont tous les autres s'étoient enſuivis; ce qu'ils ont crû, croient & croiront toujours, ſans toutefois m'en vouloir rien imputer, parce que, ſelon eux, je l'ai fait dans un bon deſſein, & qu'ils ſont de fort honnêtes gens, & d'une grande probité.

Comme l'on a toujours beaucoup de diſpoſition à croire le mal, ce mauvais rapport, tout éloigné qu'il eſt de la raiſon & du bon

ſens, a trouvé des perſonnes aſſez lâches pour le dire, & d'autres aſſez ſots pour le croire : mais ſi ceci méritoit un éclairciſſement, ce que je rapporte dans l'Obſervation, juſtifieroit de reſte que ce bandage étoit fait à propos ; car s'il avoit été trop lâche, il auroit été inutile ; & s'il avoit été trop ſerré pendant cinq jours, il auroit ſans doute diſpoſé la partie à tomber en mortification, ſans jamais avoir pû pervertir la qualité du ſang, ſi elle avoit été bonne, ainſi qu'il eſt juſtifié par ces accidens.

Quoique cette calomnie m'ait toujours été aſſez indifférente, je n'ai pû cependant m'empêcher de faire ici cette petite digreſſion ſur un fait où je me trouve blâmé, lorſque, fondé ſur une expérience conſommée, je n'ai fait qu'éxécuter ce que l'indication la mieux marquée m'a engagé de mettre en pratique, de concert avec deux habiles Médecins, & quatres Maîtres Chirurgiens ; ce qui fait bien voir que rien n'eſt à l'épreuve de la critique.

Si par toutes les raiſons que j'ai alléguées, j'ai fait connoître que nos Anciens ont été mal fondés à comprendre les loupes ſous le genre de l'œdême, je n'aurai pas plus de peine à prouver que les écrouelles en ſont encore plus éloignées, & qu'à en examiner les accidens, elles ont un vrai rapport au phlegmon, puiſque les tumeurs qu'elles forment, ſont ſouvent accompagnées de douleur, chaleur, tenſion & pulſation, & que le pus qui en ſort eſt blanc, égal & ſans mauvaiſe odeur ; mais je ſuppoſe qu'il ſoit quelquefois comme du petit-lait, ou par grumeaux, comme du lait caillé dans du petit-lait ou du *ſerum*, eſt-il pour cela de la nature de l'œdême, qui ne doit être, à la rigueur, qu'une

sérosité pure & simple ? Par quel moyen cette sérosité pourra-t-elle prendre les qualités de ce pus ? Et comment donnera-t-elle occasion aux accidens qui accompagnent souvent ces tumeurs scrophuleuses, dont la cause n'est autre chose qu'un sang vicié corrompu dans son principe ; puisque le malade qui en est attaqué, ne peut guérir, à moins que le sang ne soit purifié, ensorte qu'il ait absolument changé sa mauvaise qualité en une bonne ?

Les tumeurs scrophuleuses doivent donc être comprises sous le genre du phlegmon, & non sous celui de l'œdême, comme les anciens Auteurs l'ont prétendu.

---

§. III.

Du Squirre.

SI donc ces tumeurs scrophuleuses doivent être comprises sous le genre du phlegmon, & non sous celui de l'œdême, ne peut-on pas, à plus juste titre, y comprendre le Squirre ? Puisqu'il est défini par ces mêmes Auteurs, une tumeur dure & sans sentiment, causée par le sang, dont le plus subtil s'étant évacué par l'insensible transpiration, le plus grossier est resté endurci au-dessous des tégumens ; de même que quand d'un phlegmon la plus subtile partie du pus aura transpiré, il restera une éminence, qui de molle & sensible qu'elle étoit, sera devenue dure & sans sentiment, comme ces mêmes Auteurs ont prétendu qu'un tel abscès se pouvoit terminer, & devenir un squirre dans la suite. Comment

donc l'ont-ils pû comprendre sous un autre genre que celui du phlegmon, dès qu'ils convenoient qu'il pouvoit y succéder, & que le squirre est formé par le sang ? Le squirre donc, les loupes & les écrouelles, ainsi que le *phyma*, le *phygethlon*, le charbon, l'*anthrax*, &c. n'ont que le sang pour principe; la différence de ces maladies consistant uniquement dans les différens mélanges, qui se rencontrent dans la composition de l'humeur qui les forme : en voici les preuves.

Observation XCVIII.

Au mois de Septembre *1696*, je fus prié d'aller voir le Lieutenant-Colonel du Régiment de la Mare, qui étoit au quartier général à Montebourg. Je le trouvai au lit, à cause d'une tumeur qu'il avoit en la partie interne & moyenne de la jambe droite, de la grosseur d'un gros œuf de poule, de la moitié plus longue, & fort dure, avec une légère inflammation, & beaucoup de douleur à l'entour, à cause d'un coup de pierre que cet Officier avoit reçû en cette partie, par un autre jeune Officier, en badinant, qui avoit à l'instant causé une contusion beaucoup plus grosse qu'elle n'étoit quand je la vis, sur laquelle je trouvai une compresse que l'on trempoit plusieurs fois chaque jour dans de l'esprit-de-vin camphré, ou dans de l'eau de la Reine d'Hongrie, & que l'on tenoit toujours sur cette contusion, dans l'intention de la résoudre par l'insensible transpiration.

L'on envoya querir les Chirurgiens qui voyoient cet Officier, qui étoient le Chirur-

gien de Monſieur le Maréchal de Joyeuſe, pour lors Général, ceux des Régimens de la Mare & de Hainaut, Infanterie, & de Bonœuil, Cavalerie, en préſence deſquels le malade & pluſieurs Officiers me demandèrent ce que je penſois de cette bleſſure. Je leur répondis que j'approuvois fort l'intention que ces Meſſieurs avoient eue dans le commencement; mais que je n'eſtimois pas que l'on dût continuer d'agir ſelon cette vûe, parce que l'effet ne répondoit pas à l'attente que l'on pouvoit avoir des remèdes réſolutifs; que cette tumeur n'étant cauſée que par l'épanchement d'un ſang qui s'étoit coagulé & endurci ſous les tégumens, il n'étoit plus en état de tranſpirer; ſa portion liquide s'étant diſſipée, au moyen des rèmedes que l'on y avoit employés, la partie terreſtre & groſſière de ce ſang, qui s'étoit fixée dans la tumeur, ne s'en pouvoit échapper que par l'ouverture qu'il en falloit faire inceſſamment, pour en tirer ce ſang, que l'on trouveroit avoir une conſiſtance telle que je diſois, & peut-être encore plus dure.

Ces Meſſieurs convinrent tous de la néceſſité de faire ce que je diſois, ſans que pas un le voulût exécuter. Ils m'en déférérent l'honneur, dont je me défendis autant qu'il me fut poſſible. J'ouvris donc les tégumens, qui couvroient la tumeur dans toute ſon étendue, ſous leſquels étoit un ſang caillé, fort dur, comme je l'avois dit, que je tirai : l'os ne s'étant pas trouvé découvert, je guéris cette plaie en trois ſemaines, quoique l'ouverture eût été précédée & ſuivie d'une inflammation, accompagnée d'une fièvre aſſez forte pendant cinq à ſix jours; accidens dont ce malade auroit été

préſervé, & guéri beaucoup plus promptement, ſi on lui eût fait cette ouverture dès les premiers jours, ou tout au moins quand on vit ſuccéder l'endurciſſement à la molleſſe qui paroiſſoit d'abord à la tumeur.

Réflexion.

Les légères contuſions ſe peuvent réſoudre par l'uſage des remèdes réſolutifs ; mais il eſt très-rare, pour ne pas dire impoſſible, d'en voir guérir de conſidérables ſans les ouvrir, comme il eſt aiſé de le remarquer en cette occaſion, où, pour avoir négligé de le faire dans le commencement, on ne put ſe diſpenſer d'y venir dans la ſuite.

Pour être convaincu de l'utilité de cette ouverture, il ſuffit de remarquer ce qui ſe paſſe à l'occaſion de tant de Forçats qui ſont ſur les Galères, lorſqu'ils ont manqué à leur devoir, ou de ceux qui ont fait ſur les Vaiſſeaux quelque mauvaiſe action qui mérite un châtiment moindre que la mort. L'on tire les uns ſur la Galère, & l'on attache les autres ſur un Canon, auxquels l'on donne un nombre de coups de corde ſi violemment touchés, qu'il en reſte une quantité de tumeurs ou contuſions, à peu près ſemblables à celle de cet Officier, ſur leſquelles le Chirurgien fait à l'inſtant des ſcarifications pour en évacuer le ſang, & enſuite il baſſine ces ouvertures avec l'eau marine, ou du ſel & du vinaigre ; ce qu'il ne feroit pas ſi une quantité d'exemples, où la mortification a ſuccédé à ces contuſions, ne l'y obligeoit, ou ſi l'on avoit trouvé que l'eau-de-vie pût faire tranſpirer ce ſang ex-

travasé, qui, comme l'on voit par cette Observation, n'agit que sur la partie la plus subtile, qu'il fait passer au travers des pores de la peau, & laisse la plus grossière, laquelle, dénuée de sa partie liquide, ne peut plus être évacuée que par l'ouverture.

Il y a des Chirurgiens modernes qui prétendent qu'un sang sorti de son vaisseau, & coagulé de la sorte, ne vient jamais à suppuration; fondés en cela sur une expérience qui paroît le justifier, par les portions du sang, qui, dans une grande plaie, se sera coulé dans l'interstice des muscles, ou écarté en quelqu'autre lieu, & qu'ils auront trouvé en cet état plusieurs jours après que la plaie est en suppuration; ce qui n'arriveroit pas si le sang coagulé de la sorte se convertissoit en pus, comme les Anciens l'ont dit.

Il est vrai, & il n'y a qu'un manque de pratique ou d'expérience qui puisse en faire disconvenir, qu'il se trouve des caillots de sang gros & durs, qui se seront coulés dans quelque espace vuide, autour de la plaie : mais il y a deux choses qui peuvent y donner occasion; l'une, que quelque petit vaisseau peut s'être ouvert, & avoir fourni ce caillot de sang depuis que la plaie est en suppuration; & l'autre, qu'une portion de ce caillot peut avoir été convertie en pus, comme le reste auroit fait s'il n'avoit pas été évacué de la sorte, & que ce n'a été que par le défaut du temps que la suppuration de ce sang ne s'est pas faite; ne pouvant pas disconvenir que ce changement du sang en pus n'arrive tôt ou tard, après l'avoir prouvé par des expériences aussi convaincantes sur ce qui arrive au sang épanché dans la

la poitrine : mais ce que je trouve d'extraordinaire, c'eſt qu'une portion de ſang fort conſidérable, épanchée de la ſorte dans le bras, où l'on s'étoit ſervi des mêmes remèdes pour procurer la tranſpiration, eût un ſuccès tout différent, en ce que ce ſang demeura liquide, au lieu de ſe former en caillot, comme il arriva à la jambe de l'Officier, dont j'ai parlé dans l'Obſervation précédente.

Observation XCIX.

Au mois d'Août 1713, je fus demandé pour voir une Dame de Caën, par-deſſus le bras de laquelle la roue de derrière de ſon Carroſſe avoit paſſé, qui y avoit cauſé une contuſion qui s'étoit conſidérablement tuméfiée, & qui s'étendoit preſque depuis la partie ſupérieure, juſqu'au coude intérieurement, de la groſſeur au moins de deux œufs d'oie mis bout à bout : elle étoit fort molle au toucher, ce qui ne laiſſoit aucun doute de ce qui étoit contenu au-dedans, qui ſelon toutes les apparences, étoit du ſang ſorti par la bouche des vaiſſeaux qui s'étoient ouverts lors de la chûte, où des Médecins & des Chirurgiens furent appellés, leſquels, après avoir examiné la maladie, & la cauſe qui y avoit donné occaſion, ne doutèrent pas de ce qui étoit contenu au-dedans de cette tumeur ; mais s'étant trouvés d'avis contraire pour parvenir à la cure, les uns voulant tenter la réſolution, au moyen de l'eſprit-de-vin camphré, & l'eau de la Reine d'Hongrie, & les autres étant d'avis d'ouvrir inceſſamment la tumeur, le premier avis (qu'on pouvoit dire être le moins raiſonnable en cette occaſion)

l'emporta sur l'autre. Ils se servirent de l'esprit de vin camphré; & comme j'arrivai deux jours ensuite, & que je vis panser cette Dame de la sorte, ils me demandèrent mon avis là-dessus. Je dis à ces Messieurs qu'ils ne guériroient point la malade, à moins qu'ils ne changeâssent de méthode, & que c'étoit une nécessité absolue d'ouvrir cette tumeur, pour en évacuer le sang, qui, dans la suite pourroit s'endurcir, si l'on continuoit de se servir des résolutifs, qui feroient transpirer la partie subtile de ce sang épanché, & laisseroient la plus grossière, sur laquelle leurs remèdes n'auroient aucune action, & qu'à la fin l'on seroit forcé d'y venir; mais que le plutôt étoit le meilleur. Ils continuèrent le même pansement pendant quinze jours, quoique j'en pusse dire, après lesquels, voyant que la guérison ne s'avançoit en rien, ils furent obligés d'ouvrir cette tumeur, d'où il sortit beaucoup d'un sang clair & haut en couleur, qui étant mis dans un plat, fut caillé peu de temps après; soit que les remèdes résolutifs n'eussent pas eû le même succès qu'ils eurent à cet Officier, soit que le sang fût sorti de la veine, & celui de cette Dame, de l'artère, toujours se trouvèrent-ils tout différens l'un de l'autre. Cette Dame fut bien-tôt guérie après cette ouverture, qui auroit été encore long-temps en cet état sans la fermeté que j'eus à dire sans cesse que c'étoit une nécessité d'ouvrir la tumeur, comme la suite le justifia.

RÉFLEXION.

Il n'est pas toujours nécessaire que les tumeurs viennent à suppuration, pour devoir être ou-

vertes ; c'eſt aſſez que le Chirurgien ſoit aſſûré qu'il y ait une matière, hors de ſon lieu, qui les forme, de quelque nature qu'elle puiſſe être, pour qu'il doive en procurer l'évacuation ; & comme la matière qui formoit celle-ci, ne pouvoit être que du ſang, & que c'eſt le ſang qui donne le nom au phlegmon, c'eſt cette raiſon qui m'a fait mettre ces deux Obſervations ſous le genre du phlegmon ; quoique ſuivant l'eſprit des anciens Auteurs, la première ſembleroit devoir être plutôt ſous celui du ſquirre, tant à cauſe de la conſiſtance dure & ſolide que ce ſang avoit acquiſe, après que l'on en eût fait tranſpirer la portion la plus liquide, qu'à cauſe de l'inſenſibilité de ce ſang endurci de la ſorte, qui s'y remarquoit après l'ouverture des tégumens, qui ſont les accidens ordinaires du ſquirre; ſçavoir, d'être dur & ſans ſentiment, & la cauſe que ces mêmes Anciens rapportent, quand ils s'expliquent ſur la manière dont il ſuccède au phlegmon. Mais comme je ſuis perſuadé que ce ſang caillé, quelque endurci qu'il fût, n'auroit pas moins ſuppuré que l'autre, tout liquide qu'il étoit, je crois avoir eu autant de raiſon de mettre ces deux Obſervations ſous le genre du phlegmon, que les Anciens en ont eu peu de dire, que le phlegmon ſe terminoit quelquefois par un ſquirre lorſque par l'uſage des réſolutifs, trop long-temps continués l'on fait tranſpirer la partie la plus ſubtile du pus, & qu'après il n'y reſte que la plus groſſière, d'où s'enſuit un ſquirre; qui eſt ce que je n'ai jamais vû arriver, pendant cinq années que j'ai travaillé à l'Hôtel-Dieu, depuis plus de quarante que je ſuis établi dans un Païs où j'exerce la Chirurgie

avec aſſez de réputation, & depuis plus de trente-cinq que j'ai ſoin des malades & des bleſſés de l'Hôpital des Troupes établi en ce lieu. En effet, quel eſt le Chirurgien qui ſe ſerviroit d'eſprit de vin ni de réſolutifs, pour tenter la guériſon d'un phlegmon, quand la matière y eſt faite, qui ne conſiſte plus que dans l'évacuation, qui ſe fait par l'ouverture, & jamais, ou du moins très-rarement, par la tranſpiration, ſinon à quelques petits abſcès de très-peu de conſéquence. Car, ſuppoſé qu'un Chirurgien prit le change ſi groſſièrement, la nature, au lieu de le ſeconder, laiſſeroit échapper le pus par l'ouverture qui ſe feroit à la peau, qui s'en trouveroit à la fin corrodée.

Comme je fus aſſez long-temps à Caën pour approfondir la raiſon qui avoit obligé ces Meſſieurs à ſe ſervir ſi opiniâtrement de réſolutifs, afin de diſſiper cette tumeur par l'inſenſible tranſpiration, au lieu de l'avoir ouverte, qui étoit l'unique moyen de la guérir, je reconnus qu'ils n'agiſſoient d'une manière ſi peu raiſonnable, qu'à cauſe que d'autres avoient ouvert cet avis.

Voilà comme un pauvre malade eſt quelquefois la victime de la jalouſie qu'ont les Chirurgiens les uns contre les autres, qui ſeroient dignes d'un châtiment exemplaire, ſi les injuſtes procedés recevoient toujours la peine qu'ils méritent. C'eſt auſſi cette déſunion qui fait que la Chirurgie eſt ſi mépriſée, par-tout où cette baſſe jalouſie empêche les Chirurgiens d'agir ſelon les régles de la bonne foi. Je ne parle de cette affaire, qu'après l'aveu que ces Meſſieurs me firent enſuite de la mauvaiſe intention qu'ils

avoient eue en s'opposant à un avis qui ne tendoit qu'au bien de la malade ; ce qui me fit prendre la chose à cœur, étant bien persuadé que sans cette ouverture, la malade n'auroit guéri de long-temps.

C'est au contraire la parfaite intelligence qui régne entre nous, qui fait que la Chirurgie a atteint une espèce de perfection dans notre Ville où nous ne faisons jamais rien de conséquence que par l'avis unanime de quatre que nous sommes, qui nous rendons service les uns aux autres, comme si celui qui opére étoit le maître, & les autres, ses serviteurs ; ce que nous observons chez les pauvres, comme chez les riches ; d'où il arrive que le Public est bien servi, & nous fort contens.

Voilà en général & en particulier ce que j'ai crû devoir dire sur les tumeurs ou abscès causés par le sang, & que l'on connoît en Chirurgie sous le nom de Phlegmons, & sur les remèdes dont je me suis servi pour les conduire à une heureuse fin, quoique ces remèdes soient des plus communs & des plus familiers.

---

§ IV.

Du Carboncle, & du Furoncle.

Il y a d'autres abscès phlegmoneux, comme le *Carboncle* & le *Furoncle*, mais auxquels je n'ai coûtume d'appliquer qu'un plumaceau couvert de suppuratif, avec un emplâtre de grand diachylon par-dessus : Ces abscès se sont ouverts & se sont guéris en continuant le même

remède; leur petiteſſe n'exigeant point d'ouverture artificielle, qui toutefois y eſt ſouvent d'un grand ſecours, pour appaiſer la douleur, qui eſt ſi vive, qu'en beaucoup d'endroits, l'on appelle ces petits abſcès des clous, à cauſe que la douleur qu'ils cauſent, eſt ſemblable à celle que cauſeroit un clou que l'on ficheroit dans la partie où ces petits abſcès ſe trouvent placés.

Il y en a encore une autre eſpece, que l'on appelle Charbon, à cauſe de la douleur brûlante que cet abſcès fait ſouffrir au malade. Cet abſcès ne ſe raſſemble point en un; mais il eſt compoſé de trois ou quatre, qui ſont diviſés comme les cellules des mouches à miel. Je n'en ai point trouvé auxquels l'ouverture convienne moins qu'à ceux-là, parce qu'il faut couper toutes ces ſéparations, ce qui cauſe beaucoup de douleur au malade, & qui ne lui eſt que d'un foible ſecours, tant il y a peu de pus renfermé dans ces abſcès, quoique le tact n'en juge pas de la ſorte, parce que la portion des tégumens qui forme ces ſéparations, eſt auſſi molle que le pus même. Mais ſi l'ouverture eſt oppoſée à la cure de ces abſcès, en récompenſe le plumaceau de charpie, couvert de ſuppuratif, & un mêlange des emplâtres diachylon, de mélilot, & de mucilage, font des merveille, parce qu'il ménent ſi bien la tumeur à ſuppuration, qu'ils font ſortir un bourbillon de membranes & de chairs pourries, de la groſſeur d'une groſſe noix; après quoi, l'abſcès ſe guérit fort aiſément, en ſe ſervant d'un ſimple digeſtif, ou d'un autre onguent, tel qu'il ſoit, pour mondifier le vuide, & de la charpie ſéche, pour former la cicatrice, & achever la guériſon. Enfin, pour terminer, autant qu'il m'eſt poſſible, tou-

res les eſpèces de tumeurs, que l'on doit comprendre ſous le genre du phlegmon, je me trouve obligé d'y en joindre encore de deux ſortes, qui ſont le phlegmon éréſipélateux, & l'éréſipèle phlegmoneuſe, pour finir ſans retour l'article du phlegmon, qui aura plus d'étendue que n'en ont enſemble toutes les autres tumeurs.

---

§ V.

Du Phlegmon éréſipélateux.

OBSERVATION C.

AU mois d'Août 1708, je fus mandé pour voir un Procureur de cette Ville, auquel je trouvai un grand abſcès à la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe droite. Comme le pus ne me parut pas encore aſſez formé, j'y appliquai un plumaceau couvert de ſuppuratif avec un emplâtre de dyachilon par-deſſus, que j'y laiſſai deux jours, après leſquels je l'ouvris, & le panſai juſqu'à ce qu'il fût à peu près guéri; mais il ſurvint à ce malade un friſſon des plus violens, qui fut ſuivi d'une groſſe fièvre, & d'un éréſipèle qui parut autour de l'ouverture de cet abſcès, qui ſe trouva ſèche, & les chairs très-noires, avec les lèvres relevées; tous accidens également à craindre, & ſi imprévus, que je n'en pus pénétrer la cauſe.

Je commençai par lui faire une grande ſaignée, & j'appliquai ſur la plaie l'emplâtre (1)

---

(1) Le ſtyrax, le vin aomatique, la leſſive des cendres ordinaires, qui contiennent une grande

de ſtyrax. Je trouvai le lendemain matin l'éréſipèle conſidérablement augmentée ; ce qui m'engagea à réitérer la ſaignée, & à me ſervir de vin aromatique pendant trois jours, qui ne réuſſit pas mieux que le ſtyrax. Je joignis à ce vin aromatique, par l'avis des Médecins, une leſſive faite avec la cendre commune & filtrée au travers du papier gris. Cette éréſipèle, rebelle à tous ces remèdes, ne faiſoit que s'augmenter, & le vin tiéde tout ſimple ne me fut pas d'un plus grand ſecours ; de manière que le mal s'étoit tellement accrû, qu'il occupoit depuis les lombes & la région ombilicale, juſqu'au genou ; mais particulièrement au ſcrotum, qu'il attaqua avec tant de violence, qu'il le fit tomber en mortification, dont les eſcares furent ſi conſidérables, qu'à peine en reſtoit-il pour couvrir les teſticules ; ce m'engagea à me ſervir de l'eau-de-vie camphrée, dans laquelle je trempois des ſerviettes dont je couvrois toute l'éréſipèle, & j'appliquois un plumaceau couvert d'onguent ægyptiac ſur le ſcrotum, & un emplâtre de ſtyrax par-deſſus, juſqu'à ce que ces eſcares fuſſent tombées & l'ulcère bien détergé. Mais comme cette éréſipèle augmentoit, au lieu de diminuer, je joignis au vin le ſel

---

quantité d'alkali fixe, ne ſont pas des topiques convenables, à une éréſipèle de la nature de celle dont il s'agit ici, & ces remèdes me paroiſſent avoir beaucoup contribué à ſes progrès & la gangrène du *ſcrotum*, qui en fut la ſuite. Si elle céda à l'uſage du ſel de Saturne diſſous dans du vin, c'eſt que les préparations de plomb ſont fort rafraîchiſſantes, & qu'elles réuſſiſſent à merveille dans ce genre de maladies.

de Saturne, dont je me servis au lieu d'eau-de-vie camphrée; ce qui me réussit de manière que l'éréſipèle diminuoit de jour en jour, & qu'elle disparut entièrement, après m'être servi cinq jours de ce vin chargé de sel de Saturne; & comme l'ulcère qui étoit resté au scrotum après la chûte des escares, alloit assez bien, je ne me servis pour procurer la cicatrice, que d'eau de chaux, à laquelle j'ajoûtai le miel rosat; ce qui remplit parfaitement mon intention, qui étoit de déssécher & cicatriser l'ulcère.

RÉFLEXION.

Comme le sang est la matière des abscès, que ce sang est composé de quatre sortes d'humeurs, & que chaque humeur qui domine peut causer un abscès particulier, qui prend son nom de l'humeur qui le produit, il ne faut pas s'étonner qu'un premier abscès soit quelquefois suivi de quelqu'autres, comme il arriva au malade dont je viens de parler, qui ne fut d'abord attaqué que d'un phlegmon pur & simple; mais qui dans la suite devint éréſipélateux, par la jonction de l'humeur bilieuse, qui se trouva si abondante, qu'elle prit non seulement le dessus, mais qu'elle mit le malade pendant plusieurs jours dans un extrême danger de sa vie, & dont il ne fut tiré que par l'attention que j'eus à suivre les accidens pied à pied, afin de les détruire par des remèdes, dont quelques-uns ne sont pas usités, quoique très-convenables, puisqu'ils eurent tout le succès qu'on en pouvoit attendre, en faisant transpirer la plus grande partie de l'humeur, après avoir reprimé sa fougue, qui avoit attiré de très-fâcheux accidens sur

une partie plus ſuſceptible qu'une autre des mauvaiſes impreſſions, & ſi difficile à guérir, par ſa délicateſſe & ſa ſenſibilité. Entre ces remèdes la ſaignée eſt toujours celui que je fais précéder, pour vuider la plenitude, après laquelle je tâche de procurer la tranſpiration, pour décharger la partie ſur laquelle la nature a fait ſon dépôt. Mais on me dira peut-être que la ſaignée, qui eſt très-avantageuſe au phlegmon & à l'éréſipèle, ſembloit ne pas convenir en cette occaſion, où cet abſcès ſimple d'abord, s'étoit tout à coup trouvé accompagné de certains accidens, auxquels les ſudorifiques & les cordiaux paroiſſoient être les remèdes les plus convenables. Je n'aurois rien de bon à repliquer à cette objection, ſi l'effet de ces remèdes étoit certain & immanquable ; mais comme il y a plus d'oſtentation que de vérité, dans l'effet qu'on leur atribue, je me ſuis bien trouvé de ſubſtituer à ces magnifiques compoſitions, de bons bouillons & un régime convenable : ce ſont-là mes ſudorifiques. A l'égard de la ſaignée, comme je connus par la ſécchereſſe & par la noirceur de l'ulcère, que l'humeur qui s'écouloit par cet abſcès étoit diſpoſée à rentrer au-dedans, je crûs que rien n'étoit plus capable d'empêcher ce dangereux retour, que la ſaignée, pour attirer l'humeur du centre à la circonférence, & je la réitérai, dans la même intention, autant qu'il me parut que la maladie le demandoit ; & rien ne peut mieux juſtifier l'utilité de ce remède, que l'heureux effet qu'il produiſit en cette occaſion : mais comme la chaleur étrangere qui prédomine dans ces maladies, tend à étouffer la chaleur naturelle, & diſpoſe à la mortification les parties ſur leſquelles elle

fait son impression, ainsi qu'il arriva au scrotum de ce malade, je m'appliquai à y rappeller les esprits, par les remèdes les plus propres à produire cet effet, comme sont les onguens de styrax & d'ægyptiac; & ces remèdes ayant rempli mon intention, je ne songeai plus qu'à déterger l'ulcère après la chûte des escares, & à le désfécher en même temps : ce que j'obtins aisément par l'usage de l'eau de chaux miellée; & le malade se trouva entièrement guéri plutôt que je ne l'aurois espéré.

Observation CI.

Au mois de Janvier 1723, une Garde de femme en couche fut subitement atteinte d'un grand frisson, qui fut suivi d'une grosse fièvre, accompagnée d'un assoupissement, avec un ronflement fort & élevé, ayant la bouche toujours ouverte, les lèvres & la langue sèche, & dans une rêverie continuelle, parlant sans cesse, tous accidens qui n'éxigeoient d'autre remède que la saignée, qui fut celui que je proposai : mais son fils & sa bru s'y opposèrent si formellement, que je fus forcé de laisser cette pauvre malade dans le triste état où je la trouvai, sans lui donner d'autre secours, sinon de leur conseiller seulement de mettre un linge en double, trempé dans l'eau-de-vie, sur une rougeur qui occupoit la partie supérieure du front, de peu de largeur, & depuis une oreille jusqu'à l'autre.

Mais la maladie ensuite de ce préliminaire s'étant parfaitement déclarée, ils furent de nouveau forcés de réclamer mon secours, avec promesse de ne s'opposer à rien de ce que je

trouverois à propos de faire pour son soulagement. Comme la charité avoit toute la part à cette bonne œuvre, je me rendis à l'instant auprès de cette pauvre malade, à laquelle je trouvai une éréſipèle, qui étoit la suite de cette rougeur qui commençoit de se faire appercevoir la première fois que j'y fus, qui occupoit généralement tout le cuir chevelu, & qui se trouva accompagnée d'un phlegmon des plus considérables qui se puissé rencontrer à la tête, puisqu'il formoit une éminence de grosseur, à croire que ce fût une tête, appliquée sur la naturelle, dont la mollesse & l'ondulation ne me laissérent que le temps d'envoyer prier M. Hanouel, l'un de nos Maîtres Chirurgiens, de venir m'aider de son conseil, & convenir ensembler de ce que nous ferions, pour parvenir à la guérison d'un abscès de cette conséquence : son sentiment n'ayant en rien différé du mien, qui fut l'évacuation de la matière qui formoit cette tumeur, au moyen de l'ouverture, je commençai par faire raser la tête par un de mes Garçons, pendant que je disposois l'appareil; après quoi je fis deux ouvertures aux parties inférieures des pariétaux, une de chaque côté, directement au-dessus des oreilles, qui fut l'endroit le plus bas, & celui par conséquent où la matière devoit trouver son issue plus libre & plus facile.

Comme la tumeur étoit considérable, & que l'élévation nous persuadoit de la quantité de matière qui devoit y être contenue, je fis labourer ma lancette autant que je le trouvai à propos, pour épargner l'usage des ciseaux, qui est l'épouventail de ces sortes de personnes; il sortit de la matière la quantité d'en-

viron une livre ; après quoi je pansai les deux ouvertures avec chacune une tente à tête, d'une grosseur à laisser la liberté au pus de sortir à mesure qu'il se formeroit, un plumaceau de charpie sèche de même que les tentes, avec un emplâtre de diapalme par-dessus, & une compresse en double, quarrée & coupée en croix de Malthe, de même que l'emplâtre & le bonnet d'Hippocrate, pour tenir le tout en état, jusqu'au lendemain, que je retournai, & trouvai du pus sorti en si grande quantité, que le bandage & le chevet du lit en étoient tous remplis ; mais très-peu lors du pansement, qui fut tel que le jour précédent ; à la différence que je couvris les tentes & les plumaceaux de baume d'Arcæus, avec l'emplâtre diapalme : Je continuai pendant cinq jours, après lesquels je ne me servis que des seuls plumaceaux, couverts de ce même baume, pendant deux jours, & j'appliquai ensuite la seule charpie sèche ; ensorte que ce grand abscès, & des plus considérables que l'on puisse voir à la tête, fut parfaitement mondifié & cicatrisé en dix à douze jours, & la femme se porta bien.

Réflexion.

Il est aisé de comprendre le préjudice que reçut cette pauvre femme, de l'opposition de son fils & de sa brû à la saignée que je lui voulus faire, lorsque j'y fus appellé, dans le commencement de sa maladie, qui étoit l'unique moyen de diminuer le sang & les humeurs, qui dans la fougue où elles étoient, ne cherchoient qu'à se répandre sur quelque partie. Comme des accidens accompagnoient la vio-

lente fièvre dont elle étoit si cruellement tourmentée, & que la tête étoit celle qui paroissoit être la plus menacée, tant le sang sembloit s'y porter avec rapidité, & en plus grande quantité, que les veines ne pouvoient satisfaire à son écoulement, par l'obstruction que l'érésipèle causoit au cuir chevelu; les extrémités des artères s'étant par cette raison trouvées par trop remplies, ce fut une nécessité que les extrémités de ces artères n'ayant pû soutenir les efforts impétueux de ce sang, sans s'étendre & s'ouvrir, le laissassent épanchersous le cuir chevelu, où s'étant converti en pus, & augmentant sans cesse son volume, par l'abord d'un nouveau sang, il auroit sans doute occupé une plus grande étendue, s'il eût séjourné plus long-temps, & que nous ne nous fussions pas déterminés à faire l'ouverture dès le moment que j'y fus appellé; ne doutant pas même que les muscles frontaux joints aux tégumens, formant ensemble une épaisseur assez égale à celle du cuir chevelu, n'eussent plutôt permis l'écoulement du pus entre eux & le péricrâne, pour sortir par le nez, que de s'être fait jour par aucun endroit de toute l'étendue qu'il occupoit; comme je l'ai vû arriver à un jeune Gentilhomme, à quatre lieues de cette Ville.

Ce jeune Gentilhomme, âgé d'environ dix à douze ans, reçut un coup de pierre au milieu du front, qui lui fit une contusion assez considérable, sur laquelle on appliqua un papier gris plié en plusieurs doubles, trempé dans l'eau de-vie, avec une piéce d'un écu, & un bandeau par dessus, que l'on sera très-fort. Il est constant que ce remède réussit aux légères contusions; mais celle-ci n'étant pas de cette

eſpèce, au lieu de céder à ce remède, elle s'étendit dans un plus grand volume, & cauſa aſſez de douleur, qu'on fût obligé de l'ôter: étant conſidérablement augmentée, je fus prié de venir voir ce jeune malade; l'ondulation que je trouvai aſſez conſidérable, me fit propoſer l'ouverture; mais ce jeune Monſieur n'ayant pas voulu s'y réſoudre, je fus prié de différer au lendemain, dans l'eſpérance que l'augmentation l'y feroit conſentir : mais n'ayant pas été plus raiſonnable que le jour précédent, & m'ayant prié avec inſtance d'y coucher, la nuit le pus ſortit par le nez, au moyen d'une route qu'il ſe fit par ſon trop long séjour en cet endroit, ayant corrodé la membrane qui tapiſſe la narine intérieure du côté gauche, qui étoit celui où la matière ſuppurée fit ſon plus grand effort; ce qui étonna ſi fort ce jeune malade, qu'à peine me donnoit il le temps de me rendre auprès de lui, que je trouvai autant inquiet & ſoumis à tout ce que je voudrois faire qu'il étoit réſolu & rebelle à mes propoſitions quand je le quittai pour m'aller coucher; mais je le raſſurai à l'inſtant, ſur ce qu'il n'encouroit aucun danger, l'ouverture de ſon abſcès ne s'étant faite en cet endroit, qu'à cauſe que la nature n'ayant pas été ſecourue par l'art, comme je le lui avois propoſé depuis trois jours, s'étoit elle-même déchargée du fardeau qui l'incommodoit, ſans qu'il y eût rien à craindre de ſon état préſent, ni des ſuites, vû que cette évacuation lui procureroit une entière & parfaite guériſon, comme il arriva en peu de jours.

Réflexion.

Il eſt aiſé de remarquer dans le traitement de ces deux abſcès, la néceſſité qu'il y a d'en faire l'ouverture dans un temps convenable, & à quel danger s'expoſe un malade qui ſe révolte contre le conſeil du Chirurgien, dans une occaſion pareille à celle de ce jeune Gentilhomme, & qui ne m'inquiétoit pas moins que lui, dans la crainte que la route que s'étoit faite ce pus vers les lames oſſeuſes du nez, n'eût de mauvaiſes ſuites; ce qui heureuſement n'arriva pas, en ce que ce pus ſe vuida tout à coup, ſans qu'il s'en formât de nouveau, & qu'il n'en ſortit pas une ſeule goute, après que cette eſpèce de débordement fut tari; je fis ſeulement inſpirer à ce malade un peu d'eau d'alun, avec quelques grains de ſel de Saturne, & l'ulcère ſe trouva cicatriſé.

Si néanmoins j'avois vû que l'écoulement de ce pus eût continué à ſe faire une route par le nez, je n'aurois pas balancé à faire une ouverture au front, à l'endroit de l'abſcès juſqu'à l'os, que j'aurois découvert; ce qui eût été l'unique moyen d'en détourner le cours.

Il eſt certain qu'il ſe ſeroit fait une pareille ouverture à la femme précédente, ſi par négligence, on eût manqué à me mander de revenir; vû l'état auquel je la trouvai, & la prodigieuſe quantité de matière qui étoit contenue ſous le cuir chevelu, joint à la dureté & à la réſiſtance que ces tégumens auroient fait à s'ouvrir, & à la facilité qu'auroit eu le pus à s'écouler entre le péricrâne & les muſcles frontaux, pour percer de même la membrane qui tapiſſe

tapiſſe le dedans du nez, & qui, par rapport à l'extrême quantité de pus, ne ſe fût pas guérie ſi aiſément que cet autre ; mais l'ouverture faite à temps, préſerva la malade d'un plus grand accident.

Ou peut dire avec raiſon, qu'un Chirurgien qui fait ſon poſſible pour marquer le temps propre à ouvrir un abſcès ſans délai, eſt un homme très-utile dans ſa profeſſion : mais quelqu'expérience qu'il ait par-devers lui, il ne peut en donner des règles ſi générales, qu'il ne s'y trouve ſouvent des exceptions.

CHAPITRE IX.

De l'Éréſipèle.

J'AI parlé du phlegmon, comme étant la première des quatre tumeurs vraies, ſelon tous les Auteurs, & j'ai expliqué à combien de différens abſcès il pouvoit donner occaſion, quand le ſang pur & ſimple qui en eſt regardé comme la première cauſe, vient à dégénérer & à s'altèrer au point de les produire. J'ai enſuite donné des Obſervations ſur chaque différence que cette maladie préſente, pour ſoutenir la vérité de ce que j'avance par des faits rapportés d'une manière à n'en pouvoir douter, ces faits étant ſoutenus de l'expérience la mieux fondée ſur la manière dont tous les Auteurs en ont écrit avant moi, puiſqu'ils l'ont caractériſée une tumeur avec douleur, chaleur, rougeur, tenſion & pulſation.

Pour ne pas interrompre l'ordre que ces illustres Auteurs ont obſervé, il eſt à propos que je rapporte le commencement de l'Obſervation par laquelle j'ai fini, & les accidens qui ont précédé l'éréſipèle arrivée à cette Garde de femme en couche, qui après avoir été ſubitement ſurpriſe d'un grand friſſon, eut une groſſe fièvre, accompagnée d'un aſſoupiſſement & d'un ronflement très-forts, ayant la bouche toujours ouverte, ainſi que les lèvres, & la langue ſèche & noire, parlant ſans ceſſe, & dans une parfaite rêverie, avec une rougeur, qui me parut dans ce commencement occuper ſeulement la partie ſupérieure du front, & qui s'étendoit depuis une oreille juſqu'à l'autre; mais qui dans la ſuite ſe répandit de manière qu'elle occupa tout le cuir chevelu, & encore au-delà.

Cette maladie eſt ce que nos Anciens ont appellé éréſipèle pure & ſimple; elle eſt formée de l'humeur bilieuſe, qui par ſa ſubtilité & volatilité occupe le viſage préférablement à toute autre partie, à cauſe de la délicateſſe de la peau, & parce que c'eſt la partie la plus élevée du corps.

La cauſe de cette maladie eſt l'obſtruction qui ne ſe forme qu'à la ſuperficie de la peau, dont les pores ne ſe trouvent pas aſſez ouverts pour laiſſer échaper une ſéroſité âcre & piquante, qui s'eſt ſéparée du ſang; ce qui fait qu'elle s'arrête à cet endroit de la peau, & que la douleur qu'elle y cauſe par ſon ſéjour, fait rougir & tuméfier la partie à proportion de la quantité de l'humeur qui s'y eſt arrêtée, dont (ſi l'on veut croire ce que les Anciens en ont dit) la face eſt plus ſuſceptible qu'aucune autre partie du corps, ſans néanmoins qu'aucune autre en ſoit

exempte : c'est une erreur d'en rapporter la cause à la subtilité de l'humeur qui ne cherche qu'à s'élever, non plus qu'aux pores de la peau de cette partie, lesquels étant continuellement exposés à l'air, se trouvent par-conséquent plus serrés, puisque les parties du corps que l'on cache avec le plus de soin, ne laissent pas d'en être atteintes.

Comment trouver une raison qui nous explique, pourquoi une tumeur ou un abscès se fixe sur une partie plutôt que sur l'autre, comme l'érésipèle au visage ? Cela néanmoins ne se peut faire sans cause ; & cette cause ne peut être qu'une obstruction, soit aux vaisseaux, ou à la peau ; aux vaisseaux, lorsque le sang vient à être intercepté dans son cours ordinaire ; dont s'ensuit le phlegmon ; ou à la peau, ce qui fait l'érépèsile.

Observation CII.

Au mois de Novembre 1684, je fus voir un Boulanger de cette Ville, qui souffroit une démangeaison des plus vives, avec une rougeur au visage, laquelle s'étendoit depuis le haut du front jusqu'au col, & depuis une oreille jusqu'à l'autre, les tégumens étant considérablement tuméfiés. Je le saignai deux fois en deux jours, je lui fis donner autant de lavemens, & user de bonne & belle eau bien fraîche pour sa boisson ; ce qui diminua ces symptômes, de telle sorte que le tout disparut, presque en aussi peu de temps qu'il avoit été à se former.

RÉFLEXION.

Il n'eſt pas néceſſaire que tous ceux qui ſont attaqués de cette maladie, aient autant & d'auſſi fâcheux accidens que ceux que ſouffrit cette Garde de femmes en couche ; car comme il ſe remarque dans l'Obſervation CV, page 409, ces perſonnes ſont d'un tempérament ſanguin & bilieux tout enſemble : elles n'uſent d'aucune précaution pour ſe délivrer de la plénitude, & ſe conſerver en ſanté, & même ne ſe ſoumettent à la Médecine, que dans le temps que la grandeur de la maladie les oblige à chercher les remèdes qui conviennent à leur guériſon ; enſorte que quand ces humeurs viennent à s'enflammer & à ſe mettre en fougue, ſoit par leur trop grande quantité, ou par quelqu'autre cauſe que ce ſoit, elles pouſſent leur ravage juſqu'à l'excès, comme on le voit parfaitement bien par ces deux Obſervations : au contraire cette maladie devient docile, quand elle eſt ſecourue à propos ; ce qui ſe juſtifie non-ſeulement par cette Obſervation, mais auſſi par une autre que l'on verra dans la ſuite.

OBSERVATION CIII.

Au mois d'Août 1683, je fus demandé pour voir un jeune enfant de neuf à dix ans, qui étoit attaqué d'une violente démangeaiſon, qui s'étendoit ſur tout le cuir chevelu, le front & les oreilles, avec une rougeur citrine, & une tumeur conſidérable. Je le ſaignai d'abord, & lui fis prendre un lavement quatre heures après, & boire de l'eau panée, avec un linge en double

trempé dans le vin tiède, & exprimé, que j'appliquai ſur la partie malade; la tumeur, la rougeur & la douleur piquante s'étendirent juſqu'au col. Je réitérai la ſaignée & le lavement rafraîchiſſant, la boiſſon & le linge trempé dans le vin, comme le jour précédent; le col & les épaules ſe trouvèrent enſuite atteints des mêmes accidens, pendant que le cuir chevelu & & une partie du viſage s'en trouvèrent délivrés, & ainſi ſucceſſivement; & à meſure que cette éréſipèle s'emparoit d'une partie inférieure, elle abandonnoit la ſupérieure, enſorte qu'il n'y en eut aucune à l'extérieur du corps, qui ne s'en ſentît atteinte, juſqu'aux doigts des mains & des pieds, qui en furent attaqués les derniers; après avoir pendant trois ſemaines fait tout ce progrès, pendant la durée duquel je ſaignai cet enfant trois fois, & lui fis prendre pluſieurs lavemens, je continuai le linge trempé dans le vin, & lui donnai auſſi trois fois un demi gros de rhubarbe en bol, avec une demi-once de manne, dans un bouillon par-deſſus, ne pouvant prendre aucun autre purgatif qu'il ne le vomît, & je le tins dans un régime convénable.

Réflexion.

Il falloit qne la bile prévalut beaucoup dans la maſſe des humeurs de cet enfant, pour réſiſter à des remèdes que j'employai, afin d'en décharger l'habitude de ſon corps en général & en particulier, & tâcher d'en procurer la tranſpiration par l'ouverture des pores de la peau, tant au moyen des parties ſpiritueuſes contenues dans le vin, dont le linge étoit imbibé, que par l'humidité & la chaleur douce qu'il cauſoit

à la partie, qui auroit dû relâcher les fibres de la peau, & concourir à la guérison de cette maladie, après en avoir détruit la cause, qui néanmoins persévéra avec une étrange opiniâtreté, & d'une manière assez bizarre & difficile à expliquer, par le changement de place que cette humeur faisoit continuellement de haut en bas, en occupant une partie inférieure à mesure qu'elle quittoit la supérieure, & coulant sous la peau & sur le corps graisseux, depuis le vertex jusqu'à la plante des pieds, sans avoir trouvé aucun endroit où elle se soit arrêtée.

Je comprends bien que quand le pus est fait & formé dans un abscès, que ce pus peut par sa liquidité & sa pésanteur, couler dans l'interstice des tégumens, des membranes, & des muscles; mais il s'en réserve toujours au lieu de son origine, de manière qu'il augmente son volume dans son progrès, sans quitter le lieu auquel il s'est premièrement fixé; à la différence de cette humeur bilieuse, qui s'emparoit d'une partie à mesure qu'elle quittoit l'autre; ensorte que ce qu'on en peut inférer de plus probable, est que l'humeur bilieuse qui devoit être la cause de cette maladie, régnoit en si grande quantité dans le sang chez ce jeune garçon, qu'elle auroit pû inonder toute l'habitude du corps dans un même temps, quoiqu'elle n'ait paru que sur une portion, par la délicatesse de la peau, qui a fait que les pores eurent une heureuse disposition à s'ouvrir & à laisser transpirer l'humeur, dès le moindre séjour qu'elle y avoit fait, outre qu'en occupant un aussi grand espace qu'elle faisoit, elle pouvoit y être en moindre quantité; ce qui facilitoit le moyen à la nature de s'en décharger par la voie de la trans-

piration, ſucceſſivement des parties ſupérieures ſur les inférieures, juſqu'à ce que la maſſe du ſang en eût été totalement déchargée.

OBSERVATION CIV.

Au mois de Février 1709, une jeune perſonne, âgée de quinze ans, ou environ, m'envoya prier de la voir, pour me conſulter ſur ce qu'elle avoit à faire à une violente inflammation avec tenſion, qui s'étendoit depuis la région ombilicale, juſqu'à la partie moyenne des cuiſſes, avec une douleur piquante & une démangeaiſon ſi vive aux parties naturelles, qu'elle ne la pouvoit plus ſupporter. Je commençai par lui faire une ſaignée fort ample, & lui fis donner un lavement rafraîchiſſant deux heures après, de l'eau fraîche pour toute boiſſon, & un régime de vivre fort rafrîchiſſant : & comme c'étoit le temps d'avoir du frai de grenouilles, j'en envoyai chercher ſur le champ, je le fis un peu bouillir, & le coulai enſuite au travers d'un linge; & dans cette colature, je trempai une ſerviette en double, que je fis appliquer ſur toute l'étendue de l'éréſipèle, pendant que je fis diſtiller de ce même frai de grenouilles au bain marie, dans lequel je continuai de tremper un linge en double, & l'appliquai de même que le précédent. Dès le ſoir, cette Demoiſelle ſe trouva conſidérablement ſoulagée, & fut entièrement guérie deux jours enſuite; après quoi je la purgeai deux fois.

RÉFLEXION.

LA saignée est le remède que j'ai trouvé le plus efficace, & dont les malades ont ressenti de meilleurs effets dans cette maladie ; ce qui me l'a toujours fait mettre en usage, par préférence à tous les autres, qui ne sont que pour en soutenir & augmenter l'effet, en tâchant de fixer & d'assoupir le ferment qui met la bile en mouvement ; & quelque léger purgatif ensuite, afin d'évacuer, autant qu'il est possible, une portion de l'humeur qui peut être restée.

Il y en a qui croiront que l'eau de frai de grenouilles, dont je me suis servi en cette occasion, est pour satisfaire au précepte des Anciens, qui disent que le contraire est guéri par son contraire, & que cette maladie n'étant qu'une excessive inflammation, est parfaitement bien rafraîchie par cette liqueur, qui par rapport à sa nature doit être très-fraîche ; mais il n'y auroit que de mauvais Physiciens qui pourroient raisonner de la sorte, puisque cette liqueur étant extraite du frai de grenouilles, qui est rempli, sinon d'une infinité de ces petits animaux, au moins de leur semence, doit par conséquent abonder en parties volatiles, qui étant subtiles & pénétrantes, doivent, en s'insinuant dans les pores de la peau, les ouvrir, & procurer par ce moyen la sortie de l'humeur, qui, par son séjour, cause la tension & la douleur piquante qui l'accompagne, d'où s'ensuit la rougeur ; sans que je m'embarrasse si c'est la douleur qui cause l'inflammation, ou si c'est de l'inflammation que résulte la douleur, m'en tenant à dire seulement qu'il y a souvent de la dou-

leur ſans inflammation apparente, & qu'il eſt rare de voir de l'inflammation ſans douleur. Celle que cette jeune perſonne ſouffrit avant que l'on m'eût mandé, fut des plus cruelles, n'ayant même conſenti à me faire appeller qu'à la dernière extrémité, par la répugnance qu'elle avoit à expoſer ſon mal à ma vûe; mais ce qui la ſurprit fort agréablement, fut de voir, que ſans vouloir enviſager ſon mal à découvert, je lui faiſois appliquer les remèdes par ſa Garde; ce qui lui fis comprendre qu'elle auroit bien moins ſouffert ſi elle m'avoit appellé plutôt.

Observation CV.

Au mois d'Avril 1683, je fus mandé en grande diligence, pour aller voir M. le Marquis de Saint-Pierre, lequel jouiſſant d'une ſanté très-parfaite, fut ſubitement ſaiſi d'un grand friſſon, qui dura deux heures, & qui fut ſuivi d'une groſſe fièvre, avec aſſoupiſſement, rêverie, les lèvres & la langue ſèches & toutes rôties. Mon premier ſoin fut de lui faire une grande ſaignée, & enſuite de le bien rafraîchir avec de l'eau bien fraîche dans chaque aiguiérée de laquelle je fis mettre un citron coupé par tranches, avec très peu de ſucre; & trois heures après je lui fis donner un lavement rafraîchiſſant, avec trois onces de miel violat dans le petit-lait. Je réitérai le ſoir une ſaignée de deux palettes ſeulement: le lendemain la fièvre ſe trouva conſidérablement diminuée, auſſi bien que tous les autres accidens; mais comme il ſe plaignit de ſentir une grande démangeaiſon au gras de la jambe droite, je demandai à la voir; je la trouvai tant ſoit peu

tuméfiée, & extrêmement rouge, ce qui m'engagea à réitérer la saignée & le lavement, & à lui faire continuer la même boiſſon, & pour remède topique, un linge en double, trempé dans l'eau de la Reine d'Hongrie, que j'appliquai ſur la partie malade. Ces remèdes produiſirent un ſi bon effet, que le malade ſe trouva parfaitement guéri en quatre ou cinq jours, après leſquels je le purgeai avec la rhubarbe & le ſel végétal, de chacun un gros, infuſé pendant la nuit dans un grand verre d'eau de veau, & le lendemain une once de manne de Calabre en larme, fondue dedans, & coulée au travers d'un linge, & deux heures après cette potion priſe, ou lui donna un bouillon rafraîchiſſant.

RÉFLEXION.

CE Monſieur étoit ſouvent attaqué de cette violente fièvre, avec éréſipèle, produite, tant par ſon tempérament bilieux, que par ſon mauvais régime de vivre, mangeant beaucoup de tout ce qui flattoit ſon goût, ſans ſe vouloir priver de la moindre choſe ni faire aucun remède par précaution, & pour prévenir ce mal, ne s'y ſoûmettant même qu'avec une extrême peine, lorſque cette humeur étant en fougue par ſa quantité, cauſoit tous les accidens dont je viens de parler, mépriſant les remèdes à outrance, quoiqu'il en eût pluſieurs fois reſſenti les bons effets en cas pareils, auxquels il fut pour tant forcé d'avoir recours, après que cette éréſipèle eut exercé ſon ravage ſur pluſieurs parties de ſon corps, & dont il ne fut délivré qu'au moyen des ſaignées, des lavemens, de la boiſſon, du régime & des purgations, après

avoir resté plus de trois mois dans un état valétudinaire. Je me servis cette fois d'eau de la Reine d'Hongrie, dans laquelle je trempois un linge en double, que j'appliquois dessus, dans l'intention d'ouvrir (par le moyen de ses parties subtiles & pénétrantes) les pores de la peau, & faire transpirer l'humeur qui étoit contenue au-dessous; quoique ce remède fût bien indiqué, je ne m'apperçûs pas néanmoins, dans l'usage que j'en fis, que cette eau eût un meilleur effet que celle de frai de Grenouilles, le vin tiède, l'eau & le vinaigre, & plusieurs autres remèdes dont je me sers, & dont le succès n'est pas moins heureux, quoique l'usage des eaux spiritueuses soit fort vanté par les modernes.

C'étoit avec quelque sorte de raison, que ce Monsieur résistoit avec tant d'opiniâtreté aux remèdes, & sur-tout aux purgatifs, puisque la seule idée lui causoit de violentes nausées, & que même il seroit plutôt mort que de prendre une cuillerée de bouillon, dont la seule odeur le faisoit vomir; ce qui m'engagea à lui mettre une cuillerée de café en poudre, bien brûlé, dans un verre d'infusion de rhubarbe, avec le sel végétal & la manne, que je faisois bouillir légérement, que je coulois, & qu'on lui servoit sans lui en rien dire; il y mettoit du sucre ce qu'il jugeoit à propos, & le prenoit sans s'appercevoir d'autre chose, sinon qu'il disoit avoir un goût extraordinaire, que l'on rapportoit au caffé trop ou trop peu brûlé, la couleur & l'odeur des drogues se trouvant confondues dans celle du caffé, très-content dans la suite d'avoir été trompé de la sorte.

OBSERVATION CVI.

Au mois de Juillet 1688, l'on me vint chercher pour voir une petite Demoiselle, âgée de trois mois, fille de M. de St-Pierre, qui étoit malade depuis trois jours d'une éréſipèle, qui occupoit depuis la hanche juſqu'au pied, du côté gauche, avec une plainte, & une inquiétude continuelle; cette enfant n'ayant repoſé depuis ce temps-là ni jour ni nuit, je lui tirai ſur le champ une petite palette de ſang; à meſure que le ſang ſortoit du vaiſſeau, les plaintes & l'inquiétude de l'enfant diminuoient, & ceſſérent entièrement dès que le bras fut bandé. Je l'enveloppai dans une ſerviette, trempée dans le vin tiède, & bien exprimée. Cette petite malade mangea de la bouillie, tetta & s'endormit depuis neuf heures du ſoir juſqu'à quatre heures du matin, ſans s'éveiller. Je fis une ſeconde fois chauffer du vin, dans lequel je trempai cette ſerviette, l'exprimai, & l'appliquai ſur l'éréſipèle, comme j'avois fait le ſoir; la petite Demoiſelle ſe r'endormit, & ne ſe réveilla qu'à neuf heures du matin, & ſe trouva parfaitement guérie, n'étant reſté qu'un peu de rougeur aux parties, ſans tenſion, ni douleur.

RÉFLEXION.

CETTE guériſon, rapportée ſans affectation, parle ſi naturellement en faveur de la Saignée, que l'on peut lui en donner tout l'honneur; & les Chymiſtes ont beau mettre en uſage tous leurs volatiles, dans l'intention de faire tranſpirer l'humeur qui cauſe l'éréſipèle, ils n'y

feront que de l'eau toute claire, si la saignée n'y concourt, laquelle en diminuant la quantité du sang & de la bile, facilite le mouvement de l'humeur peccante, & par conséquent sa transpiration, mieux que ne feront jamais les prétendus sudorifiques, tant vantés par ces sortes de gens, spécialement dans cette maladie, à cause, disent-ils, de la subtilité & la volatilité de l'humeur qui la produit.

Ce fut en suivant ce raisonnement, allegué par un Médecin qui étoit fortement, attaché à cette opinion, & dont le conseil fut préféré avec confiance par le Gentilhomme qui fait le sujet de l'Observation précédente, pere de cette jeune Demoiselle, qu'il ne voulut point être saigné. Ce conseil étoit de son goût; mais il manqua de le faire périr, par une rechûte plusieurs fois réïtérée, & dont il ne se tira qu'en y renonçant pour se rendre à ceux de la raison & de l'expérience, auxquels il se soumit aveuglément, après avoir vû son enfant si promptement guérie par ce remède; ce qui doit certainement faire préférer la saignée à tous les autres remèdes que l'on peut mettre en usage pour guérir l'érésipèle.

OBSERVATION CVII.

Au mois de Mars 1698, un des Magistrats de notre Ville fut subitement atteint d'un grand frisson, qui continua plus de deux heures, auquel succèda une fièvre très-violente & une démangeaison très-incommode par-tout le visage, avec chaleur dans les yeux, accompagnée d'un larmoyement continuel. Je le sai-

gnai dès que je trouvai la fièvre un peu diminuée ; tout ſon viſage s'éleva enſuite, ſe gonfla, & rougit beaucoup, ce qui me fit réïtérer la ſaignée le lendemain, & le jour ſuivant je lui fis donner un lavement ; chaque jour je lui ordonnai pour ſa boiſſon une tiſane de régliſſe ſeule ; je lui fis obſerver un régime de vivre fort éxact, & appliquer pour topique un linge en double, trempé dans l'eau de vie, & bien exprimé, afin qu'il n'en reſtât que ce qu'il en falloit pour procurer la tranſpiration de cette humeur, qui cauſoit tant d'accidens : mais tout le viſage ſe couvrit (1) de phlyctènes pendant la nuit, & je le trouvai le lendemain matin, quand j'allai le voir, comme ſi l'on y eût eu verſé de l'eau bouillante ;

---

(1) Les phylctènes ſurvenues pendant la nuit au viſage de ce malade, à la ſuite de l'application de linges trempés dans de l'eau-de-vie, me paroiſſent être un effet de l'âcreté de ce topique. C'eſt mal-à-propos que l'Auteur cherche à s'excuſer d'en avoir fait uſage, ſur ce qu'on s'en ſert avec ſuccès dans les brûlures. Il n'y a nulle analogie entre ce genre de léſion & les inflammations éréſipélateuſes, quoique dans l'une & l'autre de ces maladies, on éprouve une douleur cuiſante & à peu près de la même eſpèce. L'Auteur ſemble en convenir à la fin de ſes réflexions, pag. 417, car il dit avoir guéri plus d'éréſipèles avec de la crême douce, qu'avec des remèdes ſpiritueux. Les bons effets qu'il a obſervés de l'uſage des huiles, ne doivent engager perſonne à les employer dans les éréſipèles où elles ſont fort nuiſibles. C'eſt ſans doute dans les inflammations phelgmoneuſes qu'il ne diſtingue pas aſſez de celles qui ont un caractère éréſipélateux, qu'elles lui ont réuſſi.

ce remède, dont je voulus continuer l'usage, lui causa une si grande douleur, que je fus obligé de l'ôter, & de substituer à sa place la crême douce; dont je fis une espèce de liniment, avec lequel je lui frottai tout le visage, les oreilles, la portion de la gorge qui étoit occupée de cette maladie, dont il se trouva beaucoup soulagé; je me servis ensuite de l'huile d'œuf, qui acheva de guérir ce malade, sur le visage duquel il se fit une galle pareille à ceux qui l'ont eu couvert de petite vérole, qui tomba de même; après quoi le malade fut entièrement guéri.

Réflexion.

On ne doit attribuer la cause de cette fâcheuse érésipèle, qu'à une bile extraordinairement aigrie & corrompue, qui s'étant portée avec impétuosité vers cette partie, & n'y ayant pas trouvé son issue libre, comme elle avoit de coutume, à cause de l'altération qu'elle souffroit, fut contrainte de s'y arrêter, d'y fermenter, & par cette fermentation, ayant augmenté son volume, ce fut une nécessité que la peau s'étendît & s'élevât de la sorte; & ses pores s'étant ouverts dans la suite, soit à l'occasion de l'eau-de-vie, dont le linge que j'appliquai dessus étoit imbibé, ou, qu'à l'occasion de la fermentation, la partie la plus subtile de la bile eût trouvé moyen de passer aux travers des pores de la peau, ceux de l'épiderme se trouverent absolument fermés; ce qui fit que cette sérosité bilieuse s'arrêta au-dessous, comme il arrive aux brûlures.

Comme l'expérience persuade de quelle utilité l'eau-de-vie est aux brûlures, & que rien

n'en approche plus que les grandes inflammations, je m'en servis préférablement à tout autre remède, dans le dessein de procurer la transpiration de cette humeur, en ouvrant les pores de la peau, sous laquelle elle étoit contenue, & par ce moyen, de la résoudre entièrement; comptant bien d'en continuer l'usage, quand le lendemain matin je vis ces phlyctènes sur tout le visage, par le rapport que cette érésipèle avoit avec une brûlure, si le malade avoit pû en soutenir la douleur, causée par l'extrême cuisson, que cette eau-de-vie lui causoit; mais ayant sans cesse augmenté pendant le temps qu'il s'efforça de la souffrir, jusqu'à ce qu'elle lui fût insupportable, je fus pour lors obligé de l'ôter, & de substituer à sa place un liniment de crême douce, en attendant que j'eusse fait de l'huile d'œuf, qui n'est pas moins vantée pour les brûlures que l'eau-de-vie, & d'autres remèdes de cette nature, dont l'usage fut d'un grand secours au malade.

Je ne doute pas que l'on n'eût rapporté la cause de ces phlyctènes à l'usage de la crême, si je m'en étois servi avant l'eau-de-vie; par la raison que sa partie onctueuse & grasse auroit bouché les pores de la peau, & causé cet effet, quoiqu'elle réussisse parfaitement bien, en faisant étendre la peau, au moyen de ses parties onctueuses, qui donnèrent lieu à ses pores de s'ouvrir, & de laisser échapper la sérosité qui étoit contenue au-dessous, ce qui formoit ces phlyctènes.

Rien n'est plus facile à un Auteur, que de raisonner avec sa plume dans le cabinet; mais il se trouveroit souvent bien embarrassé, s'il étoit obligé de mettre son raisonnement en pratique;

tique; car qu'y a-t-il de plus aisé que de dire dans une occasion pareille à celle-ci, que les parties subtiles & spiritueuses de l'eau-de-vie, de celle de la Reine d'Hongrie, ou de l'esprit de vin, ouvriront les pores de la peau, & donneront moyen aux humeurs qui sont contenues au-dessous, de sortir; après quoi la partie doit s'en trouver déchargée, & le malade guéri: au lieu que tout ce qui est onctueux ou gras, en bouchant ces mêmes pores, retient cette humeur comme emprisonnée, qui s'augmente dans la suite, par l'abord continuel d'une nouvelle humeur, & fait gonfler la partie; d'où s'ensuit un phlegmon quand c'est du sang, & une érésipèle quand c'est de la bile.

Mais ils seroient bien surpris, si par un effet opposé à leur raisonnement, ces eaux de-vie, de la Reine d'Hongrie, ou l'esprit de vin venoient par leur chaleur, à dessécher la peau, & à rendre ses fibres plus tendues, & conséquemment à resserrer ses pores, & empêcher la transpiration, pendant que les choses onctueuses & grasses, comme la crême douce, l'huile d'œuf, celle de roses, de camomille & de lys, le cataplasme anodyn, & plusieurs autres remèdes de même qualité, en relâchant les fibres de la peau, en ouvriroient les pores, & faciliteroient la transpiration.

J'ai guéri plus d'érésipèles & d'inflammations avec l'oxycrat, la crême douce, le cataplasme anodyn, quoique remèdes opposés à la guérison de ces maladies, selon le système des Modernes, qu'avec les liqueurs spiritueuses; faisant même consister le bon effet du vin tiède, que j'ai souvent employé, beaucoup moins dans sa partie spiritueuse, que dans son phlegme ou sa par-

tie aqueuſe, qui, en relâchant les fibres tendues de la peau, avoit ouvert ſes pores, & facilité la ſortie de l'humeur qui étoit contenue au-deſſous, & qui cauſoit de la douleur, en diviſant les parties dont s'enſuivoit l'inflammation ; ce qui faiſoit qu'en ôtant la cauſe, l'effet ſe trouvoit détruit. Ce ſont des expériences que j'ai ſi ſouvent réïtérées, que je ne puis manquer de compter deſſus.

OBSERVATION CVIII.

Au mois de Mai de l'année 1685, on nous pria, Monſieur des Roziers mon Confrère, & moi, de voir un Laboureur demeurant à un quart de lieue de notre Ville, qui étoit atteint d'une fâcheuſe éréſipèle, qui occupoit preſque toutes les parties de ſon corps, dont il y en avoit au moins un quart en différens endroits qui tomba en mortification, la peau étant toute noire, exhalant une odeur inſupportable, & ſans aucun ſentiment ; putréfaction, qui, heureuſement ne s'étendoit pas au-delà des tégumens, qui ſe ſéparèrent ; après quoi les ulcères reſtans, furent en auſſi peu de temps mondifiés & cicatriſés, & le malade ſe trouva heureuſement guéri, par les ſoins que M. des Roziers s'y donna, mais non ſans beaucoup de temps & de remèdes ; & un emplâtre de ſtyrax, du vin aromatique, du vin miellé, une lotion avec le vin, l'aloès, la myrrhe, l'ariſtoloche longue & la ronde, le ſucre, l'eau-de-vie, & enfin tout ce que l'art, l'expérience & la raiſon peuvent imaginer pour conduire une auſſi grande maladie à une heureuſe fin ; ce qui ne ſeroit jamais arrivé, avec tout cela, ſi la nature ne

ſe fût pas auſſi-bien ſoutenue qu'elle le fit chez ce malade ; ſans quoi il auroit ſuccombé, comme celui qui ſuit.

Observation CIX.

Au mois de Juillet 1692, je fus prié d'aller avec Monſieur des Roſiers à Brièquebet, voir un Gentilhomme qui étoit malade depuis quelques jours d'une éréſipèle ſituée en la partie interne & moyenne de la cuiſſe gauche, de la grandeur d'environ un demi-pied en ſa circonférence, mais qui de rouge & vermeille qu'elle étoit deux jours auparavant, accompagnée d'une douleur légèrement piquante, étoit devenue très-noire, & d'une douleur ſi véhémente, que ce malade, quoique naturellement paiſible, ne pouvoit la ſupporter ſans faire des cris perçans : cependant la couleur de la peau n'étoit aucunement changée à la circonférence de l'éréſipèle, & il n'y avoit point de gonflement à la partie malade ; mais le malade étoit très-foible, avec un pouls petit & enfoncé, les lèvres & la langue rôties, & les dents toutes noires ; tous accidens qui nous firent prévoir le danger où il étoit. La première vûe que nous eûmes fut d'appaiſer la douleur, pour raiſon de quoi nous appliquâmes le cataplaſme anodyn, dont le malade ſe trouva beaucoup ſoulagé peu de temps après ; ce qui nous fit conſeiller à Monſieur Leffroy, Maître Chirurgien, très-expérimenté, d'en continuer l'uſage, au lieu des cataplaſmes confortatifs & corroboratifs, avec l'eſprit de vin qu'il y employoit auparavant, & qui, de l'avis de Monſieur Loſte, Docteur en Médecine, qui le voyoit deux fois

tous les jours, lui faisoit prendre tous les cordiaux & les élixirs les plus vantés, pour tâcher d'animer les esprits, & de rappeller un peu la nature qui se trouvoit dans une espèce de léthargie, comme les confections d'hyacinthe & d'alkermès, avec le bézoard animal, & les syrops d'œillets & de limons, dans les eaux de chardon-benit, l'eau théricale, & la thériaque; qui fut le seul que nous conseillâmes de continuer, en faisant prendre au malade un demi-gros soir & matin, avec vingt grains de poudre de vipères dans un petit verre de vin d'Espagne ou d'Alicante; mais il n'en fit pas un long usage, étant mort trois jours après, comme nous l'avions tous bien prévû, tant la nature étoit languissante & accablée par la malignité de la maladie, qui, d'une éréfipèle pure & simple (1) qu'elle étoit d'abord, sans menacer en apparence d'aucun

---

(1) Cette éréfipèle n'étoit point simple. Les accidens graves dont elle étoit accompagnée, & la gangrène dont elle fut suivie en peu de jours, montrent qu'elle étoit occasionnée par une humeur extrêmement âcre. Peut-être étoit-elle gangrèneuse de sa nature. On en voit souvent de cette espèce, sur-tout chez les personnes avancées en âge, & chez ceux qui ont usé long-temps de mauvaises nourritures; comme elles parcourent leur temps avec rapidité extrême, & qu'elles ont un mauvais caractère dès le moment même qu'elles commencent à paroître, on peut assûrer que rien ne seroit capable de les empêcher de se terminer par la mortification de la partie dont elles se sont emparées. Cette maladie n'est pas encore bien connue, & mérite de l'être. Elle prouve que ce n'est pas toujours l'excès de l'inflammation qui produit la gangrène, & que la Théorie de Boerhaave, quoique brillante &

danger, tomba en deux jours dans un état ſi fâcheux, que le dernier péril nous en fut annoncé par les accidens qui parurent dans la ſuite.

RÉFLEXION.

Il paroît par le récit que je viens de faire, que le malade qui fait le ſujet de l'Obſervation qui précède la dernière, étoit d'un tempérament bien plus vigoureux que celui dont je viens de parler, pour s'être tiré de ſa maladie, puiſqu'elle ſurpaſſoit beaucoup celle dont je viens de faire le récit; mais auſſi celui-là ſe ſoûtenoit bien mieux, & ſes forces qui n'étoient ni accablées ni languiſſantes, lui donnoient un courage merveilleux pour prendre la nourriture propre à les entretenir; au lieu que le dernier paroiſſoit abſolument terraſſé par ſa maladie, ce qui en marquoit la grande malignité. Si ç'avoit été en temps de peſte que nous euſſions vû ce malade, nous aurions jugé que cette maladie étoit un charbon, tant les accidens que ce malade ſouffroit, concouroient à le perſuader; car la couleur noire de ſa peau, jointe à la douleur vive & piquante qu'il ſouffroit, outre que cette noirceur étoit accompagnée d'une ſéchereſſe ſemblable à celle que laiſſe le cautère actuel, avec un petit pouls, les forces languiſſantes, la langue & les lèvres rôties, &c. toutes ces choſes ſont les acci-

faite pour ſéduire les perſonnes qui n'ont pas encore aſſez d'expérience, n'eſt cependant pas conforme en tout à la nature.

dèns par lesquels les Médecins & les Chirurgiens qui ont secouru les pestiferés, nous ont désigné cette maladie. Le nom de peste étant générique pour toutes les maladies (1) extraordinaires, qui font mourir la plûpart des malades qui en sont attaqués en même temps, sans que l'on y puisse trouver de remède; ce qui leur fait donner le nom de maladies contagineuses, qui est synonyme (2) à celui de la peste, comme il s'est vû ces années dernières en Allemagne, & dans les Royaumes du Nord; & sans aller plus loin, comme il arriva à Montebourg, situé à une lieue de cette Ville, il y a environ vingt ans, où les personnes se portant bien étoient subitement atteintes d'une douleur de tête qui devenoit si violente, qu'elles mouroient toutes en vingt-

---

(1) Le nom de peste n'est pas générique pour toutes les maladies extraordinaires, qui font périr la plûpart de ceux qui en sont attaqués en même-temps, comme on le dit ici; il ne convient qu'à une espèce de maladie particulière, qui differe de toutes les autres, si l'on en excepte les fièvres avec éruption, auxquelles elle ressemble en quelque chose, puisqu'elle se termine toujours par un bubon, une parotide, un anthrax, ou par des pustules blanches, livides, noires ou de la nature du charbon, qui se répandent sur toute l'habitude du corps.

(2) On ne peut pas dire non-plus que le terme de maladie contagieuse soit synonyme à celui de peste, quoique la peste se répande par contagion; car il y a beaucoup de maladies qui se propagent, sans avoir le moindre rapport avec la peste. Je n'en donnerai pour exemple, que la galle, la maladie vénérienne, &c.

quatre heures, sans qu'heureusement cette fâcheuse maladie se communiquât aux lieux circonvoisins, ayant fait mourir en assez peu de temps plus de trois cens personnes dans ce seul Bourg, sans que les Médecins qui furent consultés pendant environ six mois qu'elle dura, y pussent apporter aucun remède, tous ceux dont on se servit y ayant été également inutiles, comme étoient la confection d'hyacinthe, & celle d'alkermès, la thériaque, les eaux thériacales & cordiales de chardon bénit, de buglose, & de bourrache; la tisane avec la racine de scorsonère, & autres de même qualité, les syrops d'œillets & de limons; & enfin tout ce que la Médecine peut choisir de meilleur dans les compositions qu'elle a inventées pour la guérison de ces maladies : à la vérité, je ne conçois pas d'où peut dépendre leur efficacité; car s'il m'étoit permis, sans perdre le respect que je dois à la Faculté, de demander au plus éclairé de Messieurs les Médecins qui emploient ces remèdes pour de prétendus cordiaux, dans quel ingrédient, parmi le fatras de drogue dont on compose ces aléxipharmaques, ils croient que la vertu cordiale réside, si c'est dans les fragmens de pierres précieuses, dans les perles orientales, ou dans les feuilles d'or, ou enfin dans quelqu'autre simple que ce soit qui entre dans ces confections; quelque réponse qu'il me fasse, je ne lui dirai autre chose sinon que toutes les drogues qui entrent dans ces grandes compositions, ont la même vertu précisément & au même degré, ou qu'elles en ont de différentes, & à des degrés différens. Que si elles ont chacune la même vertu, précisément au

même degré, plusieurs ensemble ne feront pas plus d'effet qu'une seule donnée en pareille dose. Que si elles ont des vertus différentes & en différens degrés, la force des unes détruira celle des autres, & la qualité des unes sera la même chose à l'égard de celles qui ont une autre qualité; & s'ils me disent, ce qui est leur grande ressource, que la fermentation unit si intimement ces différentes substances, qu'il en résulte une vertu qui leur est commune, je leur répondrai que la fermentation ne dissolvant pas radicalement la substance de ces drogues, je conçois bien qu'elle en fait un mêlange plus exact, mais qu'elle ne change point leurs qualités; d'où je conclus que ce cahos d'ingrédiens, ne pouvant produire un médicament d'une vertu unique, n'est propre qu'à amuser les malades & les assistans, sous l'emphase des préparations qu'on en fait avec beaucoup d'appareil, & des vertus qu'on leur attribue; de manière qu'il vaut mieux se servir d'un simple remède, que de ces pompeux assortimens, qui sont plus utiles à ceux qui les débitent, qu'ils ne sont efficaces pour guérir les malades. Il est vrai que parmi ces grandes compositions, la thériaque produit quelques effets, à cause des vipères & de l'Opium qui y prédominent; mais que les autres confections, si fort vantées, soient des spécifiques contre les maladies contagieuses, je ne le croirai jamais.

On peut dire encore que la cause efficiente de ces maladies, n'étant autre chose qu'un acide corrompu & mauvais qui cause un coagulum dans le sang, d'où s'ensuivent tous ces mauvais accidens, comme le pouls foible, les

forces languissantes, &c. que ces confections étant beaucoup chargées d'alkali, sont très-propres à absorber ces accides, & par conséquent à guérir ces maladies, en détruisant leur cause principale. Mais n'avons-nous pas des alkalis simples plus ouverts, tels que sont le corail & les yeux d'écrevisses préparés, & par conséquent plus en état d'opérer ce bon effet, que n'ont jamais été ces mélanges confus de différentes drogues; supposez même que ces alkalis y soient d'aucun secours, le systême des acides & des alkalis, non plus que d'autres que l'on forge tous les jours, ne passant pas pour être trop bien fondé?

Ce fut sur ces principes, que nous donnâmes à ce malade la thériaque dans un peu de vin d'Espagne, parce qu'outre que nous trouvions mieux notre compte dans la thériaque, c'est que dans le peu de vin que nous donnions, il y avoit plus d'esprit & de liqueur cordiale, qu'il n'y en a dans une barrique de ces confections, qui néanmoins ne furent pas d'un secours plus avantageux, quoique nous n'eussions rien sur quoi nous pussions fonder un soupçon de pestilence; tous les accidens dont cette maladie fut accompagnée, n'ayant eu d'autre cause que le mauvais tempérament du malade, puisqu'il fut le seul malheureux.

Ce qui doit bien servir de leçon aux Chirurgiens, de ne présumer jamais trop sûrement de la guérison d'un malade, quelque expérience qu'ils aient, & de réfléchir sans cesse qu'il n'y a aucune maladie, toute légère qu'elle paroisse dans son commencement, qui par des accidens imprévus ne puisse conduire le malade à la mort.

L'éréſipèle qui paroît à une plaie & à une fracture, n'eſt pas une choſe moins à craindre, que celle qui vient à un abſcès, cauſant pour l'ordinaire un dérangement pareil à celui qui eſt arrivé au précédent, qui le conduiſit juſqu'à la mortification du *ſcrotum*, & qui ſeroit mort comme celui-ci, s'il n'eût pas été d'un tempérament plus fort & plus vigoureux.

OBSERVATION CX.

AU mois de Juin 1721, je fus prié d'aller voir une jeune Demoiſelle, âgée de dix-huit à vingt ans, qui étoit affligée d'une dartre ſur la main gauche, qui en occupoit tout le travers, & depuis les extrémités des dernières phalanges des doigts juſqu'au poignet, qui étoit couvert d'une quantité de petites élevures, deſquelles il exudoit une ſéroſité rouſſâtre qui lui cauſoit une démangeaiſon ſi violente & ſi fâcheuſe, qu'elle ne dormoit ni nuit ni jour, à laquelle on avoit fait quantité de remèdes, ſans qu'aucun lui eût apporté de ſoulagement; ce qui engagea ſes parens à me prier d'y faire ce que je pourrois, & qu'on l'abandonnoit à mes ſoins. Je commençai par lui faire prendre des lavemens de petit-lait pur & ſimple, ſans aucune addition. Je la ſaignai du bras, & lui fis une tiſane purgative avec une once de ſené, un citron coupé par tranches, une poignée de cerfeuil, & autant de pimprenelle dans un pot de terre verniſſé; ſur tout cela je verſai une pinte d'eau bouillante, dans laquelle j'avois fait fondre demi-once de manne, le pot bien couvert, juſqu'au lendemain matin, que je coulai deux verres de cette tiſane au travers

d'un tamis; je les lui fis prendre à une heure l'un de l'autre, & deux heures après un bouillon, fait avec une demi-livre de veau, & avec plusieurs sortes d'herbes, telles que la chicorée sauvage, le cerfeuil, la buglose, la bourrache, la poirée, les feuilles de violette, de laitue & d'ozeille, du tout une grande poignée, après avoir fait bouillir le veau pendant une heure, & les herbes une demie, couler le tout par le tamis, & prendre ce bouillon comme il est dit: cette tisane dura pendant huit jours, pendant lesquels je me servois, pour topique, de petit-lait bien clair, dans lequel je faisois éteindre des pierres à fusil rougies, & tremper des linges, dont la main étoit sans cesse enveloppée; ce qui réussit si heureusement, qu'en trois semaines cette Demoiselle fut parfaitement guérie.

Observation CXI.

Au mois de Mai 1727, je fus prié de voir une jeune fille de dix à onze ans, qui étoit affligée depuis quelques mois d'une dartre qui lui occupoit tout le dos, depuis le milieu des omoplates jusqu'en la partie inférieure du milieu des lombes. Je la saignai d'abord, je lui fis prendre plusieurs lavemens, & la moitié d'une tisane pareille à la précédente; mais comme cette dartre étoit des plus fâcheuses, non seulement par sa rougeur & sa grande étendue, mais encore par la cruelle démangeaison qu'elle causoit à cette jeune fille; joint à ce qu'il n'étoit pas aisé de me servir du même topique qu'à la précédente, par l'incommodité qu'il auroit causé pendant la nuit, je me contentois d'y en mettre seulement le jour; & pour la nuit, je

faiſois baſſiner l'endroit malade avec le jus de citron, qui ſe trouva aſſez commun pour lors en ce Païs : mais l'effet de ces remèdes étoit ſi foible, qu'à peine s'en appercevoit-on ; ce qui m'engagea à faire prendre dix bains à la malade, dans leſquels elle reſtoit deux heures chaque matin, après leſquels je la ſaignai du pied, & enſuite je me ſervis de goudron, dont je lui fis un liniment ſur tout le mal pendant quinze jours, ſans lui laiſſer changer de chemiſe ; après quoi je fis frotter toute l'étendue où cette drogue avoit été appliquée avec un linge fin, trempé dans l'huile d'olives : tout ce dos, qui étoit infecté de cette vilaine & incommode maladie, ſe trouva auſſi net & propre que s'il n'y eût eu aucun mal, & dont elle n'a rien reſſenti depuis.

RÉFLEXION.

L'ON voit dans ces deux Obſervations, que j'éxécute à la lettre ce beau précepte de nos illuſtres Anciens, quand ils ont dit *contraria contrariis curantur*. C'eſt une éréſipèle non pas d'une bile pure & ſimple, mais chargée d'une humeur âcre & corroſive, qui étant ſéparée du ſang par les glandes de la peau, dont les pores ne ſe ſont point trouvés aſſez ouverts pour en permettre la ſortie comme auparavant, eſt reſtée au-deſſous de cette peau, & par ſon acrimonie l'a corrodée dans la ſuite, de manière à ſe frayer un paſſage, & ſortir par ce moyen, bien différent de celui dont elle ſortoit avant qu'elle eût été altérée par aucun mélange ; ce qui n'a pû ſe faire ſans cauſer à ces deux malades une démangeaiſon ſi vive & continuelle, qu'elle

ne leur permettoit aucun repos, ni le jour ni la nuit, outre la grande inflammation qui se déclaroit par la rougeur qui persévéroit toujours; & comme elle avoit été le premier symptôme de la maladie, ce fut aussi par elle qu'elle finit.

Ce qui m'engagea à mettre les remèdes tant généraux que particuliers en pratique; généraux, qui consistoient en lavemens, saignées, altérans purgatifs, & rafraîchissans; les remèdes particuliers consistoient en petit-lait, jus de citron, goudron, &c. ne permettant même pour boisson que l'eau pure, ou tout au plus l'eau de réglisse, & quelquefois un peu de limonade; mon intention n'étant que de diminuer, autant que je le pourrois, la quantité de l'humeur âcre & maligne, qui régnoit dans le sang, d'humecter & adoucir celle qui restoit, & en relâchant les fibres de la peau, en ouvrir les pores, & procurer par ce moyen la sortie de l'humeur qui s'y trouvoit embarrassée & retenue, d'où dépendoit la guérison de ces deux malades : à quoi j'eus le bonheur de réussir, en tenant la conduite que je rapporte; mais ce ne fut qu'avec bien du temps & beaucoup de peine, tant ces maladies furent opiniâtres & rebelles aux remèdes.

OBSERVATION CXII.

J'AI vû & traité plusieurs personnes de tout âge, & de différens sexes, qui étoient affligées d'inflammations aux parties pudibondes, accompagnées de démangeaisons si cruelles & si vives, qu'à peine osoient-elles se trouver en compagnie, qui étoient sans élévation, ni tension à

la peau, & ne cédoient à aucun remède; ce qui m'a souvent fait dire, que je n'en ai point trouvé de moins traitables sans qu'aucun des remèdes dont je pouvois m'aviser, y apportât aucun soulagement, soit lavemens, saignées du bras & du pied, purgatifs, juleps, émulsions, tisanes, bains, eaux minérales; & pour topiques oxycrat, eau-de vie, eau de la Reine d'Hongrie, eau de frai de grenouilles, bouillons rafraîchissans avec les yeux d'écrevisses, le syrop de nénuphar, l'eau de morelle avec le sel de Saturne, & enfin tout ce qu'une assez longue expérience peut m'avoir appris, n'y ayant fait que blanchir.

Ce qui fait voir la différence qui se rencontre entre une érésipèle pure & simple, & celle que le mélange de quelque humeur âcre, a infectée de sa malignité; celle-là se guérit en aussi peu de temps, pour peu qu'elle soit traitée à propos par des remèdes qui conviennent, que celle-ci se révolte opiniâtrément contre tous ceux qu'on lui peut opposer. Or, rien ne justifie mieux ce que j'avance qu'en faisant réflexion à ces dernières, qui, comme je le dis, ne paroissoient que de simples inflammations, qui sembloient devoir céder à quelques lavemens & saignées, qui ont néanmoins résisté au régime le plus exact, aux remèdes les plus convenables, & qui ne se sont rendues qu'à l'ennyeuse longueur du temps, ce que je ne pouvois comprendre : lorsqu'au contraire l'on voit que les deux, qui donnent occasion aux Observations XCIX & CI, qui, en apparence, doivent souffrir quelque chose de plus que ces dernières, qui néanmoins se trouvent guéries; l'une, d'une seule saignée avec

une compresse en double, imbibée de vin tiède, & appliquée sur la partie malade ; & l'autre en deux jours, par le secours des plus simples remèdes.

Ce qui me fait conclure, que l'éréſipèle pure & simple ne cause qu'une inflammation à la peau, qui se remarque par une rougeur non éclatante, comme celle qui accompagne le phlegmon, mais citrine, ou tirant sur le jaune-clair, avec une démangeaison, avec peu ou point d'élévation ni de tension à la peau, suivant qu'elle est d'un plus benin ou plus malin caractère ; mais que l'inflammation est quelquefois si considérable, qu'il s'élève des phlyctènes, ou petites vessies, sous l'épiderme, remplies de sérosités claires, semblables à celles que cause la brûlure, ce qui est le moindre accident dont elle peut être accompagnée ; mais qui, semblable au phlegmon, par le différent mélange des humeurs, dont elle peut quelqufois être imprégnée, produit différentes maladies, plus ou moins fâcheuses, & quelquefois si mauvaises, que magré les meilleurs remèdes sagement prescrits, elle fait périr les malades, comme on le voit dans quelques-unes des Observations précédentes.

Comme les Auteurs ont compris sous le genre de l'éréſipèle une très-fâcheuse maladie, qu'on appelle la *teigne* ; la conséquence dont elle est, m'ayant porté à en faire un Chapitre particulier, j'en parlerai dans une occasion convenable : outre que je regarde cette affection de la peau plutôt comme un ulcère que comme une tumeur, & pour ne pas abandonner l'ordre que je me suis prescrit, je vais parler de l'œdême.

CHAPITRE X.

De l'Œdême.

ŒDÊME eſt le nom que les Anciens ont donné à la tumeur, qui ſe trouve remplie d'une ſéroſité pure & ſimple, qui ſe forme ſans cauſer de douleur au malade, & qui venant à ſe répandre entre les tégumens, reçoit l'impreſſion du doigt, dont on la preſſe, & ne reprend ſon niveau qu'avec un temps plus ou moins long, ſuivant que l'impreſſion eſt plus ou moins profonde.

Sous ce genre, les Chirurgiens qui en ont écrit, ont compris diverſes eſpèces qui me paroiſſent n'y avoir aucun rapport, & que j'en ai retranchées, croyant les avoir placées plus à propos ſous le genre du phlegmon, dont elles ſont de véritables eſpèces; comme on le peut voir dans le Chapitre de cette tumeur, où les raiſons que j'en ai rapportées, me diſpenſent d'en faire ici une ennuyeuſe répétition; perſuadé qu'on ne peut avec raiſon y joindre que l'hydropiſie compriſe ſous ces trois eſpèces, qui ſont l'aſcite, l'anaſarque, ou la leucophlegmatie, & la timpanite : encore, à le prendre étroitement, c'eſt faire grace à l'œdême, de lui ſoumettre la troiſième tumeur, puiſque l'on ne peut pas diſconvenir que les vents ſeuls ne forment l'hydropiſie dont elle prend le nom, à moins que les Anciens n'ayent eu pour raiſon, que les

les vents ſont principalement cauſés par l'humidité.

Mais ſans chercher à pénétrer davantage ces cauſes, je dirai donc, après ces anciens Auteurs, que l'œdême eſt une tumeur cauſée par une ſéroſité pure & ſimple, & ſous le genre de laqu'elle eſt compriſe l'hydropiſie, dont il y a trois eſpèces; la première eſt l'aſcite, la ſeconde eſt l'anaſarque ou la leucophlegmatie, & la troiſième eſt la tympanite: Il n'y a aucune partie au corps qui ne ſoit ſuſceptible de ces trois ſortes d'hydropiſies, dont l'aſcite eſt la plus ordinaire, & celle qui plus qu aucune des deux autres, peut non-ſeulement attaquer toutes les parties du corps en général, mais encore les trois ventres en particulier, qui ſont la tête, la poitrine, & le bas-ventre ou l'*abdomen*. J'ai traité des malades de ces trois ſortes d'hydropiſies, tant internes qu'externes, les uns avec un heureux ſuccès & les autres ſans ſuccès; mais je ne crois pas le cerveau ſuſceptible d'autre hydropiſie que de l'aſcite, dont il peut être atteint, de même que la poitrine & le bas-ventre; mais plus ordinairement aux enfans qu'aux adultes, & plutôt au ventre de la mère, & quand ils viennent au monde, que quand ils ſont parvenus à un certain âge, comme je l'ai vû à pluſieurs dont j'ai accouché les mères.

L'anaſarque, étant cauſée en partie de vents, & en partie de ſéroſités, je ne ſuis pas ſurpris que ces mêmes Auteurs la faſſent aller de concert avec l'aſcite; mais je ſuis étonné qu'ils y joignent la tympanite, qui n'a que les vents pour cauſe; à moins qu'ils ne ſoient perſuadés par la raiſon que l'humidité & la chaleur ſont la matière des vents, & qu'au moment que

a sérosité a quelque part à la maladie, elle doit être regardée comme une œdème; car autrement ce seroit une nécessité d'en faire une tumeur particulière, de la nature de l'emphysème, qui est proprement une tumeur causée par les vents, ou l'air, ce qui est presque la même chose.

OBSERVATION CXIII.

Au mois de Juillet 1711, je fus prié d'aller à Caën, voir un Prêtre de l'Oratoire, auquel je trouvai une tumeur à la partie laterale de la région ombilicale, que les Médecins & Chirurgiens qui l'avoient vû, & le voyoient actuellement, regardoient comme une hydropisie ascite. Mais comme ces sortes d'hydropisies doivent être répandues dans la capacité de l'*abdomen*, & qu'il est facile de s'en assurer par la fluctuation, que l'on sent avec la main, appliquée sur un côté du ventre, pendant que l'on frappe de l'autre main sur le côté opposé; & que ce sentiment d'ondulation ne permet pas de douter de l'épanchement des eaux, & ce signe ne se trouvant point à ce malade, mais bien une fluctuation à l'endroit que j'ai marqué, qui avoit sa circonscription sensible audessous des tégumens, sans qu'elle pénétrât audedans de la capacité; je ne balançai pas à en conseiller l'ouverture au plutôt, & j'assurai que cette maladie étoit sans danger & facile à guérir; supposé toutefois qu'il n'arrivât point de ces accidens imprévûs & extraordinaires, qui arrivent quelquefois aux moindres maladies. Cette ouverture fut faite par Monsieur Boulard, excellent Maître Chirurgien de la Ville;

il n'en ſortit que de l'eau claire, & le malade fut guéri en moins de trois ſemaines.

RÉFLEXION.

VOILA ce qui s'appelle (1) une œdême pure & ſimple, faite de ſéroſités ſans aucun mélange, & qui s'eſt formée peu à peu, ſans que le malade ait ſenti que peu ou point de douleur, dont l'ouverture faite à propos lui fut d'un grand ſecours, & la guériſon fort prompte. Comme ce n'eſt qu'à l'occaſion ou enſuite d'une obſtruction que toutes les tumeurs paroiſſent, celle-ci devoit s'être faite aux vaiſſeaux lymphatiques ſeulement, qui avoient épanché leur lymphe dans la duplicature du péritoine, ou de l'épiploon, puiſque la ſéroſité qui y étoit contenue, étoit auſſi claire que de belle eau de fontaine, de même que celle qui ſuit.

OBSERVATION CXIV.

AU mois de Septembre 1712, le ſieur Prémareſt, ancien Maître Chirurgien de la Ville de Cherbourg, me fit prier d'aller voir avec lui la femme d'un Fournier à Ban, qui avoit une tumeur qui s'étendoit depuis la dernière des fauſſes côtes, juſqu'à la crête de l'os des îles, où je trouvai une ondulation aſſez con-

(1) Cette tumeur n'étoit point une œdême, mais ſeulement une tumeur aqueuſe : l'œdême n'eſt pas formée par des ſéroſités amaſſées en un même lieu, renfermées dans une même cavité, mais répandues & infiltrées dans le tiſſu cellulaire.

ſidérable pour lui en conſeiller l'ouverture ſur le champ, ſans qu'il parût aucune éminence à l'extérieur, ni que la couleur de la peau fût changée, quoique cet abſcès eût cauſé beaucoup de douleur à cette malade depuis qu'il avoit commencé à ſe former. Comme l'âge avancé cauſoit un tremblement aux mains de cet ancien Maître, qui ne lui permettoit pas de faire cette ouverture, il voulut bien ſe ſervir des miennes, à quoi j'obéis, & j'ouvris la tumeur avec ma grande lancette, ſuffiſamment pour permettre à mon doigt d'entrer ſans peine dans l'ouverture que j'avois faite; au moyen de quoi je m'aſſurai que cet abſcès (1) ne pénétroit pas dans la capacité du bas-ventre. Il n'en ſortit qu'une ſéroſité fort claire; je ne dilatai point l'ouverture davantage, quoique je compriſſe bien qu'il y avoit une grande dilacération aux membranes dans l'intérieur. Je panſai la plaie avec une tente à tête, un plumaceau, un emplâtre de diapalme par-deſſus, une compreſſe & un bandage contentif, fait avec une ſerviette en double, pour tenir le tout en état. Elle fut près d'un mois à guérir, ce qui étoit quinze jours plus que je l'aurois crû, par les ſoins qu'y prenoit ſon Chirurgien, & l'attention qu'il avoit à en procurer la réunion, en diminuant tous les jours la tente; vû qu'il ne paroiſſoit aucune cauſe qui dût prolonger ce panſement, du moins n'ayant rien trouvé qui pût me le faire con-

(1) La tumeur dont il eſt ici queſtion étoit de la même nature que les précédentes; le terme d'abſcès n'y convient point du tout.

noître toutes les fois que je visitai la malade.

RÉFLEXION.

JE fus surpris quand je ne vis sortir de cet abscès qu'une sérosité pure & simple ; ce qui m'engagea de m'assurer de son progrès, en introduisant mon doigt dans l'ouverture, dans l'appréhension qu'il ne pénétrât dans la capacité du bas-ventre, & que sa circonscription ne fût bornée par un kyste, qui pouvoit s'y être formé, parce que je n'avois trouvé aucune ondulation en pressant d'un côté à l'autre, ne l'ayant sentie qu'aux environs de l'espace que cette tumeur occupoit, que je trouvois, en la touchant, plus longue que large ; ce qui me persuada que cette collection s'étoit formée entre la membrane du muscle transversal & le péritoine, qui soutint cette sérosité, en s'étendant autant qu'il fut nécessaire sans s'ouvrir, sans quoi il se feroit apparemment fait, au lieu d'un amas particulier de sérosités, une hydropisie complette. La raison qui me faisoit espérer une prompte guérison de cet abscès, fut qu'au moment que j'eus donné jour à ces sérosités, & qu'elles furent évacuées par l'ouverture que je fis, il n'en sortit plus rien, & la plaie se guérit sans presque fournir aucune suppuration ; ce qui auroit dû contribuer à une prompte réunion, sans que la tente que je faisois diminuer tous les jours y dût causer aucun obstacle ; contre mon attente, elle ne fut finie qu'au bout du mois.

Les tumeurs énoncées dans les deux Observations précédentes, étoient de véritables œdêmes, selon la définition que les Anciens don-

nent de cette maladie, quand ils disent que sa cause est une sérosité pure & simple; ils se sont beaucoup éloignés de la vérité, quand ils ont voulu dire que ces tumeurs venoient à suppuration; puisque, comme je l'ai expliqué, ces abscès, quelque long-temps que la matière soit à se former, & quoique le malade ne ressente aucune douleur pendant qu'elle se forme, ne sont pas moins de véritables phlegmons, & que l'on ne doit donnner le nom d'œdême qu'aux sérosités qui s'amassent dans une partie en particulier, ou dans un des trois ventres, soit supérieur, moyen, ou inférieur, comme la tête, la poitrine, & l'*abdomen*, dont néanmoins aucune partie n'est non plus exempte que celles-ci, pouvant même occuper toute l'habitude du corps.

OBSERVATION CXV.

Au mois d'Avril 1722, l'on apporta chez moi un enfant de trois mois, qui avoit la tête d'une grosseur extraordinaire, dont l'on trouvoit le coronal, les pariétaux & l'occipital joints ensemble, par des membranes, au moins à un grand pouce de distance les uns des autres; & au moyen de cet éloignement, & de ces parties membraneuses, en frappant d'un côté avec deux doigts, en façon de chiquenaude, ou autrement, l'on sentoit une ondulation telle que celle qu'on ressent, quand on frappe un peu plus fortement un des côtés du bas-ventre d'une personne qui a une hydropisie confirmée, appuyant en même-temps la main à plat sur le côté opposé; ce qui ne laissoit aucun doute de la maladie, qui étoit un hydrocéphale bien

formé. Après m'être assuré de la maladie, & convaincu par cet essai, plusieurs fois répété, je dis aux personnes qui me le présentoient, que persuadé de la maladie autant que je l'étois, je ne l'étois pas moins de l'opération qui y convenoit, qui étoit l'ouverture, soit au moyen du troicart, ou de la lancette, mais prévoyant que la mort, plutôt que la guérison suivroit de près l'opération, je conseillai de laisser vivre ce pauvre enfant, en l'abandonnant à son mauvais sort, & à la conduite de la nature; il en arriveroit ce qu'il plairoit au Seigneur, qu'à mon égard, je n'étois point assez hardi pour y toucher, & les renvoyai ainsi peu contens de moi, & dans une parfaite inclination d'en chercher un autre, qu'ils eurent bientôt trouvé, & qui assuré de la maladie, ne balança pas un moment à faire l'opération, au moyen du troicart : il en sortit une quantité d'eau très-claire; la tête diminua considérablement; ces membranes qui tenoient tous les os du crâne, comme je l'ai dit, se relâchèrent, & ces foibles os s'affaisserent; l'enfant souffrit l'opération, soutint l'évacuation à merveille, & mourut le lendemain : cet hydrocèphale étoit formé entre le crâne & la dure-mère.

RÉFLEXION.

QUAND je refusai de faire cette opération, ce ne fut pas de crainte de la mal faire; mais plutôt par celle de voir à l'instant même de l'opération ce qui n'arriva que le lendemain : sans que je croie avoir péché contre la judicieuse sentence de Celse, qui nous conseille de nous servir plutôt d'un remède incertain,

que de laiſſer perir le malade ſans ſecours ; à quoi je réponds, que dans une maladie à laquelle il n'y a rien du tout à eſpérer du ſuccès de l'opération, il vaut mieux ne la point entreprendre ; aſſez & trop d'hiſtoires funeſtes nous ont appris cette leçon, pour qu'on la puiſſe révoquer en doute, à la honte des Chirurgiens, qui ont eu l'imprudence ou la témérité de l'entreprendre, même contre le conſeil & l'avis d'anciens qui en avoient de triſtes preuves, comme celle-ci le juſtifie; car de toutes les hydropiſies de la tête dont un enfant peut être affligé, c'eût été celle-ci qui eût été curable, ſuppoſé que quelqu'une en cette partie le fût. Elle avoit ſon ſiège entre le crâne & la dure mère ; à la différence de celles qui ſe forment entre la dure & pie-mère, entre la pie-mère & le cerveau, ou enfin dans la ſubſtance même du cerveau & dans ſes ventricules, comme je les ai vûes à pluſieurs enfans ; ce dont j'avois une ſi parfaite connoiſſance pendant le cours de leurs maladies, que je le déclarois ſincèrement ; & cela ſe juſtifioit par l'ouverture du cadavre, ſans que j'aye jamais ſongé à y propoſer d'opération.

OBSERVATION CXVI.

Au mois de Mars 1683, je fus prié par un Chirurgien de mon voiſinage, de voir ſa fille, âgée de ſeize à dix-ſept ans, laquelle, ſes menſtrues ayant diſcontinué, après avoir été parfaitement bien reglée, ſe trouva atteinte de tous les accidens qui accompagnent ce déréglement, comme de pâleur de viſage, de laſſitudes, nonchalance, perte d'apétit, dou-

leur aux lombes, aux cuisses & aux jambes, qui devenoient plus ou moins enflées, mais rarement les bras; néanmoins dans la suite le bras gauche devint si fort enflé, que le père, après m'avoir dit ce qu'il avoit inutilement fait pour y remédier, me pria d'y faire de mon mieux, ce qui me détermina à lui conseiller de faire une scarification sur la main, entre les os du carpe qui soutiennent les doigts annulaire & auriculaire, après lui avoir fait connoître par de bonnes raisons, que c'étoit le meilleur & le plus prompt moyen de la soulager, sans qu'il y eût rien à craindre; il y consentit, & me pria de la faire. J'ouvris donc les tégumens, seulement au lieu où j'ai dit, de la longeur de deux travers (1) de doigts,

(1) Cette incision eut tout le succès qu'on pouvoit en attendre. Elle permit aux eaux de s'écouler, & le bras désenfla entièrement. Mais elle n'étoit pas sans danger : une expérience funeste a appris que les incisions qui se font aux parties œdémateuses dans la vûe de les dégorger, y attirent souvent la gangrene. On a cherché la cause de cet événement dans la manière dont elles étoient faites. Les uns ont cru qu'il n'avoit lieu que parcequ'elles pénétroient au-delà du tissu cellulaire, & jusqu'à la membrane commune des muscles; les autres parcequ'elles n'étoient pas assez profondes, & ne divisoient pas toute l'épaisseur des tégumens. On sçait à présent qu'il dépend de l'état d'inertie & de relâchement, dans lequel la présence des eaux jette les solides. Les mouchetures dont le nombre est proportionné au volume de la partie sur laquelle on opère, & qui n'intéressent que la superficie de la peau, produisent le même effet, & n'ont pas le plus petit inconvénient.

ou environ ; après quoi j'appliquai une serviette trempée dans le vin tiède, sur tout le bras & la main ; ce qui réussit si bien, que le lendemain matin le lit & le matelas étoient traversés par la quantité de serosités qui sortirent par cette ouverture, & le bras se trouva entièrement, désenflé, & très-approchant de l'autre. Cette jeune personne commença dès ce jour-là à se porter mieux, ce qui continua dans la suite ; de manière qu'elle se rétablit en fort peu de temps.

RÉFLEXION.

LA différence qu'il y a entre ces œdêmes & un phlegmon, ou ce que l'on nomme vulgairement un abscès, c'est que l'on ne remarque à l'œdême aucune fluctuation semblable à celle que l'on sent sous les doigts dans un abscès, dont le pus a de l'épaisseur & de la consistance, & qu'en appuyant le doigt sur une œdême, il y fait une impression qui reste comme si on l'avoit enfoncé dans une pâte molle. De plus, l'ouverture d'un abscès fait sortir du pus, & celle d'une œdême ne fait couler qu'une sérosité claire & limpide, soit que cette œdême se forme aux bras, aux jambes, aux cuisses, à la vulve, & partout ailleurs. Enfin, l'impression que font les doigts sur une œdême se relève difficilement, parce que les ressorts, tant du tissu de la peau, que des cellules graisseuses, sont relâchés, au moyen des sérosités dont ils sont abreuvés ; de manière qu'elles ne se peuvent relever qu'après un certain espace de temps : au contraire, l'abscès qu'on aperçoit par l'ondulation, fait évidemment connoître qu'il y a du pus contenu ;

& il eſt ſi rare d'y trouver des féroſités, que je puis dire en avoir vû plus de cinq cens avec un pus fait & formé, contre un ſeul rempli de féroſités, comme les deux que je rapporte ci-deſſus; ſi on en excepte les hydropiſies qui ſe forment dans les trois ventres principaux, qui ſemblent avoir été choiſis par la nature pour y faire ces dépots, à cauſe de la quantité de vaiſſeaux lymphatiques qui s'y rencontrent: ſans que je prétende qu'aucune autre partie en ſoit abſolument exempte, mais ſeulement faire remarquer qu'il s'en fait ſouvent des épanchemens en ces trois principales cavités; au lieu que ces féroſités ne font, pour l'ordinaire, que s'infiltrer dans les graiſſes & les tégumens, qui reçoivent cette infiltration dans leurs cellules, quelquefois depuis la tête juſqu'aux pieds, où l'impreſſion du doigt ſe fait également remarquer, comme aux jambes, quand elles en ſont ſeules attaquées.

Observation CXVII.

Au mois d'Avril de l'année 1692, l'évacuation ordinaire s'étant peu à peu ſupprimée abſolument chez une jeune Dame de cette Ville, âgée de vingt ans, ou environ, elle fut atteinte de tous les accidens qui accompagnent cette ſuppreſſion; & la palpitation de cœur fut celui qui ſe rendit le plus incommode. Comme elle étoit entre les mains de Meſſieurs Doucet & de Quetteville, fort habiles Médecins, je ne faiſois qu'exécuter leurs ordonnances, malgré leſquelles les jambes de cette Dame devinrent extraordinairement enflées, & cette enflure ſe communi-

qua bien-tôt aux cuisses, & ensuite à tout le corps, mais plus particulièrement aux grandes lèvres de la vulve, & au bras droit. Après que l'ont eût inutilement tenté tous les remèdes, tant généraux que particuliers, prescrits par ces Messieurs, je proposai de faire de légères scarifications aux parties qui paroissoient les plus tuméfies, qui étoient les jambes, les grandes lèvres, & le bras droit; à quoi ces Messieurs donnèrent leur consentement. J'en fis deux à chaque jambe, un peu au-dessus des malléoles, & à côté du tendon que forment les jumeaux & le solaire; ce qui réussit fort bien pour les jambes, & les grandes lèvres, mais non pour le bras & la main droite, où je fus obligé d'en faire une dans la suite, entre les os du métacarpe qui soutiennent les doigts annulaire & auriculaire, par où ces sérosités s'évacuèrent parfaitement bien; ce qui lui prolongea la vie, sans la pouvoir sauver, en ce que la palpitation de cœur se fit sentir plus fortement encore qu'auparavant, & elle mourut quelques mois ensuite. Je trouvai, par l'ouverture du cadavre que je fis en présence de Messieurs les Médecins, le mésentère tout endurci, le foie, la rate & les poumons desséchés, & au ventricule droit du cœur une espèce de cicatrice, de la grandeur d'un petit denier, comme s'il y avoit eu quelque ulcère; ce qui fit voir à ces Messieurs que l'art ne peut rétablir les malades, quand des parties aussi nécessaires à la conservation de l'individu, qu'étoient celles dont on vient de parler, sont notablement affectées.

Réflexion.

On peut dire que rien ne contribue tant à la ſanté des filles & des femmes, que l'écoulement régulier de leurs menſtrues, & que le déréglement de cette évacuation eſt la cauſe la plus ordinaire de leurs maladies les plus fâcheuſes. L'exemple de la jeune Dame, qui fait le ſujet de cette Obſervation, juſtifie ſuffiſamment ce que j'avance. Jamais femme ne jouit d'une ſanté plus parfaite, n'eut plus d'embonpoint, ni un meilleur teint que la perſonne en queſtion; & cependant, dans la vigueur de ſon âge, & après un accouchement fort heureux, & plus de ſix mois écoulés depuis ſes couches, elle tomba dans une maladie, qui ſe révoltant contre tous les remèdes, la mit dans le tombeau, malgré tous les ſoins de deux Médecins très-habiles, qui mirent en uſage tout ce que la Médecine, la Chirurgie & la Pharmacie pûrent leur ſuggérer pour la ſauver, ſans y pouvoir réuſſir; quoiqu'à l'occaſion d'une ſemblable maladie, l'on entende aſſez ſouvent de jeunes Médecins aſſurer la guériſon avec une grande ſécurité, fondés ſur ce qu'ils ont lû dans des Livres imprimés, & non dans celui de la nature, qu'ils n'ont pas encore aſſez feuilleté pour connoître le peu de fond qu'il y a ſouvent à faire ſur les plus belles apparences: connoiſſance que l'on ne peut acquérir, qu'après l'avoir long-temps étudiée; après quoi ils conviennent que ce Livre contient une ſcience bornée, par l'étude de laquelle, après bien du temps & des veilles, on ne peut encore ſçavoir que bien peu de choſe.

Ce ſont les ſentimens des plus grands hommes en fait de Médecine, & dont ceux que je cite firent une triſte épreuve, en la perſonne de cette jeune Dame, dont ils prétendoient, par les raiſons que j'ai dites, que la guériſon étoit ſûre & certaine, & qui néanmoins ne laiſſa pas de mourir, malgré tous leurs ſoins & leurs bonnes eſpérances.

Il ne fut pas difficile, après l'ouverture du corps, de voir que la circulation ne ſe faiſant qu'imparfaitement, la plus grande partie du ſang, qui étoit cette ſéroſité, au lieu d'entrer dans la compoſition, s'en ſéparoit, & s'infiltroit dans les cellules graiſſeuſes; de manière qu'il ne reſtoit dans la maſſe que les parties groſſières & terreſtres; ce qui privoit toute l'habitude du corps de ſa nourriture ordinaire, & fut cauſe que les principaux viſcères ſe deſſéchèrent, & ſe gâtèrent entièrement dans la ſuite.

OBSERVATION CXVIII.

Au mois de Juillet 1683, une fille âgée de vingt-trois ans, qui, juſqu'àlors avoit joui d'une bonne ſanté, eut une notable diminution de ſes ordinaires; & cette diminution en ayant inſenſiblement produit une ſuppreſſion preſque totale, le peu qu'il en couloit n'étoit plus qu'une ſéroſité rouſſâtre; cette perſonne devint très infirme dans la ſuite, malgré tous les remèdes purgatifs, apéritifs, déſopilatifs, lavemens, & ſaignées, tant du bras que du pied, qui lui furent ordonnées par les Médecins; & ſes jambes étant enfin devenues extraordinairement enflées, cette enflûre ſe communi-

qua d'une partie à l'autre, & tout le corps s'en trouva tellement occupé, qu'elle mourut après avoir été environ six mois dans cette langueur. Je l'ouvris en présence de Messieurs Doucet & de Quetteville, qui l'avoient traité pendant sa maladie. Je trouvai toutes les parties principales parfaitement bien disposées ; mais tous les tégumens étoient tellement abreuvés de cette humeur lymphatique, qu'ils avoient acquis une épaisseur extraordinaire. La tête même en étoit gonflée, ainsi que le visage, la poitrine, le dos, le ventre, les cuisses, les jambes jusqu'aux pieds ; & cette sérosité s'échappoit en quantité, après qu'elle fut morte, aux moindres scarifications que je faisois à la peau. Il n'y avoit aucun épanchement dans le bas-ventre, ni dans la poitrine, non plus qu'à celle dont j'ai parlé dans l'Observation précédente ; ce dont les Médecins furent fort surpris, & se repentirent de n'avoir pas voulu que je fisse les scarifications que je leur avois fréquemment proposées ; à quoi ils ne résisterent qu'à cause qu'elles n'avoient point réussi à cette autre Dame, dont la maladie paroissoit être toute semblable.

RÉFLEXION.

QUAND l'effet d'un remède que la raison nous indique, n'a pas le succès qu'on en attend, ce n'est pas une raison pour le proscrire absolument, sur-tout quand il est justifié par d'autres expériences : mais il faut, autant qu'il est possible, examiner les causes qui en ont empêché le succès ; car la nature varie tellement dans ses différentes opérations, que très-

souvent ce qui est bon à un malade, est contraire à un autre, quoique tous deux paroissent atteints d'une même maladie, au moyen des accidens qui leur sont communs. C'est en cela que consiste l'erreur des Empiriques, qui prétendent guérir toutes sortes de maladies par un même remède; & cela fait que tant de personnes périssent entre leurs mains. D'où j'infére que l'on auroit dû faire des scarifications à cette jeune fille, qui n'auroient pû lui causer aucun mal, en cas même qu'elles n'eussent pas produit tout l'effet que l'on en pouvoit attendre, puisqu'il y a toute apparence qu'elles auroient pû décharger toute l'habitude, des sérosités dont elle étoit accablée, & dégager les vaisseaux qui se trouvoient également pressés par ces tégumens si extraordinairement gonflés, que le sang n'y circuloit que très-foiblement; ce qui étoit cause que sa sérosité s'échappoit continuellement dans les cellules graisseuses, & dans le tissu de la peau; ce qui auroit pû cesser dès que les vaisseaux auroient recouvré leur première liberté.

La raison qui fait croire que le sang laisse échapper les sérosités dès que les vaisseaux sont pressés, est fondée sur des expériences qui n'en laissent aucun doute: & pour en être convaincu, il n'y a qu'à faire attention que l'enflûre des jambes ne manque pas de succéder aux hydropisies de poitrine, ou aux asthmes; parce qu'aux premières les vaisseaux de la poitrine se trouvent pressés par les sérosités qui sont répandues au-dedans de sa capacité, ensorte que le sang n'y circule pas librement; & le même empêchement de circulation se trouve aux asthmatiques, à cause que les canaux des

des bronches sont embarrassés par des phlegmes épaissis, qui obligent l'air à faire de fortes impulsions pour entrer dans le poumon, pour rafraîchir le sang; & ces impulsions étant faites avec beaucoup de violence, les vaisseaux de la potrine se trouvant pressés, précipitent la circulation du sang; de manière qu'il s'en sépare beaucoup de sérosités, qui se répandent non-seulement dans la poitrine, & augmentent la quantité de celles qui y sont déjà, mais aussi sur les jambes, à cause de leur situation déclive, & qui étant éloignées du principe de la chaleur, sont par conséquent plus disposées à recevoir cette mauvaise influence, qu'aucune autre partie du corps.

Ce qui se confirmera encore davantage en faisant réfléxion sur la cause des hydropisies, qu'on nomme ascites, dont les unes peuvent être guéries, & les autres sont incurables. Celles qui peuvent être guéries, sont celles qui succèdent à la fièvre quarte, & à la perte des menstrues; & toutes celles qui viennent sans que les parties qui les causent, soient ni corrompues ni pourries, auxquelles la ponction par le troicart réussit assez souvent, quand cette opération est secondée par des remèdes convenables, intérieurement administrés : la ponction guérit le mal qui est fait, par l'évacuation des eaux; & les remèdes, en déchargeant l'habitude du corps, en empêchent la récidive.

Les hydropisies qui ne se peuvent guérir, sont celles qui sont causées par le vice de quelque partie principale, soit qu'elle soit devenue squirreuse, corrompue, ou pourrie, qui serre les vaisseaux; en sorte que la circulation ne se fait plus qu'imparfaitement, & que c'est une

eſpèce de néceſſité que les vaiſſeaux lymphatiques, au lieu de ſe dégorger dans le ſang, pour en entretenir la liquidité, ſe répandent dans le bas-ventre, & y faſſent un amas que l'on nomme hydropiſie, qui ne peut être ſûrement évacuée que par la ponction & très-rarement par les remèdes. Mais comme par l'évacuation de ces ſéroſités, de quelque manière qu'elle ſe faſſe, on ne touche que l'effet, ſans que la cauſe ſoit détruite, & qu'il continue à ſe faire ſans ceſſe un nouvel épanchement, c'eſt une néceſſité que cette maladie cauſe à la fin la mort du malade, comme il ſeroit arrivé à l'hydropique en faveur duquel on découvrit le toît de la ſynagogue, par où il fut deſcendu pour être préſenté au Seigneur, afin d'en recevoir ſa guériſon; ce qui prouve que les hydropiſies de cette nature ſont incurables, & les moins mauvaiſes, toujours très-dangereuſes, quoiqu'en puiſſent dire ces Empiriques, qui ſe vantent de n'en manquer aucune.

Je n'ai prétendu parler de ces hydropiſies, qu'autant qu'elles ſont ſujettes à la Chirurgie, & juſtifier par elles la différence qu'il y a entre l'œdême des Anciens, tel qu'eſt celui dont j'entends parler, que je reſtreins à l'épanchement ou à l'infiltration d'une ſéroſité pure & ſimple, & qu'il ne faut pas confondre avec un abſcès, dans lequel il ſe forme une matière épaiſſe, non-plus qu'avec les loupes & les écrouelles, ni avec toutes les autres tumeurs qui contiennent quelque matière qui a de la conſiſtance, ſoit d'un pus louable, ou de quelqu'autre caractère que ce ſoit, comme de miel, de bouillie, de fromage, ou de quelqu'autre nature que ce puiſſe être, dont je réduis la cauſe en général ſous le genre du Phlegmon.

Observation CXIX.

Au mois de Novembre 1724, un Cavalier du Régiment de Chepy, après s'être fait traiter pendant quelque-temps à S. Sauveur, où sa Compagnie étoit en quartier, d'une hydropisie si universelle, qu'il n'y avoit aucune partie de son corps depuis le vertex jusqu'à la plante des pieds, qui ne fût enflée, vint ensuite à l'Hôpital des Troupes, établi en cette Ville. Mon premier soin fut de le puger, avec ce que l'on appelle les hydragogues, & de lui donner ensuite les tisanes dessicatives & sudorifiques, avec l'esquine, la salsepareille, le gayac, l'antimoine crud & les hermodactes, que je rendois purgatives de deux jours l'un, au moyen de deux gros de séné, & un gros de crystal minéral, infusés dans un verre de cette tisane. Ces remèdes réussirent d'abord d'une manière à me faire espérer un succès favorable, ce malade allant tous les jours de mieux en mieux, pendant plus de deux mois, de manière que je commençois à chanter victoire, lorsqu'en trois ou quatre jours il devint plus enflé qu'il n'avoit été auparavant, puisque la gorge, qui dans le commencement n'avoit enflé qu'à proportion du reste du corps, devint à l'uni du menton, la respiration courte, fréquente & très-difficile, & les jambes, les cuisses, ainsi que le ventre si tendus, que la peau sembloit être prête à s'ouvrir; mais sur-tout le *scrotum*, qui étoit d'une grosseur si extraordinaire, qu'il ne pouvoit trouver place entre ses cuisses, quelque extension qu'il leur pût donner. Ne voyant rien que je pusse opposer à ce torrent, je pris le parti de

faire ce que je lui avois proposé d'abord, & qu'il avoit opiniâtrement refusé; c'étoit de lui faire deux scarifications à chaque jambe, aux deux côtés du tendon d'Achille; deux au-dessus de chaque pied, une en dedans & à côté, & l'autre entre les deux os du métatarse qui soutiennent les deux derniers orteils, sçavoir le petit, & son proche voisin; une dans chaque plat des cuisses, & quatre au *scrotum*; toutes autant porfondes que j'étois persuadé les pouvoir faire sans risquer d'atteindre aucune partie, dont les suites pourroient être dangereuses. Ces scarifications procurèrent la sortie d'une si grande abondance d'eaux, qu'elles couloient comme un ruisseau sur le plancher; & après que le malade se fut remis dans son lit, elles traversèrent le matelas & la paillasse, & tombèrent dans un vaisseau que je fis mettre au-dessous, pour les recevoir, aussi long-temps qu'il y en eut à sortir; ensorte que deux à trois jours après que ces scarifications eurent été faites, ce malade se trouva presque entièrement désenflé; ce qu'achevèrent de faire quelques prises d'une opiate, dont je me sers dans ces sortes de maladies, sans oublier les potions laxatives; il s'en retourna ensuite à son Régiment, où j'ai sçû qu'il a toujours joui d'une santé parfaite, jusqu'à ce que le Régiment eût quitté nos quartiers pour aller ailleurs.

RÉFLEXION.

VOILA la plus terrible hydropisie que j'aye jamais vûe, en faveur de laquelle je me suis persuadé que l'on pouvoit, sans crainte de s'y beau-

coup méprendre, réunir les trois eſpèces, qui ſont l'aſcite, la leucophlegmatie & la tympanite; vû la triſte ſituation à laquelle ce pauvre Cavalier étoit réduit, étant prêt, en apparence, que les tégumens s'alloient ouvrir généralement par-tout, tant il étoit enflé par toute l'habitude du corps, ſans qu'aucune partie en fût exempte, comme je l'ai déjà dit; dans le traitement duquel on s'étonnera peut-être de ce que j'ai préféré les ſcarifications au troicart, à l'endroit du *ſcrotum*; de même que l'on pourra croire que le ventre ne participoit point à la maladie, parce que je n'en dis rien, & que s'il y eût eu quelque part, je n'aurois pas manqué d'y employer cet inſtrument. On ne laiſſera pas pourtant de ſe tromper : la raiſon pour laquelle j'ai préféré les ſcarifications au troicart, eſt que les eaux qui faiſoient la maladie, n'étoient pas aſſemblées dans l'une ni l'autre de ces cavités, mais bien engagées dans les tégumens, dont toutes les cellules graiſſeuſes étoient remplies, & les membranes abreuvées, auſſi-bien que celles du bas-ventre, comme de la tête; enſorte que quand j'aurois plongé mon troicart, ſoit dans l'*abdomen*, ou dans le *ſcrotum*, il n'en ſeroit ſorti que peu de choſe, par le peu de jour que cet inſtrument eût donné aux parties malades pour ſe décharger des ſéroſités; au contraire des ſcarifications, qui faiſoient de grandes ouvertures, qui ne ſe ſont refermées que quand il n'y eut plus rien à ſortir; ainſi au moyen de l'union & de l'admirable correſpondance qne les parties ont les unes avec les autres, toute l'habitude s'eſt trouvée également délivrée par ces remèdes; ce qui eût pû produire le même effet à cette jeune perſonne, ſi

Messieurs les Médecins me l'eussent voulu permettre, quand je leur proposai, ou qu'ils me l'eussent ordonné, comme je viens de le dire dans l'Observation précédente.

Ce n'est pas que, quelque avantageux qu'ait été l'effet de ce remède en faveur de ce malade, je prétende persuader que ceux qui sont affligés d'une semblable maladie, doivent en espérer un aussi heureux succès; tant s'en faut, ce malade étant jeune, & la nature dans toute sa vigueur, les parties débarrassées de ce poids accablant, & de ce relâchement, que leur causoit cette quantité de sérosités, par le tarissement de leurs sources, ont ratrapé leurs ressorts; ensorte que rien n'en fournissant de nouvelles, la guérison de ce malade s'en est ensuivie, sans aucun retour; ce qui ne s'est pas passé de la sorte à l'égard d'un Laboureur de Huberville, tombé dans le même accident.

Ce malade m'envoya prier dans le mois d'Octobre 1726 de l'aller voir. Je le trouvai enflé depuis le front jusqu'à la plante des pieds; mais le ventre particulièrement, qui néanmoins ne l'étoit point assez pour me déterminer à lui faire la ponction avec le troicart, mais seulement à le purger plusieurs fois avec mon opiate ordinaire, qui lui fit rendre beauconp d'eaux, qui empêcherent l'augmentation du ventre; à la différence de la région des lombes, des cuisses & des jambes, qui augmentèrent de manière à me persuader que le ventre avoit reçû quelque diminution; ce qui me détermina à lui faire des scarifications, pour le moins autant qu'au précédent, qui lui faisoient vuider des eaux en telle quantité, que le ruisseau couloit du

près du feu, jusque bien loin dans la salle. Je joignis à cette évacuation celle que faisoit abondamment un gros de jalap, de cinq à six jours d'intervalle. Il y a six mois que ce malade observe cette conduite, sans que j'aye vû que peu de diminution aux jambes, aux cuisses, & aux lombes, quoique cet écoulement ait toujours continué ; il semble dans des mois que la maladie va finir, puis celui d'ensuite réduit les parties en aussi mauvais état qu'auparavant ; ce qui change le moins c'est le ventre. La raison de cette persévérance est évidente ; ce malade, à la différence du précédent, est avancé en âge, ce qui fait que la nature n'ayant ni force ni vigueur, est sans ressource ; ensorte que les parties ayant perdu leur ressort, sans l'avoir pû recouvrer, sont restées ramollies, & relâchées, par la présence continuelle de cette quantité de sérosités, dont les sources sont demeurées ouvertes ; & les canaux par conséquent continuant à se vuider, fournissent la quantité de sérosités, qu'on voit sans cesse s'écouler, & fournir par les ouvertures de ces scarifications, qui ne se réunissent en aucune manière, depuis le long-temps qu'il y a que je les ai faites, sans que j'aie trouvé à propos de rien faire davantage, étant persuadé de l'inutilité ; à la différence d'une autre sorte d'hydropisie, à laquelle les scarifications & le troicart conviennent à merveille, qui fut de la manière que j'en usai à un Laboureur de la Paroisse du Teil, à deux lieues de cette Ville, qui vint à ma boutique au mois de Juillet 1725. Outre qu'il avoit le ventre & le *scrotum* pleins, de manière que les membranes de celui-ci étoient transparentes, & que l'ondulation des eaux qui étoient contenues au-dedans de la

capacité de l'autre, se faisoit sentir évidemment au toucher; c'est qu'il avoit les jambes très-tendues, & auxquelles l'impression du doigt restoit comme sur de la pâte, ne croyant pas que le troicart fût suffisant pour vuider ces différentes parties, non plus que les scarifications seules, faites aux jambes, aux pieds, & dans le plat des cuisses; enfin je lui vuidai les eaux du ventre avec cet instrument, & celles qui étoient répandues par toute l'habitude du corps par des scarifications assez légères : l'un & l'autre secondèrent si bien mon intention, que cette hydropisie universelle, ou à peu près, se dissipa entièrement; mais elle ne fut pas sans retour, soit par débauche ou autrement, puisqu'une année ensuite il se trouva au même état que la première fois; je lui fis les mêmes opérations, & lui enjoignis de se purger au moins quatre fois par chaque année, avec un seul gros de jalap en poudre, dans un verre de bon & fort cidre; & depuis ce temps, il s'est bien porté.

Autant que les scarifications seules conviennent à quelques hydropisies, autant est-on obligé d'y joindre l'usage du troicart à d'autres; & autant enfin le troicart seul est-il utile à l'hydropisie ascite, qui est celle qui occupe le bas-ventre uniquement, sans que les jambes ni aucune autre partie y ait part.

C'étoit l'état auquel étoit une jeune femme pour laquelle je fus appellé. Etant grosse comme une barique, & reclamant mon secours, je lui fis dans le mois de Mai de l'année 1722, la ponction avec le troicart au côté gauche de l'abdomen; il sortit une quantité extraordinaire d'eaux par cette petite espèce d'entonnoir, que cet

instrument porte avec soi, & qui reste après la ponction pour cet effet, & dont la plaie qu'il fait est guérie dès qu'il est ôté.

Comme l'hydropisie ascite occupe souvent le bas-ventre seul, sans que les jambes ni qu'aucune des autres parties du corps s'y trouvent comprises, il peut de même en être seul attaqué. J'en ai guéri deux en peu de temps, un vieil homme & un jeune enfant; celui-ci avec la lancette, & celui-là avec le troicart, sans qu'il y ait eu de récidive.

Observation CXX.

Au mois d'Août 1692, un Tailleur de pierres de cette Ville, attaqué depuis plusieurs mois d'une dureté considérable en l'hypocondre droit, qui lui causoit beaucoup d'inquiétude, sans lui faire que très-peu de douleur, vint me consulter sur ce qu'il y auroit à lui faire. Je le fis mettre sur un lit, couché sur le dos, les genoux élevés, & les talons près des fesses. En cette situation, j'examinai cette tumeur, que je trouvai occuper tout le foie. Je le purgeai plusieurs fois avec le séné, la rhubarbe, le crystal minéral, de chacun un gros infusé dans un verre d'eau, avec une once de manne, & autant de sirop de noirprun, & je lui appliquai un emplâtre de ciguë, & de grand diachylon, parties égales, étendu sur du cuir qui couvroit toute la dureté, & même un peu davantage, que je renouvellai de temps en temps; après quoi je lui fis user d'une opiate composée de diagrède, de trochisques alhandal, de mercure doux, & de gomme-gutte, de chacun un gros; de gomme ammoniac, sel de tartre & de tamarisc, de

chacun deux gros ; du jalap & de la rhubarbe, de chacun demi-once ; le tout en poudre subtile, incorporé avec le sirop de noirprun ; il en prenoit un gros tous les trois jours, ce qui étoit un puissant hydragogue, & propre à désopiler les viscères : cela réussissoit assez bien, en le purgeant doucement, & lui faisant rendre beaucoup de sérosités, mais sans diminuer en rien la dureté, ni empêcher qu'il ne devînt hydropique à un tel excès, que je fus obligé de lui faire la ponction avec le troicart, dont il se trouva beaucoup soulagé; mais s'étant fait un nouvel épanchement, ses forces diminuèrent de jour en jour, & il mourut. Je trouvai, par l'ouverture que je fis de son cadavre, que son foie avoit changé sa couleur naturelle en une jaune & verdâtre, & s'étoit tellement endurci, qu'il me fut impossible d'y faire entrer mon scalpel, & que je fus obligé de me servir d'un fort couteau bien tranchant pour l'ouvrir, encore eus-je beaucoup de peine à y réussir, afin d'observer, comment les vaisseaux s'étoient pû conserver, sans se fermer entièrement. Je les trouvai comme cartilagineux ; ensorte que, selon toute apparence, le cours du sang étoit presque intercepté par la difficulté qu'il trouvoit à son passage, qui par rapport à l'état du foie, étoit considérablement diminué ; ce qui étoit palpable par la quantité de sérosités qui se répandoient dans la capacité du bas-ventre, qui ne pouvoient être que la portion du sang qui en étoit séparée, lorsqu'il venoit à passer dans ce foie endurci ou squirreux.

Réflexion.

Entre toutes les définitions que les Auteurs ont données du ſquirre, je n'en ai point vû de plus véritable & plus juſte que celle que donne Fabrice d'Aquapendente, quand il dit que c'eſt une tumeur dure & ſans ſentiment, à peu près comme une pierre; car rien n'en pouvoit approcher davantage que la dureté que je trouvai au foie de ce particulier : ce qui me ſurprit beaucoup, ayant de la peine à comprendre comment un viſcère de cette importance, étant ſi fort dégénéré de ſon état naturel, le malade avoit pû ſe conſerver ſi long-temps en vie, vû que ſes vaiſſeaux, après avoir perdu toute leur ſoupleſſe, auroient dû, au lieu de laiſſer couler le ſang, intercepter entièrement la circulation.

Ce fut ce que je remarquai dans l'ouverture de ce cadavre, qui me perſuada que la cauſe principale de l'hydropiſie, étoit lorſque les vaiſſeaux ſe trouvroient ſi preſſés, que ceux dans leſquels la lymphe eſt contenue, au lieu de s'ouvrir & ſe décharger dans le ſang, afin de l'entretenir dans ſa fluidité, laiſſoient échapper cette lymphe dans la capacité du ventre; d'où il s'enſuivoit un épanchement qui formoit ce que l'on appelle l'hydropiſie qui eſt par conſéquent la ſuite du ſquirre non-ſeulement du foie, mais auſſi de la rate & du méſentère, comme on peut l'inférer de l'Obſervation qui ſuit.

OBSERVATION CXXI.

AU mois de Mars 1684, étant allé voir un malade au Bourg de Saint Pierre, je fus prié de voir une pauvre femme, qui gardoit le lit depuis plusieurs mois, à cause d'une quantité de duretés qu'elle avoit dans le ventre, comme ç'eût été des pierres, avec des eaux en petite quantité, mais dans une prochaine disposition à former l'hydropisie, comme il arriva dans la suite, & si fâcheuse, qu'elle mourut quelques mois après, & justement dans un temps que le hasard me fit encore trouver sur les lieux, où pour satisfaire ma curiosité, je fis l'ouverture de son cadavre, dans lequel je trouvai le mésentère rempli d'une quantité extraordinaire de glandes, de toutes sortes de grosseurs; mais entr'autres dix à douze, à peu près comme le poing d'un homme, & dures comme des boules de bois, & outre cela le foie & la rate desséchés.

RÉFLEXION.

C'ÉTOIT les glandes du mésentère qui s'étoient endurcies de la sorte, & qui formoient autant de squirres. Il n'étoit pas surprenant de voir cette femme tombée dans un excès d'amaigrissement, puisque le mésentère étant affecté au point qu'il étoit, interceptoit le passage au chyle & au sang, par l'obstruction, que ces glandes squirreuses causoient, tant aux vaisseaux sanguins, qu'aux conduits laiteux qui se trouvent répandus dans sa substance. L'on doit même être surpris que cette femme eût vécu si

long-temps, avec une maladie qui auroit dû la faire périr beaucoup plutôt.

OBSERVATION CXXIII.

La femme d'un Notaire du Bourg de Saint Pierre, âgée de quarante huit à cinquante ans, temps auquel les évacuations ordinaires cessent à la plûpart des femmes, s'apperçut d'une dureté à l'hypochondre droit, & consulta à cette occasion un Médecin, qui rapportant la cause de cette tumeur à la suppression des règles, lui ordonna la saignée du bras & du pied, dans la vue de supléer au défaut de cette évacuation, ou de la provoquer; il lui prescrivit de plus les potions & opiates purgatives & apéritives, & lui fit appliquer sur le mal un emplâtre composé d'égales parties de diachylon gommé & d'emplâtre de ciguë, qui loin de résoudre cette dureté, ou d'en empêcher le progrès, quoique le tout fût judicieusement indiqué, ne fit qu'augmenter son volume, de manière à la rendre plus sensible; outre qu'une autre tumeur commença à se manifester au côté opposé, dont le volume, à la vérité, ne s'augmenta pas avec tant de vîtesse, mais trop encore pour n'en pas faire appréhender les suites; ce qui engagea le Médecin à redoubler son attention & ses remèdes, qui sembloient devoir remplir parfaitement ses intentions, sur-tout les purgatifs, qui faisoient très-bien leur effet, mais sans en produire aucune du côté de la tumeur. Entre ces deux tumeurs, qui sembloient faire une espèce de symétrie, si ce n'est que celle du côté droit étoit beaucoup plus grosse, il parut qu'il s'en formoit une troisième, qui pa-

roiſſoit tendre à établir une communication entre les deux latérales, ou des trois n'en faire qu'une ſeule; & toutes trois, ou plutôt la même, étoient d'une dureté ſemblable à celle du bois, pendant que le ventre en général ſe gonfloit à l'excès, malgré tous les remèdes dont le Médecin s'étoit ſervi pour l'empêcher.

L'ondulation du liquide contenu dans cette énorme tumeur, s'étant manifeſtée, je fus prié d'aller le lendemain 3 Février 1723, voir la malade, à la quelle je trouvai le ventre d'une groſſeur énorme, avec les duretés ci-devant marquées, au travers deſquelles l'ondulation ſe faiſoit aiſément appercevoir, lorſqu'appuyant avec la main applatie ſur un côté du ventre, & frappant de l'autre le côté oppoſé le flot du liquide frappoit la paume de la main d'une manière ſenſible. Le Médecin, qui avoit fait avant moi la même expérience, en étant perſuadé, nous n'eûmes pas beaucoup à délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire; enſorte que m'étant précautionné d'un troicart, je fis la ponction au lieu d'élection, par laquelle je tirai environ neuf pots d'une matière ſéreuſe, verdâtre, limoneuſe, & mucilagineuſe, comme celle que produit une forte décoction de mauves & guimauves : après quoi la malade reſta tranquille & d'une légéreté merveilleuſe, quoique ſon ventre fût encore ſi gonflé, que perſonne n'auroit crû que l'on en eût tiré cette quantité de ſéroſités; qui rempliſſoit un grand chaudron; la groſſeur du ventre n'étant alors occaſionnée que par les trois tumeurs ſquirreuſes deſſus mentionnées, mais qui n'en faiſoient plus qu'une ſeule d'une figure irrégulière, qui n'occupoit qu'une portion des régions ombilicale

& hypogaſtrique, du côté gauche, la dureté du côté droit s'étendant juſqu'à l'aîne, & les autres rempliſſant l'abdomen.

La malade fut ſoulagée par cette grande évacuation; mais la cauſe intérieure ne fut pas détruite, de manière que malgré toutes les attentions que put avoir le Médecin à prévenir la récidive, la malade fut réduite deux mois après dans le même état où elle s'étoit trouvée. Il fallut donc en venir à une ſeconde ponction, par laquelle je lui tirai huit pots & demi de féroſités un peu moins mauvaiſes que la première fois, mais toujours d'un mauvais caractère.

Je fus appellé deux mois & demi enſuite, pour lui faire une troiſième ponction. Je ne lui tirai pas plus de ſept pots de liqueurs ſéreuſes, mais plus bourbeuſes & mucilagineuſes que par les deux ponctions précédentes, ſans que ſon ventre diminuât de ſon volume, & ſes forces ſe ſoutenant également après ces grandes évacuations, ainſi que ſon appetit, & ſon humeur gaie & enjouée; diſſipant le chagrin qu'une ſi fâcheuſe maladie pouvoit lui cauſer, par les occupations ordinaires à une perſonne de ſon état.

Après un intervalle de deux mois & demi, je fus obligé de revenir chez elle pour une quatrième ponction. Je trouvai ſon ventre plus gros que les autres fois, ſans qu'elle parût d'ailleurs plus mal, ni qu'elle ſe plaignît d'autre incommodité, que de la peſanteur du fardeau qu'elle étoit obligée de ſupporter : mais cette ponction me ſurprit étrangement, en voyant ſortir, au lieu de ſéroſités glaireuſes & mucilagineuſes, une matière blanche tirant ſur le jaune, ſans odeur, d'une épaiſſeur preſque égale

à celle du pus, que l'on tira de cet énorme abſcès par petits floccons, tantôt un peu plus épais, ou un peu plus liquide; & cela juſqu'à la quantité de neuf pots & demi, qui peſoient à peu près trente-deux livres.

Cette fois la malade ſe ſentit foible, ſans néanmoins perdre connoiſſance; un peu de vin & d'eau de la Reine d'Hongrie la rétablirent dans ſon premier état, & je la laiſſai à peu près comme j'avois fait les autres fois.

Sur la fin du mois de Décembre, je lui fis une cinquième ponction, & lui tirai une matière égale à la précédente, à la quantité de ſept à huit pots, qui faiſoit environ le poids de vingt-cinq livres: elle étoit véritablement du caractère d'un pus louable, en ayant toutes les qualités, blancheur, légéreté, égalité, ſans mauvaiſe odeur; mais la malade ſoutint moins bien cette ponction que les autres, étant un quart d'heure après tombée dans une telle foibleſſe, que nous craignîmes qu'elle ne mît fin à ſa vie, n'étant revenue en connoiſſance que long-temps après. Je la laiſſai pourtant en état d'eſpérer qu'on pourroit encore lui faire quelque ponction; mais l'augmentation de ſes tumeurs, l'amaigriſſement de tout ſon corps, & des foibleſſes très-fréquentes abrégèrent ſa vie.

OBSERVATION CXXIII.

LA femme d'un Charpentier d'une Paroiſſe voiſine, pendant les derniers mois de ſa groſſeſſe, fut attaquée d'une fièvre quarte, dont les accès longs & violens, joints à ſon état préſent, faiſoient appréhender un événement funeſte. Elle ſe tira néanmoins de ce fâcheux état,

état, par un heureux accouchement, ſans qu'il arrivât aux accès de ſa fièvre aucun changement : ils continuèrent ainſi pluſieurs mois de ſuite ; après quoi le ventre de cette malade ſe gonfla, juſqu'au point d'excéder beaucoup l'enflure de ſa groſſeſſe.

Le Médecin qui traitoit la précédente malade, y fut appellé, & ayant apperçu au ventre de celle-ci une ondulation conſidérable & très-bien marquée, m'en fit donner avis, & m'indiqua le jour de nous y trouver en même-temps ; je m'y rendis, & n'y ayant point à différer, j'introduiſis mon troicart au lieu convenable, & lui tirai plus de dix pots d'une liqueur auſſi claire & tranſparente que de l'eau de roche, ayant pourtant ſur ſa face un léger nuage d'eau céleſte, je veux dire d'eau bleue, qui me parut inſipide ſur la langue.

Cette ſéroſité continua de couler pendant deux jours, & il en ſortit encore plus de deux pots, ce qui faiſoit en tout plus de quarante livres : mais ſa fièvre n'ayant pas diſcontinué, & ſes règles n'ayant pas repris leur cours malgré les purgations, potions, opiates de toute eſpèce, l'uſage du quinquina, le tout ſagement adminiſtré, le ventre ſe gonfla de nouveau, & même d'un plus grand volume que la première fois ; y étant rappellé, je réitérai la ponction, qui donna iſſue à trente-ſix livres de ſéroſités, de la même qualité que les premières, & il en ſortit encore plus les jours ſuivans ; après quoi la malade ſe retrouva dans ſon premier état, & les remèdes qu'elle continua long-temps, eurent enfin leur plein & entier effet, en détruiſant foyer qui entretenoit cette fâcheuſe

fièvre, & privoit la nature de ses fonctions ordinaires.

A quelque temps de-là son ventre se trouva augmenté, de manière à s'en appercevoir : mais la nature débarrassée des liens qui l'avoient long-temps tenue dans l'esclavage, sçut bientôt surmonter la cause qui faisoit craindre le retour de la première maladie ; & la malade jouit à present d'une parfaite santé.

OBSERVATION CXXIV.

UN Marchand Chandelier de cette Ville, ayant été attaqué d'une longue fièvre, qui prit toutes sortes de caractères, de quarte simple, double, triple, de tierce simple, double, & continue, avec un très-fâcheux cours de ventre, insomnie, perte d'appétit, & une longue suite de tous les symptômes que l'on puisse imaginer, tomba ensuite, pour comble de malheur, dans une hydropisie qui l'empêchoit de se coucher, & l'obligeoit d'être toujours assis, ne pouvant garder d'autre situation, sans s'exposer à être suffoqué.

Il ne se plaignoit d'aucune douleur à la poitrine ni au bas-ventre, sinon du poids des eaux contenues dans cette cavité ; pour quoi ayant été traité par des Médecins de toute espèce, orthodoxes, Charlatans, Empiriques, & autres, je fus enfin appellé au mois d'Octobre 1725 pour le voir.

Il ne fut pas nécessaire d'un long éxamen de sa maladie, pour convenir de la nécessité de la ponction, qui fut résolue pour le lendemain ; je la fis, & lui tirai cinq pots d'eau,

qui n'étoit ni claire, ni épaiſſe, mais à peu près de la conſiſtance d'un petit-lait bien clarifié; le malade ſoutint fort bien cette évacuation; mais la longueur de la maladie l'avoit réduit dans un maraſme total; cette évacuation ne lui permit que de ſe coucher à plat, dans la ſituation où il ſe trouvoit le mieux, à l'exception du côté droit, ſur lequel il ne pouvoit ſe tenir ſans ſouffrir, ce qui l'obligeoit d'en prendre inceſſamment une autre. Il mourut enfin dans le mois de Décembre, & l'on me pria d'ouvrir ſon cadavre.

Je trouvai environ trois à quatre pintes d'eau, épanchée dans la capacité du ventre, rien de particulier au foie, aux inteſtins, non plus qu'aux reins; mais la rate étoit d'une groſſeur & longueur extraordinaire: & ce qui me ſurprit beaucoup, fut de voir que cette rate, au lieu d'être entraînée en bas par ſon propre poids, ſe portoit réellement en haut, en pouſſant le diaphragme devant elle; que je ne trouvai qu'un très-petit eſpace entre ſon extrêmité ſupérieure & l'aiſſelle, occupant le côté gauche de la poitrine, de manière qu'elle pouſſoit la pointe du cœur plutôt du côté droit, que de celui où elle ſe porte naturellement, de même que le poumon; ce qui lui cauſoit l'impoſſibilité de ſe coucher que très-peu de temps, & très-difficilement, ſur le côté droit, ſa reſpiration ſe trouvant interceptée quand il y étoit couché à plat, à quoi contribuoit encore la quantité d'eau qui étoit contenue dans la capacité du bas-ventre, qui empêchoit le diaphragme de ſe mouvoir librement: & ſi ces accidens ne ceſſèrent pas entièrement après l'évacuation des eaux, ils furent au moins notablement di-

minués, & le malade s'en trouva très-ſoulagé pendant le reſte du temps qu'il vécut.

RÉFLEXION.

IL y a nombre de femmes & de filles, qui, dans un âge peu avancé, venant à perdre leurs règles, ſont atteintes de différens ſymptômes, ſelon leur diverſe manière de vivre; mais entre tous ces accidens, celui qui eſt le plus à redouter, eſt le ſquirre, qui ſe forme aſſez ſouvent en quelque viſcère du bas-ventre; & d'autant plus qu'il y en a pluſieurs qui s'y trouvent intéreſſés, & ceux même qui ſont de la plus grande conſéquence pour la vie, comme ſont le foie, le pancréas & la rate; & c'étoient ces trois viſcères qui étoient le ſiége des ſquirres dont on a parlé dans la première Obſervation, & qui s'augmentèrent enſuite, de manière qu'ils n'en formèrent qu'un ſeul.

S'il eſt ſurprenant de voir une malade ſe conſerver la vie avec un ventre, non-ſeulement tout plein de ſquirre, mais encore d'une exceſſive quantité de ſéroſités épanchées, bourbeuſes, & d'une auſſi mauvaiſe qualité que celle que je tirai à cette malade, aux trois premières ponctions, il eſt encore bien plus étonnant de voir que les inteſtins d'une ſubſtance très-délicate, les reins, la veſſie, la matrice, & les parties qui en dépendent, ſe ſoient pû conſerver, ſur-tout dans cette quantité de matière purulente, ou plutôt de vrai pus, connu tel par ſes qualités. C'eſt un fait dont je ne puis ſeulement penſer à débrouiller les cauſes & les effets : car comment cette effroyable quantité de pus a-t-elle pû ſe former, & en quel endroit

s'eſt-elle formée, ſans que la malade en ait ſouffert des douleurs aiguës ?

Il eſt bien vrai qu'un véritable ſquirre n'eſt pas douloureux ; mais auſſi ne vient-il pas à ſuppuration, à moins qu'en quittant ſon état naturel, il ne dégénère en cancer. Le Médecin qui étoit préſent à ces ponctions, ne pouvant imaginer la ſource qui fourniſſoit cette exceſſive purulence, ſoupçonnoit que ce pouvoit être du chyle ; mais outre que la couleur & la conſiſtance étoient différentes, la malade n'auroit jamais pû ſupporter ſans mourir, une ſi prodigieuſe perte d'une liqueur ſi précieuſe.

Ce que l'on peut dire là-deſſus de plus plauſible, c'eſt que la mauvaiſe diſpoſition des principaux viſcères du bas-ventre, cauſa dans toute la maſſe des humeurs contenues dans le corps de cette femme un tel dérangement, qu'il s'en fit une fonte totale, dont la nature tenta de ſe décharger par cet énorme abſcès ; mais l'iſſue de cette éxorbitante quantité de pus épuiſa toutes les forces de la malade, & la fit périr après ces exceſſives évacuations.

La femme du Charpentier fut dans un grand danger de ſa vie, tant par la violence des accès de ſa fièvre quarte, qui ſe joignit à ſa groſſeſſe, que par ſa groſſeſſe même, qui la conduiſirent juſqu'au terme de ſon accouchement, perſévérèrent durant ſes couches, & donnèrent occaſion à ſa fâcheuſe hydropiſie, qui ſuccède aſſez ſouvent à la fièvre quarte, ſoit par le vice du ſang, qui dégénérant de ſa bonne qualité, laiſſe échapper dans le bas-ventre cette grande quantité de ſéroſités ; ou par celui des vaiſſeaux lymphatiques, qui, au lieu de ſe décharger dans les gros vaiſſeaux, verſent la lymphe qu'ils con-

tiennent dans cette capacité, qui s'en trouve enfin remplie, comme l'étoit celle de cette femme.

Il falloit au surplus que cette lymphe fût bien pure, pour être aussi claire & transparente que nous l'avons dit, ou que les filtres par où elle passoit, fussent très-fins & très-déliés, pour la clarifier comme elle l'étoit, jusqu'à ne pas me rebuter d'en porter sur ma langue, afin d'en connoître la qualité par le goût; ce que je n'aurois pas fait sans doute d'une eau bourbeuse, & d'une couleur peu naturelle, & désagréable à la vue : aussi cette femme, par le secours des remèdes & de la ponction, fut-elle bien-tôt tirée d'affaire; la cause de sa maladie ayant été enlevée par ces deux moyens, & l'effet détruit, elle jouit à présent d'une santé très-parfaite.

Au reste, comme la mauvaise disposition des viscères dans la capacité du bas-ventre, peut toujours causer l'hydropisie, il s'ensuit que tous ceux qui ont quelque viscère vicié dans cette capacité, sont sujets à périr de cette maladie; il ne faut donc pas, cela supposé, chercher bien loin la cause de la mort du Chandelier dont nous avons parlé, puisque la rate affectée chez ce malade, au point que je l'ai marqué, étoit plus que suffisante pour produire un effet si funeste, & tous les autres accidens dont il se plaignoit.

Aussi voit-on par cette Observation, l'utilité que l'on peut tirer de l'ouverture des cadavres, puisque cette ouverture me fit connoître en cette occasion la perversion de la rate de ce malade, sa grosseur & longueur énorme, & sa mauvaise situation; joint aux eaux dont tout son bas-

ventre étoit rempli, ce qui l'empêcha absolument de se tenir couché, jusqu'à ce que les eaux se fussent écoulées par la ponction; & après cet écoulement, il lui fut permis de se coucher, hors sur le côté droit, où il ne pouvoit pas rester long-temps, parce que le poids de la rate qui l'accabloit alors, interceptoit sa respiration, & lui causoit des palpitations très-fâcheuses.

Or, la rate étant d'une grosseur & d'une longeur si énorme, & au lieu de descendre, se portant vers l'aisselle, il étoit impossible que la respiration du malade ne fût fort gênée; le diaphragme étant fortement comprimé, & la pointe du cœur étant poussée, il ne pouvoit manquer d'être travaillé de palpitations fréquentes.

Ces trois Observations font voir les hydropisies qui sont absolument mortelles, & celles qui laissent quelque espérance de guérison, mais qui ne laissent pas aussi d'être très-dangereuses.

Enfin, l'on ne doit pas être surpris de cette situation si extraordinaire de la rate; la nature est sujette à des variations encore plus surprenantes : il n'y a pour s'en convaincre, qu'à lire ce qu'en dit M. Dubois, dans le premier Corollaire de la Thèse qui fut soutenue aux Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris, sous sa Présidence, le 25 Février 1727, où parlant des variations de la nature, après en avoir cité plusieurs exemples, il dit qu'il s'est trouvé jusqu'à un *omentum*, & un ventricule dans la poitrine; ce qui est beaucoup plus surprenant, que de voir une rate extraordinarement étendue selon toutes ses dimensions, & en conséquence élevée

jusqu'à l'aisselle, au lieu d'être entraînée par son propre poids.

* OBSERVATION CXXV.

UNE jeune Dame, mariée à l'âge de 23 à 24 ans, en l'année 1724, peu de temps après son mariage, devint grosse de son premier enfant, & accoucha d'un garçon à son terme, après un assez rude travail, dont elle se tira néanmoins heureusement, & son enfant se porte actuellement, à merveille. Il est seulement à remarquer que cette Dame, après ce premier accouchement, n'eut ni transport de lait vers les mammelles, ni rien par la partie basse, de cette évacuation qu'on nomme vuidanges. Elle jouit d'une assez bonne santé, par rapport à sa foible constitution les trois années suivantes, jusqu'à ce qu'elle devînt grosse pour la seconde fois; mais cette grossesse fut bien différente de la première : car vers le milieu de son terme, elle fut attaquée d'une petite fièvre continue, si opiniâtre, qu'elle éluda l'efficacité de tous les remèdes qui lui furent prescrits par son Médecin ordinaire, jusqu'au terme de son accouchement, aux premiers jours duquel elle parut calmée; mais au même temps la malade fut attaquée d'une grande difficulté de respirer, accompagnée d'une toux si aigre, que se trouvant en danger de suffocation, ou fut obligé pendant un mois

* Cette Observation n'est pas de l'Auteur; elle lui a été communiquée par un Chirurgien de ses amis.

entier de la ſaigner au bras ou au pied tous les trois ou quatre jours ; ce remède étant le ſeul qui lui donnât quelque ſoulagement durant ce petit intervalle, en y joignant les calmans & les anodyns, à quoi l'on ſubſtitua enſuite les purgatifs, qui produiſirent aſſez bien leur effet.

Or, il faut obſerver qu'il ne manqua à cette Dame aucun ſecours, de la part des Médecins, ni toutes les attentions que l'on pouvoit apporter à la prévenir ſur toutes les choſes qui pouvoient lui être utiles.

Trois Médecins des mieux verſés dans la Pratique, la voyoient tous les jours, ſoir & matin; & ce n'étoit point pour des Conſultations courantes, qu'ils s'aſſembloient régulièrement; mais ils reſtoient auprès de la malade tout le temps qu'il falloit pour bien examiner ſa maladie, & lui preſcrire avec prudence & circonſpection tous les remèdes convenables.

Mais outre ces trois Médecins ordinaires, on mandoit encore extraordinairement, ſelon les occurrences, deux Médecins des plus accrédités à la Cour, dont on obtenoit la préſence par grace ſpéciale; & quand ces Meſſieurs joignoient leurs lumières à celle des Médecins ordinaires, ce qui ſe diſoit entr'eux étoit ſi juſte & ſi précis, tant ſur l'état préſent de la maladie, que ſur ce qu'on en pouvoit attendre pour l'avenir, que l'on en concevoit les meilleures eſpérances du monde ; de ſorte que ſi la maladie avoit été guériſſable, il auroit été impoſſible qu'elle n'eût été guérie en des mains ſi habiles.

Cependant, après un calme de quelques

jours, il ſurvint à la malade un peu de difficulté de reſpirer, pour raiſon de laquelle on jugea encore à propos de lui faire une petite ſaignée du pied, malgré un peu d'œdême qui paroiſſoit ſur ſes pieds & ſur ſes jambes.

La ſaignée rendit ſa reſpiration plus libre, & même l'enflure des pieds parut ſe diſſiper; mais les cuiſſes s'enflèrent conſidérablement, & elle ſe plaignit de ſouffrir des douleurs profondes & très-vives dans toutes les extrémités inférieures : On eut recours aux remèdes intérieurs propres à calmer les irritations de l'humeur, & aux topiques, dont on pouvoit uſer pour en faire la diſcuſſion & la réſolution, comme ſont les huiles, les linimens, les cataplaſmes, les douches & fomentations convenables à cet effet. La tumeur de ces parties augmentant toujours, nonobſtant ces remèdes, M. *Mareſchal*, premier Chirurgien du Roi, ayant été prié de la voir, on fit en ſa préſence à ſes cuiſſes & à ſes jambes, de longues & profondes ſcarifications, qui donnèrent iſſue à une très-grande quantité de ſéroſités, qui s'en échappèrent pendant vingt-deux jours, qu'elles furent ſoigneuſement panſées en préſence du ſieur *Boudou*, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, ſans que l'enflure de ces parties diminuât à proportion des évacuations; & les forces de la malade s'affoibliſſant de plus en plus malgré l'uſage des Cordiaux, on apperçut ſur la cuiſſe gauche une tache (1) gangréneuſe, qui

(1) La tache gangréneuſe ſurvenue à la cuiſſe de cette malade, confirme ce qui a été dit dans la remarque précédente ſur le danger de la gangrène à la ſuite des inciſions ou ſcarifications faites aux parties attaquées d'œdême.

jointe à de fréquentes foiblesses qui avoient précédé, fit voir que la malade étoit dans un péril prochain; aussi mourut-elle le jour suivant 20 Janvier 1729.

On auroit crû, à l'ouverture du cadavre, trouver dans la poitrine quelque dérangement considérable, auquel on auroit pû imputer la cause de la maladie de cette Dame, & des symptômes dont elle avoit été travaillée, par rapport à ses fréquentes oppressions, à ses violens accès de toux, & d'asthme suffoquant, & à sa toux aigre & convulsive : mais on fut trompé, tout se trouva dans la poitrine dans son état naturel; le poumon & ses lobes libres de toutes parts, & sans la moindre adhérence, ayant sa couleur naturelle, sa consistance & son volume ordinaire; le cœur & ses vaisseaux dans leur parfaite intégrité, peu de sérosités dans le péricarde, sans aucune concrétion polypeuse, point de sérosité épanchée dans la capacité.

Dans la cavité du bas-ventre, tous les viscères qui y sont contenus étoient dans une très-bonne disposition, si ce n'est que le foie étoit décoloré, à cause de l'épuisement qui s'étoit fait de la partie rouge du sang, par dix-sept saignées, ainsi que de l'humeur bilieuse, par des purgatifs souvent réitérés; & l'on ne remarquoit aux glandes des intestins & du mésentère, aucun vestige d'obstruction, par leur grosseur & gonflement contre l'ordre naturel; de manière, qu'à l'exception de l'exténuation de tout le corps, on n'auroit trouvé que des certificats de santé, dans l'intérieur de ce cadavre, si le Chirurgien ne s'étoit avisé de dire au Médecin ordinaire, qu'il ne feroit peut-être pas

inutile de faire quelques taillades aux cuiſſes, pour pouvoir mieux juger de la qualité de l'humeur qui formoit l'œdême.

Ces taillades furent faites, & l'on connut auſſi-tôt qu'une ſéroſité laiteuſe, très-abondante, s'étoit infiltrée non-ſeulement dans toutes les cellules du tégument graiſſeux, mais encore dans toutes les membranes de l'interſtice des muſcles, qui ſe trouvoient diſſéqués & ſéparés les uns des autres juſques ſur l'os; & ces ſéroſités commençoient déjà à ſe convertir en ſanie.

RÉFLEXION.

APRÈS une ſérieuſe attention faite à tout ce que l'on vient de rapporter dans cette Obſervation, ce que l'on en peut inférer de plus vraiſemblable touchant la cauſe de la maladie & de la mort de cette Dame, c'eſt que l'on ne peut guére imputer le funeſte événement de cette ſeconde groſſeſſe, qu'à la ſuppreſſion du lait & des vuidanges dans ſes deux couches; parce que ces matières, qui ſont par elles-mêmes d'une très-mauvaiſe qualité, n'ayant pû trouver leur iſſue dans le temps, & par les voies convenables à leur évacuation, s'étoient accumulées dans la maſſe des humeurs; & ces matières s'étant ranimées dans la ſeconde groſſeſſe, & n'ayant pas pû trouver leurs iſſues naturelles, altérèrent de plus en plus la maſſe des humeurs, avec laquelle elles étoient obligées de circuler: ainſi ces matières étrangères s'étant d'abord embarraſſées dans les vaiſſeaux du poumon, elles y causèrent d'abord les accès d'aſthme ſuffoquans, & les toux violentes, qui moleſtèrent terriblement la malade après ſon accouche-

ment, jusqu'à ce que le poumon s'en étant débarrassé, par la vigueur de ses mouvemens, ces matières s'étant mêlées dans la masse d'un sang dépouillé, par des saignées nombreuses, de sa partie spiritueuse, il se trouva, dans une fusion toute séreuse, beaucoup plus disposé à enfiler les routes des vaisseaux lymphatiques, que celles des tuyaux sanguins; ces mêmes matières roulant dans une masse destituée d'esprits, avoient beaucoup plus de peine à remonter dans les conduits des extrémités inférieures, qu'aux autres endroits du corps; & dans leur séjour, elles y contractèrent une telle acrimonie, qu'en irritant tout le genre membraneux, elles produisirent les vives douleurs, qui ne laissoient de repos à la malade qu'au moyen des calmans, dont elle prenoit des doses plusieurs fois dans la journée, tant qu'enfin ces matières impures contractant toujours un plus haut degré de corruption, & après avoir rongé toutes les membranes qui enveloppent les muscles, elles les laissèrent tout disséqués dans une espèce de saumure, qui commençoit à imprimer sur la peau des taches gangréneuses, tandis que tout le corps de la malade étant épuisé de forces & d'esprits, elle périt malgré tous les secours qu'on avoit pû lui donner, par l'assemblage nombreux & requis des Médecins les plus habiles.

Observation CXXVI.

Au mois de Novembre 1700, je fus mandé pour aller voir Mademoiselle de Breauté, âgée de huit ans, en sa Terre d'Héroudeville, que je trouvai très-foible, fort assoupie,

& avec une reſpiration courte & fréquente, comme ſi elle eût eu un accès d'aſthme, avec le ventre pareſſeux. Mon premier ſoin fut de faire appeller des Médecins ; & en attendant, je fis un lavement de ce que je pûs trouver ſur les lieux de plus convenable, afin de dégager le bas-ventre. Deux Médecins étant arrivés, approuvèrent ce que j'avois fait, & firent prendre à cette petite malade trois grains de tartre émétique, avec une once de manne, qui fit vomir trois fois cette enfant, & la fit aller deux fois par bas ; mais comme l'évacuation n'étoit pas jugée ſuffiſante, l'on fit ſuccèder à ce premier remède un lavement, avec huit grains de tartre émétique, qui opéra parfaitement bien, ſans apporter aucun changement à la maladie.

Ces Meſſieurs voyant que l'aſſoupiſſement réſiſtoit à ces remèdes, & que la malade perſévéroit dans ce mauvais état, m'ordonnèrent de lui tirer deux palettes de ſang, & de réitérer le lavement ; & le cinquième jour ils me lui firent appliquer deux ventouſes ſur les épaules que je ſcarifiai, & ſur leſquelles je mis du vinaigre & du ſel, dont la violence du piquotement fit jetter quelques plaintes à la malade, & faire quelques mouvemens, ſans que ces remèdes, tous violens qu'ils étoient, puſſent la rappeller de l'aſſoupiſſement ni de la foibleſſe où elle étoit réduite ; ce qui me fit déſeſperer d'aucun retour, & prévoir une mort certaine, qui arriva le lendemain.

RÉFLEXION.

CETTE mort étoit d'autant plus facile à prévoir, que les pernicieux accidens qui parurent

avec la maladie, réſiſtèrent à tous les remèdes, ſagement ordonnés par les Médecins, leſquels ſembloient plutôt augmenter la maladie, qu'en détruire la cauſe, quoique très-convenables pour exciter les eſprits, rappeller la nature de l'anéantiſſement où elle étoit réduite, & faciliter la reſpiration qui ſe trouvoit très-embarraſſée. Et ce qui nous ſurprenoit encore davantage, c'eſt que pendant dix jours que cette maladie dura, la malade s'affoibliſſoit à vûe d'œil, quoiqu'elle prît autant de bouillons, de conſommés, & de gelée de viande, que nous voulions lui en préſenter, ſans néanmoins aucune connoiſſance; mais ouvrant la bouche, & avalant tout ce qu'elle ſentoit lui toucher les lèvres. Il n'étoit pas difficile, en voyant perſévérer ces accidens, de juger que le cerveau n'étoit pas moins occupé que la poitrine; le cerveau, par une quantité de ſéroſité, qui empêchoient la ſéparation des eſprits, & par conſéquent les fonctions de l'ame, & la poitrine, par un épanchement de matière qui en rempliſſoit le vuide, & empêchoit les poumons de ſe dilater autant qu'il étoit néceſſaire, afin de recevoir l'air; ce qui interceptoit preſqu'entièrement la reſpiration, & par conſéquent la circulation du ſang, & les obligeoit de faire en deux fois ce qu'ils ne pouvoient faire en une: mais comme il n'y avoit que l'ouverture du corps, qui nous pût mettre en évidence la cauſe de tous ces accidens, tant elle étoit particulière, je fus commis pour la faire.

Je trouvai toutes les parties du bas-ventre également bien diſpoſées; mais la poitrine étoit

toute remplie d'une sérosité roussâtre, que je vuidai entièrement. Après avoir bien desséché tout avec l'éponge, je trouvai sous la crosse de la grosse artère, que forme l'aorte descendante, un abscès de la grosseur d'une grosse noix, renfermé dans un kyste, dur comme une espèce de cartilage, & plein d'un pus blanc & bien formé, avec deux corps étrangers, durs, charnus, & gros comme des petits œufs de poule; l'un à l'entrée de la veine-cave descendante, attaché aux poumons, & l'autre au dessous de celui-ci; & un autre abscès de la grosseur du premier, situé entre ces deux corps étrangers qui étoit plein d'un pus pareil au premier; les poumons étoient au reste dans leur état naturel. Après quoi je levai le crâne, la dure-mère, & la portion de la substance cendrée du cerveau jusqu'aux ventricules supérieurs, d'où il sortoit une quantité surprenante de sérosités fort claires, desquelles tous les interstices des *testes*, des *nates*, de l'*infundibulum*, & enfin tous les ventricules & la base étoient également remplis. Je n'en fus nullement surpris, puisque je l'avois prévû, & dit avant que de faire l'ouverture; parce que j'avois vû mourir trois autres personnes dans un assoupissement tout semblable, mais sans en avoir pû connoître la cause, à la différence de celle-ci où il est très-aisé de juger que ce corps étranger, qui étoit situé à l'entrée de la veine-cave descendante, causoit un grand obstacle à la circulation; car ne laissant pas couler le sang qui descendoit du cerveau avec liberté, cela faisoit qu'il s'en séparoit une portion, & que cette portion étoit ces sérosités qui se répandoient dans tout le vuide qu'elles pouvoient trouver, tant au-

au-dedans du crâne que de la poitrine, si nécessaire pour conserver le mouvement aux parties qui y sont contenues, tant pour recevoir l'air que pour séparer les esprits, sans quoi la fonction de ces parties principales périt absolument; ce qui est très-facile à justifier, puisque ce n'est que par le secours des esprits, que le mouvement s'entretient chez nous, & que ces esprits ne se séparant plus comme ils avoient coutume chez cette jeune Demoiselle, à cause du dérangement que ces sérosités avoient causées aux glandes du cerveau, qui leur servent de crible, furent cause que ce mouvement diminua à proportion pour finir absolument; parce que la vie ne se peut soutenir que par la séparation de ces esprits, qui ne se peut faire qu'au moyen de la bonne disposition des organes qui sont destinés à cette séparation.

C'étoit bien envain que Messieurs les Médecins travailloient à la guérison de cette malade, puisque la cause de sa maladie ne pouvoit être connue, & que quand elle l'auroit été, ils n'en auroient pas été plus avancés; cette maladie étant si mal située, qu'il ne se pouvoit faire qu'elle ne mît un dangereux obstacle à la circulation, dont s'ensuivit cette quantité de sérosités, qui remplirent le crâne & la poitrine; d'où il semble que si l'on avoit trouvé le moyen de les vuider, la petite malade en auroit été mieux; mais quand le cerveau auroit été exempt de cette maladie, & qu'il n'y auroit eu que la poitrine seule, elle n'en seroit pas moins morte, toutes les hydropysies de poitrine étant absolument mortelles. C'est le pronostic que j'ai toujours fait aux malades que j'ai traités de cette maladie, qui a toujours été

justifié par l'ouverture des cadavres, quoique les Anciens aient proposé l'opération de l'empyème, ou de perforer le côté, pour vuider les eaux.

Mais comme il faudroit pouvoir ôter la cause, avant que d'entreprendre cette opération, & que cette cause est souvent l'asthme, ou quelqu'autre maladie semblable, qui toutes sont jugées incurables, ce seroit bien mal à propos, que l'on entreprendroit une opération de cette conséquence, dont le succès ne seroit pas seulement douteux, mais très-certainement mortel, qu'aucun Auteur ne dit avoir pratiqué avec succès, & que la raison & l'expérience condamnent également.

Je n'ai point crû que les deux abscès qui se trouvèrent, l'un au-dessous de la crosse que forme la grosse artère, & l'autre entre ces deux squirres, également remplis d'un pus blanc, & sans odeur, aient été la cause de la prompte mort de la malade; parce que le premier abscès ne pouvoit être renfermé dans un kyste, qu'il n'y eût long-temps qu'il fût formé; & que l'autre abscès, quoique plus récent en apparence, n'auroit pû produire ce prompt effet, que par l'épanchement du pus. Je ne puis aussi rendre raison, pourquoi les sérosités que je trouvai au-dedans du cerveau, étoient roussâtres, au lieu que celles qui étoient épanchées dans le cerveau, étoient fort claires; à moins que par l'ouverture de quelque petit vaisseau il ne se fût échappé quelque peu de sang qui pouvoit leur avoir donné cette teinture. Quand je dis que cette maladie n'a duré que dix jours, j'entends dans sa violence; parce qu'il y avoit déjà long-temps que cette jeune Demoiselle étoit valétudinaire.

CHAPITRE IX.

Du Squirre.

Si j'ai parlé du Squirre dans l'Obſervation précédente, avant que de l'avoir défini par un Chapitre particulier, ç'a été par la même raiſon qui m'a fait parler du phlegmon éréſipélateux ; & même quelque choſe de plus, parce que cette éréſipèle, ſe trouvant dans la ſuite jointe au phlegmon, étoit ſeulement un accident ſurvenu à la maladie : mais ici ce ſont trois maladies jointes & unies enſemble, ſçavoir deux phlegmons, qui étoient les deux abſcès remplis d'un pus, qui ayant les qualités requiſes pouvoit être appellé louable ; les eaux ou ſeroſités claires contenues au-dedans du crâne, & les rouſſâtres contenues au-dedans de la poitrine, pouvoient être compriſes ſous le genre de l'œdême, & les deux corps durs & charnus ſous celui du ſquirre qui toutes les trois, en ſuivant l'eſprit de nos Anciens, doivent être compoſées de trois ſortes de maladies, deſquelles le ſquirre devoit être, ſelon la plus forte apparence, la moindre de ces trois maladies dont cette Demoiſelle étoit attaquée, & qui la firent mourir.

Mais après toute réflexion faite, quelle définition peut-on donner de cette eſpèce de quatrième tumeur vraie ? & ſous quel genre la pourrois-je réduire, par rapport à la diverſité d'avis qu'on peut remarquer chez nos anciens Au-

teurs à son égard ? les uns prétendant qu'il peut succèder à un phlegmon, qui au moyen des résolutifs dont l'usage immodéré aura été continué pendant un trop long espace de temps, aura fait transpirer le plus subtile, ensorte qu'il ne restera que le plus grossier & le plus terrestre; d'où s'ensuivra une tumeur dure & sans sentiment, qui sont promprement les acccidens dont tous les Anciens en général caractèrisent cette tumeur de quelque humeur qu'ils la fassent naître.

D'autres prétendent que cette tumeur doit être comprise sous le genre de l'œdême, qui venant à perdre ou changer sa qualité de sérosité pure & simple en une grossière & glutineuse, forme une espèce de tumeur appellée squirre.

Et d'autres enfin disent que l'humeur mélancolique naturelle forme & fait le squirre; mais comme dans le chapitre général j'ai réduit toutes les causes des tumeurs sous un seul genre, qui est l'obstruction, & leurs différences dans celle qui est plus prompte ou plus lente; sans m'embarrasser d'aucun autre, je dis seulement que le squirre est une tumeur dure & sans sentiment, à moins que quelques parties voisines de l'enroit auquel cet abscès se forme, venant par trop de proximité à se joindre les unes aux autres, & cette tumeur pouvant par l'augmentation de son volume, donner occasion à faire étendre les parties voisines à outrance, y fasse naître un sentiment douleureux, comme on en pourra juger par la première observation qui suit, dont la malade qui en a fait le sujet, se plaignoit de souffrir de violentes douleurs, quoique ce fût un vrai squirre, mais

qui n'étoit que par accident, & à l'occaſion des inteſtins, qui étant compris dans la circonférence, ſouffroient une extenſion conſidérable, & ſpécialement quand elle avoit pris de la nourriture, comme on le peut juger.

OBSERVATION CXXVII.

Au mois de Mars 1702, je fus prié d'aller voir à Cherbourg une Demoiſelle que je trouvai au lit, à cauſe d'une tumeur qui me parut avoir ſon ſiége dans la capacité du bas-ventre, en ce que les tégumens n'y étoient en aucune façon intéreſſés, & qu'en preſſant deſſus elle paroiſſoit s'enfoncer, ſans que l'on y trouvât de fluctuation; ce qui me porta d'abord à croire qu'elle étoit au méſentère, & fort proche des inteſtins, ſuppoſé même qu'ils n'y fuſſent pas en quelque façon intéreſſés, & que paroiſſant dure & ſans ſentiment, en y touchant, ce ne pouvoit être autre choſe qu'un Squirre. On conféra enſuite ſur ce qu'il convenoit de faire avec Meſſieurs Prémareſt, Foſſard & St-Martin, anciens Maîtres Chirurgiens, dont l'avis étoit d'ouvrir cette tumeur à l'heure même; & m'y étant abſolument oppoſé, en leur faiſant voir qu'étant très-dure, il n'y avoit pas lieu de croire qu'elle fût en voie de ſuppuration, & que les douleurs que la malade reſſentoit, étoient plutôt cauſées par l'extenſion que l'inteſtin pouvoit ſouffrir, qu'à l'occaſion de la prétendue purulence de cette tumeur; outre que je ne voyois pas de ſûreté à l'ouvrir au lieu où elle étoit ſituée, dans la crainte que l'on devoit avoir que l'inteſtin ne s'y trouvât engagé : ce qui me porta à leur dire que j'étois

d'avis, que loin d'en venir si promptement à l'ouverture, il falloit tenter, s'il étoit possible, de faire venir cette tumeur (1) à suppuration, au moyen des plus forts attractifs, émolliens & maturatifs, comme seroit un cataplasme fait avec le vieux levain, l'oignon rouge cuit sous la braise, la fiente de pigeon, avec l'onguent d'althæa & le suppuratif, appliqué dessus pendant plusieurs jours; de le changer deux fois chaque jour, & d'examiner si cette tumeur changeroit sa consistance dure & squirreuse en une plus molle & plus convenable à un abscès, avant que d'en tenter l'ouverture, dont la nécessité se connoîtroit par le sentiment d'ondulation; mais qu'il falloit bien se garder de la faire prématurément: à quoi ces Messieurs parurent condescendre, & se servirent des remèdes proposés pendant quatre ou cinq jours, après lesquels je vis le sieur de Saint-Martin qui alloit à Cherbourg; & comme je me doutai du sujet de son voyage, je le conjurai de dire aux deux autres Chirurgiens que je m'opposois formellement à cette ouver-

(1) Le conseil que donna l'Auteur d'appliquer les maturatifs les plus forts sur cette tumeur, étoit en contradiction avec le jugement qu'il en avoit porté. S'il pensoit que ce fût un squirre situé dans la cavité du bas-ventre, à quoi bon l'échauffer par des remèdes capables d'exciter la suppuration? N'eût-il pas mieux valu tenter de calmer les douleurs, en saignant la malade, en la mettant dans le bain, en lui prescrivant des boissons délayantes, en lui faisant faire usage des calmans, &c. &c. L'événement de cette maladie dût causer bien des regrets à ceux qui avoient conseillé l'opération. Il est évident que la malade fut la victime de leur ignorance.

ture, & que je lui certifiois par écrit que s'ils la tentoient, comme je n'en pouvois douter, que l'inteſtin qui y étoit compris ne s'en ſauveroit pas, que cette pauvre jeune fille en ſeroit la victime, & qu'elle en mourroit infailliblement : ce qu'il m'aſſura de dire aux autres ; mais le ſort étoit jetté, & la réſolution priſe d'ouvrir cette tumeur auſſi-tôt que celui-ci ſeroit arrivé : ce qu'ils exécutèrent ; & pour y parvenir, & n'avoir pas tant à couper, & rendre ſelon eux l'ouverture moins douloureuſe, ils réſolurent d'appliquer ſur le milieu de la tumeur une traînée de pierres à cautère, qu'ils laiſſérent pendant quatre heures, qui étoit le temps convenable pour leur action ; mais comme ils étoient apparemment mal inſtruits de la manière dont ces cautères devoient être appliqués pour agir ſurement, il y en eut une portion conſidérable qui coula peu à peu le long du ventre de cette pauvre fille, & y fit une impreſſion fort inutile de la longueur d'un demi-pied ; la malade ſouffrit pendant le temps que ces cautères agirent les douleurs les plus cruelles ; mais comme elle étoit bonne perſonne & condamnée à mourir martyre, elle ſoutint ces douleurs avec beaucoup de patience, dont ces Meſſieurs furent étonnés, quand à la levée de ces cautères ils virent le ravage que cette portion écartée avoit produit ; ils firent enſuite leur ouverture ſur cette portion des tégumes mortifiés, au moyen des cautères, & allèrent juſqu'à la tumeur dure & ſquirreuſe, au-deſſus de laquelle régnoit l'inteſtin iléon, qui ſe trouva ouvert, d'où il ſortit peu de matière dans ce moment, qu'ils prirent d'abord pour du pus, mais dont ils furent dé-

trompés le lendemain, quand allant pour la panser, ils la trouvèrent toute remplie des vraies matières fécales, qui continuèrent à sortir pendant le pansement; ce qui continua jusqu'à la mort, qui arriva trois jours ensuite de la manière que je l'avois prévû.

RÉFLEXION.

LA tumeur dont il s'agit étoit un vrai squirre situé dans la région ombilicale, au côté droit du ventre de cette jeune fille, dont le siége étoit au mésentère, qui s'étoit tuméfié jusqu'au point de causer une tension considérable à l'intestin, dont les douleurs qu'elle souffroit par intervalles, & plus dans un temps que dans un autre, étoient la suite, soit que ce fût à l'occasion des alimens, ou des matières fécales quand elles venoient à passer en cet endroit, ou autrement; le squirre par lui-même ne pouvant causer de douleur, parce qu'il se forme peu à peu & insensiblement, au moyen d'une humeur grossière & terrestre, qui se séquestre des autres humeurs, & établit son siége en quelqu'endroit du corps que ce soit, sans que l'on puisse bien expliquer pourquoi il se forme dans un endroit plutôt que dans un autre.

Ce qui fait que je dis seulement, après *Fabrice d'Aquapendente*, que le squirre est une tumeur dure & sans douleur, qui ne vient jamais à suppuration, qui occupe plus ordinairement les parties internes que les externes, & qui traîne presque toujours un grand péril après lui, sur tout quand il occupe quelqu'un des principaux viscères, comme il est aisé de le voir par ces quatre Observations différentes; & il

me feroit facile de citer plusieurs personnes qui ont porté des squirres pendant plusieurs années, sans en souffrir de trop grandes incommodités, & qui même les ont portés jusqu'au tombeau, sans en pouvoir guérir. Mais quoique cette tumeur ne cause pas de douleur par elle-même, cependant quand elle est située près de parties aussi sensibles que sont les intestins, cette tumeur peut en grossissant les étendre, les comprimer, & leur causer par accident de la douleur, comme il est arrivé à celle-ci, mais jamais par elle-même, ni venir à suppuration. Or si j'étois persuadé que cette tumeur étoit un vrai squirre, il ne tenoit qu'à ces Messieurs de se confirmer dans la même pensée, en voyant qu'après s'être servis pendant quelques jours d'un remède très-propre à mener une tumeur à suppuration, il n'avoit causé aucun changement à la tumeur, qui étoit toujours également dure, & sur laquelle ils ne sentoient aucune fluctuation en la touchant. Il y avoit donc beaucoup de témerité à vouloir ouvrir une tumeur squirreuse que l'on ne pouvoit enlever en entier; ce qui auroit été le seul moyen de la guérir : mais comme leur indication étoit mal fondée, l'exécution en fut très-fatale à la malade; car quelle plus mauvaise manœuvre pouvoient ils faire, que d'appliquer une traînée de cautères pour faire une ouverture au milieu du ventre ? Et pourquoi faire souffrir pendant quatre heures à une pauvre malade les douleurs les plus cruelles, & avoir endurci par ces cautères les tégumens, ensorte que la lancette n'y pouvoit entrer qu'à peine; au lieu d'avoir fait l'ouverture, sur la partie, dans son état naturel, supposé qu'elle

eût été faiſable ? On auroit par ce moyen épargné de longues & violentes douleurs à cette pauvre malade.

OBSERVATION CXXVIII.

LA femme d'un Avocat de cette Ville, s'étant tout-à-coup apperçûe deux mois après ſes couches, d'une groſſeur extraordinaire dans le bas-ventre, m'envoya prié de l'aller voir pour ſçavoir ce que j'en penſois. Je trouvai que c'étoit une tumeur ſquirreuſe, qui s'étendoit depuis la partie moyenne & inférieure de la région hypogaſtrique juſqu'à l'aîne du côté droit, qui me parut être de la groſſeur d'un œuf ou environ, à en juger autant que je le pouvois faire au travers des tégumens & des muſcles de l'abdomen, laquelle s'enfonçoit au-dedans pour peu que j'appuyaſſe deſſus avec la main, ſans que cette Dame en ſouffrît que peu ou point de douleur ; mais qui lui cauſoit une grande inquiètude, de laquelle je la tirai en ſix ſemaines ou deux mois, par l'application continuelle d'un emplâtre compoſé de ceux de *diachylon magnum*, de mélilot, & de mucilages, parties égales, étendu ſur un cuir plus grand que la tumeur, & appliqué deſſus.

OBSERVATION CXXIX.

AU mois de Mars 1699, le Cocher de Monſieur notre Gouverneur, vint me faire voir une tumeur qu'il avoit en la partie inférieure de la région épigaſtrique & au-deſſus de l'ombilicale, qui me parut, au-travers des tégumens & des muſcles du ventre, de la groſſeur du

poing ou environ, & d'une grande dureté, ſans qu'elle lui cauſât aucune douleur; pour quoi je le ſaignai & le purgeai avec le diaprun ſolutif & le ſyrop de pommes, dans l'infuſion de deux gros de ſéné & un gros de cryſtal minéral, & enſuite avec une opiate déſopilative, dont je lui fis uſer quelque-temps, pareille à celle dont je me ſuis ſervi pour l'hydropiſie, & dont j'ai mis la compoſition dans l'Obſervation; & dès le premier jour je lui appliquai un emplâtre pareil à celui de cette Dame que je rapporte ci deſſus, qui eut un ſuccès égal, mais avec un peu plus de temps. Ces deux tumeurs ſi égales dans leurs accidens, qui les caractériſoient du nom de vrai ſquirre, ſe fondirent & diſparurent; de manière que ni l'un ni l'autre n'en ont ſenti aucun retour depuis leur guériſon, qui, comme je l'ai dit, ſe fit un peu plutôt à la Dame qu'au Cocher; mais qui fut parfaite à tous deux, quoique le contraire fût fort à craindre, & du ſuccès deſquelles j'ai rapporté la principale cauſe au peu de temps qu'il y avoit que ces tumeurs s'étoient formées.

Réflexion.

J'ai crû que la tumeur de cette Dame n'avoit pour cauſe que le reſte des vuidanges de ſes couches, qui n'ayant pas coulé autant qu'elles auroient dû, s'étoient épaiſſies le long de la trompe, & l'avoient étendue & groſſie juſqu'à ce point, & qui ſembloient ſe terminer au corps de la matrice, qui furent ramollies & diſſipées par le long & continuel uſage de

ces emplâtres, dont les parties ſubtiles & pénétrantes des gommes & des autres drogues qui les compoſent, ſe frayèrent des routes pour y parvenir, malgré l'obſtacle qui étoit à craindre entre l'emplâtre & cette tumeur, qui ſont les tégumens, les muſcles & le péritoine; vû auſſi qu'elles étoient diſpoſées par la qualité émolliente de pluſieurs racines & ſemences qui entrent dans la compoſition de ces mêmes emplâtres, comme il arrive aux coliques fâcheuſes & violentes, qui reçoivent un ſoulagement prompt & ſenſible par l'uſage des bains, qui en ramolliſſant les fibres tendues, font pénétrer leur bonne qualité juſqu'aux parties les plus profondes, dont elles appaiſent les douleurs; ce qui ſeroit une difficulté capable de faire révolter la raiſon, ſi elle ne ſe trouvoit pas forcée de ſe ſoumettre à l'expérience des bons effets qui en réſultent, tels qu'on les voit arriver tous les jours, en faveur de la quantité de malades de cette nature qui s'en trouvent ſoulagés & guéris; malgré, dis je, l'épaiſſeur des parties que l'eau eſt obligée de pénétrer avant que de parvenir à l'endroit où le mal ſe fait ſentir, cela m'autoriſe à penſer que ces emplâtres ont opéré le même effet à l'occaſion de ces tumeurs, quoique ſquirreuſes, & dans la capacité du bas-ventre, quelques dures & profondes qu'elles fuſſent, ſans qu'on pût s'en appercevoir à la couleur de la peau, non plus qu'à la forme naturelle de la partie, mais ſeulement en les touchant qu'elles s'enfonçoient lorſque je preſſois deſſus; ce qui eſt la marque la plus certaine non-ſeulement que c'étoient deux ſquirres, mais qu'ils étoient au-dedans de la capacité du

ventre, parce que s'ils eussent eu la moindre adhérence soit au péritoine, aux muscles, ou aux tégumens, outre que la tumeur auroit paru à la vûe, c'est que si en la pressant elle avoit rétrogradé au-dedans, comme faisoient celles-ci, elle auroit entraîné ces parties avec elle, entre lesquelles il ne se seroit trouvé aucun intervalle. Ce furent ces considérations qui me firent assurer que la tumeur de la fille de Cherbourg étoit de cette nature, & mon prognostic fut verifié par la triste épreuve qu'en firent les Chirurgiens du lieu, en l'ouvrant contre mon avis.

Observation CXXX.

Au mois de Juillet 1706, un Maréchal de la Paroisse de Jobour vint me montrer une tumeur dure & grosse comme un pain d'une livre & demi ou environ, située à côté de l'épine, qui s'étendoit depuis l'angle inférieur de l'omoplate, jusques au-dessous des fausses côtes, & qui n'avoit aucun sentiment. Après avoir mûrement examiné cette tumeur, à laquelle je trouvai toutes les marques d'un véritable squirre, je lui promis d'en entreprendre la cure quand il voudroit venir demeurer auprès de moi pour quelque-temps, lui disant que j'espérois le guérir, pourvu qu'il eût le courage assez bon pour en souffrir l'extirpation; à quoi il consentit, & revint pour cet effet quelques jours après. Je le préparai par la saignée, les lavemens & la purgation; après quoi je priai Monsieur des Rosiers de venir avec moi, & lui ayant fait voir cette tumeur, je lui exposai de quelle manière je me proposois d'en faire l'extirpation, qui consistoit à faire une

incision cruciale dans toute l'étendue de cette tumeur, aux tégumens seulement, sans toucher au squirre, pour ensuite disséquer chaque angle des tégumens dont il étoit recouvert, & continuer de l'en séparer entièrement, aussi bien que de la membrane commune des muscles, sur laquelle sa face étoit appuiée à laquelle je ne doutois pas qu'il ne fût fortement attaché. Comme il ne trouva rien à m'opposer, je fis cette opération en fort peu de temps; cette masse squirreuse & glanduleuse remplissoit un plat moyen, après son extraction.

Je ne rencontrai dans mes incisions aucun vaisseau assez considérable pour interrompre ni retarder l'opération; ce qui fit que je ne le pansai qu'avec de la simple charpie seche, & l'emplâtre diapalme par-dessus, la compresse, & le bandage convenable, avec le scapulaire pour tenir le tout en état; environ trois ou quatre heures après, le sang commença à donner avec tant d'impétuosité, que je fus obligé d'appliquer plusieurs boutons de vitriol pour l'arrêter, la charpie seule n'y étant d'aucun secours; ce qui prolongea la guérison, qui ne put être accomplie que six semaines ensuite, au lieu d'un mois tout au plus que je comptois qu'elle dureroit, & cela à cause des escares que fit le vitriol, dont je fus obligé de me servir pour arrêter la violente perte de sang.

RÉFLEXION.

Ce seroit inutilement qu'on proposeroit des remèdes pour amollir & résoudre une aussi grosse tumeur; ce que je puis assurer, après en avoir vû plusieurs autres de cette nature : outre qu'il

faudroit peu connoître l'étendue de l'action des remèdes, pour s'imaginer que des chairs & glandes endurcies d'un aussi gros volume, fussent capables de dissolution. Le malade soutint l'opération avec beaucoup de fermeté, n'ayant pas fait le moindre mouvement pendant toute sa durée, qui ne fut pas longue, à la vérité, quoique je prisse toutes les précautions possibles, pour ne laisser aucune portion de la tumeur, ni de ses attaches, sans donner au sur-plus aucune atteinte aux parties où elle s'étoit formée, quelque attachée qu'elle y pût être ; ce qui étoit d'autant plus difficile, qu'il n'y avoit ni kiste ni membrane propre qui lui servît d'enveloppe, paroissant être très-étroitement unie avec la membrane commune des muscles ; mais il faut dire aussi que n'étant pas d'une consistance fibreuse, elle se trouva assez facile à séparer, soit avec le manche du scalpel, ou avec son tranchant.

Nous fumes surpris, Monsieur des Rosiers & moi, de voir le sang donner avec tant d'impétuosité, quatre heures après l'opération, n'ayant apperçu, en la faisant, aucun vaisseau qui nous parût capable d'en fournir une quantité si considérable ; heureusement le malade s'en apperçut plutôt que nous, qui n'y aurions aucunement pensé ; mais comme il se trouva mouillé, il m'appella ; ce que voyant, je défis au plutôt le bandage, & remplis la plaie d'une quantité de chapie fort serrée, que je fis presser fortement avec la main, en attendant que j'eusse préparé des boutons de vitriol, ne m'étant pas précautionné contre un accident que je ne prévoyois pas. Je fus obligé d'en appliquer plusieurs, qui arrêterent aussi tôt cette hé-

morrhagie, ſans aucun retour; ce que la main fortement appliquée ſur la charpie n'avoit pû faire, le ſang ſortant à gros bouillons de toutes parts, malgré cette compreſſion.

Nous jugeâmes que la crainte dont ce jeune homme étoit prévenu pendant l'opération, avoit pû retarder le cours du ſang & des eſprits, qui après avoir repris leur route avec plus de force, s'étoient portés en abondance à cette plaie, où ayant trouvé la bouche de quantité de petits vaiſſeaux ouverte, ils avoient donné occaſion à l'hémorrhagie; ce qui nous fut une leçon de ne jamais rien négliger de ce qu'il faut avoir pour prévenir les accidens inopinés qui peuvent ſurvenir, afin d'être toujours prêts à tout événement : le temps prolongé de la cure, ayant été le moindre mal qui pouvoit arriver de cet accident, où j'aurois été obligé de me ſervir du feu, ſi je n'avois pas été en lieu d'avoir du vitriol, la charpie n'y ayant été d'aucun ſecours.

Voilà un véritable ſquirre, qui s'eſt formé à l'extérieur du corps, & qui s'eſt conſervé juſqu'à cet extrême groſſeur, ſans dégénérer de ſon premier état; mais ſans qu'on ſçache ſi dans la ſuite il y auroit perſévéré, & s'il ne fût pas dégénéré en cancer, comme il arrive ſouvent, & ſpécialement à ceux qui viennent au ſein des femmes & des filles, qui commencent à ſe faire ſentir par de petites glandes endurcies, auxquelles je recommande de ne rien négliger pour s'en défaire le plutôt qu'il leur ſera poſſible, de crainte d'avoir le même ſort qu'eut une Dame de ce Païs, pour avoir négligé d'y remédier dans le commencement qu'elle s'en apperçut : d'où je conclus que le ſquirre, ſoit interne

interne ou externe, est toujours dangereux & à craindre.

APRÈS avoir rapporté cette quantité de tumeurs de tant & de si différentes espèces, je croyois avoir épuisé la matière, lorsque j'en ai encore trouvé deux, dont je ne vois pas qu'aucun Auteur ait fait mention, qui toutefois n'en sont pas moins constantes, quoiqu'elles paroissent ne pouvoir entrer sous le genre d'aucune qui soit énoncée jusqu'à present.

CHAPITRE XII.

De quelques Tumeurs particulières.

OBSERVATION CXXXI.

AU mois de Novembre 1720, un ancien Religieux Capucin, goutteux depuis fort long-temps, m'envoya prier de l'aller voir, & me montra un genou très-enflé, qui ne lui faisoit que peu de douleur, & qui étoit parvenu en cet état du soir au matin. J'examinai ce genou, auquel je trouvai une ondulation autant évidente & sensible au tact, que considérable, qui paroissoit ne me laisser aucun doute de la nécessité d'en procurer l'évacuation sur l'heure; mais faisant réfléxion au peu de temps que cette tumeur avoit mis à se former, sans causer de douleur qu'une très-légère, mon avis fut de mettre dessus une compresse imbibée dans l'eau-de-vie, & devoir à quoi elle voudroit aboutir,

persuadé que l'humeur qui étoit contenue au-dessous des tégumens, dont même ils paroissoient abreuvés, pourroit plutôt prendre la voye de la résolution qu'aucune autre : & pour satisfaire à cette intention, je fis dès le même jour un cataplasme résolutif avec les farines, les poudres aromatiques, & le gros vin, au moyen duquel elle fut en peu de temps parfaitement remplie, par l'entière dissipation de la tumeur, au moyen de la résolution de l'humeur qui l'avoit formée, & la guérison du malade fut accomplie.

RÉFLEXION.

IL arrive souvent des faits nouveaux dans la Chirurgie, qui demandent, pour se déterminer outre une longue pratique, de sérieuses réfléxions, sur-tout dans les maladies qui se présentent inopinément, comme en cette occasion : car quelle apparence plus sensible de la nécessité de donner jour à une matière amassée en aussi grande quantité, qu'il sembloit y en avoir sous les tégumens, de quelque nature qu'elle pût être, comme celle qui paroissoit à cette tumeur, où l'ondulation étoit si palpable d'un côté à l'autre de ce genou, qu'en y appliquant les doigts & les faisant agir de l'un à l'autre, on ne pouvoit absolument en douter ; de manière que le séjour en devoit faire craindre des suites fâcheuses : mais quand je considérois que cette matière ne devoit point être un pus formé en si peu de temps, qu'il n'eût été précédé de quelques-uns des accidens qui ont coûtume de précéder ; d'un autre côté, que des sérosités pures & simples ne peuvent non plus en si peu de temps occuper un tel espace, &

former une tumeur, ſans cauſer douleur vive & piquante, & égale à celle qui ſe fait ſentir lorſque la ſuppuration ſe fait? par la raiſon que toute tumeur qui ſe forme en peu de temps, de quelque nature que ſoit l'humeur qui la forme, doit cauſer une douleur plus ou moins violente, ſuivant que la diſtenſion ou diviſion des parties eſt plus ou moins conſidérable, & qu'elle eſt plus prompte ou plus lente à ſe former; & celle-ci s'étant formée en une nuit, ſans que le malade en ait que peu ou point ſouffert, de-là je conclus qu'étant une maladie très-extraordinaire, loin de bruſquer une ouverture, comme il convenoit de le faire, vû l'ondulation qui en marquoit l'urgente néceſſité, il étoit à propos d'attendre, afin de voir à quoi la nature voudroit ſe déterminer, en l'aidant par les remèdes les plus propres à la ſoutenir, ſelon que l'expérience & la raiſon le pourroient indiquer; ce qui réuſſit à merveille, comme la guériſon le juſtifia, toute contraire à celle qui ſuit, où par une conduite oppoſée il en arriva tout autrement.

OBSERVATION CXXXII.

AU mois d'Octobre 1724, une Dame de conſidération m'envoya prier de me rendre chez elle, pour voir le genou d'un de ſes Laquais, qui y avoit une maladie conſidérable; mais étant auprès d'une Dame, pour l'accoucher, quoique ſa voiſine, je ne pûs y aller que quelques jours enſuite. J'y trouvai un Chirurgien qui avoit ouvert ce genou avant même que j'y euſſe été appellé; & perſuadé qu'il étoit par une ondulation très-ſenſible, qu'il s'al-

loit faire une grande évacuation de pus, il s'étoit précautionné d'un plat pour le recevoir; & comme il ne voyoit rien sortir, nonobstant une ouverture assez large & profonde, il s'opiniâtra à l'augmenter encore davantage dans ses deux dimensions, où pour tout succès, il ne parut à l'ouverture que des chairs molles, spongieuses & presque sans consistance, qui occupèrent les lèvres de la plaie par une espèce de bourrelet, qui se manifestoit au-dehors : ce Chirurgien la pansoit avec du mondificatif. Ce fut l'état dans lequel je trouvai cette ouverture, le genou enflé, la même ondulation, & le vacillement de la rotule, tout comme j'avois trouvé au R. P. Capucin; ensorte que ne pouvant empêcher ce qui étoit fait, je fis panser la plaie avec le plumaceau plat de charpie séche, & la compresse trempée dans l'eau-de-vie, en attendant qu'on pût avoir un cataplasme pareil à celui que j'ai dit; ce qui fut exécuté: mais le malade ne se put tirer d'affaire, qu'avec un temps un peu long, & une claudication, qu'il conservera le reste de ses jours; heureux encore d'en être quitte à si bon compte, après un si mauvais pansement.

RÉFLEXION.

SI le Chirurgien eût fait des réflexions pareilles à celles que je fis, il n'eût pas commis la faute que je rapporte ici, ou en jugeant qu'il y avoit de la matière en quantité contenue sous les tégumens, & que cette matière, s'en assurant par l'ondulation, étoit à la superficie de la tumeur, il n'eût fait qu'une légère ouverture, sans tant approfondir avec sa lancette;

ce Laquais auroit guéri ſans boiter : mais voulant trouver ce qu'il croyoit certainement y être, quoiqu'il n'y fût pas, ce fut la raiſon qui lui fit conduire ſa lancette juſqu'à l'aponévroſe des muſcles, qui ſe trouvant intéreſſée, dans le progrès de l'ouverture, cauſa des douleurs qui ne s'étoient point fait ſentir auparavant, & ce boitement à ce malade, mais qui heureuſement, eſt de ſi peu de conſéquence, qu'il ne s'en trouve que peu incommodé ; ce qui prouve évidemment combien la réflexion eſt néceſſaire, & de quelle utilité eſt la patience avant que d'entreprendre des opérations de conſéquence, & ſpécialement à l'occaſion de certaines maladies rares & particulières, telles qu'étoit celle en queſtion, qui me parut être une tumeur formée de chairs molles & baveuſes, ſans conſiſtance, & ſans aucune humeur, ſinon celle dont elles étoient abreuvées, qui tranſpira au moyen de ce cataplaſme, & les chairs reprirent leur ſolidité, & l'état auquel elles étoient avant que cette tumeur eût paru ; ce qui ne ſe fût fait de long-temps, ſi ce Chirurgien eût continué les panſemens avec le mondificatif, qui eſt un onguent propre à augmenter les chairs, qui n'étoient que trop abondantes, au lieu de les deſſécher avec la charpie ſéche & l'eau-de-vie, ou quelque onguent deſſicatif, tel que peut être l'ægyptiac, ſuppoſé que la charpie ſéche n'eût pas été ſuffiſante.

Voilà ce que j'ai crû devoir ajoûter à la fin de ce Traité des Tumeurs. J'ai vû depuis celle-ci en arriver encore une pareille à un goutteux, pendant que je le panſois d'une cuiſſe rompue ; & cette tumeur étoit un effet de la

goutte, mais elle se révolta contre tous les remèdes, & persévéra plus de six mois, avec une espèce d'ondulation, dans laquelle l'on s'appercevoit d'un mouvement manifeste de la rotule, qui ne s'est dissipé & raffermi qu'avec peine, & à la longueur du temps, dont néanmoins il n'est resté aucune incommodité à ce genou; mais bien à l'endroit de la fracture, dont je fus obligé en quelque façon d'abandonner la cure, pour aller au plus nécessaire, qui étoit la vie, comme on le verra en son lieu, dans le Chapitre des Fractures.

Voici encore deux Observations qu'on a remises trop tard à l'Editeur, pour qu'il ait pû les insérer à leur place, sous le genre du *Plegmon*.

OBSERVATION CXXXIII.

Au mois d'Octobre 1727, nous fûmes priés, M. des Rosiers frères, & moi, d'aller à Rideauville, proche la Hougue, pour voir le fils d'un Laboureur de cette Paroisse. Nous le trouvâmes au lit, ayant le pied & la jambe du côté gauche de la grosseur de la cuisse, & la cuisse d'une grosseur énorme, avec une ondulation sous les muscles fessiers, qui occupoit généralement toute la fesse; de manière que l'excessive quantité de matière sembloit prête, d'un moment à l'autre, à faire fendre cette fesse; quoiqu'elle se vuidât en très grande quantité par l'*anus* ayant corrodé l'intestin droit. Cette matière étoit d'une mauvaise consistance, accompagnée d'une odeur puante, gangréneuse & cadavereuse, qui la rendoit insupportable. Il étoit revenu en ce triste état depuis deux jours de chez M. le Curé de. . . . qui l'étant venu

voir dans le commencement de cette maladie, qui lui caufoit des douleurs infupportables, accompagnées d'une fièvre des plus fortes, dit que fi l'on vouloit l'apporter chez lui, il répondoit de fa guérifon corps pour corps; mais que fans cela il ne pouvoit l'entreprendre, vû l'éloignement de quatre à cinq lieues, qui ne pourroit pas lui permettre d'y venir affez fouvent. Auffi tôt le père de ce jeune homme qui n'étoit âgé que de vingt-un à vingt-deux ans & marié tout nouvellement, fit un brancard, & conduifit ce fils unique chez M. le Curé, qui en prit tout le foin que fon peu de fcience lui pût permettre. Mais comme ce malade alloit tous les jours de mal en pis, que le pied, la jambe & la feffe augmentoient en douleur & groffeur, & qu'il vit ce pus fortir de la forte, alors commençant à s'appercevoir de fon imprudence dans une telle entreprife, il manda au père que le mal de fon fils ne faifant qu'augmenter de jour en jour, & s'ennuyant, il eût à le venir chercher; ce que cet affligé père fit inceffamment, & il s'apperçut alors de fa faute, mais trop tard : ce fut donc après ce retour, que nous fûmes appellés, où voyant les chofes dans l'état que je viens de dire, nous réfolûmes à l'inftant d'ouvrir cet effroyable abfcès; ce qui fut fait au pli de la feffe, qui nous parut le lieu d'élection, & en même temps celui de néceffité. M. des Rofiers l'aîné fit l'incifion avec le biftouri, après s'être fervi de la lancette, parce qu'il falloit aller jufqu'au troifième & petit feffier, pour toucher tout à l'aife le fond de l'abfcès : il en fortit, de ce premier coup, plus de quatre livres; nous crûmes que le cours que la matière avoit pris par l'*anus*, ayant, par

son trop long séjour, corrodé l'intestin droit, se tariroit infailliblement, & qu'elle sortiroit par cette ouverture, au moyen du grand jour que nous lui donnâmes. Mais nous fûmes frustrés dans notre attente; le malade étoit réduit dans une trop grande extrémité, pour oser en espérer de retour; il mourut quatre à cinq jours après cette ouverture, faite avec toute la bonne méthode & le bon ordre que l'expérience peut inspirer : mais nous éprouvâmes, comme il arrive en pareil cas, que là où la nature manque l'art y est inutile.

RÉFLEXION.

SI cet affligé père, au lieu d'avoir envoyé son fils chez ce Curé, après qu'il fut venu le voir chez lui quand il l'en eut requis, l'eût au contraire commis aux soins de quelqu'un des Chirurgiens de Valognes, je dis quelqu'un, parce qu'en le commettant à un, c'eût été le commettre à tous, puisqu'en suivant leur louable coûtume, ils se rendent, comme par devoir, le service les uns aux autres, de voir tous quatre ensemble les malades ou blessés, pour peu que la chose soit de conséquence; car ces Messieurs, sans avoir attendu à l'extrémité, auroient pris le parti de faire l'ouverture de l'abscès, comme je l'ai fait, & comme je le rapporte en plusieurs endroits de ce Traité des Tumeurs : ils n'auroient donc pas manqué de donner jour à cette matière, dès qu'ils se seroient apperçûs, par l'ondulation, qu'il y en avoit d'assemblée en quantité assez considérable pour en procurer l'evacuation, au moyen de la lancette, comme le fit M. des Rosiers, par

une ouverture qu'il acheva avec le biſtouri, d'une grandeur proportionnée à la groſſeur de la tumeur, & à la quantité de la matière qui en ſortit par cette ouverture, qui nous facilita, par l'introduction du doigt, la connoiſſance du ſiége de l'abſcès, que nous trouvâmes entre la face externe de l'os des îles, du côté droit, & le troiſième ou dernier des trois muſcles feſſiers; ce fut la raiſon pour quoi l'on préféra le biſtouri aux ciſeaux, dans la crainte qu'ils euſſent moins bien réuſſi, tant les chairs qu'il y avoit à couper avoient d'épaiſſeur; enſorte que nous fîmes dans ce moment ce qui auroit dû avoir été fait il y avoit au moins trois ſemaines; rien ne pouvant mieux aſſurer cette vérité, que la voie que cette matière s'étoit faite au travers d'une épaiſſeur ſi conſidérable de chairs & de membranes, pour ſortir par l'*anus*, de la manière & dans la quantité qu'elle faiſoit; mais au moment qu'elle ſe fit de la ſorte, le malade n'en eût pû guérir, ſans avoir pour reſte une fiſtule à l'*anus*. Cependant ſi cet abſcès eût été ouvert dans ſon temps, il s'en ſeroit enſuivi une guériſon radicale, comme celle des abſcès dont j'ai parlé ci-deſſus. Mais la choſe ne ſe put faire par une main ignorante & ſans adreſſe, telle que celle d'un Curé, qui n'a ni théorie, ni expérience.

Observation CXXXIV.

Un Procureur de cette Ville, après avoir été affligé d'une longue & fâcheuſe maladie, accompagnée de pluſieurs accidens, dont une fièvre intermittente & ſans règle & une jauniſſe étoient les plus rebelles, il ſuccéda à ces maux une

douleur au ventre, dont l'hypochondre du côté droit se trouvoit absolument occupé d'une dureté considérable, qui augmentant sans cesse, mais lentement, laissa appercevoir une éminence qui se forma en sa partie moyenne, & qui fit soupçonner qu'il s'y formoit un abscès, avec d'autant plus de vraisemblance, qu'une ondulation, quoique légère, commençoit à s'y faire sentir; ce qui détermina M. de Frémont, Docteur en Médecine, & M. des Rosiers le jeune, Maître Chirurgien, aux soins desquels ce malade étoit commis, à me faire prier de me rendre à son logis le vingt-troisième du mois d'Août 1730. Je m'y rendis à l'heure marquée, & j'appris par ce malade, qu'il y avoit six mois qu'il étoit tombé dans la maladie dont il étoit affligé, & pour laquelle il m'avoit fait prier de le venir voir, afin que je conférasse conjointement avec ces Messieurs sur ce qu'il lui conviendroit faire, pour tâcher de le soulager. Il me fit un fidéle rapport des accidens qui avoient accompagné sa maladie; la jaunisse qui avoit occupé entièrement la surface de la peau, sans que les yeux même s'en soient sauvés, & une fièvre sans règle, étoient ceux qui avoient persévéré le plus long-temps, auxquels avoit succédé une grosseur au côté droit du ventre, dont ces Messieurs m'alloient informer, tant au moyen de la vûë que du toucher.

L'on découvrit la tumeur, sur laquelle il y avoit un emplâtre de diachylon gommé, avec un plumaceau couvert de suppuratif. Elle étoit située à une distance à-peu-près égale entre l'ombilic & les extrémités des cartilages de la deuxième & troisième des fausses côtes inférieures, mais un peu plus vers ces cartila-

ges, que vers l'ombilic. Sa grosseur étoit de la moitié d'un petit œuf de poule, & s'appercevoit mieux par le tact que par la vûë, de même que la matière qui étoit contenue au-dessous, dont l'ondulation laissoit si peu de doute, que mon avis fut d'en procurer l'évacuation sur le champ : cela auroit été exécuté à l'instant, du consentement de ces Messieurs, si le malade se fût trouvé autant disposé que nous; mais ayant demandé quelques heures pour en prendre la résolution, il nous fit remettre cette ouverture à l'après-midi, dont l'appareil étant prêt, M. des Rosiers la fit avec la lancette à abscès au plus bas lieu de la tumeur, sans se servir d'aucun autre instrument, parce que pour éviter la longueur du temps qu'auroit pû durer l'opération, & qui auroit causé une inquiétude étrange au malade, nous convînmes qu'il conduiroit sa lancette en labourant, d'une longueur proportionnée à l'étendue de la tumeur, & à la quantité de la matière qui paroissoit y être contenue; ce qui fut exécuté avec autant de promptitude que d'adresse. Il en sortit environ une palette de matière sanguinolente, d'une mauvaise consistance & odeur, qui ne changea presque pas de nature pendant six semaines que durèrent les pansemens; & cela touchant la consistance seulement, l'odeur s'étant entièrement dissipée en deux jours : ensuite la matière ayant diminué de jour en jour, se tarit entièrement, l'ulcère se consolida, & la cicatric se forma de manière que, quoique contre notre prognostic, qui toit la crainte que la mort du malade ne suivît de près l'ouverture de cet abscès, nous fûmes au contraire agréablement surpris par la guérison

d'une maladie, dont la partie ou le viscère auquel nous parut être son siége, est d'une substance fort délicate, & son usage si nécessaire à la vie, que nous ne pouvions appuyer notre espérance tout au plus que sur un doute, qui n'étoit que trop bien fondé : néanmoins il s'ensuivit une guérison qui nous fit chanter victoire ; mais ce ne fut pas pour long-temps.

Deux mois après, ou environ, ce Procureur jouissant d'une santé, sinon très-parfaite, au moins assez bonne pour recommencer à vacquer à ses affaires, il fut subitement saisi d'un violent frisson auquel succèda une grosse fièvre, une rougeur, chaleur & douleur à l'endroit de la cicatrice ; ce qui obligea le malade de nous faire prier de le retourner voir. L'ayant trouvé en cet état, nous ne fîmes aucun doute qu'un nouveau dépôt ne se fût formé sur cette partie, & que sans doute il donneroit occasion à une nouvelle ouverture, qui étoit en état de se faire du soir au matin ; ainsi afin de l'accélèrer, pour soutenir notre intention, nous convînmes d'appliquer sur cette cicatrice (qui étoit l'endroit auquel la matière sembloit avoir plus d'apparence de se faire jour pour sortir) un plumaceau couvert de suppuratif, avec un emplâtre de diachylon gommé par-dessus ; l'effet en fut si heureux, que le lendemain au matin le malade se portoit beaucoup mieux, sans avoir senti pendant la meilleure partie de la nuit, que peu ou point de douleur : la cicatrice se r'ouvrit, & il en sortit beaucoup d'une matière rousse & séreuse, ce qui continua pendant environ quinze jours ; & l'ouverture se trouva refermée, sans autre pansement qu'un emplâtre de diapalme dessus. Cette récidivive s'est fait sentir encore

trois autres fois, par trois retours, en différens intervalles, & avec les mêmes accidens. On y a tenu la même conduite : le mal ne s'étant pas fait ressentir depuis environ une année entière, le malade est sorti & s'est promené dans les rues; mais sans avoir pû recouvrer sa première santé, qui tout au contraire est restée très-imparfaite, & même si imparfaite, que je crains que cette maladie ne le conduise dans la suite au tombeau.

RÉFLEXION.

C'EST avec bien de la raison que je dis que nous fûmes agréablement surpris, en voyant la manière dont cette maladie, se termina, parce que nous avions conçû peu d'espérance d'y voir succèder une heureuse fin; n'y ayant aucun doute que le foie en étoit le siége, comme toutes les circonstances le persuadoient. 1°. Le genre de la maladie, qui étoit une obstruction au foie, laquelle empêchant la bile de se séparer du sang en causoit un reflux par toute l'habitude du corps en général, d'où s'ensuivoit une jaunisse, qui se fit appercevoir jusqu'aux yeux, desquels la couleur naturelle avoit aussi succedé à celle dont je parle. 2°. La fièvre intermittente avec ses accès irréguliers. 3°. La situation de la tumeur. 4°. Enfin, c'est qu'après que l'ulcère a été incarné & cicatrisé, les parties contenantes, communes, & propres sont restées intimément unies & attachées les unes aux autres, & même jusqu'au parenchyme, qui est resté fixe & inébranlable à aucun mouvement que l'on puisse tenter à lui faire faire avec la main; tout cela est selon

mes foibles notions, des marques assûrées, en quelque manière, du siége de la maladie. Si la tumeur eût été d'une grosseur plus considérable, & que l'on eût pû y faire une ouverture d'une plus grande étendue, nous ne serions pas en doute de ce qui paroît ici; la sonde naturelle, qui est le doigt, nous en auroit donné une preuve certaine; mais le peu de volume de la tumeur, & la délicatesse de la partie jugée affectée, nous a empêché d'en faire davantage. Les apparences font craindre que la vie du malade ne dure pas fort long-temps; tant une maladie de la nature de celle que je rapporte ici, pervertit l'œconomie des humeurs, & renverse leur arrangement, de manière à ne pouvoir tenir long temps contre la quantité de fâcheux accidens auxquels elle donne occasion.

CHAPITRE XIII.

Des Plaies en général.

LA plaie est une division récente & sanglante, faite en quelque partie du corps que ce soit.

Les causes des Plaies sont les chûtes, & les coups. Une chûte peut être plus ou moins considérable, selon le lieu d'où l'on tombe, la partie qui supporte le fardeau de la chûte, & le plan sur lequel on tombe. Un coup porté procède ou d'un instrument perçant ou piquant, comme épée, bayonnette, coûteau, ou autre de même nature; coupant ou tranchant, comme sabre, coûteau, coignée, & semblable; conton-

dant & froiſſant, comme pierre, bâton, maſſe, maillet, & tout ce qui eſt capable de bleſſer, ſans être ni perçant ni coupant.

Les ſignes des Plaies ſe manifeſtent à la vûe & au toucher, ou à la raiſon; à la vûe, lorſque la plaie eſt aux parties extérieures ou aux extrémités; & la raiſon fait connoître quelle partie eſt bleſſée, lorſque la plaie pénétre dans l'un des trois principaux ventres, ſoit dans le ſupérieur, dans le moyen, ou dans l'inférieur; le ſupérieur eſt la tête, le moyen eſt la poitrine, & l'inférieur eſt le bas-ventre.

Lorſque la plaie eſt à la tête, & qu'elle paſſe au-delà des tégumens communs, elle peut découvrir le crâne, & y cauſer une fracture, qui eſt ſenſible à la vue quand elle eſt à la table externe; mais qui peut auſſi n'y être pas ſenſible lorſqu'elle eſt à la table interne, comme il arrive quelquefois; & en ce cas l'on n'en peut juger que par les ſignes, qui ſe tirent de l'action bleſſée, de la ſituation de la plaie, de la nature de la douleur, & des accidens. Les ſignes qui font connoître la fracture du crâne, ſont un ſon que le bleſſé entend en recevant le coup, comme celui d'un pot de terre ſur lequel on auroit frappé, & qui ſe ſeroit fendu; la défaillance, la perte de connoiſſance, les nauſées, le vomiſſement, & un ſaignement par nez, par les oreilles, ou par la bouche.

Quand la plaie eſt à la poitrine, & qu'elle pénétre, on le connoît par le doigt, lorſqu'elle eſt aſſez grande, ſinon par la ſonde: mais ſi elle ne peut être connue ni par l'un ni par l'autre de ces ſignes, ſoit à cauſe que l'inſtrument avec lequel l'on a été bleſſé, eſt ſi délié, que les chairs, pour peu qu'elles ſe ſoient gonflées, en auront effacé la route, ou que le change-

ment des parties, de l'état où elles étoient lorſque la plaie a été faite, ait produit cet effet, l'on en aura une connoiſſance certaine par le gonflement qui arrive aux tégumens, à l'occaſion de l'air qui ſort de la playe, lequel ne trouvant pas ſon iſſue libre, ſe gliſſe ſous les tégumens, & même ſous le grand pectoral, & produit ce gonflement, qui ne différe en rien, quand on le touche, de celui d'un mouton, que le Boucher a ſoufflé. On connoît encore la pénétration de la plaie, par l'oppreſſion que ſouffre le malade, à cauſe du ſang qui ſe répand ſur le diaphragme, principalement quand les vaiſſeaux qui ſont à la partie inférieure de la côte, ſe trouvent coupés. De plus le poûmon peut être percé dans un de ſes lobes, ou dans les deux : quand les deux lobes ſont bleſſés, c'eſt une néceſſité que le médiaſtin ſe trouve offenſé dans le progrès du coup : ſi le poumon eſt bleſſé, il ſort un ſang clair, écumeux, & d'un rouge pâle, non-ſeulement par la plaie, mais auſſi par la bouche ; la reſpiration eſt plus ou moins difficile, ſuivant la quantité du ſang qui eſt répandu ſur le diaphragme ; & elle eſt ſeulement fréquente, lorſqu'il n'y a que la bleſſure du médiaſtin qui en eſt la cauſe : mais le bleſſé meurt bien-tôt quand les gros vaiſſeaux qui ſont la veine-cave deſcendante & la groſſe artère, & enfin le cœur ſe trouvent bleſſés. Quoique l'air qui ſort par la plaie, dès le moment qu'elle pénétre dans la poitrine, ſoit une marque évidente de ſa pénétration ; cependant comme cette marque n'eſt pas tout-à-fait certaine, & que j'ai vû des plaies pénétrantes, deſquelles l'air ne ſortoit point, à

cauſe

de l'adhérence du poumon à la plèvre, je me suis réservé à mettre ce signe comme le dernier & le plus assuré, disant que la plaie peut pénétrer dans la poitrine, sans qu'il paroisse en sortir aucun air ; mais que l'air n'en peut sortir, que la plaie ne pénètre très-sûrement au-dedans : & quand elle pénètre, elle n'est fâcheuse que par rapport aux parties qui sont blessées, car autrement on peut la regarder comme une plaie simple.

Enfin quand la plaie est au bas-ventre, l'on connoît si elle pénètre dans la capacité, par le doigt si elle est assez grande, ou par la sonde si le doigt ne peut y être introduit. Si la plaie pénètre sans qu'il y ait de parties blessées, elle est sans conséquence, de même que sont celles de la poitrine non pénétrantes ; mais s'il y a des parties blessées, il n'y en a point qui ne jettent le blessé dans un péril évident. Le foie ni la rate ne peuvent être blessés qu'il n'arrive une grande perte de sang, par la prodigieuse quantité de vaisseaux qui entrent dans la composition de ces deux viscères, ou qui les traversent, parce qu'on peut les regarder comme l'entrepôt des vaisseaux les plus considérables du corps. Quand les reins sont blessés, leur blessure est suivie d'une perte d'urine par la plaie, à cause du dérangement que les glandes qui la séparent ont souffert. Les plaies de l'estomac, des intestins & de la vessie, causent des défaillances, des nausées, des vomissemens, le hoquet, & différentes excrétions. Celles de la matrice doivent à peu près causer les mêmes accidens ; mais le danger en est moindre. Les plaies de tous ces viscères, quoique très-dangereuses, ne sont pourtant pas absolument mortelles, puisqu'il y a des exemples que quelques-uns en sont guéris, comme on

peut s'en convaincre dans les Obſervations des Auteurs qui ont écrit de la Chirurgie, qui ſeront garans de l'exemple que je rapporterai dans la ſuite ; c'eſt pourquoi il ne faut pas croire à la lettre, quelque reſpectables que ſoient dans toute la Médecine les déciſions d'*Hippocrate*, que toutes les plaies qu'il a déclarées mortelles dans ſes aphoriſmes, le ſoient également & abſolument; & l'on peut dire qu'il n'y a que les plaies du cœur, celles qui pénètrent profondément dans la ſubſtance du cerveau, ou qui ouvrent les troncs des principaux vaiſſeaux, qui ſoient mortelles, à l'inſtant même de la bleſſure.

Les accidens qui arrivent aux Plaies, ſont au nombre de neuf; ſçavoir, la douleur, la perte de ſang, l'inflammation, l'apoſtême, le prurit, la paralyſie, la convulſion, l'épilepſie, & la gangrène.

1°. Il eſt impoſſible que la douleur ne ſuive immédiatement la diviſion qui arrive aux parties, puiſque la douleur eſt définie un ſentiment exquis dans une partie ſenſible. Comme il n'y a point de partie en toute la ſurface du corps, qui ſoit ſans ſentiment, à l'exception des ongles & des poils, c'eſt une néceſſité que toutes les autres parties qui ſouffrent diviſion, par une chûte ou par un coup, ſoient atteintes d'un ſentiment douloureux.

2°. La perte de ſang eſt lorſqu'il ſe trouve quelque veine ou artère ouverte dans le progrès de la plaie. Si les vaiſſeaux ouverts ſont peu conſidérables, la perte de ſang peut être arrêtée par la ſeule compreſſion; mais ſi c'eſt un gros vaiſſeau, ſoit veine ou artère, & que la compreſſion ne rempliſſe pas l'intention du Chirurgien, il y ſuplée par l'application du

caustique, ou par la ligature du vaisseau ouvert; & il arrive rarement que l'on soit obligé d'avoir recours au cautère actuel, suivant ce précepte : *Extremis morbis, extrema remedia.*

3°. Les anciens Auteurs ayant prétendu que, conformément aux quatre élémens, nos corps avoient un parfait rapport à leurs quatre qualités prédominantes, chaleur, froideur, sécheresse, & humidité, ils ont dit que l'inflammation est un excès de la première de ces qualités : mais je suis persuadé que l'inflammation qui arrive à une plaie, est une suite de la douleur, & que l'inflammation est plus ou moins violente, selon que la douleur est plus ou moins vive; puisque rien n'est plus propre à l'appaiser, que les remèdes généraux, les embrocations, & tout ce qui peut diminuer la douleur.

4°. Lorsqu'il s'est fait quelque épanchement de sang dans l'interstice des muscles, ou en d'autres lieux éloignés de la plaie, & qu'il vient à s'y corrompre & à se convertir en pus par son séjour, sans pouvoir trouver de passage pour sortir du lieu où il est séquestré, c'est une nécessité qu'il s'y forme un abscès, pour l'issue duquel on est souvent obligé de faire une ouverture; heureux quand l'abscès est formé dans un endroit où l'on peut porter les instrumens propres à faire cette ouverture, ce qui n'est pas toujours possible.

5°. Il se fait quelquefois un dépôt d'humeurs séreuses & âcres, qui transpirent au travers des pores, & qui forment sur la peau une espèce de croûte en se desséchant, laquelle cause une grande démangeaison, tant à la plaie qu'aux environs, & qui est plus ou moins étendue, selon que cette sérosité occupe plus ou

moins d'eſpace. Cette démangeaiſon ſe guérit, pour l'ordinaire, par l'application d'une compreſſe trempée dans le vin tiède ; parce qu'en ouvrant les pores de la peau, elle procure la tranſpiration de cette humeur ſéreuſe.

6°. Il n'eſt pas ſurprenant que la paralyſie arrive à une partie, quand les muſcles qui ſont deſtinés à la faire mouvoir, pour accomplir ſon action, ſe trouvent totalement coupés dans le progrès de la plaie; puiſque ce n'eſt que par le moyen de ces organes, que les parties ſe meuvent, & qu'elles font leur action.

7°. Lorſque le muſcle a été irrité, ſoit pour avoir été picqué lorſque la plaie a été faite, ou par l'impreſſion de quelque humeur âcre, il ſe contracte en lui-même, de manière que ſon ventre groſſit; ce qui fait que le tendon ſe retire vers ſon attache fixe, & fait par conſéquent mouvoir involontairement la partie : mais cet accident peut auſſi arriver quelquefois à la partie qui lui eſt oppoſée, & celle où eſt la plaie peut alors tomber en paralyſie, comme je l'ai vû arriver pluſieurs fois à celle-là, par la trop grande quantité d'eſprits ou d'autres humeurs qu'elle reçoit; & à celle-ci, par le défaut d'en recevoir aſſez pour la maintenir dans ſon état naturel; à quoi les embrocations d'huiles de palme, d'anet, & d'abſinthe, ſont d'un grand ſecours, ainſi que les fomentations des plantes aromatiques, & les cataplaſmes confortatifs.

8°. Lorſque dans une plaie faite à la tête par une chûte violente, ou par un grand coup, le crâne ſe trouve découvert & fracturé, ou lorſque cette plaie a cauſé un épanchement ſur les méninges, ſi cet épanchement n'eſt évacué

dans un certain temps, il peut causer au moins une épilepsie, qui est une perte absolue de tous les sens & des fonctions animales, avec des mouvemens convulsifs, & des contorsions terribles de tous les membres, accompagnées d'écume à la bouche, & qui finissent par un crachement continuel, & une contraction des lèvres toute extraordinaire, qui se renouvelle fréquemment, ne cesse point tant que la cause persiste, & ne finit d'ordinaire que lorsque la cause en est détruite par l'application du trépan, comme je le sçais par des expériences réitérées.

9°. Quelque adresse qu'ait le Chirurgien, & quelqu'expérimenté qu'il soit, il ne pourra jamais préserver une partie de gangrène & de putréfaction, quand les gros vaisseaux seront totalement coupés; parce que où la nature manque, l'art y est inutile : & comme la nature manque absolument lorsqu'une partie est privée de nourriture, c'est une nécessité qu'elle tombe en gangrène, puisque la gangrène est une privation de la vie dans la partie où elle se trouve. Le Chirurgien ne sera guères moins embarrassé, quand il aura une grande plaie à traiter sur un sujet d'une mauvaise constitution, chez lequel tous les remèdes le plus judicieusement prescrits & adiministrés, ont un succès tout-à-fait opposé à l'intention pour laquelle on les emploie : & quand je me sers du terme de grande plaie, c'est qu'il n'en est point de petite dans un corps cacochyme & mal habitué, tel que celui dont j'entends parler ici; de même qu'il n'en est point de grande, pour ainsi dire, dans un bon corps, dont il ne puisse attendre une heureuse fin, si ce n'est de celles qui sont absolument mortelles.

Il faut donc convenir que de tous les accidens qui peuvent arriver à une plaie, la gangrène eſt celui qui eſt le plus à craindre ; puiſque ſouvent il n'y a ni ſcience ni expérience qui puiſſe la prévenir, ou empêcher ſon progrès, comme je le ferai voir dans la ſuite.

Le prognoſtic que l'on peut faire des plaies en général, eſt que toutes celles qui ſont ſuperficielles, ſont faciles à guérir, à moins qu'un vice particulier ne s'oppoſe à leur curation ; & que celles qui pénètrent dans la capacité de la poitrine ou du bas-ventre, de même que celles où le crâne eſt découvert, ſans autres accidens, méritent une grande attention, ſans néanmoins qu'elles ſoient par elles-mêmes fort dangereuſes : mais quand il y a fracture au crâne, & que les parties qui y ſont contenues, ont ſouffert quelque atteinte, auſſi-bien que celles qui ſont compriſes dans la poitrine ou dans le bas-ventre, l'on peut dire qu'une telle plaie eſt de ſoi & eſſentiellement mortelle, quoiqu'il ſe ſoit vû quelques-uns de ces bleſſés qui en ſont échappés, dont on peut dire avec toute ſorte de raiſon : *Apparent rari nantes in gurgite vaſto* ; guériſons qu'il faut attribuer tant au ſçavoir-faire du Chirurgien, & au grand ſoin qu'on a eu de ces bleſſés, qu'à leur bon tempérament. Le grand ſoin eſt quelque choſe, la conduite d'un Chirurgien expérimenté eſt beaucoup ; mais le bon tempérament du bleſſé ſurpaſſe infiniment l'un & l'autre ; car pour qu'un bleſſé guériſſe, c'eſt une néceſſité que l'art ſoit ſoutenu par la nature, & particulièrement quand il y a quelques-unes des parties principales & eſſentielles à la vie, qui ſont bleſſées ; ſans quoi elles ſont toutes abſolument

mortelles ; puiſque pour un qui s'en tire, il en mourra dix, & peut-être plus de vingt ; mais aucun n'échappe lorſque la plaie eſt au cœur, ou qu'elle coupe ou perce les gros vaiſſeaux, enſorte qu'elle eſt pour lors néceſſairement & abſolument mortelle.

L'intention générale que le Chirurgien doit avoir dans la cure d'une Plaie, eſt la réunion, qui conſiſte, après avoir tiré les corps étrangers, s'il y en a, à rapprocher les parties éloignées, à les maintenir dans cet état de proximité, à corriger les accidens qui accompagnent la plaie, & à avoir ſoin de prévenir, autant qu'il eſt poſſible, ceux qui pourroient arriver. Comme la nature eſt le principal agent dans la réunion des plaies, il s'enſuit que tout ce qui eſt étranger à la nature, s'oppoſe à cette réunion ; il eſt donc d'une néceſſité abſolue de tirer les corps étrangers, dont le ſéjour ne donne occaſion à aucune malignité, & qui peuvent reſter long-temps dans le corps ſans y cauſer aucun déſordre, comme ſont l'or, l'argent & le plomb. Je conviens qu'ils ne ſont pas mauvais comme le fer qui fait de la rouille, & le cuivre qui forme le verdet, & que le bois, le linge, le drap & la ſoie, ainſi que tout le reſte, cauſent la pourriture ; mais ces trois métaux, pour n'être pas mal-faiſans par eux-mêmes, ne doivent pas être cependant moins compris dans la règle générale ; car ce ſont toujours des étrangers, qui par leur ſituation & par leur poids ne laiſſent pas de cauſer quelquefois de fâcheux accidens, dans des endroits où ils ne doivent pas ſe trouver ſelon l'ordre naturel ; & il eſt arrivé plus d'une fois qu'ayant négligé de les tirer, quand on pouvoit le faire

avec facillité, on a été obligé de faire de grandes violences, pour les tirer ensuite des lieux où ils s'étoient glissés, & où ils étoient devenus à charge à des organes dont ils empêchoient l'action.

Quand ces corps étrangers sont tirés, & qu'il n'y a qu'à rapprocher les lèvres divisées, cela s'accomplit différemment selon la partie où est la plaie, & selon son caractère particulier. L'approche des lèvres d'une plaie au visage, se fait avec un emplâtre fort adhérent, si la plaie est petite; ou, si elle est grande, par le moyen de la suture. Quand la plaie est aux extrémités, l'approche se fait avec le bandage incarnatif, si elle est petite, ou avec la suture, en quelque lieu qu'elle soit, pourvû que la suture y convienne, & que la plaie ne pénètre point dans les ventres principaux, comme sont la tête, la poitrine, & le bas-ventre.

Ce dernier moyen de rapprocher les lèvres divisées de la Plaie, est le moins en usage, par un malheureux entêtement de la plûpart des Chirurgiens contre cet utile moyen de guérir les plaies en très-peu de temps; & cela faute d'application, n'osant dire que c'est quelquefois par malice; d'où il arrive qu'au lieu qu'un blessé seroit guéri sans aucune difformité, il est rendu défiguré par d'horribles cicatrices, en faisant le pansement avec des tentes, (1) des

---

(1) L'Auteur s'élève avec raison contre l'usage où les Chirurgiens étoient de son temps de tamponner les plaies les plus simples avec des tentes & des bourdonnets, qui en écartoient les bords au lieu de les rapprocher, qui les maintenoient ouvertes pendant long-temps, qui les rendoient douloureuses, &

bourdonnets fort durs, des plumaceaux, & des emplâtres; au moyen de quoi on tient une plaie ouverte sans nécessité, qui ne laisseroit aucune difformité, si l'on y faisoit des sutures, & la plaie seroit guérie en huit ou dix jours sans presque la panser; au lieu qu'il y faut faire un long & douloureux pansement, en suivant l'autre méthode : ce que je ferai voir par des exemples qui justifieront la vérité de ce que j'avance.

Rien n'est plus facile que de conserver les côtés rapprochés d'une plaie, quand le blessé y veut bien contribuer, de concert avec ceux qui sont auprès de lui.

Il faut au surplus, non-seulement calmer les accidens qui ont accompagné la plaie, mais encore prévenir ceux qui pourroient lui succéder, en faisant observer un régime exact au

---

donnoient lieu à de longues suppurations, & à nombre d'accidens fâcheux. Mais la suture qu'il conseille a aussi ses inconvéniens. Elle est douloureuse, elle ne permet pas aux sucs vicieux qui s'amassent quelquefois dans les plaies de s'écouler, elle attire de l'inflammation, elle laisse des cicatrices difformes. Aussi les Chirurgiens y ont-ils substitué dans ces derniers temps des moyens beaucoup plus doux & qui après avoir été regardés comme propres seulement à seconder les bons effets des sutures, se sont trouvés fort convenables pour les suppléer. Ces moyens sont la situation, les bandages de différente espèce, & les emplâtres agglutinatifs, avec lesquels il n'y a presque aucune sorte de plaie dont les bords ne puissent être suffisamment rapprochés & contenus. Il faut lire à ce sujet la dissertation de M. Pibrac, sur l'abus des sutures, insérée dans le troisième volume des Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie.

bleſſé, en lui tenant le ventre libre par des lavemens, & en remédiant à la plénitude de tout le corps par la ſaignée; & ſi par haſard le bleſſé avoit beaucoup bû & mangé, il ſeroit bon de lui vuider l'eſtomac par une priſe de quatre ou cinq grains de tartre émétique, afin de prévenir le déſordre que pourroient cauſer les parties ſpiritueuſes & nourricières, tant du vin que des alimens, quand elles viendroient à ſe ſéparer des groſſières, & à ſe diſtribuer par tout le corps en général, & à la plaie en particulier; ſans quoi la fièvre peut ſurvenir, ou un cours de ventre, qui ſont les deux ſources de pluſieurs autres accidens, dont je parlerai ſuivant l'ordre que j'ai deſſein de garder dans ce Traité des Plaies, comme je l'ai fait dans cet Avant-propos, n'étant qu'un abrégé des choſes qu'il faut abſolument ſçavoir, pour traiter une plaie avec méthode.

Mais comme ce traitement peut conduire à quantité d'opérations particulières, & que pour y parvenir, c'eſt une néceſſité de ſçavoir ce que c'eſt qu'opération en Chirurgie; je dirai que l'opération Chirurgicale eſt l'action d'une main expérimentée, conduite avec méthode & raiſon, dans la vûe de guérir quelque maladie; & que toutes les opérations ſe peuvent réduire ſous ces quatre genres généraux, qui ſont ſynthèſe ou réunion, diérèſe ou diviſion, éxérèſe ou extraction, & Proſthèſe ou addition.

Pour bien exécuter une opération, quelle qu'elle ſoit, il faut la connoître à fond, & ſçavoir pourquoi on la fait, en bien connoître la néceſſité & la poſſibilité, avant que de l'entreprendre, & avoir prévû tout ce qui eſt néceſſaire

avant que de la commencer, c'eſt-à-dire, de tenir prêt l'appareil. Ce qui eſt néceſſaire pendant qu'on la fait, ce ſont des ſerviteurs bien entendus, les inſtrumens néceſſaires pour opérer, la ſituation convenable du malade, & la lumière ménagée bien à propos. En la faiſant, il faut obſerver que ce ſoit promptement, ſûrement, & avec toute l'adreſſe poſſible; & après avoir fait l'opération, il faut mettre le malade en repos & commodément, lui faire obſerver le régime de vivre qui convient à ſa guériſon, & qu'il ſoit aſſiſté d'une ou pluſieurs perſonnes verſées dans le traitement des malades. On doit avoir un appareil toujours prêt, en cas qu'il ſurvienne un événement imprévû, ſur-tout lorſqu'on veut faire une opération qui peut être ſuivie d'hémorrhagie, comme ſont les amputations des bras, des cuiſſes ou des jambes, ou l'ouverture des anèvriſmes.

Les jeunes Chirurgiens ſeront mieux inſtruits par les Obſervations qui ſuivent, pour guérir les Plaies de la tête, que par le long détail des préceptes que l'on trouve dans les Auteurs; parce qu'en leur propoſant des exemples de toutes les plaies qui peuvent arriver à chaque partie de cet organe en particulier, & de ce que j'ai fait pour les mener à une prompte guériſon, ce feront autant de modèles, ſur leſquels ils pourront ſe conduire en des cas ſemblables.



CHAPITRE XIV.

Des Plaies de la Tête.

OBSERVATION CXXXV.

Au mois de Mars 1684, je fus appellé chez Monsieur de Théville, pour voir un Domestique qui avoit été pris sous la roue d'un carrosse qui avoit versé. Il en fut quitte heureusement pour une plaie avec contusion, qui occupoit presqu'entièrement le sourcil, de la longueur de deux travers de doigt, mais fort peu large, & sans aucun accident. Je trouvai que cette plaie avoit été pansée par un Chirurgien, qui l'avoit extrêmement tamponnée avec des bourdonnets bien durs, dont il y en avoit autant au-dehors qu'au-dedans de la plaie, & qui la tenoient fort ouverte, ce qui me fit de la peine pour lui. Je fis ôter cet appareil, & panser ce blessé avec un simple plumaceau plat couvert de digestif, pendant trois jours, & ensuite tout sec & fort petit, avec un emplâtre de diapalme par-dessus, qui en rapprochoit les lèvres. En le pansant de cette manière, il fut guéri en quatorze ou quinze jours, sans qu'il y parût presque rien; ce qui n'auroit pas été en un mois, si le pansement eût été continué comme il avoit été commencé; & ce n'eût été qu'avec une cicatrice fort remarquable, dont il fut exempt en changeant de méthode.

OBSERVATION CXXXVI.

Au mois de Juillet 1698, comme j'arrivois par hasard chez Monsieur de Théville, l'on me fit voir son Cocher, qui venoit de recevoir sur la tête un coup de pied de devant d'un jeune cheval, qui avoit fait une plaie tant aux tégumens qu'au péricrâne, de la longueur de trois bons travers de doigt. Je coupai un peu des cheveux aux bords de la plaie seulement, qui étoit sans contusion, & qui sembloit avoir été faite exprès par un instrument tranchant. Je trempai un linge double en quatre dans de l'eau-de-vie, que j'appliquai sur cette plaie, qui s'étendoit depuis la partie supérieure du pariétal gauche, jusque presque à l'oreille, & je mis un bandage convenable par-dessus. Je défendis d'y toucher jusqu'à ce que je repassasse, qui fut deux jours après. Je trouvai alors la réunion entièrement faite, je trempai encore le linge dans l'eau-de-vie, & lui fis même pansement, lui permettant d'ôter le bandage quand il s'en trouveroit incommdé; ce qu'il fit deux jours après, sans qu'il lui soit rien arrivé de plus.

RÉFLEXION.

Si le Chirurgien qui avoit pansé le premier blessé avec des bourdonnets bien durs, avoit été appellé pour panser le second blessé, comme il l'auroit sans doute été si je ne m'y étois pas trouvé pas hasard, il n'auroit pas manqué à tamponner cette seconde plaie, toute simple qu'elle fut de la même manière qu'il avoit fait la première; & la grande étendue de cette plaie

auroit encore ouvert un plus beau champ à son tamponnement, ensorte qu'il auroit fait durer le pansement quinze jours ou trois semaines, avant d'accomplir son intention, qui auroit été de réunir cette plaie, quoiqu'il y mît les plus grands obstacles ; au lieu que je la guéris en deux jours, avec une seule compresse trempée dans l'eau-de-vie, & un simple bandage, sans qu'il y ait paru de cicatrice.

Comme l'on peut n'avoir pas toujours de l'eau-de-vie, le vin peut fort bien y suppléer ; & au cas que l'on n'ait ni l'un ni l'autre, on doit laver la plaie avec de l'eau tiède, supposé qu'il y ait quelque chose d'étranger au-dedans, comme sang caillé, crasse, terre, boue, ou cheveux, qu'il faut avoir soin d'ôter ; car s'il n'y a rien d'étranger, c'est inutilement que l'on y met quoique ce soit, vû que la nature n'a d'autre inclination que celle de réunir les parties, & qu'elle n'a besoin pour cela que d'un simple bandage incarnatif, pour rapprocher les parties éloignées & divisées, supposé que ce soit à un lieu où l'on puisse l'appliquer, ou du moins une bande large dont les deux bouts se viendront attacher sur la plaie, soit avec des rubans de fil cousus à ses extrémités, ou autrement.

Quelque facile que soit la chose, elle ne se fait néanmoins que très-rarement ; sans que j'en veuille pénétrer la raison, ni demander pourquoi un Chirurgien, au lieu de remplir son intention, qui est de réunir la plaie, la dilate par une quantité de bourdonnets qu'il y fourre avec force ; au lieu d'en rapprocher les lèvres qui ne demandent qu'à se réunir, & les maintenir rapprochées, pour parvenir à la fin qu'il se propose, qui est la guérison. Je ne doute pas

que si je demandois à ce Chirurgien raison de sa méthode, il ne me dît que c'est comme il l'a vû pratiquer à ses Maîtres : mais nous ne devons jamais imiter leur mauvaise manœuvre, comme est celle de tenir les lèvres d'une plaie divisées, par des bourdonnets, contre le précepte formel d'ôter les corps étrangers, dans la vûe de procurer la réunion des plaies; au lieu de quoi les tamponneurs de plaies semblent y en mettre exprès pour empêcher la réunion. C'est donc un abus qu'il faut absolument abandonner, pour suivre les judicieux préceptes que les Anciens nous ont laissés sur ce sujet.

OBSERVATION CXXXVII.

Au mois d'Octobre 1684, un Particulier vint chez moi, pour se faire panser de deux plaies faites par deux coups de bâton, qu'il avoit reçûs à la tête, l'un sur le pariétal droit, & l'autre sur le coronal transversalement, qui faisoient chacun une plaie de la longueur de quatre grands travers de doigt, & de la largeur d'un pouce, avec une grande contusion. Je commençai par lui faire raser la tête; ensuite je pansai ces deux plaies avec des bourdonnets fort mollets, & un plumaceau de charpie séche par-dessus; je fis une embrocation d'huile rosat autour des plaies; j'y mis un emplâtre de diapalme, une compresse, & le couvrechef par-dessus; après quoi je lui fis une grande saignée. Le lendemain je ne me servis que de plumaceaux plats, couverts d'un digestif, fait avec de la térébenthine, des jaunes d'œufs, d'huile rosat, & un peu d'eau-de-vie; je les continuai pendant

huit jours, & jusqu'à ce qu'au moyen de la suppuration, les chairs contuses des plaies fussent devenues d'une belle couleur, & la contusion presque entièrement dissipée; après quoi je fis raser la tête une seconde fois, & n'employai pour le reste du pansement que la charpie séche, avec l'emplâtre diapalme. Le pansement ne dura que dix-huit jours, depuis le commencement jusqu'à la fin.

RÉFLEXION.

QUAND quelqu'un est blessé à la tête, & que le Chirurgien est appellé pour le panser, il faut toujours qu'il commence par raser la circonférence de la plaie, un peu plus que moins, supposé qu'il n'y en ait qu'une; mais s'il y en a plusieurs, il faut raser toute la tête, comme je fis à celui-ci: parce que, de cette manière, l'on met tout le mal en évidence; ce que l'on ne peut si bien faire autrement, parce qu'outre la raison que j'allégue, le pus qui coule de la plaie, aussi-bien qu'une portion des médicamens, se desséchent; ce qui fait que les bords de la plaie sont toujours mal propres, quoique les cheveux ayent été coupés avec les ciseaux, même fort près de la peau; & de plus ils empêchent l'effet des embrocations, & que l'emplâtre ne s'attache suffisamment; ce qui déplaît aux assistans, & leur fait taxer le Chirurgien de négligence & de mal-propreté.

Je ne me servis que de bourdonnets bien mollets, & de plumaceaux de charpie séche au premier pansement, afin d'arrêter le sang, comme l'on doit toujours faire, & d'une embrocation, pour appaiser la douleur, & en prévenir une

une plus grande ; & je mis un emplâtre, & une compresse par-dessus, avec le couvrechef, pour tenir le tout en état. Le lendemain je tirai au blessé trois palettes de sang, pour détourner la fluxion, & vuider la plénitude, & & je le pansai avec un plumaceau plat couvert du digestif, comme je l'ai dit, pour procurer la suppuration des chairs contuses & dilacérées par la violence des coups : il ne survint au blessé aucun fâcheux accident.

La plûpart des Chirurgiens, dont il faut convenir que quelques-uns, par un sordide intérêt, tendent à prolonger les pansemens, mais dont le plus grand nombre agissent par une ignorante tradition, qui les porte à imiter ce qu'ils ont vû faire, sans autre réfléxion, la plûpart des Chirurgiens, dis-je, fourrent avec violence dans l'ouverture d'une plaie contuse, plus de bourdonnets fort durs qu'elle n'en peut contenir, disant qu'une plaie de cette qualité ne peut guérir sans suppurer, & qu'en la réunissant trop-tôt, c'est enfermer le loup dans la bergerie : mais ce raisonnement est très-mal fondé ; car quoiqu'il soit vrai qu'une plaie contuse doive suppurer, il ne s'ensuit pas qu'il y faille faire de nouvelles contusions, par ces bourdonnets durs, que l'on y fourre à force ; puisque la nature n'en fera la réunion qu'après que les chairs contuses auront suppuré, à l'aide de quelque médicament digestif, introduit dans la plaie sans violence ; & que la violence, faite à cette plaie, en y entassant à force des bourdonnets durs, ne peut servir qu'à y attirer l'inflammation, la fièvre, la douleur, & d'autres accidens qui en retarderont la guérison. Il vaut donc bien mieux laisser

ſuppurer la plaie doucement, en aidant la ſuppuration par des remèdes qui ne faſſent aucune violence ; & le Chirurgien ſe contentant de lever les obſtacles qui s'oppoſent à l'union, par l'extraction des corps étrangers, & par les bandages convenables : la nature opérant avec liberté, menera la plaie à ſa parfaite guériſon, en bien moins de temps, qu'il ne lui en faut pour vaincre les obſtacles que la mauvaiſe manœuvre de ces Chirurgiens y apporte, & qui les éloigne de la fin qu'ils doivent ſe propoſer, qui eſt de guérir promptement, ſûrement, & agréablement ces ſortes de plaies, comme toutes les autres maladies qui ſont du reſſort de la Chirurgie.

OBSERVATION CXXXVIII.

Au mois de Juillet 1690, un Valet de harnois, ſe battant à coups de levier, aſſez proche de ma maiſon, avec d'autres Valets, reçut un coup ſi violent ſur la tête, qu'il tomba par terre ſans connoiſſance. Quatre hommes l'apportèrent chez moi, où je le fis revenir de ſon évanouiſſement, en lui jettant de l'eau fraîche ſur le viſage ; après quoi je le fis raſer par un de mes Garçons, & l'ayant enſuite examiné, je lui trouvai une plaie ſur le pariétal droit, de la longeur de quatre à cinq travers de doigt, & de la largeur de deux à trois, & l'os découvert, de la grandeur d'un écu, auquel je ne remarquai d'abord autre choſe, à cauſe du ſang qui donnoit à force. J'appliquai un plumaceau plat ſur la portion de l'os découvert, je remplis la plaie de bourdonnets de charpie ſéche, aſſez mous, & je mis des plumaceaux par-deſſus, que je fis comprimer avec la main d'un Gar-

çon aſſez fortement, juſqu'à ce que le ſang parut arrêté; après quoi je fis une embrocation d'huile roſat autour de la plaie; j'appliquai un emplâtre de diapalme par-deſſus, une compreſſe, & le couvre-chef pour tenir le tout en état. Comme il avoit beaucoup bû & mangé avant d'être bleſſé, je lui donnai quatre grains de tartre-émetique dans un verre d'eau; ce qui lui fit vuider ſon eſtomac par deux vomiſſemens conſécutifs, ſans aucun effort, après quoi je le fis mettre au lit. Je lui tirai le lendemain matin quatre grandes palettes de ſang, & comme je m'attendois à trouver alors quelque choſe de plus, à la levée de ce premier appareil, que je n'avois fait au premier panſement, le ſang qui étoit arrêté me donnant le moyen de l'examiner avec plus d'exactitude, je ne manquai pas d'y donner toute mon attention: mais n'ayant trouvé à l'os aucune fracture, je n'ajoutai rien à ce ſecond appareil, que ce que j'ai coutume de faire en cas pareil, qui fut de tremper un plumaceau plat dans de l'eau-de-vie, pour le mettre ſur la partie du crâne découverte, & de remplir la plaie de bourdonnets aſſez molets, dont ceux qui en touchoient les bords, étoient couverts d'un digeſtif ordinaire; j'y joignis auſſi le plumaceau, l'embrocation, l'emplâtre de diapalme, la compreſſe, & la ſerviette. Les chairs contuſes fournirent une ample ſuppuration pendant douze à quinze jours; la plaie devint beaucoup plus large, & une plus grande portion de l'os ſe découvrit; après quoi les chairs s'accrurent de telle ſorte, que je fus non-ſeulement obligé de diſcontinuer l'uſage de l'onguent, mais auſſi de me ſervir de bourdonnets fort durs & très-preſſés, afin de m'en rendre le

maître jusqu'au trente-deuxième jour qu'il se sépara une exfoliation considérable du pariétal : après cela, je ne me servis plus que de charpie séche, jusqu'à ce que la plaie fût entièrement cicatrisée, qui fut environ dix huit à vingt jours après l'exfoliation, & cinquante & quelques jours depuis la blessure. Il fût saigné seulement deux fois dans les trois premiers jours, & ne garda aucun régime.

RÉFLEXION.

LA perte de connoissance dans laquelle ce blessé tomba, après avoir reçu un coup de levier, porté par un homme des plus robustes, dans la colère, & animé par le vin, étoient des circonstances qui devoient faire appréhender que cette plaie ne fût suivie des plus fâcheux accidens. L'on pouvoit d'abord conjecturer que quoiqu'il ne parût pas de fracture à l'os extérieurement, il pouvoit fort bien y en avoir une à la table interne, ou quelque épanchement sous le crâne; cependant le blessé en fut quitte pour la commotion, qui lui fit d'abord perdre la connoissance; après quoi l'état du blessé & de sa plaie donna lieu de jour en jour d'en faire un jugement plus favorable.

Je ne me servis dans le commencement, que de bourdonnets bien mous, afin de ne pas irriter davantage une partie qui ne l'étoit déjà que trop, par la violente contusion que les chairs avoient soufferte; mais après la suppuration faite, elles marquoient tant de penchant à former la réunion, que je fus obligé de m'opposer fortement à leur progrès, au moyen de ces bourdonnets bien durs & serrés les uns contre les autres,

& de les empêcher de recouvrir la partie de l'os, qu'il étoit nécessaire de tenir découverte, en attendant l'exfoliation, d'où dépendoit la parfaite guérison de cette plaie, peu de temps après que l'affaire en fut faite, qui arriva trente-deux jours après. Cette exfoliation fut une portion de la première table toute entière.

C'est dans un pansement de cette nature, qu'il faut qu'un Chirurgien ne soit pas seulement guidé par l'expérience, mais encore par la raison, pour conduire la plaie promptement à une heureuse fin ; car si je me servis dans cette occasion de bourdonnets durs & entassés les uns sur les autres, afin de tenir cette plaie ouverte, après avoir déclamé dans l'Observation précédente contre ceux qui usent de cette pratique, c'est qu'il étoit autant nécessaire de le faire dans ce dernier cas, par les raisons que je viens d'alléguer, que cela étoit contraire dans l'occasion où je l'ai condamné ; & ce qui justifie mon procédé, est qu'au lieu de me servir de bourdonnets durs dans le commencement, comme font ces mauvais Chirurgiens, je ne m'en servis que plusieurs jours ensuite, mais seulement de bien molets, pour remplir la plaie ; à l'exception que ceux des bords furent couverts d'onguent digestif, afin de procurer la suppuration des chairs contuses, qui se fit fort promptement ; après quoi j'employai les bourdonnets durs, pour écarter les chairs, & empêcher qu'elles ne couvrissent l'os trop promptement. L'on peut dire, au reste, que ce blessé étoit d'un bon tempérament, n'ayant pas eu un seul jour de fièvre ; à quoi le vomissement que je lui procurai d'abord put beaucoup contribuer : & quoique cette manière d'a-

gir ne soit pas usitée, je ne la crois pas moins bonne.

OBSERVATION CXXXIX.

Au mois de Février 1713, un Particulier m'envoya prier de venir le voir. Je le trouvai blessé de deux coups de sabre à la tête, sur la partie supérieure, moyenne & antérieure du coronal, de la longeur chacun de quatre à cinq travers de doigt, l'instrument ayant fait une impression sur l'os. Je m'informai s'il n'avoit souffert aucun accident à l'instant de la blessûre. Il me dit qu'il étoit tombé sans s'en appercevoir, & qu'il avoit été un peu de temps sans connoissance; mais qu'après qu'on l'eut relevé, il ne s'étoit senti qu'un peu étourdi. Je le pansai avec des bourdonnets & des plumaceaux de charpie séche, je lui fis une embrocation d'huile rosat, & je lui mis un emplâtte de diapalme, une compresse, & un bandage triangulaire. Je le saignai le lendemain, & continuai le même pansement, si ce n'est que je trempai les bourdonnets & les plumaceaux dans l'eau-de-vie. Il fut guéri en vingt jours, sans qu'il se fît d'exfoliation.

OBSERVATION CXL.

Au mois de Novembre 1684, un Gentilhomme demeurant à demi-lieue de cette Ville, envoya en grande diligence me prier de l'aller voir. Je le trouvai blessé à la tête d'un coup d'épée tranchante, qui lui avoit totalement enlevé un peu plus grand qu'une pièce d'un écu du pannicule chevelu, avec une por-

tion de la première table de l'os pariétal droit, de la grandeur & de l'épaisseur d'un liard, ou environ. Je ne pûs me dispenser, à cause de la déperdition des chairs, de tenir l'os découvert, ce qui fit que je n'employai que de l'eau-de-vie, dans laquelle je trempois les plumaceaux & les bourdonnets, jusqu'à ce que cette portion d'os se fût exfoliée, à laquelle il parut un peu d'épaisseur à la circonférence, mais presque rien au milieu, à cause de ce qui avoit été emporté par le coup. Cette exfoliation se présenta au-dessus des chairs, que la nature fournit entre la partie saine de l'os, & la surface qui doit s'exfolier, au moyen de la séparation qui se fait du mort d'avec le vif, ou du bon d'avec le mauvais; car la chair qui s'engrendre de la sorte, est le principe de la réunion, & par conséquent de la guérison de la plaie, quand il y a un os à s'exfolier, comme il arriva à ce blessé, qui fut guéri bien-tôt après, sans m'être servi pour tout remède que de bonne eau de-vie, tant pour incarner, consolider, que cicatriser la plaie; ce qui se fit en moins de quarante jours.

OBSERVATION CXLI.

AU mois d'Août 1696, un Grenadier du Régiment d'Auxerrois, reçut un coup de sabre sur le pariétal gauche, qui lui emporta une portion du cuir chevelu, grande comme le fond de la main, & une portion d'os, de la grandeur d'un quart-d'écu, qui laissoit encore sur la dure-mère une portion très-mince de la table interne, le *diploé* étant enlevé. Ce blessé n'eut pas le moindre accident. Je le pansai avec un plumaceau plat, trempé dans l'eau-de-vie

avec des bourdonnets fort molets, dont ceux qui touchoient les bords de la plaie, & le plumaceau qui la recouvroit, étoient couverts de digestif, parce que le sang étoit arrêté lorsque je le pansai. J'appliquai par-dessus un emplâtre de diapalme, la compresse, & le couvre-chef, à l'ordinaire. Après huit jours de ce pansement, je n'employai plus que de l'eau-de-vie, dans laquelle je trempois les plumaceaux & les bourdonnets. L'os se recouvrit sans exfoliation, du moins apparente, le peu d'épaisseur de l'os qui restoit ne permettant pas qu'il s'en fît une sensible; & la plaie fut consolidée & cicatrisée en six semaines, sans que le blessé eût gardé d'autre régime que la portion de l'Hôpital, qu'il prenoit fort exactement. Je ne pûs le résoudre à se laisser saigner une seule fois, ni à prendre aucun autre remède.

RÉFLEXION.

LOIN de vouloir employer ici plusieurs termes barbares, que je n'entends pas moi-même, comme sont les suivants : ἕδρα, διακοπή, ἐκκοπή, θλάσις, ῥωγμή, τριχισμὸς, &c. Je vais tâcher, par un langage familier, de rendre raison de la conduite que j'ai tenue en pansant les blessés, qui font le sujet de ces trois Observations ; & au lieu de me servir de ces grands mots de Langue Grecque, je dirai seulement, au sujet du premier blessé, qui avoit reçû deux coups de sabre, dont il fut renversé par terre sans connoissance, & dont il se trouvoit encore étourdi lorsque j'arrivai pour le panser, que les coups avoient fait une impression plus violente qu'il n'auroit fallu pour pénétrer les deux tables; si

par hasard, au lieu d'aller droit, ils n'eussent pas été donnés en biaisant, & un peu plus en la partie supérieure que moyenne; parce qu'encore qu'ils eussent été donnés en dédolant, s'ils avoient frappé directement l'angle que forme le coronal au haut du front, ces deux plaies auroient pénétré jusqu'aux méninges, tant elles étoient profondes, ayant été faites par un grand sabre, & avec toute la violence qu'un grand Cavalier fort & vigoureux pouvoit employer, étant animé d'une colère très-vive.

Ceci bien considéré, ne semble-t-il pas que j'aurois dû, avant toutes choses, découvrir davantage la crâne aux environs de la plaie, pour être sûr que l'incision faite au crâne n'étoit point accompagnée d'une fracture, qui auroit pû s'étendre plus loin que la plaie. Ce sont du moins les leçons que nous donnent les Auteurs qui ont traité des Plaies de Tête. Je l'aurois fait, si les accidens avoient persévéré, ou augmenté pendant quelques jours; mais comme il n'en parut aucun, je me contentai de saigner le blessé une seule fois, pour désemplir les vaisseaux, & détourner la fluxion, & de le panser avec de petits bourdonnets, trempés dans l'eau-de-vie, pour dessécher l'os, autant qu'il me seroit possible, & empêcher les chairs de revenir, jusqu'à ce qu'il se fût fait un bon fond; après quoi elles se produisent assez-tôt, particulièrement quand il n'y a pas de déperdition de substance; parce que l'usage des onguents est aussi contraire dans le traitement de ces plaies, qu'il est utile en d'autres occasions, où il y a des chairs contuses & dilacérées, qui doivent suppurer avant que la plaie se puisse consolider; au lieu que les plaies qui sont faites par incision, comme

celle dont il s'agit, se réunissent & se consolident avec facilité. J'en dis autant de celles qui suivent, quoiqu'elles soient fort différentes, en apparence, à cause de l'exfoliation qu'il paroît que l'on sembleroit devoir attendre de la portion du crâne qui étoit découverte, & qui ne peut se recouvrir, comme je l'ai dit, qu'au moyen d'une chair que la nature forme au-dessous de cette portion dénuée, & au-dessus de l'os qui reste sain : ce qui fait que cette exfoliation est quelquefois assez considérable ; mais d'autres fois elle est si légére, qu'elle s'échappe sans que le Chirurgien s'en apperçoive, parce qu'elle s'enlève avec le plumaceau, & le pus qui y est attaché, comme il arriva à la seconde plaie dont j'ai parlé ; après quoi le fond se trouva si bon, qu'elle fut guérie en fort peu de temps, au moyen d'un plumaceau trempé dans l'eau-de-vie, que j'appliquois sur l'os, & des bourdonnets, dont je remplissois la plaie, & que j'avois soin de faire bien durs ; parce que si j'en avois usé autrement, les chairs (tant la plaie étoit grande) auroient pullulé si abondamment, qu'elles auroient formé un obstacle à la cicatrice.

Je conduisis aussi fort heureusement le traitement de la troisième plaie, en suivant la même méthode ; car quoique l'os dans ces trois plaies fût différemment offensé, je ne me servis que du même remède, qui étoit l'eau-de-vie, dans laquelle je trempai les plumaceaux & les bourdonnets, à l'exception de la dernière plaie, où je couvris pendant huit jours les bourdonnets, qui en touchoient les bords, d'onguent digestif, à cause de la grande déperdition de substance : après quoi je n'employai plus que

de l'eau-de-vie, avec l'emplâtre diapalme, pour tenir l'appareil plus assujetti ; parce que quand une portion du crâne se trouve découverte dans une plaie l'indication ne doit tendre qu'à dessécher, ce que l'on obtient par l'usage de l'eau-de-vie ; au-lieu que les onguents digestifs, par leur onctuosité & humidité, produisent des chairs fongueuses, qui s'opposent à la réunion ; mais dans le traitement de celle-ci, au moyen de l'eau-de-vie, les chairs y furent bornées ; il ne s'y fit point d'exfoliation sensible, & ces chairs formées peu à peu se trouvèrent fermes, solides, d'une bonne consistance, & le reste de la cure s'accomplit parfaitement bien en trente-cinq ou quarante jours.

En voyant la manière dont cette portion du crâne étoit enlevée, je ne croyois pas qu'il fût possible que ce qui en restoit, souffrît exfoliation, sans faire une ouverture au crâne, comme il arrive le plus souvent ; accident qui auroit beaucoup rétardé la guérison de la plaie.

Ces pansemens les plus simples sont certainement à préférer à la méthode de ceux qui en usent autrement : la raison & l'expérience le justifient ; ce qui fait bien voir que ce n'est pas la multiplicité des remèdes, ni les précautions outrées que l'on prend souvent, plus par ostentation que par nécessité, qui guérissent une plaie, & qu'en suivant une bonne méthode, on peut faire les plus belles cures avec les remèdes les plus simples.

OBSERVATION CXLII.

AU mois d'Avril 1688, un Receveur du Domaine tomba de son cheval, & se fit une

plaie à la tête, qui s'étendoit depuis la partie moyenne de l'os coronal, jusqu'à la suture sagittale; & une portion de l'os de la largeur d'un liard, se trouva decouverte. Il perdit la connoissance, vomit plusieurs fois, & rendit du sang par le nez & par la bouche pendant un quart-d'heure; ce qui me détermina dès ce premier pansement à dilater sa plaie, pour m'assûrer s'il n'y avoit point de fracture, ou d'enfonçure à l'os, comme ces accidens le faisoient appréhender; outre qu'il étoit à propos que je me fisse une voie assez grande, pour appliquer le trépan en cas de besoin. Je pansai cette plaie avec des bourdonnets bien durs, & en aussi grande quantité qu'elle en put contenir, & plusieurs plumaceaux plats de charpie séche par-dessus; & je laissai auprès de lui un Serviteur, pour appuyer fortement avec sa main sur cet appareil, afin d'arrêter le sang qui couloit en abondance, & de tenir la plaie suffisamment dilatée. Je continuai ce pansement pendant cinq à six jours, pendant lesquels, m'étant assûré par le bon état où étoit le blessé, qu'il n'y avoit rien à craindre, je ne me servis que d'un plumaceau plat, trempé dans l'eau-de-vie, que j'appliquai sur l'os, & de bourdonnets, dont ceux qui touchoient les lèvres de la plaie, & le plumaceau plat que je mettois par-dessus, étoient couverts de digestif; puis j'y mis un emplâtre de diapalme, une compresse & le bandage, à l'ordinaire.

Je me servis de digestif, jusqu'à ce que les chairs contuses & dilacérées fussent tombées en suppuration; après quoi je trempai les bourdonnets & le plumaceau dans la simple eau-de-vie, dès que je vis que les chairs étoient

bonnes. L'os s'exfolia en vingt-cinq jours, & pour lors je pansai la plaie avec la seule charpie séche, & cette plaie, toute grande qu'elle étoit, fut réunie & cicatrisée en six semaines.

OBSERVATION CXLIII.

Au mois de Novembre 1603, je fus mandé en la Paroisse de Carneville, pour panser un homme d'une plaie à la tête, qui lui avoit été faite par un violent coup de bâton sur la partie moyenne latérale de l'os occipital, de la grandeur de trois à quatre travers de doigt, pénétrant jusqu'au péricrâne, sans que l'os fût découvert. Il perdit la connoissance pendant un assez long-temps, il me dit avoir entendu un bruit, comme si on lui eût cassé un pot de terre sur la tête, & qu'il avoit crû voir plusieurs lumières; tous signes qui faisoient appréhender que le crâne ne fût fracturé. Après lui avoir rasé la tête, & examiné la plaie, je fis une incision transversale aux tégumens jusqu'à l'os, que je découvris, & levai les angles des tégumens, afin de me préparer une place à appliquer le trépan, supposé que les accidens qui avoient accompagné cette plaie eussent persévéré. Je mis un plumaceau de charpie séche sur la portion de l'os que je venois de découvrir, & je garnis la plaie de bourdonnets, avec un emplâtre par-dessus, la compresse, & le couvre-chef. Je trempai le lendemain le tout dans l'eau-de-vie. Je continuai ce pansement pendant sept à huit jours, aptès lesquels je renvoyai ce blessé chez lui, qui continua d'être pansé de la même manière, & il fut guéri en vingt jours, l'os s'étant recouvert sans exfolia-

tion ſenſible, & la plaie incarnée & cicatriſée ſans que ce bleſſé eût reſſenti depuis le jour qu'il fut bleſſé, aucun effet des accidens qui avoient paru d'abord ; précaution dont je fus d'abord fort content, en voyant une ſciſſure qui me parut aſſez de conſéquence pour y donner occaſion, mais dont je fus détrompé en la conduiſant juſqu'à la ſuture lambdoïde, dont elle faiſoit partie, & de la quelle elle s'éloignoit ſi fort, que ce fut la raiſon qui donna lieu à ma mépriſe.

RÉFLEXION.

LES accidens que ce bleſſé ſouffrit, étoient trop conſidérables pour négliger d'en approfondir la cauſe, autant qu'il me fut poſſible ; & comme je ne le pouvois faire ſans découvrir le crâne, ce fut ce qui me porta à faire ces dilatations, & à découvrir l'os : précautions, à la vérité, qui ne ſont pas de peu de conſéquence en de certains Païs, mais que l'on prend ſans crainte dans celui-ci, où les plaies de tête ſont ſi faciles à guérir, que très-ſouvent le crâne ſe recouvre ſans qu'il ſe faſſe d'exfoliation ſenſible, comme il arriva à ce bleſſé.

Je crûs très-certainement que cette ſciſſure, qui faiſoit partie de la ſuture lambdoïde, étoit une fracture, tant elle s'éloignoit de cette ſuture : ſi je tombai dans cette mépriſe, ce ne fut pas faute de connoître cette ſuture, en ayant aſſez vû pour en être bien inſtruit ; auſſi m'en apperçus-je dans le moment : ce qui me fit bien-tôt comprendre que la cauſe de tous ces accidens, procédoit de la violence du coup, qui ayant cauſé une très-grande commotion au cerveau & aux ménin-

ges, put auſſi avoir donné occaſion aux accidens à peu près ſemblables, que l'autre bleſſé ſouffrit après ſa chûte.

OBSERVATION CXLIV.

Au mois de Septembre 1687, une femme vint chez moi, pour ſe faire panſer d'un coup de pierre qu'elle avoit reçû au milieu du front, & qui lui avoit fait une plaie de la grandeur d'un demi-écu, au fond de laquelle l'os ſe trouvoit découvert, avec enfonçûre & fracture. Je lui fis connoître le danger de ſa bleſſûre, & qu'il falloit néceſſairement lui appliquer le trépan; à quoi cette femme, des plus réſolues, me répondit qu'elle ne ſe ſentoit pas aſſez malade pour ſe réſoudre à cette opération, qu'elle me prioit de la panſer pendant quelques jours, après leſquels je lui donnerois de quoi ſe panſer elle-même, & que ſi elle venoit à s'appercevoir de quelque changement, elle reviendroit auſſi tôt vers moi. Ne pouvant lui faire changer de ſentiment, je fis ce qu'elle voulut, d'autant plus volontiers qu'elle n'avoit ſouffert aucun accident, depuis qu'elle avoit reçû le coup jusqu'au cinquième jour, qui fut le temps que je la panſai avant que de la renvoyer chez elle, ſans autre choſe que de l'eau-de-vie, dont j'imbibois un plumaceau plat, & des tampons bien molets, que je lui donnai à emporter avec elle pour continuer ſes panſemens de la même manière. Elle revint dix jours enſuite me faire voir ſa plaie; je tirai une portion de l'os, que je trouvai détachée, & la femme fut guérie en un mois, nonobſtant la fracture & l'enfonçûre de cette partie de l'os découvert, ſans

qu'elle eût souffert de plus fâcheux accidens que de la plaie la plus simple.

OBSERVATION CXLV.

Au mois de Février 1672, un Palfrenier de chez Monsieur le Comte de Bréauté, m'apporta un de ses enfans, âgé de six à sept ans, qui avoit reçû un coup de pied de Cheval au milieu du front, en sa partie un peu plus inférieure que moyenne, qui lui avoit fait une plaie de la grandeur d'un liard, ou environ, avec contusion. J'y trouvai non-seulement l'os découvert & un peu enfoncé, mais encore un sinus, qni permettoit l'entrée de ma sonde, que je conduisis au-dedans du crâne, de la longueur de deux à trois travers de doigt; ce qui me fit proposer le trépan, à quoi le père ne voulut pas consentir, alléguant la tendre jeunesse de cet enfant, & me priant au surplus de faire tout ce qui me seroit possible pour le guérir. Je n'employai pour le panser autre remède que les plumaceaux & bourdonnets, trempés dans la seule eau-de-vie, pendant huit à dix jours, après lesquels il le remporta chez lui, où sa mère le pansoit de la manière que je lui avois montré. Ils me le rapporterent dix jours ensuite, & je trouvai que l'os étoit bien recouvert, & la plaie si fort avancée vers sa réunion, que huit ou dix jours ensuite elle fut cicatrisée, & l'enfant parfaitement guéri.

RÉFLEXION.

VOILA deux aussi grandes blessures qu'il en puisse arriver à la tête, lesquelles, quoique très-

très-fâcheuſes par elles-mêmes ne furent pourtant accompagnées d'aucun accident. J'étois bien perſuadé que l'application du trépan (1) y étoit abſolument néceſſaire, & je n'aurois pas manqué de faire cette opération, ſi les perſonnes intereſſées y euſſent conſenti, ſçavoir à la femme, pour relever l'enfonçûre qui étoit fort apparente, auſſi bien que la fracture; & à l'enfant, pour prévenir le mal qui étoit à craindre, à l'occaſion de ce ſinus par lequel je conduiſois ma ſonde ſi profondément au-dedans du crâne, & par lequel il ſortoit beaucoup de

(1) Le trépan étoit indiqué dans les deux cas, & ſi les malades ont guéri ſans cette opération, c'eſt une eſpèce de phénomène qui ne doit engager perſonne à s'en diſpenſer en pareille circonſtance. Les fractures au crâne exigent abſolument le trépan, à moins qu'elles ne ſoient ſi conſidérables que des fragmens d'os détachés ou prêts à l'être, ne laiſſent au crâne une grande ouverture propre à l'évacuation des ſucs extravaſés ou corrompus, à faciliter l'extraction des eſquilles oſſeuſes, ou à permettre de relever celles qui ſont ſorties de leur niveau. L'abſence des accidens primitifs ne doit point retenir les Chirurgiens. La ſécurité que le bon état du malade leur inſpireroit ſeroit illuſoire. Il eſt preſqu'impoſſible que les os du crâne ſoient fracturés ſans qu'il ſuinte de leur bords rompus des ſucs qui ſe dépraveront tôt ou tard par leur ſéjour, & qui donneront lieu à des accidens conſécutifs, d'autant plus à craindre qu'ils auront été moins prévûs, & que le déſordre des parties intérieures ſera devenu preſque irréparable avant qu'ils aient eû le temps de ſe manifeſter. *Voyez* le Mémoire de M. Queſnay ſur le Trépan dans les cas douteux, dans le premier volume de ceux de l'Académie Royale de Chirurgie.

sérosités, qui me faisoient craindre un épanchement.

Ce fut donc un vrai bonheur que ces plaies se trouvassent situées en cet endroit de la tête, où cette enfonçûre & ce sinus ne furent d'aucune conséquence à ces deux blessés, à cause de la distance & de la liberté qu'il y a entre les apophyses mamillaires & le crâne, lesquels, par cette raison, ne se trouvèrent point offensés du changement de la figure intérieure de ces os; ce qui auroit pû être plus dangereux à des plaies qui auroient été situées en tout autre endroit de la tête. Je regardois au surplus la sérosité qui sortoit par ce sinus (& qui augmentoit beaucoup plus, en forçant le blessé de se moucher, lorsque je lui tenois le nez serré, qu'elle ne faisoit en d'autre temps) comme un accident assez fâcheux, ou du moins capable de prolonger la cure, lequel cependant n'y mit aucun obstacle.

OBSERVATION CXLVI.

Au mois de Novembre 1700, un Couvreur de cette Ville, âgée de soixante-cinq ans, étant sur le faîte d'une maison haute de deux étages, pour mettre quelques pierres qui manquoient à la cheminée, en voulant descendre, appuya si mal son pied sur le premier échellon de son échelle, qu'après avoir roulé sur la couverture, il tomba dans la rue, la tête directement entre deux grosses pierres, assez éloignées l'une de l'autre pour laisser entrer la tête en partie entr'elles, mais qui étoient trop proches pour qu'elle portât jusques sur le pavé,

ce qui fit qu'elle resta prise entre-deux, comme une pierre qui fait la clef d'une voûte; ensorte que le crâne se dépouilla depuis le haut du front jusqu'à la suture lambdoïde, & d'un côté à l'autre presque également, jusques près des oreilles; ce qui faisoit au moins un pied de diamètre. Il demeura sans connoissance, & vomit son déjeûné, qui étoit de la bouillie de bled noir, que mangent d'ordinaire ces Ouvriers. Il eut des mouvemens convulsifs d'une violence extraordinaire, & une aliénation d'esprit qui continua pendant quatre jours; ce qui fit que mon Garçon eut beaucoup de peine à le raser aux endroits où il pouvoit le faire, & à couper les cheveux avec les ciseaux en d'autres endroits où le rasoir n'avoit point de lieu: car c'étoit quelque chose de terrible à voir; tout le cuir chevelu étoit délabré d'une manière affreuse & le péricrane & le crâne étoient découverts, avec une enfonçure à l'occipital, sans qu'il y eût de plaie, étant le seul endroit de la tête qui en fût exempt. Je commençai le pansement de ce pauvre blessé, par laver cette énorme plaie avec de l'eau-de-vie, & à rapprocher tout ce que je pûs du cuir chevelu, si maltraité & si écarté de toutes parts au moyen des sutures que je fis à points lacés, sans garder d'autres mesures; de manière qu'il n'en resta à réunir que de la grandeur d'environ quatre doigts de circonférence, qui commençoit au pariétal du côté droit, environ un pouce au-delà de l'endroit où se joignent les sutures coronale & sagittale, & qui occupoit partie du coronal, & autant du pariétal au côté gauche, dont une portion du cuir chevelu étant détachée du tout, & découvrant partie du crotaphite, venoit se

terminer par une baſe fort étroite ſur le milieu de la tempe, & étoit tellement contuſe, déchiquetée & délabrée, que je ne vis aucun jour à pouvoir la réunir; tant à cauſe que l'aiguille n'y trouvoit aucune priſe, que quand je l'aurois réunie par une ſuture, il n'en auroit pas moins tombé en ſuppuration ou plutôt en pourriture; ce qui fit que je me déterminai, aidé du conſeil de Monſieur Fremont, mon ancien Confrère, à le couper; à quoi je n'aurois pas tant tardé, ſans l'artère de la tempe, qui étoit compriſe dans ce petit eſpace, & dont le ſang de tous les rameaux ſe trouvoit arrêté par la violente contuſion que cette partie avoit ſoufferte, qui en bouchoit les extrêmités; mais je craignois que le ſang de cette artère ne donnât dans la ſuite avec une telle impétuoſité, qu'il ne pût être arrêté que par le bouton de vitriol, ou par la ligature; moyen d'une égale difficulté, en ce que le muſcle crotaphite, qui en étoit très-proche, pouvoit s'y trouver intéreſſé, & jetter le bleſſé dans des convulſions encore plus violentes que celles qu'il ſouffroit: mais comme c'étoit une néceſſité de ſe déterminer, je le coupai. Je ne fus pas ſurpris de voir le ſang donner avec violence; mais je le fus agréablement de le voir arrêté, au moyen de petites compreſſes graduées, que j'appliquai les unes ſur les autres, leſquelles, ſecondées d'un bandage autour de la tête, comprimèrent ſi bien l'extrêmité de l'artère, qu'il n'en ſortit plus de ſang. Je remplis le reſte de charpie ſéche, & laiſſai ce bleſſé juſqu'au lendemain. Dans le ſecond panſement j'appliquai un plumaceau plat, trempé dans de l'eau-de-vie, ſur la portion du crâne qui étoit découverte, & des pluma-

ceaux couverts d'un ſimple digeſtif ſur le reſte de la plaie, afin de faire ſuppurer ce qu'il y avoit de chairs contuſes, & d'aider à en faire revenir de nouvelles aux endroits qui en avoient ſouffert une ſi grande déperdition; à quoi je joignis une grande compreſſe en quatre doubles, coupée en forme cruciale, & trempée dans le vin rouge chaud, que j'appliquai ſur toute la tête, & j'y mis au lieu d'emplâtre, le bonnet d'Hippocrate, pour contenir le tout.

Je continuai ce panſement pendant un mois, après lequel temps je me ſervis des plumaceaux trempés dans l'eau-de-vie, pour tout remède, & de la compreſſe toujours trempée dans le vin tiède, que je continuai juſqu'à la fin.

Cette portion du crâne qui étoit découverte, & qui occupoit, comme j'ai dit, partie des ſutures, ſe trouvoit tous les matins recouverte de chairs fongueuſes, que j'étois obligé d'enlever à tous les panſemens, ſans que cela en empêchât la régénération, quoique j'y employaſſe les plus forts deſſicatifs. Je l'abandonnai dans la ſuite, ſans me ſervir que de la ſimple charpie ſéche, ne prévoyant pas que les ſuites de cette attention négligée dûſſent être d'une dangereuſe conſéquence. Après quinze jours de ce panſement les os s'exfolièrent, & les portions d'os s'étant élevées au travers des chairs, je les tirai en trois fois différentes, & à meſure qu'elles ſe préſentoient; ſçavoir une portions du pariétal droit, une plus grande du gauche, mais une encore plus grande du coronal, (étant elle ſeule plus étendue que les deux autres enſemble). J'achevai enſuite la guériſon de cette plaie, en continuant le même panſement, qui dura cinq mois avant que la

cicatrice fût ferme & solide, dont le blessé en passa trois sans pouvoir travailler de son métier; cependant on peut dire que la cure fut fort abrégée, par les sutures que je lui fis, qui réussirent très-bien; sans quoi il n'auroit pas été guéri dans le cours de l'année. Il a vécu encore plus de dix ans depuis cette blessute, & a travaillé de son métier jusqu'à sa mort.

RÉFLEXION.

LA grandeur de la chûte, l'esprit aliéné, les mouvemens convulsifs, la perte de connoissance, le vomissement & l'enfonçure, à l'occipital, étoient autant d'accidens qui, selon les apparences, ne devoient se terminer qu'au moyen du trépan, pour prévenir un plus grand mal qui sembloit inévitable; mais la quantité d'endroits où il auroit fallu l'appliquer, après avoir fait encore une incision cruciale à l'occipital, qui étoit le seul endroit du pannicule chévelu qui restoit entier, me dispensa de le faire en aucun autre, & j'en remis au temps la décision; résolution qui me donna de l'inquiétude pendant les quatre premiers jours. Car en supposant qu'un épanchement sur la dure-mère, ou l'enfonçure de l'occipital, en pressant le cervelet, y donnât occasion, ç'auroit été une nécessité de donner jour à ce sang épanché, ou de relever l'os enfoncé; mais quel moyen de faire l'un, au lieu où la plaie étoit située, qui étoit directement à l'union de la suture sagittale avec la coronale, qui auroit obligé de perforer l'un & l'autre des pariétaux, & peut-être le coronal, par le défaut de communication qui se trouve en cet endroit, à cause de l'union de la dure-mère au crâne, qui l'in-

tercepte ? Et comment pouvoir faire l'autre, dans l'état où étoit pour lors la tête de ce malade ? Mais comme l'ébranlement que le cerveau souffrit dans cette violente chûte, ainsi que l'irritation des fibres du périoste, qui se communiquent à celles de la dure-mère, comme celles de la dure-mère réciproquement à celles du périoste, au travers des sutures, pouvoit avoir causé un ébranlement à tout le genre nerveux, qui étoit l'effet de celui que cette partie principale avoit souffert, dont le dérangement du cours des esprits pouvoit donner occasion à tous ces accidens, ce furent les raisons qui me déterminèrent à prendre ce parti, qui pour lors me parut le plus juste.

Comme j'ai dit que ce blessé avoit mangé de la bouillie à déjeûné, & qu'il vomit aussitôt après sa chûte, c'étoit une nécessité qu'il rendît par le vomissement l'aliment qu'il venoit de prendre; & comme il s'assemble d'ordinaire un grand nombre de personnes à de tels spectacles, quand c'est dans une rue, la plus grande partie de ceux qui y étoient présens, dirent avoir vû la tête de cet homme ouverte, & sa cervelle auprès de lui; que je l'avois prise de mes deux mains, & remise à sa place au-dedans du crâne; & cela parce que quelque idiot crut que la bouillie vomie étoit sa cervelle, qu'il supposa que j'avois remise comme l'on feroit le jaune d'un œuf dans sa coquille.

Je ne fus pas surpris d'entendre publier ces pauvretés à de simples gens, qui ont beaucoup plus de crédulité que de raison; mais je le fus davantage de m'entendre demander par plusieurs personnes plus sensées, si cela étoit véritable :

aux unes, je répondois *oüi*, & aux autres *non* suivant que j'étois en humeur de rire ou d'être sérieux. Cela fait voir combien il est facile de transmettre à la postérité les choses les moins croyables, sur la foi de ceux (1) qui prétendent en avoir été témoins oculaires; ce qui introduit aussi dans l'histoire une infinité de faits qui y restent comme douteux, dont la fausseté sauteroit aux yeux, s'il étoit permis d'en pénétrer le fond.

Quoique les Auteurs défendent de se servir de suture où il y a contusion, celles que je fis en cette occasion, furent d'un grand secours à ce blessé; puisque presque tout le pannicule chevelu, que j'aurois été obligé d'ôter, en suivant leurs principes, ou de laisser tomber en suppuration, se réunit parfaitement bien par ce moyen, à l'exception d'une portion du périoste, grande comme le fond de la main ou environ, & grand de l'os comme un écu, qui restèrent découverts justement sur les sutures coronale & sagittale. Sur ces deux endroits je me servois d'un plumaceau trempé dans de l'eau-de-vie, & sur la plaie j'en appliquois qui étoient couverts d'un simple digestif: je me servis d'eau-de-vie ensuite, & finalement de charpie toute séche, avec une compresse trempée dans le vin tiède, afin de procurer la transpiration du sang qui se trouvoit extravasé,

(1) Il n'y a rien de plus judicieux que cette réflexion. Bien des faits passent à la postérité comme vrais, parce qu'ils ont été présentés au Public par des gens auxquels il avoit donné sa confiance.

par le grand nombre de petits vaiſſeaux qui furent rompus & ouverts dans cette violente chûte.

Comme ce bleſſé perdit d'abord beaucoup de ſang, je ne me preſſai pas de le ſaigner dans le commencement. La connoiſſance lui étant revenue le cinquième jour, & la diète le faiſant tomber dans des accès de rage & de déſeſpoir, je fus forcé de le laiſſer manger preſque autant qu'il voulut, ſans qu'il fût à mon pouvoir de lui rien faire, ſinon de le panſer; encore étoit-ce beaucoup, tant il étoit peu raiſonnable : cela ne cauſa pourtant aucun retardement à la guériſon, & ne donna occaſion à aucun accident pendant la cure; mais il auroit été mortel à quantité d'autres, qui approcheroient autant de l'homme, que celui-là approchoit de la bête.

OBSERVATION CXLVII.

Au mois de Mars 1717, un Particulier de la Paroiſſe de Sautemeſnil, âgé de dix-huit à vingt ans, reçut un coup de hâche à la tête, qui faiſoit une plaie ſur l'angle que forme le coronal, à l'endroit où ſe terminent les fibres du muſcle crotaphite au côté gauche, élevoit la portion de l'os de ſon épaiſſeur ſeulement, à l'endroit où elle étoit entrée, & ſe gliſſoit au-dedans du crâne, en effleurant la dure-mère, de la profondeur de trois à quatre travers de doigt, & environ quatre pouces de diſtance d'une des extrêmités à l'autre, qui étoit depuis le grand angle de l'œil, juſqu'en la partie ſupérieure, moyenne & latèrale du coronal, & dont heureuſement la dure-mère, non plus que le cerveau, ne ſe trouvèrent point bleſſés,

dans le progrès du coup, par l'ouverture duquel l'on introduisoit la sonde, que l'on promenoit aisément autour de cette membrane.

Ce jeune homme ne fut atteint d'aucun accident fâcheux lorsqu'il reçut ce grand coup, & vint à pied se faire panser chez moi, d'où il étoit éloigné de plus d'une grande lieue.

Je fus assez surpris de voir cette plaie de tête, avoir la même figure que celle d'un coup de hâche imprimé au pied d'un arbre, sans en emporter le morceau, qui étoit seulement élevé sans être détaché; & je le fus du moins autant lorsque j'introduisis une grosse sonde au-dedans du crâne, comme je l'ai déjà dit, & que je la promenai dans un très-large espace, par l'ouverture que la hâche avoit faite au-dehors, d'une étendue si considérable, que les extrémités des fibres du muscle crotaphite se trouvoient comprises dans la circonférence qu'elle formoit. J'envoyai prier Monsieur des Rosiers de venir voir ce blessé, pour convenir ensemble des moyens les plus propres pour conduire, s'il étoit possible, cette plaie à une heureuse fin; & pour y réussir, nous voulûmes tenter de faire approcher de son tout cette portion éminente du crâne, en pressant dessus fortement, mais sans succès; ce qui nous détermina à le panser en cet état avec un plumaceau de charpie, trempé dans de l'eau-de-vie, & exactement comprimé, avec des bourdonnets fort molets, & un plumaceau de charpie séche, une embrocation autour, & un emplâtre par-dessus, avec le bonnet d'Hippocrate, pour tenir le tout en état.

Le lendemain je fis la même chose, si ce n'est que je couvris les bourdonnets & les plu-

maceaux de dessus de digestif ; ce que je continuai pendant sept à huit jours, après lesquels je ne me servis plus que d'eau-de-vie, jusqu'à parfaite guérison.

Je saignai deux fois ce blessé les deux premiers jours, & je lui fis prendre des lavemens de temps en temps, & observer un régime de vivre très-exact. Il fut assez heureux pour n'avoir pas souffert un moment de fièvre. Il se forma un calus dans l'intervalle de la division que la hâche avoit causée. A ce calus se forma une éminence, qui rendit la cicatrice un peu difforme, quelque attention que j'eusse dans le pansement pour l'éviter ; mais d'ailleurs, il ne lui reste aucune incommodité, n'ayant pas souffert la moindre douleur depuis qu'il est guéri. Si cette blessure paroît considérable, celle qui suit ne l'est pas moins.

Observation CXLVIII.

Au mois de Février de l'année 1718, un Laboureur, de la même Paroisse que le précédent, reçut un coup sur la tête, d'un très-gros & très-long bâton, & qui lui fut donné à deux mains avec autant de violence que le peut faire un jeune homme fort & irrité ; ce qui le fit tomber dans une fosse, avec perte de connoissance, sans sentiment, ni mouvement. Il resta en cet état environ trois heures, après quoi il en fut tiré, & porté dans la maison la plus proche, où je fus appellé pour le panser.

Je le trouvai revenu en connoissance, mais dans une extrême foiblesse, & avec une contusion en la partie moyenne, supérieure & latèrale des l'os coronal, au côté droit, de la

grosseur d'un œuf de poule, & une échymose qui occupoit tout le front, les deux yeux, les joues, & enfin le menton jusqu'à la gorge.

Je ne fus pas long-temps à me déterminer à faire ce qui convenoit pour le salut de ce blessé, vû son état & les accidents qui avoient suivi le coup. Je disposai l'appareil, qui consistoit en des plumaceaux & des bourdonnets de charpie séche, l'emplâtre, & le couvre-chef, pendant qu'on lui rasoit la tête. J'ouvris cette contusion, que je trouvai remplie d'un sang très-noir, & une considérable portion du coronal enfoncée d'un côté, & cassée de l'autre ; & cela si près du crotaphite, que je ne pouvois trouver de place pour appliquer la moindre des couronnes de mon trépan, sans comprendre les extrêmités des fibres de ce muscle dans l'endroit où il étoit nécessaire que je l'appliquasse, pour me donner la liberté d'introduire mon élévatoire, afin de relever cette partie du crâne enfoncée, & évacuer la portion du sang, qui selon les apparences, devoit être épanché sur la dure-mère, d'où dépendoit le succès de l'opération.

Je priai Messieurs de Frémont, Hanouel & des Rosiers, de voir ce blessé avec moi. Leurs avis m'ayant confirmé dans la résolution que j'avois prise, je détachai & relevai l'extrêmité des fibres de ce muscle, & je nettoyai la place de l'os, de la grandeur qu'il falloit pour appliquer une petite couronne sur le lieu stable, qui se trouvoit droit à l'extrêmité de la fente ; après quoi j'enlevai la portion de l'os nette & unie, & relevai au moyen de mon élévatoire l'os enfoncé, avec d'autant plus de facilité, qu'il y en avoit de cassé de la grandeur d'un écu ; si ce n'est qu'au lieu d'être en rond, il

étoit en forme d'un V, qui se terminoit par ses deux extrêmités à la suture coronale, & dont la plus grande partie s'enleva dans la suite des pansemens, par quantité d'esquilles, qui se détachèrent avec la circonférence du trépan; ce qui prolongea de beaucoup la cure, à cause du calus considérable qu'il fallut qui se formât, pour remplacer cette grande déperdition de substance, qui laisse sensiblement voir le battement des méninges, & dont heureusement ce blessé ne souffre aucun fâcheux reste, jouissant d'une assez bonne santé.

Je le saignai deux fois dans les commencemens, je lui fis donner plusieurs lavemens, afin de lui procurer la liberté du ventre qu'il avoit fort paresseux, & lui fis observer un régime de vivre très-exact, le réduisant à la seule tisane pour sa boisson. Il n'eut pas le moindre mouvement de fièvre pendant tout le temps de la cure.

RÉFLEXION.

CES trois dernières Observations font voir que les blessures de tête les plus énormes, n'exposent pas dans ce pais les blessés à de si grands dangers, qu'elles font dans d'autres climats; ce qui a fait dire à nos anciens Maîtres, qu'en rapportant seulement les portions divisées, l'on pouvoit, par le secours d'un Chirurgien expérimenté, guérir les plaies les plus grandes & les plus dangereuses.

Entre les marques essentielles, auxquelles les Anciens prétendoient s'assûrer qu'il y avoit fracture au crâne, celle de faire mettre un ruban entre les dents du blessé, & de le lui faire

ſerrer enſuite, n'étoit pas oubliée; puis en donnant des ſecouſſes à ce ruban avec quelque ſorte de violence, ils en tiroient des conſéquences fâcheuſes ou favorables, ſelon le plus ou le moins de douleur que le bleſſé en reſſentoit : mais aujourd'hui que l'expérience a juſtifié que les ſignes des fractures du crâne ſont fort équivoques, celle-ci n'eſt plus regardée que comme une ſuite de ce que le muſcle crotaphite a ſouffert, ſans qu'elle donne aucun ſoupçon à l'égard de la fracture du crâne, quelque douleur que ce ruban puiſſe faire, en le tirant de la manière que je viens de le dire.

Il paroît même par ce qui arriva au bleſſé, qui reçut ce coup de hâche, que rien n'eſt plus incertain que cette douleur du crotaphite, puiſque l'impreſſion faite en l'os par ce coup, comprenoit tout le muſcle, ſans que ce bleſſé y ait ſouffert la moindre douleur, lorſque je lui faiſois ſerrer un ruban entre les dents, & que je le tirois bruſquement; ce qui étoit l'occaſion la plus favorable pour éprouver les conſéquences que l'on peut tirer de cet eſſai, où je ne trouvai rien qui juſtifiât ce que les Anciens en ont dit, non-plus que dans les deux bleſſés qui ſont le ſujet de l'Obſervation précédente, & de celle qui ſuit; celle-ci, dont le premier eut le muſcle crotaphite découvert en la plus grande partie de ſes tégumens; & l'autre duquel je fus obligé de détacher une portion de l'extrêmité des fibres qui ſont partie de la circonférence de ce muſcle, pour faire place à la couronne de mon trépan, ſans qu'il y en ait eu aucune ſuite fâcheuſe, quoique quelques Auteurs ayent très-expreſſément défendu

d'y faire aucune incision, (*) à cause des accidens qui en arrivent; ce qui fait voir que ce muscle n'est pas toujours susceptible d'accidens si fâcheux qu'ils ont voulu le persuader, à moins qu'il ne soit directement blessé dans son propre corps, comme je l'ai vû à l'occasion de la blessure d'une jeune fille, dont cependant les suites n'eurent rien de funeste.

OBSERVATION CXLIX.

Au mois d'Août 1718, une fille âgée de quinze à seize ans, de la Paroisse de Sautemesnil, fut par malheur frappée d'un coup de la tête d'une houe, qui effleura seulement la partie supérieure & latérale de l'os coronal, & de la tempe du côté gauche, & qui fit en cette partie une contusion très-considérable, accompagnée d'échymose sur tout l'œil, & particulièrement sur la paupière supérieure, qui en devint de l'épaisseur du doigt, ensorte qu'elle retomboit sur le globe, qu'elle fermoit entièrement, sans que le releveur propre pût faire sa fonction, l'orbite même s'en trouvant

(*) Il y a eû, avant l'Auteur, plusieurs habiles Chirurgiens qui ont connu la nécessité de faire des incisions au muscle crotaphite, pour appliquer le trépan, quand la situation de la fracture ou de quelqu'abscès le demande. Il suffit, pour ménager les fibres de ce muscle, de faire alors, selon le progrès de ces fibres, une incision longitudinale, assez étendue, pour permettre de placer le trépan, en les écartant de côté & d'autres. *Voyez* les Traités de Chirurgie de *Verduc*, *La Charrière*, *Dionis*, *Vauguion*, & *Garengeot*, qui enseignent les mesures qu'il faut garder, quand on est obligé de faire des incisions sur le muscle temporal.

presque rempli ; & ce que je trouvai de particulier, fut que le lendemain l'autre œil fut presque au même état, sans que l'un ni l'autre eussent été compris en aucune façon dans le progrès du coup. Comme cette jeune fille n'avoit souffert d'autre accident, que celui d'être tombée du coup, sans avoir perdu que peu ou point la connoissance, & qu'elle ne pouvoit absolument approcher ses dents les unes des autres, tant le muscle crotaphite étoit sensible & douloureux, à raison de la contusion qu'il avoit soufferte, j'appliquai pour tout remède sur cette contusion, les huiles de roses, & de camomille, & l'eau-de-vie, dont je faisois des embrocations, & dont j'imbibois les compresses que j'appliquois dessus ; auparavant j'avois le soin d'en mettre sur les deux yeux, trempées dans l'eau-de-vie, ayant la précaution de garnir les yeux de manière qu'aucune portion de l'huile n'y pût couler, afin d'épargner la douleur qu'elle y auroit causée. Ce pansement continué de la sorte pendant dix à douze jours, avec deux saignées que je lui fis les deux premiers jours, tira cette jeune fille absolument d'affaire, & elle fut parfaitement guérie en quinze ou dix-huit jours.

RÉFLEXION.

Si les blessures du muscle crotaphite étoient aussi dangereuses, que les Anciens ont crû devoir nous l'enseigner, sans doute que cette jeune fille n'en seroit point échappée, ou du moins quelques-uns tant de ceux qui ont précédé que de ceux qui suivent cette Observation, en seroient morts ; au lieu que je

je ne me ſuis pas apperçû que ces bleſſés ayent ſouffert aucun accident particulier, à ſon occaſion, ni que ſa bleſſure ait prolongé la guériſon de la plaie; ce qui m'a fait un peu trop étendre ſur ſon chapitre, afin qu'il ne mette pas d'obſtacle à la guériſon d'un plus grand mal, lorſqu'il ſe rencontrera quelque fracture à l'os ſur lequel il eſt placé, puiſqu'il paroît par ces Obſervations, que l'on ne doit point héſiter d'y faire les inciſions néceſſaires, dans les cas qui le demandent abſolument, ſurtout dans les endroits de ſa circonférence, où ſes fibres s'étendent beaucoup en largeur; parce qu'il ſeroit rare vers ſon tendon de ne pas trouver moyen de faire les choſes qui conviennent pour le ſoulagement d'un bleſſé, ſoit d'un côté ou de l'autre, & que les modernes ont eu raiſon de regarder cela comme une choſe indifférente.

La douleur que peut reſſentir celui qui eſt bleſſé à la tête, en lui faiſant ſerrer un ruban, du linge, ou de la ficelle entre les dents (parce que ce défaut de douleur ne peut pas ôter la crainte qu'il n'y ait fracture au crâne, non plus que la douleur la plus violente ne le peut pas aſsûrer) n'eſt pas une marque ſeulement équivoque, mais même très-incertaine; puiſque s'il y avoit quelque conjecture à en tirer, j'aurois été perſuadé que le crâne étoit fracturé, vû l'inſtrument avec lequel cette jeune fille avoit été bleſſée, par la conſidération de celui qui l'avoit frappée; joint à l'impoſſibilité où elle étoit de rien ſerrer entre ſes dents, au lieu que tout ſon mal étoit cauſé par la contuſion que ce muſcle avoit ſoufferte; ce qui perſuade qu'il n'y a que ce muſcle ſeul, qui étant affecté, donne occaſion à cette difficulté de rien ſerrer

entre les dents, sans qu'elle prouve qu'il y ait fracture au crâne.

OBSERVATION CL.

Au mois de Juillet 1705, le Fermier du Sieur de Premareſt, Maître Chirurgien de la Ville de Cherbourg, de la Paroiſſe de Croville, vint chez moi ſe faire panſer d'une plaie qu'il avoit reçûe ſur l'os pariétal au côté droit, de la longueur d'un pouce, & de la largeur d'un demi-travers de doigt, pénétrante juſqu'au péricrâne, avec une légère contuſion, à l'occaſion d'un coup de pierre. Je lui demandai ce qui lui étoit arrivé à l'inſtant de ſa bleſſure; il me dit qu'il étoit tombé un peu étourdi, mais ſans défaillance, ni perte de connoiſſance, ni vomiſſement, & même qu'il n'avoit ſenti, ni ne ſouffroit actuellement aucune douleur. Je lui raſai la circonférence de cette plaie, & lui mis un plumaceau plat, couvert de digeſtif, & un emplâtre de diapalme par-deſſus; & je lui donnai de quoi ſe panſer chez lui.

Comme il prétendoit intenter action contre le particulier qui lui avoit donné ce coup, il me demanda un rapport, que je lui délivrai pour huit ou dix jours. Cet homme continua ſon commerce, ſans ſe donner un ſeul jour de repos, & le temps de ſon rapport étant expiré, il me vint trouver pour ſe faire panſer, & en demander un ſecond; à quoi je ne voulus pas conſentir, quand je trouvai ſur ſa plaie le même emplâtre que j'avois mis, ſans qu'il ſe fût fait panſer une ſeule fois, quoique ſa plaie ne fût pas abſolument cicatriſée: elle alloit parfaitement bien.

Je fus surpris lorsqu'on me vint prier trois semaines après, d'aller le lendemain voir ce jeune homme qui étoit très-mal, où se trouveroit son Maître, Monsieur de Premarest. Je le trouvai, en effet, beaucoup plus mal qu'on me l'avoit dit, néanmoins avec connoissance, mais sans pouvoir dire que deux ou trois mots de suite; n'ayant aucun autre accident apparent, sinon le pouls foible, mais le visage & l'œil bon, & sa plaie bien guérie; il n'avoit, au rapport de sa femme, été attaqué de la sorte que depuis trois jours, sans s'être plaint auparavant d'aucune douleur à la tête. J'examinai ce malade avec attention; & quoique je ne trouvasse rien dans ce qui s'étoit passé, qui approchât de plusieurs blessés, dont j'ai parlé jusqu'à présent, mon avis fut néanmoins de trépaner cet homme incessamment, persuadé que j'étois qu'un épanchement de sang, de pus, ou de sérosité, soit entre le crâne & la dure-mère, entre la dure & la pie-mère, ou entre la pie-mère & le cerveau, étoit seul capable de le réduire dans l'état où il se trouvoit, & qu'il n'y avoit que ce seul moyen pour s'en assûrer, & en même temps soulager (1) le malade; à quoi le sieur de Premarest ne voulut pas déférer, quelques raisons que je pûsse lui alléguer pour

(1) Le trépan étoit une ressource assez incertaine, parce qu'il n'y avoit point de fracture, & que les accidens affreux dont le malade étoit attaqué n'indiquoient qu'un amas de sang ou de pus dans l'intérieur de la tête, sans dire positivement quel en étoit le siége. Cependant cette opération étoit la seule chose qui restât à tenter, & l'événement a fait voir qu'elle auroit pû être suivie d'un heureux succès.

l'engager à y consentir, lui remontrant que le trépan étoit de peu de conséquence en ce païs, & la pressante nécessité qu'il y avoit de mettre en pratique le précepte, qui dit, qu'*aux maux extrêmes, il faut d'extrêmes remèdes*. Ce Maître Chirurgien, qui étoit de beaucoup mon ancien, me dit que ce n'étoit pas son avis. Je m'en retournai chez moi, où je n'entendis parler de ce malade que quatre jours après, que l'on m'envoya prier d'aller en ouvrir le cadavre. J'y allai, & je commençai par une incision cruciale; après quoi je découvris & ruginai l'os à l'endroit de la plaies & y appliquai ensuite le trépan, au moyen de quoi, après avoir levé la portion de l'os perforé, il ne sortit rien; mais au lieu que la dure-mère fut, comme elle devoit être, d'une couleur grisâtre, elle étoit jaune, empruntant cette couleur de la matière qui étoit renfermée au-dessous. J'y fis d'abord une légère ouverture avec la lancette : il en sortit la quantité de deux cuillerées d'un pus bien formé & louable; après quoi je découvris le crâne, que je sçiai, & le levai avec toute la délicatesse qui convenoit pour ne rien endommager, & avec toute la précaution nécessaire pour connoître précisément l'état de cette blessure, & la cause réelle & effective de la mort du blessé.

Je trouvai que l'épanchement qui avoit paru au travers de la dure-mère, après que j'eus perforé le crâne avec le trépan, étoit contenu entre la dure-mère & la pie-mère, & occupoit toute la superficie du cerveau du côté gauche, sans s'étendre sur l'autre côté, ni vers le cervelet, à cause de la duplicature que forme cette membrane, qui sembloit lui prescrire ses bornes, puisque

je ne trouvai rien d'épanché dans les ventricules, ni dans les ſinus, non-plus que dans les parties inférieures vers la baſe du cerveau, où il n'y avoit qu'un peu de ſéroſité, comme il s'y en trouve pour l'ordinaire. Après en avoir examiné toutes les parties, que je trouvai bien diſpoſées, je fis convenir cet ancien Maître, que l'on auroit pû ſauver ce bleſſé par le ſecours du trépan, quoique le pus ſe fût formé, & épanché ſous la dure-mère; puiſqu'une partie de la matière épanchée, étant ſortie d'abord par l'ouverture que je fis, lorſque les parties avoient perdu leur reſſort, il étoit probable qu'il n'y ſeroit rien reſté, par le ſecours que le bleſſé auroit pû y apporter, en le faiſant ſouffler fortement, le nez ſerré, & la bouche fermée; ce qui auroit cauſé un gonflement extraordinaire au cerveau, lequel, joint à ſon mouvement naturel, auroit fait une compreſſion, dont l'entière évacuation de ce pus auroit été la ſuite: outre que l'opération du trépan n'eſt preſque d'aucune conſéquence en ce païs, & qu'il n'y avoit que ce ſeul moyen pour eſſayer de ſauver la vie à ce jeune homme.

RÉFLEXION.

Se peut-il rien de plus inégal, ni de plus fantaſque que ces deux plaies de tête? & auroit-on jamais crû, ſi l'on avoit eu à panſer ces deux bleſſés en même temps, que l'un, ſi grièvement bleſſé, ſi avancé en âge, & attaqué de ſi funeſtes accidens, auroit pû ſe tirer d'un tel péril; & que l'autre mourût de ſa bleſſure, lui qui étoit à la fleur de ſon âge, fort & vigoureux, qui n'avoit reçu qu'un coup de pierre, qui ne lui

avoit fait qu'une assez petite plaie, sans avoir découvert l'os, lequel parut dans l'ouverture que je fis, n'avoit souffert ni fente ni contusion, sans qu'aucun autre accident fût arrivé à ce dernier blessé, sinon d'être tombé du coup, mais sans avoir senti ni douleur, ni foiblesse, ni perte de connoissance, mais seulement un léger étourdissement, qui ne l'empêcha pas de remonter à cheval dans le moment, & de continuer son voyage en cette Ville, dont il étoit éloigné de trois lieues ? Il ne se seroit pas même fait panser si le dessein de faire un procès à celui qui l'avoit blessé, ne l'y avoit engagé ; & il n'avoit plus fait toucher à sa plaie, depuis que je l'eus pansé la première fois, que quand il voulut prendre une nouvelle attestation qu'il n'étoit pas encore guéri, afin de grossir les dépens qu'il espéroit d'avoir contre sa partie ; enfin jusqu'à ce temps, & plusieurs jours ensuite, il ne ressentit pas le moindre accident de cette plaie, mais ils se manifestèrent dans le temps qu'il s'y attendoit le moins, par une foiblesse, qui le conduisit en peu de jours dans une perte presque entière de la mémoire, à l'occasion de la pésanteur que cette quantité de pus, qui occupoit toute la surface du cerveau de ce côté-là, causoit à la substance grisâtre, en resserrant les pores, & empêchant par-là que les esprits ne pussent reprendre la même modification qu'ils avoient eue auparavant, pour se ressouvenir de ce qu'il avoit à dire, ou parce qu'en resserrant ces mêmes pores, les routes de la mémoire se trouvoient presque effacées dans cette substance grisâtre, qui en doit être le siége. Il n'eut pas un seul moment de fièvre, depuis le jour qu'il fut blessé, jus-

qu'au dernier inſtant de ſa vie, & ne vomit pas une ſeule fois.

Il n'eſt pas difficile d'expliquer la raiſon de la grande foibleſſe où il étoit réduit, en faiſant attention que le vuide qui eſt au dedans du crâne, pour donner la liberté au cerveau de ſe mouvoir, étoit occupé par le pus, qui rendoit ce mouvement imparfait; & comme de ce mouvement ſuit la ſéparation des eſprits, c'étoit une néceſſité que ce malade devînt foible, à meſure que ce pus augmentoit, & que ce mouvement diminuoit.

Si le vieil homme qui fait le ſujet de l'Obſervation précédente, avoit reçû la petite plaie de ce jeune, & qu'il en fût mort, & qu'au contraire ce jeune fût réchappé de la grande & terrible plaie du vieillard, l'on n'auroit pas manqué d'en rapporter la cauſe à la vigueur de la nature, & à la bonté de ſon tempérament: à l'égard du vieux, on auroit dit que la nature foible & languiſſante s'étoit trouvée accablée ſous le poids de l'épanchement, & que s'étant augmenté dans la ſuite, la nature affoiblie n'auroit pû s'en défaire, comme elle auroit fait ſi elle avoit été forte & vigoureuſe. Cela montre bien que nous nous trompons ſouvent, non-ſeulement dans les choſes auſſi obſcures que ſont celles-ci, mais même dans bien d'autres, qui ſemblent être plus à notre portée.

OBSERVATION CLI.

Au mois d'Août 1687, un Charpentier de la Paroiſſe de Sautemeſnil fut bleſſé par un jeune garçon d'un coup de pierre à la tête, qui lui fit une plaie en la partie moyenne &

latérale de l'os coronal, au côté gauche. Il entendit un son comme d'un pot cassé, crut voir plusieurs lumieres, tomba en foiblesse, d'où il ne revint que fort long-temps après, vomit plusieurs fois, saignai du nez, & resta si étourdi, qu'à peine se pouvoit-il tenir de bout, ni assis, ce qui l'obligeoit de se coucher sans cesse à terre. Après qu'on m'eut fait ce récit, & voyant l'état auquel étoit ce blessé, quoique la plaie fût si petite, qu'à peine y eût-on mis le quart d'un pois, je ne balançai pas à assûrer qu'il avoit le crâne (1) fracturé, avant même que j'eusse examiné la plaie que superficiellement & que l'on seroit obligé de le trépaner; sentiment dont je ne me départis point, quoique je ne trouvasse par la sonde que l'os découvert, sans fracture ni enfonçûre; & pour m'y disposer, je lui fis une incision en T directement à l'endroit du coup, où je découvris l'os autant qu'il étoit nécessaire pour appliquer la couronne du trépan le lendemain : je relevai la portion du pannicule chevelu, & pansai la plaie avec des bour-

(1) Les accidens survenus au malade étoient suffisans pour faire présumer une fracture au crâne, mais ils n'en étoient pas une indice sûr. Effectivement, il ne se trouva aucun épanchement au-dedans du crâne, & la seule chose qu'on observa fut une légère scissure au milieu de la portion d'os enlevée par le trépan, dont les bords se trouvèrent un peu élevés. On peut croire avec assez de raison, que cette marque étoit naturelle, & ne provenoit point du coup que le malade avoit reçu. Quoique les symptômes ayant considérablement diminué après l'opération, il est vraisemblable que si l'on n'eût administré au malade que les secours ordinaires, il seroit également guéri.

donnets & des plumaceaux de charpie séche, afin d'arrêter le sang, & que l'opération se pût faire incessamment.

Je priai Messieurs des Rosiers & Fremont, mes Anciens, de voir ce blessé, pour m'aider de leurs conseils; & après leur avoir fidélement rapporté tout ce qui s'étoit passé, ils convinrent que tous ces accidens étoient des signes d'un épanchement sur la dure-mère, ou d'une grande commotion, mais plutôt encore d'une fracture, ou contusion de la seconde table, quoiqu'il n'en parût rien à l'extérieur du crâne; & que n'y ayant que le trépan qui pût découvrir ce mal caché, on ne pouvoit se dispenser de l'appliquer.

Comme l'appareil étoit préparé, je fis mettre un de mes Garçons dans une situation commode, avec un carreau sur ses genoux, & la tête du blessé sur ce carreau, qu'il tenoit ferme avec ses deux mains. Je fis avec le perforatif la place à la piramide, que j'appliquai avec la couronne, qui en trois ou quatre tours fit son impression, après quoi j'ôtai la piramide, & nettoyai avec une petite brosse ce qui étoit attaché à la couronne & sur ses crénelures; puis je la réappliquai, & en cinq ou six tours, je vis paroître la substance du diploé. Je nettoyai de nouveau la sciûre, & trempai la couronne dans l'eau & après quatre à cinq tours, je fis la place du tire fond: m'étant apperçû, au moyen de la feuille de myrthe, de quelque inégalité plus en un endroit du cercle du trépan qu'en l'autre, j'y inclinai davantage la couronne, & en deux ou trois tours le tout se trouva coupé si juste, que j'enlevai la portion de l'os avec le tire-fond, sans qu'il parût au-

cune esquille ni éclat de reste; ce qui fit que je ne me servis ni du lenticulaire, ni d'aucun autre instrument. Je pansai la plaie avec le sindon, & un petit plumaceau, de la grandeur du trépan par-dessus, qui étoient trempés dans le miel rosat, & un plumaceau de charpie séche par-dessus, trempé dans l'eau-de-vie, pour recouvrir l'os, avec des bourdonnets couverts de digestif autour de la plaie, & des autres pour la remplir; à quoi je joignis un grand plumaceau de charpie, & une embrocation autour de la plaie, puis l'emplâtre de diapalme, une compresse par-dessus, & le bonnet d'Hippocrate pour tenir le tout; & cela pendant huit jours, après lesquels je ne me servis que d'eau-de-vie pour tremper les bourdonnets & les plumaceaux. Les accidens diminuèrent peu à peu, & cessèrent entièrement en quinze jours; l'os s'exfolia en trente-deux, & le blessé fut entièrement guéri, la plaie incarnée & cicatrisée en sept semaines.

Nous trouvâmes une scissure à la table interne, vis-à-vis le milieu de la portion de l'os qui fut enlevée par le trépan.

Quinze jours après que j'eus trépané ce blessé, je trouvai, en le pansant le matin, une chair baveuse, qui remplissoit non seulement l'ouverture que la couronne du trépan avoit faite, mais qui régnoit fort au-dessus, & qui recouvroit une portion de l'os découvert, de la largeur d'un demi-doigt à la circonférence. Surpris de voir cette plaie si changée du soir au matin, & d'autant plus que ce malade me nioit formellement tout ce que je pouvois lui demander, pour en approfondir la cause, il me confessa enfin qu'ayant l'envie la plus étrange qui

ſe ſoit jamais vûe de goûter d'un melon, il en avoit, pour la ſatisfaire, mangé gros comme une aveline; ce qui fait voir combien le ménagement eſt néceſſaire, puiſque ſi peu de choſe avoit pû cauſer un ſi grand mal, qui fut heureuſement terminé par la ſuite d'une conduite toujours égale.

RÉFLEXION.

CETTE Obſervation fait voir que ce ne ſont pas les plus grandes plaies en apparence, qui ſont accompagnées du plus grand danger; puiſque celle-ci, qui étoit des plus petites, ſe trouva accompagnée de ſi fâcheux accidens, que je ne vis que le trépan qui pût tirer le bleſſé du péril dont il étoit menacé; & il fut ſi heureuſement employé, qu'au moment que l'opération fut finie, la violente douleur de tête qu'il ſouffroit, & l'étourdiſſement diminuèrent conſidérablement; quoiqu'il parût n'y avoir aucun épanchement ſous le crâne, qui dût y donner occaſion, mais ſeulement une ſciſſure en l'os, qui paroiſſoit un peu élevée des deux côtés, & qui étoit une preuve que le cerveau en étoit offenſé.

L'entrepriſe étoit d'autant plus hardie, qu'il ne paroiſſoit rien à l'extérieur qui dût y donner occaſion, non-plus en cet endroit qu'en tout autre de la tête; mais comme un bleſſé n'eſt pas en ce climat dix jours de plus à guérir d'un trépan, qu'il ſeroit quand l'os ſe trouve ſimplement découvert, je ne fis aucune difficulté de propoſer cette opération à mes Confrères, & de me déterminer à l'entreprendre, avec leurs avis, pour découvrir le fond du mal.

Les ſuites en furent heureuſes, par la ceſſation des accidens, & par la prompte guériſon du bleſſé.

Je vis à l'Hôtel-Dieu de Paris quelque choſe de fort différent, depuis la fin de l'année 1678, juſqu'à celle de 1683, que je travaillai dans cet Hôpital, où il y eut nombre de bleſſés, auxquels on appliqua le trépan, ſans qu'il s'en ſauvât aucun; au lieu qu'un Suiſſe & une femme de la Salle du Légat, ſe retirèrent heureuſement l'un & l'autre d'une plaie de tête ſi grande, que le pariétal s'exfolia entièrement & ſe détacha à l'endroit des ſutures; de même qu'un jeune enfant de ſept à huit ans, qui avoit reçû un coup de bâton ſi violent, qu'il eut tout le pariétal caſſé, & qui s'en tira auſſi fort bien, quoique la déperdition de l'os fût beaucoup plus conſidérable que celle que l'on enleve au moyen du trépan; par la raiſon que quand on enlève la portion de l'os par le trépan, l'air infecté de l'Hôtel-Dieu fait une ſi fâcheuſe impreſſion ſur les méninges, que la corruption & la gangrène s'en enſuivent : au lieu que quand les os ſortent par exfoliation, ces méninges ſe trouvent recouvertes par une nouvelle chair ferme & ſolide; de manière qu'elle devient calleuſe dans la ſuite, & n'eſt plus ſuſceptible de cette impreſſion; ce qui préſerve les méninges du danger où le trépan les expoſe.

OBSERVATION CLII.

Au mois de Juin 1701, le Cocher de Monſieur le Marquis d'Amfreville donna imprudemment un coup de fouet à un jeune cheval, dont il reçut un ſi violent coup de pied audeſſus de l'orbite gauche, qu'il fut jetté par

terre, ſans connoiſſance, l'eſpace de plus de deux heures, pendant lequel temps l'on me vint appeller pour le panſer. J'y arrivai ſept à huit heures après. Je le trouvai un peu revenu, mais avec un mauvais pouls, ſans ſentiment, ni raiſon, ayant beaucoup vomi, & ſaigné par le nez & par la bouche. Sa plaie étoit grande, avec une enfonçure & une fracture fort conſidérables, ſituée directement au-deſſus de l'orbite, dont le cercle, par un bonheur ſingulier, fut conſervé. Je fis auſſitôt mon appareil, & enſuite une inciſion en T à l'endroit & au-deſſus de la fracture, afin de découvrir l'os ſuffiſamment pour pouvoir appliquer le trépan ſur un lieu ſtable, & au-deſſus de cette fracture, comme il convenoit, par rapport à la ſituation de la plaie, ſuppoſé qu'il n'y eut pas d'autre moyen de relever cette enfonçure. Je garnis cette plaie d'un plumaceau & de bourdonnets de charpie ſéche, je fis autour une embrocation d'huile roſat, & je mis un emplâtre de diapalme par-deſſus, & un couvre-chef en biais, lequel enveloppant le front, tenoit l'appareil bien affermi; après quoi je fis une grande ſaignée à ce bleſſé.

Le lendemain, après que le ſang fut bien arrêté, j'examinai ſi je ne trouverois pas un endroit dans l'étendue de cette fracture, pour introduire un inſtrument propre à enlever quelque portion de cet os fracaſſé, & faire entrer mon élévatoire, afin d'en relever le reſte; mais n'ayant pas trouvé lieu d'y réuſſir, j'eus recours au trépan, que jappliquai en la partie du coronal que j'avois découverte au-deſſus de cette fracture, & en un lieu ferme & ſtable, de la manière que je l'ai dit; & par l'ouverture j'in-

troduiſis mon élévatoire, avec lequel je relevai la portion de l'os qui étoit enfoncée, au niveau de l'autre; la plus grande partie ſe détacha par eſquilles dans la ſuppuration, pendant le panſement, que je continuai comme je l'ai dit ailleurs. L'exfoliation de l'os ſe fit parfaitement en trente jours, & le bleſſé fut abſolument guéri en moins de deux mois.

Comme je faiſois obſerver un régime fort exact à ce bleſſé, & que ſa Garde, qui étoit la ſeule perſonne qui le voyoit, obſervoit mes ordres très-régulièrement, je fus ſurpris un matin de lui trouver un petit mouvement de fièvre; mais beaucoup plus quand je vis l'ouverture du trépan remplie d'une chair baveuſe, & les lèvres de la plaie fort pâles, & d'un mauvais aſpect. Je l'accuſai d'avoir fait quelque faute que je ne pouvois pénétrer, mais dont je craignois les ſuites, qui ſans doute ſeroient fâcheuſes, à moins qu'il ne m'informât de ce qu'il y avoit d'extraordinaire, afin d'y apporter le remède; ce qui l'obligea à m'avouer que ſa grande faim l'avoit comme forcé à prendre dans une armoire une vieille croûte de pain, qu'il convoitoit fort depuis huit ou dix jours, & qu'il avoit mangée pendant que ſa Garde étoit allée chercher du bouillon, ne croyant pas que ſi peu de choſe lui pût cauſer un grand mal. Il en fut quitte pour un lavement, & trois jours de plus de ce régime ſévère; après quoi je commençai à lui donner de petites ſoupes, juſqu'au trentième jour, que je lui fis donner peu-à-peu un ordinaire réglé.

RÉFLEXION.

QUOIQU'IL ſoit inutile de dire, que je fis à la plaie de ce bleſſé l'inciſion ſuivant la rectitude des fibres du muſcle frontal, aſſez approchante de la figure de la plaie, dont l'extrémité étoit vers la partie ſupérieure du front; je le dis néanmoins, pour ne pas manquer à aucune circonſtance, & pour éviter d'être cenſuré ſur une vétille, qui eſt ſouvent ce que de mauvais eſprits cherchent, plutôt que d'enrrer dans la droite intention d'un Chirurgien qui écrit naturellement ce qu'il a fait. De plus, c'eſt que l'on ne peut, ni l'on ne doit jamais appliquer le trépan aux parties inférieures du crâne, tant à cauſe des inégalités qui s'y trouvent, qu'à cauſe que la baſe du cerveau ſert à ce viſcère de borne & d'appui.

Ce fut un vrai bonheur de ce que ce coup ne fut pas porté un demi-doigt plus bas, en ce que l'orbite auroit été fracaſſé & l'œil perdu, qui s'eſt bien conſervé; mais encore un plus grand bonheur que ce Cocher ne fut pas tué d'un coup ſi violent: ſa grande faim, qui lui fit manger cette vieille croûte, faute légère en apparence, manqua cependant de lui coûter la vie; ce qui fait voir combien il faut être circonſpect dans le régime après l'opération du trépan, & que la moindre faute peut faire d'une maladie qui eſt en voie de guériſon, un mal très-dangereux, & même mortel: néanmoins cela n'eſt pas une règle générale, comme les Obſervations ſuivantes le feront voir; mais l'épreuve en eſt toujours ſuſpecte & incertaine.

OBSERVATION C LIII.

Au mois de Juillet 1703, le fils d'un Eperonier de cette Ville, âgé de quatorze ans, fut blessé d'une grosse pierre qui lui tomba du haut d'une cheminée sur la tête. Je le trouvai sur son lit, l'esprit aliéné à ne sçavoir ce qu'il disoit, avec de grands vomissemens, & le pariétal enfoncé à y pouvoir mettre la moitié d'un œuf de poule, sans qu'il y eût de plaie. Je lui rasai la tête, & découvris l'os, dans tout le progrès de cette enfonçûre, en forme cruciale, mais plus longue que large, la faisant régner au-delà des deux extrémités de l'os enfoncé, dans le dessein d'y appliquer le trépan, en cas de nécessité. Je remplis cette plaie de bourdonnets & de plumaceaux de charpie séche, avec un emplâtre par dessus, pour arrêter le sang, dont l'écoulement auroit mis un obstacle à l'opération.

Les Mousquetaires de la seconde Compagnie étant pour lors en cette Ville, je priai le lendemain Monsieur Puzos, Chirurgien du Roi, servant dans cette Compagnie, qui étoit logé chez moi, & Messieurs Frémont & des Rosiers, mes Confrères, de me faire l'honneur de venir voir ce blessé, ce qui me fut accordé de fort bonne grace. Après avoir fait voir à ces Messieurs cette enfonçure, je leur dis que mon dessein étoit d'appliquer le trepan à l'une de ces extrémités, sur l'os solide, pour tâcher de relever la portion enfoncée; & qu'au cas que je ne pûsse accomplir cette intention, à cause de son étendue jusqu'à l'autre bout, où je ne pourrois peut-être pas faire agir mon élévatoire, je serois obligé

obligé d'appliquer un second trépan à l'autre extrémité, pour faire agir deux élévatoires ensemble, & relever cet os enfoncé avec plus de sûreté & de facilité. Ce dessein fut goûté de ces Messieurs, & l'éxécution en ayant été résolue sur le champ, je mis le blessé dans une situation commode tant pour lui, pour moi, que pour la lumière, mon appareil étant tout prêt.

Je fis ce premier trépan en la partie inférieure du coronal, au-delà du lieu où se terminoit l'enfonçûre, sur un endroit égal & solide, dans le dessein, comme je l'ai dit, de relever cette portion du crâne enfoncée; mais ayant vû qu'il étoit impossible que l'élévatoire portât son action aussi loin qu'il étoit nécessaire, je fus obligé d'appliquer un second trépan, comme je l'avois prévû; après quoi faisant agir les deux élévatoires, qui se rencontroient aisément au moyen de ces deux ouvertures, je relevai l'os jusqu'à ce qu'il eût recouvré son niveau, mais ce fut avec un long-temps & de grands efforts.

Je pansai ces deux trépans, dont l'exfoliation circulaire fut faite en vingt-huit ou trente jours, & le malade parfaitement guéri en quarante-cinq, sans avoir eu le moindre sentiment de fièvre, quoiqu'il eût mangé à sa discrétion pendant tout le cours de son pansement, & qu'il n'eût pas observé un seul jour de diète

RÉFLEXION.

M. Pozos, après l'opération faite en sa présence, eut la bonté de me venir voir panser ce blessé plusieurs fois, me marquant s'en faire un

vrai plaiſir, dont je lui aurai toujours une très-grande obligation; mais ſur-tout de m'avoir encouragé à relever cet os ſi fort enfoncé, que ſans lui je doute que j'euſſe oſé pouſſer la violence auſſi loin qu'il falloit pour y réuſſir; mes Confrères, ni moi n'ayant vû de nos jours rien de pareil. Dès que cet os fut relevé, le bleſſé revint en ſon bon ſens, & ſe laiſſa panſer, à condition qu'on lui donneroit à manger autant qu'il voudroit; car autrement il n'étoit plus traitable, & faiſoit des cris à pleine tête, qui ne ceſſoient que l'orſqu'on lui avoit donné ce qu'il demandoit: malgré tout cela il guérit à vûe d'œil, ſans un ſeul moment de fièvre; au lieu que ceux dont j'ai parlé auparavant penſèrent mourir, l'un pour avoir mangé gros comme une aveline de melon, & l'autre une petite croûte de pain très-dure & fort dégoûtante. Mais à quoi la jeuneſſe ne s'expoſe-t-elle pas, pour ſe garantir d'une faim auſſi cruelle qu'eſt celle d'un ſi long régime, ſur-tout quand la conſtitution du bleſſé eſt aſſez bonne pour le préſerver de la fièvre! Cependant le plus ſûr eſt toujours de faire obſerver le régime, afin de n'avoir rien à ſe reprocher.

OBSERVATION CLIV.

AU mois de Septembre 1714, un garçon du Bourg de S. Pierre, âgé de ſeize à dix-ſept ans, fut jetté ſur le pavé par un jeune cheval, qui le foula ſous ſes pieds, & fit pluſieurs ſauts & ruades autour de lui, pendant lequel temps il reçut une plaie à la tête, dont il reſta ſans connoiſſance. L'on me vint chercher pour le panſer. Je le trouvai étendu ſur

le planché d'une salle, criant sans cesse qu'il alloit tomber, parce qu'il lui sembloit que la salle tournoit. Sa principale blessure étoit une plaie sur la partie inférieure de l'os pariétal droit. Après lui avoir fait raser entièrement la tête j'éxaminai cette plaie à laquelle je trouvai non-seulement une portion de l'os découverte, de la grandeur d'un demi-écu, mais aussi une enfonçûre considérable, qui me parut par sa figure, avoir été faite par l'impression du crampon du fer de ce cheval, soit qu'il l'eût reçu dans une ruade, ou que le cheval lui eût marché sur la tête, l'un & l'autre étant également possible. Je priai M. des Rosiers de venir avec moi voir ce blessé, auquel je proposai de faire incessamment l'incision en T, afin de découvrir cet os fracturé, & y donner les secours nécessaires, soit en appliquant le trépan pour relever l'os, ou en se servant de la fracture même, s'il étoit possible. Il en convint; & sans aucun délai, j'étendis la queue de mon incision autant que je le jugeai à propos, afin de me faire une place ferme & solide au-dessus de la fracture, pour appuyer mon trépan, ensorte que la couronne pût agir en sûreté. Je remplis cette ouverture de bourdonnets & de plumaceaux de charpie séche, & y mis un emplâtre & un bandage convenable, afin que rien ne fît d'obstacle à l'opération, que je fis le lendemain, après avoir essayé inutilement de relever cette portion de l'os enfoncée; ensuite j'introduisis mon élévatoire, avec lequel je la remis à niveau de l'os sain. Je pansai le blessé comme les précédens. Il ne lui survint aucun accident, quoiqu'il n'observât aucun régime tant il avoit peu de raison, préférant la mort à une vie,

qu'il auroit conſervée aux dépens d'un appétit dévorant, qui le rendoit comme furieux. L'exfoliation de cet os fut vingt-ſix jours à ſe faire; elle ſe trouva très-conſidérable, puiſque la portion où l'impreſſion du crampon paroiſſoit, fut des deux tables, & que l'externe s'étendoit fort loin; ce qui prolongea le panſement, par la déperdition, que le crâne avoit ſoufferte, & dont les méninges ſe trouvèrent dépourvûes, cette plaie n'ayant pû être conſolidée & cicatriſée qu'en deux mois & demi; après quoi ce jeune garçon fut en état de s'en retourner chez lui.

RÉFLEXION.

L'ÉTAT où je trouvai ce bleſſé lorſque j'arrivai, faiſoit connoître que le cerveau avoit ſouffert une grande commotion, ce jeune homme étant dans une continuelle crainte de tomber, comme s'il eût été debout ou aſſis, le lieu où il étoit lui ſemblant tourner ſans ceſſe : ce qui marquoit le dérangement des eſprits, leſquels, au lieu d'être conduits par leurs routes ordinaires, pour accomplir les actions des parties auxquelles ils avoient coûtume d'être diſtribués, ne faiſoient que circuler confuſément au-dedans du cerveau; ce qui faiſoit paroître à ce bleſſé que tout tournoit. Il eſt aiſé d'en juger ainſi, par la quantité du ſang qui étoit répandu ſur la dure-mère, lequel rempliſſant une partie du vuide qui s'y trouve, empêchoit le mouvement libre du cerveau, qui eſt abſolument néceſſaire pour la ſéparation des eſprits puiſqu'auſſi-tôt qu'il fut évacué au moyen de l'ouverture du trépan, les accidens ceſſérent; de manière que le ſens & la raiſon, qui

étoient absolument pervertis, revinrent dans l'état naturel, & que l'esprit du blessé se trouva dans son assiette ordinaire.

J'espérois de pouvoir éviter le trépan, tant la fracture & l'enfonçûre étoient considérables; mais ce fut inutilement, n'ayant point trouvé lieu d'introduire sous l'os enfoncé, ni la spatule, ni l'élévatoire, ni aucun autre instrument, y ayant employé jusqu'au tire-fond, quoique la portion de la table interne fût moins considérable de beaucoup que l'externe, que je relevai néanmoins avec l'élévatoire, lorsque je l'eus introduit par l'ouverture du trépan, & il acheva de l'enlever totalement dans la suite; à la différence du précédent blessé, auquel l'os se remit de manière, qu'il n'en a jamais rien souffert depuis qu'il a été guéri.

OBSERVATION CLV.

Au mois de Mars 1705, un Laboureur de la Paroisse de Fermanville, reçut un coup de pierre, jetté par un fort & vigoureux garçon, qui lui fit une plaie au derrière de la tête. Le sieur Preval, Chirurgien, fut appellé pour le panser; mais ayant trouvé cette plaie d'une dangereuse conséquence, il souhaita que l'on me vînt chercher au plutôt, se contentant d'y mettre un premier appareil de charpie séche. Dès-que je fus arrivé, je commençai par faire raser la tête à ce blessé; après quoi, ayant fait à cette plaie une incision cruciale assez étendue, je découvris une enfonçûre très-considérable à l'os occipital. Je pansai la plaie avec de la simple charpie séche, & le soir, le sang s'étant arrêté, je trouvai moyen d'introduire ma petite spatule

entre ces parties d'os brisées ; dont j'enlevai une portion, qui me facilita le moyen de me servir de mon élévatoire, avec lequel je ne relevai pas seulement, mais j'enlevai même quatre esquilles ou morceaux du crâne, qui laissèrent une déperdition de substance à l'occipital si considérable, qu'une pièce d'un écu ne l'auroit pas couverte : une de ces esquilles avoit offensé la dure-mère, ensorte qu'il y avoit du sang extravasé entre cette membrane & la pie-mère, de la grosseur d'une plume d'oie, & de la longueur d'un pouce, entre le sinus longitudinal & l'extrémité de la plaie. J'essayai de faire remonter ce sang, par une ouverture qui étoit un peu au-dessus ; mais voyant que je n'y pouvois réussir, je donnai un coup de ciseaux, j'ouvris le sac, pour en procurer l'évacuation, & la pie-mère se trouva découverte. J'appliquai un plumaceau de charpie, trempé dans le miel rosat, sur l'une & sur l'autre, & d'autres plumaceaux, trempés dans l'eau-de-vie, un emplâtre de diapalme par-dessus, une compresse, & un couvre chef. Je fis saigner ce blessé deux fois en trois jours. Il fut parfaitement guéri en deux mois, sans avoir souffert ni fièvre ni aucun autre accident, soit à l'instant de la blessure, ou pendant son traitement, quoiqu'il n'eût pas observé pendant plus de huit jours un régime régulier.

OBSERVATION CLVI.

AU mois de Septembre 1703, l'on me vint prier d'aller voir le fils d'un Cordonnier de cette Ville, âgé de dix-sept ans, que je trouvai blessé d'un coup de pierre, qu'il avoit reçu

un peu au-dessus de la tempe, & qui intéressoit une portion du crotaphite, avec une fracture très-considérable à l'os, sans qu'aucun des accidens qui ont coutume d'accompagner d'aussi grandes plaies de tête, eussent paru. La dilacération que la pierre, qui étoit grosse, avoit faite, étant considérable, il ne fut pas difficile, l'os étant découvert, de connoître que la fracture s'étendoit jusques vers l'oreille, où je me donnai du jour en-haut, en bas, & par-derrière, évitant le devant, à cause du crotaphite, auquel je ne pouvois toucher sans couper ses fibres transversalement.

Comme je ne pus me dispenser de couper l'artère de la tempe, dans le progrès de ces incisions, je fus obligé de faire un appareil & un bandage, pour arrêter le sang, pareil à celui que je rapporte dans l'Observation du Couvreur d'ardoises, & d'attendre au lendemain à examiner cette plaie & cette fracture; à quoi je me déterminai d'autant plus volontiers, que ce blessé, comme je l'ait dit, ne souffroit aucun accident fâcheux.

J'allai le voir le lendemain au soir, avec Messieurs Puzos & Frémont, environ trente heures après le premier pansement; & après avoir levé l'appareil, je fis remarquer à ces Messieurs en quel état étoit la plaie, de la manière que je l'avois dilatée pour découvrir la fracture, les vaisseaux que je n'avois pû éviter de comprendre dans l'incision, & comment j'avois arrêté le sang qui sortoit avec impétuosité: & je leur dis que ce qui me paroissoit de plus pressant, étoit d'enlever les parties du crâne qui se trouvoient absolument séparées, & de relever celles qui étoient enfoncées, afin

de les mettre autant à niveau de l'os sain qu'il seroit possible, dans la crainte qu'en les laissant en cet état, quelque peu de dérangement qu'elles pûssent souffrir, ne fût très-nuisible à la dure-mère, qui frappe continuellement contre le crâne, & même au cerveau; & cela sans tenter d'en arracher aucune, mais les laisser aux soins de la nature; étant néanmoins fort à craindre que la suppuration n'achevât de séparer celles qui étoient ébranlées, & que la dure-mère se trouvant ensuite incapable de contenir le cerveau, quelque secours qu'on pût lui donner par le bandage, ou d'autres moyens, cela ne causât la mort à ce blessé. Je tirai trois esquilles assez considérables, & redressai les os enfoncés, avec assez de facilité, sans autre élévatoire que ma petite spatule. Je pansai la plaie avec un plumaceau plat, trempé dans le miel rosat, sur la dure-mère, & les autres pour remplir la plaie, dans l'eau-de-vie, un emplâtre de diapalme par-dessus, & un bandage pour tenir le tout suffisamment affermi. La suppuraion fut abondante, sans que la fièvre se fît aucunement sentir. Quelque soin que l'on eut de ce blessé, il devint si foible, qu'à peine pouvoit-il soutenir le pansement. Comme la chose étoit assez singulière, Monsieur Puzos venoit souvent voir panser ce blessé. Je tirai le dixième jour, en sa présence, deux esquilles, qui laissérent l'ouverture de la grandeur d'un écu; ensorte qu'il ne resta rien qui pût contenir la dure-mère, ni le cerveau, qui étoit prêt à sortir par cette ouverture à tous les pansemens, quelque précaution que nous pûssions prendre pour nous y opposer; ensorte que n'ayant pû empêcher la dure mère de s'ulcèrer en frappant sans cesse contre la circonférence inégale

des os du crâne, & cette portion de tomber en ſuppuration, la partie du cerveau qui étoit au-deſſous reſta découverte, dont il tomba même quelque portion ; ce qui cauſa enfin la mort à ce jeune gaçon le dix-huitième jour.

RÉFLEXION.

QUOIQUE la cauſe dans ces deux Obſervations fût aſſez égale, les effets furent différents par la différente ſituation des plaies ; car, quoique celle qui étoit ſituée à l'occipital, fût preſque en la partie inférieure du crâne, il y en reſtoit encore aſſez pour tenir la dure-mère & le cerveau dans leur ſituation ordinaire ; à la différence de la plaie de la tempe, à laquelle il ne reſta aucune portion du crâne, qui pût ſervir de rempart ou d'appui au cerveau & à ſes membranes ; ce qui donna occaſion aux ſuites fâcheuſes qu'eut cette fracture, dont on ne devoit rien moins attendre que ce qui arriva ; ayant même été grandement ſurpris de voir ce jeune garçon vivre ſi long-temps, après une plaie de cette nature, puiſque ſelon le précepte de l'Art, & l'expérience la plus conſommée, un bleſſé n'y doit pas ſurvivre ; ce qui prouve la grande raiſon qu'ont eû les Anciens, lorſqu'ils ont abſolument défendu d'appliquer le trépan aux parties inférieures du crâne, ainſi que je l'ai déjà dit, & que je l'ai pratiqué pour éviter un pareil inconvénient.

Il eſt étonnant que des bleſſés, comme ceux dont il s'agit, ne ſouffriſſent aucun des accidens qui accompagnent pour l'ordinaire la fracture ou l'enfonçûre du crâne, qu'ils n'aient pas même ſenti un ſeul mouvement de fièvre, & que le dernier ait conſervé ſa raiſon juſqu'au dernier

moment de sa vie; au lieu que nous la voyons souvent anéantie pour une légère commotion ou une simple fente capillaire, soit à l'une ou à l'autre table, ou à toutes les deux; ce dont je ne puis rendre d'autre raison, sinon que les plaies aux parties inférieures du crâne, y doivent moins donner occasion que les autres, soit à cause qu'il ne s'y peut faire d'épanchement, soit parce que la compression y est moins à charge & plus facile à supporter. Il ne s'y peut faire d'épanchement, à cause de la situation du lieu, qui laisseroit échapper toutes les liqueurs qui s'y présenteroient, & elles tomberoient au-dessous du cerveau; & le battement y est plus facile à supporter, à cause de l'angle que forme le crâne en cet endroit, où le battement se fait moins sentir qu'en aucun autre.

OBSERVATION CLVII.

Au mois de Juin 1684, Monsieur Hermisse, ancien Maître Chirurgien de Barfleur, & fort expérimenté, m'envoya prier de me trouver le lendemain à la Paroisse de Réville, & d'apporter mon trépan avec moi. Je trouvai un Huissier qui avoit reçu cinq grands coups de lévier sur la tête, qui tous cinq découvroient les principaux os du crâne, avec deux enfonçûres & fractures à l'os pariétal droit. Et comme il étoit yvre-mort quand il reçut ces coups, il étoit encore dans le même état, se mouvant & parlant comme étant yvre, sans que l'on pût rien comprendre à ce qu'il disoit, dormant même pendant quelques momens avec une espèce de tranquillité.

Comme il n'y avoit point à conſulter ſur le choix ni la préférence des remèdes, puiſqu'il n'y avoit que le trépan qu'on pût employer pour le ſecours du bleſſé, & que Monſieur Hermiſſe avoit dans cette vûe préparé toutes choſes, par les inciſions convenables & le reſte, dès le jour précédent; je trouvai ſur l'os pariétal un lieu ſtable, entre deux enfonçûres, où j'appliquai le trépan avec aſſûrance, & le conduiſis fort promptement juſqu'au *diploé*; enſuite après l'avoir retiré, & nettoyé tant la couronne que l'endroit de l'os, je le réappliquai, & après ſept à huit tours je fis la place du tire-fond. Comme je connus qu'il n'y avoit plus que fort peu à perforer, je conduiſis doucement les derniers tours, & tirai la portion de l'os; il ſortit à l'inſtant une quantité de ſang très-noir, & d'une odeur puante & cadavéreuſe, ou plutôt gangréneuſe, d'où je conclus que la mort de ce bleſſé ne devoit pas tarder à venir; ce qui ne m'empêcha pas néanmoins de relever les deux enfonçûres de cet os, & cela avec aſſez de facilité, ayant placé mon trépan fort à portée de faire ſervir utilement mon élévatoire. Je panſai ce bleſſé, & le lendemain Meſſieurs Hermiſſe, la Carrière & Préval, s'étant trouvés à la levée de ce premier appareil, la mauvaiſe odeur ayant beaucoup augmenté, & le bleſſé allant de mal en pis, je le panſai encore cette fois, & le laiſſai aux ſoins du ſieur Hermiſſe, ſans avoir appliqué le trépan ailleurs, quoique ce premier n'eût produit aucun effet, eu égard au retour des ſens & de la raiſon, ne comptant pas qu'il y eût d'épanchement ailleurs : ce qui fut confirmé par l'ouverture du cadavre, après la mort de ce bleſſé,

qui arriva trois jours après que je l'eus trépané.

RÉFLEXION.

L'OPÉRATION ne réussit pas, parce que cet homme fut pris dans un état très-contraire à un blessé, & que les coups étoient trop violens, & en trop grande quantité, pour qu'il en pût réchapper : sans compter qu'il y avoit un tel fracas aux os, que bien qu'il n'y eût pas assez d'ouverture pour introduir l'élévatoire, la spatule, ni aucun autre instrument capable de les relever, sans le secours du trépan, il y en avoit assez pour que l'air s'introduisît sous le crâne, & y portât la corruption, que je trouvai à la levée de la pièce de l'os, quoiqu'il n'en sortît aucune portion au travers de cet os cassé. Je suis persuadé que l'air se peut aisément glisser entre les os fracturés, & s'insinuer au-dedans du crâne, sans que le sang qui y est répandu en puisse sortir, puisque j'ai vû plusieurs occasions, où le sang sorti de ses vaisseaux avoit séjourné plus qu'il n'avoit fait à cet homme, sans néanmoins qu'il s'y fût communiqué aucune corruption, parce que l'os n'étoit pas fracturé de la sorte.

Ce fut toutefois ce qui me fit désespérer de la guérison de ce blessé, plus encore que la qualité de ses plaies; outre que le sieur Hermisse ne fut appellé que le lendemain, au lieu qu'il l'auroit dû être dès le soir qu'il fut blessé, ce qui causa un jour de retardement & un jour de délai, en pareilles plaies, est d'une dangereuse conséquence.

Comme j'ai dit qu'il étoit yvre-mort lors-

qu'il fut blessé, & qu'il s'endormit, l'on ne peut pas dire que ce sommeil fût une apopléxie parfaite, puisqu'il parloit de temps en temps, & entendoit le bruit de mon instrument. Ce qui me fait dire que la précaution que les Anciens ont conseillée, de mettre du cotton dans les oreilles de celui que l'on trépane, est plus nuisible que profitable; puisque quand on a les oreilles ainsi bouchées, l'on entend incomparablement plus le bruit du trépan, que lorsqu'on les laisse libres: je ne dis cela qu'après en avoir fait mettre & ôter par plusieurs fois à un homme en le trépanant; & j'aime beaucoup mieux m'en rapporter à mon expérience, qu'à un précepte mal fondé.

OBSERVATION CLVIII.

Au mois d'Août 1717, le Jardinier de Monsieur de Tollevast fut trouvé au bas d'un escalier, sans sentiment ni connoissance, & rendant beaucoup de sang par l'oreille du côté gauche, étant tombé du haut de cet escalier en bas. Je fus prié de l'aller voir avec MM. de Frémont, des Rosiers & Hanouel. Nous commençâmes par lui faire raser la tête, où nous ne trouvâmes aucune marque particulière qui nous pût indiquer la cause de ces accidens: nous la lui fîmes fomenter avec de l'eau de la Reine d'Hongrie, lui fîmes tirer quatre à cinq grandes palettes de sang, & lui ordonnâmes un lavement un peu âcre pour vuider le bas ventre; mais voyant que ces remèdes n'avoient produit aucun effet, mon avis fut de faire l'incision cruciale en la partie inférieure du pariétal gauche, pour en venir au plutôt à

l'application (1) du trépan. Mon sentiment ne fut point suivi, & l'on remit au temps à décider de l'événement, dans lequel, à la vérité, l'on s'apperçut d'un mieux, mais qui dura si peu que le malade retomba dans les mêmes accidens; ensorte que nous fûmes tous ensemble appellés de nouveau.

Je persévérai dans mon premier sentiment, quoiqu'à la vérité je trouvasse le blessé mieux; mais comme ce mieux n'étoit qu'un feu qui couvoit sous la cendre, puisque les momens de connoissance qu'il avoit de temps en temps, ne servoient qu'à le jetter bientôt après dans

---

(1) L'événement a justifié le conseil de l'Auteur. Le trépan fut appliqué deux jours après, à la partie inférieure du pariétal gauche, & il sortit par l'ouverture du crâne une grande quantité de sang, qui s'étoit conservé liquide. On apperçut aussi une félure au-dedans de l'os. Mais à quels indices l'Auteur reconnût-il qu'il y avoit fracture & épanchement. Les accidens que le malade éprouvoit, n'indiquoient qu'une violente commotion, dont les effets pouvoient s'être portés sur toute autre partie interne de la tête. Il pouvoit s'être fait en conséquence un amas de sang au-dedans des ventricules, ou de la propre substance du cerveau. De quel secours alors eût été le trépan? Cette opération ne me paroît proposable, dans le cas où il n'y a point de fracture apparente à l'endroit blessé, que lorsque cet endroit est connu d'une manière positive, parce qu'il peut y avoir une fracture à la table interne de l'os, ou qu'il peut s'y être formé quelqu'amas d'humeur étrangère en vertu de l'ébranlement que la percussion lui a communiquée. Mais ici l'on ignoroit même quelle partie de la tête avoit été frappée; car on ne pouvoit pas dire que l'écoulement de sang qui se faisoit par l'oreille, l'annonçât sûrement.

des égaremens d'eſprit, & de très-fortes convulſions, je comptois peu ſur ces bons intervalles.

Ces Meſſieurs ne ſe rendirent point encore à mes raiſons, & crurent qu'en temporiſant, l'on pourroit ſe paſſer de l'opération.

Mais deux jours enſuite, ayant vû que les accidens alloient de mal en pis, j'inſiſtai ſi fortement ſur la néceſſité abſolue du trépan, & je me récriai tellement ſur le temps que l'on perdoit mal-à-propos, au grand préjudice du bleſſé, que l'on prit la réſolution de faire à l'heure même l'inciſion cruciale, & le lendemain l'application du trépan, par l'ouverture duquel il ſortit beaucoup de ſang, qui s'étoit conſervé liquide ſous le crâne; & nous remarquâmes une légère félure à l'os, que la ſuppuration fit paroître un peu au-deſſus de l'endroit où le trépan avoit été appliqué. Le bleſſé ſe porta mieux dès que l'opération fut faite, & fut guéri en moins de deux mois, quoique les neuf ou dix premiers jours après ſa bleſſure ſe fuſſent écoulés inutilement, contre mon avis, qui étoit d'appliquer le trépan dès le lendemain.

RÉFLEXION.

QUOIQUE ce bleſſé fût tombé le côté de la tête contre la muraille qui environnnoit l'eſcalier, nous ne pûmes remarquer ni contuſion, ni excoriation, non-plus à la tête qu'à l'oreille, par laquelle il ſortit beaucoup de ſang; & nous fûmes ſurpris d'en voir ſortir une telle quantité du dedans du crâne, qui s'y étoit conſervé ſi long-temps, ſans avoir cauſé des accidens encore plus fâcheux que ceux qu'avoit eus ce bleſſé,

lequel au lieu d'empirer, paroiſſoit être mieux. Cela nous fit bien voir que le ſang qui ſort par l'oreille, dans une plaie de tête, ne vient jamais du cerveau, mais bien des parties & des vaiſſeaux qui ſont & aboutiſſent à l'extérieur du labyrinthe & au delà du tympan; car s'il en ſortoit quelquefois du cerveau, ç'auroit dû être en cette occaſion, qu'il y en avoit beaucoup d'épanché, ſi proche du trou du crâne qui répond à l'oreille, & qui s'étoit conſervé liquide pendant tant de jours, ſans qu'il en ſoit ſortit par cet endroit une ſeule goutte, depuis celui qu'il rendit après ſa bleſſure.

De plus, les accidens qui ſurvinrent à ce bleſſé, & qui perſévérèrent durant pluſieurs jours, qui furent la perte de ſentiment, de mouvement, & de connoiſſance, me confirmèrent dans la penſée que j'avois, qu'on ne doit point appeller cet accident apopléxie, par la différence manifeſte qui ſe rencontre entre l'un & l'autre, dont la plus conſtante preuve eſt, que ſi c'étoit une véritable apopléxie, ces bleſſés ne pourroient jamais recouvrer leur parfaite ſanté, non plus que ne font ceux qui en ſont attaqués, & qui ſont très-heureux d'en être quittes pour la perte entière des fonctions de la moitié du corps, quelque court qu'ait été l'accès apoplectique; au lieu que ces bleſſés jouiſſent d'une ſanté parfaite, après que leur plaie eſt guérie, ſans reſſentir la moindre foibleſſe en aucune partie de leur corps; à moins que la propre ſubſtance du cerveau ne ſoit inſultée & compriſe dans le coup, qui pour lors cauſe encore d'autres accidens différens de ceux dont j'ai traité juſqu'à préſent, & qui ne ſont point d'une vraie apopléxie.

OBSERVATION CLIX.

Au mois de Novembre 1683, une femme qui aimoit beaucoup le vin, en prit en telle quantité, que son mari, ne pouvant la reconduire chez lui au travers de la Forêt, lui donna un coup de sa coignée sur la tête, & la laissa dans le chemin sous un arbre, pour morte, sans sentiment, ni connoissance. Etant trouvée le lendemain dans cet état par des passans, elle fut mise sur une Charrette, & on l'apporta dans une maison de cette Ville, où je fus prié de l'aller voir. Je la fis raser sur le champ, & je fis ensuite l'incision cruciale, au moyen de laquelle je découvris une enfonçûre qui étoit sur l'os pariétal droit, avec fracture, mais trop serrée pour y introduire aucun instrument propre à la relever; ce qui me fit remplir la plaie de bourdonnets, de plumaceaux & de charpie séche, afin d'arrêter le sang, & tout fut disposé pour y appliquer le trépan le lendemain matin, comme je le fis. Dès que la portion de l'os fut emportée, il sortit une assez grande quantité de sang, dont tout l'espace qui se trouve entre la dure-mère & le crâne étoit rempli; & au moment que cette évacuation fut faite, la femme revint comme d'un profond sommeil, sans se souvenir de ce qui s'étoit passé, depuis qu'elle étoit sortie du cabaret avec son mari. Je relevai l'enfonçure, pansai la blessée, & la guéris en cinquante & quelques jours, sans qu'elle eût souffert un seul mouvement de fièvre.

RÉFLEXION.

Il seroit surprenant qu'une femme aussi grièvement blessée qu'étoit celle-ci, eût passé la nuit sur le chemin, si elle eût été moins bien pourvûe d'une liqueur fortifiante, qu'elle l'étoit lorsqu'elle fût frappée; mais l'état où elle se trouva lui fut d'un grand secours contre le froid auquel elle fut exposée pendant la nuit, où sans doute elle ne seroit pas restée si long-temps, si ceux qui la virent, en passant auprès d'elle, ne s'en fussent nullement étonnés, parce qu'on la voyoit souvent en pareille état: mais plusieurs l'y ayant encore trouvée le lendemain, & ayant fait attention à quelque peu de sang, dont sa coeffe étoit teinte, & ne la pouvant éveiller, ils examinèrent sa tête, où ils trouvèrent la cause de son profond sommeil; & comme heureusement il passa une charrette, elle fut mise dessus, & portée à une maison de cette Ville où je fus appellé pour la panser: ce que je fis de la manière que je viens de le dire; son mari lui fournit ce qu'il put, & la charité de la Ville le reste, à cause de la pauvreté de cet homme, ayant été ruiné par cette malheureuse yvrognesse, qui vit encore, & cherche sa vie de porte en porte, sans s'être corrigée de ce vice, après une si terrible épreuve.

Elle fut trois jours entiers sans rien prendre, ce qui fut un avantage pour elle, parce qu'au moyen de cette longue diète, tout ce qu'elle avoit pris se trouva consommé; ce qui la préserva de la fièvre, dont elle n'eut pas le moindre sentiment pendant tout le temps de la cure; sans quoi

je n'aurois pas hésité à lui donner quelques grains de tarte émétique, supposé que son estomac n'eût pas été assez vuidé par le vomissement qui lui arriva à l'instant de sa blessure, regardant ce remède comme très-nécessaire dans cette occasion, pour prévenir les suites fâcheuses auxquelles un blessé est exposé dans cet état de réplétion, qui est à charge à l'estomac & à tout le genre nerveux.

OBSERVATION CLX.

LE premier jour de Juin 1692, Monsieur de Bonrepos, Intendant Général de la Marine, m'envoya ordre de me rendre incessamment à la Hogue, pour panser une partie des blessés qui se trouvèrent sur les Vaisseaux du Roi, après le combat de la Manche, qui s'étoit donné le 29 de Mai de la même année : leur nombre étoit si considérable, que ce fut une nécessité que tous les Chirurgiens de la Ville y fussent appellés, conjointement avec moi, & avec tous nos Garçons, à un desquels je fis faire l'opération du trépan sur un blessé, qui depuis le jour du combat étoit sans sentiment, sans mouvement, ni connoissance, ayant rendu du sang par les yeux, le nez & les oreilles ; il ne lui restoit pour marque de vie qu'un très foible & petit pouls : néanmoins il fut mis à terre en cet état, quoique plusieurs blessés nous assurassent qu'il en avoit été jetté plusieurs à la mer moins mal que lui ; ce qui me fit beaucoup balancer à lui faire l'opération : mais comme il n'y avoit autre remède à tenter pour le secourir, & que

le plus grand mal qu'il en pouvoit arriver étoit la mort, qui étoit inévitable, si je ne le faisois pas, après avoir disposé les choses nécessaires, je lui fis raser la tête par mon Garçon; nous n'y trouvâmes qu'une légère contusion au pariétal droit, sur laquelle je fis faire l'incision cruciale, que je garnis bien de charpie séche, pendant assez peu de temps; & comme le sang ne donnoit que très-peu, je continuai de faire appliquer le trépan, & fis finir la perforation de l'os; après quoi il sortit abondamment du sang. Le blessé ouvrit les yeux à l'instant, & prit du bouillon aussi-tôt qu'il fut pansé; le sentiment & la connoissance lui revinrent dans la suite, & il fut parfaitement bien guéri.

RÉFLEXION.

RIEN au monde ne peut mieux prouver que cette Observation, le soin & l'attention que l'on doit avoir à ne refuser jamais ses secours à un blessé, quelque désespéré qu'il soit. Il y avoit quatre jours entiers que ce Soldat avoit été blessé, sans avoir pris aucune nourriture; il étoit réduit à un tel point de foiblesse, qu'à peine pouvoit-on appercevoir le battement de son pouls, & il étoit sans sentiment, ni connoissance: tousacci dens qui s'opposoient également au penchant que j'avois à lui faire l'opération du trépan; n'ayant non-plus douté avant l'opération, de la cause qui donnoit occasion à tous ces accidens, que je n'en doutai après qu'elle me fut connue, par l'ouverture du crâne; sans que néanmoins j'eusse regardé la

ſortie du ſang, qui avoit paru après le coup, par les yeux, le nez & les oreilles, comme une preuve de la bleſſure du cerveau, cela n'en étant tout au plus qu'un ſigne très-équivoque, quoique pluſieurs Auteurs aient prétendu que c'eſt un ſigne certain de fracture du crâne, ou tout au moins de la commotion du cerveau : en quoi ils ſe ſont grandement trompés, puiſque j'ai vû & traité pluſieurs perſonnes, leſquelles, après avoir ſouffert des chûtes, & reçû des coups très-violens, ont rendu du ſang par tous ces endroits, ſans que les ſuites en ayent été d'aucune conſéquence; ce qui ne ſeroit pas arrivé, s'il y avoit eu fracture au crâne, ou du ſang épanché au-dedans du cerveau, ou ſur la dure-mère.

Ces deux Obſervations ſont bien voir qu'une fauſſe apopléxie peut être cauſée par un épanchement de ſang ſur la dure-mère ; puiſqu'on pouvoit donner ce nom aux accidens dont ces bleſſés étoient attaqués, (quoique la reſpiration fût libre) les fonctions de l'ame étant abſolument abolies, ſans ſentiment, mouvement, ni connoiſſance, dont le retour ne ſe manifeſta qu'après que l'évacuation de ce ſang fut faite; & ces bleſſés ſeroient infailliblement morts, ſi ce ſang n'eût pas été évacué par le moyen du trépan.

OBSERVATION CLXI.

Au mois de Janvier 1727, un Dragon donna un coup de ſabre ſur la tête d'un Cabaretier de cette Ville, d'une telle violence, qu'il lui fit une plaie au crâne, qui commençoit au pariétal droit, dans la ſubſtance duquel elle pénétroit de la grandeur d'environ deux pouces, & ſe

terminoit dans celle du pariétal gauche, de la grandeur d'environ trois à quatre pouces, assez près de l'oreille; cette plaie comprenoit, dans son progrès, non-seulement la dure & la pie-mère, & le *sinus* longitudinal, mais encore la propre substance grisâtre du cerveau, dans laquelle le coup avoit fait impression. Il s'ensuivit une si violente perte de sang, que le blessé tomba en foiblesse, sans néanmoins qu'il souffrît d'autres accidens: le sang s'arrêta, après quoi il s'écoula beaucoup de sérosité, dans laquelle l'on remarquoit de petits corps blancs, qui avoient une consistance molle, & cela continua pendant plusieurs jours; l'un & l'autre diminuèrent peu-à-peu, & cessérent ensuite entièrement; de sorte que la réunion de cette plaie se fit, de même que la cicatrice, & le blessé se trouva guéri en deux mois & demi de temps, dans la suite d'un pansement simple & uni, sans d'autre remède que l'eau de-vie, le digestif, & les emplâtres. Voilà la guérison de la plus grande plaie, dont aucun blessé se soit tiré plus heureusement, & que j'aie encore vû.

RÉFLEXION.

CETTE Observation ne prouve-t-elle pas évidemment ce que j'ai déjà dit ailleurs, que les plaies de tête sont très-faciles à guérir en ce pays, puisqu'on y voit un blessé se tirer heureusement d'une aussi grande plaie qu'étoit celle-ci, dans laquelle la substance grisâtre du cerveau se trouvoit comprise? La blessure des méninges, & l'ouverture du *sinus* longitudinal, d'où s'ensuivit une si abondante perte de sang, étoient

plus qu'il n'en falloit pour cauſer la mort à cet homme, au panſement duquel je ne fus appellé que pour le conſeil. On doit ſi peu douter de la vérité de ce fait, que le rapport en fut envoyé à M. Le Blanc, devant qui l'affaire fut portée; & le Chirurgien-Major du Régiment de ce Dragon, fut envoyé exprès ſur les lieux, pour en connoître la vérité, dont il fut parfaitement convaincu par l'inſpection de la ſituation de la plaie. Je n'aurois pas crû moi-même la choſe poſſible, quelque grandes plaies que j'aie vûes & traitées, ſi je n'en avois été convaincu par mes propres yeux; & l'on peut dire avec aſſurance, que c'eſt une des plus conſidérables plaies de tête, dont aucun bleſſé puiſſe ſe tirer; je ſuis même perſuadé qu'elle eſt unique en ſon eſpèce. Cela fait connoître l'avantage qu'il y a de rapporter de telles Obſervations, ſur leſquelles on puiſſe donner ſon attention à l'avenir, & n'abandonner jamais de tels bleſſés, quelque grandes que ſoient leurs plaies, dans l'eſpérance d'une guériſon, par l'exemple de celle-ci.

OBSERVATION CLXII.

Au mois de Décembre 1683, l'on me vint chercher en grande diligence, pour voir un jeune homme, âgé de vingt ans, ou environ, Valet de M. de Sortoville, qui étoit tombé du haut d'un eſcalier en bas. Je le trouvai ſans connoiſſance, ſans ſentiment, & avec un continuel mouvement involontaire des bras & des jambes, rendant du ſang par le nez, la bouche & les oreilles, avec une très-légère contuſion ſur la partie inférieure de l'os pariétal gauche,

assez près de l'oreille. J'envoyai prier Messieurs le Vaillant & des Rosiers, de voir ce blessé avec moi, & de m'aider de leurs conseils. Ces Chirurgiens n'ayant trouvé que cette simple contusion, après que je lui eus rasé la tête, ils crurent mal à-propos qu'avec un peu de temps tous ces accidens cesseroient, sans vouloir consentir au trépan, que je proposai, pour tirer ce jeune homme du péril évident où il étoit; mais voyant que les accidens augmentoient plutôt que de diminuer, j'envoyai prier M. Doucet, Docteur en Médecine, de venir voir ce blessé, avec ces deux Messieurs, qui pour lors convinrent de l'opération que j'avois proposée quelques jours auparavant. Je fis l'incision cruciale sur le champ, & le lendemain j'appliquai le trépan au lieu où cette (1) contusion paroissoit. Il sortit beaucoup de sang, qui étoit contenu entre le crâne & la dure-mère; la connoissance & la raison revinrent aussi-tôt au blessé; les mouvemens convulsifs cessérent, & il fut guéri en moins de cinquante jours, quoiqu'il s'en fût passé sept à huit en

---

(1) Il n'y avoit qu'une légère contusion à la partie inférieure du pariétal gauche assez près de l'oreille; & néanmoins l'Auteur décida qu'il falloit faire l'opération du trépan pour faire cesser les violens accidens dont le malade étoit attaqué. Les signes rationels furent les seuls qui le déterminèrent; mais le lieu blessé étoit connu, au lieu que dans le cas auquel la remarque précédente se rapporte, il n'y avoit rien qui l'indiquât. La conduite qui fut tenue en cette occasion mérite les plus grands éloges. Elle devroit être suivie toutes les fois que des accidens extrêmement urgens montrent que la vie des malades est en danger.

conférences inutiles, par l'entêtement de ces Maîtres Chirurgiens, qui ne se rendirent que quand ils virent que j'allois éxécuter la chose, sans leur consentement, le mien étant soutenu de celui de Monsieur Doucet.

RÉFLEXION.

LA saignée étant un remède absolument nécessaire aux plaies de tête, & m'en étant fait une règle générale, quoique je ne rapporte pas l'avoir pratiquée dans plusieurs de ces Observations, persuadé que tous les Chirurgiens en sont parfaitement convaincus, cela m'oblige à dire en cet endroit que son usage est très-avantageux, & sur-tout lorsque les accidens qui ont paru à ces derniers blessés, persévèrent; puisque par le seul secours de la saignée, quantité de blessés se sont trouvés guéris, qui paroissoient être dans un très-grand péril. Mais le nombre des saignées, la quantité du sang qu'il faut tirer, le temps de les faire, & la partie où elles doivent être faites, pour produire un meilleur effet, tout cela doit être réglé suivant la prudence du Médecin & du Chirurgien, par rapport à l'état & aux forces du blessé : ce sont aussi les mesures que j'ai prises, & la manière dont je l'ai pratiquée sur quantité de blessés de cette espèce; mais particulièrement sur ceux qui font le sujet de ces trois dernières Observations.

Rien ne fut plus avantageux à ce blessé, que la persévérance que j'eus à soutenir la validité de mon sentiment, qui (joint à celui d'un habile Médecin) prévalut sur l'obstination de ces deux Maîtres-Chirurgiens, qui étoient mes

anciens; ſans quoi ce bleſſé ſeroit mort, de la même manière, ou à-peu-près, que celui qui fait le ſujet d'une Obſervation précédente *, & cela parce que je ne trouvois ni fracture ni enfonçure au crâne, après que je l'eus découvert, pas même aucune fente capillaire; ce qui étoit cauſe qu'on ne jugeoit pas que les accidens qui paroiſſoient, fuſſent ſuffiſans pour ſe déterminer à l'opération, dont néanmoins l'effet répondit à mon attente; ſans que le ſang que ce bleſſé avoit rendu au moment de ſa bleſſure, & quelque peu de temps après ſa chûte, fût un ſigne pour juger qu'il dût y en avoir d'épanché ſous le crâne: mais on en pouvoit bien inférer, qu'une chûte auſſi violente avoit cauſé une telle commotion à toute la tête en général, que le cours du ſang s'en trouvoit intercepté; de manière que les extrémités des vaiſſeaux s'étoient ouvertes, & avoient laiſſé échapper du ſang: je ſuis, au ſurplus, autant perſuadé qu'on le peut-être, que toutes les ouvertures qui ſe trouvent au crâne, ſont ſi exactement bouchées par les vaiſſeaux qui y entrent, ou qui en ſortent, ſoit nerfs, veines, ou artères, qu'il eſt impoſſible qu'aucune autre liqueur, que celle qui y eſt deſtinée par la nature, y puiſſe paſſer, tant ſubtile fût-elle; c'eſt du moins ce que la raiſon nous peut perſuader de plus vraiſemblable.

En effet, ſeroit-il poſſible que le ſang qui ſeroit répandu au-dedans du crâne, pût paſſer à côté des nerfs olfactifs, pour ſortir par le

---

* Obſervation CL. *pag.* 296.

nez, ou à côté de l'auditif, pour, en coulant le long du canal de l'oreille, traverser le tambour, & décharger de cette manière le cerveau, du sang qui est répandu entre le crâne & la dure-mère, sans que le tambour se rompît, & que le blessé restât sourd, puisque sans cette membrane les sons ne peuvent se faire entendre ni distinguer; & comme on a vû quantité de blessés qui ont rendu du sang par ces endroits, sans avoir rien perdu de la délicatesse de leur ouïe, il faut donc que celui qu'ils rendent par l'oreille, sorte de quelques vaisseaux qui s'ouvrent en-deçà du tympan : ce qui arrive de la même manière à celui qui sort par le nez, lequel venant à couler le long du canal qui tombe dans la gorge, c'est un fait qu'il en sort par la bouche, aussi-bien que par le nez : & à l'égard de celui qui sort par les yeux, il n'y a pour l'expliquer, qu'à faire attention pour un moment aux vaisseaux considérables qui accompagnent les nerfs moteurs de ces organes; après quoi, loin de croire que ce soit une marque qu'il y ait du sang épanché sous le crâne, l'on sera surpris comment il n'en sort pas à toutes les grandes plaies, chûtes, ou coups que l'on souffre à la tête, puisqu'une toux un peu forte, ou un grand vent peut y donner occasion, ce qui arrive souvent.

Enfin, la preuve la plus convainquante que cela est ainsi, c'est que si le sang qui sort par les yeux, le nez & les oreilles, venoit du dedans du crâne, rien n'est plus constant que les blessés auxquels la chose arrive, ne tomberoient pas en perte de connoissance, de sentiment & de mouvement, comme ils font; vû que ce n'est qu'à l'occasion de ce sang retenu, que ces

accidens arrivent, qu'ils cessent au moment que l'on en a procuré la sortie, au moyen du trépan; & que très-certainement il ne s'en trouveroit pas au-dedans du crâne, dès qu'il y auroit tant d'endroits par où il pourroit sortir; parce qu'au cas que l'un de ces endroits par où il sort, ne fût pas suffisant, une autre issue seroit en état d'y suppléer; ce qui est si différent, qu'un blessé qui tombe du coup, à l'occasion de ce sang qui se répand de la sorte, n'est nullement soulagé par la sortie de celui qui s'échappe par tous ces endroits, lequel se tarit & s'arrête, quoiqu'il y en ait en quantité entre le crâne & la dure-mère; ce qui n'arrive que parce qu'il n'y a aucune communication de l'un à l'autre

Ces raisons soutenues de l'expérience, persuadent que le sang qui sort par les yeux, le nez, la bouche, & les oreilles, n'est d'aucune conséquence dans les grandes chûtes, coups, ou plaies de tête, lorsqu'il n'est pas accompagné de vomissement, de foiblesse, de perte de connoissance, de sentiment ni de mouvement; mais comme je justifie ce que j'avance par des faits de pratique, sans m'en tenir au raisonnement, c'est ce que l'on verra par la suite.

Il n'est pas nécessaire qu'une maladie soit accompagnée de tous les accidens qui caractérisent l'apopléxie, pour être nommée telle; car, quoique le ronflement ni le défaut de respiration n'aient point été de concert avec la perte de sentiment, de mouvement & de connoissance, que ces blessés ont soufferte, à l'occasion du sang que je présumois, (comme il s'est trouvé) être répandu entre le crâne & la dure-mère,

ce n'étoit pas moins une varie apopléxie, que si tout ces accidens eussent été unis & rassemblés; mais à la différence que cette apopléxie est un accident de maladie, & que l'autre est une vraie maladie. Et comme ces apopléxies accidentelles ont été guéries au moyen du trépan, je demanderois volontiers, pourquoi ne tente-t-on pas le même remède (1) dans les vraies apopléxies, puisqu'elles peuvent avoir la même cause pour principe?

On peut dire que ce seroit une nécessité de faire plusieurs trépans, si le sang extravasé sur

(1) Il est assez extraordinaire que l'Auteur ait proposé l'opération du trépan dans le cas de l'apopléxie; car il en connoissoit bien toute l'incertitude. Il sçavoit qu'en supposant que cette maladie produisît toujours un épanchement de sang dans l'intérieur du crâne, cet épanchement peut être situé en des endroits où il ne soit pas possible de l'aller chercher. Si, par exemple, il s'est fait dans l'épaisseur de la substance du cerveau, dans l'un des ventricules de ce viscère, du côté de sa base, à quoi servira le trépan? Si, comme il arrive souvent, le sang est infiltré dans le tissu cellulaire de la pie-mère, comment pourra-t-il s'évacuer par l'ouverture qu'on aura pratiquée au crâne? Ajoutons à cela que même dans les cas les plus favorables, le lieu de l'épanchement étant absolument inconnu, il faudroit faire au hazard un grand nombre d'incisions, aux tégumens communs, & appliquer successivement le trépan sur différens os. Le danger excessif de l'apopléxie ne peut donc autoriser les Chirurgiens à trépaner les personnnes qui en sont attaquées. Cette opération ne pourroit être d'aucune ressource pour elles, & ne feroit qu'aggraver leur état: ainsi il faut bien se donner de garde de suivre l'opinion de l'Auteur à ce sujet.

la ſurface de la dure-mère en général, a cauſé des ſéparations que forme ſon adhérence avec le crâne, à l'endroit des ſutures, qui en interceptent la communication : ſans compter que ſi l'on étoit auſſi perſuadé du lieu, que je l'étois dans ceux auxquels cette opération a procuré un ſi grand bien, il ſeroit non-ſeulement avantageux, mais même abſolument néceſſaire de la faire ; au lieu que l'incertitude y met un obſtacle invincible : & de plus, ſi le ſang qui doit être extravaſé, au lieu de ſe trouver ſur la ſurface de la dure-mère, ſe trouvoit vers la baſe du cerveau, ou dans ſes ventricules, ou enfin ſi c'étoit une ſéroſité qui en abreuvât toute la ſubſtance, ou qui remplît les ventricules, cette opération ſeroit inutile.

A quoi je réponds que ce ſeroit le pis qui en pourroit arriver, & que comme il n'y a aucun autre remède qui puiſſe vuider ce ſang épanché, que l'ouverture du crâne, par le moyen du trépan, c'eſt une néceſſité de mettre en pratique cette ouverture ; puiſque le malade n'en mourra pas moins, ſi le ſang, ou quelque autre humeur que ce ſoit, eſt répandu ailleurs que ſur la dure-mère : & au cas que cet épanchement ſoit en cet endroit, il n'y a rien de plus conſtant qu'au moment que l'on en aura procuré l'évacuation, le malade ſe trouvera en état d'être guéri ; & qu'au cas qu'il ſorte du ſang, ou quelqu'autre humeur, après que le trépan aura été appliqué, ſans que le malade en reçoive que peu ou point de ſoulagement, il faudroit ſans héſiter l'appliquer de l'autre côté, & ainſi du reſte.

Il eſt vrai qu'il faut un certain temps pour arrêter le ſang, après que l'inciſion cruciale eſt faite, & que ce retardement eſt d'une dangereuſe conſéquence, par rapport à la rapidité avec laquelle la maladie entraîne après elle le peu qui reſte de vie au bleſſé. Mais il y a beaucoup de ces inciſions où le ſang ſe trouve arrêté en très-peu de temps ; & de plus, l'on fait dans une preſſante néceſſité ce qu'on retarde en toute autre occaſion, ſans que la crainte de multiplier les inciſions & le trépan, doive empêcher le Chirurgien de ſuivre ſon intention ; puiſque tel bleſſé s'eſt tiré d'affaire, & s'eſt trouvé parfaitement guéri, après avoir ſouffert le trépan en douze endroits différens, & qu'au plus on ne doit l'appliquer qu'en quatre, ſuppoſé que l'on ne retire pas des premiers l'avantage que l'on s'eſt propoſé, ſçavoir au coronal, à l'occipital, & aux deux pariétaux, qui ſont les os par où l'on doit commencer. Si le ſang ne s'arrête pas aſſez-tôt, ou plutôt que l'on entreprenne de faire l'inciſion & l'opération en même temps, il faut arrêter le ſang au moyen du cautère potentiel. Il n'y a rien à ménager quand une mort ſoudaine eſt à craindre.

Comme je n'ai vû aucun apoplectique, depuis que je ſuis établi en ce pays, auquel j'euſſe pû mettre cette expérience en pratique, je me contente de la propoſer aux perſonnes capables de juger de ſa validité; mais j'en ai vû beaucoup à l'Hôtel-Dieu de Paris, pendant que j'y ai travaillé, auxquels je n'aurois pas balancé un moment de donner ce ſecours, ſi quelque Médecin, ou à ſon défaut quelqu'un de mes Confrères, y avoit donné ſon conſentement; n'étant pas la ſeule expérience que j'aie faite

en des cas à-peu-près ſemblables, comme je le dirai quand je parlerai de l'épilepſie.

OBSERVATION CLXIII.

Au mois de Mai 1696, M. Doucet, Docteur en Médecine, ſe trouva un matin, en ſe levant, ſubitement incommodé d'une eſpéce de tournoyement ou vertige, & s'apperçut en même temps qu'une foibleſſe ſaiſiſſoit ſon bras droit. Il appella avec un ſon de voix empreſſé, l'on vint à lui à l'inſtant; mais quelque diligence que l'on pût faire, l'on ne put aller ſi-tôt qu'il ne fût retourné s'aſſeoir dans ſon fauteuil, ſans parole, & tout le côté droit tombé en paralyſie. J'y fus mandé en diligence, il me fit ſigne de le ſaigner au bras gauche; ce que je fis dans le moment, & deux fois les jours ſuivans. La parole lui revint peu-à-peu, en balbutiant beaucoup, & ne ſe pouvant faire entendre que très-difficilement & avec beaucoup de temps. Il recommença à écrire : mais comme les routes que les eſprits forment, en venant frapper la ſurface de la ſubſtance griſe du cerveau, pour former la mémoire, s'étoient preſque entièrement effacées, c'étoit une néceſſité qu'elles ſe r'ouvriſſent, pour prendre de nouvelles modifications, ou renouveller celles que les eſprits s'étoient faites quand ils y étoient entrés; ce qui ne ſe pouvoit faire qu'avec beaucoup de temps & de réfléxion. C'étoit une néceſſité que la choſe ſe fît de la ſorte, pour y parvenir; & cela eſt ſi vrai, qu'il lui étoit impoſſible d'écrire ce qu'il ne pouvoit dire. Au contraire de Madame la Marquiſe de Seppeville, qui fut frappée, à-peu-près dans le même

temps

temps, de la même maladie; elle écrivoit tout ce qu'elle vouloit faire, & n'en pouvoit dire que la moindre partie : elle resta en ce triste état jusqu'à la fin de sa vie, à la différence de M. Doucet, auquel la plûpart de ces défauts se rétablissoient avec le temps : mais ce même accident récidivant au moins deux ou trois fois chaque année, le fit périr à la fin, dans une perte presque entière de sentiment, de mouvement, de parole & de mémoire, ayant néanmoins toujours conservé une parfaite connoissance.

RÉFLEXION.

En quoi peut-on faire consister la cause de cet accident imprévû, sinon dans la paralysie dont ce malade fut frappé si brusquement, sans avoir perdu la connoissance, qui étoit la suite d'une fausse apopléxie; supposé qu'on prenne pour fausse apopléxie une obstruction qui s'est faite dans le principe des nerfs, qui a empêché les esprits de couler par leur route ordinaire, pour exécuter les fonctions auxquelles ils étoient destinés; ce qui fit que les parties qui s'en trouvèrent dénuées, perdirent l'usage de leur action, jusqu'à ce que la nature eût trouvé le moyen de vaincre cette obstruction; mais ne l'ayant pû faire qu'en partie, ces actions sont restées imparfaites, sans s'être pû rétablir dans leur premier état, par le retour de cette obstruction qui se renouvelloit de temps en temps.

Si les deux côtés du cerveau avoient été occupés de la manière que le fut celui-là seul, le malade seroit infaiblement mort, parce que l'obstruction se seroit faite aux veines & aux ar-

tères, par le défaut d'esprits, qui ne coulant plus au cœur ni aux artères, à cause de l'obstruction qu'auroient soufferte les nerfs, la circulation auroit cessé, puisque ce n'est qu'au moyen des esprits, qu'elle s'entretient ; ce dont la syncope est une preuve très-évidente, sans que je puisse m'imaginer qu'il se fasse d'épanchement d'aucune humeur dans la fausse apopléxie, mais seulement une subite obstruction, qui cause tous les accidens qui sont arrivés aux deux malades, dont je parle dans cette Observation.

Je regarde, au reste, l'apopléxie en deux manières, ou comme accident, ou comme maladie ; comme accident, ou de cause externe, curable ; comme maladie, ou de cause interne, incurable.

Comme accident, lorsqu'elle accompagne une chûte, un coup, ou une plaie que l'on aura reçûe à la tête ; en ce cas elle peut être guérie par l'ouverture du crâne, au moyen du trépan.

Comme maladie, lorsque sans aucune cause manifeste, le malade tombe à-peu-près de la même manière que fait un homme plein de vin quand il dort, avec tous les accidens que j'ai ci-dessus raportés, sans qu'on puisse le rapeller de ce triste état, par les ventouses scarifiées, ni par les ligatures du milieu des jambes & des bras : c'est une nécessité absolue qu'il meure, s'il n'est secouru par le trépan, que je ne propose pas comme un remède assûré, mais seulement dans l'espérance de pouvoir soulager le malade, & peut-être d'y réussir, en risquant cette opération, pour tenter la guérison d'un malade, plutôt que de l'abandonner, sans aucun remède, à une mort certaine.

J'ai remarqué de plus une différence essentielle entre l'apopléxie qui est regardée comme maladie, & celle qui est l'accident d'une plaie de tête ; sçavoir, en ce que celle-ci est sans sterteur, & qu'après l'ouverture du crâne, au moyen du trépan, la guérison qui suit est complette, sans qu'il reste pour l'ordinaire aucune incommodité au blessé ; au lieu que l'autre, quelque légère & imparfaite qu'elle soit, laisse au malade une paralysie de tout ou de la plus grande partie d'un côté ; ce qui est le plus grand bonheur qui lui puisse arriver en ce cas ; heureux celui qui en réchappe à cette condition, quelque dure qu'elle soit.

Ceci paroît fournir une belle matière aux Sçavans, de raisonner sur l'essai de la perforation du crâne que je propose, pour la guérison de cette maladie ; puisque la plus incomplette & la moindre a causé la perte de la moitié du corps à ceux qui l'ont soufferte, comme ces Observations le justifient ; & que les autres Observations font voir que les plus terribles & fâcheuses apopléxies accidentelles, ont été parfaitement guéries, au moyen de l'ouverture du crâne, par l'évacuation de la matière qui les avoit produites, sans que les blessés en ayent eu aucun fâcheux reste ; d'où l'on peut conclure que le sang qui avoit causé l'apopléxie, faute d'être évacué, peut se condenser sur les parties nerveuses, & empêcher (par l'obstruction qu'il cause) les esprits de couler sur ces parties, comme ils avoient de coutume, pour faire leurs actions ordinaires, & que s'en trouvant dépourvûes, elles tombent nécessairement en paralysie ; puisque la paralysie est une suite du défaut des esprits, soit

par l'obſtruction qui ſe forme dans les nerfs, ou parce que ces mêmes nerfs ſe trouvant relâchés & flétris, ne permettent plus aux eſprits de couler vers les parties comme auparavant.

Enſorte que ſi l'on peut appeller apopléxie les accidens qu'un bleſſé ſouffre, à l'occaſion d'une plaie de tête, dont s'eſt enſuivi un épanchement de ſang ſur les méninges, qui a cauſé la perte du ſentiment, du mouvement, de la parole & de la connoiſſance, l'on peut dire, ſuivant les raiſons que j'ai rapportées, qu'elle eſt toute différente de celle qui attaque inopinément une perſonne; puiſque de celle-ci l'on ne s'en tire qu'avec la perte de quelque partie, & de l'autre l'on recouvre ſa première ſanté après l'opération : ce qui me feroit eſſayer plutôt un remède incertain, qui ſeroit le trépan, qu'abandonner le malade à une mort certaine; puiſque cette maladie n'eſt cauſée que par un ſang ſorti de ſon vaiſſeau, ou par quelque autre humeur extravaſée, qui peut auſſi être évacuée au moyen de cette opération, de la même manière que le ſang qui eſt répandu ſur les méninges, à l'occaſion d'une bleſſure : au contraire, quand l'épanchement s'eſt fait dans les ventricules du cerveau, comme à la perſonne qui fait le ſujet de l'Obſervation ſuivante, alors ce remède ſeroit inutile; auſſi ne le donnai-je pas pour infaillible.

OBSERVATION CLXIV.

Au mois de Mars 1718, Monſieur le Procureur du Roi en l'Élection de cette Ville, retournant à ſa maiſon, tomba ſans connoiſ-

ſance, & dans une eſpèce d'aſſoupiſſement. Il fut porté dans la plus prochaine maiſon, où il mourut le lendemain, ſans qu'aucun de tous les remèdes qu'on lui pût faire, tels que ſont l'émétique, & les ſaignées, tant du bras, du pied, que de la gorge, lui fuſſent d'aucun ſecours. L'on trouva, par l'ouverture du crâne, un vaiſſeau qui s'étoit ouvert dans la ſubſtance du cerveau, qui avoit donné occaſion à l'épanchement d'une cuillerée de ſang; accident auquel tous les ſecours humains ne pouvoient apporter de remède.

OBSERVATION CLXV.

AU mois de Juillet 1710, je fus prié d'aller voir un jeune homme qui étoit tombé dans un eſcalier, de la hauteur de quinze à dix-huit pieds, la tête ſur le pavé. Il ſe trouvoit foible, avec perte de connoiſſance, & le ſang lui ſortoit par le nez, la bouche, les yeux & les oreilles. Je commençai par lui faire une grande ſaignée, & lui raſai enſuite la tête, où je ne trouvai ni contuſion ni échymoſe. Je me contentai de lui faire une embrocation d'huile roſat & d'eau-de-vie, avec une compreſſe en quatre doubles, coupée en façon de Croix de Malthe, trempée dans le vin rouge par-deſſus, & le couvre-chef en triangle. Il eut un petit mouvement de fièvre, & dormit très-mal la nuit. Le lendemain matin je réitérai la ſaignée, le ſoir & le jour ſuivant, & je lui tirai environ quatre palettes de ſang à chaque fois. On lui donna des lavemens tous les jours, & je lui fis obſerver un régime fort exact. Les choſes ainſi dirigées, ce jeune

homme se trouva parfaitement guéri en huit ou dix jours.

OBSERVATION CLXVI.

Au mois de Mai 1715, l'on me vint chercher en diligence, pour aller voir le fils d'un Laboureur de la Paroisse de Sautemesnil, qui étant yvre, étoit tombé si lourdement sur la tête, de dessus sa charrette, que le sang lui sortit par le nez & par les oreilles. Il vomit beaucoup, & resta dans un assoupissement qui eût été très-inquiétant, si cette chûte lui fût arrivée dans un autre état. Je lui rasai la tête, où je ne trouvai rien d'extraordinaire, ce qui fut cause que je me contentai de la lui fomenter avec de l'eau-de-vie, & de lui mettre une compresse, comme au précédent, trempée dans le vin tiède, & le bonnet d'Hippocrate par-dessus. Comme il avoit l'estomac bien vuide, je le saignai à l'heure même, & lui ordonnai un lavement pour le soir. Le lendemain je le trouvai avec une tête fort embarrassée & pésante; je le saignai une seconde fois, & je conseillai à son père de lui faire r'ouvrir la veine le soir, & de lui faire donner encore un lavement. J'y retournai le quatrième jour, & le saignai pour la cinquième fois, sans discontinuer l'usage de la compresse trempée dans le vin, & un lavement tous les jours, lui faisant observer un régime de vivre très-régulier pendant dix jours, après lesquels il se trouva parfaitement guéri, sans avoir ressenti aucun fâcheux reste de cette chûte, quelque violente qu'elle eût été.

RÉFLEXION.

Si le ſang qui ſort par le nez, la bouche, les yeux, & les oreilles, venoit du dedans du crâne, il eſt certain que ces deux bleſſés ſeroient reſtés ſourds, leſquels au contraire ont eu depuis ce temps-là l'ouie auſſi fine & auſſi délicate qu'auparavant. L'on peut m'objecter, que pluſieurs perſonnes ont rendu du pus par les crachats, qui étoit répandu au-dedans de la poitrine; ce qui ne s'eſt pû faire qu'il n'ait été attiré par les poumons, & qu'il n'ait paſſé au travers de la membrane dont ils ſont revétus; de même que des abſcès du bas ventre qui ont été vuidés par les ſelles, dont le pus devoit avoir pénétré les inteſtins, & d'autres qui ſont ſortis par les urines. Mais ces exemples, quoique vraiſemblables, ne prouvent point que le ſang qui eſt répandu ſur la dure-mère, puiſſe ſortir par le nez, ni par les oreilles; parce que les ouvertures qui ſe trouvent au crâne, ſont ſi éxactement fermées par les parties qui y paſſent, qu'il eſt impoſſible qu'aucune autre liqueur les puiſſe pénétrer, ſinon celles qui ſont deſtinées par la nature à prendre ces routes, telles que le ſang ſort très-ſouvent du nez, ſans qu'il y en ait de répandu ſur la dure-mère, mais ſeulement par l'ouverture qui arrive à l'extrémité des vaiſſeaux qui ſe terminent à la membrane intérieure du nez, par l'acrimonie, ou la trop grande quantité du ſang qu'ils contiennent; au lieu que le pus qui paſſe au travers de la membrane dont les poumons ſont recouverts, ne trouve cette iſſue que quand il y en a de répandu dans la cavité de la poi-

trine, & qu'il eſt impoſſible qu'il paſſe du ſang au travers du tympan, ſans qu'il s'ouvre ou qu'il ſe rompe, vû qu'il n'a aucun mouvement pour l'attirer, comme en ont les inteſtins & les poumons, qui ne ſouffrent rien dans leurs fonctions, après avoir rendu ce ſecours à la nature; mais le tympan étant une fois ouvert, ou rompu, perdroit ſon uſage (1) ſans retour; de ſorte qu'étant l'organe de l'ouie, le bleſſé reſteroit abſolument ſourd, & pour toujours. A l'égard du ſang qui eſt vuidé par les urines, il ſuit le torrent de la circulation, ſans qu'il ſoit obligé de pénétrer aucune partie membraneuſe.

Ceci bien conſidéré, il en réſulte que le ſang qui ſort par les yeux, le nez, la bouche, ou les oreilles, n'eſt pas une marque qu'il y en ait de répandu ſous le crâne; puiſque ceux qui ont le malheur d'en avoir d'épanché de la ſorte, ne ſe trouvent nullement ſoulagés, quelque quantité qu'ils en rendent par ces endroits, & qu'ils meurent, s'ils ne ſont ſecourus par l'ouverture du crâne, au moyen de laquelle le ſang qui y eſt contenu, &

(1) La rupture ou l'ouverture du tympan ne feroit pas perdre l'ouie ſans retour, comme on le dit ici. Willis a ſouvent bleſſé cette membrane ſur des chiens pour voir s'ils deviendroient ſourds. Ces animaux ont eu l'ouie un peu dure pendant quelques jours, mais ils ſont bientôt revenus à cet égard en leur état naturel; & lorſque ce Médecin les a ouverts, il a trouvé que la membrane du tympan s'étoit conſolidée par une cicatrice d'autant plus ferme, qu'il y avoit plus long-temps qu'elle avoit été bleſſée.

qui entretient les fâcheux accidens qui surviennent au blessé, fait par son évacuation, cesser à l'instant tous ces symptômes ; ce qui ne seroit pas nécessaire, si ce sang sortoit du dedans du crâne par ces endroits, parce qu'il s'évacueroit entièrement, en se faisant jour par l'une ou l'autre de ces issues, ou par les deux en même temps ; de manière qu'il ne s'en trouveroit plus en ouvrant le crâne, & que cette ouverture ne serviroit qu'à relever les os enfoncés, ou à favoriser l'extraction des esquilles qui blesseroient les méninges. Toutes ces raisons bien entendues, font voir que le sang qui sort par les yeux, le nez, la bouche, ou les oreilles, n'est pas un signe certain qu'il y ait fracture au crâne, ni du sang épanché entre le crâne & la dure-mère, & que les plus grandes chûtes ou coups ne sont pas souvent ce qui cause les plus fâcheux accidens, puisque les moindres en apparence, se peuvent trouver très-grandes en effet, & très-dangereuses.

OBSERVATION CLXVII.

Au mois de Février 1707, Monsieur le Chevalier d'Entragues, Colonel du Régiment de Bugey, qui étoit en quartier dans notre Ville, entrant dans une maison, se heurta le dessus de la tête, en glissant, contre le haut de la porte, qui fit tomber son chapeau, sans qu'il souffrît dans le moment qu'une douleur si légère, qu'il ne s'en plaignit aucunement : cependant quelque léger qu'eût été ce coup, il l'empêcha de dormir la nuit suivante ; ce qui le porta à m'envoyer prier le matin de l'aller voir. Je lui trouvai le pouls très-foible, & une

légère douleur qui occupoit le haut de la tête, dans le progrès de laquelle les futures coronale & sagittale étoient comprises en partie. Je lui fis une grande saignée; & comme après lui avoir rasé la tête, je ne lui trouvai à l'endroit de cette douleur ni contusion, ni échymose, pas même de rougeur, je me contentai, pour tout remède, d'une embrocation d'huile rosat & d'eau-de-vie, avec une compresse en quatre doubles, trempés dans le vin tiède par-dessus. Ce malade perdit l'appétit, de manière qu'il fut obligé de se réduire au seul usage des bouillons & des œufs frais, & de garder le lit pendant quelques jours, à cause d'une espèce de tournoyement ou vertige, dont cette foiblesse fut suivie; ce qui me détermina à le saigner encore trois fois, lui donnant des lavemens tous les jours, & un verre de vulnéraire, en forme de thé, l'après-midi; & comme la douleur diminua de jour en jour, de manière qu'en dix jours elle disparut entièrement, je me bornai à une fomentation d'eau de la Reine d'Hongrie sur toute la tête.

Cet Officier me proposa de faire venir Monsieur Tribouleau de Paris, pour le voir & me demanda si je croyois en avoir besoin. Je lui répondis qu'il seroit bon que je donnasse avis à ce Chirurgien de l'état auquel je le trouvois, & ce que c'étoit que son mal, parce que, sur l'avis que je lui en donnerois, & les remèdes que j'avois employés, il prendroit les mesures qu'il jugeroit les plus convenables pour son service, ce qui fut éxécuté. Mais Monsieur Tribouleau, au lieu de venir, après avoir lû ma lettre, eut la bonté d'écrire si fortement en ma faveur, touchant la manière dont j'en

avois usé, & approuva ma pratique & mes remèdes en des termes si obligeans, que cet Officier me donna entièrement sa confiance : néanmoins, quelque légère que fût la cause de cette maladie, elle eut des suites fâcheuses, & il fut long-temps réduit dans un état de craindre pour sa vie, tant il devint foible, triste, mélancolique & exténué. Il ne sortit de cet état, qu'après y avoir resté près de quatre mois, quoique la première cause de son mal ne parût être qu'une bagatelle.

Réflexion.

Il n'y avoit point dans les Troupes du Roi, d'homme plus fort ni plus robuste qu'étoit Monsieur le Chevalier d'Entragues, qui néanmoins se trouva prêt de mourir, à la suite d'une maladie qui n'avoit qu'une bagatelle pour principe, après avoir été exposé pendant plus de trois mois à souffrir tous les accidens les plus fâcheux, auxquels une des plus grandes plaies de tête auroit pû donner occasion ; ce qui parut être la suite de la douleur que souffrit le périoste à l'endroit où ce coup fit impression, & de l'inflammation communiquée à la dure-mère, au moyen des fibres, du périoste qui passent au travers des sutures, dont le genre nerveux se sentit irrité ; ensorte que les esprits ne se distribuant plus comme ils avoient coutume, le corps du blessé s'affoiblit, & il ne se rétablit que lorsque ces mêmes esprits eurent repris leur route ordinaire, pour se distribuer à toutes les parties du corps comme auparavant ; & par ce moyen les fonctions de l'ame se trouvèrent parfaitement libres.

On pourra être surpris de ce que je saignai ce malade, dans la grande foiblesse où il étoit réduit : la surprise seroit juste, si cette foiblesse avoit été l'effet d'une grande perte de sang, comme elle étoit au contraire celui d'une réplétion extraordinaire des vaisseaux ; parce que les esprits ne coulant plus au cœur & dans les grosses artères comme auparavant, pour entretenir leur mouvement, & pousser le sang avec la violence requise dans l'état de santé, il falloit nécessairement que la circulation restât languissante, puisqu'elle ne se faisoit qu'imparfaitement ; & il y avoit à craindre que le sang ainsi retenu, ne formât un dépôt sur quelque partie du corps, ou ne pervertît généralement toute la masse, dont il auroit pû être accablé, si je n'eusse prévenu cet accident, comme je fis par plusieurs saignées.

Je joignis l'huile rosat à l'eau-de-vie, pour faire un liniment sur la partie douloureuse, dans l'intention que l'eau-de-vie, en ouvrant les pores des tégumens, fît pénétrer les parties onctueuses de l'huile plus avant, afin d'amollir & de relâcher les fibres tendues du périoste, qui se communiquent à la dure-mère par les sutures, en quoi consistoit le sentiment douloureux de cette partie, & le dérangement que souffroient les esprits ; & en même temps pour faire transpirer quelque portion d'une humeur âcre, qui pouvoit être de la partie, & contribuer à entretenir cette douleur. La suite justifia le bon effet de ce remède ; après quoi je me servis d'une fomentation d'eau de la Reine d'Hongrie, dans l'intention de fortifier toutes ces parties, & le cerveau même. Je lui fis donner tous les jours des lavemens, pour

lui tenir le ventre libre, qui eſt pareſſeux pour l'ordinaire, ſur-tout à ceux qui ont la tête affaiſſée; & les vulnéraires enfin, pour porter cette qualité douce balſamique dans le ſang, qui venant à ſe communiquer à la partie bleſſée, y peut opérer des merveilles : ces herbes ſont vantées par de ſi habiles gens, qu'il faudroit être incrédule pour n'y pas ajouter foi; pour moi, qui ai plus de foi que de raiſon, j'en donne à mes malades & à mes bleſſés, plutôt pour n'avoir rien à me reprocher, que par aucun effet ſenſible dont je puiſſe juſtifier leur mérite.

Cette pratique & mes raiſonnemens contentèrent Monſieur Tribouleau, comme je l'ai dit; au moyen de quoi je tirai cet Officier de ce mauvais pas : ç'eût été une vraie perte pour la France, puiſqu'en perdant la vie les armes à la main, il contribua, autant qu'aucun autre, par ſa bonne contenance, au ſalut de Crémone, qui fut celui de l'Armée Françoiſe.

OBSERVATION CLXVIII.

AU mois d'Octobre 1689, l'Ecuyer de Monſieur de la Hoguette, qui pour lors commandoit les Troupes de Baſſe Normandie, en regardant une atteinte qu'un cheval s'étoit donnée du pied de derrière au pied de devant, afin de l'examiner de plus près, baiſſa la tête en partie ſous le ventre de ce cheval, duquel il reçut un coup de pied en vache, qui lui cauſa un tel étourdiſſement, qu'il fut obligé de ſe jetter ſur un lit, où il ſe ſentit atteint d'une grande foibleſſe, ſans néanmoins perdre connoiſſance. Je fus mandé pour le voir : j'examinai ſa tête

autant qu'il me fut possible, où je ne trouvai aucun endroit douloureux; aussi n'avoit-il senti aucune douleur quand il avoit reçû le coup. Je lui fis une assez grande saignée à l'instant; après quoi je lui rasai la tête, & lui fis une fomentation d'eau de la Reine d'Hongrie. Il devenoit tous les jours de plus en plus foible, s'aidant des bras & des jambes, quant au mouvement; mais le sentiment y étoit si foible, qu'à peine sentoit il la chaleur des charbons ardens, en les touchant avec les mains ou les pieds: cette insensibilité se remarquoit particulièrement aux extrêmités des doigts & des orteils. Je lui fis donner tous les jours des lavemens, afin de lui faciliter la liberté du ventre qui devint fort paresseux, & lui fis prendre quelques cuillerées d'eau de la Reine d'Hongrie: dans la suite je lui ordonnai des vulnéraires en guise de thé. Il fut long-temps incommodé de la sorte; mais beaucoup moins deux mois & demi, ou environ, après sa blessure, qui fut le temps qu'il quitta ce païs pour retourner à Paris; sans néanmoins qu'il fût parfaitement rétabli deux années ensuite, qu'il revint en ce païs, ne trouvant point au tact la vraie qualité de ce qu'il touchoit, mais s'imaginant toujours qu'il y avoit un corps interposé entre ses mains ou ses pieds, & ce qu'il touchoit, comme il arrive à ceux qui ont eu le bras ou la jambe engourdis.

RÉFLEXION.

Je ne sçaurois donner d'autre nom à cet accident, qu'un ébranlement ou commotion que le cerveau souffrit, à l'occasion du coup de pied de cheval, par lequel les esprits furent

divertis de leur route ordinaire ; enſorte que ne paſſant plus dans la même quantité qu'ils faiſoient auparavant, pour porter le ſentiment & le mouvement aux parties, elles s'en trouvoient trop peu pourvûes ; ce qui étoit cauſe que le ſentiment & le mouvement ne ſe faiſoient qu'imparfaitement : car tant que les eſprits coulent librement, & dans une ſuffiſante quantité, vers les parties, l'ame fait toujours également bien ſes fonctions.

Je me perſuadois, lorſque je commençai à pratiquer la Chirurgie, en entrant dans l'idée que les auteurs donnent de la commotion, que le cerveau étoit ſujet à en ſouffrir de plus ou de moins conſidérables, ſuivant la chûte, le coup, ou la plaie qu'un bleſſé auroit reçûe, & que ces commotions y cauſoient un tel ébranlement, que pluſieurs de ſes vaiſſeaux ſe rompoient, dont il s'enſuivoit un ſi grand épanchement de ſang, que ſouvent la mort arrivoit avant le remède. Mais les grandes enfonçures, & les conſidérables fractures que j'ai vû arriver au crâne, & que j'ai traitées, ſans que cet accident ſoit ſurvenu, m'ont (1) beaucoup

---

(1) Il ne s'enſuit pas du défaut d'épanchement dans l'interieur du cerveau à la ſuite des plaies de tête, accompagnées des fractures conſidérables, que cet épanchement ne puiſſe & ne doive ſouvent avoir lieu dans les violentes commotions du cerveau. Les choſes ne ſe paſſent pas de la même manière lorſque les os ſe briſent par l'impreſſion du coup, & lorſqu'ils y réſiſtent. Dans le premier cas, il y a peu d'ébranlement intérieur, parce que la force du corps qui vient frapper la tête, s'amortit à l'endroit de la fracture. En conſéquence, il y a peu de vaiſſeaux diviſés à l'intérieur, & l'effuſion du ſang, s'il s'en eſt fait une, eſt fort petite : dans le ſecond cas, la tête reçoit toute la for-

détrompé; car s'il se rompoit des vaisseaux de la sorte, ce seroit dans toutes les parties du cerveau, ce qui rendroit la guérison impossible : mais comme dans ces grands coups ou chûtes, l'on ne trouve, pour l'ordinaire, du sang répandu que sur le crâne ou sur la dure-mère, je suis persuadé que ce ne sont que les seuls vaisseaux de cette partie, qui s'ouvrent, par la proximité du lieu où le coup a été reçû; & que si la violence du coup se porte plus avant, il ne peut causer qu'un dérangement au cours ordinaire des esprits, de la manière qu'il est arrivé au blessé dont je parle, à l'accident duquel on ne pouvoit donner que le nom de commotion au cerveau; ce fut du moins celui dont se servirent Messieurs Puzos & Barère, Chirurgiens du Roi dans ces deux Compagnies de Mousquetaires, dans la réponse qu'ils firent à la consultation que je leur envoyai; par laquelle ils approuvèrent non-seulement la conduite que j'avois tenue, mais sans avoir rien voulu me prescrire de ce que j'avois à faire,

---

ce du corps qui la blesse, & cette force se partage également entre toutes ses parties. Celles qui sont les plus intérieures, sont aussi fortement ébranlées que les autres. Il y a commotion, rupture des vaisseaux, extravasion des sucs, perte de ressort, obstruction au principe des nerfs, &c. d'où résultent les accidens qui caractérisent cet état. Si dans la suite le malade parvient à s'en tirer au moyen des secours de l'art, c'est que les liqueurs épanchées en petite quantité sont repompées par les vaisseaux de toute espèce, qu'ils trouvent au voisinage du lieu qu'elles occupent; que les engorgemens se dissipent, que le ressort qui n'a été qu'affoibli, se rétablit peu à peu &c. &c.

comme

comme je les en priois, ils remirent le reste de la cure à la méthode que je trouverois à propos de tenir, suivant l'état où seroit le blessé dans la suite.

Et comme l'on voit souvent des personnes qui perdent connoissance, ou qui tombent dans de longues & fâcheuses syncopes, qui arrivent après les violentes chûtes ou les grandes blessures, ce seroit une nécessité que tous ceux qui se trouvent dans ce cas, mourussent, à moins que ce sang, prétendu extravasé par la commotion, ne fût évacué par le trépan : mais comme l'on voit souvent ces accidens arriver, sans que le blessé en essuye aucune suite fâcheuse, cela ne doit pas être nommé commotion ; ou si c'est une commotion, ce ne peut être qu'à l'égard du dérangement des esprits, & non du sang qui se seroit extravasé ; car quoique l'un ou l'autre puissent également produire cet effet, la différence est que les esprits qui ont perdu leur cours, ou qui ont souffert quelque dérangement, peuvent reprendre leur première assiète dans la suite ; au lieu que le sang ne rentre jamais dans son vaisseau, quand il en est sorti.

Le sang, qui (par rapport à la foiblesse où ce malade étoit réduit) n'auroit dû couler que goutte à goutte, ou très-lentement le long du bras, sortoit avec impétuosité, & ce malade se sentoit beaucoup plus fort après la saignée qu'auparavant ; ce qui prouve bien que la foiblesse de ceux qui ont été blessés à la tête, est plutôt un effet de la réplétion, que de l'épuisement ; & qu'autant que la saignée est contraire à la véritable foiblesse, autant est-elle utile à celle qui vient de réplétion. Au lieu donc de

s'en tenir à la foiblesse du pouls, par rapport à la saignée, il faut au contraire dans ces occasions consulter la nécessité & la raison, qui en indiquent le besoin, aussi-bien que celui de la réitérer, étant de tous les remèdes celui qui est alors le plus nécessaire, aussi-bien que les lavemens, qui ne sont pas moins utiles pour tenir le ventre libre, qui, comme je l'ai déjà dit, est pour l'ordinaire paresseux dans les blessures de tête.

L'eau de la Reine d'Hongrie, dont je donnai quelques cuillerées, étoit pour ranimer les esprits, & les exciter à reprendre leur cours ordinaire, afin de rendre au sang celui qu'il avoit, non pas perdu, mais qui étoit fort diminué.

Les potions vulnéraires, qui par leur qualité doivent rendre au sang sa première fluidité, devinrent inutiles à ce malade; puisque dans un si long intervalle, les esprits ne purent se rétablir suffisamment pour se r'ouvrir leur route accoutumée, que je ne croyois dans le commencement fermée que pour un temps; néanmoins elle le fut pour toujours, puisque deux années ensuite le sentiment étoit encore si diminué, qu'il se brûloit les doigts sans s'en appercevoir, & cela par une cause des plus légères, dont toutefois les suites ne furent pas si mauvaises que celles dont je vais parler dans l'Observation suivante, quoique la cause en fût encore moindre en apparence.

OBSERVATION CLXIX.

Au mois d'Octobre 1704, la femme d'un Sellier de cette Ville, en paîtrissant sa pâte,

le couvercle du paîtrin tomba, lui effleura tant ſoit peu la tempe & l'œil du côté gauche, & y cauſa une échymoſe, ſans qu'elle ait reſſenti aucune douleur à l'inſtant de ſa bleſſure, ni aucun autre accident. Etant ma proche voiſine, & l'ayant vûe en cet état, je lui en demandai la cauſe; ce fut la réponſe qu'elle me fit, qui étoit ſans déguiſement. Quoiqu'il y eût cinq jours que la choſe fût arrivée, je lui conſeillai de ſe faire ſaigner, & de mettre ſur la meurtriſſure un linge trempé dans l'eau-de-vie; mais elle ne fit pas beaucoup d'attention à ce que je lui dis, ne croyant pas, pour ſi peu de choſe, avoir beſoin d'aucun remède.

Dix-huit ou vingt jours s'étant paſſés de la ſorte, & l'échymoſe étant entièrement effacée, elle commença à ſe ſentir beaucoup plus foible qu'à ſon ordinaire : je lui conſeillai encore de ſe faire ſaigner; mais ce fut inutilement. Deux jours après, revenant de l'Egliſe, elle oublia le chemin de ſa maiſon; & dans la viſite que je lui fis, elle me tint un diſcours ſans ſuite, quoiqu'elle eût beaucoup d'eſprit, ne ſe plaignant au-ſurplus de ſouffrir aucune douleur à la tête ni ailleurs. Je la ſaignai pour la première fois dans ce triſte état, quoiqu'elle eût le pouls fort foible, & lui fis prendre des vulnéraires, auxquels j'ajoutois quelques gouttes d'eſprit volatil de ſel armoniac, ou quelques cuillerées d'eau de la Reine d'Hongrie, dans l'intention de rendre aux eſprits leur cours ordinaire, en levant l'obſtruction, que je comptois s'être faite, à l'occaſion de ce coup, dans la propre ſubſtance du cerveau, parce que ſi c'eût été ſur les méninges, j'en aurois eu quelque marque, ſoit par la douleur,

l'inflammation des yeux, le vomissement, l'assoupissement, ou enfin par la fièvre; tous accidens dont cette malade étoit exempte : mais sa foiblesse, qui augmentoit sans cesse (quoiqu'elle mangeât beaucoup, & qu'elle prît de bons bouillons) ainsi que la perte de la mémoire, des sens, & de la raison, la conduisirent jusqu'à la mort, environ deux mois après qu'elle eût reçû ce coup. L'absence de la douleur, jointe à tous ces accidens, confirmoit la pensée que j'avois de la partie malade, puisque, comme tout le monde le sçait, le cerveau est insensible.

Je priai son mari de me permettre l'ouverture de la tête seulement, pour voir si j'avois deviné juste, quand j'avois dit à Messieurs de Frémont & des Rosiers, mes Confrères, qui l'avoient vûe plusieurs fois avec moi, que tous ces accidens ne pouvoient procéder que d'un amas dans la propre substance du cerveau : Le mari eut beaucoup de peine à s'y résoudre, dans la mauvaise idée que c'est un grand mal que d'ouvrir ainsi une femme après sa mort; mais il me l'accorda enfin. Je priai ces Messieurs, avec un Médecin, & quelques autres personnes encore, de se rendre chez cet homme. Après avoir répété ce que j'ai dit, je levai le crâne, les méninges, & la substance cendrée, jusqu'au-dessous des anfractuosités, sans rien trouver; mais ayant approfondi un peu plus avant dans la substance corticale, je trouvai un amas d'une sérosité blanchâtre, comme du petit-lait qui ne seroit pas bien clarifié, & la portion du cerveau qui formoit la circonférence de cet amas étoit si molle, & avoit si peu de con-

ſiſtance, qu'elle ſe mettoit en bouillie dès que l'on y vouloit toucher.

Comme c'étoit ce que je cherchois, & que je jugeai, avec ces Meſſieurs, être très-certainement la cauſe de tous les ſymptômes qui étoient arrivés à cette femme, ainſi que de ſa mort, je fis remettre les choſes en état par un de mes Garçons, d'autant que j'avois promis au mari de n'en pas faire davantage.

RÉFLEXION.

Il y a des faits dans la Chirurgie, dont l'événement eſt ſurprenant au poſſible, quoiqu'ils ſemblent n'avoir que des cauſes très-légères, comme ces trois Obſervations en font foi; car ſi un heurt des plus légers, un coup de pied de cheval des moins forts, ou le léger couvercle d'un paîtrin, qui n'avoit fait qu'effleurer la peau, ſans cauſer aucune douleur ni d'autre accident, ont eu de ſi funeſtes ſuites, pendant que les plus grandes chûtes, les coups les plus violens, & les plaies les plus affreuſes ont des ſuccès ſi heureux, qui peut, en refléchiſſant ſur des faits ſi différens, eſpérer de faire un prognoſtic juſte & aſſuré? Ne peut-on pas dire avec raiſon, que c'eſt agir ſagement que de ſuſpendre ſon jugement à cet égard, du moins pendant les premiers jours, dans la crainte qu'en le donnant trop tôt, il ne ſoit tout différent dans la ſuite de ce que l'on en avoit crû d'abord? Qui auroit jamais penſé qu'un coup pareil à celui que cette femme reçut, ſans aucune impreſſion à l'os, pas même accompagné de la moindre douleur, ni d'aucun accident à l'endroit qu'elle fut frappée, auroit pû

occasionner un tel amas dans le cerveau ? Comment cette femme a t-elle pû vivre si longtemps, avec un corps étranger au milieu de ce viscère, sans avoir souffert d'autres accidens que ceux que je rapporte dans l'observation, & sans avoir été attaquée de la plus forte apopléxie ; puisque c'en est (selon les Auteurs qui ont écrit de cette maladie) la cause la plus certaine ? Cela me porte à croire que quand on a prétendu en donner une juste idée, en l'attribuant à l'épanchement du sang, ou de quelques sérosités au-dedans du cerveau, ou sous le crâne, on a bien pû se tromper ; puisque cette femme, qui avoit un amas de sérosités si considérable au milieu de la propre substance du cerveau, & les enfans, qui sont le sujet de quelques autres Observations, qui en avoient le cerveau tout rempli, ont conservé en partie le mouvement & le sentiment, avec la respiration libre, sans râlement ; prenant ce qu'on leur vouloit donner, & cela pendant un assez long-temps, quoique, selon le systême de ces Auteurs, tout le contraire auroit dû arriver, puisqu'il y avoit plus de sérosité contenue dans le cerveau de ces trois malades, qu'il n'en faut pour former une aplopléxie, plus forte que celle de ceux qui en ont été le plus rudement attaqués, & qu'une bien moindre quantité de sang répandu sur la dure-mère, a donné occasion à cet accident à l'égard de plusieurs blessés que j'ai trépanés ; ce qui ne réussit pas moins bien dans l'épilepsie, quand elle procède d'une pareille cause, comme je le ferai voir dans l'Observation suivante.

La saignée faite dans le temps auroit pû détourner l'humeur, & empêcher que ce dépôt

ne se fît; mais il auroit fallu la faire au moment que le coup avoit été reçû : car dès que le moindre amas a commencé à se faire, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, qu'une humeur extravasée rentre dans ses vaisseaux, quoique ce soit le sentiment de quelques Auteurs; & il est bien probable que la malade fut saignée trop tard, puisqu'elle n'en reçut aucun soulagement.

Le dérangement qui se remarquoit dans les esprits, explique assez l'intention que j'avois, en faisant user à cette femme de volatiles & de liqueurs spiritueuses, avec les potions, dont la qualité spécifique, si fort vantée pour la purification du sang & des humeurs, remplit si peu l'intention pour laquelle on les donne. J'ai cent fois souhaité voir quelque effet de ces vulnéraires, afin d'être persuadé que ces plantes ont la vertu spécifique qu'on leur attribue; mais j'ai toujours été trompé dans mon attente, & je n'ai jamais tiré de grands secours de ces compositions cordiales d'un grand appareil, telles que sont les confections d'hyacinthe & d'alkermès, la thériaque, le mithridat, & tant d'autres préparations précieuses, qui ont plus d'ostentation que d'efficacité dans la pratique : je n'ai point vû de meilleurs effets des potions vulnéraires, (préférées avec emphase à tous les autres remèdes) que de la simple tisane, si ce n'a été en amusant le malade, & les assistans, afin de gagner du temps; ce qui est souvent le plus sûr moyen d'augmenter la réputation du Médecin & du Chirurgien qui les ordonnent, & le profit du Droguiste qui les fournit : car quand je les ai ordonnées à ces blessés, ç'a plutôt été pour faire voir que je n'étois pas d'un entête-

ment ridicule, que dans l'espérance d'en tirer de grands avantages.

OBSERVATION CLXX.

Au mois de Juin 1710, une fille de la Paroisse de St Floxel, étant près d'un homme qui coupoit un morceau de bois avec une coignée, elle se démancha, & fut donner contre la tête de cette fille, en la partie moyenne antérieure & un peu latérale de l'os coronal du côté gauche, qui lui découvrit cet os de la grandeur d'un liard, & y fit une enfonçure, sans être accompagnée ni suivie d'aucun accident. Elle alla se faire panser chez le sieur de Saint-Martin, Maître Chirurgien de Montebourg, qui me l'envoya quelques jours ensuite. J'examinai cette enfonçure, qui, quoique petite en apparence, me parut considérable par l'inégalité que je remarquai à l'os; ce qui me fit demander l'avis de Messieurs de Frémont & des Rosiers, pour sçavoir si l'incision en T, que j'avois dessein de faire, seroit de leur goût. Ils la trouvèrent si nécessaire, que je la fis dans le moment & en leur présence, en suivant la rectitude des fibres dans la partie supérieure de la plaie, & la queuë du côté des cheveux, dont j'avois fait raser la plus grande partie; après quoi je disposai une place propre pour appliquer le trépan à côté de l'enfonçure, en cas que les accidens vinssent (1) à paroître,

(1) Puisqu'il y avoit une enfonçure au crâne, il n'étoit pas nécessaire d'attendre les accidens consécutifs, pour se déterminer au trépan. La fracture de l'os

comme il arriva ; mais ſeulement quatorze jours après, & dix-huit à vingt depuis que la plaie avoit été faite, pendant lequel intervalle cette jeune fille avoit toujours joui d'une ſanté parfaite, juſqu'à ce jour-là, qu'elle manqua de venir ſe faire panſer comme elle avoit fait juſqu'alors. Elle envoya le lendemain m'avertir qu'elle étoit plus mal : j'allai la voir, & je lui trouvai le pouls lent, petit & enfoncé, d'une manière à ne laiſſer aucun doute qu'il n'y eût quelque choſe de fâcheux ſous le crâne, qui y donnoit occaſion ; ce qui me fit auſſi-tôt réſoudre à appliquer le trépan : comme un ſi long intervalle, depuis le jour que cette fille avoit été bleſſée juſqu'alors, ſans changement de bien en mal, m'avoit fait négliger de tenir la place de l'os aſſez découverte, dans l'eſpérance d'une heureuſe iſſue, je fus obligé de détruire les chairs qui s'étoient formées ſur l'os ; ce qui donna lieu à un trop grand épanchement de ſang, pour entreprendre l'opération juſqu'à ce qu'il fût arrêté, dans la crainte qu'il ne l'eût interrompue ou empêchée ; ainſi je remis l'opération au ſoir. Je priai Meſſieurs de Frémont, des Roſiers & Hanouel de s'y trouver. Nous fûmes tous étonnés de voir cette jeune fille attaquée des plus violens accès d'épilepſie, ſans ſentiment, ni connoiſ-

étoit un ſigne qui indiquoit cette opération de la manière la plus poſitive, & l'on expoſoit beaucoup la malade en la différant. Un grand nombre de bleſſés ont été les victimes d'un pareil délai, parceque le déſordre arrivé dans la partie intérieure de la tête étoit très-grand lorſque les accidens conſécutifs ont commencé à paroître. *Voy.* la note de la page 273.

ſance, avec des convulſions terribles, tant du corps, que des bras & des jambes, & elle avoit gros comme le poing d'écume à la bouche; cela ſe terminoit par un crachement, & un ſucement continuel des lèvres; & ces accès ſe ſuivoient ſi proche les uns des autres, que le ſentiment ni la connoiſſance ne ſe conſervoient pas aſſez long-temps, pour pouvoir faire l'opération ; ce qui m'obligea de faire aſſeoir un de mes Garçons ſur le lit, avec un carreau ſur les genoux, & la tête de cette fille qu'il tenoit bien ferme avec ſes mains ; & nos autres Confrères faiſoient de leur mieux pour fixer ſon corps, ſes bras & ſes jambes. Avec ces précautions, après que j'eus fait la place de la pyramide avec le perforatif, & que la couronne eût fait ſon impreſſion, je retirai la pyramide, & pouſſai juſqu'au-delà du *diploé*, avant que de retirer la couronne, pour la nettoyer avec la broſſe, & faire la voie du tire-fond. Je ne fis enſuite que cinq ou ſix tours de la couronne, pour finir; & auſſi-tôt que la portion de l'os fut enlevée, il ſortit environ deux cuillerées de pus un peu plus griſâtre que blanc. Dès que cette matière eut ſon iſſue, & qu'elle fut évacuée, cette fille, qui étoit dans le plus fort de ſon accès, demeura tranquille, & ouvrit les yeux, avec une ſi parfaite connoiſſance, qu'ayant apperçu celui qui avoit eu le malheur de lui donner ce coup, qui étoit ſon amant, & très-déſolé, elle lui prit la main, qu'elle mit ſous ſa tête, juſqu'à ce quelle fût panſée.

J'introduiſis un élévatoire par l'ouverture du trépan, avec lequel je relevai l'os enfoncé au niveau de l'autre; après quoi je mis le ſindon

trempé dans le miel rosat & l'eau-de-vie, & par-dessus un petit plumaceau, de la grandeur de l'ouverture du trépan, un autre sur l'os découvert, trempé dans l'eau-de-vie, & les bourdonnets qui touchoient les chairs, couverts de digestif, & des secs pour remplir l'ouverture, avec un plumaceau de charpie par-dessus, l'embrocation d'huile rosat autour, un emplâtre de diapalme, une compresse, & un couvre-chef triangulaire pour tenir le tout en état.

Je ne me servis de digestif, que les quatre ou cinq premiers jours, après lesquels je n'usai que d'eau-de-vie, pour tout remède, dans laquelle je trempois les bourdonnets & les plumaceaux, à l'exception du sindon, que j'imbibois toujours de miel rosat, avec l'eau-de-vie, ou l'huile rosat, selon l'état de la plaie. La parole ne revint pas si tôt à cette fille que la connoissance, & elle resta foible de tout un côté.

Comme ces accidens, au lieu de diminuer de jour en jour, alloient de mal en pis, quoique l'os enfoncé fût parfaitement bien relevé, que je ne sentisse rien avec les instrumens qui dût faire impression sur la dure mère, & qu'il ne sortoit rien de dessous le crâne, lorsqu'en serrant le nez, & faisant fermer la bouche à la malade, elle faisoit quelques efforts pour se moucher ou pour tousser, je ne doutai pas qu'une cause extraordinaire ne donnât occasion à ces accidens, & que cette cause ne fût à l'endroit de l'enfonçure; & comme une des couronnes de mon trépan étoit assez grande pour embrasser cette enfonçure, ou à-peu près, je formai le dessein de l'enlever, avec d'autant plus de facilité, que j'étois sûr que cette enfonçure relevée comme elle étoit, soutiendroit l'effet du per-

foratif, de la pyramide & de la couronne, comme il arriva aussi. Ce second trépan fut si heureux, que les accidens disparurent, de la même manière qu'ils avoient augmenté auparavant, & que cette fille se porta assez bien trois semaines ensuite, pour être transportée chez elle, où elle acheva de se guérir, sans avoir souffert aucun retour fâcheux de l'épilepsie, dont elle avoit eu de si violens accès.

RÉFLEXION.

Ce n'est pas assez d'avoir fait remarquer, à l'occasion des Plaies de la tête, dans les Observations précédentes, que les blessures du muscle crotaphite ne sont pas si dangereuses que les anciens Auteurs l'ont prétendu, puisque, contre leur sentiment, l'on peut y faire des incisions quand elles sont d'une absolue nécessité, & que l'on ne doit point trépaner sur les parties inférieures du crâne, non plus que sur les sutures, tant à cause de la communication qui se fait par leur moyen, entre la dure-mère & le périoste, que des inégalités qui se rencontrent aux parties inférieures du crâne, qui sont la base du cerveau.

Il faut aussi faire observer, que l'on doit encore moins appliquer le trépan sur l'endroit où l'os est fracturé, dans la crainte de l'enfoncer, en tout, ou en partie, sur les méninges; mais qu'il faut choisir, pour asseoir l'instrument, un lieu ferme & stable, qui soit assez proche de l'os fracturé, ou enfoncé, afin qu'au moyen de l'élévatoire, introduit dans l'ouverture du trépan, l'on puisse relever ou tirer la portion enfoncée qui blesse les méninges; c'est aussi de cette manière que je le

fis en cette occaſion : mais comme les ſuites ne répondirent pas à mon intention, & que je jugeai, par la continuation des accidens, qu'il y avoit quelque choſe à cet os qui demandoit un autre ſecours, qui étoit de l'enlever abſolument, ce fut le parti que je pris, avec d'autant plus de facilité, que la portion de l'os qui avoit été enfoncée, ayant été relevée, de manière qu'elle étoit au niveau du crâne, & qu'elle n'étoit que d'une grandeur convenable à celle d'une des couronnes du trépan, je crûs cette portion d'os aſſez ferme pour ſoutenir le perforatif & la pyramide, & faciliter l'impreſſion des dents de la ſcie, comme il arriva; mais dans cette opération j'eus plus beſoin d'adreſſe, de patience & de réflexion que dans un trépan ordinaire, à cauſe des ſéparations qui ſe rencontroient à cet os fracturé, & qui firent que je ne le tirai qu'en pluſieurs pièces, mais ſi proprement & ſi bien, que je n'eus beſoin d'aucun autre inſtrument que de la couronne; ce que je n'aurois pû faire avant que de l'avoir relevé, parce qu'outre que j'aurois riſqué de l'enfoncer avec le perforatif, c'eſt que j'aurois été en danger de bleſſer la dure-mère avec la pyramide, que j'aurois été forcé de laiſſer aſſez long-temps, pour donner le moyen à la couronne de faire ſon impreſſion ſur l'os. En prenant ainſi mes meſures, l'opération fut bien faite, & je ne m'apperçûs pas qu'il y eût aucune eſquille, ni inégalite à cette portion d'os, qui pût irriter la dure mère, & donner occaſion aux accidens de perſévérer; mais il pouvoit bien ſuinter ſur cette membrane, par les interſtices de l'os fracturé, quelque portion d'une humeur âcre & corroſive, qui piquoit

& irritoit la dure-mère, puisqu'après l'os enlevé les accidens disparurent.

Un cas pareil pourroit beaucoup surprendre un jeune Chirurgien, & des anciens même, à moins qu'ils ne fussent beaucoup au fait des plaies de tête, & des accidens auxquels elles sont sujettes. Car de voir cette jeune fille, âgée de dix-huit ans, venir se faire panser chez moi, pendant vingt jours, d'une plaie de tête, sans avoir souffert aucun accident, quoique l'os se trouvât découvert & enfoncé ; qu'il s'y fût formé une assez grande quantité de pus, sans qu'elle eût eu le moindre sentiment de fièvre ; & qu'elle fût tombée deux jours après dans les accès d'épilepsie très-violens, qui dans la suite se succèdoient immédiatement, & devenoient de plus en plus fâcheux ; tout cela demandoit une expérience consommée, & beaucoup de jugement, pour apporter promptement le remède convenable.

Il falloit donc que le cours des esprits fût considérablement interrompu, pour causer un tel dérangement aux fonctions animales, puisque la personne eut aussi un écoulement involontaire de l'urine & des matières fécales. L'écume, qui paroissoit à la bouche, étoit le véritable caractère de l'épilepsie.

Quoique l'épilepsie & l'apopléxie soient deux des plus fâcheuses maladies dont le corps humain puisse être atteint, il ne faut pas regarder l'épilepsie en cette occasion comme vraie épilepsie, mais au contraire, faire la juste différence qu'il doit y avoir entre l'épilepsie comme accident, & celle qui vient de maladie, de même que j'ai fait au sujet de l'apopléxie ; car l'épilepsie comme accident, ou de cause exter-

ne, telle qu'elle étoit en cette occaſion, peut ſe guérir, de même que celle-ci l'a été ; mais comme maladie, c'eſt un cas bien différent, ſans que je pretende pourtant qu'elle ſoit abſolument incurable ; mais ſes cauſes ſont ſi obſcures & ſi difficiles à approfondir, qu'on peut dire que les auteurs plus les ſçavans & les plus éclairés qui en ont traité, ont eu aſſez peu de ſuccès.

Je rapporterois inutilement ici, pour juſtifier ce que j'avance, ce qu'ont dit de l'épilepſie les Auteurs qui en ont traité ; puiſque tout ce qu'ils ont avancé, roule ſur le raiſonnement, ſans que l'expérience y ait aucune part ; témoin celui de Monſieur *Briſſeau*, Docteur en Médecine, & Médecin du Roi & des Armées de Sa Majeſté, que l'on peut dire être un de ceux qui donne les cauſes de ce mal les plus plauſibles : mais après avoir examiné ſon ſyſtême avec attention, & avoir fait réfléxion ſur tout ce qu'il dit du gonflement qui arrive à de certaines parties, & du preſſement des autres, qui obligent les eſprits à couler ou à s'arrêter, en faiſant réſider la cauſe de tout cela dans les premières voies, ſans que le cerveau, ſelon lui, y ait aucune part, j'oſe dire qu'il ſe trompe, puiſque cette Obſervation juſtifie le contraire. Mais comme ce n'eſt pas par cette ſeule Obſervation, que je prétends le convaincre de s'abuſer, en voici une ſeconde qui n'en laiſſe aucun doute.

OBSERVATION CLXXI.

Au mois de Mai 1685, je fus mandé pour aller voir un jeune enfant, âgé de neuf ans, qui étoit attaqué des convulſions les plus violentes & les plus fortes, deſquelles il ne fut tiré que dix-huit

à vingt heures après, au moyen de la saignée que je lui fis, & de l'émétique que je lui donnai, par l'ordre de Messieurs Doucet & Doncanville; mais il lui resta une perte presque entière de la mémoire, dont cet accident avoit effacé les traces, de manière qu'il n'en avoit pas assez pour demander ses besoins, à moins qu'une longue réflexion ne lui en ouvrît le moyen; ce dont nous fûmes étrangement surpris, mais bien plus encore de voir ce jeune enfant plongé dans de véritables accès d'épilepsie, dont heureusement le retour étoit fort éloigné, lorsqu'ils commencèrent à paroître : ces accès devinrent de plus en plus fréquens, à mesure qu'il avançoit en âge; ils arrivoient toujours la nuit, & jamais pendant la journée, & ils étoient accompagnés de tous les accidens qui caractérisent cette affreuse maladie, à la différence qu'au lieu d'un écoulement involontaire d'urine, qui arrivoit à cet enfant dans l'accès, il en souffroit une suppression pendant le jour, qui lui étoit fort incommode. Il mourut quelques années près d'une autre maladie, qui se joignit à celle-ci, qu'il souffroit depuis près de vingt ans. Je trouvai, dans l'ouverture de la tête, qu'à l'angle interne de la dure-mère, à l'endroit où elle se replie pour former la faulx, & séparer le cerveau en deux parties, je trouvai, dis je, dans cet angle, plusieurs petits os qui y étoient comme plantés ou enracinés, desquels il sortoit une portion, qui sembloit y être mise exprès, pour empêcher que la pie-mère n'approchât de cette faulx, avec une quantité de petites lamines osseuses, éparses sur la pie-mère, qui étoient aussi délicates que les moindres

écailles

écailles des plus petits poissons; ce que je jugeai être la cause de l'épilepsie, dont ce malade avoit été tourmenté depuis si long-temps.

RÉFLEXION.

SANS m'arrêter à rapporter ce que je trouvai d'extraordinaire dans les ventres inférieur & moyen, pour m'attacher uniquement au supérieur, je sciai le crâne avec toute l'attention qu'il me fut possible, de crainte d'endommager les méninges, ou le cerveau. Je ne trouvai rien d'extraordinaire à la surface de la dure-mère, non plus que dans le *sinus* longitudinal. Après que je l'eus ouvert, je coupai cette membrane dans sa circonférence, & elle me parut dans son état naturel: mais quand je la levai entre mes doigts, pour faire voir à ceux qui étoient présens sa duplicature, qui sépare le cerveau en parti droite & en partie gauche, & qui ressemble à une faulx, je fus surpris de trouver la partie de cette membrane où commence la figure de la faulx, qui donne directement sur l'angle ou partie supérieure du cerveau, au côté gauche; je fus, dis-je, surpris de trouver cette membrane armée d'une quantité de petits os, & d'autres d'une moyenne grandeur, dont les pointes, qui étoient aiguës, & de differentes figures comme tridens, pattes de souris, & dents de poisson, sortoient & paroissoient à la face interne de cette membrane, comme si elles eussent été rangées exprès pour picoter sans cesse la pie-mère. Il n'étoit pas difficile de distinguer quelle partie de ces petits os étoit embarrassée

dans la dure-mère, parce qu'elle resta rouge; à la différence de l'autre qui étoit très-blanche.

Il ne faut pas croire que ces lamines osseuses, qui paroissoient éparses çà & là sur la pie-mère, fussent venues de la scie, puisque la dure-mère qui étoit dans son entier, la recouvroit.

Si j'avois trouvé ces os entre le crâne & la dure-mère, je n'aurois pas eu de peine à conjecturer que la nourriture de l'os du crâne étant trop abondante, auroit pû produire ces petites portions osseuses contre le cours ordinaire de la nature; mais entre les méninges & à l'endroit où ces os étoient situés, loin de déterminer la cause de cette production, j'avoue que je ne la puis comprendre.

La pie-mère, privée de ces lamines, ou plutôt de ces petites écailles osseuses, qui rampoient sur sa surface, sans adhérence, étoit au reste très-bien conditionnée; mais la substance grisâtre du cerveau étoit très-molle. Si c'est le siége de la mémoire, comme disent plusieurs Modernes, celle de ce jeune homme ne devoit pas être fort fidèle, par rapport à la composition de cette substance, beaucoup éloignée de la consistance qu'elle devoit avoir.

Les ventricules supérieurs regorgeoient tellement de sérosités, aussi-bien que le troisième & le quatrième, que les trois piliers de la voûte, & le *septum lucidum* étoient presque tous liquéfiés. La substance corticale paroissoit mieux conditionnée, le *plexus* choroïde étoit plus pâle que rouge, & la glande pinéale étoit sans gravier. Les corps cannelés, & le cervelet paroissoient mieux disposés, à la sérosité près, qui y étoit plus abondante qu'à l'ordinaire,

& qui étoit cauſe de la moleſſe, dont une partie du cerveau ſe trouvoit affectée.

Comme cette nouveauté avoit ſon mérite, j'envoyai les oſſelets & quelques-unes des petites écailles à l'Académie Royale des Sciences, & on les montra à l'Aſſemblée. Monſieur de Fontenelle, Secrétaire de l'Académie, ſe donna la peine de lire le Mémoire de ce Fait particulier, les Queſtions que l'on m'avoit faites, & les Réponſes que je rendis, comme on le voit dans le trentième Journal des Sçavans de l'année que je les envoyai.

Ces Queſtions conſiſtoient à ſçavoir :

1°. Si ces os étoient dès la première conformation ?

2°. Pourquoi les accidens dont ce jeune homme étoit tourmenté, ſe faiſoient plutôt ſentir la nuit que le jour ?

3°. Si ces os auroient groſſi auſſi long-temps que ce jeune homme auroit vécu ?

4°. Enfin, pourquoi il avoit de la peine à uriner pendant le jour, puiqu'il ne ſe trouva rien dans les reins ni dans la veſſie qui pût mettre obſtacle à la ſortie de l'urine, & que pendant les accès qui arrivoient la nuit, il rendoit ſon urine involontairement ?

Réponſes à ces Queſtions.

Je répondis à ces Demandes :

1°. Que je ne doutois point que ces os n'euſſent été formés dès la première conformation, de même que les dents qui ſont toutes formées dans leurs alvéoles, quoiqu'elles ne paroiſſent qu'après un certain temps néceſſaire pour leur accroiſſement & leur dureté ; & cela, parce que

ce jeune homme n'avoit ressenti aucun accident qu'à l'âge de neuf ans ; temps apparemment assez long pour avoir ossifié les germes de ces os, alors simplement membraneux, qui dans la suite donnèrent occasion à ce premier accès d'épilepsie, dont les grandes convulsions ne durèrent que dix-huit à vingt heures, mais dont il ne revint parfaitement qu'après quatre jours & quatre nuits ; ayant eu sans cesse jusqu'à ce temps-là des ressentimens de mouvemens convulsifs, avec une perte presque entière de la mémoire, dont toutes les traces se ttouvèrent tellement effacées, qu'il ne reconnoissoit pas une seule lettre, quoi qu'auparavant il eût eu la mémoire aussi heureuse & aussi fidèle qu'un enfant de son âge pouvoit l'avoir. Je ne le quittai point pendant tout ce temps. La saignée, & l'émétique que je lui donnai, lui furent d'un secours tout visible pour rétablir sa santé ; à l'exception de sa mémoire, qui ne revint un peu, qu'en lui donnant les mêmes leçons que l'on donne aux enfans de trois ou quatre ans.

A la seconde Question.

2°. Que les esprits qui se dissipoient pendant la journée, par les actions continuelles que ce jeune homme faisoit, en désemplissant les vaisseaux du cerveau, le volume s'en trouvoit diminué ; au contraire, pendant la nuit, les esprits ne se dissipant par aucun objet, & les vaisseaux venant à se remplir davantage, & la masse du cerveau à se grossir, c'étoit une nécessité absolue que la piemère s'approchât de la dure-mère, qui étant armée des pointes de ces petits os, l'irritoit si violemment alors, que tout le cerveau en général ve-

nant à s'en ressentir, il se faisoit pour lors un tel dérangement dans les esprits, qu'ils quittoient leur route ordinaire; & au-lieu d'y couler directement comme auparavant, ils ne faisoient plus que tournoyer, & jettoient par conséquent le malade dans les violentes convulsions, dont il fut si long-temps agité dans ce premier accès, & qui ne se terminèrent, selon toute apparence, qu'à mesure que la masse du cerveau se désemplissoit, tant par la dissipation qui se faisoit, dans ses grandes & continuelles agitations, que par la saignée, l'émétique, & autres remèdes que je lui fis. A ces raisons je joins le défaut de réparation, ce jeune homme ne prenant que peu ou point de nourriture; d'où s'ensuivit un affaissement du cerveau, qui faisoit que la pie-mère venant à s'éloigner des corps qui donnoient occasion à ce sentiment douloureux, le calme se rétablissoit dans le cerveau, & les esprits reprenoient leur route ordinaire, & rendoient aux parties le mouvement qui leur étoit naturel. Je ne regarde, au reste, les accès qui ont suivi ce premier, que comme l'effet de cette même cause; & ils devenoient plus fréquens, à proportion que ces petits os grossissoient, & irritoient de plus en plus la pie-mère.

A la troisième Question.

3°. Que je ne doutois point que ces os eussent grossi sans cesse, & qu'il n'étoit pas possible qu'ils fussent dans cet état, lorsque ce jeune homme étoit venu au monde; puisque, comme je viens de le dire, il ne souffrit aucune atteinte de ce mal jusqu'à l'âge de neuf ans, après quoi il fut long temps sans y retomber; que cet accident augmentoit à mesure qu'il avançoit en âge; & que les accès

devenoient longs de plus en plus, & si fréquens, que, s'il est permis de le dire, comme la mort étoit l'unique remède de cette maladie, & que la plus prompte eût été la meilleure, on étoit en droit de la souhaiter; parce qu'on devoit craindre que ce mal, que l'on avoit caché avec soin, ne devînt public; & que d'ailleurs la mort en pourroit faire connoître la véritable cause; ce qui arriva effectivement, par l'ouverture du cadavre de ce malade; & cela pourroit se trouver en quantité d'autres, si l'on prenoit les mêmes mesures pour s'en instruire.

A la quatrième Question.

4°. Qu'il n'étoit pas nécessaire de chercher dans la vessie ni dans les reins, la cause de la difficulté d'uriner, que le malade souffroit pendant la journée, après les accès qui l'avoient tourmenté pendant la nuit, non-plus que de la perte involontaire de l'urine, qui les accompagnoit pour l'ordinaire; puisque l'un & l'autre étoient l'effet du trouble des esprits, qui abandonnant le *sphincter* de la vessie, causoient le relâchement de cette partie, & laissoient par conséquent échapper tout ce qu'elle contenoit; au contraire, lorsque les esprits étoient portés au même *sphincter* en quantité excessive, ils y faisoient un étranglement qui fermoit le passage à l'urine & en empêchoit la sortie, sans que l'empire que la volonté doit avoir sur ces parties, (en réglant leurs mouvemens selon le besoin) eût aucun effet.

Le ressort de cet organe souffroit un dérangement trop considérable, pour se pouvoir parfaitement rétablir; puisqu son rétablissement consistoit dans le cours bien réglé des esprits, & que ce

cours réglé ne pouvoit avoir lieu, tant que la cause du mal subsisteroit; ce qui réduisoit ce malade dans un état d'autant plus triste, qu'il ne pouvoit y trouver aucun remède, quoiqu'il eût été long-temps à Paris, à cette intention, où il éprouva fort inutilement le sçavoir-faire des Médecins Orthodoxes, & des Empiriques de toute espèce, c'est-à-dire, des honnêtes Médecins, & des fripons; quisque ce fatras de remèdes le rendirent beaucoup plus mal qu'il n'étoit quand il partit.

Après avoir vû ces deux Observations, M. Brisseau ne sçauroit dire avec raison, ce me semble, que le siége de l'épilepsie, n'est pas dans le cerveau, parce que, dit-il, si elle étoit dans le cerveau, elle n'arriveroit pas par paroxismes, & qu'elle seroit toujours la même. Cette dernière néanmoins étoit constamment dans le cerveau, venoit par paroxismes, & n'étoit pas continuelle.

Pour moi, sans avoir la science de Monsieur Brisseau, & quoique je sois persuadé que le siége de l'épilepsie actuelle est dans le cerveau, & que j'aie conseillé à une personne affligée de cette maladie, de se faire trépaner, pour s'en délivrer, je ne prétends pourtant pas que la mauvaise disposition des autres organes n'y puisse donner occasion; en supposant qu'un amas se peut faire en quelque endroit particulier, qui venant à s'y corrompre, cette humeur corrompue étant devenue extrêmement âcre & corrosive, & venant ensuite à être portée au cerveau, au moyen de la circulation, peut fort bien troubler l'économie des esprits; de manière que ne pouvant plus couler, comme ils avoient de coutume, ils donnent lieu aux mouvemens convulsifs & aux autres accidens qui caractérisent cette

maladie, dont l'accès dure aussi long-temps que la nature est à s'en débarrasser ; après quoi la tranquillité revient : J'explique ce phénomène, de la même manière que M. *Chaillou* a fait celui des fièvres intermittentes, y trouvant beaucoup de probabilité, par rapport au retour réglé du paroxisme, qui arrive à la plupart de ceux qui sont attaqués de cette maladie.

Après que j'eus formé le dessein de trépaner cet Epileptique, & que le malade eut pris son parti, j'en conférai avec MM. Doucet & Berot, hommes de bon sens & fort éclairés dans la Médecine, qui approuvèrent cette tentative, & cela avec d'autant plus de facilité, qu'ils sçavoient par expérience que le trépan fait en ce païs, n'entraîne après soi aucun danger; ce malade d'ailleurs se plaignant d'une douleur continuelle à la tête, & étant entièrement résolu à souffrir l'opération.

OBSERVATION CLXXII.

Au mois d'Octobre 1705, un particulier qui se trouvoit affligé d'accès très-violens d'épilepsie, lesquels, outre leur longueur, récidivoient très-souvent, me consulta sur ce qu'il auroit à faire pour s'en pouvoir garantir, étant bien résolu de tout tenter pour avoir du soulagement après n'avoir rien négligé jusqu'alors, de tous les remèdes que quantité de Médecins & d'Empiriques lui avoient prescrits & administrés, sans aucun succès. Je m'informai si ces accès n'étoient point précédés de quelque douleur particulière en quelque partie du corps, & s'il ne prévoyoit point l'accès par quelque marque ou accident. Il me dit qu'il n'y avoit que sa tête qu'il trou-

voit occupée, avec une eſpèce de tournoyement ſi prompt, qu'il tomboit à l'inſtant avec perte de connoiſſance. Le tout bien examiné, je ne trouvai autre choſe à lui propoſer, ſinon l'application (1) du trépan, à la quelle il n'eut aucune peine à ſe réſoudre. Je l'y diſpoſai par des lavemens, la ſaignée, & la purgation; & le jour pris, je fis l'inciſion cruciale au milieu du pariétal gauche. Meſſieurs Doucet & Berot, Docteurs en Médecine, & Meſſieurs des Roſiers & Gallet, Maîtres Chirurgiens, y étoient appellés. Je fus ſurpris d'être obligé de faire agir mon trépan plus profondément qu'à l'ordinaire, ſans voir paroître la ſubſtance du *diploé*; ce qui me fit retirer la couronne pluſieurs fois, tant pour ôter la raclure de l'os, que pour la nettoyer avec la petite broſſe, & la rafraîchir dans l'eau, & pour examiner avec la feuille de myrthe, ſi j'approchois de la fin, & faire la place au tire-fond; ce dont je m'apperçus, mais plus d'un côté que de l'autre; c'eſt pourquoi je donnai encore quelques tours, en appuyant du côté le plus fort: après cela j'enlevai la portion de l'os, coupée fort également, qui étoit d'une égaiſſeur ſurprenante, ſans

(1) Quelle raiſon pouvoit engarger l'Auteur à propoſer au malade de ſe faire trépaner? Cette opération eut cependant quelque ſuccès, puiſque l'épilepſie ne revient point, tant que le trou du crâne reſta ouvert, & que les accidens devinrent moins fréquens, moins longs & moins forts, lors qu'il fut fermé. C'eſt avec raiſon que l'Auteur dit que l'on ſeroit embarraſſé expliquer ce bon effet. Cette obſervation mérite d'être méditée, il ne faut rien négliger lorſqu'il s'agit d'une maladie auſſi facheuſe, & auſſi rebelle que celle dont il eſt queſtion.

diploé, ni presque de différence en tout l'os, lequel, outre son épaisseur, étoit beaucoup plus dur qu'il ne l'est ordinairement. Ce cas donna lieu à ces Messieurs de croire que la transpiration se faisant beaucoup moins & plus difficilement en ce malade, qu'en d'autres sujets, cela pouvoit, selon toute apparence, causer cette maladie. Il sembla, dans le commencement, que ces Messieurs avoient parlé juste, puisque ce malade, qui n'étoit pas huit jours avant ce temps-là sans souffrir quelque accès épileptique, n'en ressentit aucun pendant tout le temps que le crâne fut ouvert; mais quand l'exfoliation de la portion de l'os, que le trépan & l'air avoient touchée, fut faite, le malade retomba de nouveau, comme il a continué de faire; si ce n'est qu'au lieu de tomber subitement, comme il faisoit auparavant, il a maintenant le temps de se retirer en quelque endroit secret & commode, pour laisser passer l'accès sans risque, s'appercevant, par de certaines marques, de ce qui va lui arriver; sans compter que les accès ne récidivent pas, à beaucoup près, si fréquemment, qu'ils faisoient avant l'opération. Cela fait bien voir que la principale cause de cette maladie qui affligeoit ce particulier, résidoit dans le cerveau; & que si le trépan n'a pas eu un succès parfaitement heureux, au moins il n'a pas été inutile, par les deux avantages que le malade en a retirés.

RÉFLEXION.

IL est assez difficile d'expliquer comment ce trépan a eu l'effet qui s'est ensuivi, puisqu'il n'est rien sorti par l'ouverture du crâne; car supposé qu'il se fût élevé quelque vapeur du bas-ventre,

de la poitrine, ou de quelques-unes des extrémités, ç'auroit été au moyen de la circulation, & la cause du mal eût été dans le cerveau & les méninges ; & en ce cas le trépan n'auroit dû être d'aucun secours : le malade en a pourtant ressenti un soulagement considérable ; puisqu'au lieu de tomber sans en être averti par quelque signe, comme il faisoit auparavant, il a le temps de se dérober à la vûe du monde, & de prévenir un des plus affreux spectacles que l'on puisse envisager.

Il y a beaucoup d'apparence que si l'épaisseur de l'os n'en étoit pas la cause, du moins qu'elle y contribuoit beaucoup ; puisque cet Epileptique n'eut aucun accès de son mal, tant qu'il y eut une communication libre du dehors & du dedans ; & que le calus, ou la cicatrice dont l'os s'est trouvé rempli, n'ayant ni la dureté, ni la consistance de l'os, laisse la liberté à la transpiration de se faire mieux ; ce qui empêche le malade d'être aussi souvent attaqué qu'il l'étoit auparavant, & de souffrir des accès aussi longs & aussi fâcheux.

L'on se feroit une grande peine, si faute de s'être précautionné, par un essai fait de temps en temps, du progès de l'instrument, l'on coupoit l'os entièrement, ensorte que la couronne tombant sur la dure mère, y donnât une fâcheuse atteinte. Cela auroit pû fort bien arriver dans le cas dont il s'agit, où le défaut du *diploé* me faisoit ignorer où j'en étois ; parce que cette substance moëlleuse, rougeâtre, & liquide en partie, avertit le Chirurgien de ce qu'il doit faire, & des mesures qu'il doit garder pour éviter d'enfoncer la couronne, avec la portion de l'os coupé, sur la dure-mère & le cerveau. Cette inquiétude

ou difficulté sera bien-tôt levée, dès que l'on examinera que la couronne d'un trépan va en s'élargissant de bas en-haut; ce qui la met hors d'état d'approfondir que très peu, dès le moment qu'on ne fait plus agir l'arbre; & la distance, qui se trouve entre le crâne & la dure-mère, est plus que suffisante pour empêcher la couronne d'y faire impression, quand même l'on feroit encore faire quelques tours au trépan. Cette crainte est donc mal fondée, parce que l'on trouve non-seulement que la portion de l'os est entièrement coupée; mais même, quand elle l'est en partie, ce qu'il y auroit de plus à craindre, seroit que, par mégarde, & faute d'y penser, on eût laissé la pyramide, qui feroit, sans difficulté, une fâcheuse impression sur la dure-mère, que je ne croirois pourtant pas d'une si dangereuse conséquence, vû les incisions que j'ai faites à cette membrane, sans qu'elles ayent eu aucune suite fâcheuse.

Quoique l'on puisse dire que la cause de l'épilepsie est dans le cerveau, puisque tous les accidens qui la caractérisent, & qui la font différer de toute autre maladie, ne sont que l'effet du dérangement des esprits, dont s'ensuit la totale abolition des fonctions de l'ame, & que tant que l'ame fait bien ses fonctions, & que les esprits coulent dans les routes qu'ils doivent tenir pour exécuter les actions auxquelles ils sont destinés, il n'y a jamais d'épilepsie; il y a néanmoins des causes éloignées qui peuvent y donner occasion, & ces causes éloignées peuvent se trouver dans toutes les parties du corps, soit que celui qui souffre cette maladie s'en apperçoive par des effets apparens, ou qu'ils soient insensibles, comme je le justifie par les Observations suivantes.

OBSERVATION CLXXIII.

Au mois d'Octobre 1703, une jeune fille, après avoir joui d'une ſanté parfaite juſqu'à l'âge de douze ans, fut ſubitement attaquée d'un accident des plus fâcheux, qui fut d'être tourmentée, pendant un quart-d'heure, de convulſions très-violentes de tout le corps, avec l'écume à la bouche, & laiſſant aller ſon urine involontairement. Je fus appellé avec empreſſement pour la voir. Il ne me fallut que le premier coup d'œil pour décider du caractère de cette maladie, vû que les accidens dont elle étoit accompagnée, la mettoient dans tout ſon jour : Mais comme il y a une infinité de cauſes qui peuvent produire le même effet; qui ſouvent eſt ſans retour, & que ce n'eſt que par la récidive que l'on en peut juger au juſte, j'obſervai le ſilence ſur ce que j'en penſois, & je me contentai de lui faire prendre de la thériaque durant pluſieurs jours, & de la purger ſouvent, tantôt avec l'émétique, & quelquefois autrement; mais ces remèdes eurent ſi peu d'effet, que les accès, de courts & éloignés qu'ils étoient dans le commencement, devinrent de jour en jour plus longs, plus fâcheux, & enfin ſi fréquens, que cette jeune fille mourut deux années enſuite.

Je fus prié de faire l'ouverture du cadavre. Je commençai par la tête, dans l'eſpérance que l'examen de cette partie me donneroit quelque éclairciſſement ſur la cauſe du mal. J'y fus trompé : toutes les parties du cerveau étoient également bien diſpoſées : les méninges, & les ventricules ne contenoient de ſéroſité, que ce qu'il doit y en avoir dans l'ordre naturel; ce qui me

fit chercher le cauſe de la maladie ailleurs, quoique ſouvent elle échappe à notre connoiſſance : toutefois je fis l'ouverture du bas-ventre, à cette intention, & cette ouverture ne fut pas inutile; car je trouvai une pierre de figure triangulaire (aſſez ſemblable à un trochiſque d'agaric) dans le baſſinet du rein droit, groſſe comme une féve, & de la péſanteur d'environ cinq gros; ce qui ne me laiſſa aucun doute que cette pierre venant à s'engager dans l'extrémité de l'uretère, qui eſt une partie membraneuſe, & par conſéquent très-ſenſible, elle n'y causât des douleurs vives & piquantes, qui ſe communiquant au genre nerveux, en altéroient l'œconomie, & troubloient les fonctions de l'ame; enſorte que cette pierre donnoit occaſion aux fâcheuſes convulſions, dont cette jeune fille étoit affligée, & qui devinrent ſi longues & ſi fréquentes, à meſure que cette pierre groſſiſſoit, que la nature ſuccomba ſous le poids accablant de cette fatale maladie.

RÉFLEXION.

J'AI ſouvent trouvé des pierres dans les reins, de différente groſſeur & conſiſtance; mais de beaucoup au-deſſous de celle-ci, & toujours dans la propre ſubſtance de ce viſcère, jamais dans le baſſinet : auſſi fus-je très-ſurpris d'en trouver une de ce volume, vague & errante, dans cette cavité, ſans y être adhérente. Comme j'étois certain qu'elle avoit été très-petite dans ſon commecement, je fus ſurpris comment étant de cette qualité, elle avoit pû reſter en un lieu où par ſon propre poids, elle devoit ſans ceſſe être chariée & pouſſée par l'uretère dans la veſſie. Je fus encore plus ſurpris, en

faiſant attention à la figure & à la dureté de cette pierre, qui ſéjournoit dans un lieu, dont les parois membraneuſes étant d'un ſentiment très-délicat, devoient être continuellement irritées par la préſence de ce corps étranger; ſans néanmoins que cette jeune fille ſe plaignît, ou du moins que très-peu, d'aucune douleur, qui pût lui annoncer l'arrivée de l'accès, puiſqu'elle tomboit tout-à-coup, comme ceux qui ont la cauſe de ce mal renfermée dans le cerveau. Il eſt aiſé de comprendre, par ce que j'ai dit ſur ce ſujet, que ceux qui croyent avoir le mieux parlé de cette maladie, n'en ont rien dit qui ſoit bien fondé ſur l'expérience, comme je l'ai remarqué dans ces Obſervations, de même que dans celle qui ſuit, qui le fait encore mieux connoître.

OBSERVATION CLXXIV.

Au mois de Novembre de l'année 1684, une jeune Demoiſelle, âgée de dix à onze ans, étoit affligée de vapeurs épileptiques, accompagnées de tous les accidens qui confirment cette maladie, qui même étoit parvenue à un dégré conſidérable. M. Doucet, avec qui je la voyois, la fit purger pluſieurs & deux fois entr'autres avec l'émétique, & lui fit prendre quantité de lavemens diverſement compoſés. Etant un jour ſur la chaiſe percée, pour en rendre un, elle fut ſaiſie, en notre préſence d'un ſi violent accès, que nous étions tous enſemble très embarraſſés à la contenir, tant les convulſions étoient fortes, ſe renverſant tout le corps en arrière, de ſorte qu'elle en formoit une eſpèce de cercle, faiſant toucher ſa tête à ſes talons: & comme, à la ſortie de ces con-

vulsions, elle se remit sur la chaise, nous fûmes surpris d'entendre tomber dans le bassin quelque chose qui faisoit du bruit; ce qui nous donna occasion d'examiner ce que ce pouvoit être. Nous trouvâmes cinq pierres, dont la plus petite étoit de la grosseur d'un pois, & la plus grosse bien deux fois davantage. Elles étoient dures, & elles avoient été formées par lits, comme celles qui se tirent par la taille. Depuis que la nature se fût déchargée de ces corps étrangers, cette jeune Demoiselle a joui d'une santé parfaite, sans avoir eu aucun symptôme qui approchât de l'épilepsie.

RÉFLEXION.

Il y a beaucoup d'apparence que ces pierres s'étoient formées dans les reins, & qu'elles étoient descendues par les uretères dans la vessie, où elles causèrent une telle irritation, qu'elle se contracta jusqu'au point de pousser ces pierres au dehors : ce qu'elle n'auroit sçû faire si elles y avoient fait quelque séjour; car outre qu'elles y auroient sans cesse grossi, c'est que cette partie, toute sensible qu'elle est, se seroit accoutumée & assujettie à souffrir ces corps étrangers, qui ne seroient devenus fâcheux que par de certains temps, comme il arrive à ceux qui sont affligés de la pierre, & dont cette Demoiselle n'auroit pû se défaire qu'au moyen de la taille.

Ce qui fait voir que les convulsions que cette jeune Demoiselle souffroit, étoient causées par ces pierres, qui venant à s'engarger dans l'uretère, y causoient des douleurs pareilles à celles que souffroit cette autre jeune fille qui fait le sujet

ſujet de l'Obſervation précédente, laquelle, ſelon toute apparence, n'en ſeroit non plus morte que celle-ci, ſi la pierre qui cauſoit ſa maladie, avoit pû deſcendre dans la veſſie, tant les accidens que ces deux jeunes perſonnes ſouffroient avoient de rapport les uns aux autres.

OBSERVATION CLXXV.

AU mois de Mars 1685, M. Doucet me fit voir un jeune enfant, âgé de quatre à cinq ans, qui étoit tourmenté de convulſions épileptiques très-fâcheuſes, dont ſa parenté étoit affligée au poſſible. Cet enfant avoit été purgé pluſieurs fois, mais ſans avoir été ſaigné, ni pris d'émétique. Je fis part à M. Doucet de la néceſſité qu'il y avoit de mettre l'un & l'autre en pratique; il y conſentit volontiers: je l'exécutai auſſi-tôt, & continuai pendant pluſieurs années avant que d'en voir aucun effet; mais les accès ayant commencé à diminuer, de manière que l'on s'en appercevoit ſenſiblement, cela engagea M. Doucet à faire réitérer l'un & l'autre plus fréquemment, dont le ſuccès fut ſi heureux, que cet enfant fut entièrement délivré de cette fâcheuſe maladie à l'âge de dix ans, ſans en avoir eu depuis aucun reſſentiment.

OBSERVATION CLXXVI.

DANS l'année 1690, une Dame de qualité fut tourmentée, dès le commencement de ſa groſſeſſe, de beaucoup de vapeurs, accompagnées de mouvemens convulſifs, qui augmentèrent ſans ceſſe, & devinrent ſi fâcheux, qu'ils

ne différoient en rien de l'épilepsie, puisque ces convulsions étoient accompagnées de perte de connoissance, d'écume à la bouche, & que la malade laissoit aller quelquefois son urine involontairement, & même les matières fécales, pendant l'accès ; ce qui étoit cause qu'il falloit tenir toujours quelqu'un auprès d'elle pendant la nuit ; & l'on étoit même obligé de lui mettre souvent quelque chose entre les dents, non-seulement pour l'empêcher de se mordre & de se couper la langue, mais encore pour lui faciliter la respiration, tant elle étoit alors disposée à serrer les dents, & à fermer la bouche : cela continuoit jusqu'à ce qu'elle fût accouchée, après quoi elle en étoit absolument exempte ; & cet accident ne se faisoit sentir de la sorte, que lorsque cette Dame étoit grosse d'un garçon, sans qu'elle fût exposée à la même disgrace quand elle l'étoit d'une fille.

RÉFLEXION.

QUAND M. *Brisseau* dit, que la cause de l'épilesie ne peut se trouver ailleurs que dans quelques irritations des extrémités de certains nerfs, & principalement de ceux des premieres voies, cela pourroit être des personnes qui sont le sujet de ces deux Observations, si ce sentiment avoit lieu ; & cela avec d'autant plus de vraisemblance, que les enfans & les femmes grosses mangent pour l'ordinaire quantité de choses si mauvaises, qu'il n'en peut résulter qu'un suc vicié, & capable de fournir la matière à ces accès d'épilepsie : mais je suis persuadé qu'une portion de cette humeur viciée est portée au cerveau, au moyen de la circu-

lation, & que venant à se mêler avec les esprits, elle y cause un trouble & une irritation qui est poussée jusqu'aux extrémités des nerfs, & par conséquent jusqu'à celles des parties qu'ils font mouvoir, auxquelles ils causent des convulsions, qui paroissent ne devoir procéder que de cette cause. Je raisonne toujours en cela sur le principe que j'ai établi, sans m'en écarter, tant il me paroît avoir de probabilité.

Si la chose se faisoit autrement, ce seroit une nécessité que les esprits étant séparés par les glandes du cerveau, & passant ensuite dans la substance corticale pour être portés vers les parties par les nerfs, fussent reportés au cerveau par ces mêmes nerfs ; de même que le sang est porté par les artères, & reporté par les veines, pour faire ce pressement & gonflement que veut M. Brisseau, ce qui n'est point ; car quoique la raison persuade que les nerfs soient creux, d'une manière à laisser couler les esprits, il ne faut pas croire qu'ils le soient sensiblement, puisqu'il est impossible d'y faire couler aucune liqueur, soit avec la seringue ou autrement, non plus que dans une canne, le long de laquelle on ne peut rien faire passer, faute d'y avoir un canal sensible ; mais étant remplie d'une espèce de moëlle qui est poreuse, de manière qu'au moyen de la bouche aidée de l'air, l'on fait passer l'eau, la salive, ou l'huile d'un bout à l'autre de cette substance moëlleuse qui remplit la canne, quelque longue qu'elle soit ; c'est, selon toute apparence, la manière dont les esprits coulent dans les nerfs, aidés du mouvemennt du cerveau, qui leur sert en cette occasion comme fait l'air comprimé par les lèvres autour d'un des bouts de la canne, pour, en le poussant,

faire paſſer la liqueur juſqu'à l'autre bout, mais ſans aucune apparence de retour ; ce qui me perſuade que les convulſions, de même que les autres accidens qui accompagnent l'épilepſie, ſe font plutôt au moyen de la circulation, que du preſſement qui arrive aux extrémités de certains nerfs, ainſi que le dit M. Briſſeau. Comme les ſaignées, les purgations, & même l'émétique que je fis prendre à cette Dame par deux fois, ne lui furent d'aucun ſecours, je les paſſe ſous ſilence, avec d'autant plus de raiſon, que je ne lui fis aucun remède la ſeconde fois, & qu'elle fut moins incommodée. Cet accident lui arriva par trois fois qu'elle accoucha de trois garçons, &elle en fut exempte pendant ſa groſſeſſe de cinq filles.

Il n'eſt pas difficile de comprendre, quand un jeune enfant ou une femme groſſe eſt tourmentée de quelque accès d'épilepſie, que la cauſe prochaine en doit être dans les prémières voies ; mais il le ſeroit beaucoup, d'expliquer la raiſon pourquoi cette Dame en étoit affligée lorſqu'elle étoit groſſe d'un garçon, & qu'elle ſe portoit parfaitement bien quand c'étoit une fille, ſans en avoir le moindre reſſentiment pendant tout le temps de ces groſſeſſe. Je laiſſe cette queſtion à décider à ces heureux génies, qui ont l'art de ne demeurer court ſur aucune difficulté, & je m'abſtiendrai d'entamer une queſtion qui eſt au-deſſus de ma portée.

OBSERVATION CLXXVII.

Au mois de Juin 1698, je fus prié avec inſtance d'aller voir un jeune homme qui étoit tombé dans un véritable accès d'épilepſie, qui

finit peu de temps après qu'il eut repris ses sens. Je l'éxaminai sur la connoissance qu'il pouvoit avoir de sa maladie, & du temps qu'il y avoit qu'il en étoit affligé. Il me dit qu'il y avoit environ deux ans qu'il commença à s'en appercevoir; mais que ce mal étoit alors si léger, qu'il l'avoit caché, & ne s'en étoit expliqué que depuis quelques mois; qu'il sentoit une douleur au petit doigt de la main gauche, dont il étoit saisi si vivement, qu'à peine avoit-il le temps de s'appercevoir de l'accès; qu'il tomboit en perte de connoissance, avec de fortes convulsions, l'écume à la bouche, grincement de dents, succement de lèvres, &c. (ce qui fut l'état dans lequel je le trouvai quand je le vis la première fois;) que ces accès lui prenoient de temps en temps, mais qu'ils étoient fort éloignés les uns des autres, & commençoient toujours par cette vive & picquante douleur au petit doigt, quoiqu'il y portât un anneau, qui le serroit autant qu'il le pouvoit raisonnablement souffrir; sans qu'il pût prévoir l'accès, ni qu'il fût précédé par aucune marque qui pût lui donner le temps de faire une ligature, qui étant assez serrée, auroit pû intercepter le passage de l'humeur qui sembloit devoir s'amasser à l'extrémité de ce doigt, où, selon les apparences, devoit être le siége de cette maladie, & où je ne doutai pas que venant à fermenter, son volume augmentoit, de manière qu'une portion se mêlant dans le sang, étoit portée au cerveau par la voie de la circulation, & causoit un dérangement aux esprits, de la manière que je l'ai dit ci-dessus: c'est du moins la raison la plus plausible, que je puisse apporter pour expliquer la cause de la maladie. Je lui fis les remèdes que j'y crus les plus con-

venables ; mais ils eurent si peu de succès, que je lui conseillai l'amputation de ce doigt, (1) dans l'espérance de détruire la cause du mal, que je comptois être renfermée en cet endroit; à quoi il ne voulut consentir, ayant mieux aimé prendre le parti d'aller à Paris chercher un secours plus certain que celui qu'il pouvoit espérer en ce pays ; ce qui a fait que je n'ai sçû, depuis ce temps que je l'ai perdu de vûe, ce qui lui étoit arrivé.

OBSERVATION CLXXVIII.

Au mois de Mars 1685, une jeune Demoiselle, fille d'un Marchand de cette Ville, dont le père étoit soupçonné de vendre du Tabac en fraude, étant seule dans sa maison, vit arriver plusieurs Commis, qui furetèrent tant & si bien, qu'ils trouvèrent ce qu'ils cherchoient. Cette fille fut saisie d'une peur si terrible, qu'elle

(1) Le malade fit fort bien de ne pas déférer au conseil qu'on lui donnoit de se faire couper ce petit doigt, sous pretexte que les accès d'épilepsie commençant toujours par une douleur vive & piquante en cette partie, quelque humeur étrangère paroissoit s'y amasser, y fermenter, &, de-là, se porter au cerveau, pour causer un dérangement dans la distribution des esprits. N'est-il pas beaucoup plus vraisemblable que cette douleur étoit l'effet de la mauvaise disposition de quelques unes des parties intérieures du cerveau, laquelle s'y faisoit sentir au moyen des nerfs ? En ce cas, on auroit pris l'effet pour la cause, & l'opération eût été inutile. Des méprises de cette espèce tendent au deshonneur de l'art & de ceux qui l'exercent.

tomba en foibleſſe, avec perte de connoiſſance pendant un quart d'heure, & comme par malheur elle avoit ſes menſtrues du jour précédent, qui ſe ſupprimèrent dans le moment, cette foibleſſe fut ſuivie de vapeurs pendant ſept à huit jours qui allèrent même juſqu'à la ſuffocation; après quoi elle ſe porta bien le reſte du mois, & juſqu'à ce que ſes menſtrues recommencèrent à paroître, quelle ſe trouva fort foible, & que cetre foibleſſe la conduiſit cette fois, comme la précédente, juſqu'à la perte de connoiſſance, mais qui dura très-peu. Ayant été conſulté ſur cet accident, je conſeillai quelques remèdes, dans l'intention de prévenir un mal dont les ſuites étoient à craindre, parce que l'on s'appercevoit déjà de quelque augmentation; ce qui lui fit prendre le parti d'aller à Paris, dans l'eſpérance qu'elle avoit de ſe défaire aiſément de cette bagatelle, dans un lieu rempli d'habiles Médecins. Elle ne laiſſa pourtant pas de ſe tromper dans ſa croyance, puiſqu'au lieu d'être guérie, comme elle l'eſpéroit, au moyen des bons remèdes ordonnés par des ſçavans Médecins, cet accident augmentoit tous les mois; enſorte qu'après trois années d'un ſéjour actuel dans cette Capitale, ceux qui la traitoient, lui conſeillèrent d'aller reprendre ſon air natal: ce qu'elle fit, en voyant le mauvais ſuccès d'un ſi long traitement, & ſon mal parvenu à un dégré ſuprême, puiſqu'elle tomboit une infinité de fois pendant la durée de ſes menſtrues, & perdoit l'uſage de ſa raiſon, juſqu'au point de dire toutes les ordures que ſon imagination bleſſée lui pouvoit ſuggérer, & devenoit ſi fâcheuſe & ſi mauvaiſe pendant ce temps-là, qui duroit ſept à huit jours, que ſouvent deux perſonnes étoient fort

embarrassées à la tenir, quoique dans un autre temps elle eût toute la douceur, tout l'esprit, & toute la pudeur que l'on pouvoit souhaiter dans une personne de son sexe.

RÉFLEXION.

Où pouvoit-on chercher la cause de la maladie dont cette jeune fille étoit si cruellement persécutée, sinon dans la matrice, à sa circonférence, ou en quelqu'une des parties qui en dépendent? dans laquelle on pouvoit croire qu'il s'amassoit un certain levain, dont la mauvaise qualité venant à être portée au cerveau, causoit tous les symptômes qui attaquoient périodiquement cette pauvre Demoiselle, qui l'ont enfin conduite jusqu'au tombeau, après la plus dure pénitence que l'on puisse s'imaginer, dont la première cause fut la suppression de ses menstrues, qui se fit à l'occasion de la peur qu'elle eut en voyant ces Commis fouiller dans sa maison de la manière, & pour la raison que j'ai dite.

OBSERVATION CLXXIX.

Au mois de Juin 1692, je fus prié, avec deux Médecins, de voir un ancien Chirurgien de la campagne, qui s'étoit fait recevoir Maître dans le temps que j'étois en apprentissage Il jouissoit alors d'une santé très-parfaite, & n'avoit fait de sa vie aucune débauche, ni souffert aucune maladie jusqu'en l'année 1688, qu'il fut attaqué de quelques légères vapeurs, dont il fit peu de cas dans le commencement: mais comme elles ne furent pas long-temps sans s'augmenter jus-

qu'au point de dégénérer en de véritables accès d'épilepsie, accompagnés de tous les accidens qui caractérisent ce fâcheux mal, il chercha pour lors tous les secours, & fit tous les remèdes que les plus habiles Médecins lui purent conseiller, sans qu'il en ressentît aucun soulagement; puisque loin de fixer le mal, ils ne purent seulement pas en empêcher le progrès, qui se fit en peu de temps si rapidement, qu'il tomboit souvent plusieurs fois la journée; & cela arrivoit si subitement, que quand il revenoit à lui, il continuoit le fil de son discours, sans qu'il s'apperçût de l'absence qu'il avoit souffert, sinon par l'étonnement où il trouvoit ceux auxquels il parloit avant que de tomber; ensorte que l'on eut une très-grande peine à lui faire concevoir ce qui se passoit chez lui, dont il fut obligé de convenir dans la suite : néanmoins ces accès si fréquens ne sont point devenus plus longs, ayant toujours été fort courts, & les mouvemens convulsifs peu violens.

RÉFLEXION.

On peut dire, avec grande apparence de raison, que le siége de cette maladie étoit au-dedans du cerveau, & que l'humeur qui l'entretenoit, résidoit dans quelques-unes de ses parties; mais sans pouvoir assûrer si c'étoit dessus, ou entre les méninges, dans la substance cendrée, la corticale, les corps cannelés, ou le cervelet, ou enfin dans les ventricules, vers le *plexus* choroïde : la chûte subite & imprévue de ce malade, le peu de durée de l'accès, plus souvent réitéré dans un temps que dans un autre,

& la mort qui ſuivit aſſez-tôt après, en étoient autant de marques. Cela me fait dire que la cauſe de l'épilepſie peut réſider dans toutes les parties du corps, & que l'on peut être ſurpris de l'accès, quoique l'on en connoiſſe la cauſe, ſans la pouvoir mieux prévoir ni éviter que lorſqu'on l'ignore abſolument, ſans qu'aucune perſonne ſe puiſſe dire exempte de ſe voir un jour expoſée à ces diſgraces, & cela ſans diſtinction de ſexe, d'âge, d'état ou de condition, comme ces Obſervations le confirment. Les Religieux les plus auſtères peuvent de même en être attaqués : j'en ai vû un qui en ſouffroit une eſpèce fort particulière. Il perdoit l'uſage de tous les ſens, & avoit de légers mouvemens convulſifs aux extrémités, mais de très-violens aux yeux & à la bouche, dont il faiſoit des figures épouventables; il plïoit le corps, & ſe balançoit ſur un pied, & puis ſur l'autre, directement de côté, en portant ſes mains juſqu'à terre, ſans tomber; & lorſque l'accès commençoit, il faiſoit un cri ſemblable à celui d'un gros chien quand il abboye, & le même cri quand il étoit ſur ſa fin; après quoi il reſtoit tout étourdi, mais ſans s'appercevoir de ce qui venoit de lui arriver, continuant à parler enſuite comme auparavant, & à manger : l'accès le prenoit à table, comme en toute autre occaſion, auſſi-bien dans ſon lit, que dans la rue; ce qui fit qu'on lui interdit la ſortie du Couvent. Tous les remèdes prétendus ſpécifiques qu'on employa pour cette maladie, ne lui furent d'aucun ſecours, quoique rien ne lui fût épargné de tout ce que l'on auroit pû faire à un homme du monde, qui auroit été le plus en état de ſe faire traiter

de cette fâcheuse maladie par les plus habiles Médecins, supposé qu'il y eût eu de remède pour celle dont il étoit affligé.

Quoiqu'il paroisse que je me sois beaucoup étendu sur cet accident, qui est un de ceux qui arrivent le moins, je suis néanmoins persuadé que l'on ne se plaindra pas de ma prolixité, tant elle semble être utile, par le peu d'attention que les Auteurs ont eu à traiter des différences de cette maladie, aussi-bien que de ses causes, afin de donner quelque ouverture pour reconnoître (autant qu'il est possible) les épilepsies auxquelles on peut espérer d'apporter quelque soulagement, au moyen des remèdes, d'avec celles dont on ne doit rien attendre. Il faut plutôt essayer des remèdes incertains, que d'abandonner les malades sans en faire; supposé qu'ils soient indiqués par la raison, & approuvés par des personnes éclairées, comme celles qui convinrent de l'opération que je proposai pour cet épileptique, quoique le succès n'ait pas répondu à l'espérance que nous en avions conçûe : & cela de même que je l'ai dit dans l'apopléxie, qui n'est pas un accident moins dangereux, quoique beaucoup moins à craindre; parce que de celle-ci l'on meurt assez promptement, ou l'on en réchappe quelquefois sans aucun mauvais reste, & que l'autre nous fait traîner une vie infiniment plus onéreuse qu'une prompte mort. Toute la différence entre l'épilepsie qui succède à une plaie de tête, qui est regardée comme un accident, & celle qui procède d'une cause occulte, ne consiste qu'en ce que la première se peut guérir, & que l'autre est incurable.

Quoiqu'il n'y ait de vuide entre le crâne &

la dure-mère, que ce qu'il en faut pour laisser la liberté au cerveau de se mouvoir, & qu'à l'instant qu'il se trouve quelque corps qui en occupe le moindre espace, soit solide, ou liquide, c'est une nécessité que la personne à laquelle cet accident arrive, tombe en perte de connoissance & de sentiment, & qu'elle périsse en ce triste état, si elle n'est promptement secourue, par la perforation du crâne, au moyen du trépan; cependant si ce Chapitre des Plaies de la tête ne fournissoit pas d'exemples de ce que je dis, pour confirmer cette vérité d'une manière à n'en pouvoir douter, j'en trouverois dans tous les Auteurs qui ont écrit des Plaies de tête avant moi : ce qui me fait avancer qu'il n'y a point d'exemple dans la Chirurgie, qu'une personne ait conservé sa vie avec un corps étranger d'un certain volume, de quelque nature qu'il puisse être, situé entre le crâne & la dure-mère; par la raison qu'il n'y a de vuide en cet endroit, que ce qu'il en faut pour laisser au cerveau la facilité de se mouvoir; & que dès le moment que ce vuide est occupé par quelque corps étranger, aussi-tôt, par une suite nécessaire, le mouvement du cerveau doit diminuer à proportion : & comme c'est par cet égal mouvement & entier, que se fait la séparation des esprits animaux, & que ce ne sont que ces esprits qui nous font sentir & mouvoir; il faut convenir que de leur dérangement suit celui de notre vie, comme sa perte dépend de leur défaut entier.

Cependant cette vérité (toute évidente qu'elle est, & fondée sur la raison & sur l'expérience) se trouve détruite par un exemple authentique, &

ſi extraordinaire, qu'il paroît être plutôt une fiction qu'une vérité : voici le fait.

OBSERVATION CLXXX.

Au mois de Mars 1724, une Dame de cette Ville fut attaquée d'une douleur de tête, légère dans ſon commencement, mais qui augmenta juſqu'au dernier dégré, ſe révoltant contre tous les remèdes que la Médecine & la Chirurgie pûrent mettre en uſage; comme des ſaignées au bras, au pied, à la gorge, & au front, des véſicatoires, des chats, des Pigeons, & des Poulets ouverts vivans, & appliqués ſur la partie malade, des purgatifs, des altératifs, des narcotiques de toutes eſpèces, & des topiques de toute nature : enfin rien ne fut oublié, ſans que cette Dame reſſentît aucun ſoulagement par les remèdes qu'on lui fit, ni qu'elle pût trouver un quart-d'heure de repos, quelque attention que l'on eût à la ſecourir. Elle mourut enfin, après avoir paſſé neuf mois en ce triſte état. Les ſeuls momens de calme, dont elle pût jouir dans les ſix derniers mois, dépendoient de la compreſſion d'une main ſur le pariétal gauche, qu'une perſonne très-forte ſerroit autant qu'elle pouvoit dans toute ſon étendue : mais ce calme ne duroit qu'un moment; car auſſi-tôt que cette main y avoit été un peu de temps appuyée, autant la douleur avoit paru diminuer, autant ſembloit-elle augmenter, & même avec plus de violence qu'auparavant.

Après la mort de cette Dame, ſon corps fut ouvert par M. des Roſiers l'aîné, ſon Chirurgien, lequel, à la levée du crâne, trouva dans

la tête, directement au-dessous du pariétal gauche, un corps étranger, d'une chair molle, qui étoit attaché sur la surface de la dure-mère, par un principe ou pédicule de la grosseur du petit doigt, & de la longueur d'un demi-pouce, qui s'élargissoit ensuite, & paroissoit de la grosseur d'un œuf de cocq d'Inde; ou de celle d'un œuf d'oye, & de la figure d'une morille; ce corps à la sortie ou à l'extrémité de ce pédicule, venoit par une base large, se terminer en sa superficie, par la figure d'un œuf tel qu'un de ceux que je viens de nommer, & il étoit recouvert d'une pellicule très-délicate. On ouvrit ce corps étranger (qui étoit si intimement uni à la dure-mère, qu'on ne pût l'en détacher sans endommager cette membrane) dans lequel on ne trouva rien de particulier que cette chair fongueuse, molasse, & de peu de consistance, à l'exception de la tige dont elle prenoit naissance, qui étoit d'une consistance assez dure. Il ne fut rien trouvé d'extraordinaire dans le reste du corps, toutes les parties principales étant dans leur état naturel.

RÉFLEXION.

APRÈS l'ouverture du cadavre de cette Dame, on ne douta plus de la cause des violentes douleurs de tête qu'elle avoit souffertes, non-plus que des symptômes opiniâtres de cette maladie; sans pouvoir cependant comprendre comment la malade avoit si long-temps vécu, & résisté à une cause qui auroit dû la faire mourir beaucoup plutôt : puisque l'on sçait, par plusieurs expériences, que la moindre quantité d'humeur ré-

pandue entre le crâne & la dure-mère, fait périr la plus forte personne; au-lieu que cette Dame, quoique d'une compléxion foible & très-délicate, a résisté si long-temps aux douleurs les plus vives & les plus cruelles, causées par un corps étranger, de la grosseur & de la consistance de celui en question, qui pressoit la masse entière du cerveau, à mesure que son volume augmentoit; ensorte qu'il avoit fait sa place à l'endroit que j'ai marqué, & dérangeoit tout l'ordre de ce viscère, en le poussant d'une étrange manière, du côté droit, pour se faire place à l'endroit où il prenoit naissance, & qu'il occupoit. Car comment comprendre que le mouvement du cerveau, si nécessaire pour la séparation des esprits, se pût accomplir, & la circulation du sang se conserver, dans un lieu occupé par un hôte si fâcheux? Je présume bien qu'on peut dire, que ce corps étranger ne s'est pas formé tout-à-coup, mais peu-à-peu, & qu'ainsi la nature s'y est faite, de même qu'il arrive à la grossesse d'une femme, à la formation d'un squirre, d'un abscès, ou d'une autre tumeur de cette espèce. Cette explication, je l'avoue, seroit recevable pour tout autre lieu que le dedans du crâne; mais en cet endroit il n'y a aucun exemple ni de raisonnement qui satisfasse. Je sçai seulement qu'il s'est trouvé des vers au-dedans du cerveau (comme il est rapporté dans la Traité de M. *Andry*, sur la génération des Vers dans le corps de l'homme) & que ces vers en peu de temps ont causé la mort à ceux qui en ont été attaqués : mais ce qui me surprend extrêmement, c'est qu'il se soit formé entre le crâne & la dure-mère un

corps étranger (1) de la nature de celui dont il s'agit ici (qui étoit si considérable, qu'il faut l'avoir vû pour le croire) & que cette Dame ait conservé sa raison & la force de son esprit, malgré les cruelles douleurs dont elle a été si long-temps affligée. Ce que nous remarquâmes encore de particulier, est que cette personne prenoit si peu de nourriture dans sa parfaite santé, qu'on en étoit surpris; mais que dans le plus fort de son mal elle mangeoit beaucoup davantage; à quoi elle se détermina quand elle vit que le régime, joint à l'usage de tous les remèdes que les Médecins & les Chirurgiens avoient ordonnés, lui étoit plus nuisible que profitable. Quoique personne n'eût pû pénétrer la cause de cette cruelle maladie, néanmoins, dans l'examen que j'en fis, je ne regardai pas avec indifférence une chûte que cette Dame avoit faite de cette manière.

En descendant d'un cheval doux & tranquille,

---

(1) Il n'y a rien de surprenant à cela. Les fongosités de la dure-mère ne sont point une maladie rare, elles produisent presque toujours les symptômes que la malade, qui fait le sujet de cette observation, a éprouvés, & conduisent à la mort. Il est assez extraordinaire que l'Auteur qui proposoit l'opération du trépan dans des cas où elle étoit beaucoup moins indiquée que dans celui-ci, n'y ait seulement pas songé. La douleur fixe dans un même lieu de la tête, survenue à la suite d'un coup à cette partie, auroit dû faire soupçonner quelque vice local à l'endroit douloureux, & peut-être qu'après avoir mis la fongosité à decouvert, on auroit pû la détruire avec de doux cathérétiques: au moins eût-on tenté quelque chose de raisonnable pour le soulagement de la malade.

&

& allant bien, ſur lequel elle étoit venue en trouſſe derrière un de ſes parens, pour voir une de ſes amies, à deux lieues de cette Ville; en arrivant dans la cour elle ſe laiſſa tomber de ſa hauteur ſur le derrière: ſoit par peur, ou à cauſe de quelque légère douleur qu'elle ſentit, elle devint foible à l'inſtant, & tomba en perte de connoiſſance: cela ſe paſſa tout d'abord, ſans qu'elle en reſſentît aucune incommodité, que pluſieurs mois enſuite, qu'elle commença à ſe plaindre d'une douleur de tête; ſans néanmoins y faire grande attention, parce qu'elle étoit ſujette à en ſouffrir quelque légère; mais celle-ci ne ceſſa d'augmenter, & d'aller de mal en pis, & enfin la conduiſit juſqu'au tombeau.

Ceci conſidéré, ne peut-on pas dire avec quelque ſorte de vraiſemblance, que quelque léger que parût l'accident que cette Dame ſouffrit, à l'occaſion de cette chûte, il y a apparence qu'une commotion qui arriva pour lors au cerveau, ébranla & dérangea quelqu'un des vaiſſeaux qui ſont contenus dans la duplicature de la dure-mère, qui rampent ſur ſa ſurface, & dont le crâne reçoit l'impreſſion en ſa face interne; qu'alors l'extrémité de ce vaiſſeau peut avoir été pouſſée un peu au-dela d'abord, & ainſi avoir commencé peu-à-peu la conſtruction de ce corps étranger, lequel par un continuel abord d'un nouveau ſang, au moyen de ce vaiſſeau qui lui a ſervi de baſe, peut s'être accrû juſqu'au point de groſſeur où nous le trouvâmes. L'explication de la manière dont s'eſt formé ce corps, eſt aſſez ſemblable à celle dont on ſe ſert pour rendre raiſon de l'acroiſſement des loupes, & des autres excroiſſances de cette nature.

OBSERVATION CLXXXI.

Au mois d'Août 1683, la fille d'un Menuisier de cette Ville reçut un coup en la partie moyenne & antérieure du front, au côté gauche, qui lui fit une plaie de la longueur de deux travers de doigt, & de la largeur d'un demi-doigt, où l'os se trouva découvert de la grandeur d'un denier. Mon premier soin fut de bien tamponner la plaie, afin de tenir l'os découvert, ensorte que je pûsse appliquer un plumaceau plat, trempé dans l'esprit-de-vin ou dans l'eau-de-vie, pour procurer l'exfoliation le plutôt qu'il me seroit possible; ce qui n'arriva néanmoins que vingt-cinq jours après, d'où s'ensuivit qu'il lui resta une grande cicatrice, qui n'étoit pas un bel ornement au front de cette jeune personne.

OBSERVATION CLXXXII.

Au mois de Juin 1684, la fille d'un Gantier de cette Ville fit une si violente chûte dans un escalier, que les tégumens s'enlevèrent depuis l'endroit où commencent les cheveux, jusqu'au dessus du nez & proche de l'oreille, ce qui formoit en sa totalité la figure d'un fer à cheval, & l'os se trouvoit découvert de la grandeur d'un liard. Je pris mon parti à l'instant, & je fis dans le progrès de cette grande ouverture, huit points de suture entre-coupée; j'appliquai dessus une compresse en quatre doubles, trempée dans l'eau de vie, que j'affermis bien avec un bandeau; & je renouvellai la compresse, trempée comme je l'ai dit, de deux en deux jours. Cette jeune fille fut parfaitement guérie en dix jours,

qui fut le temps que je retirai les fils, qui avoient servi à faire cette réunion, sans qu'il y ait non plus paru que si elle n'avoit jamais été blessée ; au contraire, il est certain qu'il seroit resté une horrible cicatrice, qui auroit défiguré cette jeune fille, si j'avois suivi la méthode dont je m'étois servi à la précédente.

RÉFLEXION.

MALHEUR à ceux qui servent les premiers d'épreuve à un jeune Chirurgien, telle que fut cette première blessée à mon égard ; car sortant de l'Hôtel-Dieu de Paris, où je croyois avoir tout appris, je commençai à élargir cette plaie avec plusieurs bourdonnets fort durs, dans l'intention de tenir cet os découvert jusqu'à ce qu'il fût exfolié, croyant bien faire, & prévenir le mal que je craignois, si je le laissois recouvrir ; mais combien n'en causai-je point à cette pauvre enfant, qui me le faisoit assez entendre par ses larmes, que je regardois impitoyablement, dans l'espérance d'un plus grand bien : mais je sçûs m'en corriger, comme je le fais voir par la manière dont je traitai la seconde, à laquelle il n'est resté qu'une si foible marque, qu'à peine s'en peut-on appercevoir ; au lieu d'une cicatrice difforme restée à l'autre, qui n'auroit paru en aucune manière, si j'avois suivi la même méthode.

Mais, me dira-t-on, les points d'aiguilles ne doivent pas causer moins de douleur, & même encore davantage que celle que peut faire le Chirurgien, en remplissant une plaie de bourdonnets. Je réponds à cela que cette douleur est beaucoup moins grande qu'on se l'imagine, par

le ſentiment émouſſé de la partie qui a ſouffert la plaie, ſoit à l'occaſion d'un coup, ou d'une chûte; & cette douleur eſt paſſagère, à la différence de celle que cauſe le tamponnement d'une plaie, qui ſe renouvelle à tous les panſemens: enfin, la ſuite perſuadera l'avantage qu'a la ſuture ſur l'autre manière de panſer ces ſortes de plaies.

OBSERVATION CLXXXIII.

Au mois d'Octobre 1708, je fus mandé pour aller panſer une Demoiſelle, qui avoit été bleſſée en la partie moyenne & latérale du front, au côté droit; cette plaie avoit ſon progrès de haut en bas, de la longueur de deux à trois travers de doigt, & de la largeur d'un demi-doigt, ou environ, pénétrant juſqu'au périoſte. Je pris partie égale de poix navale & de diapalme, que j'incorporai enſemble, & que j'étendis ſur un linge. J'en coupai autant qu'il fut néceſſaire, que j'appliquai d'un côté de la plaie, depuis une extrémité juſqu'à l'autre, en joignant éxactement la lèvre; après quoi j'appliquai une autre partie de ce même emplâtre au côté oppoſé, avec lequel je rapprochai éxactement les deux lèvres de cette plaie, en faiſant paſſer le dernier emplâtre par deſſus l'autre, pour embraſſer le tout; afin que, par ſon adhérence, il conſervât mieux les deux lèvres de la plaie enſemble, & que la réunion s'en fît de la même manière qu'elle ſe fait à une ſuture avec le fil & l'aiguille, comme il arriva; à la différence qu'il ne reſta aucun veſtige de cette plaie, qui ſe trouva parfaitement réunie le ſeptième ou huitième jour.

OBSERVATION CLXXXIV.

Au mois de Mars 1700, je fus prié de voir une Demoiselle, qui avoit une plaie transversale en la partie moyenne & inférieure du front, de la longueur de deux à trois travers de doigt, & de la largeur d'un demi-doigt. Je voulus dans ce premier appareil tentér la réunion, au moyen de la suture séche, de même qu'à la précédente, la préférant à celle qui se fait avec l'aiguille & le fil, & beaucoup plus encore avec la charpie, l'onguent & l'emplâtre. Mais comme je m'apperçûs que cette suture étoit incapable de remplir mon intention, à cause du mouvement des muscles du front, & de l'action des fibres, qui ne cherchant qu'à s'éloigner les unes des autres, demandoient par conséquent un remède plus capable de les contenir que cet emplâtre, ou cette suture séche, je fus forcé d'y faire trois points de suture entre-coupée, avec un emplâtre par-dessus, qui par son adhérence contribua beaucoup à cette réunion, puisque cette Demoiselle fut parfaitement guérie en huit ou dix jours, qui fut le temps après lequel je coupai les points, pour en retirer le fil, & laissai seulement un petit emplâtre dessus, moins pour cacher une petite difformité qui restoit, qu'à cause d'un peu de matière, qui suinta encore quelques jours à l'endroit des points d'aiguille dont j'ôtai le fil.

RÉFLEXION.

Les Auteurs parlent bien juste, quand ils disent qu'aux plaies du visage l'on doit préférer

la suture séche à toute autre : mais il y a si peu d'endroits, en cette partie, où elle peut avoir lieu, qu'il est rare qu'on s'en puisse servir, témoin ces deux plaies, qui étant dans un endroit où cette suture paroît avoir le plus de disposition à réussir, par la conformité que ces deux plaies paroissoient avoir l'une avec l'autre, à cause de la partie où elles étoient situées; le succès néanmoins en fut tout différent, parce que l'une étoit sur un lieu plus stable que l'autre, & que c'est une nécessité que la suture séche soit faite en une partie, où la peau n'ait que très-peu ou point de mouvement, pour avoir son plein & entier effet; sans quoi il resteroit une cicatrice plus difforme qu'en se servant de la charpie & de l'emplâtre; à quoi l'on doit encore préférer la suture entrecoupée, quoiqu'elle laisse (1) des vestiges désagréables; mais ils s'effacent en peu de temps, comme il arriva à cette blessée, dont la plaie avoit la figure d'une écrevisse, à cause des points d'aiguille que je fus obligé de faire pour la réunir, & qui étoient restés après qu'elle fut guérie, mais qui s'effacèrent, de manière qu'il n'en parut rien deux ou trois mois après.

C'est le plus prompt & le plus assuré remède que j'aie trouvé depuis que je pratique la Chirurgie, & dont je n'ai jamais négligé l'usage autant de fois que j'en ai trouvé l'occasion; quoique souvent contre le précepte que les Auteurs

(1) Les vestiges désagréables que laissent les sutures n'en sont pas les plus grands inconvéniens. *Voyez* la note de la page 520.

nous en ont donné ; comme ces Obſervations en ſont foi, & quantité de bleſſés que j'ai panſés de cette manière, en portent ſur eux un témoignage, que les Maîtres-Chirurgiens qui me les ont vû faire, pourront encore appuyer.

OBSERVATION CLXXXV.

Au mois de Novembre 1686, je fus prié d'aller en toute diligence voir une Demoiſelle, qui venoit de tomber ſur le manche d'un couteau, qui lui avoit fait une plaie, laquelle commençoit à la racine du nez, continuoit ſon progrès vers le grand angle de l'œil, du côté gauche, & coupant aſſez profondément le milieu de la paupière ſupérieure, alloit ſe terminer à un demi-doigt du petit angle. Tout ce qui pouvoit tenir une plaie dilatée, comme charpie, onguents ou emplâtres, n'y convenoit point; la ſuture ſéche étoit impoſſible, à cauſe des ſéroſités qui exudent ſans ceſſe de l'œil, leſquelles, en humectant les drogues adhérentes & emplaſtiques dont elle eſt compoſée, auroient rendu ſon effet inutile; ce qui me détermina à y faire trois points (1) d'aiguille, qui eurent un effet

(1) Le cas dont il s'agit, dans cette obſervation, eſt peut-être un de ceux où il eſt le moins poſſible de ſe diſpenſer de faire des points de ſutures. La ſituation de la plaie qui marche dans la direction du ſourcil, ne permet ni l'application d'un bandage uniſſant, ni l'uſage des emplâtres agglutinatifs, & on ne peut mettre la partie dans une ſituation telle que les bords de la plaie puiſſent être ſuffiſamment approchés & contenus l'un contre l'autre. Les Praticiens qui ſont les plus oppoſés aux ſutures, ne ſe ſont récriés que contre l'abus ma-

si heureux, que la réunion des parties dilatées se trouva faite, sans que l'on se soit apperçû qu'il y ait jamais eu de plaie en cette partie.

OBSERVATION CLXXXVI.

Au mois de Décembre 1702, on me pria d'aller en diligence voir la fille d'un Armurier de cette Ville, âgée de quatorze ans ou environ, que je trouvai tombée en foiblesse, à cause d'un coup de pied d'un cheval fougueux, qu'elle venoit de recevoir, & qui lui avoit été donné d'une telle violence, qu'il lui avoit enfoncé l'os du nez, en sa partie supérieure; ensorte que le crâne, ou la portion du coronal qui le joint en cet endroit, régnoit sur cet os enfoncé, de l'épaisseur de deux écus ou environ, & que la plaie, qui commençoit en cet endroit, continuoit son progrès jusqu'au petit angle de l'œil, du côté gauche, dont le releveur de la paupière paroissoit être presque entièrement coupé, avec une contusion des plus considérables, & une hémorrhagie des plus fortes. Tout ce que je pûs faire dans le triste état où je trouvai cette jeune fille, fut de tâcher d'arrêter le sang, au moyen

---

nifeste qu'on en faisoit tous les jours, en les pratiquant dans des cas où des moyens plus sûrs & plus doux auroient pû procurer une réussite complète. Ils n'ent pas voulu les exclure entièrement de la pratique & ont eux-mêmes indiqué quelques-unes des circonstances dans lesquelles ils croyoient qu'on pourroit y avoir recours. *Voyez* le Mémoire de M. Pibrac sur l'abus des sutures, 3e Vol. de ceux de l'Académie Royale de Chirurgie.

d'une quantité de charpie séche bien comprimée, avec un emplâtre par-dessus, & un bandage fortement attaché pour tenir le tout en état : ce qui auroit réussi comme je me l'étois proposé, si cette blessée fut demeurée tranquille ; mais cet appareil fut défait tant de fois, quoique de surcroît je le fisse tenir avec les mains, par un homme fort & entendu, à cause des violentes & continuelles convulsions qu'elle souffroit, & qui persévéroient depuis le soir jusqu'au matin, que je fus obligé de la laisser sans pansement, ni appareil : ses convulsions étoient si fortes, qu'à peine deux ou trois hommes étoient capables de la tenir ; après quoi elle se trouva si affoiblie, par la longue fatigue qu'elle avoit soufferte, & la quantité de sang qu'elle avoit perdue, qu'elle demeura comme morte. Je priai le matin M. des Rosiers de la venir voir avec moi : après qu'il l'eut examinée, je proposai la suture entre-coupée, dans le dessein de raprocher ces parties dilacérées, & empêcher, s'il étoit possible, par ce seul moyen, que la paupière en tombant sur l'œil, comme elle faisoit, ne le recouvrît dans la suite, ensorte qu'elle en rendroit l'usage inutile. Il approuva mon dessein, mais il douta du succès, à cause de la grandeur de la contusion. Je la tentai néanmoins, en sa présence, convenant qu'il n'y avoit rien à risquer ; & pour cela je fis trois points de suture, dans lesquels je compris assez de chairs, afin que les points pûssent se soutenir ; je ne les serrai point trop, & j'eus soin dans la suite de les serrer à mesure que la contusion se dissipoit ; ce qui paroissoit se faire assez promptement, au moyen de l'eau-de-vie, dont j'imbibois les plumaceaux, & dans laquelle je trempois les compresses, à tous les pansemens :

je continuai de la sorte jusqu'à parfaite guérison ; ce qui reussit si bien, qu'à peine a-t-on pû s'appercevoir dans la suite qu'elle eût été blessée, les os s'étant (1) recouverts sans aucune exfoliation apparente, & la plaie s'étant guérie sans presque aucune suppuration, quelque violente que fût la contusion que ces parties avoient soufferte.

RÉFLEXION.

CES parties étant celles de tout le corps où une cicatrice est la plus à craindre, par rapport à l'usage auquel la paupière supérieure est destinée, qui est de couvrir l'œil quand on dort, comme de le découvrir quand on veille, l'un n'étant guère d'une moins grande utilité que l'autre, ce fut la raison qui me détermina à faire quelques points d'aiguille, préférablement à tout autre remède, quoique contre le sentiment de ceux qui ont écrit des sutures, lesquels en défendent l'usage lorsque la plaie a souffert une contusion considérable, ou que l'os est découvert. Ces Observations confirment que ce ne sont pas

(1) Comment les os enfoncés de l'épaisseur de deux écus ou environ, ont-ils pû rester dans cet état ? Comment ne se sont-ils par exfoliées après avoir été rompus, car leur enfonçûre le suppose nécessairement ? On peut croire avec beaucoup de raison, que la violence de la contusion en a imposé à l'Autur, & que les os du nez n'étoient ni découverts, ni dérangés. Cela n'empêche cependant pas que sa conduite n'ait été en contradiction avec son jugement ; car si les os étoient déplacés, il ne devoit pas faire de suture à cette plaie, même suivant les principes adoptés sur les sutures, dans le temps auquel il pratiquoit.

des préceptes que l'on doive toujours ſuivre à la rigueur, ſurtout quand le danger ne conſiſte qu'à lâcher ou défaire les points, ſuppoſé que la ſuture causât de l'inflammation, ou qu'elle empêchât l'iſſue de quelque humeur étrangère; & pour répondre à l'objection que l'on me peut faire, qu'une hirondelle ne fait pas le Printems, je juſtifierai par les Obſervations ſuivantes que celle-ci n'eſt pas la ſeule.

OBSERVATION CLXXXVII.

Au mois d'Août 1698, un particulier m'envoya prier de venir le panſer d'une plaie qu'il avoit reçûe à la tête, à l'occaſion d'une chûte qu'il venoit de faire ſur ſon eſcalier. Je trouvai que le cuir chevelu étoit coupé de la même manière que lorſque l'on veut découvrir le crâne d'un cadavre, pour l'enlever au moyen de la ſcie; à la différence qu'il n'y en avoit qu'un des quatre quartiers que l'on a coûtume de détacher, qui étoit coupé auſſi régulièrement que ſi on l'avoit fait exprès, depuis l'endroit où les cheveux commencent au haut du front, juſqu'à la partie ſupérieure des pariétaux, & qui revenoit juſqu'à l'oreille, & cette portion détachée lui pendoit ſur le côté du viſage, laiſſant voir l'os découvert de la grandeur d'un écu. Je fis chauffer du vin dans un plat, dont je lui lavai ſa plaie, qui étoit remplie de terre & d'ordure. Je fis tenir par un de mes Garçons l'angle de ce lambeau dans ſa ſituation naturelle pendant que j'en raſai les cheveux, avec une partie de la tête; après quoi je fis une ſuture continue, en forme de points lacés. J'appliquai une compreſſe, trempée dans l'eau-

de-vie par-dessus, que je renouvellai de deux jours l'un pendant dix jours; après lesquels je défis la suture, en tirant entièrement le fil: la réunion s'étoit faite si juste, que ce blessé n'en ressentit aucune douleur depuis le premier jour, & qu'il n'y est presque resté aucune cicatrice.

OBSERVATION CLXXXVIII.

Au mois de Mai 1702, un Manœuvre de cette Ville, tomba de plus de vingt pieds de haut, la tête sur des pierres, dont s'ensuivit une plaie de la figure d'un croissant, qui commençoit à la partie moyenne du coronal, & se terminoit vers l'oreille, occupant la plus grande partie de l'os pariétal, du côté gauche, de la longueur de cinq à six grands travers de doigt, avec une portion du même os découvert; il me fut porté en cet état. Le pansement de cette plaie fut fait de la même manière qu'au précédent blessé, qui fut de raser les cheveux qui couvroient la portion détachée du cuir chévelu & les environs. Je lavai ensuite cette plaie avec du vin tiède, je réappliquai le lambeau à sa place, & le réunis à son tour, au moyen de la suture à points lacés. J'appliquai par-dessus une compresse trempée dans l'eau-de-vie, pendant huit à dix jours, sans autre remède, à l'exception de deux saignées que je lui fis, à cause de la fièvre qui lui survint, & qu'il avoit de grandes contusions en plusieurs parties de son corps, sans autre plaie; de toutes lesquelles contusions, aussi-bien que de sa plaie de tête, il fut guéri en dix à douze jours, & en état de retourner à son travail en moins d'un mois.

RÉFLEXION.

Un Maître Chirurgien de la Campagne, & assez proche de cette Ville, me pria de voir un blessé qu'il pansoit depuis plus de deux mois, d'une plaie à la tête, procédant d'une chûte pareille à celle qu'avoit faite l'un des deux blessés précédens, dont le cuir chevelu se trouva enlevé, ensorte que le pariétal du côté gauche fut découvert, de manière qu'il ne resta que le périoste; mais ce Chirurgien qui avoit travaillé quelque peu de temps à l'Hôtel Dieu de Paris, où il avoit vû Monsieur *Petit* couper les portions des tégumens, qui se trouvoient dilacérés ou séparés de la sorte, pour éviter un plus grand mal, comme je l'ai dit ailleurs, voulut imiter cet excellent Maître, en coupant comme lui la portion du cuir chevelu, qui étoit détachée : il découvrit donc tout le pariétal, & par de-là, au lieu de remettre la portion détachée dans sa situation naturelle, & de l'y maintenir par une suture, qui auroit sans doute eu un succès d'autant plus heureux, que le périoste s'étoit conservé, & que l'os n'avoit point été découvert. Cette plaie auroit été sans doute guérie en dix ou douze jours, comme les blessés dont j'ai parlé le furent, quoique l'os fût decouvert, qui étoit ce qu'il y avoit de plus à craindre; mais cela ne m'a jamais empêché de tenter ce remède, toutes les fois que j'ai trouvé lieu de le mettre en pratique; ce qui est l'unique moyen de procurer une guérison prompte & facile : au lieu qu'en agissant comme ce Chirurgien, l'on se fait une pratique de quatre ou cinq mois, qui fut le temps à-peu-près que ce blessé fut à guérir, lequel l'auroit été en aussi peu de temps

que ceux que je cite, s'il avoit été traité de la même manière. L'Obſervation qui ſuit en eſt encore une preuve ſans réplique.

OBSERVATION CLXXXIX.

Au mois de Mars de l'année 1704, un Laboureur de la Paroiſſe de Huberville, coupant le coupeau d'un Orme, il lui tomba ſur la joue, de manière qu'il lui enleva depuis le deſſous de l'œil, juſqu'à l'angle du nez, & la partie inférieure de l'oreille, dont le lambeau pendoit vers l'angle de la mâchoire inférieure. L'os de la pommette, ou l'os appellé *Zygoma*, ſe trouvoit découvert dans cette grande dilacération avec une hémorrhagie des plus violentes, par la quantité de petits vaiſſeaux, tant artérioles que vénules, qui ſe trouvèrent ouverts dans le progrès de cette plaie. Comme c'étoit en cette Ville que l'accident lui arriva, il vint auſſitôt chez moi; & quelque embarras que j'euſſe, dans le panſement de cette plaie, ſur l'indication, & la contre indication par rapport au précepte des Auteurs, je pris le parti de tenter de procurer à ce bleſſé une prompte guériſon, qui fut de baſſiner ſa plaie avec de l'eau-de-vie, & d'y faire neuf à dix points d'aiguille, au moyen deſquels je r'ajuſtai cette joue du mieux qu'il me fut poſſible. J'appliquai enſuite un grand plumaceau de charpie ſéche très-épais ſur la plaie, avec une compreſſe en quatre doubles, & un bandage tel que la néceſſité me le fit inventer, pour tenir le tout bien ſerré, afin que par la compreſſion qu'il cauſeroit à l'ouverture de tous ces petits vaiſſeaux, il pût empêcher le ſang d'en ſortir : ce qui réuſſit ſi-bien, que tout le ſang prit ſon cours

par la bouche ; mais j'eus soin de la lui faire gargariser souvent avec de l'oxycrat, & de faire sans cesse cracher le blessé, afin d'empêcher qu'il ne passât du sang dans son estomac, ou qu'il ne s'en formât des caillots dans sa bouche, qui l'auroient incommodé.

En observant ces circonstances, le sang s'arrêta peu-à peu, & le blessé fut guéri en moins de quinze jours ; & cela si heureusement, qu'il ne resta qu'une légère cicatrice à la circonférence de la plaie, qui marque bien la grandeur qu'avoit le mal, mais qui ne cause aucune incommodité à cet homme.

RÉFLEXION.

Le raisonnement est très-nécessaire dans la cure des grandes plaies : c'est par lui que le Chirurgien connoît combien il est avantageux pour les guérir avec succès, de suivre les préceptes qui nous ont été donnés depuis long temps par les bons Auteurs ; mais il faut que ce raisonnement soit appuyé sur l'expérience, sans quoi les Chirurgiens les mieux fondés en préceptes, seroient sans cesse en état de commettre de grandes fautes. C'est ce qui fait souvent abandonner le précepte, pour avoir recours à la nécessité, sans s'attacher si absolument aux enseignemens que nos anciens Auteurs nous ont donnés, qui n'ont pas prévû toutes les suites qui en pourroient arriver, puisque dans les cas que je viens d'exposer, les blessés auroient essuyé de longs & fâcheux traitemens, si l'on eût suivi les préceptes, qui sont aussi bons à sçavoir, pour s'en servir à propos, que dangereux à suivre avec une trop éxacte régularité ; ce que l'on ne sçauroit distinguer

qu'après une longue pratique, qui nous met en état de prendre le meilleur parti dans nos entreprises les plus difficiles.

OBSERVATION CXC.

UN Maçon de la Paroiſſe de Mondeville, diſtante de deux lieues de Valognes, revenant de la revûe avec un de ſes voiſins, & ayant eû quelques paroles enſemble, ce voiſin tira ſon épée & lui donna un coup du taillant au travers du viſage; cette épée, qui avoit le fil, lui fit une plaie, qui occupoit depuis la pommette de la joue du côté droit juſqu'à celle de l'autre côté, dans le progrès de laquelle le nez ſe trouvoit abattu, depuis l'union du cartilage auquel il eſt joint à l'os, & duquel il s'en enlevoit une légère portion qui tenoit à ce cartilage, & ſe continuoit juſqu'aux extrémités de ces deux aîlerons, & de la lèvre ſupérieure, dont cette portion coupée de la ſorte, & tombant ſur la bouche, qu'elle couvroit en ſa plus grande partie, laiſſoit voir cet os découvert à plein, avec les deux trous qui y ſont pour ſervir à la reſpiration; ce qui formoit une eſpèce de bouche, qui paroiſſoit extrêmement ouverte, avec une impreſſion dans les deux os de la pommette, aſſez égale, & de la profondeur de deux lignes, ou environ. Ce fut en cet hideux état que ce jeune Maçon, grand, fort & vigoureux, me vint trouver le lendemain, ſur les neuf heures du matin, pour ſe faire panſer.

Je fis prier MM. des Roſiers frères, & Hanouel, de venir voir ce bleſſé. Je leur propoſai la ſuture, pour parvenir à la réunion de cette affreuſe plaie, avec un emplâtre fort & adhérent,

ſoutenu

ſoutenu d'un bandage propre & convenable. comme c'étoit l'unique moyen que l'on pût mettre en pratique, ce fut ce que j'éxécutai à l'inſtant avec un fil ciré de moyenne groſſeur, & une aiguille courbe proportionnée; mais ce ne fut qu'après avoir bien baſſiné la plaie avec de l'eau-de-vie, dans toute ſon étendue, coupé la petite portion de l'os qui tenoit au cartilage, & recouvert ce même cartilage des tégumens, qui s'étoient retirés dans l'eſpace de temps qu'il y eut entre celui qu'il y avoit qu'il avoit reçu le coup, & celui qu'il étoit venu ſe faire panſer. Je fis deux points de ſuture entre-coupée ſur chaque joue, un de chaque côté du nez, & un au milieu, avec un emplâtre de diapalme, auquel j'avois joint une quatrième partie de poix navale, que j'appliquai de manière à ſoutenir ces ſutures, & enfin le bandage en forme de petite fronde, dont une portion étoit ſur le nez, attachée par deux chefs au-derrière de la tête, & les deux autres chefs étant appliqués au-deſſous du nez, & percés de deux trous pour la liberté de la reſpiration, alloient en formant un X ſur le milieu du nez, s'attacher au-deſſus de la tête; & ces quatre chefs étoient attachés d'une bandelette, pour les affermir de manière à ne pouvoir ſe déranger; enſorte que le nez ſe trouvoit ſtable, ſans pouvoir être ébranlé, pas même par l'éternuement. Je fortifiai enſuite cette petite fronde par une ſeconde plus grande appliquée au menton, dont les chefs étoient d'une largeur à pouvoir ſoutenir les emplâtres & les ſutures des joues, enſorte que les bords inférieurs de la plaie ne pouvant tirer en bas, la réunion s'en fit en moins de temps, comme il arriva en moins de trois ſémaines; & elle fut ſi bonne &

si ferme, que ce blessé ne s'en est ressenti en aucune façon, non-plus à l'égard de la respiration qu'autrement.

RÉFLEXION.

LA plaie de ce blessé étoit si affreuse, & le défiguroit de telle sorte, qu'il faisoit horreur à voir. Je doutois tellement du succès du pansement, que je n'y voulus pas toucher, à moins que des gens du métier y fussent présens; & cela tant pour éclairer mes actions, que pour rendre justice à la vérité, & afin d'être sûr qu'au cas que je ne réussisse pas, ils pûssent dire que j'avois fait tout ce que peut l'art en cette occasion; car quelque droite que soit l'intention, il est toujours constant que le potier porte envie au potier. La guérison effective & assûrée de ce blessé me fut sur garand de ce que j'aurois pû craindre en cette occasion, comme en quantité d'autres de cette nature. Ce blessé, après avoir été vu en cet état, le fut incessamment après avec une cicatrice, dont la plus grande difformité consistoit dans la rougeur, qui étoit très-peu de chose, eu égard au large espace qui se remarquoit entre les deux lèvres de la plaie, de même qu'aux points d'aiguille, qui n'étoient pas moins apparens, & dans lesquels j'avois compris des tégumens autant qu'il m'avoit été possible, afin de me mieux assûrer de la réussite de la suture, persuadé par mes expériences, de la nécessité qu'il y a d'en user de la sorte; parce que quand on en prend trop peu, le fil corrode, use & détruit les points, de manière qu'ils ne se trouvent que peu ou point utiles; ce qui me fait assûrer que l'on ne péche jamais en trop

dans cette occaſion, mais ſouvent en trop peu, à moins que de fortes raiſons ne portent le Chirurgien à en uſer ainſi, comme auroient fait les yeux de ce bleſſé, pour peu que la plaie eût été plus haute, ainſi qu'il peut arriver, à l'occaſion d'autres empêchemens, ſelon les lieux & la ſituation des plaies; ce qui fait voir combien il faut de précautions pour donner des préceptes capables de faire ce qu'il convient, & d'éviter ce qui eſt à craindre.

Je fis ſeulement inſpirer à ce bleſſé de l'eau-de-vie qu'il tenoit dans ſa main pluſieurs fois tant pendant la journée que pendant la nuit, pour ſe conſerver la liberté de la reſpiration, & empêcher qu'il ne s'y formât quelque obſtacle; c'étoit la crainte dont j'étois le plus fortement occupé pendant la durée des panſemens, que je ne faiſois qu'avec des plumaceaux trempés dans l'eau-de-vie, en tenant toujours le bandage & les emplâtres en état. De cette attention dépendoit la guériſon.

Je doutai encore de la réunion de ce cartilage avec l'os, ne trouvant rien dans mon raiſonnement qui me pût ſatisfaire; mais la nature, en ſecondant l'art à propos, leva ces difficultés en peu de temps, ſans que le bleſſé eût ſouffert que très-peu.

Je fus prêt de faire faire deux petits tuyaux d'argent, en forme de plume, & d'une groſſeur proportionnée aux trous de l'os du nez: mais faiſant réfléxion que la moindre choſe que l'on introduit au-dedans de ces deux petits canaux, eſt capable d'exciter & d'entretenir un éternuement, je m'en diſpenſai, & m'en tins à ce que j'ai dit, la réunion s'étant faite ſi juſte, & ſi à propos, que le bleſſé ne s'eſt apperçu

d'aucune incommodité ; étant souvent dans cette Ville à travailler de son métier de Maçon, dans lequel il excelle, j'ai eu tout le moyen de m'en assurer.

Après avoir vanté, comme j'ai fait, l'heureuse réussite des sutures, pour procurer une sûre & prompte guérison, comme ces faits le persuadent, il ne faut pas croire toutefois que ce soit un moyen immanquable ; car les deux Observations qui suivent prouveroient le contraire, sans néanmoins qu'elles en fassent connoître le danger.

OBSERVATION CXCI.

Au mois de Mars 1723, un Gentil-homme se promenant dans un Jardin, le soir, & ne songeant point qu'il y avoit une espèce de fossé revêtu entre la maison & ce jardin, sans qu'il y eût de rebord, ni de muraille d'appui, il tomba dans cet endroit, la tête la première, sur des pierres, & par sa chûte il eut un lambeau du cuir chevelu enlevé. La playe commençoit environ la suture coronale, continuoit son progrès le long de la sagittale, & se terminoit par une base large de quatre travers de doigt, ou environ, assez après de la suture lambdoïde.

J'y fus appellé dans le moment. Le crâne étant resté couvert de son périoste, je n'employai pour pansement qu'une suture à points lacés, depuis l'un des côtés de la base de la plaie, en conduisant jusqu'à l'extrémité aigüe, & je continuai en rabattant jusqu'à l'autre côté de la base ; vis-à-vis du lieu où j'avois commencé ; après quoi j'appliquai dessus une compresse en quatre doubles, imbibée d'eau-de-vie. Cette plaie alla assez

bien pendant quatre à cinq jours; mais dans le temps que je croyois ce bleſſé tout proche de ſa guériſon, le contraire ſe fit appercevoir, par l'endroit de la bleſſure, de même que ſa circonférence, qui devinrent très-enflés, avec de violentes douleurs. Je ſaignai le bleſſé, & j'appliquai des plumaceaux couverts de ſuppuratif ſur les ſutures, avec un emplâtre de diachylon par-deſſus. La ſuppuration parut deux jours enſuite, qui me détermina à défaire quelques points de ſuture à l'extrémité de ce lambeau, ſans en enlever davantage : par ce moyen le pus eut une libre iſſue, ſon écoulement dura huit ou dix jours, après leſquels la plaie ſe deſſécha; enſorte que la portion dont j'avois enlevé quelques points, ſe réunit au moyen d'une très-petite cicatrice, & ce bleſſé fut guéri en quinze ou dix-huit jours; mais il ne l'auroit pas été en deux mois, ſi je m'étois empreſſé juſqu'au point d'enlever ce lambeau : tant la cicatrice eſt longue & difficile à ſe faire à la tête, & d'autant plus long-temps, qu'il y a plus de déperdition de ſubſtance.

OBSERVATION CXCII.

UNE jeune fille de cette Ville, étant tombée de cheval en revenant d'un voyage, dans le mois de Mars 1725, ce cheval lui appuya ſon pied ſur le front, dont il enleva les tégumens, & enſuite le cuir chevelu, juſques aſſez près de la ſuture coronale, de la largeur d'environ trois doigts. Je pris le même parti que j'avois pris au ſujet du précédent bleſſé, & j'en eus une iſſue à-peu-près pareille. La ſuppuration ſe fit ſentir ſous le lambeau; ce qui m'obligea de

couper quelques points de la suture : cette suppuration dura environ autant de jours qu'au précédent ; après quoi le tout se réunit en quinze jours, sans qu'il y parût autre chose qu'une très-petite cicatrice, laquelle eût été beaucoup plus considérable, si j'avois eû la témérité d'enlever cette portion du cuir chevelu, & des tégumens du front, comme fit le Chirurgien dont j'ai parlé ci-dessus.

RÉFLEXION.

Il n'est pas nécessaire de chercher bien loin la cause de la suppuration qui s'est faite à ces deux plaies ; la violente contusion que l'une & & l'autre ont soufferte, tant à l'occasion de la chûte, que du pied du cheval, étoit bien capable de faire encore plus : heureuses par conséquent ont été ces deux personnes, d'en être quittes à une telle condition ; cela ne doit porter aucun préjudice à l'efficacité du remède, lequel, malgré cet inconvénient, a procuré la guérison infiniment plutôt, qu'on ne l'eût pû obtenir en enlevant le lambeau, & au moyen d'un pansement continué tel qu'il eût pû être.

Je crois en avoir assez dit, pour persuader combien la suture faite à propos, est utile aux plaies de la tête & du visage, & pour développer les difficultés qui paroissent devoir empêcher qu'on ne la mette en pratique. Dieu veuille que les désirs illicites d'acquérir du bien, ne puissent avoir aucune part à la faire négliger à plusieurs Chirurgiens, dans la crainte criminelle de guérir trop-tôt un blessé, & qu'il n'y ait que le défaut d'expérience qui en soit la cause ! Quoiqu'à parler sérieusement, ce soient deux compagnes qui ne vont guéres l'une sans l'autre ; ce qui n'est

que trop justifié par ces Coureurs de toute espèce, & ces indignes Charlatans, qui n'ont pour mobile que l'avidité d'un gain sordide.

Je n'entre point dans le détail des choses qui sont nécessaires pour bien faire les sutures, ni dans l'explication de leurs différences, étant persuadé qu'il n'y a point de Chirurgien qui ne sçache ce que c'est qu'une aiguille, & que dans les occasions pressantes on peut, comme je l'ai souvent fait, se servir de la première qui se trouve, avec un fil ciré en plusieurs doubles, faisant la suture à points éloignés, que l'on nomme entre-coupée, dont l'on coupe les deux extrémités du fil, d'une certaine longueur, que l'on noue à deux tours, afin de serrer chaque jour autant qu'on le juge nécessaire; cette suture étant faite de cette manière, le fil ne se peut pas lâcher. L'autre se fait à points lacés; elle est continuée, comme celle dont les femmes se servent pour lacer leur corps; il la faut employer aux plaies longues, transversales, ou triangulaires, & superficielles; car il est aisé de concevoir que la suture ne convient pas à celles qui sont profondes, quelque figure qu'elles ayent à leur surface, à moins que ce ne soit aux plaies du bas-ventre, comme je le ferai voir après avoir traité de celles du visage.

OBSERVATION CXCIII.

Au mois de Juillet 1702, un Bourgeois de cette Ville vint chez moi, pour se faire panser d'une plaie qui lui avoit été faite par le bout d'une baguette, qu'il avoit reçu (en faisant des armes) au grand angle de l'œil, du côté droit; cette plaie lui fit répandre beaucoup de sang. Comme

ce coup glissoit entre l'orbite & le globe de l'œil, je n'y pus mettre autre chose qu'un cataplasme (1) anodyn, que je fis avec un blanc d'œuf, battu avec un morceau d'alun de Roche, jusqu'à ce qu'il eût acquis une consistance de cataplasme, une compresse trempée dans les eaux de roses & de plantain, appliquée par-dessus, & un bandage pour tenir le tout en état.

Je le saignai plusieurs fois, pour prévenir la fluxion sur cette partie, qui étant d'un sentiment exquis, est très-susceptible d'inflammation; & j'eus soin, pour remplir cette intention, de faire dégoutter, trois & quatre fois chaque jour, du sang de pigeon au-dedans de l'œil du blessé, ou d'y faire jaillir du lait de femme, suivant que l'un ou l'autre se trouvoit le plus à portée.

Ce mal d'œil se guérit en cinq à six semaines; mais les humeurs souffrirent un tel dérangement, à cause du coup, que dans la suite il ne pouvoit voir les objets que de côté, & en-dehors, & jamais quand il regardoit directement; ce qui lui rendoit cet œil presque inutile.

OBSERVATION CXCIV.

UN particulier du Village de Sausse-Mesnil eut l'œil perdu d'un pareil coup de baguette, en faisant des armes, quelque soin que je prisse pour

---

(1) Tout ce qui calme la douleur est anodyn; mais n'est-ce pas abuser du terme que de donner ce nom à un cataplasme fait avec l'alun & le blanc d'œuf battus ensemble? Ce topique est raffraîchissant & répercussif.

le lui ſauver ; plus heureux que le fils d'un Perruquier de cette Ville, auquel il eſt reſté depuis plus de dix ans (qu'il reçut un coup de la même manière) une fluxion continuelle ſur l'œil, dont il ne voit que très-peu. De plus, cette fluxion, qui de temps en temps ſe fait ſentir plus violemment, lui cauſe une inflammation ſi conſidérable à cet œil, qu'elle ſe communique à l'autre ; de manière qu'il eſt quelquefois aveugle pendant pluſieurs jours, malgré tous les remèdes que l'on a pû employer pour l'en garantir ; ce qui lui fait ſouvent ſouhaiter la perte de cet œil, dans l'eſpérance que ſon mal en ſeroit moindre : mais il eſt plus heureux encore qu'un Huiſſier Audiencier de cette Ville, qui en eſcrimant contre un autre, avec les épées dans le fourreau, reçut un coup aſſez ſemblable, à la différence qu'il tomba ſans connoiſſance ; néanmoins il revint en un moment, & reſta pendant huit jours ſans ſouffrir de douleur vive, après lequel temps il ſe ſentit foible, & mourut en un inſtant, ſans que le Chirurgien, aux ſoins duquel il s'étoit remis, eût le temps de lui faire aucun remède.

Réflexion.

Ne ſembleroit-il pas que les remèdes âcres & corroſifs (dont on ſe ſert ordinairement pour l'inflammation des yeux) qui ſont faits avec la couperoſe, l'aloès, le verdet, & pluſieurs autres drogues de même qualité, y devroient plutôt être contraires qu'utiles, tant par rapport à la délicateſſe de cette partie, qu'à cauſe de ſa ſenſibilité ? C'eſt néanmoins de ces remèdes que l'on reçoit les ſecours les plus évidens ; &

quand je me suis servi des anodyns, dans le traitement de ces blessés, ç'a été dans le dessein de prévenir l'inflammation, très-disposée à succéder aux douleurs que causent, pour l'ordinaire, ces blessures à l'œil, dont le sentiment est très-vif. J'appliquois les compresses imbibées de ces anodyns, non-seulement sur l'œil malade, mais sur les deux yeux, dès que je voyois de l'apparence à l'inflammation, ou qu'elle commençoit à paroître, me servant même pour lors d'emplâtre, soit que cette inflammation fût causée par la playe, ou qu'elle procédât d'une autre cause; n'ayant pas éprouvé un plus assûré remède pour la combattre & pour la détruire, que d'empêcher l'air de frapper à nud le globe de l'œil.

Je compose cet emplâtre avec une once de térébenthine, trois onces de cire jaune, & deux gros de sel de saturne en poudre, fondus, & incorporés ensemble, que j'étends sur un linge, pour en couvrir les deux yeux, quoiqu'il n'y en ait qu'un de malade; parce que cet emplâtre appliqué de la sorte, tient en quelque façon l'œil sans se mouvoir, ou du moins que très-peu, étant ainsi fermé; la lumière excitant sans cesse son mouvement lorsqu'il est ouvert: & parce que les nerfs optiques sont construits de manière, qu'un œil ne peut se mouvoir sans entraîner l'autre dans la même action, & que l'action est toujours nuisible aux parties malades, & disposée à y attirer la fluxion, le repos que produit cette clôture des yeux, au moyen de cet emplâtre, contribue beaucoup à faire suppurer l'inflammation; ce que l'on remarque aisément par le pus qui sort plus ou moins, lorsqu'on lève l'emplâtre, selon la

qualité de la maladie. Il faut l'essuyer plusieurs fois chaque jour : & comme rien ne termine plus heureusement une inflammation, que la suppuration, & que l'air froid est contraire à la suppuration, c'est pour cela que les bons Praticiens prennent toutes les précautions possibles pour préserver de l'air les playes, en les couvrant avec soin pendant les pansemens. Il faut donc faire la même chose dans la cure de l'inflammation des yeux, au moyen d'un emplâtre, que l'on applique de la manière que je le dis, quelque difficulté qu'ait le malade à le souffrir ; c'est de tous les remèdes celui qui m'a le mieux réussi, dans le traitement de ces sortes d'inflammations. Il faut de plus relever la paupière supérieure de l'œil, sous laquelle il peut s'être glissé quelque corps étranger, qui entretient des maladies que cette précaution négligée empêche de guérir. Ces corps étrangers s'attachent aussi quelquefois au globe de l'œil, y restent long-temps, manque d'attention, & y causent souvent de mauvais effets, sans que le malade ni ceux qui le traitent pensent à les enlever ; c'est ce que j'ai souvent observé, & que je fais remarquer dans la suite.

OBSERVATION CXCV.

Au mois de Décembre 1689, un Bourgeois de Cherbourg me vint trouver, pour me consulter sur ce qu'il y auroit à faire pour le délivrer d'une fluxion des plus fâcheuses qu'il souffroit à l'œil gauche, depuis qu'un jour il y étoit sauté une flammèche du fer d'un Serrurier, lorsqu'il frappoit sur son enclume : cet homme souffroit de continuelles & vives douleurs depuis

plus de ſix mois. J'éxaminai ſon œil avec attention, auquel il ne me parut d'abord qu'une grande inflammation ; mais en ayant relevé & renverſé la paupière ſupérieure, j'apperçus un corps étranger, qui ne paroiſſoit que comme un petit point noir, & qui étoit adhérent à cette paupière, d'où je le détachai ; après quoi ce particulier ne ſouffrit plus aucune douleur, & l'inflammation, quoiqu'invetérée, ceſſa en peu de jours, ſans qu'il en ait rien reſſenti depuis.

OBSERVATION CXCVI.

Au mois de Février 1700, un Élu de cette Ville m'envoya prier de voir ſon fils, qui ſouffroit à un de ſes yeux une douleur inſupportable. J'eus beau lui faire tourner l'œil de tous côtés, je n'y pûs rien appercevoir ; mais la douleur augmentant toujours, au lieu de diminuer, je pris le parti de lui relever & renverſer la paupière ſupérieure, ſous laquelle je trouvai une portion de bois, d'une groſſeur extraordinaire, par rapport à la partie qu'elle occupoit, ſans que je pûſſe comprendre comment elle avoit pû s'y introduire, & n'être par reſſortie hors de l'œil, plutôt que de s'y engager de la ſorte, l'un étant infiniment plus facile que l'autre. Il fut guéri auſſitôt que ce corps étranger fût ôté. L'Obſervation qui ſuit eſt encore plus ſingulière.

OBSERVATION CXCVII.

Au mois d'Août 1705, une Compagnie des Mouſquetaires étant à Valognes, un de leurs Valets me vint trouver, pour me conſulter à l'occaſion d'une fluxion des plus fâcheuſes, qu'il

ſouffroit ſur un œil, depuis le mois d'Avril : il me dit qu'en venant ſur la route, comme il vannoit l'avoine pour la donner à ſes chevaux, il crut qu'il lui en étoit entré un grain dans cet œil; mais que l'ayant fait voir à M. Turſan, Chirurgien de la Compagnie, ainſi qu'à pluſieurs autres Chirurgiens, ils l'avoient tous aſſûré que c'étoit une fluxion, quoique de ſa part il fût toujours perſuadé qu'il étoit entré quelque choſe dans ſon œil; il n'avoit eu depuis ce temps-là aucun moment de repos. Je le fis aſſeoir, & lui renverſai la paupière, comme à ces autres. La première choſe qui ſe préſenta à mes yeux, fut ce grain d'avoine, que je tirai à l'inſtant; je n'y trouvai que l'enveloppe du grain, mais au-ſurplus fort entière.

OBSERVATION CXCVIII.

Au mois de Mai 1769, un Serrurier de cette Ville vint me faire voir ſon œil, dans lequel il étoit entré depuis ſept ou huit jours une flammèche de ſon fer rouge, tandis qu'il forgeoit ſur ſon enclume. Quelques autres Maîtres Chirurgiens l'ayant vû avant moi, & n'y ayant rien trouvé qu'une violente inflammation, lui avoient conſeillé l'uſage du lait de femme injecté dedans, & un morceau de maigre de veau par-deſſus, ou le cataplaſme d'une pomme de reinette cuite, & incorporée avec l'eau-roſe: mais le mal augmentant toujours malgré le continuel uſage de ces remèdes, l'engagea à me conſulter, & ſur ce qu'il me dit de cette flammèche, j'éxaminai cet œil avec tant d'attention, que j'apperçus ce petit corps étranger, enfoncé dans la conjonctive, tout proche

de la cornée ; je le tirai avec une aiguille, d'une main, pendant qu'avec le pouce & le doigt indicateur de l'autre, je tenois l'œil affermi, en le pressant fortement avec mes deux doigts ; après quoi je dis à ce Serrurier de se faire encore injecter dans l'œil du lait de femme deux ou trois fois, & il se trouva entièrement guéri.

OBSERVATION CXCIX.

Au mois de Décembre 1685, une femme étrangère étant en cette Ville, affligée d'une continuelle inflammation à l'œil droit, sans qu'aucun remède, ni âcre, ni anodyn, ni plusieurs saignées eussent pû en procurer, je ne dis pas la guérison, mais seulement aucune diminution, vint me consulter en dernier ressort, sur cette fâcheuse maladie. J'en découvris d'abord la cause, qui étoit que plusieurs cils se renversoient au-dedans, irritoient continuellement le globe de l'œil, & par leur irritation continuelle entretenoient cette prétendue fluxion, qui fut guérie presque aussitôt que je les eus arrachés. Cette femme s'est plusieurs fois préservée de la récidive de ce mal, en arrachant ceux de ses cils qui ont paru depuis avoir du penchant à produire ce mauvais effet.

RÉFLEXION.

L'ENTRÉE de ces flammêches dans les yeux est fort à craindre. Celle que je retirai avec une aiguille, qui s'étoit attachée sur la conjonctive, & qui causoit une inflammation si douloureuse, n'étoit pas à beaucoup près de la conséquence de celle que cet autre souffroit, par la longueur du temps que le globe étoit sans cesse irrité par

la présence de ce corps étranger, quelque petit qu'il fût, & où il seroit encore resté plus long-temps, sans la recherche que j'en fis heureusement en relevant la paupière; aucun Chirurgien ne s'étant avisé d'en faire autant, non-seulement à Cherbourg, mais par-tout ailleurs, où il pût en consulter, dans un voyage à Roüen, qu'il fut forcé de faire dans le temps qu'il en étoit affligé. Il fut guéri presque aussi promptement que ce jeune garçon, dans l'œil duquel ce morceau de bois ne faisoit que de se nicher sous sa paupière. Il étoit difficile de comprendre comment une portion de bois si considérable s'étoit pû introduire sous la paupière, ne paroissant pas que le peu d'espace qu'il y a entre le globe de l'œil & la paupière, l'eût pû permettre; au-lieu que ce fragment avoit une entière liberté de sortir dehors. Il est probable que la douleur que causa d'abord ce corps étranger dans l'œil, fit que ce jeune homme y porta la main un peu fortement, & força par ce moyen la paupière à lui donner passage, & à l'arrêter sur le globe. La grosseur & l'âpreté de ce fragment font assez concevoir qu'il devoit causer de violentes douleurs à ce jeune homme, pendant le peu de temps qu'il y resta.

Je ne fus pas moins surpris de trouver cette paille d'avoine, qui devoit être, si ce Valet disoit vrai, depuis quatre mois dans son œil, où elle auroit dû s'être pourrie, & qui cependant étoit aussi saine & entière, que si elle y étoit entrée à l'heure même. Je n'y trouvai que de la paille, sans grain dedans; il y a apparence qu'elle y seroit restée encore long-temps, sans le secours que je donnai à ce Valet, en renversant la paupière supérieure sous laquelle cette paille s'étoit en-

gagée. Ce ſont ces petites inventions qui montrent l'attention qu'a un Chirurgien pour ſoulager les malades.

Il y a encore une cauſe d'inflammation à l'œil qui incommode des malades pendant un très-long-temps, laquelle n'eſt pas moins aiſée à guérir, que facile à connoître, pour peu que l'on y faſſe attention; c'eſt lorſque les cils ſe recourbent au-dedans de l'œil: il n'y a qu'à les arracher pour guérir le malade, faute d'y faire attention le mal continue juſqu'à ce que par haſard ces cils tombent, par l'ulcération de leurs racines.

Quand les yeux ſouffrent une légère inflammation, ſans qu'aucune cauſe extérieure y donne occaſion, comme il arrive très-ſouvent, alors des petits collyres tempérans & déterſifs ſont de très-bons remèdes. On les fait avec la couperoſe blanche & le ſel de Saturne, de chacun un gros, dans huit onces d'eau de roſes, & de plantain, ou d'eau de neige en pareille quantité ou même d'eau commune, dans laquelle on aura fait bouillir une poignée de froment, avec une once d'antimoine crud, & une pincée d'anis. Mais quand cette inflammation, au lieu de diminuer & de ſe diſſiper, réſiſte à ces remèdes, on eſt obligé d'employer le fer & le feu, pour en venir à bout; c'eſt-à-dire, qu'il faut faire ſuccéder à ces petits remèdes, les ſaignées du bras, du pied & de la gorge, on eſt même quelquefois forcé d'ouvrir l'artère de la tempe, ou la jugulaire, d'appliquer les veſſicatoires & le cautère, ſoit à la nuque, ou aux autres parties du corps, ainſi que le Chirurgien le trouve néceſſaire. C'eſt en ce cas que l'application des emplâtres eſt d'un merveilleux ſecours; & ſans s'arrêter à celui que je propoſe, l'on

l'on peut dans le besoin se servir de tout autre; ce qui est si vrai, que M. Puzos, Chirurgien des Mousquetaires Noirs, se servoit en pareille occasion de celui de diapalme avec partie égale de poix navale; toute l'intention n'étant que de préserver l'œil de l'entrée de l'air, & de faciliter par-là la suppuration, qui est le plus assuré moyen de terminer ces fâcheuses inflammations; ayant soin de faire injecter du lait de femme, ou du sang de pigeon dans l'œil malade, plusieurs fois chaque jour: ensuite il faut remettre l'emplâtre, après avoir essuyé le pus qui s'y trouve; se gardant bien pendant que l'inflammation est en cet état, de se servir d'aucun collyre, ni de remèdes âcres & corrosifs, qui en irritant la partie malade, augmenteroient encore le mal, au lieu de le diminuer. Cette maladie est de toutes celles qui arrivent au visage, celle qui donne le plus de peine, & qui se rend plus rebelle aux remèdes.

OBSERVATION CC.

Au mois de Décembre 1683, un Maréchal de cette Ville vint chez moi se faire panser d'une plaie, qu'il avoit reçûe sur le nez, & qui étoit accompagnée d'une impression à l'os qui alloit presque d'un œil à l'autre. Je lui fis un point d'aiguille au milieu de cette plaie, afin d'en rapprocher les lèvres, qui étoient fort éloignées, & je trempai un petit plumaceau plat dans l'essence de térébenthine, que j'appliquai par-dessus, avec un bandage propre à conserver les parties en l'état où je venois de les mettre; je n'y touchai que trois jours après que j'ôtai ce petit plumaceau pour en remettre un pareil, que je trem-

pai encore dans la même liqueur, & je remis le reste dans l'état où il étoit avant ce pansement ; quatre jours après qui étoit le septième de sa blessure, je levai pour la seconde fois cet appareil ; & je trouvai la plaie réunie, & le blessé entièrement guéri ; néanmoins je lui mis un emplâtre dessus, afin de fortifier la cicatrice, dans la crainte que quelque chose venant à la toucher, la plaie ne se rouvrît, tant cette cicatrice étoit tendre.

OBSERVATION CCI.

Au mois de Juin 1692, un Laboureur de la Paroisse de Morville m'amena son Valet, qui venoit de recevoir un coup de pied de cheval, qui lui fendoit le nez dans toute sa longueur, comme s'il eût été fait exprès avec un instrument tranchant ; & dans le progrès de cette plaie, l'os & le cartilage se trouvoient découverts, avec une contusion très-considérable. Je lavai & bassinai bien sa plaie avec de l'eau-de-vie, & y fis deux points d'aiguille ; après quoi j'appliquai un emplâtre fort adhérent sur la lèvre de la plaie, d'un côté seulement, que je conduisis jusques sur une portion de la joue ; & j'en appliquai un autre sur la joue du côté opposé, que je fis passer sous le nez, afin de soutenir la suture, en le tirant de manière à fortifier la réunion de la plaie, & je le fis recouvrir, l'autre emplâtre se terminant sur la joue ; de manière que ce second emplâtre embrassoit tout le nez & le premier emplâtre, en commençant sur une joue & finissant sur l'autre, comme s'il eût été unique. Je renvoyai ce blessé avec son Maître, & ne le fis revenir que le septième jour : je trouvai alors la tumeur dissipée, &

la réunion de la plaie parfaitement faite ; je lui mis un emplâtre de diapalme, & le renvoyai. Il n'a presque pas paru qu'il eût eu le nez cassé de la sorte.

OBSERVATION CCII.

Au mois de Février 1712, un Boucher de cette Ville vint chez moi se faire panser d'une plaie au nez, qui lui coupoit depuis un peu au-dessous de l'os, jusqu'à l'extrémité des aîlerons, & tout près de la lèvre : cette plaie avoit été faite avec un fer rouge, que le Serrurier qui le blessa tenoit à la main ; ce qui me faisoit craindre qu'elle ne pût pas se réunir, par la nécessité qu'il y avoit, que l'escare des bords de la plaie qui avoient été cautérisés par ce fer rouge, venant à tomber en suppuration, il s'y fît une déperdition de substance, capable d'empêcher la réunion, si ce n'étoit au moyen d'une cicatrice qui rendroit cette partie difforme. Je lui fis néanmoins trois points d'aiguille, sçavoir un au milieu de la plaie, & un autre à chacun des côtés ; & je mis par dessus un emplâtre fort adhérent, taillé d'une manière propre à s'attacher sur la lèvre supérieure, & dont les deux côtés, qui embrassoient le nez, venoient s'attacher jusqu'au bas du front, avec un bandage de la même figure, pour soutenir l'effet de l'emplâtre, & remplir l'intention que j'avois, qui étoit de relever cette partie inférieure du nez ; ensorte qu'au moyen de cette suture & de cet emplâtre, elle pût se réunir à son tour. Il se fit une légère suppuration, qui entraîna avec elle la portion que le fer rouge avoit touchée ; & la réunion s'en fit si bien,

que l'on ne s'en pouvoit appercevoir, à moins que de l'avoir sçû. J'eus soin de laisser des ouvertures à l'emplâtre & au bandage, afin de faciliter la respiration à ce blessé, auquel je faisois inspirer un peu d'eau-de-vie dans le fond de sa main, de temps en temps; ce qui tenoit la plaie nette & propre, & contribuoit beaucoup à l'évacuation du peu de pus qui s'en échappoit.

RÉFLEXION.

JE me suis souvent servi, & toujours avec succès, de l'essence de térébenthine, dans les plaies où les parties nerveuses, soit tendons ou membranes, ont été intéressées: ce remède étant chargé de parties subtiles, pénétrantes & balsamiques, est plus propre à réunir les plaies que les médicamens qui sont composés de parties onctueuses, grasses ou huileuses, qui semblent plutôt s'y devoir opposer qu'y contribuer; mais comme c'est un usage établi depuis un trop long-temps pour le vouloir détruire tout d'un coup, chacun peut là-dessus suivre son inclination, & ajouter telle créance qu'il jugera à propos à ces sortes de remèdes. Ce fut toutefois ce raisonnement qui me fit préférer en cette occasion l'essence de térébenthine au baume de Madame Feüillet, & la suture avec le fil & l'aguille à celle que l'on appelle séche, qui ne peut être utile, comme je l'ai dit, qu'aux très-petites plaies & superficielles; néanmoins je les joignis ensemble en cette occasion dans l'intention de procurer la réunion des parties; d'autant plus sûrement, qu'il étoit à craindre que l'une ou l'autre suture seule n'eût pas assez d'effet, à cause du mouvement auquel le

nez eſt ſujet tant par lui-même, que par celui qu'il a en commun avec la lèvre ſupérieure.

Je ne fus point en doute de guérir le nez de ces deux premiers bleſſés, où le ſeul moyen d'empêcher la difformité de la partie, faiſoit toute mon attention.

L'inſtrument avec lequel ce troiſième bleſſé avoit eu le nez coupé, me faiſoit appréhender de plus grandes difficultés à la réunion de la plaie, & je fus étonné de ſa prompte guériſon : ce qui me fit réfléchir ſur le ſecours que l'on peut attendre du baume naturel, dans un jeune ſujet & d'un bon tempérament ; mais plus encore ſur l'harmonie qui ſe trouva rétablie à l'égard des vaiſſeaux, dans la néceſſité où ils étoient de ſe réaboucher les uns aux autres, pendant que le peu qu'il en reſtoit d'entiers, entretenoit la vie de la portion coupée, qui l'étoit de manière qu'il s'en manquoit peu qu'elle ne fût ſéparée totalement : cependant ces vaiſſeaux, quoique petits & en petite quantité, ſe trouvèrent ſuffiſans, non ſeulement pour entretenir la vie, de la portion coupée, mais encore pour contribuer à la réunir ; ce qui fut fait en très-peu de temps, & ſi bien, qu'à peine peut-on s'en appercevoir.

Suppoſé que la fin de cette plaie eût été différente, & qu'au lieu de la réunion qui ſe fit, la portion coupée fût tombée en mortification, ç'auroit été une véritable occaſion d'éprouver à l'égard de cet homme, qui étoit fort & robuſte, le rétabliſſement de cette portion du nez par une nouvelle génération, au moyen d'une inciſion faite au-deſſus de ſon bras, dans laquelle on auroit introduit ce qui lui reſtoit de ſon nez ; & on l'y auroit étroitement aſſujetti pendant un

assez long-temps, pour que, après qu'il s'y seroit engendré une nouvelle chair ferme & solide, il n'y eût eu qu'à couper & tailler ce nouveau nez, comme l'on auroit jugé à propos, pour le refaire tel qu'il étoit auparavant, & mieux même, au cas que dans la première conformation il n'eût pas eu son dernier degré de perfection.

En vérité, il ne paroît pas qu'on doive croire une telle chose possible; car il n'y a qu'à réfléchir à la seule situation qu'un tel homme seroit indispensablement obligé de garder, jusqu'à ce que cette nouvelle chair se fût engendrée, & que pendant un si long-temps il ne faudroit que le moindre mouvement de la tête ou du bras, en veillant ou en dormant, pour détruire ce que la nature auroit produit en plusieurs jours; & cela sans parler de l'incision qu'il faudroit faire dans le corps d'un muscle, puisque les seuls tégumens ne seroient pas propres à fournir la chair nécessaire au rétablissement de cet organe; outre que le blessé seroit estropié de son bras, en perdant l'action de ce muscle; que la pourriture surviendroit, à l'occasion de ce nez postiche, qui seroit un corps étranger; & que l'on causeroit beaucoup de douleur au blessé, en tenant ces parties continuellement divisées; ce qui donneroit lieu à une longue suite de fâcheux accidens.

Mais, sans parler encore des accidens essentiels qui seroient inséparables de cette prétendue réhabilitation, je veux bien supposer pour un moment que la chose soit possible; je veux dire, qu'il se pût faire une régénération au bout du nez, pour réparer la déperdition de substance qu'il a souffert; il faut convenir aussi que cette

régénération ne pourroit être qu'une chair calleuse, sans fibres, ni nerfs, ni veines, ni artères, pas même de membranes : car il n'est pas croyable que les Auteurs d'une si belle invention, ayent osé dire que cette chair se forme avec des fibres & des vaisseaux propres à y laisser passer le sang, & l'y faire circuler, de manière à communiquer avec le tout ; & s'il est évident qu'il ne se fera point de circulation dans cette chair ajoutée, comment comprendre qu'elle pourra subsister, & avoir la vie commune avec son tout, puisque pendant un fâcheux hiver où l'on est exposé à une gelée piquante, soutenue d'un vent de bise, c'est tout ce que l'on peut faire que de conserver le bout de son nez contre le froid rigoureux, encore n'est-ce qu'au moyen de la circulation ? Comment donc ce prétendu nez, de nouvelle formation, se pourra-t-il conserver sans le secours du mouvement circulaire ? Car supposé la possibilité de cette régénération, elle ne pourroit être regardée que comme un morceau de plâtre appliqué sur une statue, pour réparer le défaut où seroit tombé le Sculpteur ; mais une pareille application se détache & se désunit au moindre choc qui lui arrive.

Je ne suis pas surpris quand je lis dans des anciens Auteurs les fabuleuses opérations qu'ils citent avec tant d'exagération, & dans lesquelles ils se suivent les uns les autres ; comme par exemple, celle qui se pratiquoit pour guérir une douleur de tête invétérée, en faisant une incision aux tégumens d'une des tempes à l'autre, dans laquelle ils introduisoient une spatule, & en continuant son progrès entre ces tégumens du front & le crâne, la faisoient

sortir par l'autre tempe ; de même que cette prétendue incision en forme de croissant, qui se devoit faire sous la mammelle d'un homme quand il étoit trop chargé de graisse, afin d'en diminuer le volume. Ces opérations passent pourtant encore aujourd'hui pour si vraies dans l'esprit de certains Maîtres, quelque éloignées qu'elles soient de la vraisemblance, qu'un Aspirant seroit refusé, si dans ses examens il n'en avoit pas parlé, & s'il omettoit à dire, ainsi que j'ai vû faire, ou que disent Messieurs nos Maîtres.

Mais quand il se seroit trouvé des hommes assez extravagans pour demander ces opérations, & des Chirurgiens assez peu éclairés pour les entreprendre, je les croirois sans comparaison beaucoup plus possibles, que cette pretendue régénération d'une portion du nez coupé, au moyen de l'incision faite au bras, qui quand elle seroit possible, ne se pourroit jamais conserver, ou au moins que pendant un temps fort court, sans tomber en mortification au moindre froid, ou sans être emportée au moindre choc ; outre qu'un tel nez paroîtroit toujours d'une figure inégale, & d'une couleur différente du naturel, & seroit plus horrible à voir que sa place vuide, étant sans peau ni épiderme, qui sont des membranes ou des parties spermatiques, qui ne se rengendrent jamais.

J'aurois d'autres difficultés à proposer sur le moyen d'établir une bonne cicatrice sur cette chair de nouvelle fabrique ; mais comme je regarde cette prétendue invention comme imaginaire, de quelque autorité que soient les Chirurgiens qui en ont parlé, je n'en dirai rien davantage, comptant bien que ceux qui voudront

y faire une sérieuse attention, conviendront de son impossibilité.

OBSERVATION CCIII.

Au mois d'Octobre 1702, le fils d'un Marchand de Bled de cette Ville, passant dans la rue, un autre jeune garçon de son âge, qui portoit deux pistolets, lui présenta le bout de l'un au visage, en lui disant : *Je te vais tuer*, ne croyant pas que le pistolet fût chargé, parce qu'il n'y avoit point d'amorce ; il s'y en trouva pourtant assez pour faire partir le coup dans le visage de ce jeune garçon ; mais comme il étoit presque à bout touchant, il n'eût pas tout l'effet qu'il eût eu de plus loin, & par surcroît de bonheur il n'étoit chargé que de menu plomb, & non de balles. Ce jeune homme en fut quitte pour avoir le visage percé de quinze ou seize grains, depuis les gencives jusqu'aux yeux, dont plusieurs traversèrent le palais & tombèrent dans la bouche, & j'en retirai plusieurs autres des paupières, des sourcils, du nez, & des gencives, sans que le globe de l'un ni de l'autre œil fût offensé d'aucun de ces grains, quoiqu'ils en fussent entourés.

L'on donnoit l'Extrême-Onction à ce jeune homme quand j'arrivai ; mais aussi-tôt que le Prêtre eut fait son devoir, j'examinai ce blessé, & j'assurai que l'issue en seroit heureuse & qu'il n'y avoit rien à craindre. Je retirai autant que je pûs de ces grains de plomb, & n'appliquai autre chose sur le visage qu'un linge en double, trempé dans l'eau-de-vie, trois & quatre fois par jour, & autant pendant la nuit, lui faisant user d'un gargarisme, composé d'orge,

d'aigremoine, de plantain & de miel rosat, dont il se lavoit souvent la bouche. Il fut parfaitement guéri en trois semaines, sans que je me sois apperçû d'aucune suppuration apparente dans la quantité de petites plaies que ces petits grains de plomb avoient faites à son visage.

OBSERVATION CCIV.

Au mois de Septembre 1692, le fils de M. l'Avocat du Roi de cette Ville, étant à l'Académie à Caën, reçut un coup d'épée à un travers de doigt du nez, & un peu au-dessus de la gencive de la mâchoire supérieure. Comme une plaie faite en cette partie ne paroît pas demander beaucoup d'attention, par rapport à l'événement, le Chirurgien se contenta d'y présenter sa sonde; & n'ayant pas trouvé de lieu à l'introduire, il pansa cette plaie, des plus petites en apparence, avec un simple petit plumaceau plat de charpie séche, & un emplâtre de diapalme par dessus; & dans les pansemens des jours suivans il couvrit ce petit plumaceau de digestif, avec l'emplâtre, comme il avoit fait d'abord : les chairs en peu de jours remplirent cette petite plaie, sur laquelle ce Chirurgien ne mit plus qu'une espèce de mouche, & laissa la liberté à ce Gentilhomme d'aller où ses affaires l'appelleroient.

Il revint en cette Ville avec cette mouche, qu'il portoit plutôt pour l'agrément que par nécessité, se promena, & agit à ses affaires pendant plus d'un mois; après quoi il commença à sentir quelques légéres douleurs, mais qui devinrent bien-tôt très-violentes. A ces douleurs des frissons se joignirent, qui se terminoient

par une grosse fièvre, qui diminuoit quelques heures après; mais elle ne laissoit pas de subsister, avec une perte d'appetit si entière, qu'il ne pouvoit, qu'à grande peine, prendre quelque petits bouillons.

Tant d'accidens venus de concert & en très-peu de temps, obligèrent le malade à nous appeller tous, je veux dire, deux Médecins & quatre Chirurgiens que nous étions, pour examiner une maladie dont la cause étoit aussi cachée que les accidens nous paroissoient fâcheux; d'autant plus qu'il s'y joignit une petite toux, & que ce malade commença à cracher le pus tout clair, sans aucune difficulté, même étant couché sur l'un ou sur l'autre des côtés, ou sur le dos, & ayant la respiration fort libre. Nous avions beau examiner l'endroit de la plaie d'une extrémité à l'autre, tant en haut qu'en bas, par le dehors, & dans la bouche, nous ne trouvions ni dureté, ni douleur, ni aucun changement en cet endroit, non plus qu'en aucun autre de la gorge; & nous jugions néanmoins que c'étoit-là la source du pus que ce malade crachoit, sans que nous pussions trouver le moyen d'y apporter quelque remède. Il mourut enfin dans un amaigrissement qui étoit surprenant, par rapport au peu de temps que tous ces accidens avoient commencé à paroître.

Et comme cette mort donnoit lieu à de grandes suites, pour lesquelles il convenoit de prendre les mesures les plus convenables, afin de rendre justice à la vérité, & voir si c'étoit à l'occasion de cette plaie que ce jeune Gentilhomme étoit mort, ou s'il y avoit quelque autre cause, qui ne se pouvoit manifester que

par l'ouverture du cadavre, cette ouverture fut pour cet effet résolue, & je fus prié de la faire, en présence de Messieurs Doucet & Bérot, Docteurs en Médecine, & de Messieurs des Rosiers, Fremont & Marmion, Maîtres Chirurgiens.

Je commençai par ouvrir l'os de la joue, du côté droit, au lieu où le blessé avoit reçu le coup; je n'en eus pas découvert la grandeur de deux travers de doigt, que je trouvai le bout de l'épée dont il avoit été blessé, qui s'étoit rompue à niveau de l'os, ou à-peu-près, & dont l'extrémité se terminoit proche de l'oreille, d'où il exudoit une matière noire, en très-petite quantité, mais qui donnoit occasion à celle qui se formoit à l'endroit où la pointe de l'épée rompue se terminoit, que je trouvai, par la dissection, être la source du pus que ce malade crachoit, & la cause de tous les accidens que j'ai rapportés, dont la mort s'ensuivit; & pour en avoir une parfaite assurance, afin de ne rien supposer dans une chose de cette conséquence, voici la manière dont j'exécutai la chose.

Je commençai par lever les tégumens, depuis l'oreille jusqu'à la partie moyenne de la mâchoire inférieure, que je conduisis de la sorte jusques sur l'articulation du bras avec l'épaule, où je découvris une partie du deltoïde, & à la partie moyenne & supérieure du *sternum*, auquel lieu je laissai cette portion des tégumens attachée; après quoi il me fut très-aisé de faire voir comment le pus couloit de cet endroit, passoit entre l'os de la mâchoire inférieure, & l'apophyse pierreuse de la base du crâne, par-dessus les muscles qui composent

le bouquet anatomique, & fort près du lieu où ils s'insérent ensuite dans l'interstice des muscles bronchiques, & des sternomastoïdiens, le long des veines jugulaires internes & de l'artère cervicale, & tomboit au travers de la plèvre (sans y faire d'ouverture apparente) dans le fond de la poitrine, d'où il étoit pompé (1) par les poumons, & attiré au travers de la membrane qui les recouvre, puis poussé au-dedans des bronches, & craché ensuite : ce fut ce dont ces Messieurs convinrent & sur quoi nous fîmes notre rapport.

RÉFLEXION.

NE semble-t-il pas que cette Observation est hors d'œuvre, puisque le blessé est mort; toutes les Observations qu'un Chirurgien rapporte, ne devant avoir que la guérison pour but, & indiquer les moyens d'y parvenir. Mais cette raison est mal fondée, parce qu'il est fort avantageux de connoître le plus que l'on peut de ces faits extraordinaires, afin de prendre les mesures convenables pour prévenir un pareil malheur, supposé qu'il arrivât dans la suite : nous ne pouvions avoir une parfaite connois-

(1) Il ne se peut rien de plus inéxact que le récit de cette ouverture de cadavre. On se contenta de mettre à nud les parties intérieures de la face & du col, sans ouvrir la poitrine, & cependant l'on ose assurer que le pus fusoit le long des veines jugulaires internes jusques dans cette cavité. On ajoute que la plèvre ne fut point entamée, que le pus ne fit que suinter à travers cette membrane, & qu'ensuite il fut pompé par les poumons pour être rendu par les crachats. Que de suppositions ?

ſance de ce fait, qu'après la mort du bleſſé, la plaie étant entièrement guérie quand les accidens parurent, & la cauſe ne pouvoit être connue que par l'ouverture du corps. Cette portion d'épée qui étoit fort large, étoit à l'épaiſſeur d'un liard à niveau de l'os, & longue de quatre doigts, embaraſſée dans l'os de manière que je ne pus l'en tirer qu'en le caſſant : cela auroit rendu la cure de cette plaie d'une très-grande difficulté, ſuppoſé que nous euſſions pû en découvrir la cauſe; parce que ce bout d'épée étant moins qu'à niveau, comme je l'ai dit, il ne reſtoit aucunement de priſe pour ſe ſervir de tenailles à retirer ce corps étranger par où il étoit entré, & qu'en s'élargiſſant à proportion qu'il s'allongeoit, on ne le pouvoit pouſſer, afin de lui faire franchir le trajet dans lequel il étoit enclavé, ſans fracaſſer entièrement l'os. De ſe ſervir d'un repouſſoir, qu'on auroit fait agir du côté de la pointe, pour faire ſortir cette portion d'épée par où elle étoit entrée, cela n'étoit pas un moyen plus aſſûré; & quand un de ceux que je viens de propoſer auroit réuſſi, que ſeroit devenue la trace que l'épée auroit laiſſée dans l'os? & comment l'auroit-on réünie, ſans qu'elle fût reſtée fiſtuleuſe? ce qui eût été le moindre accident qui auroit pû arriver au bleſſé dans ce fâcheux coup.

Après avoir fait attention à la longueur & largeur de ce bout d'épée, & à la manière dont il étoit engagé dans cet os ſpongieux, nous convînmes tous enſemble qu'il n'y auroit point eu d'autre moyen d'en faire l'extraction, qu'en caſſant une partie de l'os, après l'avoir découvert, pour parvenir à la guériſon de cette plaie; ce qui n'auroit pû ſe faire qu'après l'exfoliation de

l'os, qui auroit été longue & difficile, à cause de sa substance spongieuse, mais qui se seroit faite avec le temps; ce qui auroit grandement defiguré le visage de ce Gentilhomme : cependant comme rien n'est pire que la mort, l'on met tout en usage pour l'éviter.

Ce ne fut ni manque d'attention, ni par ignorance, que nous fûmes trompés à l'occasion de ce blessé; nous n'avons pas même crû qu'il y eût beaucoup à se récrier sur la conduite de celui des Chirurgiens de Caën qui l'avoit pansé, si ce n'est que le Gentilhomme qui avoit blessé, s'enfuit; & parce que ses amis l'accusoient de lâcheté, il leur fit voir le contraire en leur montrant son épée, dont la pointe étoit rompue : & comme c'est une nécessité au Chirurgien de chercher à s'instruire de toutes les circonstances qui peuvent contribuer à la guérison du blessé qu'il panse, pour en tirer des indications, l'inspection de l'épée auroit été une circonstance des plus utiles; puisque par ce moyen l'on auroit pû connoître, (par le changement de couleur qui s'y étoit fait, à l'occasion des parties qu'elle avoit traversées), la profondeur dont elle étoit entrée. Sans doute que si ce Chirurgien eût eu la prudence d'examiner l'épée, il n'auroit pas ignoré que son extrémité étant rompue, auroit dû être restée dans l'os de la mâchoire supérieure de ce blessé, d'où il auroit cherché les moyens de la tirer; & lui auroit par-là sauvé la vie, & épargné une longue suite de procédures, & beaucoup de dépense à celui qui l'avoit blessé.

OBSERVATION CCV.

Au mois de Juillet 1715, un jeune homme reçut un coup de coûteau, qui entroit un peu au-dessus de la tempe, découvroit une portion du muscle crotaphite, passoit le long & à côté de l'oreille, & continuoit son progrès jusqu'au-dessous de l'angle de la mâchoire inférieure : il me fut amené en cet état pour le panser. Comme il y avoit déjà quelque temps que cette plaie étoit faite, le sang étoit en partie arrêté ; ce qui me fit essayer la suture séche. Après avoir bassiné la plaie avec du vin tiède, pour en ôter le sang caillé, & tout ce qui pouvoit empêcher la réunion, j'appliquai mon emplâtre adhérent directement à côté & tout le long de la lèvre de la plaie, l'étendant un pouce plus loin ; & une autre de la largeur de deux travers de doigt, de l'autre côté, que je pris soin de faire bien adhérer à la peau, & je rapprochai les lèvres de la plaie l'une contre l'autre, pour ensuite lui faire embrasser & recouvrir ce premier emplâtre, où il s'attacha fortement, afin de le faire finir environ un doigt par-delà depuis une extrémité jusqu'à l'autre : mais ces précautions ne me réussirent point ; ce qui m'obligea d'y joindre cinq points de suture entre-coupée : je dis d'y joindre parce que l'une de ces sutures n'étant pas suffisante seule, les deux réussirent si bien jointes ensemble, qu'il n'est presque pas resté de vestige de cette grande plaie ; au lieu que l'une ou l'autre suture seule eussent laissé de larges espaces entre les lèvres, qui auroient défiguré le visage de ce jeune Garçon, si cet emplâtre adhérent n'eût contraint

ces

ces espaces à se rapprocher & à se réunir ; ce qui se fit en huit ou dix jours.

OBSERVATION CCVI.

LE Lieutenant-Colonel du Régiment de la Mare étranger, fut blessé au visage d'un coup d'épée, dont l'entrée étoit à un demi-doigt de la commissure des deux lèvres, du côté gauche, & qui glissoit entre le muscle buccinateur & les tégumens, & sortoit à la partie moyenne de la nuque, un peu à côté des vertèbres du col. Je lui mis deux très-petites tentes de charpie sèche, tant à l'entrée qu'à la sortie de sa plaie, avec deux petits plumaceaux, & un emplâtre pardessus, que je couvris le lendemain de digestif. Cette plaie, que j'aurois espéré guérir en sept ou huit jours, dura trois semaines entières ; parce que je ne pus (1) prévenir la fièvre, quoique j'eusse saigné le blessé dès le premier jour, que je lui eusse tenu le ventre libre par des lavemens, & qu'il observât un régime de vivre très-exact.

(1) Cette fièvre qu'on ne put prévenir & qui retarda la guérison de la plaie au point de la faire durer trois semaines, fut peut-être occasionnée par la tente mise à l'entrée & à la sortie de cette plaie. Il faut convenir du moins que rien n'étoit plus inutile. Personne actuellement ne tiendroit une parelle conduite à moins qu'il n'ignorât les premiers principes de l'Art. Mais elle étoit si généralement adoptée autrefois, qu'on ne peut en faire de reproche à l'Auteur.

RÉFLEXION.

CET Officier ne fut pas ſans inquiétude pendant la cure de cette plaie, par la crainte de quelque reſte de péché de jeuneſſe, quoiqu'il eût paſſé par le grand remède ; erreur d'où je le tirai en voyant le bon état de ſa plaie, malgré la fièvre qui l'accompagnoit. Il fut heureux qu'il ne ſe trouvât aucune partie conſidérable intéreſſée dans le progrès de cette plaie, (par rapport à celles qui ſe rencontrent en cet endroit, comme nerfs, veines, artères, & muſcles) & que les buccinateurs & les tégumens, qui ſont ſi adhérens l'un à l'autre, & qui ont ſi peu d'épaiſſeur, ne fuſſent pas ſeulement percés.

Je ne voyois rien au ſurplus qui dût tenir cette plaie ſi long-temps ouverte, que la fièvre, quelque ſoin que j'euſſe pris pour la prévenir, juſqu'à ce que je me fuſſe apperçu d'un caillot, (qui malgré tous les ſoins que j'avois pris à exprimer le ſang, étoit reſté audedans de cette plaie ;) car ce caillot étant ſorti avec un peu de pus, la plaie fut bien-tôt guérie : ce qui me perſuade que le ſucement conviendroit fort bien à de telles plaies, & que par ce moyen l'intention curative ſe trouveroit parfaitement remplie, en ôtant les corps étrangers, qui en cette occaſion s'oppoſent à la réunion, & en raprochant les parties éloignées.

OBSERVATION CCVII.

AU mois de Juin 1693, un Capitaine de Dragons dans le Régiment de Zédes, reçut un coup d'épée qui lui caſſa deux dents, & lui fit

une plaie à côté de la langue, qui pénétroit de la profondeur d'un travers de doigt. Je le saignai & lui mis du miel rosat dans la plaie, en attendant que je lui eusse fait un gargarisme avec l'orge, l'aigremoine, la bugle, la sanicle & le plantain, dans huit onces duquel j'ajoutai deux onces de miel rosat, dont il gargarisoit sa bouche plusieurs fois par jour; sa langue se tuméfia & lui causa beaucoup de douleurs, mais qui s'appaiserent par une troisième saignée, que je lui fis en trois jours consécutifs, avec un lavement chaque jour, de la ptisane pour sa boisson, & un régime fort éxact; la plaie se réunit, & il fût guéri en huit ou dix jours.

OBSERVATION CCVIII.

AU mois de Juillet 1685, Monsieur Doucet Docteur en Médecine, m'amena une femme de la Paroisse du Teil, pour lui faire l'amputation d'un corps étranger, qui lui étoit venu au bout de la langue. Quelque répugnance que j'eusse de toucher à cette malade, non pas pour le coup de main, mais à cause des suites fâcheuses qui sont à craindre en ces parties-là, à l'occasion de ces excroissances qui ont souvent pour cause une humeur très-maligne, néanmoins ayant été fortement sollicité par cette pauvre femme, & encouragé par Monsieur Doucet, je pris un fil ciré, dont je liai ce corps étranger par sa base, qui approchoit de la grosseur du petit doigt, mais beaucoup moins grosse qu'à son extrémité, qui étoit comme une grosse noix. Je fis deux tours au nœud de cette ligature, afin de la pouvoir serrer, sans qu'elle se relâ-

châr comme je le fis pendant deux jours, deux fois chaque jour, & le troisième elle tomba, sans qu'il restât presqu'aucun vestige au lieu où cette excroissance étoit : je ne mis qu'un peu de miel rosat dessus. Je ne revis plus la malade que deux mois après, & elle ne s'en est jamais ressentie.

Un Empirique en fit autant à une Dame de distinction, à la différence qu'il se servit du ciseau, au lieu de la ligature, soit que la base de l'excroissance n'eût pas la même figure, ou que cet Opérateur espérât de mieux réussir par ce moyen. Elle perdit beaucoup de sang ; la plaie devint carcinomateuse. J'y fus appellé ; mais les choses étant en cet état, & la langue d'une grosseur à ne pouvoir plus tenir dans la bouche, j'assurai que cette Dame n'avoit pas long-temps à vivre. L'Opérateur s'étoit esquivé, après avoir tiré ce qu'il avoit pû d'avance, comme ils font pour l'ordinaire, ce qui est le plus souvent la seule chose qu'ils peuvent friponner à ceux qui sont assez sots de s'y fier. Cette Dame mourut quelques jours après.

OBSERVATION CCIX.

AU mois de Mars 1684, un jeune homme de la Paroisse de Ste Croix me vint trouver un matin, ayant la bouche tout en sang, dont il crachoit sans cesse. Il étoit pâle & avoit le pouls petit & foible, comme s'il eût été prêt d'expirer. Il me dit que souffrant un mal de dents très-violents, il avoit été obligé d'en faire tirer une le jour précédent ; mais qu'au lieu d'une, l'Opérateur lui en avoit arraché trois, avec une

partie de la mâchoire inférieure du côté gauche; que depuis cette mâchoire s'étoit tellement tuméfiée, qu'elle lui remplissoit toute la bouche, qu'il ouvrit à l'instant pour me la faire voir. Je fus surpris à ce premier coup d'œil, de lui voir la bouche pleine, pour ainsi dire, de cette mâchoire, qui paroissoit être gonflée à cet excès; je coulai mon doigt avec un peu de violence le long de ce délabrement, d'où je découvris le vaisseau qui fournissoit le sang que ce jeune homme crachoit, & qui formoit le caillot qui avoit pris une consistance semblable à un morceau de maigre de bœuf, que je tirai, & j'appliquai sur l'ouverture du vaisseau un peu de couperose enfermée dans un peu de coton, avec de petites compresses graduées par dessus, assez épaisses pour que le malade en appuyant dessus ses dents d'enhaut, donnât occasion à ce petit bouton d'agir & de refermer ce vaisseau par sa vertu caustique, comme il arriva à l'instant, n'ayant pas donné une seule goutte de sang depuis; je lui donnai du miel rosat pour mettre dessus, & de l'eau-de-vie camphrée pour se gargariser la bouche plusieurs fois chaque jour, non-seulement à cause de la dent arrachée, mais aussi pour résoudre, dessécher & cicatriser cette considérable portion de la mâchoire & de la gencive, qui s'étoit trouvée délabrée dans l'arrachement de ces dents (contre l'intention de l'Opérateur qui comptoit n'en arracher qu'une seule;) ce qui est tout ce qu'un Chirurgien peut faire, rien n'étant plus à appréhender, si ce n'est que la suppuration succéde à ces sortes d'arrachemens, tant l'os de la mâchoire est aisé à s'abreuver, & difficile à dessécher & à s'exfolier, à cause de sa substance spongieuse, dont heureuse-

ment cet homme fut préservé par la conduite que je tins dans son traitement.

OBSERVATION CCX.

Au mois de Mai 1693, l'on vint sur les huit heures du soir me prier de voir un Maître Gantier de cette Ville, qui souffroit une hémorragie des plus violentes depuis le matin, causée par une grosse dent qui lui avoit été arrachée avec beaucoup d'adresse & très-peu de douleur; il avoit rendu deux fois plein son pot de chambre de sang, ce qui faisoit au moins sept livres & demie, & la troisième fois il étoit environ à moitié. Comme la chose me parut très-pressante, j'appréhendai que le vitriol blanc ne fut trop foible, & je me servis d'un peu de vitriol de Chypre en poudre, enfermé dans un peu de coton, dont je remplis l'alvéole, avec une petite compresse par dessus, & plusieurs autres ensuite, pour remplir le vuide qui se trouvoit entre les deux autres dents, & je les fis un peu régner au-dessus, lui ordonnant d'appuyer la dent de dessus sur ces compresses, afin de serrer ce petit bouton sur l'artère ouverte. Ce sang s'étant arrêté à l'instant j'ôtai le lendemain ce petit bouton, & je remplis l'alvéole de miel rosat. Je lui en laissai pour en mettre de temps en temps, & lui fis les jours suivans gargariser sa bouche avec un peu de vin, afin de rafermir la gencive. Il fut ainsi tiré en fort peu de temps du danger où il étoit, sans avoir depuis souffert la moindre douleur.

RÉFLEXION.

Il n'y a guères de parties au corps plus sensibles que la langue ; les moindres excoriations qui s'y font, & dont elle est fort susceptible, à cause de la délicatesse de son épiderme, causent une très-grande incommodité, qui est quelquefois l'effet de quelque chose que l'imprudence a fait prendre un peu trop chaud ; mais le plus souvent à l'occasion d'un humeur âcre qui en exude, soit par les canaux salivaires, ou quelques-uns de ceux qui se rencontrent en grand nombre au palais & ailleurs. Mais si la langue blessée est sujette à causer beaucoup d'incommodité, elle est aussi très-facile à guérir, comme l'on voit à celles dont j'ai parlé, ne m'étant servi pour tout remède que du miel rosat, & d'un gargarisme, quoique la plaie fût assez considérable par rapport à la partie blessée.

Je vis encore une guérison de cette partie assez prompte, qui fut en la personne d'une espèce de Prophéteſſe, qui vouloit établir en ce païs les fondemens d'une Secte, & qui s'étoit attiré par-là un grand nombre de partisans de tout âge & de tout séxe ; elle se nommoit Marie Bucaille, & avoit des extases & des révélations merveilleuses, avec des transports de son corps en plusieurs endroits, dans le temps même que la Justice informoit contr'elle, & qu'elle étoit étroitement renfermée dans un cachot, où je l'allai voir plusieurs fois pour remédier à ses infirmités. La Justice l'ayant trouvée criminelle, la condamna, pour l'expiration de ses crimes, à être flétrie avec les verges, par trois jours consécutifs, à faire amende-honorable, & à avoir

la langue percée avec un fer rouge par la main du Bourreau ; ce qui fut éxécuté + ensuite je ne donnai qu'un peu de miel rosat pour lui appliquer dessus la plaie, dont elle fut parfaitement guérie en très peu de jours, sans qu'il lui en restât aucune incommodité.

La difficulté que je faisois d'entreprendre la guérison de l'excroissance de chair que l'autre femme avoit au bout de la langue, n'étoit pas sans fondement ; & à parler naturellement, je n'aime point à traiter ces petites maladies en apparence, dans la crainte qu'elles ne deviennent grandes en effet, & que la suite n'en soit aussi fâcheuse qu'à cette Dame, que je ne voulus pas entreprendre, non plus que j'eusse fai celle-ci, sans l'instance que m'en fit M. Doucet, qui le voulut absolument, dont néanmoins le succès fut heureux.

Rien n'est plus commun que de voir arracher des dents, toutes sortes de gens en font métier ; mais il y en a peu qui sachent remédier aux accidens qui quelquefois s'en ensuivent, dont le plus ordinaire est une perte de sang considérable, comme on le voit en ces deux Observations, auxquelles j'en joindrois plusieurs autres si tant d'exemples que l'on en a journellement n'en confirmoient la vérité. C'est néanmoins un accident si facile à guérir, que les Auteurs n'ont pas cru en devoir rien dire, & cependant il auroit pû faire mourir ces deux hommes pour peu que j'eusse tardé à les secourir ; ce qui ne sera pas difficile à croire, quand on réfléchira sur l'état où j'ai représenté le premier, dont le caillot se seroit sans doute grossi jusques à l'étouffer, par l'abord continuel d'un nouveau sang, s'il n'avoit été ôté ; outre que son sang,

auroit pû continuer à ſe perdre juſqu'à ſa mort, de la manière dont il ſortoit du vaiſſeau, après avoir enlevé ce caillot, ſi je ne l'avois promptement arrêté. Le dernier n'auroit pas eu un meilleur ſort, ayant déjà perdu plus de neuf livres de ſang, qui avoit rempli deux fois ſon pot de chambre, & qui le rempliſſoit encore à moitié, ſans le prompt remède que je lui apportai; ce qui fait voir que l'on ſe ſert des cauſtiques les plus forts, & des remèdes tels que la néceſſité l'éxige aux maladies qui arrivent à la bouche, comme en toute autre partie; le ſecret conſiſtant à les ſçavoir appliquer à propos & en doſe raiſonnable.

OBSERVATION CCXI.

Au mois de Mars 1687, un Valet du haut Galion vint chez moi ſe faire panſer de deux coups de couteau, qui lui faiſoient deux plaies, dont l'une, qui étoit un peu à côté du menton, avoit ſon progrès le long de la mâchoire inférieure, qu'elle découvroit, & alloit ſe terminer vers l'apophyſe pierreuſe, au-deſſous de l'oreille, du côté droit; & l'autre, qui étoit aſſez près de la première, s'alloit perdre vers l'angle de la même mâchoire, entre les muſcles qui forment le bouquet anatomique. Je panſai ces deux plaies avec de fort petites tentes, & des plumaceaux de charpie féche, une compreſſe trempée dans l'eau-de-vie par-deſſus, & le bandage appellé la fronde, pour tenir le tout.

Je couvris le lendemain cette petite tente & le plumaceau de digeſtif, avec la compreſſe trempée dans l'eau-de-vie, & le bandage comme le jour précédent. Je continuai de la ſorte pendant

ſix jours, mais en diminuant la tente chaque jour, & enſuite je mis le plumaceau ſec & ſeul juſqu'à parfaite guériſon, qui fut terminée l'onzième jour.

RÉFLEXION.

QUOIQU'IL parut n'y avoir rien à craindre de ces deux plaies, je dirai néanmoins qu'une plaie eſt réputée grande, dès qu'elle eſt avec dénudation d'os, particulièrement quand c'eſt celui de la mâchoire inférieure, à cauſe de ſa ſubſtance ſpongieuſe, dont l'exfoliation eſt fort difficile, quelque précaution que le Chirurgien prenne pour y parvenir; ce qui fait que j'ai rapporté cette Obſervation, quelque ſimple qu'elle paroiſſe, pour faire voir que toute mon attention étoit de réunir la plaie le plutôt qu'il ſeroit poſſible, en ne me ſervant que d'une fort petite tente dans le premier panſement, que je diminuai juſqu'au ſixième, & que j'aurois même ſupprimée ſi les plaies avoient été moins profondes; après quoi je ne me ſervis plus que d'un plumaceau plat : mais j'eus toujours beaucoup de ſoin à tenir une compreſſe imbibée dans l'eau-de-vie ſur le progrès de la plaie, avec un bandage en forme de fronde, qui embraſſoit le menton par-devant & par-deſſous, & s'alloit attacher par ſes quatre chefs au-deſſus & au derrière de la tête, & que j'appliquai de manière qu'il comprimoit les parties, ſans incommoder que très-peu le bleſſé; ce qui réuſſit fort bien, puiſque le bleſſé fut guéri très promptement, & ſans qu'il ſurvînt aucun accident pendant la cure, ni à l'occaſion de l'os découvert, ni de tous ces petits muſcles, & d'autres parties qui ſe trou-

voient à l'endroit où l'autre plaie étoit située.

OBSERVATION CCXII.

Au Mois de Mars 1690, M. Doucet se donna la peine de me venir chercher lui-même, pour me mener voir un homme griévement blessé, en la Paroisse de Montaigu, auquel je trouvai une plaie à la gorge, au-dessous (1) du cartilage cricoïde, faite avec un instrument tranchant, qui coupoit les tégumens transversalement, dans le trajet de laquelle se trouvoient les veines jugulaires, les muscles sternomoïdiens, les bronchiques, la trachée-artère, & l'œsophage, dont il ne restoit qu'une très-petite portion en entier, en sa partie postérieure, vers les vertébres du cou. Ce blessé articuloit fort bien les paroles; mais le nerf récurrent, qui après s'être séparé de la huitième paire, passe par-dessous la crosse que forme l'aorte descendante, & remonte le long de la trachée-artère, entre elle & l'œsophage, pour aller se perdre dans la langue, s'étant aussi trouvé (2) coupé dans le progrès du coup, ce blessé

---

(1) Cette plaie ne répondoit pas à la partie inférieure du cartilage cricoïde comme on le dit ici, sans quoi les artères carotides eussent été coupées, vû sa prodigieuse étendue, & la profondeur à laquelle elle pénétroit, & le blessé seroit mort sur le champ d'hémorragie. Puisqu'on voyoit le fond de la gorge, elle devoit être située entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde.

(2) L'Auteur raisonne toujours d'après l'opinion qu'il s'étoit formée de la nature de la plaie & des parties intéressées. Les nerfs récurrens sont situés trop profondément pour pouvoir être coupés dans une plaie transversale de la

resta si incommodé, qu'il falloit pour entendre ce qu'il disoit, approcher l'oreille tout auprès de sa bouche. Ce fut de cette manière que je l'entendis, quand il me dit qu'il ne sçavoit qui pouvoit avoir eu la malice de l'assassiner, qu'il ne se connoissoit point d'ennemis, & que sans voir ni entendre personne, le soir à la fin du jour, lorsqu'étant sur un échalier pour sortir d'un herbage & entrer dans le grand chemin, il s'étoit senti assommé comme d'un gros bâton, qui lui avoit été déchargé sur la tête d'une si grande force, qu'il étoit tombé dans le chemin sans connoissance, dont il n'étoit revenu que le matin à la pointe du jour; qu'il s'étoit trouvé baignant dans son sang, & blessé de la sorte, & qu'en cet état il étoit revenu à sa maison, d'où il n'étoit pas éloigné. La mort n'auroit point changé son visage, tant il étoit défait; & à en juger par la foiblesse de son pouls, on n'auroit pas crû qu'il auroit pû vivre une heure. Nous examinâmes, M. Doucet & moi, ce qu'il y avoit à faire pour tâcher de lui donner du secours dans cette extrêmité; mais la trachée-artère étant entièrement coupée, l'ésophage presque entièrement coupé, joint à l'extrême foiblesse à

---

gorge sans que les carotides le soient aussi. L'aphonie dans laquelle tombent ceux qui ont des blessures profondes au col, vient de ce que l'air qui devroit passer en entier par la glotte & par la bouche sort en grande partie par la plaie. Cela est si vrai que si par une situation convenable on rapproche les bords de la division, les malades recommencent à parler comme à l'ordidinaire, & à se faire entendre de tout le monde.

laquelle la grande hémorrhagie l'avoit réduit, & l'effroyable plaie de la gorge, qui comme je l'ai dit, intéressoit plusieurs muscles & les jugulaires, avec une considérable enfonçûre qu'il avoit au crâne à l'endroit où il avoit reçû le premier coup, dont il étoit tombé sans connoissance, qu'il respiroit par la plaie de la trachée-artère, ce qui étoit un empêchement réel de lui rien mettre dessus, parce qu'il auroit étouffé sur le champ, faute de respiration. Ce qu'il prenoit par la bouche ressortant par la plaie de l'ésophage, ces accidens joints ensemble nous firent prendre le parti, ou plutôt nous réduisirent dans la fâcheuse nécessité de le laisser (1) mourir, sans augmenter son mal en voulant le soulager, & nous nous contentâmes de faire passer quelques cuillerées de bouillon dans l'œsophage, au moyen d'un petit entonnoir, plus pour humecter cette partie, que dans le dessein de prolonger ses jours; aussi mourut-il, après avoir été trois jours en ce triste état.

---

(1) La résolution que l'on prit de laisser périr ce malade sans lui donner aucun secours mérite les plus grand reproches. Quelque grande que fut la plaie du col & quelque considérable qu'ait été la perte du sang dont cette plaie fut suivie, il restoit encore quelques forces au blessé, puisqu'il survécut trois autres jours. Pourquoi ne pas tenter le rapprochement des bords de la plaie à l'aide d'une situation & d'un bandage convenable? Lui pouvoit-il arriver rien de pis que de mourir? Si l'on peut en juger par les faits qui se sont passés sous nos yeux, & par ceux que les observateurs modernes nous ont conservés, toute espérance n'étoit pas absolument perdue pour lui.

RÉFLEXION.

Je n'avois pas encore vû depuis que j'exerce la Chirurgie, un blessé survivre à tant de blessures, qui furent d'être assommé, égorgé, & de perdre la plus grande partie de son sang, revenir ensuite chez soi dans ce triste état, & vivre encore trois jours, avec le crâne, que je trouvai (1) cassé, dans l'ouverture du cadavre, au milieu de l'occipital; n'étoit-ce pas une espèce de miracle qui se fit pour connoître les assassins, qui évitèrent par une prompte fuite, la roue qu'ils avoient justement méritée?

Ce fut en cette occasion que nous eûmes tout le temps, M. Doucet & moi, de remarquer sur ce sujet vivant, la vérité de la découverte de cet excellent Anatomiste M. *Lescot*, touchant l'organe de la voix, qu'il attribue aux esprits animaux que les nerfs récurrens fournissent au larynx; la voix s'étant perdue dès qu'ils furent coupés, n'étant resté à ce blessé que le moyen d'articuler les paroles, mais sans aucun son; au lieu que les Anciens avoient établi le son de la voix dans le vuide du médiastin : opinion qui s'est soûtenue jusqu'à nous, comme je le ferai voir dans la suite, lorsque je parlerai des plaies de cette partie.

S'il n'y avoit eû qu'une portion de la trachée-artère de coupée, & que l'œsophage fût demeuré entier, j'en aurois tenté la suture, dans l'espé-

---

(1) La fracture de l'occipital rendoit le danger du malade infiniment plus pressant, mais il a survécu trois jours.

rance que quelque peu de vaisseaux qui seroient restés dans la partie saine, auroient été suffisans pour communiquer la nourriture au reste, comme je l'ai vû arriver en plusieurs occasions; mais ce canal étant absolument coupé, ç'auroit été envain que j'aurois travaillé. M. Doucet ne me le conseilla pas, & me vint chercher, plutôt pour voir, par curiosité, la grandeur de ces blessures, & en donner mon rapport, que dans l'espérance que je pusses apporter aucun soulagement au blessé.

Fin du premier Volume.

